

GIANNI G. S. P. S.
BIBLIOTECA
VILLA DI PONTENILE



HA 49

Haite 49



Duraciné VAVAI,

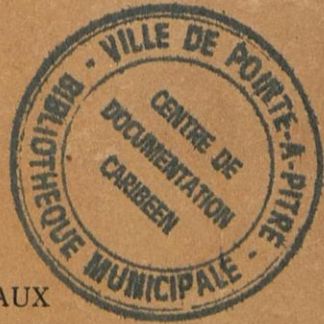
HISTOIRE

DE LA

LITTERATURE HAÏTIENNE

OU

L'AME NOIRE



IMPRIMERIE AUG. A. HERAUX

EDOUARD HERAUX PROPRIÉTAIRE.

Port-au-Prince, (Haïti)

1933

M:

Baracene Park
Dec / 99

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

L'ART ET LA VIE.

CONFERENCES HISTORIQUES. 1 v.

COUP D'OEIL

SUR L'ÉTAT ECONOMIQUE ET FINANCIER D'HAÏTI,
suivi d'un Plan financier de l'auteur (1907)

ESSAIS CRITIQUES

SUR LA LITTÉRATURE HAITIENNE (1907)
Sansot, Editeur, (Paris.)

STANCES HAITIENNES (poésie)

Messein, Editeur, (Paris)

LE GÉNIE POLITIQUE DE TOUSSAINT-LOUVERTURE

LE ROI D'HAÏTI HENRI CHRISTOPHE

ALEXANDRE PETION. L'HOMME ET SON GOUVERNEMENT

L'ABBÉ HENRI GREGOIRE DANS SES RAPPORTS AVEC
SAINT-DOMINGUE ET HAÏTI

Pour paraître prochainement :

HISTOIRE FINANCIERE ET ECONOMIQUE D'HAÏTI
(de l'Indépendance à nos jours)

HISTOIRE POLITIQUE ET SOCIALE D'HAÏTI

HISTOIRE
DE LA
LITTERATURE HAITIENNE
OU
“L'AME NOIRE”

PAR

DURACINÉ VAVAL

*Ancien Chef de la Légation d'Haiti à Londres et à la Havane
Ancien Juge au Tribunal d'Appel,
Ancien Directeur-Général de l'Instruction publique,
Professeur de l'Université d'Haiti.*



IMPRIMERIE AUG. A. HERAUX
EDOUARD HERAUX PROPRIÉTAIRE.
Port-au-Prince, (Haiti)

1933

(Tous droits de traduction et de reproduction réservés)

0369



DURACINÉ VAVAL

DEDICACE

A l'Abbé Henri GREGOIRE

A toi, Grégoire, ami fervent de ma race
Dont tu rêvas l'essor vers l'azur ébloui ;
A toi qui sus poursuivre au fond des soirs la trace
De l'idéal en ton grand cœur épanoui ;

X

A toi dont le verbe plein de gloire et d'audace
Suscita le réveil chez tout peuple proscrit ;
A toi, noble fils de France, la dédicace
De cette œuvre où la foi vibre et l'espoir sourit.

X

Car je veux au frontispice blanc de ce livre
— Echo profond et doux d'un lointain pays noir —
Inscrire avec orgueil un nom qui doit survivre.

X

Ton nom, ô fraternel abbé, qui fit valoir
D'une façon combien large, opportune, intègre,
L'intellect et les droits meurtris du monde nègre !

DURACINÉ VAVAL



Histoire de la Litterature Haitienne ou l'Ame Noire.

AVANT-PROPOS

Ce livre, qui s'adresse à tous les esprits cultivés, contient un tableau du mouvement littéraire en Haiti de 1804 à nos jours. Aucun ouvrage de ce genre n'a encore été publié en notre pays. On y trouvera la biographie succincte de nos écrivains, l'analyse détaillée ou rapide de leurs principales productions. Les œuvres sont replacées dans leur milieu, dans leur époque et éclairées par les circonstances qui les firent naître. Notre histoire littéraire est traitée dans ce volume comme une branche de l'histoire générale de notre nation.

Nous avons cru bon de donner quelques citations, même de quelques lignes des auteurs étudiés. C'est pour que le lecteur ait une impression directe des œuvres. Cette méthode s'impose, vu que la plupart de nos productions littéraires (surtout celles de nos premiers écrivains), sont inconnues ou introuvables. Je ne me dissimule guère tout ce que cet ouvrage composé dans l'unique but d'être utile peut contenir d'imperfections. Les critiques qu'on en fera me permettront de le rendre plus complet et plus instructif.

DURACINÉ VAVAL



Histoire de la Littérature Haitienne ou l'Ame Noire.

CHAPITRE PREMIER

HAITI. NOTIONS HISTORIQUES. POPULATION.— LANGUE.

L'île d'Haiti, située à l'entrée du golfe du Mexique, fut primitivement occupée par des habitants appartenant à la race rouge ou américaine. Christophe COLOMB aborda cette terre le 6 Décembre 1492 et la surnomma *Hispaniola* ou la Petite Espagne. La population autochtone s'élevant à un million et demi environ ne tarda pas à se décimer par les tueries opérées dans son rang par les Espagnols ou par les durs travaux de mines auxquels elle fut assujettie. C'est alors que, pour repeupler la colonie, on conçut l'idée d'y transplanter des noirs enlevés des côtes d'Afrique.

Vers 1630, des aventuriers français et anglais, sortant de Sant-Christophe, s'établirent sur les côtes septentrionales d'Haiti. La petite île de la *Tortue*, au nord de Port-de-Paix, fut le premier refuge des nouveaux venus. De là ils se répandirent sur d'autres points de la côte. L'élément français s'accrut si rapidement qu'il parvint à chasser les Anglais. Les Français restés seuls maîtres du territoire le désignèrent sous la dénomination : *Saint-Domingue*. Des hostilités s'ouvrirent aussitôt entre les Français, possesseurs de la partie septentrionale, et les Espagnols, possesseurs de la partie orientale de l'île. Le traité de Ryswick de 1697 mit fin à cette rivalité sanglante. Quand éclata la Révolution de 1789, St. Domingue devint comme une sorte de volcan en continuelle ébullition. Santhonax, l'un des Commissaires que la France y délégua pour opposer une digue aux passions et apaiser les querelles violentes des partis qui se disputaient des prérogatives politiques, dut proclamer le 29 Août 1794 la liberté générale des esclaves. Ce grand acte de justice inspira à notre poète national MASSILLON COICOU un magnifique drame en quatre actes, et en vers, représenté à Paris, au théâtre des Nouveautés, avec un succès mérité. Dans la même année où eut lieu la proclamation de la liberté des noirs, la colonie

tomba au pouvoir des Anglais que les noirs, après une lutte incessante, culbutèrent à la mer. C'est à cette époque troublée qu'apparut un homme extraordinaire sur la scène politique : TOUSSAINT LOUVERTURE qui, à l'anarchie aigue régnant dans l'île, fit succéder l'ordre et la sécurité. Une vie nouvelle fut introduite à Saint Domingue. La prospérité éclipsée y rayonna encore avec un éclat inconnu. L'administration admirable du Premier des Noirs porta tous à s'incliner devant sa volonté. Son autorité devint sans limites comme son génie lui-même. En 1801 fut promulgué un pacte fondamental, qui rend la colonie libre de toute domination étrangère.

Dans le but d'abattre la puissance de ce Spartacus noir, prédit par l'abbé Raynal en un langage retentissant. Bonaparte envoya en 1802, à Saint Domingue, une forte expédition militaire. Toussaint résista. Il conclut avec le Capitaine-général Leclerc, beau frère de Bonaparte, un traité des plus honorables. Traîtreusement arrêté par ce dernier, il fut déporté en France, au FORT-DE-JOUX où il mourut de froid et de misère (1803). Ses lieutenants, sous la conduite de JEAN-JACQUES DESSALINES, se soulevèrent et expulsèrent les envahisseurs. On proclama l'Indépendance de l'île le 1er. Janvier 1804, et on lui restitua son ancien nom d'Haiti. Le nouvel Etat vécut complètement indépendant de 1804 à 1915, date où les Etats-Unis d'Amérique du Nord intervinrent dans nos affaires intérieures.

Haiti dut signer avec cette Puissance un traité qui constitue un véritable protectorat. Cette convention prend fin en 1936.

HAITI — LA POPULATION.

La population d'Haiti s'élève actuellement à deux millions et demi d'habitants. Elle se compose en majorité de noirs et d'une portion notable de sang mêlés.

LA LANGUE. — Le français est la langue officielle du pays. Il est employé dans les relations sociales, enseigné dans toutes nos Ecoles. Le peuple parle un patois composé surtout de mots français, auxquels se joignent des termes espagnols, anglais et de très rares locutions provenant des dialectes africains. Ce patois est appelé communément *le créole*. Nos poètes ont écrit dans cet idiome doux et charmant plusieurs compositions qui ne manquent pas de saveur.

Il est constant que, lors de la découverte de l'île par CHRISTOPHE COLOMB, il y existait une sorte de littérature consistant

en *areylos* ou chansons. Les exploits guerriers, les funérailles des Caciques ou les mille circonstances ordinaires de la vie domestique formaient la matière de cette poésie primitive. Ce sont les *sambas*, troubadours au front bronzé, qui improvisaient les chants que se répétait, de bouche en bouche, ce peuple enfant. *ANACAONA*, reine et poétesse à la fois, a fait un grand nombre d'*areylos*. A cause de son talent poétique, cette femme exerçait un ascendant considérable sur ses sujets qui, reconnaissants des joies intellectuelles qu'elle leur procurait, la surnommèrent :

LA FLEUR D'OR.

Il ne reste plus rien, sinon quelques mots, quelques fragments épars, de cette production littéraire indigène, d'ailleurs exclusivement orale.

Les habitants actuels d'Haiti se considèrent, par une sorte de fiction, comme les héritiers de la race autochtone. Celle-ci, paraît-il, adorait le soleil et divinisait les forces naturelles. C'est ce qui explique qu'un de nos poètes, Dupré, s'écrie dans une de ses pièces :

Soleil, Dieu de nos ancêtres,
O toi, etc. etc.

Les Haitiens ont peiné, souffert sur ce sol où les Indiens ont été maltraités, persécutés, exterminés. La solidarité dans la souffrance nous unit aux premiers aborigènes. C'est l'histoire de la littérature des noirs d'Afrique transplantés à Saint-Domingue et y prenant conscience de leur humanité que nous racontons dans ce volume.

CHAPITRE DEUXIEME

La Poesie en Haiti

1.— L'ECOLE PSEUDO-CLASSIQUE.

(1812-1825)

Boisrond-Tonnerre fut le Tyrtée qui, le 1er. Janvier 1804, exprima dans une prose délirante les sentiments et les héroïques résolutions de nos Ancêtres.

La Poésie, à proprement parler, n'eut aucune part dans cette solennité. Ce n'est que douze ou quinze ans plus tard qu'elle éclôt sur notre sol avec *DUPRE*, *MILSCENT*, *JUSTE CHANLATTE* etc.

Encore que ceux-ci manquent d'inspiration vraie et remplace le naturel et le sentiment par l'observation méticuleuse des préceptes, ils possèdent un certain talent fait d'abondance verbeuse et de facilité. Ils n'essayèrent pas de chanter les homériques batailles à la suite desquelles eut lieu la fondation de la patrie. Quoiqu'ils puissent en entendre le récit de la bouche même des acteurs de l'Indépendance, les poètes de ce temps se sont tus sur ce noble sujet. Ce n'est que de nos jours seulement, quand on fut à distance d'une réalité trop tragique, qu'on s'inspira des fastes de notre histoire. (1) Dupré, Chanlatte, Milscent, comme pour calmer l'ardeur belliqueuse du peuple haïtien qui venait d'écrire à la pointe sanglante des baionnettes, sous le ciel bleu des Antilles, une vaste épopée, dont chaque page raconte une victoire ou rappelle une défaite, se sont mis à l'envi à composer des chansons ou à rimer des fables.

Tout à cette époque-là commençait et finissait par des couplets. Lorsque le baron de MACKAU apporta l'Ordonnance royale reconnaissant officiellement notre autonomie (1825), on ne trouva rien de mieux que de chanter une *Ode* du jeune ROMANE.

Par là nos premiers écrivains en vers se montrent les disciples fidèles de la France de la *Révolution* et de l'*Empire*. Alors que Robespierre faisait guillotiner les têtes par centaines et que Napoléon jonchait les plaines de cadavres, on roucoulait dans toute la France :

“ Il pleut, il pleut, bergère ! ou l'on entonnait les joyeuses chansons de Béranger et d'Armand Gouffé !

(1) A la rigueur on pourrait citer un jeune noir des Cayes, du nom de *COQUILLE*, qui composa des chants politiques, en 1803, pendant que nos Pères luttèrent pour l'Indépendance :

Brave Desaalines,
Dieu conduit tes pas !

.....

Férou, Coco-Herne
Cangé, Jean-Louis François
Près des Cayes vous cernent :
Evacuez, Français !

II — DUPRE.

Le premier en date de nos poètes, Dupré, fut considéré par ses contemporains comme une sorte de chantre national. On ne sait guère au juste l'année de sa naissance. L'éducation qu'il reçut ne fut pas soignée. Les écoles étaient peu nombreuses à cette époque, et rares les livres. Les colons expulsés de l'île n'avaient pas laissé de bibliothèques. Le peu d'ouvrages qu'on y possédait disparut dans la tourmente qui aboutit à notre Indépendance nationale. Pour consolider cette autonomie, acquise au prix de tant de sacrifices, nombre d'Haitiens se mirent à cultiver leur intelligence comme ils purent. Suspendant aux murs de leur maison—telles des trophées—les armes dont ils venaient de se servir pour conquérir la liberté ils s'improvisèrent hommes d'Etat, publicistes et législateurs.

Dupré, dès 1812, se révéla comme poète.

Il publia des romances, et surtout des chansons patriotiques qui eurent une grande vogue.

Le digne auteur de la nature
Créa l'homme pour le bonheur.
L'homme bientôt cruel, parjure,
Brisa l'œuvre de son auteur.
Mais Haiti, libre et guerrière,
A reconquis sa liberté
Et montre aux tyrans de la terre,
L'homme libre, l'homme indompté.
Honneur et gloire à la patrie.
Des rois bravons l'iniquité,
Et s'il nous faut perdre la vie,
Ah ! mourons pour la liberté !

Lorsque Christophe, en 1812, vint assiéger Port-au-Prince, Dupré se signala comme un partisan énergique et chaleureux de Pétion. Armé comme d'Artagnan, il s'exposa au danger, tel le dernier des soldats ! De nombreux jeunes gens, admirateurs enthousiastes de son talent littéraire et de son courage chevaleresque, se firent une gloire de combattre à ses côtés. Tout en donnant de grands coups d'épée à l'ennemi, Dupré aiguissait sa plume et lançait des hymnes guerriers.

Défenseurs de la liberté,
Quittons nos foyers, nos compagnes ;
Du nord le tigre ensanglanté
Paraît encore dans nos montagnes ;
Courons vaincre pour la patrie
Ou mourir comme des héros
Avec gloire on sort de la vie
Lorsqu'on tombe sous les drapeaux,
Volons, volons aux champs de Mars :
La liberté conduit nos étendards.

Christophe dut bientôt lever le siège et rentrer en toute hâte au Cap pour empêcher la défection de ses troupes. Dupré ne continua pas moins à le harceler d'épigrammes et d'invectives. Dans notre pays si neuf la vie littéraire se confond avec la vie politique et sociale. La production poétique la plus admirée de Dupré fut l'ode populaire :

Le dernier soupir d'un Haïtien.

Soleil, Dieu de mes Ancêtres,
O toi de qui la chaleur
Fait exister tous les êtres,
Ouvrage du Créateur,
Près de finir ta carrière,
Que ton auguste clarté
Eclaire encore ma paupière
Pour chanter la liberté

II

Par les lois de la nature,
Tout naît, tout vit, tout périt.
Le palmier perd sa verdure :
Le citronnier perd son fruit ;
L'homme vit pour cesser d'être ;
Mais, dans la postérité,
Ne devait-il pas renaître,
S'il aimait la liberté.

Cet hymne finit ainsi : Le poète, s'adressant à Haïti, lui dit :

Entends mes derniers adieux !
Si, quelque jours, sur tes rives,
Osent venir des tyrans,
Que leurs hordes fugitives
Servent d'engrais à nos champs !

Dans beaucoup de ses poésies, Dupré montre un grand enthousiasme pour la liberté. Il chanta aussi l'amour, mais avec des accents moins émus, moins profonds. Béranger, qui tenait alors toute la France suspendue à ses lèvres, servait de modèle au barde haitien. Nous retrouverons ailleurs, dans l'histoire du théâtre, le nom de Dupré. Il aimait le théâtre plus encore que la poésie. On raconte que tout jeune, il s'était rendu en Angleterre où il vit représenter les pièces de Shakespeare. L'envie lui prit de se faire acteur : il fut hué, sifflé. L'impression qu'il reçut de la représentation des chefs-d'œuvre du grand dramaturge anglais ne s'effaça jamais de son âme. Il faut chercher là l'origine de sa passion et de son goût pour l'art théâtral.

Dupré mourut le 13 Janvier 1816 à la suite d'un duel.

III. JULES SOLIME MILSCENT.

A peine Dupré ferma-t-il les yeux qu'il fut remplacé dans l'admiration publique par Jules Solime Milscent.

Né en 1778 à la Grande Rivière du Nord, il quitta le pays peu avant les événements qui le désolèrent en 1789 et revint dans l'île à la fin du règne de Dessalines. Il séjourna surtout à Port-au-Prince. C'est là qu'il fonda en Août 1817 *L'ABEILLE HAITIENNE*, qui parut jusqu'en 1820. La ville du Cap, en 1838, choisit Milscent pour la représenter à la Chambre des Députés. Il mourut le 7 Mars 1842, victime du tremblement de terre qui détruisit de fond en comble le chef-lieu du Nord.

L'ABEILLE HAITIENNE (qui est la première revue littéraire éditée chez nous) avait pris pour devise :

L'épée et les talents doivent n'avoir qu'un but.

Que chacun à l'Etat apporte son tribut.

Ce recueil littéraire rédigé presque en entier par Milscent publia des odes, des madrigaux, des épîtres, des comédies et surtout un joli lot de fables. Il excella dans ce dernier genre. Il ne se sert pas de l'apologue pour chapitrer son entourage. Ce que l'auteur veut, c'est conter des historiettes amusantes et coudre au bout du récit des réflexions spirituelles ou des conseils pratiques.

Qu'on lise cette fable, une des premières qu'il ait fait paraître :
(16 Octobre 1817)

Un homme plein d'activité
D'un terrain ayant hérité,
Le voulut cultiver lui-même.
Ce terrain n'était pas d'une grandeur extrême.
Mais il pouvait, moyennant quelques soins,
Réunir l'agréable avec le nécessaire,
Et même procurer ce qui peut satisfaire
Un cœur qui n'a que de justes besoins.

Notre cultivateur, soigneux autant que sage
Ayant bien préparé son petit héritage,
Y planta, de sa main, de jeunes arbrisseaux.
Il sut les diriger en connaisseur habile,
Et prenant tour à tour la serpette et les seaux,
Tantôt il retranchait une branche inutile,
Tantôt il répandait de bienfaisantes eaux
Au pied des plants.....
Bon père de famille, explique cette fable.
Car en tout point elle t'est applicable.
Ces arbrisseaux, ce sont tes chers enfants.
Ce cultivateur, c'est toi-même.
De ces objets d'une tendresse extrême
Soigne toujours les jeunes ans.

Milscent n'a ni la gaieté ni l'émotion. Il ne possède qu'un certain don d'observation indispensable au fabuliste. Le fabuliste doit savoir noter le train ordinaire des choses. Il peut même viser à dépeindre son époque sous les voiles de l'allégorie. Milscent n'a pas eu pareille visée. Quels rapports y avait-il entre les classes sociales ? Quelles sont les injustices qui se commettaient ? Les grands essayaient-ils d'abuser de la masse ? Ce sont des questions qu'il ne faut pas poser à Milscent. Cependant au moment où il écrivait, la fable politique ou sociale était en vogue. Antoine Arnault qui avait vainement tenté de conquérir la gloire par de pompeuses tragédies, aujourd'hui oubliées, devint en vue vers 1819 par la publication de quelques modestes recueils de fables politiques. Je viens de vous citer un récit où s'accuse bien le tour d'esprit particulier à Milscent. En voici un autre où tout semble avoir été imaginé à la seule fin de faire passer une utile vérité d'expérience.

Une abeille laborieuse
De ses plus doux parfums dépouillait un jardin,
Un enfant l'aperçoit et l'insulte soudain.
La spoliatrice furieuse
S'emporte contre l'imprudent,
L'atteint, le pique au même instant.
L'insensée eut mieux fait de mépriser l'injure.
Car son dard arraché, restant dans la blessure,
Elle périt en se vengeant.
Accordons sans regret le pardon d'une offense,
Et d'un emportement modérons la chaleur.
La plus légitime vengeance
Peut retomber sur son auteur.

Milscent raconte quelque part une historiette pleine de naïveté. Une bergère, dit-il, avait acheté à la foire un plant d'oranger et un plant de jasmin. Elle se chargea elle-même du soin de les cultiver. Les deux plants se développèrent à vue d'œil. La bergère, un jour de fête, éprouva le besoin de se faire belle. Elle voulut se parer d'un beau bouquet. Elle allait cueillir les fleurs de l'oranger quand l'arbre lui dit : " Bergère, arrête. Dans quelque temps, je te donnerai des fruits. Si tu désires un bouquet, orne ton sein des fleurs de jasmin, qui est stérile. " La bergère fait grâce à l'oranger et sacrifie le pauvre jasmin.

Milscent, de conclure :

Profitez de votre jeunesse !
Mais songez que le temps fuit.
Cueillez la fleur, gardez le fruit.

Le bonhomme La FONTAINE, qui s'y connaît a résumé dans un vers connu le programme qu'il voulut exécuter dans ses fables :

" En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire. "

Il y a une philosophie avertie dans les fables de Milscent :

Mais elles ne plaisent guère, la forme n'étant pas travaillée et l'artiste, L'auteur conte bien : il ne peint pas. Il ne met point dans ses récits assez de sentiment poétique. Ne cherchez dans ses fables une action qui se poursuit et se dénoue en passant par des péripéties ou par des oppositions de caractères et d'intérêts. Dès que ce

qualités dramatiques manquent dans l'apologue, il devient terne et froid, surtout si des allusions politiques n'en viennent relever la signification.

La fable n'est vivante que par l'ingéniosité scénique.

Les contemporains de Milscent l'appréciaient comme chansonnier plutôt que comme fabuliste. Ses chansons, plus ou moins imitées de Béranger, ont un tour leste et facile.

J'entends en mainte occasion
Prêcher contre l'ambition,
Mon âme en est ravie :
Mais ceux qui nous parlent si bien
Regorgent d'honneur et de bien ;
Cela me contrarie.

II

Faire droit, sans exceptions,
A toutes les réclamations,
Mon âme en est ravie :
Mais refuser à l'équité
Ce qu'obtient le rang, la beauté ;
Cela me contrarie.

Il faut avoir un peu moins de considération pour ses *Épîtres*. L'une d'elles est adressée à Pétion. Une autre a été composée en l'honneur d'Honoré FERY, *commis principal* du trésor et homme de loi à Jérémie. La plus importante de toutes est sans contredit celle que l'auteur dédia, en Juin 1818 à son disciple LHERISSON, un des rédacteurs de l'ABEILLE HAITIENNE. C'est une sorte d'*Art poétique* où il joue au Boileau et se pose en législateur du Parnasse haitien.

VOICI LE DÉBUT DE CETTE CURIEUSE ÉPITRE :

Poursuivant des neuf Sœurs, toi dont la noble audace
Ose, au printemps de l'âge, aspirer au Parnasse ;
Toi qui, malgré l'effort de nos vains détracteurs,
Veux prouver qu'Haiti peut fournir des auteurs
Qui, briguant une place au temple de mémoire,
Seront de leur pays les soutiens et la gloire,
Sais-tu que par cet art dont l'attrait te séduit,
Aux chagrins, aux dégoûts tu te verras réduit ? . . .

.....
Le laurier d'Apollon, pénible à conquérir,
Par un faible écrivain ne se peut acquérir.

Ensuite Milscent donne à son disciple quelques conseils qui se résument en ceci : " Travaillez beaucoup vos vers. Le poète n'obtient le prix décerné par PHOEBUS qu'en remettant souvent son ouvrage sur le métier. Puis il ajoute : L'Aristarque français (BOILEAU) mûrira ta raison

Consulte ces auteurs dont le fécond génie
Sut nous dicter les lois d'une docte manie,
Lis le divin Homère et feuillète Virgile,

Confessons que Milscent va un peu loin. Lire Homère ! Feuilletter Virgile ! Qui pouvait le faire à cette époque, où l'on ne savait pas même le français ? Où ce pauvre Lhérison aurait-il appris le grec et le latin quand, en ce temps là, celui qui pouvait rédiger une méchante lettre était considéré comme un grand lettré ? Des hommes comme Dupré et Milscent passaient pour des génies. Notre admiration aujourd'hui doit être plus difficile et plus éclairée. Revenons à l'analyse de *l'Épître* à Lhérisson. Milscent indique les sujets sur lesquels on pouvait s'exercer :

Assortis tes sujets. Sache les embellir.
Un vers est incorrect. Il le faut bien polir.
Ce mot est dissonnant. Que ta plume l'efface.
Veux-tu parler des Dieux ? Connais leurs attributs.
Chacun a son pouvoir, ses mœurs et ses vertus.
Mais laissant là les Dieux du paganisme,
Tu prétends des mortels célébrer l'héroïsme ?
..... Chante les héros de l'Indépendance ?
Si ce grave sujet fatigue ton pinceau,
Tu peux te délasser par un riant tableau
Des produits qu'Haiti pompeusement étale.

Le côté plaisant de tout cela, c'est que Milscent ne suivait pas lui-même les conseils qu'il prodiguait à son disciple avec tant de libéralité. Il ne polit pas ses vers. En revanche, comme il abuse de la mythologie ! Comme il a horreur du mot propre ! Pour dire : *la canne à sucre*, ce brave Milscent emploie une périphrase : *les roseaux sucrés*. On sait que Delille ne voulant pas appeler un porc un porc avoit imaginé cette circonlocution devenue classique : " L'animal qui se nourrit de glands. " Milscent marche sur les traces de l'auteur des *Jardins*.

Ce reproche, qui est une marque du temps, s'adressu à tous nos poètes de la période pseudo-classique. Les mythes ressassés du

Directoire et de l'Empire, ils les imitent à l'envi. Il exécutent des descriptions à la Délille. Dans leurs poèmes, vous trouvez partout des " Flore, " des " Iris, " des " Phoebus " ou des clichés usés comme : " au champ de Mars, pour dire : la guerre, " *des montagnes liquides* " pour désigner la mer. Ce sont partout " des tempis de mémoire, " " des lauriers d'Apollon, " rimant invariablement avec le mot " gloire, " avec le sacré vallon, ' des *Néerides* allant de pair avec les " grottes humides. "

Aucun n'a sacrifié avec plus d'ardeur aux défauts de son temps que Juste Chanlatte. Lui, il personnifie les abstractions. *La Discorde Sanglante, les Remords dévorants, les Cruels Repentirs, les Essaims déchirants* etc. etc. ornent les élucubrations poétiques de l'ancien secrétaire de Christophe ! On y rencontre à tout bout de champ les froides allégories de Boileau et de Jean-Baptiste Rousseau. L'erreur de nos poètes pseudo-classiques est d'avoir cru qu'on ne peut produire le beau littéraire qu'en observant strictement les règles formulées par les auteurs français du XVIIème et du XVIIIè. siècles.

IV LHÉRISSEON.

Ce disciple de Milscent collabora, avons nous dit, à *l'Abille Haitienne*. La mode de ce temps voulait que tout bon poète écrivit au moins quelques Epîtres. C'était la pièce difficile du métier. Cela fait songer au chef-d'œuvre que l'ouvrier, dans l'ancienne France, était obligé de confectionner pour obtenir la *maitrise*.

Lhérisson débuta par une Epître très curieuse où il se demande : " Suis-je poète ? " Bien entendu, il répond non. Mais il semble dire au lecteur : " Déclare donc que je suis poète ! " Pour permettre à tous de se rendre compte de ses aptitudes, il passa en revue dans une longue Epître les divers genres de poésie, tout en imitant le genre propre à chacun d'eux. Lhérisson conclut :

Las de fatiguer la lyre d'Apollon,
Pourrai-je enfin me taire ? Hélas ! peut-être non !

Il ne se tut pas. Il continua son Epître. Disons qu'il composa avec plus de bonheur des fables et des chansons. Sa réputation de chansonnier fut solidement établie, et il l'accrut par la publication d'un petit recueil aujourd'hui introuvable. Quoique né à Aquin (dans l'Epître de Milscent dont j'ai parlé, on lit ceci : " A LHÉRISSEON, CITOYEN D'AQUIN) il résida presque toujours aux Ca-

yes, où il édita son volume de chansons créoles. Lhérisson a écrit une jolie petite pièce : " LA BERGERE SOMNAMBULE " où perce une pointe de lascivité :

La BERGERE SOMNAMBULE.

Sous un berceau paré des dons de Flore,
Et non loin d'un ruisseau qui fuyait lentement,
Dormait au lever de l'aurore,
La jeune et fière Adèle, et son fidèle amant
Caché dans un bosquet fixait les yeux sur elle
(Pour l'amoureux Tircis quel propice moment
De ravir un baiser ou deux à la cruelle !)
Il délibère, il veut à l'instant même
Punir par un larcin cette beauté rebelle ;
Mais saisi du respect que fait naître une belle,
Dieu, dit-il, si soudain arrachée au sommeil,
Elle me voit si près. . . Hélas ! à son réveil,
Elle sera plus inflexible.
Inutile combat : un amant plein d'ardeur
Cède au pouvoir du Dieu qui subjugue son cœur.
Mais Adèle soupire en amante sensible.
Elle parle, écoutons : " Digne objet de ma flamme
" Je t'aime : c'est toi seul qui règnes sur mon âme,
" Pardonne à mes rigueurs, toi qui sus m'enflammer "
A ces mots Tircis couvre Adèle
De plus de cent baisers d'amour.
Elle s'éveille et feint d'être encore cruelle,
Mais Tircis est payé du plus tendre retour.

Lhérisson a laissé le souvenir d'un poète aimable, facile et abondant.

V. JUSTE CHANLATTE

Juste Chanlatte le dépasse en verbosité. D'abord secrétaire de Dessalines, il dirigea, sous le gouvernement de Christophe *la Gazette d'Haiti*, de 1807 à 1820. Après la mort du roi Henri, il vint à Port-au-Prince. Boyer le nomma Rédacteur en Chef du *Télégraphe*, journal officiel de la République. Le comte de Rosiers (c'est ainsi que J. Chanlatte s'appelait sous la royauté de Christophe) encensa dans ses écrits le monarque du Nord, tant que celui-ci tenait en main les destinées du pays. Cet écrivain surnommait Christophe

“ le bon Henri ” “ le restaurateur des mœurs ”, “ papa Christophe ” qui fonda l’Indépendance nationale par son courage sans pareil. Toutes les épithètes laudatives et superlatives, Chanlatte les épuisa en l’honneur de Christophe. Celui-ci mort, il le traita de “ tyran ” et répandit ses flatteries menteuses sur Boyer, Chef d’Etat.

Dans une poésie de plus de quatre cents vers, intitulée : “ *LA TRIPLE PALME* ”, écrite en 1822, Chanlatte s’écrie :

.... Muse, prends l’essor ; et qu’au nom de Boyer,
Ton aile soit, soudain, prompte à se déployer !
Dis-nous, Muse, comment ce magistrat guerrier,
De Thémis redressant le tortueux sentier,
Et ramenant partout l’abondance et le calme,
De son char débutant tressa la triple palme !

Puis le poète décrit la mort de Christophe :

Le Nord poussa ces cris, garants d’un meilleur sort :
Enfants, Christophe expire !... Enfants, Christophe est mort !
Bientôt vous eussiez vu mères, épouses, filles,
....., renaissantes familles,
Dans un commun transport, mêlés et réunis,
..... confondre, en cette ivresse,
Leurs cœurs, leurs vœux, leur joie et leurs chants d’allégresse.
De tout tyran, tel est l’infaillible destin,
On l’encense vivant, et l’on rit à sa fin !

Voilà l’homme qu’était Chanlatte ! Le dernier vers :

On l’encense vivant, et l’on rit à sa fin !

ne fait que traduire la conduite répréhensible de l’auteur.

Auparavant, Chanlatte avait publié des cantates à la Jean-Baptiste Rousseau, des acrostiches, des épigrammes. Le 30 Décembre 1821, il écrivit l’Ode à l’Indépendance, dont la musique fût composée par Monsieur Cassian, Haitien.

Voici une strophe de cette Ode. Ce spécimen vous donnera une idée des autres. AB UNO DISCE OMNES:

L'aurore du jour radieux
Où notre valeur immortelle
S'affranchit du joug odieux,
Avec éclat se renouvelle.
Chantons, élevons jusqu'aux Cieux
Cette conquête solennelle
Qui rend la face de ces lieux
Encor plus riante et plus belle.
Doux fruit d'une mâle fierté,
Compagne de la liberté,
Je te salue, Indépendance !
Don précieux des Immortels,
De tes favoris la vaillance,
Ici, t'élève des autels !

En 1827, un terrible orage s'abat sur notre pays. Un petit navire haitien, *l'Alexandre*, disparut dans la tourmente. Juste Chanlatte compose sur ce sujet "une tirade élégiaque." Dans ses *Miscellannées*, Monsieur Liataud Ethéart, parlant de ce morceau dit : " En considérant cette pièce dans le genre descriptif, qui peut lui contester son mérite et ses belles qualités ? " C'est pour avoir émis de tels jugements complaisants qu'un écrivain étranger a malmené quelque peu Liataud Ethéard comme critique.

Voici un extrait de " l'ALEXANDRE "

.....Ce fut durant ces jours, qu'un sort épouvantable
Menaça ce pays d'une fin lamentable.
Les troupeaux, haletants, recherchaient les buissons.
En leurs grottes chassés, s'enfuyaient les poissons.
Dans les Cieux tout-à-coup un crêpe funéraire
Fait pâlir et trembler le foyer de lumière.
De leur antre échappés d'horribles ouragans
Roulent du Sud au Nord leurs affreux sifflements,
Et de l'Ouest à l'Est, promenant leurs ravages,
En vastes tourbillons, déchainent les orages.
Quel horrible spectacle épouvante mes yeux !
Ciel ! ce vaisseau s'entr'ouvre ! Entendez-vous, grands Dieux !
Ces derniers cris que pousse un civisme héroïque :
Vive le Président ! Vive la République !

Pour suppléer à l'inspiration poétique qui lui manque, Chanlatte a beau multiplier les épithètes et les apostrophes, " sa tirade élégia-

que" reste ennuyeuse, froidement médiocre. C'est un délayage (numératif sans saveur. On ne voit rien, on ne sent rien, cela ne frappe pas. La catastrophe de "l'Alexandre" a été pour l'auteur de la "Triple Palme" un thème moins heureux que ne l'a été le naufrage du "Vengeur" pour Lebrun- Pindare ! Le mauvais goût de Chanlatte était énorme. Dans la "Triple patme" il appelle Goman "le moderne Cacus" il écrit que Boyer débuta par les travaux d'Alcide etc. Et dire que les poésies de cet auteur eurent un succès éclatant à leur apparition ! HERARD DUMESLE, qui avait une certaine culture pourtant, les admire naïvement et croit que le Directeur du *Télégraphe* est doué d'un grand génie poétique. La seule poésie de Chanlatte qu'on puisse citer sans raillerie, c'est celle qu'il chanta (étant alors sous-chef de l'Etat major-général) dans une fête organisée par les Français résidant à Port-au-Prince pour célébrer la reconnaissance de l'Indépendance d'Haiti par son ancienne métropole.

EN VOICI UN COUPLET DE CETTE ODE :

Quel est ce Roi, dont la bonté
Tarit les pleurs de l'Amérique ?
Quel est ce Roi, dont l'équité
Reluit sous ce brûlant tropique ?
Veut-il sur ces bords, désormais,
Enchantant une République
Par le doux lien des bienfaits,
Tout soumettre à son sceptre unique ?
C'est Charles X qui, par sa loi
Est un Dieu pour l'Indépendance.
Que l'écho répète avec moi :
Vive Haiti ! Vive la France !

On croit que J. Chanlatte est le véritable auteur de *l'Haitiade*, poème épique imprimé à Paris en 1828 sans nom d'auteur et réimprimé en 1878 chez Durand et Pédrone Lauriel. Si cela est vrai, les éditeurs ont dû remanier l'œuvre et en effacer les fautes de goût les plus choquantes. Hérard-Dumesle, dans *Son Voyage au Nord d'Haiti* (1824) s'exprime en ces termes : " L'auteur (Juste Chanlatte) s'occupe dans ce moment d'un poème didactique intitulé : *la Haiciade* ; inspirée par le génie de la liberté, sa Muse célébrera, sur un ton digne de la grandeur du sujet la naissance des arts sous le ciel d'Haiti, et la gloire des Héros qui fondèrent la patrie. Les premiers

chants de cet important ouvrage lui présagent d'heureux succès.... Juste Chanlatte est d'ailleurs connu par une infinité de productions légères échappées pour ainsi dire de sa plume."

Hérard Dumesle qui compte parmi les poètes féconds et verbeux de l'époque (sa poésie sur la Mort de *Jonathas Granville* renferme plus de trois cents vers), Hérard Dumesle qui, dans son *Voyage au Nord d'Haiti*, s'arrête à tout instant pour chanter en vers élégiaques, compare les productions légères de J. Chanlatte " à des fleurs que ce dernier sème à pleines mains sur la route. "

VI HERARD DUMESLE. C'est qu'Hérard Dumesle, dans ses compositions poétiques, possède tous les défauts de son temps. Qu'il trousse des madrigaux à Rose-Estelle, son Egérie ; qu'il chante une complainte sur l'Egalité *proscrite à son berceau* par l'ambitieux Christophe ; qu'il dédie une Epître ou une ode à la nature ; qu'il cherche à évoquer les conciliabules nocturnes des esclaves, en 1791, sous la conduite de Boukman, on ne sent nulle part dans ces essais une inspiration personnelle, sincère. Les derniers vers de la poésie sur Jonathas Granville se laissent lire :

Le temps qui détruit tout, respectant ton tombeau,
Fera croître pour toi le laurier le plus beau.
Si la mort, comme on dit, est un affreux mystère,
L'avenir se déroule, il percera la terre !
Reçois, ô mon ami ! ce tribut de mes chants
De mes derniers adieux reconnais les accents !

VII. POMANE.— Le nom de Romane ne sera pas oublié. Il vola sur toutes les lèvres dans une imposante solennité historique. Le 11 Juillet 1825, devant le baron de Mackau, porteur de l'Ordonnance Royale, et en présence des principales autorités haitiennes, le citoyen Elie, Représentant de la commune de Port-au-Prince, entonna l'Hymne à l'*Indépendance* que composa le jeune ROMANE. Il y a dans le ton et le sentiment de cette pièce quelque chose de supérieur aux chansons et poèmes de Chanlatte. Lisez plutôt:

HYMNE A L'INDEPENDANCE

Le monde a salué tes fils,
Soleil, c'est aujourd'hui ta fête !
Vois Haiti mêler le lys
Aux palmes qui couvrent sa tête.
Partage nos transports joyeux
En ce jour de réjouissance.
La France a comblé tous les vœux :
Vive Haiti ! Vive la France !

X

Le jour de gloire a lui pour vous ;
Augustes ombres de nos Pères,
Venez célébrer avec nous
Nos destins si beaux, si prospères.
La France a scellé les efforts
De votre héroïque vaillance.
Chantez, chantez aux sombres bords ;
Vive Haiti ! Vive la France !

X

Salut, ô grand Roi des Français,
Toi qu'on vit, couronné de gloire,
Enchaîner l'hydre des forfaits
Au char ailé de la victoire !
Ton front luit d'immortalité.
Nos fils, admirant ta clémence,
Diront dans la postérité :
Vive Haiti ! Vive la France !

Romane est aussi l'auteur d'une Epître à Charles X, qui débute par ce vers large et noble :

D'Augustes souverains chaîne immense et sacrée,
O Bourbons, etc.

Puis le poète déclare que son vers est l'effroi de ces monarques qui n'allègent point le sort de leurs sujets.

Tu tonnais sous mes doigts, lyre républicaine
Qui rends des sons de mort pour l'effroi des tyrans
Et leur lances ta haine en accords foudroyants !
Mais un roi, de nos jours, digne du nom de sage,
A peine sur le trône a forcé mon hommage.

Ce Roi, c'est Charles X, qui a reconnu notre Indépendance. Le Baron de Mackau se chargea de déposer cette Epître " au pied du Trône de Sa Majesté. " L'Epître de Romane eut beaucoup de succès. Elle marque une date dans notre littérature, parce que les divinités du paganisme, fort en honneur à l'époque, s'éclipsent dans ce poème. Il est vrai que l'auteur fait délibérer les Conseils d'en haut pour décider du sort de Napoléon, qui doit céder la place aux Bourbons appelés à vivre en paix avec Haiti. L'originalité de Romane provient qu'au milieu de l'Olympe païen tonne la voix du Dieu chrétien !

Romane produisit très peu. Après avoir débuté, dans la vie littéraire, avec tant d'éclat, il rentra soudain dans une sorte de pénombre. On dit qu'il mourut, vers 1852, sous le règne de Faustin I.

VIII.— De 1830 à 1835, on écrivit beaucoup en vers. Le langage de la poésie semblait le seul convenable à l'expression de la pensée. On fit des vers à propos de tout et sur toutes sortes de sujets. Cette avalanche de productions se perd dans l'oubli comme les fleuves dans la mer.

CHAPITRE TROISIEME

La Poesie en Haiti.

L'ECOLE ROMANTIQUE

1835-1856

I.— La reconnaissance de notre Indépendance nationale (1825) par Charles X rendit plus fréquent l'échange intellectuel entre la France et notre pays. L'école romantique que Lamartine et Victor Hugo venaient de fonder avec éclat ne tarda point à exercer son influence sur notre littérature naissante. Un souffle nouveau y circule. Coriolan Ardouin, Ignace Nau et Pierre Faubert furent chez nous les premiers représentants de l'art romantique.

II CORIOLAN ARDOUIN — En 1812, au Petit Trou de Nippes, naquit Coriolan Ardouin, le plus tendre de nos élégiaques. Il fit ses études à l'Institution Granville. La vie a été pour le jeune Coriolan une source continuelle de tourments, qu'il semble accepter comme une douloureuse fatalité.

Car tu me réprovas, mon juge, ô Providence,
Car un papillon noir, le jour de ma naissance
 Posa sur mon berceau.
Si je rêve, en rêvant, j'entends des glas funèbres
 Ou les soupirs d'un mort.
Un ange ne vient point me bercer et me dire
Ces paroles du Ciel qui me feraient sourire
 Comme l'enfant qui dort.

On rapporte, que le jour de la naissance de Coriolan Ardouin un papillon noir vint se poser sur son berceau. Ce jour-là aussi sa mère perdit un enfant. Mauvais présages que tout cela, pensait-on dans l'entourage du poète. Il eut longtemps à l'avance le sentiment de sa fin précoce. A vingt ans, la mort ravissait à Coriolan Ardouin son premier-né. Quelques mois après, c'était sa compagne qui trépassait dans ses bras. Il ne résista pas à cette dernière épreuve. Il s'éteignit le 12 Juillet 1835, à l'âge de 23 ans !

La poésie de Coriolan Ardouin reflète son âme attristée. Il y a certes quelque monotonie dans ses plaintes. Quelle ardeur dans l'accent !

Emma, lorsque tous deux assis dans une yole,
Nous voguions sur les mers, mon front sur ton épaule,
Et le tien sur mon cœur, oh ! c'étaient de beaux jours !
Tu me disais, voyant courir les blanches lames,
Tandis que s'élevaient et retombaient les rames :
" Ecoutons soupirer la brise des amours ! "

II

Depuis nous avons vu s'écouler bien des choses !
Le soir a détaché du rosier bien des roses
Et cette brise, Emma, si douce sur les flots,
Je l'entends aujourd'hui pleurante et solitaire.
Ah ! si l'on peut encore entendre sous la terre :
Ecoutons soupirer la brise des tombeaux !

Cette sincérité d'émotion constitue la note nouvelle qu'ajoute Coriolan Ardouin dans la poésie haïtienne. On trouve plus de poésie vraie dans ce petit poème élégiaque que dans les productions stérilement abondantes d'un Juste Chanlatte ! Que Coriolan Ardouin relate une partie de plaisir " un barbaco, " ; qu'il chante le sommeil ingénu de la petite Alaida ; qu'il évoque la figure sereine de Pétion

rêvant aux destinées de la République, qu'il franchisse, par l'imagination, la mer des Antilles et aille guetter jusque sur les rives Africaines la silhouette des " Betjouanes, " sœurs de nos premiers Ancêtres, c'est toujours une incurable tristesse qui plane dans ses compositions. Le timbre de sa voix brisée ne change pas. Voilà pour quoi, malgré ses imitations, le mélancolique Coriolan Ardouin ne paraît pas le simple écho d'un Millevoye.

III IGNACE NAU.— Au souvenir de Coriolan Ardouin reste indissolublement lié son ami Ignace Nau. Celui-ci eut un peu plus de temps pour perfectionner son talent. L'année qui suivit la disparition du chantre éploré d'*Emma* fut celle de la fondation d'un cénacle littéraire, dont l'organe : *Le RÉPUBLICAIN* (1836) prit plus tard la dénomination de *l'Union*. C'est dans ces deux périodiques que l'on publia pour la première fois les poésies posthumes de Coriolan Ardouin. Émile Nau (frère d'Ignace) édita quelques-unes sous le titre : " RELIQUAIRE D'UN POÈTE HAÏTIEN.

Quant à Ignace Nau, le plus célèbre des rédacteurs de *l'Union*, il y fit paraître la plupart de ses compositions poétiques. La Revue des Colonies en reproduisit un certain nombre. Il ne se confina pas, comme son devancier, dans la poésie purement intime. Il promena son regard sur le monde extérieur. Sa vie s'écoula sans bruit. Né à Port-au-Prince, en 1813, il fit ses études au Lycée Pétion. En 1836, il se décida à visiter la France. A peine avait-il quitté le sol natal qu'il fut pris de nostalgie. Il écrivit alors ces vers datés des Basses-Pyrénées :

....Et me voilà jeté, moi, triste passager,
Sans amours, sans amis, sur un sol étranger,
Attendant du retour l'heure lente et tardive.
Ce ciel est trop désert, ce soleil sans rayon,
Ces champs, de mon pays, là-bas, sous l'horizon,
N'ont point la nature si vive.

Il est certain qu'il ne resta que quelques mois en France. Les vers plus haut cités ne révèlent aucun talent. Attendons : il s'épanouira avec charme dans le sonnet *Marie à la belle de nuit* et dans *le Tchil et l'orage*.

O ma belle de nuit, ferme, ferme ta robe,
Car la lune est bien pâle à l'horizon du soir ;
Retiens les doux parfums de ton pur encensoir ;
Le matin est éclos sous les regards de l'aube !

Le rayon du soleil est pour toi trop brûlant.
Humble fleur, cache-toi sous l'épaisse ramée,
Jusqu'à ce que la nuit et sa brise embaumée
Ramènent dans le ciel le timide croissant.

Alors tu reprendras ta pourpre nuancée,
Tu reverras briller entre tous tes amants
La mouche voyageuse aux yeux de diamants.

Quels baisers, quels soupirs, heureuse fiancée !
Lorsqu'en ton lit d'amour tes charmes disputés
Rassembleront, ce soir, l'essain des voluptés !

Il y a encore plus de sentiment dans le *Tchit et l'orage*.

Voici, voici l'orage,
Là-bas dans le nuage,
Voici le vent, le vent
Tourbillonnant au champ
Et disant au feuillage :
" Repliez votre ombrage. "
Au lac, à ses bambous :
" Roulez. agitez-vous "
Au parfum, ses délices :
" Refermez vos calices. "
Au palmier haut dans l'air :
" Gardez-vous de l'éclair ! "

Et toujours remontant, il dit à l'hirondelle :
" Remontez avec moi, remontez sur votre aile. "

X

Pauvre tchit égaré, chétif oiseau des champs,
Le mont a disparu sous les rideaux de pluie.
Hâte-toi, cher oiseau ; viens t'abriter du temps ;
Déjà l'eau du lac est ternie.

Sylphe gentil de l'air par l'orage chassé,
Ce soir tu resteras dans mon humble chaumine.
Car ton nid est mouillé, car l'onde a passé
Sur les hauteurs de la colline.

Pourquoi t'inquiéter quand nos regards parfois
Errent avec amour sur l'or de ton plumage ?
Et l'homme, qu'a-t-il donc dans le son de sa voix,
Qui te rend timide et sauvage ?

Ils siffleront, les vents ; le troupeau mugira ;
Des dalles de granit tomberont des cascades,
Et malgré tout ce bruit, ta voix y mêlera
Ses aériennes-ballades !

Poète par sa sensibilité exquise et par la vicacité de son imagination, Ignace Nau fut loin d'être un artiste. Jamais il ne fut maître des procédés techniques du vers. Peut-être se livra-t-il un peu trop à sa facilité naturelle. D'où ces amphibologies de style et ce caractère d'improvisation qui entachent ses meilleures compositions. Les deux poésies que je viens de citer sont ce qu'il y a de plus parfait dans son œuvre. Nous avons dit qu'il puisait parfois son inspiration dans la nature ambiante. Voici un morceau qui l'atteste : LE LAC.

Le lac brillait encore d'un reflet de lumière.
La surface immobile était unie et claire.
L'œil voyait jusqu'au fond des flots bleus et dorés
Monter sous le rayon les sables colorés.
Et le soleil mourant derrière le bois sombre
Projetait sur la rive une dentelle d'ombre.
Elle fut s'accouder sur l'angle d'un rocher,
Et baissant tristement les yeux vers le rivage,
Porta son mouchoir blanc à son pâle visage,
Puis joignant ses deux mains : " vous êtes beau
Comme le pur souris de l'enfance au berceau,
Vous êtes couronné de fleurs etc.

Evidemment, c'est une imitation de Lamartine ! Voici une autre pièce où l'auteur montre son âme entière et atteint même à la haute poésie ! Nau vient de perdre son épouse. Il médite sur la mort et la destinée. De son cœur meurtri, piétiné par la douleur sortent des accents étrangement pénétrants. C'est de la poésie humaine et vraie.

MEDITATION OU PENSÉES DU SOIR.

O Sépulcre ! O tombeau ! sacré dépositaire
Du seul bien précieux que j'avais sur la terre,
Tu la tiens maintenant, là, morte sous mes pas,
Comme je la tenais vivante dans mes bras !

Mais plus jaloux que moi, tu l'étreins à toute heure
Et la caches au fond de ta noire demeure.
Nul œil humain ne peut sonder ta profondeur :
Les soupirs, les sanglots et les plaintes du cœur

X

Se brisent à ton marbre.....
.....

Ah ! s'il est vrai, mon Dieu, que l'amour soit céleste,
Que ce soit des vertus la plus forte qui reste
A l'homme, et dont l'esprit le ramène ici-bas
Des sentiers corrompus où s'égarèrent ses pas,

S'il est un doux rayon de votre pure essence
Que l'espace, le temps, le corps ou la distance
.....

Que rien ne peut éteindre, absorber ou ternir,
Pourquoi la tombe est-elle à ma voix impassible ?

Et sa chère dépouille à mes pleurs insensible ?
Elle, dont le cœur hier repondait à mon cœur
Qu'un baiser emplissait d'extase et de bonheur !
Va, tu ris, n'est-ce pas ? à voir mon front si pâle !

Tu nargues ma douleur, ô tombe, ma rivale,
Mais elle cessera, ton exaltation !
Et quand luira le jour de résurrection
Alors tu gémiras, tu crieras comme moi.

Tu crieras vers la mort, ta force et ta puissance :
Mais ces cris se perdront dans cette chute immense
De mondes, de soleils brisés dans leur essor,
Vaste bûcher où Christ abîmera la mort !

La seule humanité sera donc éternelle.
Ah ! je la reprendrai plus candide et plus belle,
Et je reposerai mon front sur ses genoux,
Et de son trône d'or Dieu veillera sur nous.

Va, pauvre femme, à peine en ce monde venue,
Etoile d'une nuit, éteinte et disparue !
Va, dans les champs du ciel il n'est qu'un seul été,
Qu'un jour, qu'une heure seule, et c'est l'éternité !!!

Rien n'est véritablement beau qui ne porte la marque définitive de l'Art. D'où vient que ce morceau fourmillant d'incorrections touche profondément le lecteur ? C'est que la sensibilité s'y trouve portée à un haut degré. Quand on atteint un tel sommet d'émotion, on peut passer à fond de train sur toutes les règles de prosodie. Parce qu'il y a quelque chose en ce monde qui est supérieur à l'art, c'est la vie. Il fait bon de le dire, pour qu'on mette dans l'art le plus de vie possible.

Les *Orientales d'Hugo* et les *Médiations poétiques*, de Lamartine, furent les bréviaires d'Ignace Nau. Il est certain qu'il s'est aussi inspiré de poètes moindres. Par exemple ce vers de Nau, si vanté par nos lettrés :

C'est un bonheur déjà de rêver au bonheur, n'est qu'une réminiscence de Fontanes qui a dit quelque part :

LE RÊVE DU BONHEUR EST UN BONHEUR RÉEL.

Ignace Nau est mort en 1845.

IV Pierre FAUBERT, né Aux Cayes en 1806, mort à Paris en 1868, sans s'élever à la hauteur de son prédécesseur Ignace Nau, tient bon rang à son côté. L'éducation classique qu'il reçut en France fut fort distinguée pour l'époque. De 1837 à 1842, il dirigea le Lycée de Port-au-Prince où il fit représenter par ses élèves son drame : OGE ET CHAVANNES. C'est en ce temps que remonte la composition de ses premiers vers. Quand son drame parut sous forme de livre, en 1856, il mit à la suite quelques-unes de ses poésies. Faubert n'a pas beaucoup de personnalité dans l'inspiration. Par contre ses poésies sont correctement, élégamment écrites.

La NEGRESSE contient de beaux passages.

Je suis fier de le dire, ô négresse, je t'aime !
Et ta noire couleur me plait. Sais-tu pourquoi ?
C'est que, nobles vertus, chaste cœur, beauté même,
Tout ce qui charme enfin, le ciel l'a mis en toi.

— Je t'étonne ? Eh bien ! donc, écoute, rare femme :
Qu'est-ce que la vertu, sinon le dévouement ?
Et la beauté sinon le doux reflet de l'âme
Qui, radieux et pur, sur nos traits se répand ?

Or, d'une absurde erreur innocente victime,
Mire-toi dans cette onde aux feux naissants du jour
Et vois comme tes yeux sont beaux du don sublime,
Source de dévouement, et que l'on nomme amour !

Le morceau intitulé : AUX HAITIENS, procède d'un sentiment noble. De plus, cette pièce est d'une bonne tenue de style.

Oh ! par tous ces guerriers qui, pères magnanimes,
Ont tout souffert pour leurs enfants
Par tant de sang versé, tant de nobles victimes,
Haitiens, serrez vos rangs !

.....
.....
Union ! mot bien vieux, frères, mais mot sublime :
Ah ! qu'il pénètre chaque cœur !
Dieu même nous le dit, Dieu qui dans l'homme estime
L'âme seule et non la couleur.

Pétion Faubert, un des négociateurs du Concordat conclu en 1860 entre Haïti et le Saint Siège, fut un lettré délicat et, somme toute, un poète aimable.

OGÉ LONGUEFOSSE.—Il faut mentionner, pour clore la série des poètes de cette époque, le nom d'Ogé Longuefosse. Quoique son vers soit bien déclamatoire, l'auteur trouve par instants le trait qui luit et frappe. Son inexpérience de la forme se rachète par un patriotisme exalté. Il rendit un hommage ému à notre Dessalines à un moment où il était de mode de faire l'oubli autour du magnanime Libérateur.

OGÉ LONGUEFOSSE s'écrie à ce sujet :

Pourquoi sur ton astre voilé
Un sombre reflet de vengeance ?

Mais, lui, poète, il veut rendre justice à l'homme farouche, superbe, qui nous donna l'Indépendance. Ce dernier eut le tort d'après lui de sacrifier la forme républicaine pour l'Empire. Longuefosse confond la liberté avec la République. S'adressant à l'Empereur :

Qui releva ton front rampant dans la poussière ?
Qui dit : Sois et tu fus ?... C'était la liberté !...
Tu voulus étouffer sa céleste lumière,
Et la foudre t'a dévoré !

Le poète demande une statue pour le fondateur de notre Indépendance.

Le peuple sur l'airain sait graver sa douleur,
dit-il dans un beau vers.

CHAPITRE QUATRIEME

La Poesie en Haiti.

L'ECOLE ROMANTIQUE (suite)

(1860 -1876)

Après la publication du recueil de Pierre Faubert (1856), il faut franchir l'intervalle de dix années avant de rencontrer quelques noms dignes d'être cités. Encore que la période qui s'écoule de 1860 à 1876 n'ait produit aucune œuvre vraiment forte, elle est intéressante par la distinction avec laquelle Charles Séguy-Villevalleix, Abel Elie et Ducas Hippolyte continuèrent les traditions romantiques

En 1866, Charles Séguy Villevalleix (né à Port-au-Prince, en 1835), lettré de marque, mit au jour les *Primevères*. L'auteur avait alors 31 ans. Il essaya de rendre, dans les modulations capricieuses de ses vers, des aspirations vaporeuses et des rêves intimes. Ce poète a " le moi " complexe et façonné. Les souvenirs classiques planent sur toute son œuvre.

La Perle disait un jour à l'humble Goutelette :

" Je te plains de rester perdue au sein des fleurs,

" Vois les mille clartés que ma Splendeur reflète !

" Tu te caches, *ma chère*, ainsi que font les pleurs.

III

" Ne vous vantez pas trop, madame la replète,

" Fit l'autre. L'arc-en-ciel me prête ses couleurs.

" Sur moi, jadis, Rubens composait sa palette,

" Et je vaux mieux que vous connaissant les douleurs.

III

" Pauvrette, un seul rayon suffirait pour te boire,

" Tandis que l'on me voit bïller parmi la moire

" Sur un col délicat aussi blanc que le lis."

III

— Oui, ce sort, j'en conviens, est bien digne d'envie
Rappelez-vous pourtant votre première vie,
Alors que vous n'aviez qu'une *huitre* pour logis.

Ne dirait-on pas que l'âme de Lafontaine voltige sur ce sonnet ? *L'Amour* et la *Goutte d'eau* s'inspire encore plus directement du divin fabuliste. Ecoutez-en la donnée. La *Goutte d'eau* pleurait un jour de n'être pas perle dans l'Océan ou astre dans une constellation. *L'Amour* qui jouait près d'une cascade la saisit en bulle à l'aide d'un roseau et la souffle.

“ Oh ! voyez, disait-elle en se gonflant d'orgueil,
“ Voyez, je vais des cieux enfin toucher le seuil !
“ Comme un monde, je roule et lance la lumière.”

Ainsi s'extasiait la bulle aux reflets d'or,
Quand soudain un rameau l'arrête en son essor,
Et la pauvre, hélas ! se disperse en poussière.

Ces deux petits poèmes, gentiment écrits, donnent une idée du tour d'esprit de Monsieur Villevaix. Il aime l'allégorie. Il se délecte à rimer des historiettes frivoles comme *l'Ours* et *l'autographe*, le *Figuier maudit*, le *Pèlerin* et les *Cigales*. Tout serait au mieux si ces récits étaient rendus en une forme plus personnelle. Cette observation, s'applique à tout le recueil. En parcourant les *Primevères*, on s'arrête brusquement au milieu de sa lecture pour s'interroger. On se demande : “ Mais où ai-je lu telle ou telle donnée, tel ou tel vers ? ” On bat le rappel de ses souvenirs. L'inspiration de l'auteur des *Primevères* est factice, ou livresque, si vous voulez. Notez que cette considération ne diminue en rien le mérite du livre. Un auteur est libre de s'inspirer d'un autre auteur. Les classiques français sont-ils moins goûtés parce qu'ils ont pris la matière de leurs œuvres chez les Grecs ou les Romains, les Espagnols ou les Italiens ? Charles Villevaix, a puisé l'idée de son poème *l'Orgie de Nérons* dans Tacite et Suétone. Il use d'un droit que nul ne saurait lui méconnaître. Quand on n'invente pas ses sujets, il faut plus de nouveauté hardie dans la forme et dans le rythme. La voix formée de notes connues doit, se faire un timbre distinct par d'expressives sonorités. Il est à remarquer que le recueil des *Primevères* n'a rien d'haitien ou qui rappelle même de loin le souvenir de la patrie, si ce n'est ces quatre vers :

Ma muse a savouré l'odeur de tes feuillages,
Ile aux vertes forêts, fille aimable des flots ;
Elle a mis à son col tes plus beaux coquillages :
A toi ces vers d'un jour sous ton soleil éclos.

On a beau chercher au col de la *Muse* du poète les *coquillages* nationaux, on ne les voit pas. Enfin !.. Si cela plaît au poète de le croire.....

Le sonnet à *Louise Ardour*, qui semble jailli d'un jet du cœur de ce poète est un assez beau sonnet, peut-être la meilleure production de l'auteur, certainement celle où il montre le plus d'envoïée lyrique.

O toi qui, dès l'aurore, au sein des hautes herbes,
T'en vas, le cœur joyeux et les cheveux au vent,
Arracher maintes fleurs que les frêlons acerbes,
Avec leurs cris, leurs dards, te font lâcher souvent

Dis-moi, lorsque ton front se courbe sous les gerbes
Et que, tout essoufflée, à mes pieds, jeune enfant,
Tu jettes les muguetts mêlés aux lis superbes
Où la rosée en pleurs tremble, pur diamant,

N'as-tu pas, quand ton doigt saisit le libellule
Ou que ton souffle pur arrondit une bulle,
Songé que notre vie est semblable à tes jeux ?

L'idéal est forçat. Le Mal partout se pose,
Larme dans la pervenche, aiguillon sous la rose,
L'amour un instant brille et retombe des cieus !

Si nous citons maintenant quelque stances du poème ; *Le Barn*, on aura une idée parfaite du talent de Monsieur Villevalaix.

C'était l'heure où midi de l'agame qui rôde
Fait reluire au soleil l'écaille d'émeraude,
Où le ramier plaintif, fuyant les feux du jour,
Cherche un réduit secret aux bords rians de l'onde
Et, dans les bois touffus, où la fraîcheur abonde,
Fait entendre son chant d'amour

Dora prit le sentier que la liane encombre,
Et, rêveuse, elle vient des manguiers chercher l'ombre.
Le gazon à la vierge offrait son lit de fleurs ;

Sur les cailloux d'argent, avec une voix douce,
La source bouillonnait sous le dôme de mousse,
Sous le dôme où coulent ses pleurs.

.....
.....

III

Craintive, elle a déjà, dans l'onde qui se moire,
Presqu'à demi trempé ses petits pieds d'ivoire.
Mais soudain, reflatée au pur cristal de l'eau,
Elle voit s'allonger sa hanche qui se cambre,
Et, rouge, d'un seul bond, la fille aux cheveux d'ambre
Efface le riant tableau.....

Et le morceau continue sur ce ton... Monsieur Villevaleix n'a pas beaucoup de lyrisme. C'est le rythme qui scande chez lui les pulsations du cœur. Dans notre pays, nos plus fins connaisseurs parlent avec béatitude de la "science impeccable" du vers de Monsieur Villevaleix. A la vérité, l'ouvrage ne manque pas de tenue. Qu'on fasse passer ce recueil pour le dernier mot de l'art, voilà ce qu'on ne peut admettre. On y trouve à tout bout de champ des inversions gauches, des tournures douteuses ou des vers rocailleux. Par exemple ce vers: C'était l'heure où midi de l'agame qui rôde, ou ceci: Lorsqu'Avril, aux jardins versant de sa corbeille,

Les fleurs et les nectars... .. (Primevères page 13)

Et ailleurs :

La rose épanouie aux rayons de l'été
Moins qu'elle a de fraîcheur et de naïveté

Ou encore:

Ne fouillez point de l'œil l'insensible poussière
Où celle qui pour vous fut comme une autre mère...

N'allez pas croire que j'attache la moindre importance à ces choses. C'est péché véniel, tous les auteurs laissent échapper de pareilles erreurs. C'est pourquoi on doit revoir son œuvre et la parfaire dans des éditions successives. L'homme qui écrit n'a pas toujours conscience de ce qu'il écrit. Il est comme un malade qui ne se sent pas, dit Voltaire. Quand on possède auprès de soi un Aristarque, il vous signale les fautes de langage qu'on efface d'un trait de plume. Chateaubriand, le plus grand écrivain du XIXème. siècle, ne sou-

mettait-il pas ses écrits à Joubert, à Fontanes et à d'autres amis lettrés ? Il faut plutôt constater comme les "*Primevères*" ont vieilli au point de vue de l'écriture ! La langue des *Primevères* n'est plus dans le goût littéraire actuel. Elle n'est pas même tout à fait de son temps.

Quand vibre au loin l'airain religieux du soir....
L'amère vallée.....le liquide miroir.....
Il se baigne des pleurs de la fille du jour.....
Le liquide cristal.....L'éther immatériel

A l'époque on n'employait guère pareille phraséologie. Tout compte fait, Mr. Charles Villevaleix n'avait pas à regretter d'avoir publié ses *Primevères*. Si ses chants ne forment pas un orchestre sonore, c'est du moins "de la bonne musique de salon."

II Abel ELIE (1841—1876) et Ducas HIPPOLITE disputèrent à Charles Villevaleix la faveur du public lettré. Le premier se proposait de réunir en un recueil qu'il eût intitulé : *Premiers accords*, les poésies qu'il avait fait paraître dans les journaux. La mort ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Quelques-unes de ses compositions parvenues jusqu'à nous : *Premières pensées*, *La Statue Grecque*, *la Naiade Zimblis* conservent encore la flamme de sa jeune âme.

III Ducas HIPPOLITE, né en 1842, mort en 1868, était un esprit cultivé et charmant. Il produisit des chroniques, des conférences d'un style agréable. Sa composition poétique la plus connue est une fable lestement contée : *Quatre escalins*.

Laisa Perrodon, marchande *détailleuse*,
Avait un perroquet gentil,
Facile, d'une humeur joyeuse,
Et surtout d'un discret habil.
Jacot avait appris mille galantes choses :
Il savait bien chanter
Et comparer les fillettes aux roses.....

.....
Dès qu'un acheteur arrivait
L'oiseau criait : " Maitresse !"
Mais Jacot, peu ferré sur les transactions,
N'allait jamais plus loin.....
.....

Il entendait souvent dire: “ Quatre escalins ! ”,
D’abord à sa maitresse, ensuite à deux voisins,
Enfin à plus d’une pratique
Qui se désaltérait parfois à la boutique.....
“ C’est donc une formule ! ” imagina Jacot :
“ Pour vendre, désormais, je placerais mon mot ! ”

Il arriva qu’un jour un certain groom, qui n’était pas fort honnête homme, se présenta pour acheter du vin de Malaga à la boutique de Laisa Ferrodon. Jacot, prêtant l’oreil, entendit *malaga*. Au lieu d’appeler “ Maitresse ! ” Jacot répondit à l’acheteur : “ Quatre escalins ! ” Survint opinément Laisa, qui, furieuse du peu d’importance que donna Jacot à son vin de Malaga, faillit tuer l’oiseau d’un coup de poing etc. etc.

Ducas HIPPOLITE publia des chansons pleines de verve ou de mélancolie. Dans une de ses lettres, le poète parlant de lui-même, dit ceci : “ Ma poésie à moi, c’est la poésie des pleurs, parce que je suis malheureux ; c’est la poésie des souvenirs, parce que je fus heureux un temps ; c’est la poésie de l’amour, parce que j’ai vingt ans.”

Monsieur Frédéric Marcelin, son intime ami, lui consacra un joli volume : Ducas HIPPOLITE. Son Epoque et son Oeuvre. C’est ainsi qu’on peut lire dans ce livre les compositions poétiques ou autres de ce charmant esprit, enlevé par la mort à l’âge de 26 ans. Le pays traversait alors (1868) une épouvantable crise. Les passions politiques se donnaient libre carrière. On s’entre-déchirait dans le nord, et dans le sud de l’Ile. Le siflement des balles interrompit la cantilène des poètes. Dès 1872, quand la paix commença à faire sentir sa bienfaisante influence, quelques fervents de la Muse se sont mis à soupirer leurs chants. James Gardère, Fénélon Duplessis et le doux lakiste Aurèle Chevry modulèrent en des vers fluides leurs tristesses ou leurs espérances trompées. Le sonnet : *A un enfant*, d’Aurele Chevry (1851 1879) est gracieux.

Aime ton âge, enfant, et mets-y tout ton cœur,
Tu lui dois ta gaieté, les baisers de ta mère,
Et puis ces rêves d’or qui, d’une aile légère,
Sur ton front jusqu’au jour déposent leur fraîcheur.

Comme le jeune oiseau qui, sentant son bonheur,
Bat de l’aile aux rayons où perce la lumière,

Ouvre ton âme aussi; ouvre-la, pure et claire,
Au beau ciel, à l'heure où le bouton se fait fleur.

Hate-toi d'en jouir : la vie a son aurore
Qui sur ta tête blonde aime à se voir éclore ;
Mais, hélas ! ici-bas, tout matin mène au soir.

Les brises, les parfums qui nous livrent leur baume
S'éteindront, cet hiver, sous un ciel sombre, noir,
Et l'enfant aux yeux bleus doit demain se faire homme.

(1873)

Nous finirons ce chapitre par la citation de quelques épigrammes du général Alibée Féry qui, en 1876, publia sous le titre d'Essais *littéraires* ses poésies et autres compositions. Alibée Féry, quoiqu'il fût d'une instruction quelconque, avait une qualité d'esprit plutôt rare chez l'Haitien : l'humour ! Aussi écrivit-il des épigrammes pleines de sel. Après la chute de Geffrard (1868) une polémique s'engagea entre les partisans du Concordat signé en 1860 avec le Saint-Siège et les adversaires de ce traité. Monseigneur Guilloux prit la défense de cette convention. A. Féry lui décocha cette épigramme :

LES DEUX ENCLOS

César ne doit au Christ rien soustraire à la vigne,
Dit notre bon prélat, plus absolu qu'un Czar.
D'accord ; mais ce gardien d'un végétal insigne
Doit il parfois glaner dans le champ de César ?

EN VOICI UNE AUTRE :

Pierre, ignorant bibliomane,
Discourant comme eut fait un âne,
Disait en cercle : En vérité,
J'aime fort la société
Des hommes de capacité
Qu'ils soient Anglais, Français ou nôtres !
C'est là tout mon bonheur,

D'honneur !

— Pierre, c'est là votre bonheur,
Mais ce n'est pas celui des autres !

CHAPITRE CINQUIÈME

La Poesie en Haiti.

L'ÉCOLE ROMANTIQUE (suite)

1876—1915.

LES CONTEMPORAINS

I. — Oswald DURAND. — L'œuvre d'Oswald Durand se compose des *Rires et Pleurs* et d'une plaquette: *Quatre nouveaux poèmes*. Il laisse quelques ouvrages posthumes encore inédits (1). La marque caractéristique de son talent consiste dans la couleur locale de ses compositions. Tandis qu'autour de lui on se plaisait à imiter péniblement les poètes d'Outre-Mer, il se délecta, lui, à noter les décors qu'il avait sous les yeux et à reproduire dans quelques morceaux les traits topiques de l'esprit haitien. C'est un élève de la nature, qui s'est mis à chanter son mal et à raconter en vers les épisodes de sa vie sentimentale. Il s'est trouvé que cet homme, en disant ses secrets intimes, a rencontré des accents qui vont au cœur. Telle pièce d'Oswald Durand, au lieu de peindre la femme en soi, représente une personne déterminée, la créole, "une brune fille de nos grèves". Jusqu'ici l'idylle charmante et savoureuse: "*Idalina*" reste la meilleure production poétique du cerveau haitien. Nous aurions bien voulu ne pas citer cette pièce très connue et si

(1) Oswald né au Cap-Haitien, en Septembre 1840. Fit en sa ville natale ses premières études. Au sortir de l'école primaire, il exerça la profession de ferblantier, tout en continuant lui-même son éducation par des lectures variées et par la contemplation des choses. Il publia dans *l'Avvenir*, dont Delorme fut le rédacteur en chef, ses premiers vers. La plupart de ses compositions poétiques ont été réunies en deux forts volumes: les *Rires et Pleurs* (1896.) Creté, Imp. Corbeil.)

Oswald Durand, sous la présidence de Salomon, fut élu député du peuple. Plus tard il occupa l'emploi de Rédacteur des *Actes Officiels* du Gouvernement. Les Chambres lui votèrent, en Septembre 1905, une rente viagère de 150 dollars par mois en recompense des services rendus aux *Lettres haitiennes*. Lorsqu'il mourut en Avril 1906, le Docteur Louis Joseph Janvier fit son Oraison funèbre dans un langage élégant et fleuri.

goûtée de tous ceux qui aiment les sentiments tendres et rêveurs. Nous sommes obligé de le faire, puisqu'en ce morceau se résume tout l'art d'Oswald Durand. Ce n'est qu'après bien des ébauches que l'auteur des Rires et Pleurs parvint à cette forme plastique et admirable qui donne tant de relief à sa pensée.

I D A L I N A

Sur le rivage où la brise
Tord et brise
Les rameaux des raisiniers,
Où les merles font bruire
De leur rire
L'éventail des lataniers,

II

Je m'en allais, triste et sombre
Cherchant l'ombre
Propice aux amants jaloux ;
Ecoutant la blanche lame
Qui se pâme
En mourant sur les cailloux.

II

Je me disais, la pensée
Oppressée :
" Quoi ! devant moi, nulle enfant,
" Pour m'accueillir, n'est venue
" Ingénue
" M'offrir son front triomphant ! "

II

Je regrettais en mon âme
Cette flamme
Qui me brûle vainement,
Et désirais que ma lèvre
Pour sa fièvre,
Trouvât un doux aliment !

II

Mais tout à coup, sur la rive,
Elle arrive
La gentille Idalina,

La brume fille des grèves
Qu'en mes rêves
Le ciel souvent amena....

II

Sa légère chevelure
A l'allure
De nos joyeux champs de riz,
Quand ses boucles, sous la brise
Qui les frise,
Bondissent en petits plis....

II

Le vent, entr'ouvrant sa robe
Montre un globe
Double ; —telles l'œil peut voir
Deux sapotes veloutées,
Surmontées
De deux grains de raison noir.

II

Sa lèvre qu'un dieu décore
Est encore
Bien plus brune que sa peau.
Car de notre caimite
Elle imite
Le violet pur et beau.

J'étais caché sous les branches.
Ses dents blanches
Mordaient le raisin des mers.
Elle restait, l'ingénue,
Jambe nue,
Jouant dans les flots amers

Sur le rivage où la brise
Tord et brise
Les rameaux des raisiniers
Où les merles font bruire
De leur rire
L'évertail des latiniers.

Lorsque la première étoile
Vint, sans voile,
Briller dans le vaste azur,
Et que la nuit souveraine,
Sur la plaine
Déploya son crêpe obscur ;

Quand la cloche aux sons funèbres
Aux ténèbres,
Jeta le triste angelus
Que la brise, sur son aile,
Prend et mêle
Au bruit des bois chevelus,

Ma morchalante griffonne
Abandonne
Ecume blanche et cailloux,
Et voit, tournant sa tête
Inquiète
Mes yeux sur ses yeux si doux ..

Alors avec un sourire,
Sans rien dire,
—Les amoureux sont des sourds!—
Cet ange m'embrase l'âme
De la flamme
De son regard de velours ...

Et toujours à la même heure
Elle effleure
Le sable de son pied nu
Regardant, toute pensive,
Vers la rive,
Attendant son inconnu....

Sur le rivage où la brise
Tord et brise etc. etc.

Heureux, heureux Oswald d'avoir pu traduire avec bonheur son émotion dans ce morceau où flotte quelque chose de vaguement idéaliste. C'est l'amour sensuel avec ses transports et ses fièvres qui vibre d'ordinaire dans les *Rires et Pleurs* : Le soleil de feu qui coule dans nos veine développe les passions ardentes ! Par là encore Oswald Durand reste un notateur exact de notre sensibilité. Avez-

vous lu les trois sonnets intitulés : *Amour et débine*? Comme on y entend courir le souffle et le mouvement de la parole! N'est ce pas la voix trainante et saccadée du vieux barde qui monte dans ces sonnets? L'aventure qu'il nous conte n'a pas été imaginée. Elle est prise dans la vie réelle. C'est une poésie de circonstances. On oubliera sans doute les Odes d'Oswald, (l'haleine du poète est courte et sa veine tôt épuisée) et la plupart de ses poèmes à intentions élevées ou morales. Les piécettes où il a déposé le gracieux témoignage de son insouciance coutumière, de sa gaiété et de sa dépravation plairont longtemps. Ces piécettes plairont, parce que toutes recherches en sont bannies et qu'elles expriment l'homme, tout l'homme. La poésie intitulée : *Turgeau* sent son Oswald à plus d'une lieue. Elle n'est pas parfaite de forme.... Qu'importe? Oswald, le samba, y est vivant!

Tandis que la pomme-cannelle
Mûrit dans les halliers touffus,
Parfumant la verte tonnelle
Pleine de murmures confus,
Prenons la route montueuse
Où vont les femmes par essaims.
Après, dans la vallée ombreuse,
Turgeau nous offre ses bassins.

Allons donc, calvacade!
Courons, couples joyeux,
Sous la flexible arcade
Où chante la cascade
Et la noire aux doux yeux....

III

Dans le lit du ruisseau limpide
Le chant des galets entraînés
Se mêle, en leur course rapide
Aux refrains que vous égrenez ;
Vous ôterez robe geôlière
Enfermant les seins et le col
Pour que, sortant de la volière,
Les beaux oiseaux prennent le vol!

Arrivons, calvacade!
Entrons, couples joyeux etc. etc.

Le samba pour vous improvise,
Ecoutez le barde des monts !
Ce sont vos beaux yeux noirs qu'il vise,
Ces beaux yeux noirs que nous aimons :
" Z'yeux ou clairé passé chandelle, (1)
" Douvant z'yeux ou, difé cé dio.
" Mais l'amour yo cé zétincelle,
" Cou. yo aimé, yo dit adio. "

Formons donc, calvacade,
Quelques couples joyeux
Pour danser sous l'arcade
Où chantent la cascade
Et la noire aux doux yeux.

Le même thème a été repris dans " Le Vaudoux, morceau encore plus joli et plus expressif que le précédent. On y trouvera, comme toujours, beaucoup de lasciveté et de " gaillardise. " Eh quoi ! doit-on être si prude quand il s'agit de l'Art ? A l'exclusion de l'obscénité, ne purifie-t-il pas tout ce qu'il touche ?

LE VAUDOUX

Non loin, dans la verte campagne
Où fleurit l'élégant dattier,
Un homme, qu'un chien accompagne,
Suit les méandres d'un sentier.
Parfois, dans l'épaisse ramure,
Il écoute le doux murmure
Sortant de quelques nids cachés !
Ou bien, à la voûte éthérée,
Pour suivre une nue égarée,
Il tient ses regards attachés.

La brise arrivant toute pleine
Du parfum des tchatchas en fleurs !

(1) Traduction des vers créoles ci-dessus :

Vos yeux éclairent plus que chandelles.
Devant vos yeux, le feu c'est de l'eau.
Mais leur amour, c'est l'étincelle.
Sitôt qu'ils aiment, ils disent adieu.

Vient lui souffler à chaque haleine
Le bruit de leurs pois querelleurs ;
Le campêche, avec nonchalance,
Livre au zéphyr, qui les balance,
Ses jaunes panaches dormants ;
La pomme-liane flottante
Se tord pour former une tente,
Au sommet des verts cachimants.

Ce bruit agaçant son oreille
C'est bien l'élégant charpentier (1)
A la robe jaune et vermeille,
Qui becquète le cocotier ;
Au haut d'un pied de sapotille
C'est le pipiri qui sautille (2)
A côté du tchit étourdi,
Tandis que notre Philomèle
A leur refrain moqueur se mêle,
Et dit sa gamme en plein midi.

Pour s'orienter il écoute
Le doux bruit d'un tambour lointain,
Puis, tranquille, reprend sa route
D'un pied léger et plus certain.
Il va voir danser la négresse,
Oùir ses champs pleins d'allégresse.
A l'ombre du tamarinier,
Il va voir sa noire prunelle
Etinceler sous la tonnelle
Recouverte de latanier.

Voici le terrain circulaire
Ratissé bien soigneusement
Où la griffonne, pour nous plaire,
Met le foulard au pli charmant.
Zoune est en rond, et ses épaules
S'agitent au son des paroles

(1) Nom vulgaire d'un pivert des Antilles.

(2) Pipiri ou titiri, nom vulgaire du tyranneau, oiseau des Antilles ; tchit, nom d'un petit oiseau. Ces deux noms sont donnés par onomatopée.

Qu'accompagne le long tambour.
Voyez la danseuse aux dents blanches,
Comme elle fait bondir ses hanches !
Elle a sa loi, — c'est un beau jour ! (1)

Brillante, en sa danse expressive,
Elle embrasse son cavalier,
Lui passe au cou, folle et lascive,
Ses bras en forme de collier.
Oh ! quelle ivresse ! Les couleuvres
Sont moins souples en leurs manœuvres
Que Zoune en ses doux mouvements !
Et l'on se presse, on se chiffonne
Pour danser avec la griffonne,
La griffonne aux gestes charmants.

On a dû le remarquer : Oswald parle une langue savoureuse et fraîche. Ses tournures, ses expressions sont empruntées à notre terroir même. Elles sont cueillies sur les lèvres de notre peuple. Par exemple le poète regarde une jolie paysanne qui relève sa jupe pour traverser une de nos limpides rivières, Il admire les jambes et les pieds cambrés de la femme et s'écrie : " O la belle personne. " Puis il dit :

" Je me carrais d'un air vainqueur ! "

Il vous parle de ces bananiers " Dont le tronc sous le poids du régime s'incline ". Quand il vous peint un paysage, nous le voyons se dresser devant nous et nous en respirons l'atmosphère. Il aperçoit les choses avec les yeux d'un créole, et son rythme a la langueur et la nonchalance d'un homme de chez nous. Notre âme indolente et capricieuse, les couleurs riantes de notre terre natale arrivent à se refléter plus ou moins dans ses rimes.

Ainsi par le choix d'expressions locales, il donne plus de relief et de couleur à notre poésie. Lisez maintenant le *Fils du noir* dont le dernier vers du dernier tercet est si bien frappé qu'on ne peut l'oublier quand on l'a lu.

(1) Loi ou ange, esprit dont se dit possédé celui qui danse le vaudoux
Ces lois ou anges s'appellent papa Pierre, papa Legba, papa Ogoun, etc.
etc.

LE FILS DU NOIR.

Je ne puis plus aimer. Le souffle d'une femme
Ne fera plus frémir mon cœur maintenant froid,
Car il a fui, ce temps, où deux yeux, en mon âme,
Allumaient un désir mêlé d'un vague effroi !

Vieillard de trente étés, mon sein n'a plus de flamme.
Je m'en vais las, courbé, sans joie et sans émoi.
La colombe roucoule et l'amante se pâme,
Tout s'aime et se caresse, en vain, autour de moi.

Et cependant, mon cœur est jeune encor ! Le monde
Ne l'a pas desséché de son haleine immonde,
Ni flétri des baisers impurs de ses Phrynés.

A vingt ans j'aimais Lise. Elle était blanche et frêle.
Moi, l'enfant du soleil, trop brun pour elle,
Je n'eus pas un regard de ses yeux étonnés.

X

Et ma mère était blanche, aussi blanche que Lise !
Elle avait deux yeux bleus où scintillaient les pleurs.
Quand elle rougissait de crainte ou de surprise,
On croyait voir soudain une grenade en fleurs.

Sa chevelure était blonde aussi ; sous la brise,
Elle couvrait son front pâle dans les douleurs.
Mon père était plus noir que moi ; pourtant l'église,
Dans un pieux hymen maria leurs couleurs.

V

Puis l'on vit — doux contraste ! à sa blanche mamelle
Pendre un enfant doré comme nos blonds maïs,
Ardent comme un soleil de notre chaud pays.

X

Orphelin, je vis Lise, et je l'aimai comme elle.
Mais son front pur pâlit à mes aveux tremblants :
Le Fils du noir fit peur à la fille des blancs.

Il y a dans les Rires et Pleurs des morceaux purement descriptifs, tels que "Dans l'implacable azur" Cette pièce est une des meilleures

compositions du barde et s'apparente de très près à la poésie de Leconte de Lisle. Pour être un peu lente dans son harmonie cadencée, cette pièce est loin de manquer de beauté.

DANS L'IMPLACABLE AZUR.

MARINE

Dans l'implacable azur de Quisquéya la chaude,
Le clair soleil d'avril lançant ses rais de feu
illumine le sable aux reflets d'émeraude
Où le congre visqueux, à l'affût, guette et rôde,
Puis monte, pour sentir au-dessus du flot bleu
Le clair soleil d'avril lançant ses rais de feu
Dans l'implacable azur de Quisquéya la chaude.

Un frêle esquif qu'emporte un couple de rameurs
Sur la mer dont la brise a ridé la surface,
Au ras des flots d'argent pleins de vagues rumeurs.
Lance un refrain, La terre y mêle ses clameurs.
L'œil distingue aussi loin, qui se creuse et s'efface,
Sur la mer dont la brise a ridé la surface,
Un frêle esquif qu'emporte un couple de rameurs.

Sous les palétuviers où va dormir le merle,
Une anse s'arrondit, calme, à l'abri du vent.
La vague, avec amour, doucement y déferle...
La goutte d'eau jaillit, s'irrise et devient perle...
Pour ceux qu'un rythme d'or tient en éveil souvent,
Une anse s'arrondit, calme, à l'abri du vent,
Sous les palétuviers où va dormir le merle.

Ce vers :

Sous les palétuviers où va dormir le merle

est évocateur et pittoresque. C'est un fait que tout en décrivant son milieu avec des traits fort particuliers, Oswald ne parvient pas moins à l'universel, à la vérité humaine. Tout poète qui s'inspire de son propre pays fait bien. Il faut l'apport de la race dans l'œuvre littéraire pour lui donner le sceau national. C'est ce par quoi elle ne ressemble point aux autres productions littéraires, c'est cette *différence* qui constitue son originalité essentielle. Plus profondément

une oeuvre enfonce ses racines dans le terroir natal, plus elle a la chance de s'élever à l'universalité. Une oeuvre littéraire nationale est forcément humaine. Ce n'est qu'en exprimant l'homme *social* " (j'entends par là les individus de la cité où l'on vit,) qu'on arrive à peindre l'homme dans son fond éternel, but suprême de l'Art !

Il importe, pour que l'on se fasse une vue d'ensemble de la manière d'Oswald, de donner quelques passages où le ton de sa poésie s'élève et se colore. J'en prendrai l'exemple dans *la Mort de nos Cocotiers*.

Vers 1880, une maladie avait atteint tous les cocotiers du Cap-Haitien. Leurs feuilles jaunissaient sous un souffle délétère, et leurs jeunes fruits tombaient avant la maturité. Le poète vit dans cette détresse de nos cocotiers l'image même de la patrie affligée et arrêtée dans son essor, par toutes sortes de maux. Voici ces strophes, dont le début est plein de noblesse et de rêverie.

Grands palmiers panachés, hôtes des chauds rivages,
Géants des plaines et des monts,
Arbres des voyageurs, fils de nos bois sauvages,
O cocotiers que nous aimons !

X

Vos fronts n'accueillent plus la brise aux doux murmures
Un mal inconnu vous atteint.

Un vent empoisonné touche vos chevelures....

.....

En vous voyant ainsi mourir, sans que personne
Cherche à deviner votre mal ;

En voyant vos fleurs d'or, au glas de mort qui sonne,
Perdre ainsi leur souffle aromal

Et tomber à vos pieds, avant que le fruit naisse ;

En vous voyant vieillir ainsi,

Vous à qui je croyais l'éternelle jeunesse,

Il me vient un cuisant souci.

Dites-nous, phalange fidèle :

Pourquoi tombez-vous les premier,

Votre mort annoncerait-elle

La fin de nos autres palmiers ?

Et si nul de vous ne résiste,

Mourra-t-il aussi le palmiste,

L'emblème de la liberté,
— Cet arbre dont le temps et l'âge
Embellissent le vert feuillage,
Et qu'ils couronnent de fierté ?
Ces pensées m'assaillaient sans trêve...
Faut-il trembler pour l'avenir ?
Voir la liberté comme un rêve ?
Craindre un réveil qui va venir ?
Faut-il, ô Toussaint-Louverture
Devant cette belle nature
Fière de tes premiers jalons
Sentir, en moins de quinze lustres,
Sur nos fronts le pied de ces rustres,
Plus lourd que le pied des colons ?
Non, tu ne mourras pas, ô liberté!—Quand même,
Sous le souffle d'un vent mortel,
Nous verrions se flétrir ce palmier, ton emblème,
Nos cœurs resteraient ton autel !

.....

Puis le poète, s'adressant à nos beaux palmiers, leur dit que si le vent mauvais fane leurs flèches d'or et fasse tomber de leur front le bonnet phrygien, nous, fils de la liberté, nous le relèverons avec fierté. Le travail auquel notre peuple doit se livrer est dur, quoique superbe. Il faut chasser de notre terre la barbarie et la guerre civile, y implanter l'art saint du progrès, exterminer les vieux préjugés, ouvrir largement nos cœurs et nos bras à la fraternité.

C'est alors seulement, ô mes palmiers superbes,
Que nous nous sentirons libres sous le ciel bleu
Et que nous secouerons à pleines mains les gerbes
Du flambeau, vérité qu'allume l'œil de Dieu !

Si nous voulions être complet, nous signalerions la maîtrise avec laquelle Oswald Durand manie l'iambique d'Auguste Barbier (Ces Allemands !... Entre les êtres vils... sont écrits dans un style véhément et solide); nous signalerions les poèmes sur l'Épopée des Aïeux où sont célébrées les prouesses des Fondateurs de notre nation. C'est de l'Oswald Durand à la bouche retentissante. Cette partie de son œuvre ne manque pas d'analogie avec *Patrie* de Tertulien Guimbaud.

II TERTULIEN GUILBAUD. (1)

Le culte de la patrie forme le fond même du recueil poétique de Monsieur Guilbaud paru à Paris en 1885 : *Patrie* ! Le souvenir des Héros de l'Indépendance nationale y est évoqué avec fierté, et notre drapeau rouge et bleu célébré dans un langage convenable :

Il nous guida vers la victoire
Notre drapeau rouge et bleu !
Bien plus : le drapeau tricolore
Qui partout comme un astre a lui
Saluant notre belle aurore,
Un jour s'inclina devant lui !
France, tes légions altières
Suspendirent un jour leur feu
Afin d'applaudir à Vertières
L'illustre drapeau rouge et bleu !

Oh ! il vivra, je le repête,
On le verra peut-être un jour
Calme et serein sous la tempête
Des continents faire le tour,
Notre pavillon historique !
Et de mon cœur l'éternel vœu,
C'est qu'il flotte aux steppes d'Afrique,
Notre drapeau rouge et bleu !

En France la mode est de sourire chaque fois qu'un poète se met à chanter l'amour de la patrie. " Quand j'entends déclamer sur l'amour de la patrie, dit Jules Lemaitre, je reste froid, je renforce mon amour en moi-même avec jalousie pour le dérober aux banalités de la rhétorique." C'est pour la même raison qu'Anatole France n'hésite pas à mettre les *Emaux Bressans* de Gabriel Vicaire bien au dessus des *Chants du soldat* de Paul Déroulède. Les Histoires de la Littérature française ne citent même pas le titre du recueil de Déroulède. Pourquoi ce dédain ? Je crois en reconnaître

(1) Tertulien Guilbaud naquit à Port-de-Paix le 22 Mai 1856. Il fit ses études au Lycée de Port-au Prince où il eut pour professeur de lettres Monsieur Edgard La Selve. Après avoir passé quelques années à Paris, où il étudia le droit, il revint en Haïti. Il ne tarda pas à occuper de hautes emplois, tels que Inspecteur des Ecoles, Chef de Cabinet particulier du Président Sam (1896 - 1900), Député à l'Assemblée Constituante de 1889, Sénateur, Ministre de l'Instruction Publique et Ministre d'Haïti à Paris en 1916. Il prit part à la Conférence de la Paix, tenue sous la Présidence de G. Clemenceau.

la cause. La personnalité d'un poète ne peut s'affirmer dans ce thème lyrique (patriotisme) parce que ce thème n'est guère susceptible d'appropriation individuelle. A Paris, comme à Pékin, à Rome comme à Port-au-Prince, dès qu'on célèbre l'amour du sol natal ou la liberté, n'est-ce pas la même note qui résonne ? Est-ce qu'il y a plusieurs façons d'aimer la patrie ? Au siècle passé, (de 1826 à 1852) les littérateurs Sud-Américains dont les conceptions poétiques s'inspirent des sentiments de liberté, d'amour du sol natal et s'animent des vicissitudes de leur société en perpétuelle agitation politique, trouvèrent des accents, des cris, des élans semblables en tous points à ceux de nos bardes. Bien avant nous, le célèbre Lozano, dans ses *Chants de la patrie*, Marmol et le Colombien Julio Arboledo ont cultivé la poésie patriotique avec un éclat tel, que leur réputation se répercuta jusque dans les pays d'Outre-Mer. Des circonstances particulières à leur milieu social empêchèrent ces bardes Sud-Américains de s'adonner au culte exclusif du Beau. C'est par une considération pareille qu'on peut expliquer le développement exagéré de ce genre littéraire en notre milieu. L'épopée de l'Indépendance nationale, (que nos premiers poètes: Dupré, Milscent etc. n'osèrent chanter), nos luttes quotidiennes pour la conquête de la stabilité politique, les revendications de la race noire dont nous nous sommes constitués les apôtres, tout cela nous jette, tête baissée, dans le champ de la poésie patriotique. Quand notre patrie agonise en des discordes civiles et que les compétitions de partis répandent dans les âmes des semences de haine, est-ce inutile qu'on élève la voix pour apaiser les rancœurs et prêcher l'oubli des torts ?

Si j'étais le condor, si j'étais l'aiglon,
Le prophète, la foudre au lumineux sillon.
Pour dissiper l'erreur, en nuit noire amassée,
Je ferais en tous lieux rayonner ma pensée
Et je vous prêcherais à vous tous, citoyens,
Pour que règne la paix, l'oubli des torts anciens !
La Justice, apaisant la vengeance farouche,
Aux partis affolés parlerait par ma bouche

Puis dans mon vaste orgueil, je prendrais ton drapeau,
O mon pays que j'aime, et monterais bien haut
L'agiter dans l'azur, afin qu'au sein du gouffre
D'où montent des sanglots, l'esclave noir qui souffre
Le voyant replendir au-dessus de son front
Croie aux jours triomphants qui bientôt éclore !

La poésie de Guilbaud la plus connue, c'est *Toussaint Louverture* à l'aspect de la flotte française. Voici deux beaux quatrains de ce poème à grand essor :

Et quel tyran frappé d'une étrange démence
Pense encore retrouver des êtres tout tremblants
Dans un peuple grandi jusqu'au niveau des blancs !!!
Rêvant un destin grand comme le ciel immense.

Malheur à qui s'avance en nos gorges profondes
Dans mes vastes projets j'ai pour complice... Dieu !
Et je sens bouillonner dans mes veines en feu
Ce pouvoir créateur qui fait surgir des mondes.

Tertulien Guilbaud publia en 1888 les *Feuilles au Vent* qui sont d'inspiration intime. Ce nouveau recueil, s'il n'est pas supérieur au précédent, dont la forme est quelque peu négligée, l'égale du moins par la correction et le fini des pièces. On y trouve des Idylles charmantes, des sonnets et de courts poèmes où perce un sentiment de tendresse voilé.

O muse, n'est-ce pas,
Gaie enfant des collines,
Que tes fines bottines
Gênent un peu tes pas ?

Que tu n'es pas à l'aise
Dans ce corset étroit
Q'impose à ton sein droit,
L'élégance française,

Et que tu souffres bien,
Toi qui n'es pas coquette,
De l'excès d'étiquette,
Où le bon ton te tient.

Il fut, ô ma brunette,
Un temps bien regretté
Où, de naïveté
Pleine, et toute jeunette,

Tu t'en venais, sans bas,
Pied nus,— sous la tonnelle
Où luit chaude prunelle—
Applaudir nos sambas.....

A signaler une pièce très gentille et joliment tournée: *Jalousie*.

Monsieur Tertulien Guilbaud ne manque pas de talent. Massillon Coicou qui a exploité les mêmes filons en a retiré d'abondantes moissons d'or!

MASSILLON COICOU. (1)

C'est le portrait d'un esprit plutôt qu'une critique littéraire que nous donnons de cet aimable poète.

Ses *Poésies Nationales*, parues en 1892, témoignent une foi invincible dans les destinées de son pays. L'auteur met dans son recueil tout l'enthousiasme et toute l'audace de la première jeunesse. S'il écrit, c'est pour travailler à l'éclosion des jours meilleurs.

Sans morgue, pour l'honneur du pays, prends ta place,
O mon livre, parmi les plus vaillants soldats.
T'armant de vérités, et ta foi pour cuirass
Plonge dans la mêlée, et ne recule pas!

.....
.....
Que tu montres que rien n'est encore perdu
Et que tu sois enfin le clairon éperdu
Soufflant dans tous les cœurs l'âme de la Patrie!

Dans de grands alexandrins où passe l'ardeur romantique, il magnifie les Aïeux "forgerons de notre liberté". Sa poésie intitulée: *Une Voix sur le Pont Rouge*, rend un hommage vraiment ému à Dessalines, dont le sort tragique touche le noble cœur du poète.

L'aigle africain tournait dans son aire, placide,
Lorsqu'atteint brusquement de l'éclair parricide,
Sur le Pont-Rouge il s'abattit.

.....
Et tu crus, ô Garat, t'acquérir de la gloire
Quand tu frappas ainsi le héros immortel,
Et tu crus effacer une ombre sur le ciel
Quand tu jetas ainsi le voile sur l'Histoire.

Massillon Coicou (1) Né à Port-au Prince le 7 Octobre 1867. Fut élevé du Lycée Pétion y. occupa la chaire de professeur de philosophie (1904-1908.) Fut président de l'Association du Centenaire (1896) Secrétaire de la Légation à Paris puis Chargé d'Affaires (1900-1903) Il fonda à son retour en Haïti le Journal "l'Oeuvre" où il réunit autour de lui la jeunesse intellectuelle qui le considérait comme son Chef.

Non, il grandit toujours l'homme de Dieu hanté,
Le bras fort qui ceignit la race en agonie
Du bouclier d'airain que forgea son génie !
Non, il vit, le géant né de la Liberté...

Dans la région sainte où la Force s'incline
Tremblante au pied du Droit, par delà le ciel bleu,
Au rang des Rédempteurs, satellites du Dieu
De Justice et d'amour rayonne Dessalines....

Il n'y a rien de plus vibrant de piété que ce simple acte d'adoration. Sans sonorités verbales, ce poète dit son culte pour notre Libérateur. C'est cette sincérité ardente qui nous empoigne et nous pénètre. Dans les *Poésies Nationales*, point de littérature. L'auteur semble ne pas connaître l'art, par contre l'émotion et le sentiment y sont intenses. Aucune trace d'imitation des écrivains d'Outre-Mer. On ne voit pas l'auteur, on voit l'homme. Voilà précisément ce qui donne à ce recueil son importance indiscutable. Il arrive que le style du poète plait aujourd'hui davantage que les envolées lyriques et les complications rythmiques qui font le mérite de tant d'autres. Ainsi que "Chantecler", Massillon Coicou ne lance vers le ciel son rouge cocorico que pour faire luire le soleil dans notre milieu. A cause du ton chaleureux, puissamment lyrique de ses hymnes aux Héros de 1804, le public décerna à l'auteur le titre de "poète national." Notre peuple comprit qu'il parlait par lui et en lui. *La Bataille de Vertières* à la suite de laquelle nous avons proclamé notre Indépendance (car l'ennemi s'inclina cette fois devant notre bicolore étendard!) Massillon Coicou la fait revivre en une coulée triomphale d'alexandrins sonores !

Eh quoi ! Voltaire ne chanta-t-il pas la *Bataille de Fontenoy* ? Qu'est-ce donc que cette Ode sur la prise de *Namur* de ce brave Boileau ? Tant qu'il y aura des patries, il y aura toujours des dévouements à exalter, des fleurs de piété à répandre sur la tombe des Héros....

Le talent de Massillon Coicou se mit sensiblement à se développer quand il devint Secrétaire de la Légation d'Haiti à Paris. Il fréquenta les cénacles littéraires, lut Richépin et les poètes de ce temps, il prit l'amour des beaux rythmes et de la rime riche. C'est à cette époque que, dans une langue éloquente et imagée, il prononça sous la présidence d'Auguste Dorchain, sa belle conférence sur le *Génie français* et *l'Ame Haïtienne* (1904). C'est à cette époque aussi qu'il

représenta au Théâtre des *Nouveautés* de Paris, et avec un succès légitime: *Liberté*, pièce en 4 actes en vers. La presse parisienne en entier commenta favorablement la donnée de la pièce, en loua le coloris et la beauté magistrale des vers.

Bientôt parut *l'Oracle*, d'une magnificence de style à nulle autre égale (1901). Ce poème est travaillé et ciselé comme un bijou de la Renaissance. Des rimes riches s'allument au bout de tous les vers et le style est solide et mâle. Les effusions patriotiques de l'Indien (personnage du poème) atteignent par moments au sublime, tant l'expression décuple la valeur de l'idée. Deux autres recueils *Passions et Impressions* éclatèrent coup sur coup (1903).

On lit dans *Passions* un petit sonnet plein de malice qui sent son Massillon Coicou à cent lieues à la ronde: *Nature traitresse* et une autre poésie aimable: *Tout l'idéal*. Ce sont des confidences, des aveux, des rêves intimes. *Impressions* contiennent des morceaux d'un tour plus original. Ecoutez la Voix mauvaise :

Votre verbe, Tribun?... A quoi bon votre verbe?
Plutôt que d'écouter vos généreux discours
Voyez : le peuple suit ces gars à l'air superbe
Qui, d'un geste éloquent, font clamer leurs tambours !

Votre plume, Penseur ? A quoi bon votre lyre ?
Ils sont passés, les jours des rêves superflus !
Les tragiques sanglots nous portent à sourire,
Et les chants de pitié ne nous émeuvent plus !

Nous en avons assez, tribuns, penseurs, poètes,
Des phrases, des chansons, des gestes, — et de vous !
Aussi, lorsqu'on vous voit, l'on se dit que vous êtes
Des bâtards attardés que le ciel créa fous !

Parmi les pages caractéristiques des *Impressions* se trouve l'évocation des souvenirs et jeux d'enfance du poète. Là, il se montre lui-même, absolument lui-même. *Rappel d'un vieux refrain* plait, (pour employer une expression du sympathique poète français, J. Valmy-Beyse) " par sa troublante et délicate barbarie ".

Nous étions vingt, formant l'essaim du voisinage:
Vingt, bourdonnant toujours, tous, de toutes nos voix,
Riches ou pauvres, vingt, — dont une de mon âge,
Jeune épouse aujourd'hui... — qui fut mienne autrefois !

Nous jouions, — et surtout par les beaux clairs de lune,
(Car les enfants d'alors aimaient à jouer le soir;)
Tous, nous nous amusions, jusqu'à l'heure commune
Où l'on nous invitait à venir nous asseoir....

Il me semble nous voir tirant nos petits contes
Autour de notre mère amoureuse de nous.....

.....
.....
Eh bien ! tout ce temps-là revient à ma pensée !

.....
.....
Mais quoi donc m'est venu, tout à coup, jusqu'à l'heure
Où lutte un dernier feu dans mon cœur près qu'éteint,
Quoi donc m'est descendu, qui, de son aile effleure
Ce coin de l'horizon voilé dans le lointain?....

Rien qu'un air, bien naïf en sa monotonie.
Je ne sais qui le fit, de qui même il nous vint ;
Mais, tant qu'elle en goûtait la limpide harmonie,
Notre enfance y trouvait simplement du divin !

Si bien que tout passant s'arrêtait pour entendre,
Quand, surtout, notre frère, unissant bien le chœur
Nous rendait la complainte 'encore cent fois plus tendre
Dans le cornet de cuivre, où montait tout son cœur !

Massillon Coicou ne se croit pas un poète dont tout le rôle consiste à jeter dans l'air de vagues chansons. C'est un patriote qui veut implanter le progrès et l'art dans son pays. C'est un éducateur national.

Etant la souffrance et l'exemple,
Nos pleurs à nous, prêtres du bien,
Comme l'eau lustrale du temple,
Font que le mal n'ose plus rien.

Partout, enfin, où les fidèles
Batailleront avec éclat,
Nous, les héros, nous, les modèles,
Nous, les martyrs, nous serons là !

Vous voyez que ce grand cœur brûlant s'appelle lui-même "prêtre du bien", un héros. Héros, il le fut, car à l'épreuve, il eût fait de belles actions de guerrier. Il ne pourrait chanter avec tant d'éclat splendide les héros sublimes, qui fondèrent notre patrie, s'il n'était pas lui-même un héros. Il égalait un Capois-La Mort par le geste et par l'âme ! Son œuvre poétique vaut, parce qu'elle est le développement lyrique d'une religion sincère : la religion de la patrie. C'est l'unique thème de ses livres. Dante, s'appuyant sur la foi religieuse produit dans sa *Divine Comédie* le Catholicisme du Moyen-Age, et il donna un livre immortel. Toute belle et bonne œuvre est religieuse. Massillon Coicou, Héros, homme de Lettres, tenta d'imprimer au matériel le souffle et la force de l'idée. Ce prêtre du Bien et du Vrai officie dans le temple de l'Art. C'est une des grandes âmes loyales haïtiennes. Cette catégorie d'hommes soulève toujours sous leurs pas des haines et des colères terribles, par la réaction du milieu contre leur emprise. Les multitudes rétrogrades n'aiment pas ces êtres providentiels, qui secouent dans leurs mains le flambeau de l'Idée. Massillon Coicou ne tarda pas à être poursuivi par les clameurs d'une portion de notre peuple. Ce généreux esprit qui ne connut ni la jalousie, ni l'envie, ni l'ambition se trouva en opposition avec tout un état d'esprit qu'il cherche à transformer. On chuchote autour de lui ces mots : "Sacrifions-le avec son Evangile" !

Doué de l'intuition, M. Coicou devine les cris de mort murmurés dans l'ombre contre lui.

Dans les ténèbres,
Hélas !
J'entends le glas
Des sons funèbres,
Des échos sourds et las,
Hélas !
Roulent dans les ténèbres !
Qui donc est mort ?

Le vent qui passe, en cinglant de son aile
Les prés, les champs, le bois où la nuit dort,
A l'air de dire une plainte éternelle...
Qui donc est mort ?

Sans faire attention aux vaines récriminations des retardataires et aux cris funèbres poussés contre lui, Coicou poursuit sa route, les yeux fixés sur le but ! “ Pour les croyants et les fiers lutteurs soucieux du but et y marchant avec conscience, il ne doit pas y avoir de vagues soupçons, de calomnies méchantes assez fortes pour les désorienter ... nous convainquant de plus en plus qu'en ces jours où nous sommes de notre vie de peuple, il n'est de rien tant besoin que de faire la part plus grande aux idées et aux sentiments, et, entre tous à ceux du Pays et de la Race ; car c'est bien de la conception que se seront faites de ces idées et de l'émotion qu'auront éprouvé à ces sentiments l'élite de nos penseurs, en premier lieu, et la majorité nationale, en second ; c'est de cela surtout que l'avenir résultera pour nous, riant ou sombre. (Lettre de Massillon Coicou à Pétion Gérôme). Poète, c'est-à-dire prophète il voit d'instinct l'Oeuvre à réaliser et il souffre de ne pouvoir rien entreprendre matériellement pour parvenir au résultat désiré. Il mit un jour son espoir sur un homme politique qui fut en même temps une haute intelligence et une conscience. Il s'associa à Anténor Firmin pour mieux repousser dans les ténèbres, “ le chœur des Voix Mauvaises ” par l'éclat du verbe et même par la force, s'il le faut. D'où cette poésie : *Lui* ! qui emprunte aux circonstances mêmes dont elle émane sa signification essentielle.

Une heure doit sonner, un homme doit venir.
L'heure sonne déjà ; mais quand donc viendra l'homme ?
Ah ! prenons garde à nous, car les temps vont finir
Et personne ne vient qu'on acclame et qu'on nomme.

Non, personne, malgré Celui que l'on attend :
Et pourtant le jour passe, et pourtant l'heure sonne,
Et les regards vont s'éteindre pourtant,
Et pas un des veilleurs ne voit venir personne.

Honte à nous, les voyants, qui, les regards fixés
Vers l'avenir lointain et jouant au prophète,
Avions pensé voir l'homme, et l'avons annoncé ;
Honte à nous, car le peuple était prêt pour la fête ;

Or, le voilà plus prêt à reprendre son deuil,
Et tout son désespoir lui clame de maudire
Le songeur obstiné dont le naïf orgueil
Veut qu'il ait cru tout voir et qu'il osât tout dire.

Pourtant j'ai plus d'espoir que nul autre n'en a.
Il semble que des voix parlent dans l'ombre encore,
Et j'ai la vision d'un arc que l'on décore
Pour fêter la venue en chantant l'hosanna !

L'orage a beau mugir, je garde encore ma tente.
Et, les regards fixés vers l'immense horizon,
Je suis là, sur la plage, en la sereine attente
De l'avenir prochain qui hante ma raison.

Et je sens qu'il viendra, je crois voir qu'il arrive,
Et même, quand parfois éclate un sanglot,
La lame qui se brise aux bornes de la rive.
Je crois que c'est un nom qu'a murmuré le flot.

O toi dont la pensée ailleurs peut-être aspire,
Acclame aussi celui qui veut aller plus loin,
Et, d'un cœur libre et fier, accepte son empire,
Acceptons son empire et ne réclamons point !

Quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, à genoux et te courbe
Devant l'être en lequel notre idéal a lui,
Et, par dessus les cris que va clamer la tourbe.
Faisons de tout nous-même une échelle pour lui !

Fléchissant notre orgueil aux rigueurs de ses règles
Et nous sentant plus grands en le voyant grandir,
Lançons-le dans l'azur où planent les grands aigles,
Et regardons là-haut son âme resplendir !

Et s'il faut plus encore pour accomplir la tâche,
L'on ira vers le but, jusqu'où l'on croit le voir ;
Car tout cède à l'effort, rien n'appartient au lâche :
L'avenir est à ceux qui savent le vouloir.

... Ici l'âme du poète se montre à nu dans ses rêves de rénovation sociale et dans son désir ardent d'une Haiti meilleure. On sent vibrer une forte passion dans ce morceau de haut essor, le plus éloquent et le plus virilement fervent qui soit sorti d'une plume haitienne. L'actualité, cette fois, a échauffé notre poésie en la dotant d'un mouvement de cohésion et d'un âpre accent de fierté ! Jamais la langue de Massillon Coicou ne fut plus solide, plus nerveuse ni plus sonnante.

Lui ! est l'écho d'une impression éperdument sincère tout en étant le reflet idéal des aspirations de la jeunesse intellectuelle contemporaine, avide de voir à la tête des affaires un homme de haute intelligence qui pût entreprendre les réformes utiles et sauver la nation d'une intervention étrangère. Cette poésie, quoique de circonstance, fera survivre à jamais le nom de Massillon Coicou, qui s'y est montré plus qu'un incomparable artiste, plus qu'un poète, un grand citoyen, l'homme vrai. Il serait désolant que notre littérature n'offrît aucun soupçon réel d'originalité lorsqu'on voit un poète de la noblesse de cœur de Mr Massillon Coicou se lancer sans crainte dans la mêlée des partis et se mesurer avec la destinée....

Pour juger sainement un tel écrivain, il faut le placer dans les conditions d'existence de son milieu social agité par les vents orageux des dissensions, et où l'on doit être citoyen avant d'être artiste ! Quand cette âme si féminine et combien suave et attirante tomba dans la nuit du 15 Mars 1908, sous les balles assassines du peloton d'exécution, un cri de réprobation s'éleva du monde entier. Tout lettré se sentit frappé dans la personne de cet auguste haïtien.

L'ILLUSTRATION, de Paris, dans son numéro du 21 Mars 1908, rendit un solennel hommage au poète martyr. "C'était, dit-elle, un poète charmant, un lettré d'aspirations élevées, d'âme noble, qui rêvait pour son pays un avenir de haute civilisation ; il a payé de sa vie l'ambition téméraire de vouloir réaliser ce beau rêve".

Au moment où le poète tomba dans la lutte pour une cause juste, que de chefs-d'œuvre sans doute bourdonnaient dans son cerveau toujours en perpétuelle activité ! La lyre s'est brisée dans sa main au moment où il en sortait peut-être des chants éternels...

Au lendemain de cette catastrophe nationale, un autre poète, son ami Arsène Chevry (1) lui dit un adieu désespéré.

(1) Arsène Chevry est né le 14 Juillet 1867. Il est mort le 16 Février 1915. Il a publié les Voix perdues (1869) les Areytos (1868) les Voix du Centenaire (1904). Il fut un collaborateur actif de la Petite Revue (des Cayes) dirigée par Mac-Donald Alexandre, Auteur des Chants Intimes, encore inédits, et par Me Duraciné Vaval. Chevry a occupé longtemps une chaire de Professeur au Lycée Pétion. Dans son poème sur Massillon Coicou publié ci-dessus, comme Victor Hugo dans les Châtiments, il est emporté par la sainte colère. Il ne connaît point de mesure. Que Nord Alexis lui paraisse être une sorte de monstre ou un nouveau Caligula, vision de poète ! C'est à l'Histoire qu'on doit s'adresser si l'on veut connaître qui fut Nord Alexis, noble patriote à sa manière, mais trop dur parfois pour les siens.

A MASSILLON COICOU

Le prestige du nom, l'éclat de l'œuvre rare
Que poursuivait son rêve illuminé de gloire,
Rien donc n'a pu fléchir ton instinct qui s'effare ?
Dans l'ombre s'accomplit l'action lâche et noire.

Lui, dont l'hymne d'espoir mettait un peu de flamme
Aux fronts découragés, aux âmes énervées ;
Lui, qui faisait passer, toute vibrante, l'âme
De la Patrie au cœur des foules soulevées ;

Lui, dont l'enthousiasme errait toujours au faite
De l'Histoire en chantant les dates triomphales,
Il est tombé martyr sous l'horrible " rafale ",
Et ton arme n'était qu'un luth, ô doux Poète !

Oui, les voix du Progrès doivent être étouffées !
Seul, le son des clairons, des tambours en délire
Doit dominer le chant superflu des Orphées :
Le Sabre meurtrier brise la sainte Lyre.

Ah ! vous aimer, Patrie, est une faute, un crime !
Vous verrez donc toujours succomber dans l'arène
L'effort du grand amour qu'un noble rêve entraîne ?
Nul de vos fils ne peut vous sauver de l'abîme !

Le flambeau qui s'allume au désert où nous sommes,
On l'écrase aussitôt sur la route funèbre,
Et, tristes, désolés ainsi que des fantômes,
Nous laissons triompher les fatales Ténèbres !

Honte à vous qui pleurez et ne pouvez, ilôtes,
Que verser lâchement des larmes inutiles,
Quand la horde, soumise au geste du Despote,
Assassine, la nuit, et ouvre les asiles !

Où donc le bras en qui s'incarne notre rêve,
Et qui peut du troupeau faire un peuple intrépide ?
Où donc le Justicier qui doit saisir le glaive ?
Quand naîtra t-il, ô Flancs maternels encore vides ?

A-t-il en vain coulé le sang de la Victime ?
Seigneur, la terre enfin est-elle fécondée ?
Aux cœurs vaincus s'attache une espérance ultime,
Comme une feuille reste aux branches émondées !

Oui, la semence est là qui travaille, vivace...
Le châtement, César, naîtra de l'hécatombe !
Il est de ces martyrs qui, du fond de la tombe,
Rachètent leur pays et délivrent leur race !

L'idéal du martyr, dont la sainte hantise
Nous enfièvre l'esprit triomphera quand même,
Et ton nimbe, Coicou, dont la foule est éprise
Rayonnera plus beau qu'en royal diadème !

MASSILLON COICOU, de son vivant, rêvait d'avoir, après sa mort, une tombe délaissée, un modeste tumulus, ombragé d'arbres. Voilà que par le fait d'une minute d'effarement national, sa tombe se dresse, triomphante, dans l'Univers entier, au cœur de tout homme cultivé et patriote. Il disait, le gentil poète, dans ses *Impressions* :

Je ne sais pas pourquoi, mais il me serait doux
D'avoir, pour endormir mes dernières pensées
Un de ces coins perdus bien oubliés de tous.

Là je me sentirais plus vraiment mort : la vie
Semblerait plus éteinte au foyer de mes sens ;
Car je n'entendrais pas ces paroles d'envie
Que, sur les grands tombeaux, font tomber les passants.

Là ce ne serait plus la banale prière
Qui fait souffrir les morts, quand on la dit pour eux :
Ce serait le néant dans sa pleine lumière,
L'oubli, ce grand linceul où l'on doit être heureux....

Devant la tombe de cet Apôtre, découvrons-nous bien bas et répétons le mot d'Horatio en face du cadavre d'Hamlet : " Là se brise un noble cœur "

O Massillon Coicou, si, pendant votre court passage en ce monde, vous avez pu répandre un peu de l'essence de beauté et de lumière dont vos mains étaient pleines, si vous avez su raviver dans nos cœurs l'enthousiasme pour le bien et la foi patriotique, si vous avez adoré la poésie au point qu'elle illumina toute votre âme de ses plus hautes images et de ses plus féeriques illusions, donnez en paix, doux poète, et le reste est silence.....

PAUL LOCHARD, né à Petit-Goâve en 1835, mort à Port-au-Prince en 1919, publia les *Chants du Soir* (1876] et les *Feuilles de Chêne* (1907]. Il fut le Directeur du *Moniteur Officiel* et occupa avec probité des fonctions administratives. Il répandit sa pensée, toujours empreinte d'une grande noblesse morale, dans plusieurs discours et conférences. C'est surtout comme poète qu'il se tailla une belle réputation. Il ne sert du vers que pour la prédication morale. Toute son œuvre poétique porte la marque de son idéalisme religieux. Protestant, sa pensée se tourne vers Genève et en reçoit l'investiture. Il prouve la nécessité de la foi et de la pratique du bien. Il magnifie la bonté : " Va, sois bon. La bonté nous rapproche de Dieu ". Il prêche aussi le dévouement à la patrie et se complait à évoquer l'origine de la création.

..... Partout silence et nuit, partout néant !
Oui, néant ! Lui, l'œil fixe, auguste, inabordable,
Il rêvait immobile au fond de l'insondable.
Tout à coup, son esprit, par ses rêves heurté
Frémit. Alors sortant de l'immobilité,
il fit, de son abîme, éclater sa puissance.
Un souffle, un tourbillon vertigineux, immense,
Enfin, suscité par l'éclat de sa voix,
Emplit le vide ému pour la première fois,
Montait et descendait, remontait formidable

.....
Et semblait répéter partout : Commencement !

Les Feuilles de Chêne contiennent tout un groupe de poèmes : L'Homme, Lucifer, la Vie, dont les titres suffisent à en indiquer l'idée.

Belle vie que celle de Paul Lochard, et qui se résume en trois mots : il naquit, il servit le bien, il mourut.

Toutefois on peut contester sa conception de la poésie. La poésie doit être autonome. Elle n'a d'autre mission que de provoquer dans l'âme la sensation de l'ineffable beauté. La faire servir à la propagande du bien ou à l'enseignement moral, c'est la détourner de son véritable but. Le bien, c'est la vérité, la poésie, c'est l'imagination. L'un ne s'accomode que de vêtements droits, l'autre demande une robe sinueuse, étoffée et enveloppante. Aussi la jeunesse intellectuelle de l'époque, tout en témoignant la plus sincère estime à Lochard, alla-t-elle de préférence à Alcibiade Fleury Battier au nom sonore, poétique et évocateur.

ALCIBIADE FLEURY-BATTIER (1841-1883) A . Fleury-Battier, l'auteur de *Sous les Bambous* (1831) fut un écrivain de mérite. Sa réputation locale était telle (surtout après la représentation du drame *Anacaona* (1882) qu'un jour un amateur de lettres, voulant féliciter Oswald Durand, lui dit : " Vous faites des vers aussi beaux que ceux de Battier. " A la vérité Battier fut travaillé par les plus nobles ambitions littéraires. Il n'est pas de grands sujets qui ne l'aient tenté. Toujours l'expression l'a trahi. Il eut, comme tout poète, son jour d'heureuse inspiration. C'est quand il décrivit en se jouant une danse locale mouvementée : *Le Bamboula*. Il a été en quelque sorte porté par le sujet, et cette fois, la forme ne des-servit pas le poète.

Ce n'est pas sans raison qu'on a toujours vanté
Des femmes d'Haiti la grâce et la beauté !
Qu'elles aient la couleur de l'or ou de l'ébène,
Le sourire aussi frais que la plus pure haleine
De la brise du soir ; qu'elles soient des Côteaux,
D'ici, de Cavaillon ; qu'elles portent manteaux,
Robes de mousseline ou bien robes de soie ;
Qu'elles aient sur leurs traits la tristesse ou la joie ;
Elles ont dans leurs yeux, comme l'astre du jour,
Quelque chose de chaud qui vous brûle d'amour.

.....
C'était un soir de Juin. Le tambour résonnait
Sous les rapides doigts d'un nègre à long bonnet.
La gaieté, douce et franche, animait la tonnelle.
Et la danse donnait à chaque femme une aile.
Roulante martinique et grouillant bamboula
Etaient ce qu'on devait *méringuer* ce soir là.
Huit cavaliers en rond dansaient avec leurs dames,
Dont les yeux noirs et vifs brillaient de mille flammes.
Elles faisaient couler la douce volupté
Sur tous ceux qui voyaient leur grande agilité.
Enfin, sur le théâtre apparut Néréide,
Fille belle à ravir et danseuse intrépide :
Un madras de couleur couvrait ces beaux cheveux
Et faisait ressortir l'éclat de ses grands yeux ;
La chemise à long plis, sur la poitrine ouverte,
Laisait voir à demi ce qui fait notre perte....
Pour la voir, l'admirer, on arrivait en foule....

.....

Semblable à la couleuvre, elle allongeait sa taille
Ou bien la réduisait pour gagner sa bataille.
D'autres fois, on eût dit — c'est fait pour étonner —
Que, comme une toupie, elle savait tourner.
Néréide, à cette heure, inspirait tant d'ivresse,
Qu'on ne savait comment applaudir la négresse.

Plus tard ou presque en même temps Oswald reprenait le thème, il ne put faire oublier A. Battier. Lui, Battier, qui esseyà, selon les règles, de composer une grande épopée à la façon d'Homère: *La Crète à Pierrot*, lui qui fit parler, dans un décor de palmiers, d'étendards et de feuillages *Luména*, la déesse de la liberté, lui qui évoqua le *Génie de la patrie* dans le style du premier Empire pour rappeler à la fraternité ses concitoyens divisés par la politique et l'intérêt, il ne survivra dans les mémoires que pour avoir décrit sans prétention cette scène locale, que d'autres eussent trouvée ridicule ou insipide. Tout sujet est beau, qu'on traite avec talent. L'auteur de *Sous les Bambous*, après avoir débuté comme professeur, fut appelé au poste de Chef de Division au ministère de l'Instruction publique. Noble esprit, dit-on, et fervent apôtre des lettres.

ETZER VILAIRE (1)

En 1901, sous forme de plaquette, parurent à l'Imprimerie de Mme E. Smith, de Port-au Prince, *Page d'amour* et les *Dix Hommes noirs*, d'Etzer Vilaire. Le succès en fut prodigieux. Nos plus fins connaisseurs ou ceux qui se piquent de l'être accordèrent leurs distingués suffrages au jeune auteur et le consacrèrent d'emblée grand poète. Encouragé par tant de marques de sympathie, Monsieur Vilaire réunit ses essais poétiques et les édita, chez Georges Barral, à Paris, en deux forts volumes : *Les Années tendres* et les *Poèmes de la mort* (1907.) En 1912, il lança les *Nouveaux poèmes*, couronnés par l'Académie française.

Presque toutes les compositions poétiques de l'auteur sont de longue haleine. C'est là l'indice de belles qualités morales. Cela dénote une aptitude rare à l'effort sérieux et continu. Protestant de naissance et d'éducation, Monsieur Vilaire est habitué à d'interminables examens de conscience. La vie intérieure se trouve

(1) Né à Jérémie le 7 Avril 1872. Avocat. Juge au Tribunal de Cassation. Député en " 1931." Il fit ses études au Séminaire Saint-Martial, de Port-au Prince.

développée chez lui à un haut degré. D'où cette tendance à se servir du vers pour l'expression de ses idées philosophiques et religieuses ou pour l'analyse de ses angoisses morales. Il a l'ambition d'arracher son dernier mot à l'énigme de la vie. S'il ne réussit pas, du moins il tient notre esprit en éveil sur les hauts problèmes de la destinée. On ne comprend pas toujours la pensée de l'auteur, on ne cesse de l'admirer, persuadé qu'il ne dit que des choses très bonnes.

L'essentiel pour nous est toujours l'incertain
Et le sens de la vie et ton obscur destin
Tout se dérobe à toi troublant ton ignorance.
Tels d'affreux cauchemars dans nos nuits de souffrance
Tous nos raisonnements, nuages entassés,
Ne font que grossir l'ombre où vont nos pas pressés !
Esprit, comme un flambeau tremblant sur mon front blême
Tu pâlis à sonder l'insondable problème !
Tu demandes cent fois pourquoi ce drame humain,
Pourquoi vivre, pourquoi mourir ? Le lendemain,
Ce qu'il sera pour toi, pour la foule pleurante,
L'humanité qui souffre et se traîne expirante,
Celle qui peine et lutte, espère et croit encor,
Et l'oisive qui rit, chante et s'enivre au bord
Du muet précipice où nos aînés sommeillent...

AILLEURS :

Le monde n'est partout qu'harmonie et rapport
Tout se répond : jamais cet ordre ne s'élude
Qui nous dit que la vie est pour l'homme un prélude,
Tout n'est qu'un écho sourd ou un pressentiment.
C'est là-haut l'éternel épanouissement.

Le poète se surexcite à penser. Ne nous a-t-il pas déclaré plus d'une fois—ô contradiction !—que la raison des choses nous échappe ? Nous ignorons tout, ainsi que ces milliers d'astres qui roulent sur nos têtes leurs globes de lumière ou comme ces vers de terre que nous foulons sous nos pieds.

S'adressant à son âme, il s'écrie :

Tu vas, grande inquiète, interrogeant les routes
Nul oracle n'a dit ta nature et sa loi.

ET AILLEURS :

Tu fatigues le ciel de tes vœux superflus !
Tout l'univers t'ignore et ton esprit l'embrasse.

Ce dernier vers est un ressouvenir du mot profond de Pascal qui oppose " le moi pensant " de l'homme à l'inconscience de la nature. Mon esprit t'embrasse, ô Univers, toi, tu ne sais rien ! Le sentiment de l'inconnaissance, Monsieur Vilaire le traduit à sa façon et semble dire que si l'intelligence ne peut rien atteindre du mystère éternel, du moins elle le conçoit. Et c'est déjà beaucoup.

O mon âme ! Va, dors en paix, crois, aime, marche !
Sur les flots soulevés il est encore une arche
Où ceux qui ne sont plus attendent ceux qui vont,
Où pour l'hymne d'amour tous se retrouveront !
Tout se penchant vers un but, se veut une raison :
La flamme monte au ciel, l'aurore à l'horizon,
Et l'âme à Dieu....

OU ENCORE :

Repose-toi, mon cœur, pauvre cœur exilé.
Vis de croire et d'aimer, sois confiant et ferme :
L'excès de ton malheur doit t'en montrer le terme.

Mais qu'est-ce que Dieu ? Etzer Vilaire n'a pas étudié Dieu ; il ne s'attarde pas à nous le définir. Parfois il le confond avec la nature. Et souvent il en fait un être doué d'une personnalité propre, distincte de la création. Ensuite il représente l'Être Suprême comme l'essence dont dérivent les choses et nous dit (argument des causes finales) que tout dans la nature : étoiles, ciel, terre, nous parle de Dieu et nous montre sa puissance. Il constate qu'en ce monde le mal universel existe et que le désaccord entre la vertu et le bonheur reste flagrant. La souffrance est la seule réalité qu'on ne saurait nier. Il ne lance aucune imprécation. Il n'a pas cette virile audace de Mme. Ackermann qui, apostrophant le ciel et la nature, s'écrie : " Vous n'enfanterez jamais que le mal et la mort ! " Le poète de Jérémie se soumet humblement à l'harmonie de la douleur universelle. Hélas ! le peu de bonheur que nous pouvons goûter en ce monde, c'est de nous-même qu'il vient, il est notre propre ouvrage.

Tous sont un sous le choc des communes misères.
Le malheur solidaire est ce qui te joint mieux,
Et fait aspirer tous au même but, les cieux !

OU BIEN :

Quel est le but final ?— une suprême vie !
Mais cette vie, où donc est-elle ? En aucun lieu...
Cette source que va cherchant l'âme ravie,
C'est moi !—qui donc es-tu ? la voix répondit: Dieu !

Au fond, le songe de la vie que nous décrit Vilaire est des plus simples. Il est vrai que l'auteur ne pense que pour chercher des raisons de croire, et non de douter.

Sa philosophie nous apparait comme une sorte de christianisme sentimental, une rêverie à la Lamartine. Dès qu'on serre de près les idées du poète, elles s'évanouissent entre les doigts comme des ombres. Elles se résument dans un platonisme vague pour les détails, et dans une spiritualité oratoire pour l'ensemble. Le poète effleure les choses plutôt qu'il ne les approfondit. C'est aussi un peu la *Religion* de Louis Racine. Cette affirmation des Alexandrins que la vie universelle tend à revenir au principe premier, on la retrouve chez le poète de Jérémie. Des idées, est-ce qu'on en trouve tant que cela dans l'œuvre de M. Vilaire ? On y note d'obsédantes préoccupations, oui, et de longs chapelets de strophes superbes qui, à les bien scruter, ne veulent dire grand-chose. Si vous voulez, laissez-moi reprendre ma pensée et la retoucher : il n'y a vraiment, pour tout esprit penseur qui examine les recueils de Vilaire, que deux idées qui les dominent et en forment l'essence particulière. La première idée, c'est celle de la mort. Le sentiment de la mort hante le poète à un tel point que la plupart de ses poèmes n'en sont que de multiples variations. Ce n'est pas pour rien que l'auteur a donné à son meilleur recueil ce titre : *Poèmes de la mort*.

L'autre idée de M. Etzer Vilaire, c'est l'Idée de l'Inconnaissable. Le poète nous amène avec lui dans le clair-obscur du sanctuaire des temples pour prier, après nous avoir dit au sujet de *l'Etre* des êtres : " Nous n'en savons rien. "

Tous les autres développements lyriques interminables du poète ne sont que des mouvements généreux de la sensibilité, des aspirations très nobles révélatrices de son état d'âme, et non des affirmations de la raison présentées sous une forme liée ou doctrinale. "J'ai pensé, j'ai écrit pour ceux que tourmente le drame de la vie et les problèmes de la destinée de l'âme," a-t-il écrit. M. Etzer Vilaire n'a

pu donner aucune solution neuve ou même suprêmement intéressante de ces questions métaphysiques. C'est pourtant quelque chose d'en avoir abordé l'étude.

On accourut pour voir quelles lueurs inconnues que projetait le poète sur notre ignorance décevante. L'esprit humain se montrera toujours inquiet ou avide de connaître les moindres recherches sur l'énigme de la vie. Par le fait que M. Etzer Vilaire a seulement tenté de sonder ces questions mystérieuses, essayé de concevoir l'Être des êtres, il élève notre esprit vers les cieux, et avec lui, nous louons notre Créateur. On emporte de l'œuvre de M. Villaire cette définitive impression qu'elle constitue en son ensemble un cri d'espérance vers l'Être Suprême et une croyance sincère en sa bonté divine.

Quand parurent les *Années tendres* et les *Poèmes de la mort*, on reprocha à l'auteur de ne pas se montrer assez local dans ses vers. Voulant tenir compte de cette opinion, il composa la *Chanson du Vent du Nord*, l'une des principales pièces des *Nouveaux poèmes*.

Hou ! hou ! voici le Nord, hou ! hou ! le Nord qui vente !

C'est une rumeur émouvante

Qui vient d'abord du sein des flots.

Puis la clameur grossit, et c'est — ce bruit de houle—

Comme un sinistre où fuit et se tord une foule

En longs sanglots.

Et je pense avec épouvante,

Aux matelots

Hou ! cette rumeur épouvante,

Hou ! hou ! c'est bien le Nord, hou ! hou ! le Nord qui vente

X

Hou ! hou ! voici le Nord, hou ! hou ! le Nord qui grince

Il nous est venu, sombre prince,

Qui s'empare du ciel du soir.

Ce conquérant avec ses poudreux équipages

Précédé de la troupe obscure de ses pages

En habit noir,

C'est l'Hiver tropical, Seigneur de la province

Qui nous vient voir.

Hou ! hou ! comme un sinistre prince

Hou ! hou ! voici le Nord, hou ! hou ! le Nord qui grince !

Que vous semble-t-il de ce hou ! hou ! hou ? Ce hou ! hou ! du vent du Nord, n'obsède-t-il pas l'imagination ? Pour ne pas l'entendre, enfonçons-nous vite dans quelque forêt ténébreuse. Le hou ! hou ! nous poursuit encore. Hou ! hou ! hou.... ô mon Dieu, où fuir ? hou ! hou ! hou.... Verhæren, lui, avait rencontré le vent de Novembre.

Le vent sauvage de Novembre
Le vent,
L'avez-vous rencontré, le vent,
Au carrefour des trois cents routes ?

Etzer Vilaire a rencontré notre vent du Nord, sur la bonne route, avec sa chanson singulière. Dans l'œuvre de M. Vilaire, c'est la note locale que ce hou ! hou ! Dans une autre pièce : *Amour des choses*, le poète de Jérémie affirme son amour pour la terre natale.

Terre pleine d'échos, monde où la Rêverie
Se fait dans l'air limpide une errante patrie !
Mon cœur est frère ou fils de ton vibrant soleil ;
Mes fibres sont les sœurs de tes lianes folles,
De tes bois étoilés de vives lucioles,
Terre où je dormirai mon suprême sommeil,
Je t'aime, ô ma patrie !
Tout me parle et s'émeut de ton palais de fée.
Du silence des nuits une plainte étouffée
S'élève, et les esprits qui planent sur les flots
Dans leur lyrisme sourd s'appellent mes ancêtres.
Ils ont les râles longs et les soupirs des êtres
Dont mon âme, en veillant, recueillit les sanglots
Et la plainte étouffée.

(Nouveaux Poemes)

On prétend que les *Nouveaux poèmes* ont été fort goûtés par les Jean Aicard et les Jean Richepin, nobles Académiciens. Tant mieux ! tant mieux ! Jugez-en vous-même par les citations que nous en donnons. Si votre opinion est favorable à l'auteur, clamez-la avec enthousiasme ; si elle ne l'est pas, ne le dites point avec trop d'arrogance. Un livre suppose toujours une certaine somme de travail et représente dès espérances qu'il est parfois inhumain de faucher.

Comme je ne suis pas bien habile, je prendrai une dernière citation de l'Oeuvre de M. Vilaire dans les *Morceaux choisis* de Louis Morpeau, un expert, en la matière, s'il y en a un.

CONVERSATION D'OISEAUX.

Sur la cime éployée en fines tiges grêles
Qui semble, au front de l'arbre, un éventail ouvert,
Un groupe harmonieux d'oiseaux aux noires ailes,
Grappe de fruits vivants dans le branchage vert,
Se reposent du vol, une troupe tranquille
D'amis tendres et sûrs, de l'aile se touchant.

.....
C'est l'heure du réveil heureux dans les buissons
Où tout salue en chœur la lumière bénie ;
Ceux-ci par des soupirs et ceux-là par des chansons.

.....Et cette causerie
Entre eux commence au bois qui se tait, écoutant
Ses hôtes expansifs et doux. — "Quels avantages
A vivre ainsi, dit l'un, en cet isolement,
Au dessus des humains dans leurs vilaines cages !
Qu'il fait doux près du ciel ! Les hommes savent-ils
Le prix de cette vie ailée où l'on moissonne
A la course, égayés, se moquant des cxils
Et des chaines ? ... O joie ! on vient, on va, l'on vibre
Comme on veut, quand on veut ; on est toujours au frais.
Oh ! la légèreté sainte de qui vit libre !

Nouveaux poèmes (page 178)

Comprendre l'être humain, c'est chose malaisée,
Module gravement un orateur ailé
Qui souvent s'interrompt pour boire la rosée.
" Son maître est, comme on sait, un désir déréglé ;
Et son cœur se disperse en la vile poussière.
Sait-il vraiment que croire et faire et, dans la nuit,
A quoi se prendre ? On dit qu'il cherche la lumière.
Je crois qu'il la pressent, mais aussitôt la fuit.

(page 181) —

Donc M. Vilaire a mis au jour tout un vaste fleuve de poésie. C'est qu'il n'a guère été travaillé par le désir de la perfec-

tion. Il n'a voulu que déclarer son âme. Serait-ce aussi que le genre de poésie qu'il adopte exige une contention d'esprit qui ne laisse point la liberté de rechercher l'expression heureuse et définitive ? De là ces vers qui se dressent dans leur grandeur aride, et où ne tremble la moindre goutte de larmes. Il faut de nos jours au gosier une liqueur colorée, forte et si concentrée qu'elle embaume le flacon. L'œuvre de M. Vilaire dans ses meilleures pages ressemble à ces larges compositions picturales des derniers représentants de l'École de David, dont le dessin est correct, les figures régulièrement tracées, où la tonalité se spiritualise dans les brumes, mais où il manque la vie, la vie jaillissante et merveilleuse !

EDMOND LAFOREST. Il convient, après avoir parlé d'Etzer Vilaire, d'évoquer le souvenir d'Edmond Laforest qui fut indissolublement lié d'amitié avec l'auteur des *Poèmes de la mort*. Né à Jérémie le 20 Juin 1876, il mourut à Port-au-Prince le 17 Octobre 1915, peu de temps après sa nomination comme Inspecteur général de l'Instruction publique. Il publia trois charmants recueils de poésie : *Les Sonnets-Médailleurs du XIX^e. siècle*, édités par Georges Barral, *Cendres et flammes*, (1913) et les *Poèmes mélancoliques*. Il fit de bons vers selon la formule traditionnelle. La piécette Rêve jaune est rimée avec une grâce mélancolique.

Je vis son cœur : c'était un chrysanthème
Doré de rayons d'un jaune bruni.
Je chantai : Ton cœur est un chrysanthème ”
Elle chanta : “ Les larmes l'ont jauni.

X

J'y lus ce rêve en traits de feu : je t'aime !
Mots immortels que les cieux ont bénis
Elle soupira : “ Tu sais que je t'aime ! ”
Je soupirai : “ Notre amour soit béni ”.

X

Depuis, aux clartés de la lune molle,
Son bras, sous le mien, nous errons le soir.
Je lui dis : Allons sous la lune molle ”.
Elle me dit : “ Allons-y chaque soir. ”

Les événements de 1915 froissèrent le patriotisme de ce poète. Pour dire son indignation, il composa ce *Thrène pour Haïti*.

THRENE POUR HAITI.

Pardon, mâles Aieux au silence sévère !
A vos justes courroux le mépris met un frein,
Mais nous sentons le poids de vos regards d'airain,
Et devant vos grandeurs notre crime s'avère !

X

Pardon, sol d'où jadis une sublime guerre
Lance la liberté, cavale au fier chanfrein
Crête-à-Pierrot, sommet que l'héroïsme étreint ?
Vertières, champ de gloire où rien ne survit guère !

X

Pardon, Kaonabo que l'Espagnol craignit :
Toussaint, que de lauriers le martyr ceignit,
Dessalines, dieu noir né des pourpres batailles
Et vous, noble rêveur, auguste Pétion,
Nous rampons, mais honteux, à l'ombre de vos tailles,
Et nos lâches stupeurs à vos pieds crient : Pardon !

X

La grande ombre s'épand, l'ombre des vastes ailes :
Le rapace, là-haut, tournoie en essors prompts,
Et plane. Il a jeté sa fiente sur nos fronts.
La pâture de sang l'attire. Il vient vers elle.

X

Et l'on voit flamboyer ses avides prunelles...
.....
Le fier palmier gémit des palmes et du tronc.
Les sources vont pleurer des douleurs éternelles.

X

O spectres frémissants, dressés comme des tours,
Pères, chasseurs anciens de fauves et d'autours,
Blâme et serment jaillis du fond de notre Histoire,

X

Pardon, l'aigle a brisé vos débiles enfants.
Ils tombent et n'ont pas l'ultime orgueil de croire
Que rien ne peut flétrir vos beaux noms triomphants.

X

Oui, pardon ! Car enfin l'heure suprême sonne
Vibrante, dans nos murs et nos cœurs, comme un glas,
Nous avons, pour des sons si lugubres, hélas !
Apprêté nos beffrois où l'air de Dieu frissonne.

X

Dans nos tristes cités, pas un canon ne tonne.
Notre âme est sans chaleur et nos voix sans éclat.
Nous sommes, ô héros, le peuple veule et plat
Dont la grimace au sein de vos œuvres détonne.

X

Nous avons reforge les chaînes d'autrefois...
Sauvages destructeurs issus des sombres bois,
Nous avons mis la hache au chêne de l'Indépendance ;

X

Puis, le foulard sanglant au cou, manchette au clair,
O Patrie, en la flamme impie et l'âpre danse,
D'un coup, nous t'avons fait sauter la tête en l'air.

Le morceau pêche sans doute par la forme ; il ne pêche point par le sentiment. A peine la mort ferma-t-elle les yeux de ce barde patriote que de cette altière ville de Jérémie, aux flots toujours bleus et agités résonnèrent de nouveau *l'Ame vibrante* de Thimothée Paret et *l'Aube et Poèmes* de Jean-Joseph Vilaire, frère cadet d'Etzer Vilaire.

GEORGES SYLVAIN. (1)

C'est le moment de vous parler de Georges Sylvain. Lettré fin, délicat, tout ce qu'il écrit porte un cachet d'élégance et d'atticisme. C'est qu'il a bu à la source même de l'antiquité grecque et latine. A Paris, au Collège Stanislas, il fit des études sérieuses poussées jusqu'au baccalauréat, et à une époque où le latin et le grec se trouvaient fort en honneur. C'est un bel esprit que Geor-

(1) Né à Port de Paix en 1866, Bachelier ès lettres philosophie et Licencié en Droit de l'Université de Paris. Avocat. Professeur à l'Ecole nationale de Droit de Port-au-Prince. Ancien Juge au Tribunal de Cassation. Ancien Ministre d'Haiti à Paris. A publié dans les journaux et les Revues du pays d'abondantes études littéraires ou juridiques. Mort à Port au Prince en 1924.

ges Sylvain, non pas dans le sens XVII^e siècle du mot. Entendez-le ici comme synonyme de raffinement de l'intelligence et de délicatesse du goût. Poète, il l'est autant que ceux des nôtres les plus vantés. Ce très pur écrivain en prose n'a été guère gêné dans sa versification qui s'assouplit sous ses doigts comme les brins d'osier dans la main du vannier. Peut-être pourrait-on lui reprocher de n'être pas assez local. Et encore ne faudrait-il pas oublier qu'il écrivit *Cric ? Crac ?* où il mit en vers créoles des fables du bonhomme Lafontaine. C'est une entreprise qui paraîtrait hardie si d'autres, à l'étranger, ne l'avaient déjà réalisée. Pour le moment il ne s'agit que de ses vers français. Il les livra au public en un très coquet recueil : *Confidences et Mélancolies* (1901). Le titre est indicateur des sujets traités. D'une voix plutôt frêle—filet d'eau sur de la mousse— il nous dit les blessures de son cœur et les joies fugitives de son existence. Rien ne donne mieux une idée de sa manière que la petite pièce intitulée : *Berceuse*. Vous parlerai-je ici de la façon dont les *Confidences et Mélancolies* ont été accueillies par notre public ? Le livre a été en butte à des critiques acerbes. Tous ceux qui croyaient avoir quelque reproche personnel à adresser à l'écrivain s'acharnèrent sur son œuvre. Des hommes pourtant obligeants et d'une certaine douceur de civilisation qui en voulaient à Sylvain pour ses jugements littéraires se fussent livrés volontiers à l'autodafé de ce recueil en exécutant autour du bûcher la danse du scalp, comme les tribus des Peaux-Rouges. Maintenant que l'auteur est mort, peut-on ne pas lui rendre la justice qu'on lui refusait de son vivant ?

D'autant que son livre contient des morceaux d'une réelle valeur. Tenez, cette pièce : *Frères d'Afrique*, n'est-elle pas joliment tournée ? Bien plus, un vivant souffle d'humanité y court. Le poète s'émeut au souvenir de nos frères qui, là-bas, sous la chaude Afrique, supportent les injustices et la cruauté du sort. Il les voit courbés sous leurs charges d'ivoire, les épaules meurtries par le fardeau, que rend encore plus lourd le brûlant soleil de plomb. Ils disent tout bas dans leur douleur découragée :

“ Pourquoi ces choses et non pas d'autres ” ?

FRÈRES D'AFRIQUE.

Le soir, quand la pensée ouvre grande son aile
Et prend à l'horizon un essor incertain,
J'ai souvent tressailli de pitié fraternelle,
En songeant aux damnés de l'enfer africain.

x

Deux à deux, à pas lents, sous leurs charges d'ivoire
Courbant leurs dos meurtris, ils vont silencieux.
Le sang de tons vermeils marque l'épaule noire,
Et le sable brûlant met des pleurs dans les yeux.

x

Ils vont, exténués ! La lanière du guide
Arrache à leur torpeur des gémissements sourds :
Une haleine de feu sort de leur gorge aride.
Sans entendre, sans voir, ils vont, ils vont toujours !..

x

Combien se sont couchés sous ces rideaux de flammes
Loin des nappes d'eau vive et des arbres ombreux
Que leur fièvre évoquait !. Ce sont pourtant des âmes
Et le Dieu du Calvaire est mort aussi pour eux !..

x

S'ils pouvaient à loisir, par les nuits étoilées,
S'enivrer du parfum des bosquets rajeunis,
Si l'aube les berçait parfois, dans les vallées,
Au frais gazouillement des sources et des nids,

x

Ils ne seraient pas moins savants que nous ne sommes.
L'amour leur parlerait un langage aussi doux,
Et nous serions surpris de voir en eux des hommes
Plus sincèrement bons que la plupart de nous.

x

Mais jusqu'à l'heure où ceux qui se disent leurs frères
— Et qui vivent loin d'eux — voudront se souvenir,
Ils vont par les chemins où sont passés nos pères,
Et pensent que leur tour est bien lent à venir.

x

O les fiers chevaliers des croisades antiques
Qui, sur l'appel d'un moine aux frémissants discours
Quittaient le fauve abri de leurs donjons gothiques
Et la terre où gaiement fleurissaient leurs amours,

Partaient pour l'inconnu, comme on part dans un rêve
Chevauchant devant eux, tout droit vers le soleil,

.....
.....

Couraient à la bataille avec des cris de fête,
Frappaient, étaient frappés.....

.....
.....

x

Quel apôtre nouveau pour les luttes prochaines
Réveillera ces peuples aux éclats de sa voix

.....
.....

Déposant ce fardeau de haines imbéciles
Qu'attisent l'ignorance et la cupidité ;
Faisant trêve éternelle à ces guerres civiles
Dont nos mères diraient ce qu'elles ont coûté,

x

Nous nous en irions tous au pays des ancêtres,
Puis à ceux de là-bas nous parlerions ainsi :
“ Vcs cris désespérés, en dépit de vos maîtres,
“ Ont retenti vers nous : ô frères, nous voici ! ”

1915 vint ! Ce petit homme sec, plutôt mal fait, qui s'en allait par nos rues, tête baissée, et son parasol à la main, se révéla tout-à-coup un énergique lutteur. Il devint, à cette heure exceptionnelle de crise et de malheur national, l'homme qui fit face avec courage à l'envahisseur du territoire. Toute son âme se redressa de fierté et de douleur à la vue de l'insulte à notre drapeau. Et son caractère, sous la vibration soudaine de certaines cellules du cerveau restées jusqu'alors à l'état de tranquillité, le grandit au point de rejeter dans la pénombre bien des nôtres qui paraissaient auparavant ses égaux. Il fonda un journal pour combattre le *Traité* proposé à Haiti par les Etats-Unis d'Amérique, les canons braqués sur notre poitrine. Il analysa juridiquement cet instrument diplomatique et conclut à son rejet, parce que incompatible avec la dignité de notre peuple et contraire au Droit des gens. Il perdit l'importante fonction publique qu'il occupait dans l'Etat à cause de son opposition intraitable et raisonnée au projet de la Convention.

On le vota quand même. Sylvain continua la lutte. Il créa l'*Union patriotique*, société dont le but est de redonner à notre pays sa pleine autonomie. Les volontés hésitantes ou éparses, il les rassembla toutes dans un même élan d'action quotidienne. L'Union suscita des dévouements et tint en éveil l'énergie nationale. L'Union patriotique prouva, en dépit des faiblesses de quelques-uns, que l'âme nationale vit et vibre. Elle veut redevenir maîtresse de sa destinée.

Si cette œuvre de Sylvain n'a pas produit des résultats plus tangibles, peut-on prévoir quel bien en sortira tôt ou tard ? Qui ne sait que ce sont les forces morales qui fournissent à une nation le ressort de sa régénération ? Dans l'*Ode à la délivrance* on sent battre l'âme généreuse de cet autre Apôtre sous le coup de la grandeur et de l'élévation de la pensée !

ODE A LA DELIVRANCE.

Haiti, lève-toi ! le monstre qui t'entraîne
Vers l'abîme, la honte et le deuil, aura peur
S'il voit se soulever la conscience humaine !
Fais frissonner le monde à tes cris de douleur !

Montre ton âme en plaie où meurt ton rêve en cendre,
De peur que dans la nuit des temps lointains ton sort
N'ait cet échec funèbre : " ils n'ont su se défendre
Quand le droit violé ne dit rien, il a tort."

Emprunte à l'ouragan, pour clamer ta détresse,
Ses sifflements aigus et ses rauques abois.
Qu'en un brusque sursaut l'Humanité se dresse,
Frémissements aux éclats déchirants de ta voix

Voudra-t-elle laisser succomber sous le nombre
Un peuple, esclave hier, sans aide libéré ?
N'entendra-t-elle pas, sous le vaisseau qui sombre,
Sonner des naufragés l'appel désespéré ?

Ah ! dût toute la terre être sourde à ta peine,
Enfle encor plus ta voix qu'elle monte en sanglots,
Emouvant de sa plaine ardente, surhumaine,
Les aïeux endormis dans la paix des tombeaux

Dessalines, Pétion, ô martyrs d'un autre âge,
Serez-vous morts en vain ?..... Réveillez vous, Titans,
Votre œuvre est en péril, on prend votre héritage.
Et vos fils perdent pied... Revenez : il est temps.

Venez, pour que partout rayonne votre flamme
Pour que Dieu dise enfin " Ils sont assez punis, "
Pour qu'autour du drapeau fraternisent les âmes
Pour que l'on soit plus forts, en étant plus unis !

Ceux qui, d'un cœur troublé, vous combattaient naguère
Aux cris de : " Liberté " applaudiront, le jour

Où l'immonde Esclavage, au masque humanitaire,
S'abattra sous vos coups, terrassé sans retour —

Alors, le vieux Toussaint, sous sa couche glacée,
Que dérobe aux regards la neige du Jura,
Sentira de nouveau flamboyer sa pensée.
Et son cœur, — qui semblait éteint — tressaillira.

O terre d'épopée, ô farouche guerrière !
Connaissant ton histoire, en ton destin j'ai foi
Malgré ton abandon, tes doutes, ta misère.
Je t'aime et te veux libre : Haiti, lève-toi !

Les activités patriotiques du poète ne tardèrent pas à miner sa santé. Il tomba, comme un soldat, le sabre haut et le cœur plus haut encore !

Ici j'aurais dû vous parler d'Alcibiade Pommayrac (1844-1908), chante ému des gloires de notre pays et particulièrement de celles de Jacmel, sa petite patrie. Il s'est spécialisé dans l'Ode. Il donna l'Ode à Victor Hugo, l'Ode à la mémoire d'Edmond Paul, l'Ode aux Héros de notre Indépendance, l'Ode à Jacmel, l'Ode à la cloche et l'Ode à la mer.

O mer toujours majestueuse,
Dont la vague tumultueuse
Me pousse, hélas ! vers d'autres cieux !
Miroir où le ciel bleu se mire,
Pourquoi faut-il que je t'admire
Avec des larmes dans les yeux ?

J'aurais dû aussi vous signaler Thalès Manigat, auteur des Antiléennes (1882) aujourd'hui introuvables; Edmond Héraux, le poète des Préludes et de Fleur des Mornes (Librairie Le Cerf Paris); Monsieur Henri Chauvet qui rima de jolies choses et enfin Isnardin Vieux, dont les Chants d'automne contiennent des morceaux de mérite. Son Ode à l'amiral Kilick a beaucoup d'envolée. Ne devrais-je pas vous présenter M. Probus Blot, poète élégant et fin. Par sa pièce les *Antilles*, il se révèle un romantique à tous crins. Il a écrit *Chevalier aux fleurs*, et d'autres poésies aimables. M. Blot a tort de ne pas réunir en un recueil ses pièces éparses. Je vous donnerai quelques vers de *Spleen*, une de ses meilleures compositions.

Je ne sais ! plus je vais. plus ces livres ne grisent
Et, quoique sachant bien qu'ils émiettent mon cœur,
Je les aime pourtant, ces livres qui détruisent
Lentement ce qui fut mon fragile bonheur.

Arrêtons nous sur la personnalité et l'œuvre de Monsieur Louis Borno. Né à Port-au-Prince le 20 Septembre 1865, il fit ses humanité au collège Saint Martial tenu par les pères du Saint Esprit. Dès 1885 il commence à écrire des vers. Il n'en écrivit qu'à sa fantaisie et pour charmer ses loisirs. Il en publia quelques uns dans "La Ronde" et dans d'autres *Revue*s. Sa facture est plutôt solide. Une certaine teinte de mysticisme se projette dans quelques-unes de ses poésies. Il a du souffle. Les questions de justice sociale le préoccupent, et on les voit se profiler dans son œuvre parées d'éloquence ou enveloppées d'émotion.

O Christ, les faux savants, parmi les vains éclats,
Aveugles, t'ont jeté, comme un défi leurs haines,
La sainte Vérité que tu nous révelas,
L'Évangile épandu de toutes ses lèvres sereines.

Tes exemples divins déroulés sous les yeux
O Maître, tes leçons graves et fraternelles
Ton cœur si secourable et doux au malheureux
Urne de paix tendue à nos soifs éternelles

.....

Rien, hélas ! n'a touché leur stupide colère

X

Ils ont prêché les champs, harangué les cités
Et, fous d'orgueil, chassant de partout les clartés,
Amassé leur venin dans l'âme populaire.

.....

Eh bien ! la foule a cru. La voilà fécondée
Par vos doctrines, fiers savants, nobles penseurs.

.....

Ce peuple avait son Christ, Pain de concorde, Eau vive
Il n'a plus rien, or, vous êtes vainqueurs, très grands,
Tout-puissant ! Parlez. Il veut vivre, il faut qu'il vive.

Monsieur Louis Borno joua un grand rôle politique en Haïti. C'est lui qui signa la Convention de 1916 avec les États-Unis d'Amérique et Haïti. Il devint dans la suite Président de la République. (1922-1930.)

CONSTANTIN MAYARD. (1)

C'est un brillant échantillon de notre élite intellectuelle. Sans s'adonner exclusivement à la poésie, il produisit quelques pièces d'un rare talent. Ces vers sont caressants, comme le témoignent *les Roses de Décayette*. C'est un poète d'une nerveuse et morbide langueur.

"Chez Décayette, M'sieur, tout près" dit la Mornaise
A qui j'ai demandé d'où ces fleurs sortaient ;

De Mars vénuste au lourd Septembre de fournaise
J'ai vu, par quantités, ces fleurs qui "descendaient"....

Donc ce matin frais, clair et friso
la montagne où sont les champs fleuris....

Moscato, mon cheval dont jamais ne s'apaise
La vigoureuse ardeur, grimpe comme un cabri..

Mais luttant aux cailloux et glissant dans la glaise
Nulle part je ne vois les odorants pourpris

Las, anxieux, je m'enquiers : la réponse niaise,
Que tous font est: plus haut, les roses, c'est plus haut !"

Plus haut ! je vais toujours dans le midi qui pèse....
Trouverai-je jamais les roses qu'il me faut ?

Les Cris d'Orgueil, quoique d'un rythme plus fier, plus échevelé, plaît moins que *les Roses de Décayette*, dont la musique est plus mystérieuse. Il y a quelque chose d'emblématique dans le dernier vers du poète. On sent dans ce morceau l'écho d'une impression personnelle et vraie rendue avec une éblouissante facilité. Sur ce point (facilité) il ne le cède qu'à Charles Moravia (2). Les vers jaillissent de la plume de ce dernier comme l'eau de la source. La question est de savoir si l'on est d'autant plus poète qu'on répand des vers d'abondance, sans travail, sans effort et sans retouches, ou bien si on ne l'est réellement qu'en tant que l'on découvre une certaine originalité. Notez que cette observation est d'ordre général et ne vise pas particulièrement Charles Moravia.

(1) Né à Port au Prince le 27 Novembre 1882. Ancien Député, Ancien Sénateur. Actuellement Ministre d'Haiti à Paris. A publié une brochure : *la Solidarité*. C'est un journaliste plein de verve .

(2) Charles Moravia né à Jacme!. A fondé deux journaux: *La Plume*, où il défendit la Convention américano-Haïtienne, et *le Temps*, qui est très apprécié du public. Fut Ministre d'Haiti à Washington.

Journaliste de talent, âme ardente et passionnée, il possède toute la nature d'un poète, gent irritable, s'il faut croire Horace. Il débuta dans les Lettres par la publication de *Roses et Camélias* (1903) où se font sentir et l'influence martinienne et celle d'Edmond Rostand. Les vers du petit recueil sont corrects, propres et jolifs. Il donna ensuite une traduction en vers français de *l'Intermezzo* et *Autres Poèmes* de Henri Heine (1918).

Oyez cette pièce :

Quand le roi Rhampsénit entra dans les salons,
Dans les salons dorés de sa fille très belle,
La très belle riait, ses femmes avec elle,
Le palais résonnait d'éclats de rire longs.

Les eunuques aussi riaient, les noirs esclaves,
Au rire féminin, au rire insexué
Mêlaient leur rire mâle, et le corps secoué,
Les sphinx mêmes riaient, d'ordinaire si graves...

La princesse disait : " Oui, j'ai cru, cette nuit,
Que j'avais arrêté notre voleur ; mais, Sire,
Ce que j'avais saisi n'était qu'un bras de cire,
Et cette fois encore notre homme s'est enfui.

.....
Tandis que je gardais tes trésors dans la salle,
Père cher, ce voleur pour qui rien n'est sacré
M'a ravi, dans l'écrin merveilleux et secret,
Tous les bijoux.....

Marquant des pas de danse et les cheveux au vent,
Ainsi parle en riant la princesse très belle.
Femmes, eunuques noirs éclatent de plus belle,
Et le roi rit aussi dans sa barbe, en rêvant.....

(Autres poèmes de Henri Heine mis en vers français.)

Le Roi Rhampsénit, malgré toute la surveillance, ne put mettre la main sur le fameux voleur. Il fit paraître un rescrit déclarant qu'il anoblira celui-là, et récompense insigne, il lui donnera la main de sa fille, s'il se fait connaître...

Le roi mort, du voleur on vit l'avènement.
L'histoire, où la justice envers les grands s'exerce,
Montre qu'il protégea les arts et le commerce,
Et qu'on vola très peu sous son gouvernement.

Pour nous, haitiens, nous trouvons ce poème très beau, et l'admirons de confiance. En saurait-il être autrement quand un morceau a été ouvré, travaillé, brodé par Monsieur Charles Moravia ? Nous sommes satisfaits, encore un coup, et notre satisfaction est si grande que nous éprouvons une certaine reconnaissance pour l'auteur qui nous l'a procurée.

Ah ! si Henri Heine, lui, pouvait revenir en ce monde et lire cette traduction en vers de ses deux œuvres, qu'eût-il dit ? Un dialogue serré se fût engagé entre le redoutable ironiste et son traducteur haitien.—Voyons, mon cher Moravia, que ne m'as-tu laissé dormir en silence ?—Tu n'es donc pas content que je t'aie mis en vue en Haiti par ma traduction poétique faite d'après celle en prose de Gérard de Nerval ? Tu es bien difficile, parole !— Je me passerais bien de cette célébrité que tu me donnes dans ton île de soleil et de verdure ?— Ne t'ai-je pas rendu dans mes vers tel que je te vois ?—Voilà où nous ne nous entendons pas, mon ami. Il fallait me présenter à ton public tel que suis. Une traduction doit montrer l'âme d'un auteur à travers son style.—Veux-tu donc dire que je t'ai mal traduit ?—Je ne dis pas cela, je dis que traduire, c'est trahir... Enfin aurais-tu la prétention de deviner le désenchantement de mes pensées et les mélancolies de mon émotion sous le masque de l'ironie qui les voilent, quand tu ne connais pas, toi, un traitre mot de la langue allemande ? Sachez que mes *lieder* et mon *Intermezzo*, s'ils ont quelque beauté, celle-ci est inséparable de la langue allemande ? La pauvre traduction de Gérard de Nerval est impuissante à rendre les nuances de mes pensées et la mélodie fuyante de mes vers. Que peut valoir maintenant la traduction d'une traduction ? Un prêtre peut-il dire la messe sans savoir le latin ? N'est-ce pas t'exposer, mon cher Moravia, à bien des contresens ? -Pardon ! Il y a des contresens qui donnent l'immortalité ! L'on répète chaque jour des vers de Virgile qui disent autre chose que n'entendait dire le chantre de l'Enéide.— Dieu me préserve d'une pareille immortalité !—Après tout, qu'avais-je besoin de suer sang et eau pour mettre en vedette ton œuvre lyrique ? Crois-tu qu'on te lit et t'admire comme autrefois ? Tes œuvres ont perdu de leur éclat et de leur fraîcheur. On les trouve moins savoureuses... Maintenant on se délecte d'Edmond Rostand, de Mallarmé, de Verlaine. On t'oublie à cette heure.—Meux vaut l'oubli qu'une gloire de chrysocale.—Peuh ! Je suis bien bon de chercher à te convaincre... On ne m'y prendra plus à vouloir servir la réputation d'autrui. Moi aussi je fais des vers, des vers à ma manière, des vers de mon crû.

Mais tes vers, sont-ils ivres du vin fort de ta terre natale et laissent-ils pendre à leurs cheveux ruisselants toute une âme émerveillée de l'ambiance où elle vit?...—Ecoute mon *A-propos* en vers que j'ai composé en 1913, le jour de l'inauguration du théâtre *Parisiana*, à Port-au-Prince. La musique de mes vers, si elle rappelle vaguement Edmond Rostand, Rostand de Chantecler, n'est pas moins agréable, tu verras.—Ah ! mon cher Moravia, écris des vers et récites-en autant que tu en voudras, c'est ton affaire ! Mon affaire à moi est d'exiger le respect de ma pensée et de mon style. Je ne ressemble à aucun autre écrivain de langue française, je suis différent d'eux tous par quelque côté. Et ce par quoi je me différencie des autres, c'est ce qui constitue mon apport personnel à la littérature générale. Si l'on ne fait pas voir cela en me traduisant, c'est trahir ma cause au lieu de la servir.—O mon Dieu ! ce que c'est de chercher à rendre service aux autres ! Puisque enfin mon intention a été pure et que je n'ai agi que dans le but d'accroître ta renommée sur les bords de l'Artibonite, réponds à ma courtoisie en goûtant comme il convient mon *A-propos* écrit pour l'inauguration de *Parisiana*.—Cela te fait donc tant plaisir ? Va, je t'écoute.

A propos en vers de Charles Moravia.

Mais non, c'est un théâtre ici qu'on inaugure ;
Pas de discours !
Un mot de bienvenue, un merci. Je suis sûre
Que mon discours fera très bien, pusqu'il est court !

Sur la façade, et là, vous voyez ? Une lyre !
C'est signe que parfois on vous dira des vers ;
Et si ces instruments sont là c'est pour vous dire
Que l'on vous offrira quelquefois des concerts !

Conférences, concerts, drames et comédies,
Récitals, cinéma, vous aurez tour à tour
Les spectacles les plus divers, et les féeries
Auront aussi leur jour !

Et nous ferons de mieux, mes beaux, mes belles
C'est notre ferme espoir,
Si nous avons toujours des salles comme celles
Que nous avons ce soir !

Songez que votre appui nous est indispensable,
Public, pour réussir !
Même si notre jeu vous paraît haïssable,
Il faut nous applaudir !

Je veux vous demander, pour finir, qu'on acclame
Suirard Villard,
Qui nous bâtit ce temple où va briller la flamme
De l'Art !

L'œuvre est haïtienne et mérite que l'aime
Tout bon haïtien ;
Le fondateur est un des vôtres, et de même
L'architecte, puisque c'est Maximilien.

Comme hommage aux Aïeux, le rideau du théâtre
Que Vientejol peignit,
Rappelle un des héros par qui Mil huit cent quatre
Fut accompli !

D'entre eux qui fallait-il choisir ? Le plus artiste,
Ce roi Henri
Qui savait bien vouloir, et dont encore subsistent
Les œuvres que conçut son génial esprit !

C'est pourquoi — quand je vais faire lever le voile
Que voici
Vous allez admirer, superbe sur la toile,
La ruine imposante encore : *Sans Souci* !

Sous cette égide-là, puissent les destinées
De Parisiana
Être de prospérer pendant autant d'années
Que ce palais en a !

Si Villard a choisi plutôt le roi Christophe,
C'est peut-être qu'il sent,
Lui, tenace, qu'il est fait de la même étoffe,
Et que la volonté de fer bat dans son sang !

A cette volonté nous devons ce théâtre,
A cette volonté
Que même l'incendie éprouva sans l'abattre,
Et qui triomphe, enfin, pour avoir résisté !

— C'est gentil, ton petit A-propos. Tu t'es assez bien tiré de l'épreuve. Je n'y ai pas trouvé de cruelles cacophonies, comme l'on en voit dans ton poème sur *La Crête-à-Pierrot*. Je me rappelle encore ces deux vers où *Boisrond-Tonnerre* dit :

Ma gaieté s'est toujours fait un jeu de ces maux
Que vous appelez faim et soif, *car qui lit dine*.

Et cette tirade-ci de *Lamartinière* :

La Masseillaise encore est notre hymne de guerre !
Nous nous battons sous les drapeaux de l'ennemi
En entonnant son chant où Rouget a rugi.

Les vers de ton *A-propos* sont plus coulants, il n'y a pas de doute.— Ne touche pas à mon poème : *La Crête-à-Pierrot !*. C'est mon enfant gaté.— Bien ! je rétracte ce que j'en ai dit... Très heureux, hein ? Mais diable ! quelle idée as-tu eue, toi, de me traduire en vers ? — Et tu y reviens ? — Que veux-tu, mon ami ? Je ne peux m'en consoler...

XI DAMOCLES VIEUX.—(1)

Damoclès Vieux édita à Paris, en 1913, un recueil de poésie : *L'Aile Captive*. Ce volume conçu dans des formes de sentiment et d'art avec lesquelles notre public s'est depuis longtemps familiarisé ne souleva aucune récrimination. Il fut accueilli avec faveur, avec sympathie. L'auteur de *L'Aile Captive* semble n'avoir voulu que bouqueter les fleurs passagères de son adolescence pour permettre d'en respirer le discret parfum. C'est la rencontre, au bal, d'une jolie dame, un cadeau reçu de la jeune fille aimée, c'est parfois une simple songerie ou une blessure du cœur, c'est de tout cela, de toutes ces roses blanches ou rouges que se compose l'arôme léger de ses vers. *L'Anneau, Billet, Le mouchoir, Fol espoir, Soir de rêve, Tais-toi* etc. etc. témoignent des frémissements de son âme. Lisez ce petit poème :

LE M O T.

Un mot a désuni nos âmes,
Un seul ! Quand tu l'as prononcé,
Le jeune essaim s'est dispersé
Des rêves, dont nous nous berçons.

Le mot est dit, n'en parlons plus.
A quoi bon dans nos cœurs descendre ?
Nous n'y verrions que trop de cendre,
Et les regrets sont superflus.

N'en parlons plus ; la chose est sûre.
Nous n'y pouvons rien désormais,
Et tu ne fléchiras jamais
L'orgueil de ma blessure.

(1) Biographie.— Né à Port-au-Prince, le 14 Novembre 1876. Elève du Lycée Pétion, ont il devint un des meilleurs Directeurs (1925-1930). Fut Ministre de l'Instruction Publique (1930).

Voilà le genre de Damoclès Vieux ! Ça et là, *certain marivaudage* qui ne déplaît point. C'est un poète de douceur et de silence, qui se délecte dans le demi-jour et les demi-teintes, c'est un poète d'automne. Il n'ose déclarer tout entier son âme. C'est ce qui justifie peut-être ce titre " d'Aile captive " qu'il donne à son recueil.

Théophile Gautier, parlant des hirondelles qui s'assemblent par centaines, pour aller vers d'autres ciens, les fait causer entre elles :

“ Je comprends tout ce qu'elles disent,
Car le poète est un oiseau ;
Mais, captif, ses élans se brisent
Contre un invisible réseau.
Des ailes ! des ailes ! des ailes
Comme dans le chant de Ruckert,
Pour voler là-bas avec elles,
Au soleil d'or, au printemps vert !

Dans son ensemble son recueil constitue une sorte de cantique modulé à voix basse à l'Aimée, dans un boudoir tendu de bleu et parfumé de bergamote. Il manque de la variété dans l'inspiration. Quand on parcourt le petit recueil d'un bout à l'autre sans s'arrêter, on éprouve une vague sensation de monotonie. Le même rythme résonne à l'oreille, les mêmes thèmes reviennent sans cesse. A dire vrai nombre de poésies de " l'Aile Captive " sont des essais que l'auteur reprend par intervalles jusqu'à ce qu'il réussisse à condenser sa sensibilité dans quelques morceaux définitifs, tels que Fleur de Campêche, Correspondances, Réveil, le Pèlerin. Poème admiré avec frénésie dans nos cénacles que ce dernier morceau où l'auteur, si discret d'ordinaire ouvre un peu grande, cette fois, " l'Aile " de sa poésie, qui ne semble plus " captive ", c'est-à-dire impuissante à traduire par des mots les sentiments et les émotions qui remuent l'âme de l'auteur.

J'ai compris à jamais que la prière est vaine,
Que rien ne peut troubler votre sérénité ;
Qu'aux accents désolés de la souffrance humaine,
Nul ne répondra du sein de l'éternité.

Ah ! pourquoi désormais tendre les bras aux nues,
Lancer aux quatre vents des supplications,
Crier sa peine intime aux vastes étendues,
S'épuiser lâchement en lamentations.

x

La mort est seule vraie et seule salutaire !
Gloire à toi ! Gloire à toi, Reine de l'infini !
Toi seule sais donner aux martyrs de la terre
Le calme inaltérable et l'éternel oubli !

Ecoutez aussi la musique charmante de ces quatrains tirés des Correspondances. Ils coulent fluides, transparents comme l'air du soir. Dans l'ensemble de cette période poétique l'harmonie règne et elle ne se trouve pas moins dans la facture isolée de chaque vers.

Ah ! quand l'orbe vermeil éclatant dans l'azur
Illuminant soudain l'air balsamique et pur
Ramènera le vol léger des hirondelles
Et fera resplendir et châtoyer les ailes ;

x

Quand, au miroir du jour prismatique et changeant,
Les heures passeront, d'or, de pourpre ou d'argent,
Quand s'éparpillera dans les hautes ramures
L'allégresse du vent, des chants et des murmures ;

x

Quand flotteront mêlés l'odeur du vétiver,
Les arômes des pins et des orangers verts,
Les senteurs de la terre ardente et maternelle
Du quénépier en fleurs et de la citronnelle,

x

Je tendrai vers l'azur rayonnant et les fleurs,
Vers la plaine en éveil, comme un vase, mon cœur,
Pourqu'il soit dans le jour qui bleuit et se dore
Un centre lumineux, odorant et sonore.

Dans les meilleures pages de l'auteur, si la pureté en est délicate et le rythme bien nuancé, l'inspiration reste légèrement factice ou artificielle.

D. Vieux a plus d'originalité personnelle dans des marivaudages de ce genre, où il cherche à dire nouvellement l'éternelle vie et l'éternel amour.

..... Offre tes lèvres.

Ta bouche brune vraie et bonne comme un fruit,
Qu'elle soit dans l'accord passager de nos fièvres,
La fleur mystérieuse éclore dans la nuit.

Ou encore :

J'ai souhaité te voir belle sur mon chemin ;
Je t'ai, dans le jour clair fermement attendue
Pour te donner mon âme en te donnant la main.
L'or du couchant pâlit, et tu n'es point venue.

Ou encore :

..... Toute parole est vaine.

Je connais tous les mots de tendresse et de foi
Qu'ont murmurés des voix chères comme la tienne.
Les mots sont vains et les serments sont faux. Tais-
[toi.

Pour nous résumer, l'œuvre lyrique de Damoclès Vieux dénote un désir évident de bien faire. On doit lui en tenir compte. Il a travaillé consciencieusement ses vers. N'est-ce pas affirmer par là son respect pour le public ?

XII VIRGINIE SAMPEUR ET IDA FAUBERT.

Par-dessus le concert de nos bardes, n'entendez-vous au loin une plainte déchirante, une voix éplorée ? C'est Madame Virginie Sampeur (1839—1919) qui, pour calmer le mal terrible qui lui enfonce le poignard dans l'âme sanglote et jette son angoisse en des strophes harmonieuses. Nouvelle Sapho abandonnée par son Phaon, elle tend toutes les cordes de son cœur pour crier musicalement son désespoir vrai. Mariée très jeune à notre aimable poète Oswald Durand, d'un caractère volage, elle ne tarda pas à être déçue dans ses plus légitimes espérances. Elle fut délaissée par Oswald. C'est cette histoire qu'elle nous conte dans la pièce qu'elle a intitulée :
L'ABANDONNÉE :

Ah ! si vous étiez mort ! de mon âme meurtrie
Je ferais une tombe où, retraite chérie,
Mes larmes couleraient lentement, sans remords. . .
Ah ! si vous étiez mort !

x

Je ferais de mon cœur l'urne mélancolique
Abritant du passé la suave relique,
Comme ces coffrets d'or qui gardent les parfums ;
Je ferais de mon âme une ardente chapelle,
Où toujours brillerait la dernière étincelle
De mes espoirs défunts.

x

Ah ! si vous étiez mort, votre éternel silence,
Moins âpre qu'en ce jour aurait son éloquence ;
Car ce ne serait plus le cruel abandon ,
Je dirais : " Il est mort, mais il sait bien m'entendre,
" Et peut-être, en mourant, n'a-t-il pu se défendre
De murmurer : Pardon ! "

Mais vous n'êtes pas mort ! ô douleur sans mesure !
Regret qui fait jaillir le sang de ma blessure !
Je ne puis m'empêcher, moi, de me souvenir,
Même quand vous restez devant mes larmes vraies,
Sec et froid, sans donner à mes profondes plaies
L'aumône d'un soupir

(1876)

Cette poésie valut une certaine célébrité à Virginie Sampeur. Elle en écrivit quelques autres qui n'offrent rien de particulier. Virginie Sampeur est la poétesse à l'unique morceau comme Sir William Hamilton reste l'orateur à l'unique discours. Elle n'a jamais pu mettre au jour un autre poème d'une aussi franche venue que " l'Abandonnée ". C'est la guêpe qui laisse son dard dans une blessure et en meurt. Quant à Madame Ida Faubert, (née Salomon) elle est plus féconde que sa devancière. Elle publia ses premières poésies, en 1912, dans *Haili littéraire et sociale* que dirigeait alors Monsieur Edmond Laforest. Son talent est fait de sensibilité et de tendresse. C'est une Marceline Desbordes-Valmore au teint bronzé. Pourtant elle ne l'imita pas dans ses poésies. C'est de Maurice Magre que procède Ida Faubert. L'imitation est parfois directe, voulue, quand notre poétesse ne tire pas d'elle-même, des aventures de sa sensibilité la matière de ses vers.

Elle ne cesse pas d'être femme dans les motifs de son inspiration. Simple dans son style, elle n'y cherche point à se parer de modernité. Sa poésie intitulée : *Pour Jacqueline*, donne une idée exacte de son genre. Cette pièce, quoique née d'une émotion toute personnelle, garde quelque chose de général. La douleur d'une mère reste la douleur de toutes les mères.

Qu'on parle tout bas : la petite est morte.
Les jolis yeux clairs sont clos pour jamais.
Et voici déjà des fleurs qu'on apporte....
Je ne verrai plus l'enfant que j'aimais..

X

Je rêve sans doute, et l'enfant sommeille :
Pourquoi, près de moi, dit-on qu'il est mort ?
P'as de bruit surtout ! que rien ne l'éveille !
Ne voyez-vous pas que ma fille dort ?

X

Mais elle a gardé la bouche entr'ouverte ;
Sa joue est bien pâle, et son front glacé ;
Son petit corps semble une chose inerte.....
Agenouillez-vous, la mort a passé !

.....
Et voici soudain qu'on ouvre la porte !
On t'arrache à moi, mor ange adoré !
Mais dans le cercueil, afin qu'on l'emporte,
Près du tien, j'ai mis mon cœur déchiré.

Madame Ida Faubert avait environ 26 à 28 ans quand elle se révéla, en 1912, comme poétesse. Depuis des années elle vit en France, où elle donne libre cours à son goût pour les lettres.

Dans le même temps écrivaient quelques haitiens de tempérament très sensitif : Ernest Douyon. F. Burr-Raynaud et Henry Durand. S'ils s'inclinent sous les vents du large, du moins ils le font avec grâce et simplicité. Ils ne s'inquiètent guère de chercher des fleurs qu'on ne voit pas ; ils se contentent de cueillir par gerbes toutes celles qu'ils rencontrent sur le chemin.

En cela leur intelligence, qui s'émeut au vol des idées qui bourdonnent à l'entour comme des abeilles d'or, tend docilement à les recevoir et les revêt d'une robe sinon somptueuse et riche, toutefois élégante et décente. La forme de leurs vers sans aller jusqu'au blanc pur éclatant se résout en des tons juxtaposés dont le reflet ne laisse guère dans les yeux des confusions inharmonieuses.

ERNEST DOUYON.

Ernest Douyon né à Port-au-Prince, le 8 Décembre 1885, a publié une plaquette : *L'année d'Oswald* et des poésies charmantes éparses dans les Revues.

Il prit pour pseudonyme le nom de Jean la Violette. ~~C'est un caractère.~~ Rien n'égale sa modestie. Poète par le sentiment, il fait des vers attendris et doux.

L'âme a besoin de se griser.
Le malheur guette et peut briser
La coupe fragile du Rêve,

Disons-nous en mots inouïs
Notre tendresse exquise et pure
Tandis que la brise murmure
Un hymne à la reine des nuits.

BURR-RAYNAUD.

Burr-Raynaud, après de bonnes études au Lycée Pétiou collabora avec assiduité à la Revue : *Haiti Littéraire et Sociale*, fondée par Frédéric Marcelin, puis dirigée par Antoine Laforest. C'est un poète qui se délecte à butiner sur les légendes locales. Il est l'auteur des *Ascensions* où court un souffle vibrant et des *Poèmes Quisqueyéens* dont l'inspiration procède (en partie du moins) des Areytos d'Arsène Chevry :

Indolente et lascive, avec un peigne d'or
La maîtresse de l'eau lisse sa chevelure
Et plonge en souriant la blancheur de son corps
Dans le flot qui frétille en un joyeux murmure.

On dit que ses attraits ont un charme fatal.
Nul mortel ne peut voir sa nudité de femme,
Son sein épanoui dans l'onde de cristal
Sans être remué jusqu'au fond de son âme.

Monsieur Burr-Reynaud eut des succès enviablés au Théâtre avec *Anacaona*, (1927) drame lyrique en vers et en plusieurs tableaux, écrit en collaboration avec Dominique Hippolite.

LOUIS HENRY DURAND.

Louis Henry Durand est né au Cap-Haitien. Il publia : les *Roses Rouges* (1916) et fit représenter *Cléopâtre*, poème lyrique en 4 tableaux. C'est un bon faiseur de vers.

J'ai construit là-haut une blanche chapelle,
Dans un ciel bleu des anges mêmes inconnu ;
Et par mon chant sublime, ardent et continu,
O vierge, je t'ai faite à jamais immortelle !

Je voudrais volontiers m'arrêter à ce nom sur cette période de notre poésie. Mais une musique lointaine me berce de sa caresse, c'est la *Lassitude* de Monsieur Christian Verleigh, du Cap, morceau qui me rappelle par son air le son voilé de la poésie d'Albert Samain:

Pour la première fois, je me sens las, très las....
Je voudrais m'endormir en écoutant mon glas,
En écoutant mon glas chanter, languide et sombre,
Qu'un espoir engloutit dans le passé qui sombre....
Bonheur de ne sentir en soi nulle rumeur,
De n'être rien sinon qu'un grand rêve qui meurt,
De s'enivrer de la troublance d'un beau leurre
Et de fermer les yeux sous la douceur de l'heure...
Ne rien entendre. . . ne rien voir, ne plus souffrir...
Dormir, dormir..dormir..ne pas souffrir..mourir..

J'entends aussi *Pour la Brise d'été* de Luc Grimard :

O vent qui berce les lilas, berce ses rêves
O vent d'été, roi des jardins pleins de parfum,
Berce ses rêves, toi qui nais pour les chansons
 Dans les frissons
 Bientôt défunts
 Des heures brèves !

Caresse-la, mutin et frais, dans les cheveux :
Tu sais des mots, mieux que nul autre, si subtils,
O vent d'été, quand sur les champs la lune est pleine
 Et que la plaine
 Sent les pistils
 Et les aveux.

Luc GRIMARD est du Cap-Haitien, où, après avoir été professeur au Lycée, il en devient le Directeur. Il a publié bien d'autres poésies où il montre le même sentiment du rythme. Il est l'auteur d'un petit recueil : *RITOURNELLES*, qu'on lit avec agrément. Mon Dieu, je dis : petit recueil.... c'est une façon de parler. Que de gros volumes de poésie où l'on ne trouve pas même un seul vers, un véritable vers, enchanteur, original !... Le nombre ne fait rien en poésie, la qualité seule y compte.

Tous ces poètes dont nous avons jusqu'ici analysé les œuvres ou mentionné les noms rendent avec talent des impressions choisies et des sentiments intimes. Ils professent le respect de la tradition et des nobles formes consacrées. Leur poésie est logique, analytique ou oratoire. Elle est rationnelle au suprême degré. Ils usent du vers binaire ou de l'Alexandrin classique. Ils emploient aussi l'Alexandrin romantique, genre Casimir Delavigne ou Auguste Barbier. Ils courbent le front sous la brise marine étrangement odorante qui leur vient de trois mille lieues. Ils boivent avec ivresse le philtre que leur tendent les poètes d'Outre-Mer, au point que quelques-uns d'entre eux y puisent, grisés, l'oubli de notre patrie. L'influence d'Hugo, de Lamartine ou de Vigny (sur Oswald Durand, Coicov, Guilbaud, Damoclès Vieux) celle de Musset (sur Etzer Vilaire, Edmond Laforest) dominent les conceptions lyriques des bardes que nous avons étudiés dans cette période poétique.

CHAPITRE SIXIEME.

La Poésie en Haïti

I

L'ECOLE PARNASSIENNE.

La poésie haïtienne contemporaine garde — nous l'avons vu — une allure franchement romantique. De quoi nous entretiennent nos lyriques ? De leur âme, de leur foi religieuse, de leur mélancolie ou de leur joie, des spasmes ou des tourments de l'amour. De temps à autre quelques uns de nos bardes rompent en visière avec les exaltations passionnées et les accidents sentimentaux de leur vie pour jongler avec les rythmes et chercher dans la lointaine antiquité le sujet de de leurs vers. Ainsi M. Seymour PRADEL, dans les deux sonnets que nous nous faisons un plaisir de vous citer, se détache de lui même, de son pays et de son temps. Il s'éprend de la beauté antique. Il devient par la pensée le contemporain des âges disparus. C'est l'âme grecque et païenne qui l'émeut avec sa plasticité et ses grâces, Sans le vouloir ou non, l'écrivain apporte dans notre poésie le sens de l'histoire imagée ou déifiée. Donc il s'apparente plus ou moins à la manière d'un Leconte de Lisle. Il fait de la poésie parnassienne.

CLYTEMNESTRE.

Près de l'autel sanglant où meurt Iphigénie
Dans sa blancheur de vierge et sa pâleur de lys,
Se tient, morne, les yeux graves et recueillis,
Le puissant fils d'Atreus, comme un sombre génie.

Déjà, dans les agrès, chantant leur harmonie,
Et d'une aile d'oiseau frôlant les flancs polis
Des trirèmes rêvent dans le port bleu d'Aulis,
Les vents sont revenus des plages d'Ionie :

Ils mettent dans les airs de confuses rumeurs,
Et les Grecs, vers les cieux, ont lancé des clameurs,
Et s'en vont, en courant, vers la mer, vers la flotte.

Tandis qu'Agamemnon, le sein gonflé d'orgueil,
N'ose gagner sa tente où, debout sur le seuil,
Pâle dans son péplos, Clytemnestre sanglote....

HELENE.

La fille de Pindare, Hélène aux cheveux d'or,
Rayonne et respandit en ses atours de Reine;
A ses pieds blancs assis, d'une voix de Sirène,
Pâris lui fait l'aveu qui la berce et l'endort.

Elle a fermé les yeux pour mieux entendre encor
Le rythme cadencé de la voix souveraine.
Vers des gouffres d'azur, l'amour blond les entraîne,
Et bientôt, ils fuiront d'un libre et fier essor.

Dans l'ombre et dans la nuit, sur sa blanche galère,
Mêlant ses fous soupirs à la musique claire
Des brises parfumant les flots de l'Archipel,

Pâris, sur sa poitrine, emporte au loin sa proie,
Sans entendre gronder le formidable appel
De l'Hellas qui s'apprête à se ruer sur Troie....

Le moi du poète s'efface. On n'entend plus ses gémissements ou ses cris d'angoisse ; ils s'enroulent silencieusement dans les sanglots de Clytemnestre ou se dérobent dans la rapidité du rapt de ce Pâris, si violemment païen. Il y a dans ces deux sonnets un effort visible pour sortir de soi et se complaire à l'évocation de la

vie éteinte. Une pareille poésie qui s'étaie sur l'érudition historique ou sur le pittoresque des mythes réclame une forme prestigieuse, splendide et sereine comme les contours et les lignes pures des déesses de marbre. C'est la réalisation de la beauté parfaite par la magnificence de la rime, de l'image et du rythme. Il ne faut pas méconnaître dans ces vers de M. S. Pradel l'influence de José Maria de Hérédia, le maître sonettiste. M. Pradel est aussi un bon essayiste. Né à Jacmel le 10 Juillet 1875, il est un ancien élève du Lycée Pétion, où il professa les lettres avant de se jeter dans la politique. Plusieurs fois sénateur et Ministre. Les poésies produites selon le gré de son imagination attestent un sentiment rare du rythme. Il ne daigne les réunir en volume, ne cherchant guère à se tailler une réputation déjà établie. Il n'écrit que pour mieux se connaître. —

II. — On peut trouver le reflet parnassien dans *Fiat lux* de Monsieur Edgard Numa, des Cayes, et dans le sonnet de Monsieur Arthur Lescouflair : *L'amour et le Héros*, surtout dans *Ciseleur et Poète*, d'Auguste Scott.

JUSTIN LHERISSON.

Monsieur Justin Lhérisson, dans certaines pièces, obéit à cette même tendance. Né en 1873 à Port-au-Prince, il fut professeur d'Histoire d'Haiti au Lycée Pétion, où son éducation avait été faite. C'est un lettré et un journaliste plein d'humour et de verve naturelle. Il publia deux minces recueils : *Les Chants de l'aurore* (1893) et *Passe-Temps* (1895). Il n'a pas d'envolée lyrique ni beaucoup d'originalité. Lisez son sonnet : *Les Bœufs*, petite pièce bien intéressante, sans doute, et à laquelle il ne manque que le coup de pouce définitif. De la poésie personnelle avec quelque chose d'impersonnel, par où l'esprit reprend sur le cœur la direction de la sensibilité.

LES BOEUFs.

Dans la vaste savane aux herbes jaunissantes
Rêvent de fiers taureaux aux mufles vigoureux,
— Les jarrets détendus, et leurs voix mugissantes
Emplissent par instants les lointains vaporeux.

X

Ils aiment le grand air, les horizons immenses
Où leur œil plein de nuits s'attache éperdument.
Ils se sentent heureux sur les monts, près des anses,
.....

X

En les pâtis herbeux, sous le joug qui les blesse,
Ces bêtes du devoir, sans orgueil, sans faiblesse,
Caressent, malgré tout, leurs rêves généreux...

X

— Hommes qui murmurez contre la Destinée,
Vraiment je comprends mal votre plainte obstinée,
Auriez-vous moins de cœur que ces bœux vigoureux?

Monsieur Lhérisson, de concert avec Monsieur Nicolas Geffrard, (pour la musique), rima notre Hymne National : La *Dessalinienne*, qui ne vaut pas moins que la *Marseillaise* si l'on ne juge ce chant patriotique français que par la trame du vers, et non par la tragique flamme qui éclaire de ses rouges lueurs l'inspiration de Rouget de Lisle. Lhérisson est mort en 1907.

Enfin il y a même chez Oswald Durand une ou deux pièces qui donnent l'indication d'un changement de manière de la part de ce grand assembleur de rythmes. C'est bien de la poésie parnassienne que ce morceau intitulé : *Chose vue*, puisque qu'on n'y rencontre pas l'expression d'un sentiment personnel.

CHOSE VUE

L'oiselet au corselet gris-pâle
Becquetait sur le cotonnier
Un tout petit duvet de laine
Pour tapisser son nid mignon.

X

Mais son bec, en vain au sépale
Où le coton est prisonnier
S'efforçait ; l'oiseau perd l'haleine
Et semble dire : " Quel guignon ! "

X

Je m'approchai ; l'oiselle grise
S'en fut sur un autre abrisseau.
Je défis la gousse obstinée
Qui faisait dire : " Quel guignon ! "

L'ÉCOLE SYMBOLISTE.

L'École poétique haïtienne, dans son ensemble, est fondée sur la raison et faite pour être *comprise* plutôt que pour être *sentie*. Les *Stances Haïtiennes* de M. Duraciné Vaval, parues en 1912, viennent en réaction de cette formule d'art. Elles s'appuient sur l'émotion et le songe indéfini. L'auteur évoque l'inconscient qui sommeille en l'âme pour le rattacher aux décors qui nous sollicitent. Dédaigneux de clamer sur le tréteau ses joies et ses amours, ses expériences intimes de la vie, il se renferme dans une poésie très discrète, individuelle sans doute par certain côté, mais se présentant toujours sous les plis voilés du rêve. Pas de confession directe, pas de détails trop précis, seulement des émotions, des signes représentatifs d'un état d'âme. Poésie subjective, oui, mais de celles qui tendent à saisir les correspondances et la mobilité qui fuit sous les apparences sensibles. C'est de la poésie symboliste à la manière d'un Verlaine, ou d'un Albert Samain. De la poésie symboliste où les plus familières réalités provoquent le songe en l'au-delà. Ce qu'il y a de matériel et de particulier dans la sensation s'efface et se fond dans l'intellectualisme synthétique de la forme. Le symbolisme *des Stances* ne prend son point de départ que dans le moi individuel, la seule réalité vraie que l'on connaisse, dans le moi qui crée nos rêves sous la diversité des contingences. Il existe une harmonique coordination de la vie individuelle et de la vie universelle. Les éléments qui composent la vie s'enchaînent en un tout qui se meut en nous comme nous nous mouvons en eux. Ce sont nos pleurs que répand l'averse, c'est notre sourire qu'on voit dans l'aurore vermeille, c'est notre propre chair qui mûrit dans les fruits du verger. C'est la cadence de nos palmes penchées par le vent qu'on retrouve dans la démarche dansante de nos femmes. Le Poète doit s'absorber en entier dans le grand infini vivant, Dieu qui vibre d'éternel amour au cœur immuable du monde. Si l'auteur s'attache à reproduire l'esthétique du paysage ambiant, ce n'est que pour situer l'œuvre dans son milieu. S'il va complaisamment butiner sur les blanches floraisons des légendes locales, c'est que des monceaux d'or s'y cachent et qu'il fait bon d'allier à la matière du vers pour le rendre ductile et plus soluble dans l'air. Dans le poème : *La légende du chasseur* et dans quelques autres les croyances naïves de notre masse populaire sont formulées dans leurs traits généraux où se rencontrent les traits communs à la primitive humanité. Partout l'homme est l'homme en dépit de leur couleur, signe du milieu et non de l'âme. Nullement l'auteur des *Stances Haïtiennes* n'a entendu dans son recueil dresser une copie exacte et certifiée de nos réalités locales. Chez

lui, l'idée se profile dans l'objet décrit ou émerge de la sensation elle-même pour en continuer le prolongement dans le vague du crépuscule. Les choses ne sont notées que de façon à laisser flotter sur elles une sorte de halo pour que la place reste libre à la suggestion. Le réel s'y marie aux pâles couleurs du songe.

Les gestes, les paroles, les faits n'ont de valeur qu'en raison des sentiments qu'ils libèrent dans l'âme et que le poète fait renaître dans d'autres cœurs fraternels par les méditations de l'art. Si l'on s'adonne un peu trop à la subjectivité, essayez de noyer l'âme et les sens dans les notes chanteuses de la blanche symphonie, laissez le cœur s'en aller ... s'en aller dans le tourbillonnement sonore des forces inconnues. Rêver la vie, n'est-ce pas encore vivre la vie ? Par l'alliance du lyrisme avec le réalisme, ne peut-on faire surgir des ténèbres le mystère qui gît sous les apparences trompeuses ? C'est une tendance qui s'affirme dans les *Stances Haitiennes* et qui, si elle ne se réalise pleinement dans le vers s'y infiltre et s'y dérobe comme une eau trop compressée sous la montagne. C'est par là que les *Stances* s'apparentent plus ou moins au symbolisme. La sensualité, lorsqu'elle apparaît, ça et là dans le recueil, vite elle est réprimée par une certaine mysticité, de telle sorte que l'œuvre corresponde à la sensibilité contemporaine oscillant entre la folie de la chair et l'angoisse de la spiritualité. Symbolistes sont encore les *Stances Haitiennes*, par l'emploi de l'Alexandrin libéré, tel que l'entendent un Rimbaud, par exemple, et un Verlaine. Le grand vers officiel (je ne ~~pas~~ le vers classique) meurt avec ce recueil dont la technique, tout en répudiant l'ordonnance ancienne, trop symétrique, se mesure pourtant dans ses audaces et dans ses moyens d'expression. L'auteur en rapprochant le vers classique et le vers libre essaie d'obtenir par ce mélange plus d'imprécision dans le rythme. Sa tendresse ne va pas moins ~~vers le~~ vers libre.

Des vers libres, sans doute, mais des vers libres qui restent des vers. Le rythme individuel fait sa rentrée dans notre littérature poétique, et le vers se plie en ligne brisée ou s'allonge en ligne droite, ne dépendant que de la pensée initiatrice du poème. Un poète crée sa musique ; et importun qui vient lui en demander compte des éléments qui la composent. La désharmonie dans le sens et le rythme se résout en une suprême et dernière harmonie. Le vers libre s'enfle ou s'abaisse dans ses ondoiements et ses entrelacements de cadences jusqu'à parvenir au point final où il se pose et se repose en satisfaisant l'oreille. L'unité rythmique se trouve désormais

dans le groupement des vers plutôt que dans le vers lui-même ou dans la strophe. Persuadez-vous bien que cette mélodie toute faite de surprises obéit à un instinct mystérieux et procède de lois naturelles que le poète devine. Le vers libéré que l'auteur des Stances Haïtiennes, introduisit le premier dans notre Littérature poétique n'a pas manqué de soulever de véhémentes protestations dans notre milieu. La Revue *L'Essor*, dans son numéro de Novembre 1912, sous la signature de son Directeur, M. Hénec Dorsinville, déclara : "Nous ne voulons que des vers à la Lamartine et à la Hugo. Pas de vers libérés !" Deux ou trois mois plus tard la même Revue consacrant une étude aux "Cendres et Flammes" de M. Edmond Laforest le loue de n'employer que le vers traditionnel et non le vers libéré. Vous voyez que, dans notre pays, on n'accepta pas d'emblée le vers libéré. Toute œuvre n'atteste sa valeur que par les difficultés mêmes qu'elle rencontre pour s'implanter dans son milieu. La lutte pour l'existence, dans la nature comme dans l'Art, est une loi fatale. En Littérature surtout, il faut se résigner d'avoir tort pour avoir raison plus tard. (1) "Avec ce volume de vers, continue la Revue *L'Essor*, M. Duraciné Vaval s'érige en *Chef d'École* .. il croit que son recueil marque une évolution dans la poésie haïtienne... il rime Soleil avec Sel, Route avec douce et ose des vers comme ceux-ci :

Je cueillerai sur tes lèvres puissamment brunes
Des moissons de baisers frais comme un éclair de lune

Il y a un autre vers (c'est le critique qui parle,) où il dit que le bruit de nos limpides rivières ressemble au bruit de voleurs qui surgissent d'un bois... Toutes ces images paraissent trop fortes.

(1) Le noble poète Auguste Dorchain, législateur du Parnasse Français, car il écrivit un beau volume sur L'ART DE FAIRE DES VERS, et poète de talent lui-même, car il publia les recueils *La Jeunesse Pensive* et *Vers la Lumière* " et de délicieuses Odes à Jean Racine et à Michelet, le noble poète Dorchain écrivit en 1912 à l'auteur des *Stances Haïtiennes* : "Mon cher poète, votre Préface (la préface des *Stances Haïtiennes*") m'avait d'abord effrayé. Je m'attendais à une libération du vers bien plus audacieuse que celle à laquelle vous! vous êtes arrêté. En somme vous n'avez pris que peu de licences. et je vous en félicite." Le pli des habitudes classiques n'a pas permis à l'auteur des *Stances* de trop violenter la versification française. Il fallait à la versification poétique adoptée par nos bardes un peu plus d'air, un peu plus de liberté, M. Vaval a pris cette liberté nécessaire. Et il ne s'en repent pas.

trop exubérantes à M. H. Dorsinville.... Aucun de nos jeunes poètes, ajoute-t-il, ne vous suivra en triomphe dans ces voies nouvelles. Toutefois, nous remercions M. Vaval de son gracieux envoi des *Stances Haïtiennes*" ... Il a l'étoffe d'un poète.... Mais nous aurions été heureux de le voir revenir de son *système*." Et le critique souligne le mot système.

Contrairement à ce que pensait *L'Essor*, huit à dix ans après l'apparition des "*Stances Haïtiennes*" plusieurs de nos jeunes poètes entrèrent dans la voie ouverte par ce recueil. (2) Certaines pièces, en vers libres, telles que *Vision*, *Le Vieux Moulin*, *La légende du Chasseur*, etc. etc. ont été imitées, ici, par plus d'un.

Voici l'un des morceaux caractéristiques du recueil : LA CREOLE.

LA CREOLE

Quand elle passe en son allure solennelle
Tordant ses hanches comme de grêles bambous
Qui plient sous des vents fous,
L'on se dit malgré soi: "Qu'elle est étrange et belle!"
Car son corps de vigueur moulé dans le limon
De la terre natale et au granit du mont
Se gonfle de jeunesse et d'attente fébrile,
Tels ces grands arbres forts qui verdoient dans notre île!
De ses talons jusqu'au long du col libre et fier
Court le dessin qu'on voit dans l'or du site clair!
Son sein, coupe de tristesse où nagent des roses,
Verse l'aimable oubli de la vie et des choses.
Ses seins? deux oreillers de chair où l'on s'éteint!...
Deux coins de paradis, de repos, de festin,
Deux grappes d'ombre où l'on se leurre, où l'on s'éteint!
Son sein ferme qui veut s'envoler de la geôle
Proclame glorieuse et sainte la créole!
Son sein brise à jamais le noir voi du Destin.
Quand elle chante, sa voix, musique profonde,
Impose au cœur soumis l'allégresse féconde.
Dans ses accords, toujours savants, toujours épris,
Flotte le pur refrain des frères colibris.

[2] M. Grévy Jean, l'intelligent directeur du Journal "L'Eclaireur" qui se publiait à Port-au-Prince, releva les hérésies du critique H Dorsinville et "l'éclaira" dans une brillante étude où il rompit les lances en faveur des *Stances Haïtiennes*" M Grévy Jean démontra que Henri de Régner et les plus admirables poètes de ce temps employaient le vers libéré et prenaient des licences plus grandes que celles de M Vaval, Cet article fit sensation,

Sa voix ? haleine molle et lasse des royales
Violettes soudain écloses aux treillis
D'où l'âme de nos fleurs vers les voûtes s'exhale !
Un bruit de colliers fins égrenés sur les dalles....
C'est le soupir des hauts palmiers aux stipes droit
A l'heure sensuelle où la brise qui rôde
Défait leur chevelure ébouriffée et chaude
En y laissant la marque ardente de ses doigts.
C'est dans le roc d'argent le tintement perfide
De l'eau morne qui glisse et sans rythme et sans ride.
C'est le pétilllement d'ailes vermeilles sur
Des feuilles d'émeraude, un sanglot dans l'azur !.....
Quand elle danse, applaudissez ! Les pas qu'elle ose
Avec le rouge orgueil du nonchaloir natif
Se dessinent d'abord légers et lents, craintifs
Au point de n'effeuiller une fragile rose.
Peu à peu sous l'archet subtil des violons
Aux sons obsesseurs et berceurs, félins et longs,
Sous l'emprise des vibrations expressives
La créole, divine et blême sensitive,
Frissonne. Si leste devient son mouvement
Singulier et charmant
Qu'on eût dit dans le ciel l'étoile qui s'avive !...
J'aime voir la créole ouvrir en étendard
Sa main fraîche d'où pleut la paresseuse ivresse,
Sa main grave taillée à coups de lignes d'art,
Dont le geste séduit, même alors qu'il oppresse !
De la sombre splendeur du geste souverain
La créole reçoit son port noble et serein.....
Ah ! les gestes, qu'ils soient de ferveur ou de flamme,
En eux gît le secret innombrable de l'âme.
Quand, mouillée et folâtre, elle sort de son bain,
L'eau qui dégoutte
De l'arc ensanglanté que tend sa jeune bouche,
De sa chair si pareille à la sapote douce
Brille comme de froids bijoux dans un écrin.....
Quand rêve la créole, immobile et pâlotte
En son châte qui flotte,
Et que l'urne insidieuse des vétivers,
Des verveines en touffe et des orangers verts
Ruisselle en nappes sur son front d'or et d'ébène

Un souffle énamourant, fleur de l'air blanche et vaine ;
Quand l'affable et suave et calme enfant sourit
Aux ondulations vagues de l'infini
Et aux rythmes venant de plus loin qu'elle-même:
Rythmes des nuits, rythmes des feux, rythmes des gemmes,
Rythmes des cœurs scandant les mots d'amour béni,
Pour lors, la grâce qui l'enveloppe et la cambre
Vous prend telle une mer en son sillage d'ambre !
Mais l'on jette au loin ses armes, vaincu, troublé,
L'on part jusqu'au lointain bleu du songe étoilé
Et ainsi qu'un dévot prosterné vers l'idole
L'on roule en l'unanime extase— sans parole—
Quand la câline enchanteresse lève aux cieux
 Ses deux yeux précieux,
Ses deux larges et beaux yeux de métal sonore
Qui contiennent au fond toute la claire aurore
Et d'où surgit immense et flambant l'horizon
 Avec tout son blason !

Citons maintenant le Dangereux Tableau :

DANGEREUX TABLEAU

L'ombrage des sucrons coupe les blanches eaux
De la ravine au loin. Regardez nos laveuses
Tordre le linge épais, lourd, dans leurs mains nerveuses,
Regardez un instant ce dangereux tableau.

Griffonne aux yeux hardis ou svelte mulâtresse,
Le *tanga* sur la hanche, et la gorge en avant,
S'enivrent de bruits fous. Leur torse nu, vivant,
Est fait pour inciter aux maudites caresses.

Le poète, devant le déploiement fécond
De toute cette chair chaude, ne rêve au fond
Qu'à chanter ces Vénus, dont le flanc se déplace.

Car chaque mouvement de leurs bras assurés
Réagit sur leur corps évocateur de grâce,
Sur leur corps beau comme les couchants ignorés !

Les critiques littéraires autorisés de l'Amérique du Nord, dans le désir de voir leur pays en possession d'une littérature autonome font honneur au poète américain William Cullen Bryant d'avoir le premier consacré une pièce de vers à une fleur d'Amérique : La violette

jaune. Ces mêmes critiques félicitent un autre poète : Mr. Drake d'avoir introduit dans la poésie américaine *le Katydidé aux ailes transparentes*. Est-ce bien un tort de la part de l'auteur des *Stances haïtiennes* d'avoir fait rentrer dans l'alexandrin le mot créole *mango* ? S' imagine-t-on qu'il existe encore des mots nobles et des mots roturiers ? Voici cette pièce telle qu'elle doit paraître dans la nouvelle édition revue et corrigée des *Stances haïtiennes*.

LES MANGOS

à Mme. Marie Nouhaud

Ne pourrais-je, pour t'enivrer du vin des choses,
T'offrir un bouquet pâle où défaillent des roses ?
Un poème qui plaît par ses rythmes égaux ?
Or, je t'envoie une corbeille de mangos.

Le désir pend à leur chair blonde, ardemment blonde.
La saveur du terroir s'y révèle profonde.
Leur ténébreux parfum de camphre ou de muscat
S'infiltré jusqu'en l'âme à travers l'odorat.

Et ces mangos de miel qui pavoisaient la haie,
Ils sentent l'ombre noire, ils sentent le soleil,
Ils sentent une haleine énamourante et vraie.

Dans le verger qui saigne en son manteau vermeil
La mangue couleur d'or passe en douceur première
Nos fruits royaux gorgés de sève et de lumière !

Voulez-vous un tableautin évocateur de notre île odorante ? Lisez :

NOS PAYSANNES

Pour Mme Pauline Th. Wiener.

Nos accortes paysannes
Sur leur âne
Se dirigent au marché.
Un beau madras papillonne
Et rayonne
Sur leur visage penché . . .

Regardez comme leur buste
Bien robuste
S'en va, s'en va de l'avant,
Sur le bourricot fidèle
Qui, par zèle,
Roidit sous le faix vivant !

A leur cou de jais s'écroulent
Et s'enroulent
Les rouges grains d'un collier.
L'ornement parfois s'étale
Chaud et pâle,
Tel un serpent replié !
Nos accortes paysannes
Sur leur âne
Se dirigent au marché.
Un beau madras papillonne
Et rayonne
Sur leur visage penché....
Dans leur joyeux sac-de-paille
Que détaille
L'œil du passant curieux,
On voit la mielleuse canne,
La banane,
L'ananas délicieux.
Pas mal de choses encore
Qu'on adore
Garnissent le lourd fardeau :
Sapote arrondie, orange
Fort étrange
Et vous, sombre melon d'eau !
Parviennent-elles à vendre
Sans attendre
Tous les produits apportés,
Leur noire prunelle brille
Et pétille
D'une équivoque clarté.
Elles courent aux boutiques
Fantastiques
Choisir le tissu charmant,
Puis regagnent par les routes
Qui déroutent
La plaine au clair ondoisement....
Ecoutez leur chanson vive
Et naive !
C'est un vieux air du pays

Dont le sourd refrain s'égrène
Et se traîne
Comme un mot d'adieu qui fuit...
Le jour baisse... Et sous les branches
Qui se penchent
En ronds et frais parasols,
L'âne, songeant l'herbe verte,
Plus alerte
Marque son pas sur le sol.
Nos paysannes — amantes
Qui tourmentent—
Foulent le seuil de leur toit.
A deux mains elles agitent
Au plus vite
Les indiennes de choix !
Déjà, les voilà qui jasant
En leur case
Avec les gens d'alentour !
O simplicité de vie,
Qu'on envie
Et déplore tour à tour !

A dire vrai la forme du morceau était encore un peu indécise dans la première version qui a été publiée. Quoi ! Une ébauche que l'auteur a reprise pour la préciser, l'embellir, pour dégager la statue qui restait enlisée dans le bloc de marbre. Donnons ici le *Bouquet Idéal* :

LE BOUQUET IDEAL

Sous le dais élégant des lataniers
Qui s'inclinent au vent léger des mornes,
Par delà les prés clairs et les champs mornes,
Où l'oiseau niche dans les bananiers,
Je m'en irai cherchant dans les allées
Les couleurs, les parfums et les chansons,
Les bruits qui montent en franches fusées
De l'ombre matinale des buissons.
Et je prendrai de tout, fleurs ou murmures,
Ombre des palmistes, refrain discret
Des colibris, odeur des mangues mûres

Pour t'arranger un idéal bouquet.
Et comme récompense douce et bonne,
Un seul baiser de ta bouche, ô mignonne !

Il y a dans notre pays un petit oiseau qui se cache dans les bois pour lancer ses chants les plus magiques. C'est le *Musicien*. Un sonnet lui a été consacré dans les *Stances haïtiennes*.

AU MUSICIEN

Quand, sous le sapotier, en un tendre matin,
J'entends monter tes chants de triomphe et de gloire,
Je me vois transporté dans un monde illusoire,
Sur un autre rivage, où tout semble incertain.

O doux musicien, le bruit d'une cascade
Qui roule ses flots blancs sous quelque verte arcade,
Les trilles de la flûte au fond du bois qui dort,
Rien ne peut égaler tes tout-puissants accords !

Et chaque fois que tu achèves ton beau thème
D'improvisation éclatante et suprême,
Quel silence mystique et quel recueillement !

Pas une voix, hélas ! ne s'égare en l'espace.
Mon âme, à cet instant ineffable et charmant,
Se sent flotter et fuir dans ton chant qui s'efface...

L'auteur ne peut oublier combien l'âme de notre peuple est invinciblement tournée vers la religion. C'est le trait essentiel qui caractérise nos populations de la campagne. Aussi a-t-il été amené à écrire cette petite pièce locale intitulée: *Le Congo* (1)

LE CONGO

Nos religieux paysans
Vénèrent leurs morts. Tous les ans,
Leurs vœu tendre,
C'est de donner riche festin
Pour leurs bons défunts, au déclin
D'un jour tendre.

(1) Dans les festins en l'honneur de leurs morts, nos paysans dansent le congo, qui diffère du Vaudoux. C'est dans le Sud de l'île surtout que, dans les SERVICES, résonne l'attrayant congo.

X

Les multicolores bouquets
Entonnent leurs rires coquets
 En la fête
Au milieu des chants, des rumeurs
Et de tous les bruits endormeurs
 De la fête

X

Voilà que le joyeux congo
Fait tressaillir, vibrer l'écho
 D'harmonie !
Quel rythme vif, souple, entraînant !
O notes d'argent, résonnant
 D'harmonie !

X

La voix claire du long tambour
S'alarme et monte sans détour
 Dans l'air libre,
Célébrant par son rite pur
On ne sait quel triomphe obscur,
 Grand et libre !

X

Des femmes aux yeux inconnus
Exaltent les cœurs ingénus
 Par leurs gestes
Par leurs mouvements gracieux,
Et par tout le délicieux
 De leurs gestes.

X

Quand, ayant beaucoup admiré
Les poses et l'élan sacré
 Des danseuses,
Comme on sent qu'un rêve éternel
Passe sous votre front réel,
 O danseuses !

X

Et le congo verse à pleins bords
Par la fierté de ses accords
 L'âpre ivresse,
Le vin qui rend l'être, en ce lieu,
Hautement pareil à un dieu
 Par l'ivresse !

L'auteur, dans la seconde partie des *Stances haïtiennes* magnifie les Ancêtres glorieux, qui ont fondé la Patrie. Si la nation haïtienne, sans flottes, sans armées, entourée de haines et de convoitises, a pu vivre pendant plus d'un siècle pleinement autonome, c'est grâce à nos poètes qui entretiennent sans cesse chez notre peuple la mémoire des traditions héroïques. Ils allument au sanctuaire de l'esprit la lampe du souvenir et assurent à nos cœurs l'essor vers l'idéal à défaut duquel aucune nation ne saurait exister.

Aimer nos héros et le dire, c'est communier avec eux dans leurs gestes d'éclat, dans leurs exaltations patriotiques, c'est s'éprendre de leur grandeur et recréer journalièrement le pays par notre admiration pour leur dévouement sans bornes. Ils furent l'incarnation glorieuse et libre de notre conscience à un moment de l'humanité. Eux, ils sont nos vrais Saints que nous vénérons et devant qui nous brûlons l'encens pour satisfaire nos aspirations vers le divin dans leur culte magnanime plus encore que dans les psalmodies liturgiques. Quand on souffle avec foi sur la cendre de nos grands morts héroïques, il s'en échappe une flamme qui éclaire l'avenir. Nous avons chanté Capois-la-Mort en ces termes, Capois-la-Mort devant qui, un jour, s'inclina très bas le drapeau tricolore français dans la fulgurante vision de l'héroïsme couronnant de son auréole cette pauvre humanité élevée par le sacrifice à l'idéal jusqu'au sommet, jusqu'à la divinité elle-même.

CAPOIX-LA MORT

Dans l'air sombre le clairon sonne.
Le fifre et le tambour guerrier
Résonnent Le feu meurtrier
Vole, affole, et le canon tonne.

Sur Vertières qu'on environne,
Capoix, pareil au Justicier,
S'avance en vaillant officier.
Sa noire figure rayonne.

Le feu redouble, et ce fier guerrier
Que rien n'émeut, que rien n'étonne,
S'avance... O noble aventurier,

Cours vers le but ; le clairon sonne.
Le fifre et le tambour guerrier
Résonnent et le canon tonne !

Puis il rendit hommage à Toussaint Louverture dans un style d'une nudité mystérieuse, sans rhétorique.

LA MORT DE TOUSSAINT

Près du cachot de Joux, un faible groupement.
Foule anxieuse et vive. On se parle à voix basse.
On chuchote une certaine nouvelle On passe.
Qu'y a-t-il ? Dites, quel étrange événement

S'accomplit en l'heure âpre et pâle qui s'efface ?
Est-ce un doux Chérubin obsesseur et charmant,
Est-ce un grand personnage au geste plein d'audace
Que vite on incacère en l'infect bâtiment ?

Leçon bien dure, bien amère et peu banale.
Il faut interroger le maussade gardien.
Et lui de répliquer de façon machinale :

Bah !.. Un vieux nègre mort de froid blême et de faim !
" Le dur climat vainquit sa robuste nature.
Son nom ? un problème, un symbole : *L'OUVERTURE !*

Il faut bien croire que c'était là une note nouvelle de sensibilité dans la poésie haïtienne, puisque de bons esprits esquissèrent un mauvais sourire à la lecture de ce sonnet si simple d'allure. Quoi ! il n'a trouvé que cela pour magnifier le Premier des Noirs ! Le ton de ce poème déconcerta notre public trop habitué à l'éloquence latine. Que n'eût-on dit en feuilletant dans notre milieu les poésies naïvement primitives d'un Francis Jammes ou si originales d'un Paul Claudel ! *Tête d'or* de celui-ci eût fait voiler la face à plus d'un. Ah ! on s'attendait à voir l'auteur des *Stances Haïtiennes*, parlant de Toussaint, élever la voix, simuler un désespoir factice et, tel un Orphée en délire, répandre des larmes avec des exclamations sur le sort tragique du Premier de sa Race. Précisément, c'est cela que ne voulait point l'auteur. Tout s'efface dans ce sonnet pour ne laisser entendre que la vibration intérieure du sentiment. Pas de verbalisme ! Pas de littérature ! Rien que l'atroce ironie pour attester ce qu'il y a de poignant dans le destin du Héros. L'ironie seule peut traduire une pareille infortune et non l'éloquence. D'où ce procédé d'art, qui ne met l'intérêt du poème que dans le cinglé, la pointe sèche. Ce sonnet écrit dans le langage de la conversation usuelle ne se trouve rythmé que par les seules pulsations du lyrisme intérieur. Arrière les gestes de déclamation qui, en transfor-

mant par le développement oratoire l'émotion génératrice d'un morceau, fanent dans sa fleur même le sentiment inspirateur ! Les quatorze petits vers sur la *Mort de Toussaint*, à les lire, comme il faut les lire, gardent au moins le mérite de conserver dans sa spontanéité l'émotion initiale. La familiarité de l'accent préserve l'auteur contre l'emphase. Le langage noble sent toujours son poncific. Vous voulez parler avec magnificence, fort bien, cela ! Incontinent, vous tombez dans le cliché ! N'est-ce pas ce qui arrive à la plupart de nos lyriques qui se servent du "*langage poétique*" sans se douter que des thèmes trop souvent employés depuis un demi siècle et que des formes consacrées d'expression deviennent une sorte de matière morte qui discrédite le vers. Une sincérité ardente et une intime pénétration dans la vérité des choses constituent aujourd'hui les seuls procédés qui permettent à un écrivain d'avoir quelque chance de n'être pas banal. La simplicité dans l'art, pour le moment actuel, c'est tout l'art. Pensez donc ! Les Hugo, Les Lamartine, les Musset et les Leconte de Lisle ont déferlé sur le monde de telles vagues impétueuses ou mourantes d'idées, d'images et de sentiments qu'on ne peut guère écrire sans se condamner à des redites. L'auteur des *Stances Haitiennes* n'a résisté qu'avec peine à la démangeaison de détourner les mots de leur sens traditionnel pour les faire porter, par cette déviation même, des nuances nouvelles de la pensée. On se serait trop récrié dans notre milieu contre de pareilles singularités. Trouver un sourire de fraîcheur pour réaliser son individualité, la grave affaire, cela, si grave qu'elle conduit droit à l'immortalité quand on y réussit. On devient un Baudelaire, un Jules Laforgue, un Verlaine, dieu des dieux. Enfin ce sonnet sur Toussaint Louverture est une réaction contre le lyrisme haïtien, contre la convention, contre l'attitude ridicule devant la réalité. Egriener le chapelet lyrique des lieux communs et des sentiments d'emprunt devant le cadavre d'un Toussaint en cet état d'isolement tragique où la mort le surprit, allez donc !

Pour conclure, les *Stances Haitiennes* se présentent vêtues de la robe de sincérité candide et de simplicité honnête. (N'oubliez pas l'origine latine de l'adjectif *honnête*, *honestus*.) Il y a sans doute deux ou trois termes cacophoniques dans le recueil, d'accord ! L'auteur en demande pardon au lecteur. Il reconnaît sa faute avec humilité et n'a hasardé ces expressions que par le désir troublant de trouver du neuf et de ne pas verser dans le poncific, ce qui est sa frayeur. N'user que du grand vers officiel dont la musique déjà déterminée à l'avance forme un ronron désuet et impersonnel à force

d'être régulier. Non. ! Mieux vaut tout, mieux vaut bousculer l'alexandrin, le désarticuler même pour le forcer à rendre un air qui n'est plus un air quelconque.

Encore une fois, l'auteur n'a pas su trouver toujours des mots divins et doux pour caresser l'oreille et toucher le cœur.

Mais vous, mon ami, qui vous en plaignez avec arrogance, vos beaux vers fleuris et mélodieux et sonores, vos beaux vers qui tombent avec tant de facilité miraculeuse de votre plume d'or, sont-ils bien à vous ? Ne sont-ils pas au fond que de simples pastiches ? N'est-ce pas la chanson d'autrui ? Réfléchissez-y !

Autant qu'il lui a été possible, l'auteur a cherché la concordance des mouvements de son cœur avec les aspects du monde physique. De telle sorte que la nature se répande dans son âme, la sculpte dans ses harmonies intimes, l'individualise et devienne comme le symbole même de son être ! (1)

(1) L'auteur des STANCES HAITIENNES a bien parlé, au cours de l'étude ci-dessus des critiques acerbes qui ont été faites sur l'ouvrage. Pourquoi ne donnerait il pas ici l'appréciation de quelques journaux ou revues de Paris sur son Recueil de Poésie ? Par exemple la Revue de Monsieur Jean Finot 1912, publication qui est devenue LA REVUE MONDIALE, a consacré cette étude aux Stances Haitiennes que l'on reproduit ici, non pour influencer le lecteur, mais à titre documentaire.

Les Stances Haitiennes.

par Duraciné Vaval (Messein)

Il y a une délicatesse d'émotion et une fraîcheur d'inspiration véritablement exquis dans ces "Stances Haitiennes." On est tout à la fois surpris et charme de rencontrer tant d'originalité alliée à une émotivité si simple, si sincère, En est-il besoin de dire, en outre, que ces vers sont presque tous d'inspiration haitienne, que "la nature de ce pays en forme seule le décor et en est le principe essentiel démotions". Certaines pièces ont, en effet, une atmosphère véritablement évocatrice et font songer aux îles jointaines et odorantes, si chères à Baudelaire, telles : *La Créole, Au Musicien, Dangereux Tableaux* et tant d'autres.

La deuxième partie du recueil intitulée *Sonnets Héroïques* a été dictée par les circonstances, M. Duraciné Vaval ayant pris une part très active à la célébration du Centenaire de l'Indépendance Nationale.... Le sonfle patriotique anime des

Quoique nous n'ayons point à parler ici de ceux qui ont produit leurs œuvres poétiques après 1915, nous mentionnerons un jeune écrivain qui me paraît être un des représentants les plus distingués de la nouvelle génération : Léon Laleau. Après avoir publié quelques nouvelles intéressantes et un roman : *La Danse des Vagues*, il donna en 1920 un volume de vers : *A voix basse*. (1920). Les morceaux contenus dans le recueil justifient le titre. Pas de tapage ! Partout l'auteur a mis des sourdines à ses vers. Il y a dans le recueil un sonnet intitulé : *Télépathie*, qui m'a beaucoup plu. Je vous citerai une autre pièce en vers libres. Car les vers libres après avoir soulevé tant de protestations dans notre milieu quand ils apparurent pour la première fois dans notre littérature poétique avec les *Stances Haïtiennes* ont été adoptés par la nouvelle génération. Lisez la *Chanson du Départ* :

pièces telles que : *Le Baptême du Drapeau national*, *Capoix la Mort*, et no mbres d'autres, dont quelques unes ne manquent pas d'allure... Ajoutons enfin que ce volume marque une évolution dans la poésie haïtienne et que l'auteur, obéissant au rythme personnel l'a écrit "en vers libérés". Voilà de quoi intéresser plus d'un lecteur.

Collaborateurs de la *Revue*

Enfin une dame étrangère, la Duchesse de Rohan douairière, poétesse elle-même, qui dirigeait à Paris un salon littéraire très fréquenté, fit le plaisir d'écrire à l'auteur des *Stances Haïtiennes* qu'elle partageait ses théories d'art, et qu'elle avait feuilleté d'un bout à l'autre les pages du *Recueil*. Elle a été, cette femme exquise jusqu'à l'Appendice du petit ouvrage où se trouve rélégué à l'arrière-plan dans la pénombre un petit Sonnet écrit sans procédé d'école : *Sonnet à un Désespéré*... Romantisme, Poésie Parnassienne, Symbolisme grands mots après tout, simples étiquettes inventées par les Critiques. Lamartine a fait de la plus belle poésie symboliste et le dieu Verlaine a écrit des poésies romantiques et des poésies parnassiennes... La duchesse de Rohan, qui se plaisait aux élégances de son temps, et qui a toujours fait montre d'une certaine hardiesse de goût et d'une remarquable compréhension des choses de l'esprit... Morte, hélas ! depuis près de quinze ans, vivante dans le souvenir de tous ceux qui l'ont approchée et qu'elle savait charmer par les dons de son intelligence large et de sa sensibilité... cette dame m'a avoué ce qu'elle aimait encore le plus dans le recueil, c'est ce petit sonnet intitulé : *Sonnet à un désespéré*.

Puisque tu le veux
Entrepris ce long et périlleux
Voyage
Où mon amour et mes vœux
Guideront ta grâce frêle et ton jeunes âge.
Ne crains pas l'ombre
Et, confiante et calme, pars !

SONNET A UN DÉSESPÉRÉ

A mon ami Thomas Bayard.

Dans ton cœur, ô jeune homme, il ne reste pas même
Un espoir, un désir, un rêve caressé ;
Et l'on n'entend tomber de ta lèvre, insensé
Que des chants de tristesse ou des mots de blasphème.

Si la souffrance vient maintenant sur ton front
Poser ses doigts de fer, mais tu connus l'ivresse,
Tu connus des plaisirs l'attrait pur et profond,
La craintive douceur des heures de tendresse.

C'est pourquoi, quand, demain, tu lanceras dans l'air
Ces vagues chants émus qui font palpiter l'ame
Et ces mots ou de haine ou d'injure ou de blâme,

Dis-toi, pensant aux jours passés comme l'éclair,
Pensant, poète juste, au charme des jours roses :
La vie est une tombe où croissent quelques roses !

Cayes, mai 1900.

L'auteur a été heureux d'en parler ici. Car c'est la première poésie qu'il publia dans les journaux, son vrai début dans la littérature. Le moi est haïssable. Pas tant que cela, Pascal ! Racine et le bon Corneille n'ont pu tenir d'écrire des Commentaires à leurs propres tragédies. Gaston Deschamps, dans sa série d'ouvrages intitulée : *La Vie et les Livres* a donné une longue étude sur un de ses romans. Et si Jules Lemaitre, par une modestie feinte n'avait analysé lui même, pour la plus grande délectation du lecteur, ses Comédies, de quelles belles et fines pages la langue française n'aurait-elle été sevrées !

Pars,
Malgré la nuit qui d'un bandeau sombre
Aveuglera tes pénétrants regards.

Que t'importe la tristesse
Qui blafarde l'heure lorsque le Jour
S'affaisse,

Pour protéger ta grâce et ta jeunesse
N'as-tu pas mes vœux et mon amour ?

Ces vers prennent une signification précise quand on sait qu'ils ont été écrits par un fiancé pour sa fiancée. L'auteur aurait pu intituler son volume : *Chansons pour elle*.

Il a produit depuis un autre recueil : *La Flèche au cœur* où la personnalité du jeune poète commence à se dégager. Maurice Rostand a écrit une lyrique préface pour le livre. "Trois ciels pour un cœur, ainsi eût pu s'appeler ce livre important et léger, où tout est dit puisque tout est senti, où une âme aime, regrette, souffre, pleure et cherche à se souvenir".

Que peut-on ajouter à cette appréciation souveraine de l'auteur de la "*Gloire*" ? Elle accorde un privilège suprême d'indulgence au barde haïtien. Quand on possède soi-même de la gloire à en revendre, n'est-on pas incliné à se montrer généreux envers les autres ? Surtout "lorsque ces autres" n'aspirent en aucune façon à marcher sur nos brisées ! ô vanité humaine ! ô détours subtils de l'amour-propre !

Il y a des blâmes qui valent mieux que des éloges.

Enfin donnons ce beau sonnet tiré de la *Flèche au cœur*, recueil qui annonce tant de promesses. On verra que, comme l'auteur des *Stances haïtiennes*, le jeune écrivain se montre las de cette froide perfection formelle des Parnassiens et cherche à donner un peu "de flou" à ses vers.

MON REVE

Contre tous, il montait. C'est en vain que la haine
Des vents s'opiniâtraient à terrasser son vol
Et culbuter vers la platitude du sol
L'essor vertigineux de sa course hautaine.

X

Tel était son élan que les teintes sereines
Du sol se miraient aux plumes de son col
Et qu'il allait, dans un effort ultime et fol,
Violer le secret que les dieux circonviennent.

X

Mais son envol fut si gaiment insoucieux
Qu'il alla se heurter à l'obstacle des cieus
Et qu'inerte, il plongeait dans les gouffres du vide.

X

Alors, il étonna d'un cri d'orgueil puissant
L'espace, fier d'avoir, malgré la foule avide,
Marqué le bleu du ciel aux pourpres de son sang.

Dominique Hippolite, né en 1889, auteur de la *Route ensoleillée* a fait une critique d'*A voix basse* de son ami Laleau et y a signalé l'imitation de Rosemonde Gérard... La *Route ensoleillée* contient des pièces de valeur, dont l'une *Lætitia*, par son allure décidée, par sa cranerie tranche sur le reste en montrant quel flot de rouge passion déborde du cœur de ce poète qui est pourtant d'apparence si calme. C'est un païen sensuel.

Je détacherai d'une autre pièce de M. D. Hippolite : Le foyer, ce vers mélancolique :

Dieu ? pourquoi faut il donc que finisse un beau rêve ?

III — JUSTINIEN RICOT.

Un critique, parlant du premier recueil de vers d'Henry Bataille, dit : " C'est un petit livre tout blanc, tout tremblant, tout balbutiant. " Ne pourrait-on appliquer cette phrase aux *PETALES ET PAILLONS* de Justinien Ricot ? Le poète qui a rassemblé sous ce titre sa gerbe de fleurs, sinon rares, mais choisies et tendres, ne cherche à raffiner ni son esprit ni sa sensibilité. Il rend avec une franchise entière sa vision des choses. Il ne s'applique point à éprouver ce que les autres n'éprouvent pas. Son unique aspiration est d'atteindre la vérité, et pour y parvenir, il ne prend pour modèle que la vie. Et cette intelligence à découvrir la poésie quotidienne crée au jeune auteur sa marque personnelle. Notre littérature, qui compte déjà tant de recueils de vers, si elle voit s'en augmenter le nombre par la publication de *PETALES ET PAILLONS* ne fera pas mauvaise mine à ce nouveau venu, puisqu'il l'enrichit d'un doux frisson de sincérité émotive. Le Doyen de nos poètes (à tout

Seigneur, tout honneur) M. Louis Borno, au vers ample, magnifique et lyrique accueillera d'une bonne poignée de mains l'écrivain de PETALES ET PAILLONS et, d'un geste courtois, lui indiquant l'étroit banc placé dans la Galerie des poètes, lui dira : " Asseyez-vous-y ! " Tout aussitôt Léon Laleau qui poussa en ces derniers temps de si beaux cris d'angoisse et de sensualité inquiète, parce qu'il eut LA FLECHE AU COEUR, tout aussitôt Léon Laleau accourut et donna l'accolade à Ricot en lui présentant force compliments. Mais on entend des bruits de pas. C'est Georges Lescouflair qui s'approche gravement, tenant dans la main un exemplaire de SIMPLE ALBUM et, regardant Ricot qui se prélassait sur le banc des Muses : " Je salue en toi un vrai frère, feuillette mon SIMPLE ALBUM ... Dis, n'avons-nous pas la même sensibilité ? le même mode d'expression ? Tes vers et les miens sont des fleurs d'un même champ. Ton succès est aussi le mien. " Justinien Ricot sourit et l'approuve. (1) Puis l'on voit venir, par la *Route ensoleillée*,

(1) Georges Lescouflair, Jugé-poète comme Sébastien L. conte. L'aridité des Codes n'a pas agi sur sa poésie qui reste sobre, mesurée, élégante. Son petit recueil parut en 1926 SIMPLE ALBUM se lit avec agrément. Quand l'auteur attaque des sujets amples l'expression se met au niveau des thèmes choisis. Parlant de l'âme il a trouvé cette aimable strophe :

En t'ouvrant toute grande à l'auguste beauté,
Fleur des jardins du ciel éclose au sein des choses
Tu sentiras mieux vivre en toi l'éternité
Et moins vif ton souci des effets et des causes.

Il a dit quelques part :

Les cœurs saignent comme des roses.

" Vos poèmes, lui écrivit la regrettée artiste de la Comédie Française Madeleine Roch, sont très beaux, ils sont d'un poète à l'âme noble, sensible et délicate qui a toute ma sympathie. "

Voici une petite pièce de *Simple Album* qui rend la nature tropicale.

MIDI D'ÉTÉ.

En sa blancheur de réverbère
Où Midi brûle son brasier
La plaine tremble de lumière
Jusqu'à la crête du hallier

où il laissa son cœur Monsieur Dominique Hyppolite, l'esprit encore troublé des nombreux baisers de Laetitia, qui font à ses lèvres une fraîcheur "de neige noire." Nouveaux compliments. Nouveaux remerciements. Voici qu'émerge un groupe compact de nos bardes dont les noms figurent en bonne place sur le palmarès poétique des Antilles, tels que Jean-Joseph Vilaire, notaire de profession et qui, rédigeant journallement des actes publics, n'a rien perdu de la fluidité et de la clarté de son style dans ses recueils *l'Aube* et dans ses *Sonnets Indiens*, Nerva Lataillade, de Jérémie, et Léon Louhis, l'un écrivit avec amour *Sour de Pluie*, et l'autre une belle pièce: *La Valse*, Thimothée Paret, poète impénitent, Carl Wolff, auteur de *Fables Créoles* et d'autres poésies très intéressantes, Mac-Donald Alexandre qui garde encore en portefeuille ses *Chants intimes*, Maurice Brun, Victor Mangonès, Clément A. Coicou, Wolvick Ricourt, quatre bons faiseurs de vers ... Et voilà que, sous un poudrolement d'étoiles d'or, apparaissent nos jeunes poètes. Ils s'avancent, les joues rondes et lisses et, entre les cils noirs, leurs prunelles brillent sur l'émail blanc. Ils s'avancent dansant ou rythmant le pas, la tête ceinte de lauriers, les mains pleines de palmes qu'ils abaissent ou élèvent en cadence. On distingue dans cet essaim charmant de rêveurs qui portent à la dignité littéraire nos décors, nos sites par le sortilège de l'esprit, et tracent l'idéal qui sera un jour réalisé : d'abord Louis Morpeau auteur d'un Poème à l' Aimée, très exquis, et que la mort jalouse devait enlever sitôt de ce monde, ensuite Prosper Chrisphonte, l'aimable auteur de *Rêves et Chants*, Fernand Sanz, René Thevenot, Christian Werleigh, qui donna une admirable poésie sur *Désfilée la folle* (1923) et le turbulent Emile Roumer, souriant de tout, même de sa personne. Emile Roumer qui lança comme des fusées ses *Poèmes de France et d'Haiti* ... Tout au loin dans une sorte de pénombre, l'on voit, pensif et pâle Jean

Le vert des mornes s'atténue
Le bleu du ciel est plus profond...

.....

X

La canicule pèse, énorme,
Sur la vastitude des champs ;
Monts et vaux, tout est uniforme,
Et les bosquets n'ont plus de chants.

Lisez SIMPLE ALBUM, c'est un beau et bon petit recueil.

Brière qui cisela virilement sa poésie sur "Marchaterre" lieu où tombèrent en Décembre 1929 de braves paysans sous les balles américaines.

Devant une pareille manifestation de sympathie et d'art de ses pairs, Ricot rassuré sur le sort de son recueil, laisse les critiques en parler à l'aise. Bien ! Profitons de la bonne disposition de ce poète. Il y a environ une cinquantaine de pièces dans Pétales et Paillons. L'auteur, comme nous tous, a jeté ses filets dans la grande mer. Les filets lui rapportent des masses de sable avec quelques parcelles d'or. Le sable, c'est la partie morte de l'œuvre. Les grains d'or constituent sa réelle part contributive à notre littérature. Dans le nombre des pièces du recueil, on peut en trouver quelques-unes qui sont franchement venues, telles que "Juillet", la Brise émissaire, "Doux châtement," "Souffrance," "La Jarre d'or et "Nocturne. A n'en pas douter, le morceau intitulé "Rose expirante" (page 47) est la pièce d'anthologie, une des meilleures sinon la meilleure de PÉTALES ET PAILLONS. L'auteur est là en entier dans ce petit sonnet comme tout le bruit de l'immense Océan se trouve contenu dans le coquillage qu'on voit sur la plage. Poète traditionnel. Pas d'expansions délirantes et emphatiques. Nul souci de strophes sonnantes. Pas l'orgueil de la rime riche (un peu discréditée entre nous depuis l'abus qu'en ont fait les Parnassiens) Justinien Ricot cherche à traduire ses impressions du moment avec les mots les plus simples et dans les phrases qui ont l'allure d'une causerie distraite et discrète. C'est un balbutiement gentil, qui n'a rien de prosaïque, parce qu'un lyrisme intérieur en module l'expression. Ce poète, dans sa modestie, ne veut forcer son talent et ne prétend point à des dons qu'il n'a pas. Il s'est composé pour son plaisir et pour le nôtre un agréable et frais petit jardin, où il sème des violettes, des pâquerettes, des dahlias et d'autres graines de fleurs. Il y plante des rosiers qui fleuriront de roses blanches et de roses expirantes. Il trouve là le décor de ses poèmes et le principe même de ses émotions. Il s'en contente et traduit ses impressions dans un style sans rhétorique. Ce poète a construit, sur la colline sa blanche maison avec des pierres et de la chaux. On y voudrait seulement deux à trois blocs de chair saignante et souffrante...

Nous avons parlé plus haut de la "Rose expirante" pièce-type du recueil. Il y a, dans PÉTALES ET PAILLONS, de charmants quatrains et de jolis tercets comme celui qui finit le morceau dédié à Normil Charles :

La Gloire vint un jour frapper à ta maison,
Ses mains étaient de pourpre et de lauriers fleuris,
Et d'un geste ample, austère, elle en a ceint ton front !

On peut glaner d'autres beaux vers comme celui-ci :

Le bonheur, poisson d'or des flots bleus de la vie...

Ou comme celui-là :

Je reste un frissonnant des bleus matins d'avril...

Ou comme cet autre qui me paraît évocateur et rare :

Silence de la nuit, O Mystère ! O Beauté...

PETALES ET PAILLONS forment dans l'unité charmante de son ensemble une aimable et douce aubade. On dirait un chant de violon ou de guitare qui s'élève dans le lointain et qui arrive à notre oreille pour la bercer de sa mélodie. Non pas, certes, de ces violons superbes et perfectionnés dont se servent les artistes ! Mais un chant qui semble provenir de quelque banjo ou d'une de ces courges traversées de baguettes et tendues de deux à trois cordes de rafia, comme en manient les griots de l'Afrique, dans leurs heures d'émotion poétique ! Lorsque, dans les grandes nuits africaines, les étoiles brillent d'une bleue clarté ; que la lune répand sur les choses sa rêverie immense, que le silence est si profond et si subtil qu'on dirait que la nature entière se recueille pour prier, on voit parfois un pauvre nègre, poussé par l'émotion et devant la beauté du site grandiose détacher de sa hutte une guitare primitive faite d'une courge tendue de deux à trois cordes. Il se met à tirer de cet instrument grossier des modulations ravissantes, qu'on prendrait pour un hymne à la nuit pure et belle. Cette mélodie naïve, montant dans le silence religieux, est si captivante qu'elle émeut quiconque l'entend, le barbare comme le civilisé. Cet hymne semble à un moment la voix même de cette grande terre africaine qui se réveille alanguie sous la caresse des étoiles. On en vient à oublier l'être humain qui traduit par le chant de sa guitare les pulsations de son cœur. L'homme et la terre africaine paraissent s'identifier pour donner une voix, une expression à la nature. Sans doute PETALES ET PAILLONS (1927) n'est qu'un imperceptible chant de notre terre tropicale. Combien ce chant serait encore plus prenant si le poète s'était mis dans une plus parfaite et constante harmonie avec la terre natale, qui parlerait en

lui et par lui. De telle sorte qu'on pût dire de son recueil "que c'est le cri de notre sol qui s'échappe vers le ciel." (1)

A CONSULTER :

Liautaud-Ethéart : Les Miscellanées.

Louis Morpeau : Anthologie Haitienne des Poètes contemporains.

J. L. L. d'Artrey : Anthologie internationale (1927)

Anténor Firmin : Préface des Feuilles de Chêne de Paul Lochard.

Georges Sylvain : Avant-propos des Confidences et Mélancolies.

Duraciné Vaval : Essais Critiques sur la Littérature Haitienne
(Sansot, Editeur, Paris 1911.)

Valmy-Beyse : La Poésie chez les Noirs d'Haiti.

(Edition de la Revue Moderne, Paris 1903).

Paul Reboux : La Muse Antillaise

(publiée dans le "Matin" de Port-au-Prince du 27 Août 1920).

(1) AUTRES ECRIVAINS EN VERS: Nous n'avons pas pu parler de tous nos poètes dans cette esquisse brève. C'est à propos d'eux que s'applique bien le vers de Lamartine, dans TOUSSAINT-LOUVREURE, et où il fait allusion à l'escadre française s'avançant dans notre mer pour venir détruire la fortune du PREMIER DES NOIRS :

Il s'en lèse sur l'onde autant qu'au ciel d'étoiles !

Citons ici, au hasard : Etienne Berret, des Cayes, ancien Sénateur, M. Chenet ; auteur des HARMONIFS POÉTIQUES, Arnold Laroche, qui écrit les BLUETTES, où se trouve une belle pièce sur TOUSSAINT AU FORT-DE JOUX, Alfred Simonise, qui donna l'ALCADE DE ZALMEA, Luzincourt Rose, le poète des SOUPIRS, recueil d'une assez brillante tenue littéraire, Charles D. Williams, l'auteur des VOIX DU COEUR, Solon Ménos l'écrivain des MNÉMONIENNES; Claudius Ganthier, ancien Juge en Appel, Jules Rosemond, qui lança avec confiance : LES VOIX AÉRIENNES, Franck Lassègue, musicien autant que poète, Madame Virgile Valcin, auteur des FLEURS ET PLEURS, Mlle. Célié Lamoure, qui publia dans la "Jeune Haiti" un joli lot de poésie, M. Duvivier Hall fils, auteur de SOUS LES MAPOUS, N'oublions pas les RÊVES ET CHANTS (19) de Prosper Chrisphonte fils, où s'adressant à la nature il s'écrie :

La nature est pour nous l'exemple d'harmonie.

L'art est d'en recueillir toute la symphonie.

C'est le modèle pur d'immortelle beauté.

En parlant de nos paysans, il dit :

Il voit dans l'infini mieux que tous les poètes

De nos grands citoyens il reste le meilleur

Par sa foi, son courage et l'amour de l'honneur.

Enfin parurent il y a peu de temps, en brochure, de jolis poèmes de Jean Brierre et de Léon Laleau. Le dernier a donné MUSIQUE NÈGRE. D'autres jeunes poètes s'annoncent avec assez d'éclat ; Carl Brouard, Walter Sansaricq, Pierre Morpeau, Félix Viard, qui vient de publier LA LÉGENDE DU DERNIER MARRON, Louis Duplessis, Etienne Bourand, auteur de l'Eternel ADOLESCENT, Léon Vieux, Philippe Thoby Marcelin etc.

OBSERVATION :

Il y a la première version de LA CREOLE, telle qu'elle est donnée dans les *Stances Haïtiennes*, (page 29.) Un lecteur, selon son goût, son tempérament, peut préférer cette version à celle qui est donnée ici, dans ce livre,

Affaire d'appréciation. Le vers libéré est plus constamment employé dans la première version, moins parfaite que la nouvelle, mais peut-être plus simple, plus naturelle.

ERRATA

Page 62, dans la poésie d'Arsène Chevry sur Massillon Coicou, rétablissez ainsi le dernier vers :

Rayonnera plus beau qu'un royal diadème !

Page 80, dans la poésie de Louis Borno, lisez :

Amassé leur venin dans l'âme populaire.

Page 80, rétablissez ainsi le vers de Probus Blot :

Et quoique sachant bien qu'ils émiettent mon cœur.

Page 68, ligne 16, dans l'étude de Me. D. Vaval sur Etzer Vilaire, au lieu de :

Des idées, est-ce qu'en en trouve autant que cela,

Lisez : Des idées, est-ce qu'il y en a tant que cela dans l'œuvre de M. Etzer Vilaire ?

Page 60, dans la notice sur Arsène Chevry, au bas de la page, lisez : Il a publié les *Areytos* en 1892, et les *Voix perdues* en 1895.

Page 73, dans dans le Thrène sur Haiti d'Edmond Leforeet, lisez :

Pardon, l'aigle a brisé vos débiles enfants

au lieu de : " *brivé* "

Page 99, ligne 25, lisez : Je ne dis pas le vers classique

Page 102, dans la Poésie : La Créole, vers 13, lisez :

Quand elle danse, applaudissez ! Les pas qu'elle ose

Page 109, dans le Sonnet sur Capois, lisez :

Cours vers le but ! Le clairon sonne.

Page 110, dans le Sonnet sur la mort de Toussaint, lisez :

Est-ce un grand personnage au geste plein d'audace.

Page 107, lisez : Pour t'arranger un idéal bouquet

CHAPITRE SEPTIÈME

La Prose en Haiti

ECRIVAINS POLITIQUES ET SOCIAUX.

Première Période

(1804 — 1825)

I.— D'ordinaire la poésie se trouve à l'origine de toutes les littératures. En Haiti, la prose devance la poésie. C'est dans une prose chaude, entraînante et lyrique, d'un caractère littéraire assez accusé que Boisrond-Tonnerre rédigea la *Proclamation* au peuple Haitien; lue le 1er. Janvier 1804, sur l'autel de la Patrie. Ce document constitue notre premier texte littéraire.

De 1805 à 1806, Etienne Victor Mentor, orateur brillant, l'un des hommes les plus cultivés de l'époque et Juste Chanlatte, prêtre abondant, écrivirent comme secrétaires de Dessalines, des proclamations, des rapports d'un style remarquable. En même temps que, dans l'Ouest de l'île, Dupré donnait le premier l'exemple d'une versification correcte, le baron Vastey, dans le Nord, défendait la politique de son Roi dans des écrits pleins de feu, de verve et de raison.

II.— Boisrond-Tonnerre. Né dans la plaine de Torbeck, en 1776, il avait vingt-sept ans lorsqu'il fut présenté à Dessalines, au Camp-Gérard, en 1803. Il avait fait son éducation à Paris. Son oncle Louis Boisrond était en ce moment-là député de la colonie aux Cinq-Cents. C'est probablement à l'Institut colonial qu'il fut élevé. Aucun document certain ne l'atteste.

Boisrond-Tonnerre publia en 1804, à Port-au-Prince, les *Mémoires pour servir à l'Histoire d'Haiti*. Ce petit ouvrage bien documenté et élégamment composé commence à l'arrivée à Saint-Domingue de l'Expédition de 1802 et prend fin au départ de l'armée française de notre île. Leur importance est capitale pour ceux qui veulent se livrer à l'étude de nos origines historiques. La part que Dessalines a prise à l'Indépendance nationale se trouve retracée tout au long et les crimes des Colons y sont peints dans un style enflammé. Le

tempérament fougueux de l'écrivain ne se révèle pas autant dans ses *Mémoires* que dans cette *Adresse* fameuse au peuple haïtien lue aux Gonaïves, le 1^{er} Janvier 1804. Il traduit dans ce discours la pensée de Dessalines et les sentiments de son époque. Il tailla, pour employer l'expression de Delorme, à grands traits et dans un sauvage génie d'originalité le fronton du Temple que nous élevâmes à la liberté de notre race. Il y a bien de l'emphase dans cette Adresse, mais quelle exaltation patriotique !

..... " Citoyens, indigènes, hommes, femmes, filles et enfants, portez vos regards sur toutes les parties de cette île ; cherchez-y, vous, vos épouses, vous, vos maris, vous, vos frères, vous, vos sœurs; que dis-je ? cherchez-y vos enfants, vos enfants à la mamelle ! Que sont-ils devenus ?.... Je frémis de le dire.... La proie de ces vautours !..

Boisrond-Tonnerre, ainsi qu'Etienne-Victor Mentor, périt en 1806 dans la réaction sanglante qui suivit l'assassinat de Dessalines. L'infortuné secrétaire de l'Empereur écrivit ce quatrain sur les murs du cachot où il fut tué à coup de baïonnettes :

Humide et froid séjour, fait par et pour le crime,
Où le crime, en riant, immole sa victime,
Que peuvent inspirer tes fers et tes barreaux
Quand un cœur pur y goûte un innocent repos ?

JUSTE CHANLATTE IV.— Juste Chanlatte, que nous avons étudié comme poète, doit être compté parmi les prosateurs de premier ordre de son époque. Il écrit bien mieux en prose qu'en vers. Secrétaire de Dessalines, il rédigea la Proclamation au peuple Haïtien du 28 Avril 1804, qui excita un grand enthousiasme. Le style en est fleuri, correct et très prenant. On a de lui un ouvrage assez étendu, paru au Cap-Haïtien, en 1810 : *Le cri de la nature*. Il nous y dépeint les angoisses de nos Ancêtres résolus de courir aux armes pour conserver leur liberté que menace Leclerc.

...." Croient-ils (les Français) croient ils trouver en nous des esclaves ? Que nous ont-ils laissés errants dans nos forêts ; la terre d'Afrique, notre patrie, était-elle lasse de nous porter ? Nous n'en avons connu d'autres qu'au prix de notre liberté." Ainsi Juste Chanlatte faisait parler nos Pères.

On trouve dans *Le Cri de la nature* des notes précieuses sur le caractère de Rochambeau, sur les crimes des Colons à Saint Do-

mingue. C'est là que fut racontée, pour la première fois, (en Haïti du moins) la fête fameuse donnée par le général Rochambeau, à Port-au-Prince, aux dames de couleur. La salle de fête était tendue de noir et éclairée de torches funèbres. "Vous êtes invitées, dit Rochambeau aux assistantes, à danser à vos funérailles..." On voit que ce Rochambeau était une sorte de romantique avant la lettre. J'ignore si Beaubrun-Ardouin qui parla de cette fête fantastique révéla la source où il puisa son renseignement. Probablement de la tradition locale qui conserve le souvenir de l'événement. L'esprit n'oublie point ce qui l'a tortement frappé.

Le Cri de la nature valut à Chanlatte les éloges enthousiastes de l'Abbé Henri Grégoire.

VASTÉY. V. — Ce fut un homme vraiment distingué que le baron Vastey. En 1804, il était Chef des bureaux du général Vernet, Secrétaire d'Etat des Finances. Après la mort de Dessalines (1806) il devint précepteur des enfants de Christophe. Quand celui-ci fut élevé à la royauté, il l'employa comme l'un de ses secrétaires ordinaires. Vastey est un polémiste. Il éditait, en 1815, chez P. Roux, imprimeur du Roi, cet opuscule : *Réflexions adressées aux Haïtiens de l'Ouest et du Sud*... Ensuite parurent coup sur coup : *Réflexions sur les Noirs et les Blancs* (1816) *Réflexions politiques* (1817), *l'Essai sur les Causes de la Révolution et des guerres civiles d'Haïti* (1819). Dans ce dernier ouvrage (un gros volume de 400 pages in-8), Vastey explique les démêlés de Toussaint et de Rigaud par le machiavélisme des colons, raconte bien en détail les événements qui ont précédé et suivi la mort de Dessalines. Vastey est aussi l'auteur du *Cri de la conscience* (1819), tableau des excès commis par les Colons à Saint-Domingue. Il a la verve caustique, et c'est un écrivain, un grand écrivain dont le style sans être tout à fait pur, possède du nombre et du mouvement. Défenseur du système politique de Christophe, par conséquent adversaire de Pétion, il cribla ce dernier de flèches empoisonnées. Le portrait qu'il traça de Pétion, dans les *Réflexions adressées aux Haïtiens* se grave dans la mémoire comme une eau forte. Pas de jeu d'antithèses à la façon de Salluste ; mais des retouches fréquentes, des traits accumulés. Le coup d'œil de ce pamphlétaire décèle une profondeur d'oiseau de proie, qui va droit au défaut de la cuirasse. Il décrit la mise ordinaire de Pétion "un simple habit bourgeois... un petit chapeau rond... Un pantalon de nankin à la matelote..." Puis l'écrivain continue : "Les généraux, camarades de Pétion, se décorent suivant leurs grades, et comme

l'exige la tenue militaire; lui, tout cela le gêne... Monte-t-il à cheval, il ne se sert ni d'éperon, ni de fouet, de peur d'égratigner son cheval... Et pourtant .. Enfin le polémiste en prend avantage pour reprocher ceci ou cela à l'adversaire de Christophe. Le pauvre Pétion dut sourire plus d'une fois en lisant les Philippiques de Vastey. Un jour se sentant piqué au vif, Pétion, sortant de son flegme ordinaire, ordonna de brûler un des pamphlets de Vastey. Celui-ci parlant de ce geste, dit: "Il a brûlé mes écrits, mais il n'a pu brûler la vérité." Vous voyez, Vastey a le trait qui vole, le mot qui porte !

Répondant à un certain colon écrivain, il conclut ainsi: " Je pense qu'un Souverain, tel que Sa Majesté Henry 1er. Roi d'Haiti, qui a été placé sur son trône par le choix unanime et par l'amour de son peuple, qui a constamment combattu pour sa liberté et son indépendance, qui a su vaincre avec sagesse et gloire, je crois, dis-je, qu'un tel Souverain n'est point du tout ridicule, et qu'il est pour le moins aussi légitime et aussi grand qu'un souverain qui ne serait rien par lui-même, mais tout par ses aïeux."

A ce même Mazères, qui reprochait à un haut dignitaire de la cour de Christophe d'avoir, dans la rédaction de *l'Almanach royal*, commis plusieurs fautes de grammaire et employé des expressions impropres, des solécismes, le baron Vastey réplique :

" Il est dommage que je ne suis pas puriste comme cet ex-colon; je me serai donné la peine de disséquer son style, et j'aurai pu lui démontrer combien il a de torts de vouloir pointiller avec nous sur des mots. Ne désespérons de rien, bientôt ils ne rougiront pas de honte d'entrer en discussion, avec des hommes à qui ils refusaient l'intellect, sur les questions les plus abstraites. Comment ce sot de Mazères n'a pu sentir que ses grossières calomnies retournaient contre lui-même, et que s'il est pardonnable de commettre quelques fautes de langue, les fautes de bon sens sont inexcusables, " Ensuite le polémiste réfute les arguments de Mazères contre la race noire, justifie notre Indépendance nationale par la situation déplorable où nous étions plongés sous le régime colonial, et par la position géographique de notre île, que de vaste étendues de mer séparent de la France. (Boisrond-Tonnerre a fait état de ce dernier argument dans la *Proclamation* au peuple haitien, dont nous avons

parlé.) Puis Vastey continue sur ce ton sa réplique serrée contre l'ex-colon de Mazères qui, pour mieux calomnier les noirs, entreprit un parallèle désavantageux entre ceux-ci et les Blancs. Vastey, dans les *Réflexions sur les Noirs et les Blancs*, trouva des accents vraiment éloquents pour défendre sa race.

“ Non seulement, s'écrie-t il, non seulement les Africains sont plus avancés actuellement dans la civilisation que les Mexicains lors de la découverte de l'Amérique, mais ils sont encore beaucoup plus civilisés que ne l'étaient les Français au sixième siècle. “ Nous même enfin, dit M. de Chateaubriand, dans le Génie du Christianisme, ne sommes-nous pas un exemple frappant de la rapidité avec laquelle les peuples se civilisent? Il n'y a guère plus de douze siècles que nos ancêtres étaient aussi barbares que les Hottentots, et nous surpassons aujourd'hui la Grèce dans tous les raffinements du goût, du luxe et des arts.” N'est-il pas bien étonnant que c'est à peine sorti du gouffre d'une révolution terrible qui a ébranlé le monde par ses secousses et failli entraîner la France à deux doigts de sa perte, n'est-il pas bien étonnant, dis-je que les Français raisonnent toujours avec autant de facilité et de légèreté sur les grands désastres qui ont de tout temps affligé l'Univers? Si les Puissances alliées de l'Europe avaient détruit Paris, comme les Romains ont détruit Carthage, si leur invasion avait été semblable à celle de cette nuée de Vandales, de Goths et de Huns, si au lieu de Souverains magnanimes, ils n'avaient trouvé que de farouches conquérants tels que les Alaric, les Genséric, les Attila, les Français seraient aujourd'hui beaucoup plus circonspects, et ils ne discourraient pas si à leur aise et avec autant de frivolité sur l'histoire du genre humain. Thèbes, Memphis, Babylone, Athènes, ces villes célèbres ne sont plus! A peine trouve-t-on les traces qui attestent leur existence et les débris des monuments qui faisaient leur orgueil : elles sont tombées, ces villes superbes et opulentes, sous les coups des Barbares, des révolutions et du temps! Paris, ville présomptueuse, se croit-elle seule exempte de cette loi du sort? Un jour peut-être le voyageur cherchera en vain sur les rives de la Seine, la place où elle aura existé. Au lieu de ses monuments il ne trouvera parmi des ronces et des épines que de faibles restes de son architecture! Que ces débris seront loin d'égaliser les fameuses ruines des Egyptiens!.. Alors peut être, après un long repos, l'Afrique rechauffée et rajeunie aura recueilli assez de forces et de facultés pour occuper la scène du monde, en s'élançant de nou-

veau et peut-être encore avec plus de vigueur dans la carrière de la civilisation et des lumières!" (1)

On ne doit pas oublier qu'à l'époque où ces lignes parurent (1816) la France n'avait pas encore reconnu notre Indépendance nationale. Les Colons se démenaient pour porter Louis XVIII à tenter une nouvelle expédition militaire contre Haiti.

Ils n'avaient rien retenu de la terrible leçon que Dessalines leur infligea. En ce temps, les souvenirs de leurs cruautés restaient vivaces dans les esprits. Il faut lire dans *le Cri de la nature* de Juste Chanlatte ou dans *le Cri de la conscience* de ce même Vastey la peinture des atrocités des Colons sur cette terre de Saint-Domingue. Les gibets qu'ils avaient dressés étaient encore debout en certains endroits. Les arbres chargés de fleurs qui leur servaient de potence, on se les montrait du doigt. Chacun de nos Ancêtres avait un parent englouti dans les flots ou lacéré par les fouets des anciens Commandeurs. Après les noyades de Rochambeau ou de Leclerc, après ces forfaits où les Civilisés d'Europe avaient donné la mesure de leurs sentiments humains, qui donc à cette époque pouvait ne pas admettre le langage terrible de Vastey? Qui ne se sentait remué dans toutes ses fibres à la lecture de ces imprécations éloquentes! Sans doute, les œuvres créées par l'homme, artistiques ou autres, sont vouées à la mort!

Debemur morti, nos nostraque!

Où est le Parthénon? Où est le Colisée? De tant de villes célèbres dans l'Histoire, quelles traces en demeure-t-il? La nature seule semble éternelle. Quand on songe cependant que là où se dressent aujourd'hui des déserts ardents grondaient des mers immenses; que là où des vallées étalent la magnificence de leurs vertes frondaisons luisaient autrefois des glaciers bleuâtres, on se demande si la nature elle-même n'est pas destinée à changer sans cesse! L'esprit agité par ces grands problèmes en vient à une leçon d'humaine philosophie!... Paris disparaîtra un jour, par la loi qui veut que tout ce qui existe doit disparaître. Si Haiti à son tour survit à cette catastrophe, oh! comme elle en souffrira dans la chair de sa chair! La nation chevaleresque, où le préjugé de couleur est condamné, où tous ses hôtes, quelle que soit leur race, sont reçus avec une égale distinction, où les lettres, les arts et les sciences sont portés à leur plus haut degré de perfection, la nation chevaleresque, berceau de Lamartine, de Schœlcher, de l'abbé

1. En lisant ce passage de Vastey, on ne peut ne pas se souvenir de la Grande Guerre de 1914-1918 où les Allemands marchèrent en bataillons serrés contre Paris, qui n'a été sauvé que miraculeusement.

Henri Grégoire et du grand Michelet, cœur qui contient dans son cœur toute l'humanité, la nation dont les véritables représentants intellectuels élèvent leur voix en notre faveur, nous, les calomniés, nous, les persécutés, n'est-elle pas solidaire avec notre jeune pays comme avec le monde entier? Tout malheur qui arriverait à la France se traînerait aussitôt par un abaissement immédiat de la moralité et de la civilisation. Le monde perdrait du coup la main qui jette le bon grain, le grain de l'idéal. La Force se brisa souvent au battement de ta pensée, ô France! N'importe! Espérons avec Vastey qu'un jour (qui n'est peut-être pas trop lointain) l'Afrique relèvera son front humilié et contribuera, de nouveau, au progrès et au bonheur du genre humain!

Le Baron Vastey est mort à la rentrée des troupes de Boyer au Cap-Haitien, en 1820. C'était déjà un vieillard de près de 85 ans. Christophe l'avait promu Membre du Conseil privé. On ne connaît point l'histoire d'Haiti si l'on n'a pas fréquenté chez Vastey.

VI JULIEN PRÉVOST. — Julien Prévost, comte de Limonade, écrivit en 1811, *l'Histoire du couronnement* et du sacre du Roi Henry 1er. C'était un homme instruit, plus pondéré que Vastey, mais moins fécond. Il avait fait une partie de ses études en France et occupa avec distinction le poste de Ministre des Affaires Etrangères, sous le règne de Sa Majesté Henry 1er. Tout porte à croire que c'est ce serviteur fidèle du monarque du Nord qui rédigea la pièce historique connue dans notre Histoire sous le titre de *Manifeste du Roi Henry I* (1815)

Julien Prévost remplissait bien souvent l'office de secrétaire privé du Roi, surtout quand il s'agissait de produire des documents de haute importance. Il est étonnant que, onze années seulement après la proclamation de notre Indépendance comme peuple, il se soit trouvé dans nos rangs un écrivain de cette trempe! On ne voit pas dans ce document historique le ton déclamatoire, qui était de mode à cette époque! Un résumé succinct, précis, nerveux des événements qui précèdent ou suivent la fondation de la patrie haïtienne. L'à ne nationale, forte de ses droits, vibre dans ces pages de raisonnement clair et de narration éloquente. Cet immortel Manifeste du Roi Henry adressé à l'Univers pour affirmer la justice de notre cause et donner des avertissement à nos ennemis étrangers, honore autant le descendant Africain qui l'a conçu que celui qui l'a rédigé.

La prose haïtienne est sans conteste bien en avance sur notre poésie. C'est dans le *Manifeste* du Roi Henry que se réfugie l'âme haïtienne, et non dans les poètes du temps ! On peut même dire que jusqu'à nos jours, personne en Haïti n'a mieux manié cette langue française, "si dure à qui l'ignore et douce à qui la sait !"

FELIX DARFOUR. L'étrange destinée que celle de Félix Darfour qui, né en Afrique, amené tout jeune en France par un officier de l'expédition d'Égypte, se cultiva l'esprit dans le plus grand centre de la civilisation. Il resta dix-huit années en France. Devenu homme, Darfour crut bon de venir utiliser ses connaissances en Haïti, qu'il adopta comme patrie. Il débarqua sur nos plages en juin 1818, au début du gouvernement de Boyer. Assez bien accueilli à son arrivée, il s'imagina bientôt de s'improviser journaliste. Il fonda une gazette politique et littéraire : *l'Éclaireur ou le Parfait Patriote*. L'année suivante (1819) on y lisait cet avis : " La prévention persistant à nous attribuer de la présomption pour avoir donné le titre *l'Éclaireur ou le Parfait Patriote* à notre journal, malgré la déclaration que nous avons faite dans notre première lettre aux critiques et ne pouvant donner une meilleure preuve que nous n'écrivons pas pour briller, mais pour servir notre patrie, nous supprimons la dénomination *d'Éclaireur* et y substituons le titre *d'Avertisseur Haïtien*. *L'Avertisseur* prenait pour devise ces deux vers de Voltaire :

Descends du haut des Cieux, Auguste Vérité ;
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté !

Le premier article de Darfour est daté du 5 Août 1818 et intitulé : *Politique*. Vraiment, il n'écrit pas plus mal que Beaubrun Ardouin, alors simple employé de l'Imprimerie nationale et compositeur de la feuille " l'Avertisseur ". Dans l'article en question, Darfour répond aux satires des ex-Colons contre Haïti. Ceux-ci avaient été chercher jusque dans la Genèse des arguments en faveur de l'esclavage. Darfour riposta par de profondes considérations sur l'Écriture Sainte et des aperçus intéressants d'histoire et de climatologie.

..... " Les habitants d'un pays froid brunissent lorsqu'ils sont dans un pays chaud. De même que ceux des pays chauds perdent, dans les pays froids, beaucoup de ce noir foncé qu'ils ont en y arrivant. L'épiderme des noirs qui étaient dans l'armée française à l'expédition de Russie blanchit au point qu'on ne les distinguait pas des hommes de couleur au retour de l'expédition, par l'excès de froid qu'il fait en Russie O Haïtiens, maintenons nous

libres et indépendants ! Nos ennemis s'agitent et nous discréditent par tous les moyens ; ils nous lancent les traits les plus acérés de la satire pour attirer le mépris sur nous. Eh bien, combattons-les avec les mêmes armes !" Darfour écrivit dans son journal une série " d'Essais sur les mœurs " où il montre un certain talent d'observation. Il publia des vers sur ce thème : *L'abus du pouvoir*.

Il faut de l'abus du pouvoir
Abhorrer, saper l'arbitraire , . . .

C'était une façon d'attirer l'attention publique sur les pouvoirs trop étendus de Boyer. Et dire que c'était avec du papier fourni par l'Etat haïtien et à l'Imprimerie nationale elle-même que Darfour éditait sa gazette ! Il ne comptait pas, pour vivre, sur la vente de son journal. Il exerçait la profession d'Arpenteur, puis celle de Défenseur public. Darfour se brouilla avec Boyer, qui le fit fusiller le 2 Septembre 1822, après un simulacre de jugement, sous le prétexte que ce publiciste semait la discorde entre les haïtiens.

VII. ISAAC LOUVERTURE. — *Les Mémoires* d'Isaac Louverture et ses *Notes* sur la vie de Toussaint, écrits en 1818, n'ont vu le jour qu'en 1825. Ils parurent à la suite de *l'Histoire de l'Expédition* des français à Saint Domingue, dont l'auteur est Antoine Métral. En y ajoutant ses *Notes* rectificatives sur l'Histoire du Consulat, de Monsieur A. Thiers, insérées dans la Guyenne, journal de Bordeaux, No. du 18 Septembre 1845, et quelques-unes de ses lettres (notamment celle au Premier Consul pour réclamer sa pension) on aurait un beau volume de 300 pages in-18. On sait qu'Isaac Louverture (né en novembre 1782, à Ennery, Aux Gonaves, et mort le 26 Septembre 1854 à Bordeaux) a été élevé à Paris, à l'Institution nationale des Colonies, avec son frère utérin Placide Séraphin. Leur précepteur, M. de Coisson, les accompagna à Saint-Domingue lors de l'Expédition française de 1802. Isaac, très intelligent, avait beaucoup de dispositions pour les mathématiques. Dans l'entrevue que le Premier Consul lui accorda aux *Tuileries*, ainsi qu'à son frère Placide, le 14 Novembre 1801, il interrogea Isaac à plusieurs reprises sur les sciences. Le jeune homme répondit d'une façon si satisfaisante que Bonaparte dut le complimenter. Le 1er Décembre 1803, il lui avait été permis d'épouser Louise Chancy, sa cousine, tous deux en surveillance à Agen (France) où on les avait transportés après l'arrestation traitresse du Premier des Noirs, en 1802. Ce n'est qu'en 1816 qu'Isaac et sa femme s'établirent à Bordeaux. Isaac Louverture manie bien la langue fran-

caise. Il est classique dans sa phrase, classique dans toutes ses tournures. Ses Mémoires auraient pu être signés par des noms connus dans la littérature française de son temps. Sa plume court, rapide. Pas d'ornements ni de fioritures.

“ Pleins du désir de revoir leurs parents et de remplir une mission dont on aurait dû les charger auparavant, Isaac et Placide Louverture partirent à onze heures du soir, accompagné de M. Coisnon, malgré la pluie qui tombait par torrents. Arrivés aux avant-postes du général Desfourneaux, il leur offrit à souper. L'adjudant-commandant Dampierre, qui était son chef d'Etat-major et qui les avait connus, leur donna des marques de la plus vive amitié. Les enfants de Toussaint-Louverture et leur précepteur couchèrent à leur bivouac, au milieu de la boue. A la pointe du jour, ils étaient à cheval sur la route de Mornay. Le temps était devenu plus beau ; ils ne cessaient d'admirer, eux et M. Coisnon, les productions variées des plaines et des montagnes qu'ils parcouraient ; tout annonçait richesse et prospérité ; et cette vue contrastait singulièrement avec le spectacle qu'ils avaient laissé derrière eux. Il y avait beaucoup d'habitants sur la route, mais pas de soldats. Dès qu'on sut qui ils étaient, on courut au devant d'eux avec acclamations ; ils étaient entourés, pressés, embrassés et questionnés. . . . Tous étaient ravis de voir les enfants de Toussaint-Louverture, et indignés de ce que le général Leclerc venait leur annoncer la paix à coups de canon. Sur toute la route, même empressement et même réception jusqu'à *d'Ennery*, où ils avaient eu soin de faire prévenir de leur arrivée une mère et des parents qui les attendaient avec impatience. Enfin vers les neuf heures du soir, deux jours après leur départ du Cap, leur mère et les deux nièces et son mari, Madame Vernet et sa sœur vinrent, à la lueur des flambeaux, les recevoir à l'entrée de la maison paternelle, au milieu d'une foule immense. Ils étaient accompagnés d'un de leurs oncles qui avaient volé à leur rencontre. Toute cette famille, oubliant, pour un moment, à cause de cette réunion inattendue, le malheur de la patrie, se livrait à la joie et aux plus doux sentiments ”.

Voilà la façon dont les *Mémoires* sont écrits. C'est la causerie alerte d'un homme qui agit par des raisons droites et rapporte avec fidélité ce qu'il a vu ou entendu. Les mobiles secrets des actions ne lui échappent pas ni le fil entre-croisé des intrigues. Le récit commence depuis Novembre 1801 et finit à la mort de Mme

Toussaint-Louverture, survient à Agen en Mai 1816. Les faits saillants, les divers épisodes de l'Expédition française à St Domingue sont consignés et commentés. La figure de Toussaint, avec sa conception rigide du devoir, sa bravoure froide, se détache en plein relief du fond agité de ce tableau historique. Leclerc, le Capitaine-Général de l'Expédition, apparaît présomptueux d'abord, puis faible et abattu quand il voit sa belle armée se fondre par la maladie et par de perpétuels combats. Les plans militaires de Toussaint sont expliqués sans emphase et comme éclairés d'un jet puissant de lumière. Les passions des hommes et leurs perfidies sont décrites d'un ton calme et digne. On sent qu'on est en contact avec un esprit philosophe et éclairé qui connaît la nature humaine et les orages de la vie.

De temps à autre, l'écrivain laisse échapper des aperçus neufs ou des traits piquants d'observation morale. Tout en restant sous le charme des récits du narrateur, on n'est pas moins enclin à admirer l'homme, sa bonne foi parfaite et son désir évident d'être juste et modéré. (1)

VIII HERARD DUMESLE.— Il naquit Aux-Cayes le 16 Juin 1784. Un autodidacte. On prétend qu'il prit part, dans sa jeunesse, au Siège de Santo-Domingo en 1805, à la bataille de Sibert (1er Janvier 1807), enfin à l'Expédition du Môle (1808-1810). Il avait épousé en secondes noces sa cousine Rose-Estelle Boisrond, l'Estelle, à qui sont adressées les poésies contenues dans le *Voyage*

(1) Isaac Louverture, né en 1872, à Ennery, mourut à Bordeaux (France) de 26 Septembre 1854. Il a laissé quelques vers charmants dont je vous donne ici un court extrait.

LE PASSAGER

Rives de ma terre natale,
Que de pleurs ont versés mes yeux
Quand des vents l'haleine fatale
Marqua l'heure de nos adieux.
Emporté par ma nef légère
Loin de l'amour et du bonheur,
A mes yeux fuyait la chaumière
De celle qui plait à mon coeur.

X

J'ai connu la guerre et l'orage
Et les moeurs des bords étrangers;
Rien n'a pu ternir ton image:
Gloire, absence, plaisirs, dangers.
Tranquille au port, sur l'onde amère
Je répétais dans mon malheur :
Quand reverrai-je la chaumière
De celle qui plait à mon coeur ?

au Nord d'Haiti, publié Aux-Cayes, en 1824. On sait qu'Hérard Dumesle fut le Chef de l'opposition parlementaire sous Boyer. Doué d'une grande facilité d'élocution, il prononça à la Chambre des Députés des discours véhéments qui ébranlèrent le gouvernement autoritaire de Boyer. Il devint un des meneurs de la Révolution de 1843, au triomphe de laquelle il fut nommé Secrétaire d'Etat de la Guerre et des Relations Extérieures (1er Janvier 1844). Outre le *Voyage au Nord d'Haiti* il donna une brochure : "*Réflexions politiques* sur la mission de *Fontange* et *Esmongart*. (1816). Le *Voyage au Nord d'Haiti* est écrit sur le modèle des *Lettres à Emilie* sur la mythologie. Les faits sont évoqués suivant l'itinéraire que parcourt un voyageur, qui est Hérard-Dumesle lui-même. Il rencontre juste à temps " un guerrier vénérable " pour lui exposer nos événements historiques. Comme le livre est dédié à Rose-Estelle, sa femme, l'auteur s'arrête à tout propos pour lui adresser des poésies de circonstance. L'ouvrage contient des renseignements intéressants et des détails précis sur le Roi Christophe et sa cour. Quiconque s'aviserait de juger le Roi Henri Ier d'après les données d'Hérard-Dumesle courrait le risque de s'égarer. De même on se ferait moquer si on appréciait le doux Pétion par les seuls pamphlets du Baron Vastey.

Le style du *Voyage au Nord d'Haiti* est médiocre. On y trouve des néologismes barbares, beaucoup de fautes de goût. En voici cependant un très intéressant extrait qui ressemble même à un tableautin à la Dickens ; c'est un Episode du siège du Môle que raconte un vieillard " vénérable ".

LE CHIEN CHERCHEUR DE BOULETS.

" Notre position devint si critique qu'il fallut nous servir des boulets de l'ennemi pour repousser ses agressions. . . Un vieillard, allant tous les jours, suivi de son chien, à la découverte des boulets, fut emporté d'un éclat de bombe. Le chien privé de son maître n'en continuait pas moins cet exercice. Un jour, il découvrait un boulet très profondément enfoncé dans le sable ; il essaya, mais inutilement, de l'en arracher, et courut vers le lieu où son maître allait d'un pas appesanti par l'âge offrir le fruit de ses recherches. Lamarre (1) le vit et dit avec attendrissement : " Voilà le chien du

(1) Lamarre, général au service de Pétion, Président de la République, qui le désigna en Juillet 1807 pour commander une expédition au Môle, en révolte contre Christophe, Chef de la partie Septentrionale de l'île. Il fut bloqué au Môle tant par terre que par mer. Les assiégés décimés par la famine et les projectiles de l'ennemi, ne recevaient aucun secours de Pétion. N'ayant presque pas de munitions pour répondre aux bombardements de Christophe, ils durent se servir des propres boulets qu'on leur lançait pour canonner l'ennemi. Après un an, neuf mois et dix-sept jours de siège, le Môle capitula. Lamarre périt au cours du siège, la hanche gauche enlevée par un obus.

bon Vieillard". Aux gestes de l'animal, on eût dit qu'il l'avait entendu : en effet, il s'approcha de lui, le lécha, et, comme s'il eût voulu le conduire courait, se détournait, revenait sur ses pas, jappait. Personne ne l'ayant compris, le chien retourne au lieu du départ et parvient à se faire remarquer d'un de nos braves qui reconnut l'objet de ses travaux, et le prit. L'animal le suivit en bondissant de joie. Émerveillé par ce trait, Lamare le fit rationner, et utilisa désormais son instinct".

N'est-il pas gentil, ce morceau, malgré son incorrection ? Un arrêté en date du 21 Mai 1844, signé par le Président Guerrier, bannit du territoire de la République Hérard Dumesle et son cousin Rivière-Hérard, ancien Président d'Haiti. Il mourut sur la terre d'exil, à Kingston, en 1858, à l'âge de 74 ans.

CHAPITRE HUITIEME.

La Prose en Haiti

CONTEURS ET ROMANCIERS

(Première Période.)

1836 — 1895.

IGNACE NAU.— I. La première floraison du conte créole remonte à Ignace Nau, qui fut un narrateur ému, alerte et discret. Il mit en scène nos campagnards avec leur foi naïve dans les rites de la sorcellerie africaine. L'action de ses contes s'anime et se colore du reflet des légendes locales. Parfois Ignace Nau puise son inspiration dans les épisodes historiques qui illustrent nos premières luttes pour l'égalité politique et la liberté générale. Là encore intervient dans le récit *le merveilleux de la vie créole*. C'est dans le *Républicain* qu'Ignace Nau donna, en 1836, sous le titre : *Un Épisode de la Révolution*, son premier conte créole divisé en trois parties d'égale étendue: 1ère. partie: *Célestine*, 2me. partie: *Le Camp Pernier*, 3eme. partie : *La Veillée*. L'auteur prend soin de bien préciser la scène de l'action. Elle se déroule au delà de la montagne *Cadet*, au milieu d'une chaîne de collines qui, partant des hauteurs de la Grand'Rivière et courant dans la direction Sud-Est, s'arrête brusquement aux pieds de la Selle (1.) Dans cet endroit, parmi les touffes d'herbes fines et de pingouins, s'élève une modeste case

(1) La Selle, une des principales chaînes de montagnes d'Haiti, au Sud du Département de l'Ouest.

Là, au temps de la Révolution, s'abrita un petit groupe composé des personnages suivants : Yaya, mère de Célestine, le mari de Célestine, Michel, lieutenant dans l'armée indigène. Célestine et leurs quatre enfants, dont l'ainé n'a que huit ans, et le dernier, dix mois. Un soir, tandis que l'on prenait le repas en famille, un Capitaine de l'armée indigène s'amène pour quérir Michel. Prenez vos armes et rendons-nous au Camp Pernier, dit le Capitaine à Michel.— Les ennemis sont-ils donc en campagne ? interrogea Michel.— Ils viennent d'établir trois postes, répliqua le Capitaine, l'un à Soissons, l'autre à la Coupe, et le troisième à Turgeau. Feu et mitraille, rien ne peut les déloger... Dépêchez vous... —C'est bien. En attendant, mettez-vous là et mangez avec nous... Le repas terminé, les deux amis partent pour le Camp Pernier. Célestine posa son enfant par terre et parut rêver un instant. Il était sept heures du soir. Tout à coup elle entendit un bruit et vit une étrange *apparition* sur l'un des pics de la colline. " L'Apparition déploya deux grandes ailes de feu et s'élança dans les airs avec des cris qui retentirent jusqu'aux gorges profondes des montagnes voisines. Jugez de la peur de cette pauvre femme et de de ses enfants. Tout le monde, dans la petite case, reste blottit dans un coin à demi mort d'inquiétude. Dans une circonstance si critique, Yaya pensa qu'il serait bon de retirer sans retard la bouteille d'eau bénite enterrée jusqu'au goulot à la porte d'entrée de la case et d'aller prendre dans une cassette quelques tiges de palmiste bénies récemment à l'Eglise, le jour des Rameaux. Rien n'est meilleur pour chasser les mauvais esprits, les *loups-garous* et empêcher des malheurs de s'abattre dans une maison. Après s'être purifiée avec une ablution d'eau bénite dont elle aspergea ses enfants, la maison et les alentours, Yaya " traça vite deux cercles parallèles dans lesquels elle disposa deux carreaux de charbons ardents : sur le premier, elle sème quelques grains d'encens et posa en croix sur l'autre deux lames de la tige de palmiste bénite."

Puis elle dit et redit ses chapelets tout en alimentant d'encens et de rameaux les deux cercles de feu. Le jour seul mit fin à la terreur panique de cette famille. Célestine sortit, regarda dans les environs si l'*Apparition* n'avait point laissé quelque trace. N'ayant rien vu, elle devint plus tranquille et vauqua à ses occupations. Peu de jours après, son bébé maigrit à vue d'œil et perdit tout appétit. La jeune mère se rendit dans les bois d'alentour pour cueillir les plantes qu'elle croit nécessaires au rétablissement de son enfant. Elle s'égara quelque peu et rencontra sur sa route une vieille femme

en haillons assise sur le tronc d'un arbre. Cette vieille semblait souffrir d'étourdissements. Célestine lui vint en aide et offrit à Azic (c'était son nom) l'hospitalité chez elle. Azic accepta avec reconnaissance. " Je ne fais que mon devoir, répliqua Célestine ; la charité est une œuvre de Dieu."

Arrivée devant la case de Célestine, Azic arracha ses faux cheveux et se transforma en une femme jeune et jolie. Elle était la reine d'une *association* : Les *Cottes bleues* et connaissait à la perfection la vertu de toutes les plantes. Elle promit à Célestine, en récompense de son bon cœur, de guérir son enfant malade ou du moins de tout faire pour amener la guérison. D'ailleurs Yaya, de même que Célestine, n'avait aucun doute sur le genre de maladie du petit être. " Il n'était vœux que la vieille Yaya ne fit, de pèlerinage aux autels de *Higüey* qu'elle ne promit d'entreprendre si la Providence, dans sa bonté divine, intervenait et accordait la vie à l'enfant."

Dans la deuxième partie du conte, le lecteur se trouve transporté au Camp Pernier et assiste aux combats entre les indigènes et leurs oppresseurs.

C'est la partie historique du récit. Nau choisit ça et là des faits historiques, les rapproche en changeant la scène de l'action. Il les enroule comme des guirlandes autour de la donnée principale : les superstitions de la masse. Ici, Nau n'est pas historien. C'est un conteur. Les anachronismes, les violations de la vérité historique, en art, sont choses vénielles.

Shakespeare ne mit-il pas des ports de mer en Bohême? Paul Véronèse, dans les *Noces de Cana*, ne représenta t-il pas les convives avec des costumes du XVIIe. siècle? Si l'on veut avoir des renseignements exacts sur les faits- qu'on s'adresse à l'authentique histoire, et non à des contes! Hâtons-nous d'aborder la troisième partie du récit : *La Veillée*. Elle est poétique, attachante au plus haut degré. Ignace Nau s'y révèle excellent paysagiste. Il peint avec coloris les sites où se meuvent ses personnages. Cette troisième partie s'ouvre par une description du matin. " Le jour commençait à poindre. Alors c'est un spectacle magnifique que de voir la montagne à son réveil. Sortant peu à peu de l'ombre, comme un navire qui remonte les degrés de l'horizon, elle secoue ses grandes forêts au vent du matin et présente son front humide. Chaque oiseau salue la matinée bien venue et le montagnard, après avoir fait le signe

de la croix, reprend ses pénibles travaux en chantant et sifflant tour à tour les airs de la tonnelle et ses carabiniers chéris... ” Ces joies renaissantes de chaque aurore touchaient peu Célestine. Les portes de sa case restaient toujours fermées. Après le combat du Camp Pernier, Michel, mari de Célestine, avait regagné sa demeure. Quand il aperçut de loin le morne silence qui semblait régner à sa maison, il éprouva de vives inquiétudes. Il heurta à la porte. Michel ! s'écria Yaya, et aussitôt une joie (si l'on peut appeler ainsi cette suspension momentanée de la douleur) éclata dans l'intérieur. Célestine et les enfants accourent. La jeune femme s'épancha à son époux. Survint Azic. “ Oh ! s'exclama Célestine en allant à elle et en levant les mains au ciel, j'ai foi en vous, mon Dieu, qui m'envoyez Azic et Michel.— Ma sœur, répliqua Azic, il est encore une espérance. Ce n'est pas une maladie envoyée de Dieu, c'est la méchanceté du démon qui cloue votre enfant sur un lit de douleur.

Puis Azic, prenant Michel à part, lui dit : “ Ce soir, vous chargez votre fusil avec cette balle-ci, et vous mettez dessus deux grains d'encens et de sel. Cachez-vous bien dans les hautes herbes. Quand l'*Apparition* se présentera, vous la viserez à l'aisselle et vous tirerez dessus.” Ainsi dit, ainsi fait. Le coup partit ; le corps de l'*Apparition* bondit dans l'air. Azic sauta sur la porte et l'ouvrit. “ Célestine, Célestine, s'écrie-t-elle, votre enfant est sauvé.” Et le conte finit sur ces mots.

II

On a dû remarquer que l'amour ne joue aucun rôle dans le conte. Dans un autre récit d'Ignace Nau : *Isalina* ou une *scène créole*, l'amour a sa part dans l'action, quoique le merveilleux reste toujours au premier plan. La scène se passe d'abord sur l'habitation *Digneron*, riche en pâturages et dont la vaste sucrerie lance dans l'air à tout bout de champ les vapeurs *du vesou*. Et quel vacarme ! Ici le tournoiement continu du moulin, là-bas, le bruit vague de l'eau ; plus loin, les cris, les bêlements des bestiaux. Des groupes d'hommes ou de femmes vont et viennent. Les chansons des jeunes filles destinées à nourrir constamment l'avidité des cylindres du moulin montent par intervalles et se perdent dans le tumulte.

O le tableau varié et mouvementé de la roulaison !

O le beau portrait du *Samba*, dont les improvisations incitent au travail et jettent de l'enthousiasme dans les cœurs !

..... “Je ne sais si, dans cet aller et venir continuel de la foule, dans cette agitation du travail qui s'enchaîne admirablement” et qui pourtant vous paraîtrait au premier coup d'œil plutôt un désordre complet, je ne sais, dis-je si vous avez remarqué cet homme sans lequel le moulin est comme un navire dans le malaise du calme. Il porte un long bâton de bambou dont le premier nœud contient quelques rations de tafia; un chapeau de paille, dont les larges bords retombent sur ses épaules, coiffe sa tête blanche, et les poches de sa vareuse de *gingu* renferment un trésor précieux qui consiste en une pipe, une demi livre de tabac espagnol soigneusement pressé dans un morceau de tache de palmiste et son indispensable “batte feu.” Il se promène sans cesse en long et en large, allant à toutes les vieilles femmes pour rallumer sa pipe éteinte. Il est surtout improvisateur ou, en nous servant du mot technique, excellent *samba*. Quand l'inspiration lui vient, il faut le voir interrompre tout à coup sa promenade, revenir sur ses pas, puis s'accoudant sur la table, jeter rapidement sa strophe qu'il accompagne de certains mouvements brusques de tête. Il semble par ses tics vouloir imprimer plus de force et d'énergie à chaque mot, à chaque idée de sa chanson. Mais du moment que le dernier mot expire sur ses lèvres, que l'atelier, jusqu'alors attentif, saisit le refrain, éclatant souvent d'un rire de contentement inexprimable, il remet la pipe à sa bouche et se reprend à marcher et à méditer. Et c'est en vérité quelque chose de délicieux que d'entendre ce mélange de voix mâles et féminines, confondant leur timbre pur et sonore, d'écouter le refrain courir et gagner les alentours du moulin, puis tout à coup ce chœur dispersé, mais toujours en harmonie, clore la ballade par des cris ou points d'orgue caractéristiques :

Au hé; Au hé! O!... ..”

La gentille Isalina, l'héroïne du conte, avait pour tâche sur l'habitation Dignerou, d'enlever la bagasse du moulin et de la jeter au loin. Elle était aimée par un jeune homme du nom de Paul, à qui elle avait donné sa foi. D'autres gars cherchaient à la courtiser, dont un certain Jean-Julien. Le travail finit tard sur l'habitation, parfois même à minuit. Une fois, Isalina abattue par la fatigue, se rendait chez elle, à pas lents, et à une heure assez avancée de la nuit. Pour arriver plus vite à sa demeure, elle prit un chemin détourné. En passant devant le cimetière qui se trouvait sur sa route, elle aperçut quelqu'un assis sur une fosse. C'était Jean-Julien.

Il l'aborda et lui commanda de renoncer à son amour pour Paul ce qu'elle refusa de faire. De colère Jean Julien tira sa dague, poussa la jeune fille si violemment qu'elle trébucha et alla donner, de la tête contre la pierre d'une tombe. Le sang jaillit ; elle lança quelques soupirs, puis s'évanouit.

Jean-Julien s'esquiva. Les plaintes d'Isalina attirèrent sur le lieu quatre travailleurs revenant de la sucrerie. Ils reconnurent la jeune fille et la conduisirent à sa demeure, baignée de sang. Le lendemain, Paul, ne voyant pas accourir Isalina au rendez-vous qu'elle lui avait donné, imagina cent choses. Quand il eût appris la nouvelle de l'accident, il décida sur le champ d'aller la voir. L'état de la malade était désespéré. Au retour, Paul, d'aussi loin qu'il aperçut sa mère, lui cria : "Elle est ensorcelée ! Elle est perdue !"

- Eh bien, répliqua-t-elle, allons consulter Galba, le papa-loi, qui nous révélera ce mystère. Galba, continue-t-elle, est redouté même de la fameuse Marie Robin. (Cette Marie Robin est une magicienne au service de Jean-Julien.) Donc Paul et sa mère vont consulter Galba.

Il est dommage qu'Ignace Nau, dès le début de son conte n'ait rien dit concernant les maléfices de Jean-Julien pour se faire aimer d'Isalina. Ce qui expliquerait ou préparerait à comprendre certains événements. Paul, après avoir parlé au sorcier, celui-ci fit " une conjuration " et tira les cartes. Il apprit à Paul que c'est Jean-Julien qui persécute Isalina, et cela, grâce à la science du mal de Marie Robin. Après quelques recommandations, le papa-loi donna à Paul certains objets dont la vertu " non seulement détruit les fascinations d'esprit, mais sait en garantir quiconque pour le reste de la vie. "

Le sorcier annonça à son consultant que Jean-Julien expiera bientôt ses péchés en dépit du talent de Marie Robin. Le lendemain de la consultation, Isalina commença à mieux se porter. Quelques jours après, elle était en pleine convalescence. Aussitôt qu'elle fut complètement rétablie, on fixa un jour pour les diverses danses et les prières en actions de grâce. La mère d'Isalina promit à Paul, en récompense de ses services, la main de celle-ci.

La description des danses exécutées le jour du *service* chanté à l'Eglise à l'occasion du rétablissement d'Isalina finit ce délicieux petit conte. Par l'exposé que nous venons de donner, on sent que la cause réelle de la maladie d'Isalina est *d'ordre naturel*. C'est à dire qu'il est très compréhensible qu'après cette chute ter-

rible sur la pierre d'un tombeau, événement qui secoua Isalina au point qu'elle tomba évanouie, et baignée de son sang, il est compréhensible que cette jeune fille reste malade pendant quelque temps. La donnée du conte serait plus véridique si on nous avait fait assister à une maladie de langueur de la part d'Isalina.

Le plus connu des contes d'Ignace Nau, c'est le *Lambi*. L'écrivain y évoque la figure historique d'Halaou avec son coq blanc sous les bras et sa queue de taureau à la main. Tout en décrivant les péripéties de la lutte des nôtres contre les colons, Ignace Nau insiste spécialement sur les croyances fétichistes des masses. Ce qu'il veut, c'est nous montrer pourquoi les bandes d'Halaou se précipitent sur les gueules des canons de l'ennemi pour en arracher les boulets. Le ressort qui fait agir cette masse, c'est leur croyance superstitieuse.

Canon, cé bambou : tym, pan, dam !

La poudre cé d'lau etc. etc.

Ignace Nau a dû parcourir nos mornes pour interroger nos vieux paysans, entendre de leur lèvres les détails expressifs qui font la matière de ses récits. C'est un miel sauvage imprégné des senteurs de la terre natale.

Le style de ces contes paraît négligé. L'auteur ne pouvant trouver en français l'équivalent de certaines locutions créoles les insère dans son récit. Il fait usage de quelques mots qu'on n'emploie guère en patois. Il appelle *les papas lois* : les caplatas, il se sert du mot *counouque*, pour désigner une case de chétive apparence. Les oiseaux de nos climats sont indiqués par leur nom vulgaire. Par exemple il parle quelque part du "canson rouge," oiseau de nos montagnes dont les plumes qui recouvrent la jambe sont rouges. Cela ne diminue en rien l'intérêt de ces récits ; au contraire, cela leur donne du coloris local.

Ignace Nau fait passer dans ses contes comme un souffle d'idéologie lyrique par où se découvre son interprétation de la réalité.

II. — EMERIC BERGEAUD. Em. Bergeaud naquit Aux-Cayes en 1818 et mourut à Saint Thomas en 1858. Il fut le secrétaire de son oncle le général Borgella qui resta longtemps comme Commandant de l'arrondissement des Cayes. Bergeaud s'exila pendant quelque temps à l'arrivée de Soulouque au Pouvoir. Ce n'est qu'en 1859 que fut publiée "Stella," roman-poème, qui relate sous les voiles de l'allégorie les principaux épisodes des guerres de notre Indépen-

dance. Si la conception de l'œuvre paraît bizarre (car les deux héros du livre : Romulus et Rémus représentent l'un Toussaint Louverture et l'autre André Rigaud) par contre l'exécution ne manque pas de cachet.

Le style se déroule avec aisance en ses variations multiples et charmantes. Ignace Nau, dans son *Episode de Révolution*, en racontant des faits historiques les entourait d'un certain merveilleux. Il y a aussi du merveilleux dans "Stella." Ce genre "bâtard" est faux. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'unité dans l'œuvre. A certains moments l'auteur oublie que c'est un roman ou une fiction qu'il donne, et fait alors tout bonnement de l'Histoire d'Haiti. Voilà que, dans ce soi-disant roman, on trouve une description exacte, circonstanciée d'un des faits d'armes les plus remarquables de notre guerre de l'Indépendance : Vertières. Plus loin ou plus avant, des faits historiques absolument imaginés. E. Bergeaud ne pouvait sortir de là : c'est le genre même du roman-poème qui veut cette contradiction : le merveilleux, d'un côté, et de l'autre, la réalité historique. Extrayons une page typique de "Stella" où l'auteur semble même indiquer le but et les procédés de l'œuvre.

L'histoire ne peut dire que ce qu'elle sait. Sa vue, bornée à l'horizon des choses naturelles, saisit difficilement la vérité qui luit au delà. Le merveilleux n'est pas de son domaine. Elle abandonne le champ du mystère au roman, tout aise d'avoir cette fois à raconter une action sérieuse liée au motif caché que voici : C'était le même jour de l'entrée de Rémus dans le bourg qu'on lui livra sans combat. Il était décidé à marcher en avant. L'ordre avait été donné aux troupes de se tenir prêtes pour le lendemain. Le soir il parcourut les bivouacs et tint quelques propos familiers aux soldats; puis on le vit s'éloigner, franchir la ligne des sentinelles avancées et prendre un chemin qui traversait des terrains vagues pour aller se perdre dans les profondeurs d'un bois. Le général méditait son plan de campagne, l'homme avait besoin d'être seul avec ses pensées : personne ne le suivit

La nuit était à fait venue, nuit sombre, sans étoiles, sur laquelle semblait peser le ciel chargé de nuages.... Rémus ayant atteint la lisière du bois, revenait sur ses pas, quand il s'entendit appeler. La voix partait du sein de la forêt. Il y pénétra, et se trouva en face d'un homme démesurément grand, au port majestueux, au front sévère etc. etc. etc., dont la tête se perdait à demi dans le feuillage des arbres qui l'entouraient

Enfin cet homme est " l'hôte mystérieux de la forêt " " l'être extraordinaire, type vénérable de sagesse et d'intelligence ", " le géant " dont la figure, semblable à celle d'une statue d'albâtre illuminée à l'intérieur Enfin on tombe dans " le merveilleux. " — Jeune homme, sais-tu pourquoi je t'ai appelé ? dit le géant, dont la voix sonore avait l'éclat velouté de l'orgue.

— Non, répondit Rémus

— Tu es le chef de cette armée, répartit l'autre, de cette armée cantonnée près d'ici. Des hostilités ont commencé entre toi et ton frère ... Vous avez étouffé la voix de la nature ; vous vous êtes rendus ennemis. ..

Mais ce qui m'intéresse, c'est que ton armée suspend sa marche agressive. Ton commandement s'étend au delà du bourg que tu occupes ; n'importe ? tu n'iras pas plus loin : c'est ma volonté !—

— Votre volonté ? répliqua Rémus avec sa pétulance ordinaire, et prêt à se rebeller contre une tyrannie.

— Oui, ma volonté ... Qu'y a-t-il de surprenant que je t'impose ma volonté ? Ne me reconnais-tu pas une supériorité physique qui suffirait pour me faire obéir ?

Le géant donne l'ordre à Rémus de ne plus avancer avec son armée contre son frère Romulus, quoique cette inaction doive tourner à l'avantage de ce dernier. " Consens à être vaincu, offre toi en victime pour racheter le sang inutilement versé et désarmer le ciel ? dit le géant à Rémus. Après ces paroles, " l'être mystérieux " disparut, en même temps qu'un orage furieux se déchaina sur la forêt.

Puis l'auteur ajoute :

Rémus sortit de la forêt sans avoir rien perdu de la résolution de se sacrifier. Cette résolution, qui la lui communiqua ?

Ce fut le Génie de la Patrie !

Voilà l'œuvre ! Quiconque connaît l'histoire d'Haiti, comprend que l'écrivain fait allusion à la guerre civile entre Toussaint et Rigaud, et que Rémus, ici, représente Rigaud... Cette œuvre, pour l'époque où elle parut, ne manque pas de tenue littéraire.

Stella fut réimprimée en 1887, chez Dentu (Paris) On a toujours

prétendu que la femme de l'auteur, Mme. Emeric Bergeaud, femme exquise et d'une grande instruction avait collaboré à ce roman.

III ALIBÉE FERY. Né à Jérémie, en 1819, il mourut à Port-au-Prince en 1896. Il recueillit quelques contes créoles, qu'il publia en français et sans le texte créole ! En somme il continua, par cette publication, la tradition inaugurée par Ignace Nau. Celui-ci, comme nous avons vu, se faisait raconter certaines superstitions populaires qu'il enroulait dans des récits historiques avec beaucoup d'habileté. Les histoires de Bouqi et de *Ti Malice* et d'autres genres de contes édités, en 1876, sous le titre : Les Echantillons, dans les *Essais littéraires* d'Alibée Ferry, n'ont d'autre origine. L'auteur les entendit conter, le soir dans les veillées, aux petits enfants. Voici la donnée de l'amant à l'*Epreuve* :

Un jeune homme du nom de Monrose aimait éperdûment une forte belle de noiselle. Les deux jeunes gens se rencontraient chez une cousine de la jeune fille : Rose. La mère, ayant su que Monrose était en conversation avec sa fille, fit d'amers reproches à celle-ci, qui lui dit ces mots touchants :

Ne te mets pas en émoi,
Maman, si j'aime Monrose ;
S'il me visite chez Rose,
En est-ce ma faute à moi ?
Un matin, près de la rivière,
Il me dit : Bonjour, mon cœur !
Moi qui faisais tant la fière,
J'ai trouvé là mon vainqueur.

Dans le moment survient le père, et la virginalle beaufé lui répéta le même couplet. Le père lui enjoignit d'une voix rude de rompre toute relation avec Monrose. Ce dont elle fit part à son amant qui, consterné, se traîna jusqu'à la rivière où tous les deux s'étaient entretenus pour la première fois. "La, pendant qu'il se livrait à l'excès de sa douleur, un léger bruit s'entendit parmi les flots, et un simebi (sorte de génie de l'eau) aux longs cheveux lui apparaissant : " Il faut que tu deviennes poisson, lui dit-il, avant d'obtenir la main de celle que tu aimes. "

Monrose consentit à devenir anguille et descendit avec le simebi dans les profondeurs de la rivière. " Quelle ne fut sa surprise de voir un superbe palais de cristal, tout rempli de coquillage irisés et d'une foule de richesses naturelles ! C'était le palais du simebi bienfaisant, où une jeune simebie, sa femme, en faisait les hon-

neurs. Monrose avait sa demeure dans un tout petit cabinet de ce vaste palais et n'en sortait que pour épier son amante au bord de l'onde. Un jour, il eut le plaisir de la voir, et bondissant de joie, lui dit : " Je suis Monrose ; devenu anguille, je demeure chez le maître de ces eaux, et je garderai cette forme tant que le sort m'interdira de vous appartenir. Son amante alors, les larmes aux yeux, lui déroula les chagrins qu'avait éprouvés la mort de son père causée par l'état de langueur où elle se trouvait, la triste situation où étaient tombées leurs affaires, vingt créanciers prêts à se repaître du peu qui restait de l'héritage ...

Enfin, les parents de la jeune fille et ceux de Monrose, consentant au mariage, Monrose reprit sa forme première ...

Voilà ces historiettes, pareilles aux Contes de ma mère l'Oie de Charles Perrault, qu'Alibée Fery rédigea sous une forme assez charmante pour plaire aux enfants, et assez malicieuse pour être retenue des adultes ! En outre Aurèle Chevre, dans le journal : *l'Union Patriotique* fit paraître, en 1873 : l'histoire d'un Aborigène d'Haiti. Pages aimables.

V DELORME.— Venons à D. Délorme, l'auteur de *Francesca* (1872) du *Damné* (1877) et d'une nouvelle : *l'Albanaise*.

Dans ses romans, il traite des sujets purement cosmopolites. Par exemple son roman *Francesca* est le récit des amours d'un prince Ottoman avec une jeune Napolitaine. C'est une histoire captivante au plus haut degré. On peut reprocher à cette œuvre un certain éparpillement de l'intérêt dramatique. Comme il est orné de gracieux épisodes et d'étincellantes descriptions, ils en assurèrent le succès. *Le Damné* a pour héros un certain Ulrich, dont la conscience dépravée obéit à toutes les suggestions criminelles. Cette fois l'œuvre ne souleva pas le même enthousiasme. Le récit paraît trop long, trop chargé d'incidents à ce point que le lecteur finit pas se lasser. Le livre tombe de ses mains. On jugera un peu du style des romans de Délorme par cet extrait, que nous tirons de *Francesca*.

" Naples se déroulait, toute blanche au loin, éclairée par le soleil conchant, le long de son golfe aux cinq replis, entre ses rivages et ses collines. Le panorama s'étendait, immense, de Misène à Campanella, sur une ligne grandiose de côtes verdoyantes, capricieusement infléchies en sinuosités plus ou moins profondes : tantôt des baies, tantôt des anses, toutes bordées d'habitations et de

jardins. A droite le promontoire qui porte Sorrente développait au loin ses bords élevés, garnis d'orangers, jusqu'au détour où se montre Castellamare, sur les ruines de Stabies. Là la côte s'abaissait en plaine unie, blanche de gravier et la lame du large allait y rouler en murmurant, bordée de sa frange d'écume. Après ce coude, le rivage, se repliant pour aller vers Naples, dessinait gracieusement ses méandres infinis en passant devant Pompéi, où commençait à se renfler des monticules noirâtres... "

VI LOUIS JOSEPH JANVIER. C'est en 1888 qu'il publia : *Une chercheuse*, dédiée à Judith Gauthier. Ce magnifique roman, si bien composé, si alertement écrit, vaut surtout par l'analyse aiguë de la passion. Le reproche qu'on pourrait adresser à *Une chercheuse*, c'est l'abus de mots archaïques et de mots techniques. M. Louis Joseph Janvier, étant médecin de son état, étala dans son livre ses connaissances en physiologie. Ce qui ne l'empêcha pas de donner une fine " dissection morale " de son héroïne. Il s'y trouve telles pages sur l'amour qu'on dirait extraites de Stendhal, ou de Bourget ou de Balzac, tant cela est puissant et fort ! C'est un roman à lire, à relire et qu'on doit faire relier pour sa bibliothèque, en cramoisi avec des tranches dorées, comme le demandait un personnage de Shakespeare.

VII AMEDÉE BRUN (1868-1896) A écrit un idyllique roman : *Deux amours* (1895) et un estimable recueil de nouvelles : *Pages retrouvées*. Il fit paraître dans les journaux d'autres contes et nouvelles et des poésies charmantes. C'est bien longtemps après sa mort que son frère Maurice Brun, un écrivain intéressant aussi, publia sous le titre : *Sans Pardon* (1909) ses œuvres inédites. L'originalité d'Amédée Brun provient de ce qu'il adopte plus ou moins l'" écriture artiste " des Goncourt. La nouvelle intitulée : *Sans Pardon* retrace une histoire authentique d'amour. L'héroïne est une jeune fille de bonne famille qui, ayant été séduit par un bellâtre, dut être épousée de force par lui. Il s'ensuivit une séparation immédiate. Mme. Amélie Peyronnet se réfugia après sa déception dans une villa de la banlieue où elle mena une vie isolée et presque cloîtrée.

Comme elle n'avait que 26 ans et qu'elle était belle, elle ne tarda pas à être poursuivie par un jeune étudiant, qui employa toutes sortes de manèges pour l'aborder. " Lorsque Amélie Peyronnet se décida à s'exiler rue Blémont dans la villa que nous connaissons, elle était en complète convalescence morale. C'était pour elle une période indécise et quoiqu'elle fit, quelque chose comme

un vague renouveau battait de l'aile dans son âme. Sur l'aube nouvelle qui naissait en elle flottait comme une brume qu'elle sentait se dissiper peu à peu. Déjà elle s'étonnait de reprendre goût aux matinées de soleil, à la verdure des arbres, aux bandeaux bleus de la nue. Que lui importait l'avenir ? " Tout le récit de sa nouvelle aventure est conté avec bonhomie et simplicité.

Amédée Brun sut broser des tableaux (tels que Le loup-garou, En barque, surtout les combats de Poyes) pleins de coloris local.

Combat de Poyes

"Et le combat est décidé...Le toit sous lequel les parieurs fiévreux s'abritent se compose d'une tonnelle couverte d'une ramure épaisse. Les *carcadors* armés de couteaux affilés aiguissent les épérons de leurs coqs, coupent les plumes du cou avec un soin méticuleux. L'un d'eux se baisse, fait un signe de croix dans la poussière, en prend une pincée qu'il frotte convulsivement sur le bec de *son fôye*, tandis que l'autre a levé le bras, s'est emparé audessus de sa tête d'une poignée de feuilles vertes dont il remplit sa bouche. Il mâche vigoureusement.— " Qu'avez-vous là ? " fait l'autre, à qui le geste de son adversaire avait échappé.....

La bouche pleine tous deux, ils reprennent leurs coqs, leur passent sous les ailes, aux jarrets, sur le cou et le bec, leurs langues rendues vertes par la macération forcée. Tout ce rite s'accomplit dans un solennel silence..... Ces nobles bêtes, d'un seul élan se sont ruées l'une sur l'autre dans un grand bruit d'ailes et aux hurlements des parieurs. Le rouge s'appelle *Bassin sang*, le noir *Levé dansé*.

— O Bassin-sang, moin, ô..... !

— O Levé dansé !

— C'est ça, Bassin-Sang !

— Vive Levé-dansé... !

— Parlez-moi d'ça, Bassin-sang !"

Ce sont des interjections, des cris, des hurrahs, des contorsions, des vivats, un égossissement infernal. Cependant les pôyes s'attaquent avec une indicible ardeur. A peine touchent-ils terre qu'ils revolent dans un élan furieux ; leurs crêtes, coupées ras, commencent à saigner, sous les coups de bec redoublés et tenaces.

— " C'est ça, Bassin-sang !.. "

Ce dernier vient de se lancer d'un bond si vigoureux qu'il a passé par dessus la tête de son adversaire, lequel s'est retourné le cou tendu nerveusement, prêt à la lutte, vaillant sur ses ergots. Et les chocs recommencent au milieu d'une tempête de vociférations... L'avantage cependant se dessine du côté de Bassin-Sang : ses attaques sont moins fréquentes, mais elles portent mieux... Plusieurs fois déjà, Levé-dansé a dû chercher sous l'aile couverte de son adversaire un abri contre ses éperons terribles... A grands pas, le propriétaire de *Bassin sang*, des billets bleus de deux gourdes en mains, parcourt la *gadgière*, cherchant un supplément d'enjeu. Et la voix sourde, l'œil de travers sur son coq, il marmonne :

— Bravo ! Bassin-Sang, bravo !.. Tout à coup un grand bruit d'ailes... Levé-dansé n'a pas bougé et Bassin-Sang est sur lui... Mais aussitôt le coq qui semble mort s'est relevé et du sang lui coule en abondance du bec. Il secoue la tête et se met à courir, comme s'il fuyait son adversaire... Trépignements, accolades furibondes dans le camp de *Bassin-Sang*. Les partisans de Levé-dansé continuent, sans se décourager, mais sur un mode plaintif, leurs cris enrôlés. Les combattants n'en peuvent plus, ils halètent, le sang les aveugle... Levé-dansé, d'un suprême effort, s'est redressé. Il empoigne son adversaire désespérément, prend un élan et ses éperons traversent Bassin-Sang. La plume est impuissante à rendre l'orage déchainé par ce résultat aussi soudain qu'imprévu... Levé-dansé est victorieux."

La passion des combats de coq constitue un des traits marquants de l'âme de notre gros peuple. C'est leur seul amusement, c'est le théâtre où il se divertit de bon cœur...

Un legs héréditaire qui nous vient en ligne droite des Castillans, premiers occupants étrangers de notre terre ! Eux, les Espagnols, ils ont conservé encore comme une sorte de religion les combats de taureaux. L'âme espagnole trépigne devant le toréador courageux qui plonge son coutelas dans le ventre du taureau excité à dessein par des visions rouges. Est-ce plus noble que le combat des pôyes ? Cette lutte organisée par les nôtres entre deux animaux apprivoisés ne décèle-t-elle pas un mauvais instinct ? d'accord. Cet instinct n'est-il pas moins condamnable que celui des femmes de la plus haute aristocratie de l'Europe blanche qui font tuer par millions les

pauvres ouseaux de paradis pour en orner leurs chapeaux ou leur chevelure dans les soirées de gala ?

Amédée Brun a beaucoup de talent. Le souvenir de sa fin prématurée mort à 28 ans ! laissa dans le cœur de ses contemporains un vif regret !

CHAPITRE NEUVIEME

La Prose en Haiti.

CONTEURS ET ROMANCIERS.

(DEUXIÈME PÉRIODE)

(1900-1915)

L'ECOLE REALISTE.

En opposition avec Delorme dont les romans sont considérés comme les modèles de notre littérature d'imagination s'éleva une école nouvelle, qui prétend représenter notre milieu avec plus d'exactitude qu'on ne l'a fait jusqu'ici. L'esprit d'observation locale est poussé bien avant dans leurs œuvres. Ces nouveaux venus avec leur souci du " vécu " et du vrai constituent chez nous *L'Ecole réaliste*. Mr Frédéric Marcelin en est un des principaux représentants.

II FREDERIC MARCELIN. Né a Port-au-Prince en 1850, M. F. Marcelin débuta de bonne heure dans les lettres. Il publia en 1873 son volume sur *Ducas-Hippolyte*, qui forme un large tableau d'histoire des gouvernements de Geffrard et de Salnave. On trouve déjà dans ce livre extrêmement intéressant quelques-unes des qualités de style de M. F. Marcelin. Depuis, la forme acquiert chez lui plus de souplesse et de chaude maturité, plus d'étoffe, mais les traits saillants restent les mêmes. M. F. Marcelin occupa les plus hautes situations politiques dans le pays : député ou Secrétaire d'Etat des Finances et du Commerce. Très intelligent, il traita dans ses ouvrages des questions variées dont les titres indiquent les sujets : La politique.—

La Banque nationale d'Haiti.—Choses haitiennes.—Nos douanes—Une évolution nécessaire—L'haleine du Centenaire. *Finances d'Haiti*—Nord-Alexis.

C'est en 1901 que parut son premier roman national : Thémis-

loc'e — *Épaminondas* — *Libi-sterre*. Puis vinrent successivement : *La Vengeance de Mamz* (1902) *Marlisse* et la *Confession de Bazoutte* etc. etc. C'est l'Haitien qui ait le plus produit. Peut-être tient-il du sang de ses parents (car Victor Séjour, le dramaturge français bien connu fut un des frères de sa mère) ses facultés littéraires. Il eut la chance de n'avoir pas fait de trop fortes études classiques. Au Lycée national de Port-au-Prince, c'est à peine s'il suivait les cours. A l'École Polymathique, où il eut Charles Villevalaix, le poète des *Primevères*, comme professeur de rhétorique, on ne peut pas jurer qu'il fut un bon élève. Il " grandit sans soucis, choyé par ses parents, faisant à peu près ses petites volontés ". Quand il quitta les classes, il ne savait pas grand'chose, mais il était très désireux d'apprendre. Il se forma pas la lecture. Lui-même fait l'aveu suivant : " J'ai écrit nombre d'articles, de brochures et de livres.. Malheureusement, je n'ai jamais eu la patience de m'atteler sérieusement à la besogne. De là, pas mal d'incorrections et de négligences. Je n'entends pas dire que j'aurais pu arriver à une prose impeccable. Il est bien certain que non : M. Emile Faguet lui-même, régent de de la langue française, n'y arrive pas, toujours. Mais il est probable qu'avec un peu plus d'attention, j'eusse pu écrire un peu moins maladroitement " .

Dans " *Thémistocle* " l'auteur eut en vue de reproduire les scènes de la vie politique haïtienne, La peinture de l'ambition politique de Télémaque (un des principaux personnages du roman) forme le fond agité de ce tableau naturaliste. Le jeune Thémistocle—Épaminondas veut contrarier cet "homme fort" dans la jouissance scandaleuse du Pouvoir. Il paya de sa vie cette audacieuse témérité. Il tomba raide mort d'une balle de revolver tirée par les sbires de Télémaque, Secrétaire d'Etat de la Police et de l'Intérieur. Sur cette trame, M. Marcelin enroula bien des choses. Trop soucieux d'exactitude et de précision, il s'attarde dans de copieux renseignements ethnographiques. Des épisodes traités pour eux-mêmes. Des détails significatifs, mais sans rapport avec le récit. C'est un des procédés de l'École réaliste de décrire à part, minutieusement, chaque morceau dont l'ensemble forme le livre. De fait, composer un roman pour M. Marcelin, c'est écrire l'histoire de nos mœurs. Il a transposé la vie haïtienne dans ces tableaux brossés avec verve. Au fond il s'agit de savoir s'il a pu transformer la réalité en vérité. N'a-t-il pas trop cédé au désir de railler son milieu ? N'a-t-il pas voulu trop dire ? A-t-il mis assez en relief ce qui est fait pour la lumière et rejeté dans l'ombre ce qui ne compte pas ? Le romancier

a le devoir de choisir, et s'il ne choisit pas, il ne saurait atteindre à la vérité littéraire qui n'est autre chose que la vérité humaine. La *Vengeance de Mama* qui sert de suite au roman précédent, n'est pas moins finement observée. Pour venger le meurtre d'Epaminondas, son fiancé, Melle. Zulma feignit de répondre aux sollicitations amoureuses du tout-puissant Télémaque. En dépit des outrages du public, cette jeune fille poursuivit sans défaillance son dessein, qui est d'infliger le supplice de la mort à Télémaque. Elle versa, un soir, dans le verre champagne qu'elle offrit à l'amoureux Ministre trois gouttes de poison préparé par un Vieux de la Montagne (Ici apparaît un reste de romantisme sous l'implacable réaliste) Puis la courageuse jeune fille alluma un incendie, où périt Télémaque. Triomphante, elle s'ensevelit volontairement sous les décombres. Le portrait de Josilus Jean-Charles et l'exposé de ses idées sur le gouvernement civil constituent les pièces de résistance du roman. Ce sont des conseils salutaires que l'auteur donne à son pays sous une forme aimable et dramatique à la fois. Ça et là, des esquisses légères, des descriptions, et l'on sait que la pierre de touche du talent réside dans l'art de décrire. Décrire, c'est peindre, et peindre c'est évoquer. C'est Albalat, je crois, qui a dit: "qu'on peut savoir écrire et ne savoir pas décrire". Marcelin sait décrire, parce qu'il sait voir, saisir le détail expressif et le mettre en relief. Je ne puis résister au plaisir de vous citer ce passage, où Melle. Zulma, traversant la nuit un champ d'ignames, entend sous ses pieds monter des gémissements qui viennent de cette plante.

..... "Elle cherchait son chemin, un sentier pour la guider, pour sortir de ce dédale, pour courir à la petite lampe de la case qu'elle voyait tout au fond de l'habitation quand, frôlant un arbre sur lequel, en serpent, une grosse liane grimaçait, elle entendit sous ses pieds une plainte : Hou ! Hou ! hou ! Vivement elle se rejeta en arrière. Encore la plainte. Elle se précipita en avant. Toujours le cri de la souffrance, de l'effort... Et voilà que tout le champ se mit à gémir, à se plaindre, à soupirer comme si beaucoup de femmes étaient là, sous terre, en mal d'enfant... Hou ! hou ! hou ! Elles imploraient la délivrance.. Folle de terreur, la jeune fille se cognait aux arbres, déchirant son châle, essayait de fuir, de se soulever de ce sol geignant, se lamentant. Elle voulait crier, appeler à son aide, au secours, d'autant plus qu'elle voyait la petite lumière briller là-bas. Il semblait qu'elle ne fût capable que d'un seul acte fuir . . fuir Toutes ses facultés se trouvaient dispersées, anéanties, brisées. Pour sûr, elle était le victime d'une hal-

lucination, d'un cauchemar toute éveillée ! Son faible esprit, qu'elle croyait aguerrri, lui jouait ce diabolique tour. Hou, hou, hou !.... Zulma, bondissant dans un élan désespéré, sortait enfin du champ et s'abattait lourdement sur la porte à demi-fermée de la chaumière

— Qui est là ? demande une voix calme de l'intérieur. La jeune fille ne répondit pas. L'homme, un veillard grand et droit, prit la petite lampe et, s'avançant vers la porte, l'éleva au dehors.

Il reconnut Zulma.

— Entrez, mon enfant ; pourquoi tremblez-vous ainsi ?

— Oh ! mon père, ces voix de la terre qui m'ont poursuivi dans ce champ !

Hou ! hou ! hou ! Sans miséricorde, sans merci. C'est Dieu même qui me condamne.

— Rassurez-vous, dit le veillard souriant. Dieu ne vous condamne pas. Ce n'est pas ainsi que Dieu parle. Ce qui vous a fait peur, c'est le cri de l'igname grossissant sous terre. C'est l'effort qu'elle fait pour briser sa croûte. C'est ce qui lui arrache sa plainte... Ah ! la bonne igname, nourricière de l'homme, ce n'est pas sans peine, mon enfant, qu'elle se développe, qu'elle mûrit pour notre plus grand bien . . . ”

Pourquoi faire périr la charmante Zulma d'une façon tragique ? La signification psychologique de l'œuvre ne souffre pas ce denouement théâtral. Ajoutez qu'il y a dans la Vengeance de Mama, ainsi que dans "Thémistocle" de très jolis croquis de nos sites. *Marilisse*, parue en 1903 n'est guère inférieure aux deux romans, que l'auteur intitule modestement : *Pétits récits haïtiens*. Il s'applique dans *Marilisse* à nous conter les aventures d'une jeune fille du peuple avec un certain Joseph, cymbalier de la musique du Palais. Comment Marilisse s'échappa de la maison de son patron pour aller " se placer " avec son galant ; combien elle était belle, cette Marilisse, revenant au marché, son panier bien posé sur la tête ; de quelle façon célèbre-t-on à Port au Prince la Fête-Dieu ; avec quel entrain eut lieu le Baptême de Cléore ; tout cela a été narré avec trop de charme pour être résumé ici.... On possède encore de M. Marcelin un recueil de nouvelles locales :

La *Confession de Bazoute*. Mais *Vézouriche*, l'épopée du paysan haïtien sacrifié, martyrisé, chair à canon de nos guerres ci-

viles, on frissonne à le lire. La diction de l'auteur des récits haïtiens n'est pas toujours très pure, quoiqu'elle soit constamment vive, fluide, heureuse même. En somme M. Marcelin cause ses romans, il ne les écrit pas. De là vient peut-être leur saveur...

VIII.—*FERNAND HIBBERT*.—Né à Miragoâne en Octobre 1874. Il fit de bonnes humanités à Paris. C'est pendant son professorat au lycée Pétion qu'il débuta dans la carrière littéraire par des études fantaisistes publiées dans la "Ronde" (1900-1902) En 1906, parut *Séna*, son premier roman, où il s'érigea en peintre des scènes de la vie locale. Que doit on apprécier le plus dans *Séna*? Est-ce le croquis des types de notre milieu? Sont-ce les brillantes conversations où Gérard Delhi nous entr'ouvre son âme raffinée d'esthète? Est-ce le récit de l'amour de Rorotte pour l'affolante Mme. Daltona? On ne peut répondre. A essayer d'analyser la nature du plaisir que le livre procure, on gâterait ce plaisir même. Quand, au bout d'une longue route, vous rencontrez un sentier fleuri, asseyez-vous et humez l'odeur des roses. N'allez pas chercher l'origine de leur parfum ni quelle en est la composition. Pour ce qui me concerne *Séna* m'a fait réfléchir! Que m'importe à moi que la composition de ce roman soit défectueuse? Un livre est toujours aimable qui nous force à penser. Aucun de nos romanciers n'est plus attachant ni plus lyrique soit que, dans *Séna*, il nous montre l'injustice et l'envie s'acharnant aux mieux doués d'entre nous, soit que, dans les *Thizir* (ces nouvelles scènes de la vie haïtienne) il brode pendant trois cents pages sur l'histoire d'un mariage, soit que dans *Romulus*, il évoque l'épopée de 1883 et nous présente une poignée d'hommes en lutte avec le destin. Il faut avouer que la forme paraît improvisée dans *Romulus*. Elle l'est moins dans *Masques et Visages*, recueil de contes et de nouvelles puisés dans l'observation de notre milieu. Hibbert a donné encore *Simulacres et le Livre de mon ami* (1923). Mr. F. Hibbert est un des meilleurs successeurs de Frédéric Marcelin. Il est mort en 1928.

IX.—*JUSTIN LHÉRISSE* (1873-1907) Dans la *Famille des Petite Caille* (1905) et dans *Zoune chez sa Ninnaine* (1906), M. J. Lhérisson poursuit l'enquête sociale inaugurée par F. Marcelin, continuée par F. Hibbert. Ces deux desopilantes nouvelles donnent une idée avantageuse de l'humour créole. M. Justin Lhérisson a de la somptuosité et de la verve dans la gaieté. C'est une sorte de Courteline, moins le talent d'écrire. Le laissez-aller du style empêche que ces deux petits livres si rapides et joyeux entrent dans la catégorie

des ouvrages classiques. Ce qui sauvera de l'oubli " ces deux audiences locales, " c'est l'effort que fait l'auteur pour rendre plaisamment et vivement les travers, les prétentions et les usages de notre milieu. Là, l'auteur est bon, excellent. Boutenègre, *des Petite Caille*, serait un type local intéressant si l'auteur était resté dans les limites voulues. Il s'en faut que ce portrait soit véridique, parce que Lhérisson a trop chargé sa palette. Le monde qu'il représente avec la trivialité crue de leurs conversations, avec leur démarche, leur cynisme, il nous le fait voir plutôt par leur côté extérieur sans atteindre l'homme universel.

Si Lhérisson n'est pas un écrivain de première force, il n'est pas non plus un écrivain quelconque. On a " arrêté " *Petite Caille* candidat à la députation nationale, à la suite d'une bagarre, on l'a emprisonné. A sa sortie de la geôle, des amis lui rendent visite et parmi eux un étranger Voum, qui lui conseille, pour avoir son repos, de se naturaliser. Sur ce, Voum lui raconte ceci : " Vous n'ignorez pas que ces mois derniers, j'étais sur le point de mettre les clefs sous la porte et de m'enfuir. Qui m'a sauvé ? C'est votre impayable. M. Delamein Allamin (votre Ministre des Relations Extérieures) Voici l'histoire en deux mots : un policeman court après un voleur. Le voleur entre chez moi par la barrière ; l'homme de police entre après lui ; mais le coquin a le temps de se sauver, en se jetant dans une cour voisine. J'aurais pu n'y point faire attention. Sachant qu'en Haiti l'étranger peut faire flèche de tout bois, je me rendis immédiatement à l'hotel de M. Delamein Allamin et après un vif exposé de l'incident, je lui annonçai que, pour la violation de mon domicile, j'allais déposer une réclamation en règle chez mon Ministre. Effrayé, — tout effraie ce pauvre homme — M. Delamein Allamin me répondit : je n'aime pas l'éclat, le scandale. Réglons les choses à l'amiable, à la muette. Que réclamez-vous ? Cinq mille dollars ... — je vous en donnerai deux mille ; faites moi le plaisir d'accepter ... j'acceptai. Le lendemain, j'étais payé, et par conséquent remis à flot. Beaucoup, beaucoup de mes amis ont usé de ce moyen et ça a toujours bien marché. "

Zoune chez sa Ninnaïne est très intéressant. Mais comme l'auteur est libre et hardi dans ses propos ! Dans notre pays où l'on se montre si indulgent pour les écarts de la conduite, on ne saurait l'être assez pour les écarts du langage.

V ANTOINE INNOCENT. — et MIMOLA. — Quoi ! déjà un quart de siècle depuis que vit le jour cette délicieuse *Mimola* (1906) que

j'eus à préfacer ! Quelque chose de formidable que le sujet de ce petit roman. C'est un breuvage étrange qui laisse aux lèvres un parfum de miel sauvage. Rien de semblable dans la littérature française ou étrangère.

Il faut remonter jusqu'au deuxième siècle de la littérature latine, à *l'Ané d'or* d'Apulée pour trouver une œuvre qui l'égalé par le fond. La magie forme le principal ressort de ces deux romans fantastiques, qui sont des modèles curieux de scènes de religiosité. Ignace Nau avait bien donné quelques coups de pioche dans le filon ; il n'y est pas rentré si avant qu'Antoine Innocent. Nul témoignage ne nous fait mieux comprendre l'état d'âme d'une partie de nos populations que *Mimola*, ce précieux livre, à bien le lire et à bien l'entendre. *Mimola* est la petite fille de Tante Rosalie qui naquit au Dahomey. Par le fait du commerce de la traite, voilà que celle-ci se trouve brusquement transportée à Saint-Domingue pour y être plongée dans l'esclavage. Notre pays ayant proclamé son indépendance nationale, Tante Rosalie, redevenue libre, se réfugie au Bel-Air, banlieue de Port-au-Prince. Chaque dimanche, elle se rend à l'Eglise la plus proche, malgré son âge fort avancé. C'est qu'elle aime " le bon Dieu " dont sa mère lui avait révélé l'existence au pays d'Afrique. Toute petite, on lui avait enseigné à l'invoquer dans le patois natal. Les notions confuses de l'Être suprême, qu'on ne voit pas, et dont tout parle de sa puissance : ciel, mer, immensité de l'étendue, se précisent davantage dans son esprit au contact de la religion catholique, à laquelle on l'initia à Saint-Domingue. Ah ! cela lui était encore bien difficile de saisir la nature de ce Dieu et d'en raisonner, parce que peut-être Dieu n'est pas un sujet de raisonnement. Elle adorait cet Être inconnu. Ce Dieu qu'elle ignore, tout son cœur est plein de lui. Quand, sous le fouet du Commandeur, à l'époque coloniale, son corps se tordait de souffrance, elle retrouvait en elle le sentiment de sa présence et l'implorait en sa détresse amère. Dans les instants de bonheur, son âme enivrée se tournait vers le Très-Haut comme vers son étoile d'amour. Les autels décorés d'images saintes, devant lesquels elle récite ici matin et soir sa prière fervente lui rappelaient la petite plateforme en maçonnerie consacrée au culte des dieux-lares de la Côte-D'or. Il faut dire que Tante Rosalie ne renonçait pas à rendre hommage aux divinités africaines. Elle entreprit la tâche de concilier et de fondre la foi catholique avec les rites des mystères du Vaudoux. Elle trouvait même une certaine analogie entre les hymnes chrétiens et la cadence des vieux airs

primitifs de l'Afrique qui servent à invoquer les Saints noirs. Elle prit la ferme résolution de n'élever sa fille unique Julie que dans l'adoration du Christ. Julie mariée. Tante Rosalie presque centenaire vécut seule dans une chambre isolée, au fond d'une cour du Bel-Air. On voyait toujours une cassette bariolée et une terrine sous son lit, principale pièce de son mobilier, dont le reste se composait de deux à trois chaises de paille et d'une table vermoulue. A des époques déterminées de l'année, Tante Rosalie se mettait à préparer certains mets, comme le "cham cham," mélange de maïs, de hoholi, de pistache, et de piment, ou comme "le moussa," qui n'est autre chose que la farine de maïs cuite dans le jus d'une poule. Puis elle invoquait ses divinités dans un langage compréhensible d'elle seule, en faisant des libations en leur honneur. C'est ce qu'on appelle "accomplir un devoir." Tante Rosalie ne sortait guère maintenant, ses membres refusant de marcher. C'est sa fille Julie, devenue Mme. Georges, qui venait s'occuper d'elle de temps à autre. Dans les intervalles, une vieille amie d'enfance Tante Marguerite, née au Dahomey comme elle, lui rendait visite pour la distraire et causer des choses de là-bas.

Un jour, sentant qu'elle s'en allait, Tante Rosalie demanda en hâte sa fille unique et lui fit des recommandations. Elle la pria instamment, aussitôt qu'elle aura fermé les yeux dans la nuit éternelle, de jeter à la mer la cassette placée sous le lit sans l'ouvrir. Ainsi fut fait. "Il y eut comme un bruit de vaisselle, de vases en terre dans la chute. La chanson des vagues fut interrompue un instant par ce bruit étrange, telle une note funèbre dans le silence de la nuit." Après tout, Mme. Georges, en agissant ainsi, exécutait la dernière volonté de Tante Rosalie. Deux ans passés, Mme. Georges perdit soudainement son mari, et chaque année, elle avait la douleur de voir mourir un de ses enfants, sans pouvoir dire au juste de quoi ils succombaient. Il ne lui restait que sa petite Mimola, sur laquelle elle concentra son affection. Trois à quatre carreaux de terre à la campagne, une maisonnette en ville, et sa profession de couturière suffisaient à sa subsistance et à l'éducation de son enfant. Elle ne chercha pas à se remarier, ayant gardé au cœur le culte du défunt dont elle porte le nom. Et puis n'a-t-elle pas une compagne dans sa Mimola, sa fille chérie? (Ce nom de Mimola avait été donné à l'enfant par Tante Rosalie, et paraissait avoir une énigmatique signification dans le patois de Guinée.) Mimola grandissait à vue d'œil; elle était belle, bien prise de corps. On se plut à reconnaître dans ses traits expressifs une cer-

taine ressemblance avec l'Africaine, sa grand'mère. Mme. Georges allait souvent à l'Eglise prier Dieu et lui demandait avec ferveur de conserver les jours de Mimola. Elle mit sa fille bien-aimée dans un *Pensionnat*, afin que son enfant n'eût de contact avec le dehors.

Mimola travaillait bien à cette école ; on y nota un subit changement dans son caractère. Elle devint fantasque, rêveuse, distraite. La petite écolière semblait en proie à des forces occultes imposant leur volonté à son être frêle et faible ... Il n'y avait pas de doute qu'une lutte de tempéraments inconnus, divers, ondoyants, comme qui dirait une série mouvante de types mystérieux se disputât l'innocente et douce créature. Elle était obsédée de visions étranges. Des voix intérieures lui parlaient. En récréation, Mimola s'isolait sous une arbre en proie à ses voix comme une nouvelle petite Jeanne d'Arc.

Sa maîtresse d'école ne comprenant rien à ses bizarreries d'humeur crut bon de prévenir Madame Georges qui s'en alarma. Elle se mit à s'interroger et à se lamenter. Par quel coup du sort se trouve-t-elle chargée de cette espèce de malédictions qui la frappent dans ses plus intimes affections ? Elle pria, et comme une rosée d'espérance et de calme tomba goutte à goutte sur son âme attristée. L'époque de la première Communion arrivée, Mimola de même que les autres élèves de son Etablissement s'approcha de la Sainte Table. Elle faillit avoir une syncope quand le prêtre lui présenta l'hostie, tant elle éprouva à ce moment précis une forte commotion intérieure ! Le prêtre remarqua le geste, hésita.... Mais à peine l'enfant avait-elle été initiée au Saint-Sacrement qu'elle pleura à chaudes larmes. C'étaient des spasmes, des soubresauts qui attirèrent l'attention des assistants. Ce jour-là, les airs pieux qui saluaient son retour à la maison maternelle " se transformaient pour elle en chants sauvages, rythmés dans un langage rude, barbare. " Les êtres inconnus dont elle subissait l'influence paraissaient la disputer avec plus d'acharnement et elle sentait comme une envie de rejeter l'hostie qui était descendue dans le sanctuaire de son âme vierge et pure.

On devine les tourments de Mme Georges, qui attendait de cette approche de sa fille de la Sainte-Table une sorte d'apaisement salutaire pour l'enfant. Ce fut le contraire. Des symptômes plus alarmants chaque jour vinrent raviver les inquiétudes de la mère. Des crises nerveuses s'emparaient à tous moments de Mimo-

la. En ces instants, elle proférait des mots sans suite, un vocable invariablement tombait de ses lèvres : *Dan-Maoua* ! (1)

Mme. Georges interrogea Tante Marguerite, la vieille amie de Rosalie, sur la signification de ce mot étrange de *Dan-Maoua*. Tante Marguerite lui répondit de sa voix tremblotante : " Pitite moé, gangnin mystè dans la vie que criol pas connin, tandé ? Eh bin, piti moé, Dan-Maoua, cé nom nanchonn té gangnin là-bas, lan pays Whydah — Alladah — Dahomey. "

C'est la paraphrase en langage créole de la pensée de Hamlet : " Horatio, il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que tu ne l'imagines ".

Mme. Georges, trop absorbée sans doute dans sa douleur, ne comprit pas bien la réflexion de Tante Marguerite. Des semaines se passèrent, et Mimola ne cessait de dépérir. L'art avait accusé l'hystérie et s'était déclaré impuissant. Mme. Georges, craignant la mort de son unique enfant, trainait ses genoux au pied des autels. Elle fatiguait le ciel de ses supplications et de ses vœux. La Divinité restait insensible à ses cris et à ses soupirs. Rien ne changea dans l'état de Mimola. Mme. Georges voyant qu'il n'y avait à attendre quoique ce soit du Créateur, qui semble abandonner ses enfants à leur sort, pensa faire appel à d'autres aides ; elle ne s'y résignait pas encore, étant élevée dans la pure religion chrétienne. Un jour, Mimola dormait plus paisiblement que de coutume. Mme. Georges, assise à son chevet, suivait sa respiration avec anxiété. Croyant que c'était un sommeil trompeur, cette mère inquiète poussa un cri. . . L'enfant se réveilla en sursaut :

— Qu'as tu, maman, dit Mimola à sa mère ?

— Rien, ma fille.

— Sais-tu que j'avais une étrange vision au moment où tu me tiras du sommeil par ton cri ?

(1) Ma petite, il y a dans cette vie des mystères que le créole (on appelle ainsi les gens nés dans les Antilles) ne devine pas, entends-tu ? Eh bien, ma petite, Dan-Maoua, c'est le nom que portait Rosalie dans sa tribu d'Afrique au Dahomey.

Alors elle raconta qu'elle se trouvait près d'une grande rivière, au milieu d'un bois. Il y avait une grosse pierre au bord de l'eau... Elle s'y assit pour prendre un peu de repos. Soudain elle entendit un bourdonnement comme qui dirait des tambours qui battaient sous l'eau, et d'où montaient en même temps des voix de femmes qui chantaient... Voilà qu'une personne très âgée émergea des flots avec une jupe rayée de couleurs voyantes et un collier de corail au cou!... A sa droite, en la rivière, surnageait quelque chose ayant la forme d'une boîte fermée. Cette personne lui parla en ces termes : "Cé moé Dan-Maoua. Ça criol pas connin grand passé criol. Eh bin, piti-moé, la vie ou lan ça !" En disant ces derniers mots, ajouta Mimola, la vieille femme souleva le couvercle de la boîte, et j'ai pu voir quelques vases en terre cuite, des cruches, des assiettes et autres choses que je n'ai pas bien distinguées... C'est à ce moment là qu'entendant ton cri, mère, je me suis réveillée... (1)

— La vie ou lan ça, a-t-elle dit, la vieille ? interrogea Mme. Georges.

— Oui, Julie, répondit Mimola.

Après une minute, comme si un éclair lui avait déchiré le voile mystérieux, Mme. Georges dit :

"Je comprends... Je devine..."

Comme le lendemain, Tante Marguerite était venue prendre des nouvelles de la malade, Mme Georges lui fit part du songe de Mimola. Tante Marguerite expliqua ce rêve dans ses moindres détails et insista sur le contenu de la cassette. C'étaient les dieux-lares de Rosalie qu'elle renfermait. Elle s'étendit sur les croyances du pays natal, sur l'origine des dieux domestiques, qui ne sont que les mânes des Ancêtres, dont on vénère la mémoire. Elle dit combien ils sont bons, tutélaires quand on remplit à leur égard les devoirs sacrés et combien, par contre, ils sont malfaisants, lorsqu'on les néglige. "Pour confirmer la puissance occulte des dieux-lares, et afin qu'il n'y eût aucun doute dans l'esprit de la Veuve, elle ajouta en dernier lieu que c'est pour avoir pratiqué le culte des Ancêtres que nos Pères ont vaincu..." — Alô, tante Marguerite, Lala (diminutif de Mimola) persécutée?..

Tante Marguerite la rassura... — Si vous, Mme. Georges, consentiez à faire une *promesse*, un mieux ne tarderait pas à s'opérer

(1) C'est moi, Dan-Maoua j.. Ce que ne connaît pas le créole dâte d'un temps plus ancien que le créole.

Eh bien, ma petit, ou tu laisseras cette vie ou tu te mettras DANS CELA, c'est à-dire tu serviras les dieux-lares africains.

dans l'état de votre fille. — Elle expliqua en quoi consistait cette promesse. Il fallait aller au Bord de-Mer et acheter trois assiettes blanches, trois petits pots, trois plats et trois cruches en terre cuite. Mettez ces objets dans un coin retiré de la maison à l'abri des regards indiscrets. Mme Georges obéit.

Le même jour, il descendit au bord-de-mer et fit les emplettes ordonnées. Elle appela *Frè petit Jan* qui dit *un pater et un ave* en les aspergeant d'eaux bénites. C'est le baptême des dieux protecteurs du toit. Le programme comportait d'autres points : un repas pour apaiser les mânes des Ancêtres courroucés, un pèlerinage à Saut d'Eau, où descendit la Vierge miraculeuse, et enfin le *manger-marassa* ou le repas funèbre. Mme. Georges, mettant la vie de son enfant au-dessus de tout, remplit avec foi ces diverses promesses. Le pèlerinage à Saut d'Eau est une des parties les plus attachantes du roman. C'est une large fresque, un peu gauchement peinte, mais combien puissante ! L'auteur décrit les paysages de l'endroit d'une plume vivante et même poétique.

“ Le soleil s'annonçait par un immense incendie à l'horizon quand on se remit en route. Les arbres s'estompaient dans une demi-obscurité. Déjà quelques oiseaux jetaient à travers les branches leurs notes babillardes. Des pèlerins, partis de bonne heure, crânement assis sur leurs mules ou sur leurs chevaux longeaient la grande route par groupe de trois, de quatre, de cinq. A pied filaient de solides gars, les jambes retroussées, le paletot sur le bras, et des femmes, la robe courte, élégamment retenue à la ceinture par un mouchoir. Sur tout le parcours, on rencontrait en foule des impotents, des éclopés, des borgnes conduisant des aveugles, qui vont chercher chaque année la panacée de vivre. Tout ce flot humain allait parcourir sous le soleil, la poussière et la pluie plus de cent kilomètres. . . On venait de franchir Carrefour-Bourg. Arrivé à l'allée *Moié*, Compère *Ti-Louis* prit congé de ces dames. (Mme. Georges, Mimola etc. etc.) Elles marchèrent longtemps sur un sol crayeux, entre des souches carbonisées, des arbres effeuillés et dénudés qui font l'effet, la nuit, de fantômes debout ou accroupis. . . Mme. Georges avait tourné la tête ; elle voyait cette plaine immense qui s'éloignait de plus en plus. . . A un tournant de la route, elles commencèrent à marcher entre deux chaînes de montagnes qui semblaient prêtes à les écraser de leur masse ou à les enfermer vivantes dans leurs flancs énormes. . . Quelle majesté ! quelle ampleur ! Ces mornes crenelés, couchés nonchalamment là-bas, sous

le ciel, avec lequel " ils paraissaient se confondre, enveloppés d'une teinte bleuâtre, donnant la sensation du velouté, au front ceint souvent d'un bandeau de vapeurs blanches, Mme. Georges les voyait de près, les frôlait ; elle s'imaginait qu'elle n'avait qu'à étendre la main pour les toucher " .

Nous n'avons pas encore dit qu'en compagnie de Mme. Georges avait voyagé par le plus pur hasard une certaine dame Dajobert dont le fils souffrait d'un mal inconnu semblable par ses effets à celui de Mimola. . . Ces deux veuves espéraient, en allant à *Saut d'Eau*, obtenir de la Vierge miraculeuse la guérison de leurs enfants. Nous n'avons pas encore dit que Léon, ce fils de Mme. Dajobert, faisait partie, lui aussi, de ce pèlerinage ainsi que son compagnon d'enfance Albert Deltan. Parvenus au terme de la course, à Ville-Bonheur, ces deux jeunes gens, en compagnie de Mme. Georges, de Mme. Dajobert et de Mimola, se dirigèrent aussitôt vers *les palmes*. . .

Les palmistes sacrés sont, comme la grotte de Lourdes, l'objet d'un culte profond de la part des pèlerins. " Ces arbres majestueux élèvent vers le ciel leurs flèches d'aiguilles ; à leur base, autour des racines en saillie sont amassées des pierres brunes enduites de cire brûlée sur lesquelles on vient allumer sans cesse des bougies. C'est là que la Vierge des Miracles fit la première fois son apparition. Assise, agenouillée ou debout à l'ombre des palmes, une foule innombrable est là dans un pêle-mêle indescriptible. C'est la terre du bonheur, de la guérison. . . Sourds, muets, aveugles, paralytiques, épileptiques, scrofuleux, culs-de-jatte sont jetés là comme des épaves humaines. Léon et Albert Deltan regardaient ce spectacle avec curiosité" . . . Tout au long de la route, de Port-au-Prince à Saut d'Eau, une conversation des plus animées entre ces deux jeunes gens sur la situation morale du pays, pages où l'auteur laisse percer sa pensée qui devient alors grave. Ce qui est particulier en ces endroits, c'est que l'écrivain s'efforce d'atténuer et d'estomper les contours de son tableau de mœurs et d'employer les ressources de tout l'homme cultivé pour rendre intelligible le rêve d'humanité encore simple et primitif qu'il nous décrit dans ses éveils ou dans sa soumission aux forces lointaines et fatales du sang. . .

Tout le cadre où Innocent nous brosse sa vierge noire a été ingénieusement choisi et nul autre décor n'eût mieux convenu pour le déroulement de tant de scènes d'un charme étrange et nouveau, dont quelques-unes troublent l'imagination par leur donnée réaliste

et la séduction de leur coloris. . . Vous ai-je appris que cette Mme. Dajobert, qui lia si vite amitié avec Mme. Georges au cours du pèlerinage était sa cousine germaine ? Elles descendaient de deux sœurs, que le hasard de l'esclavage avait dispersées en des coins opposés de Saint-Domingue. Aussi Mme. Dajobert disposant d'un peu plus de ressources que Mme. Georges qui l'avait mise au courant de la maladie de Mimola et des promesses qu'elle dut faire pour voir sa fille recouvrer la santé, lui offrit elle son aide pécuniaire en vue de l'accomplissement de "tout le devoir" envers les divinités africaines. C'est ce qui permit à la mère de Mimola de construire un petit temple en l'honneur des dieux de nos Ancêtres. " On eut soin de construire à l'intérieur de la maisonnette une petite plate-forme en maçonnerie destinée à recevoir les vases sacrés; elle était décorée de dessins et d'images hétéroclites; c'était l'autel où l'on devait sacrifier aux papas-lares. Le transport des dieux dans la nouvelle demeure s'effectua selon les cérémonies d'usage. *Frè Ti Dor*, que Mme. Georges demanda exprès, officia. C'était un *servant* initié à la religion du Vaudoux par son père, originaire du Dahomey. Il parlait avec volubilité le langage des ancêtres et possédait parfaitement les formules sacrées. "A l'entendre invoquer ses dieux en chantant des airs étranges; à regarder des larmes tomber de ses yeux ardents; à le voir montrer par des gestes significatifs tantôt la terre, tantôt le ciel, ou sourire au milieu de ses pleurs, on se demandait vraiment si ce langage hiératique ne renfermait pas sa poésie, une poésie naïve, enfantine, pleine de grâce et de fraîcheur comme celle des peuples de l'antiquité. Chaque air vous faisait passer dans le corps soit le frisson de la joie ou celui de la tristesse. Car tous les sentiments exprimés dans ces hymnes se reflétaient sur le visage du prêtre."

Quelle douce et agréable curiosité ! Quel régal pour les artistes en quête de nouveautés si l'on pouvait dégager cette poésie de toutes les altérations qui la déparent ! Quel triomphe si la Muse africaine se laissait séduire ! Mais, hélas ! nous n'avons point le secret du langage de nos pères. . . " Le jour du baptême du *hounfô* ou temple, quel beau coup d'œil ! Comme les petits drapeaux et les guirlandes qui le décoraient claquaient au vent avec joie ! On dressa des tonnelles où l'on servit des rafraichissements aux invités et où l'on dansa aux sons d'une musique entraînant.

Puis les rites liturgiques commencèrent... Les fidèles, vêtus de blanc, entonnèrent les chants sacrés. *Frè Ti Dor* traça une large circon-

férence sur laquelle il sema de la farine de maïs. C'est le cercle magique où doit se dérouler la cérémonie. Le prêtre se plaça au milieu du cercle, ayant d'un côté une femme, et de l'autre, un homme, tous deux hauts dignitaires de la *Société Fleur de Dahomey*. Il sonne sa clochette et son açon, sorte de calabasse recouverte d'une maille faite de grains de corail et terminée à la base par un nœud de ruban. Aussitôt toutes les têtes s'inclinent, puis d'une voix presque éteinte, *Ti Dor* entama la prière des Lares. Il débute par un air triste, mélodieux, plein d'un large souffle poétique, qui est considéré dans le rite africain comme une litanie. Tous les noms des lares africains se déroulaient entrecoupés du vocable "*Djor*" répété par le chœur comme le "priez pour nous" de la litanie des Saints. Ce qui frappe dans ces rites, c'est le nom de Dieu, de la Vierge Marie qui se mêle à celle des dieux-lares : Legba, Loco, Agoué etc.

A cela succédaient d'autres airs, ayant le même rythme, la même note langoureuse. " Il existe comme une gradation dans ces différentes mélodies, si bien qu'à la fin on avait passé des notes tristes aux notes gaies sans qu'on s'en fût aperçu ". La prière des lares achevée, les fidèles se levèrent après avoir baisé le sol. Sur trois baguettes en fer fichées en terre étaient placées des urnes en terre cuite ou cararis remplis d'eau à moitié. Chaque fidèle s'était muni d'une lumière. Ces flammes diverses formaient comme un vaste cercle lumineux, car les adeptes les tournaient tous en rond chantant et dansant, sous l'excitation de plus en plus vive des tambours coniques. A un certain moment le prêtre se signa, trempa sa main gauche dans une terrine d'huile d'olive, la plongea ensuite dans un vase où s'étendait une pâte qu'il pétrit et répandit aux quatre coins de l'espace. Les tambours redoublent leurs rythmes saccadés, superbes, irrésistiblement entraînants On fouille un large trou dans la terre et l'on y ensevelit les boulettes de farine enroulées dans du calicot, ainsi que les vases qui servaient à la préparation du repas funèbre. On recouvre ensuite ces objets avec de la terre ramassée à l'orifice. Cette besogne terminée, on planta un blanc de baleine au sommet du tertre, et les adeptes reprenant leurs évolutions autour de cet endroit entonnent des airs funèbres !... Tout à coup des cris prolongés se font entendre... Une chaise se renverse... Des femmes accourent... Qu'est-ce ? C'est Mimola qui s'affaisse avec des crispations de mains et de pieds... Elle tremblait de tous ses membres. Elle était sous l'influence "*d'un esprit*", de l'esprit de sa grand'mère, Dan-Maoua qui,

se détachant de l'essaim innombrable des ombres vient murmurer à l'oreille de Mimola des paroles mystérieuses. La présence " de l'esprit " dans l'assistance dénotait que la cérémonie avait pleinement réussi. Dan-Maoua était contente. Cette joie, elle l'a manifestée en répondant par des sourires *au langoge de Ti Dor*. Il ne restait plus qu'à renvoyer l'esprit de Dan-Maoua et de tous ceux, esprits parents et amis qui, sous une forme immatérielle, l'accompagnaient sans doute à ce festin des morts... Ce ne sera pas la seule fois que les divinités auront à s'incarner en cette jeune fille toute frémissante du spectacle contemplé. Car le prêtre eut à invoquer à plusieurs reprises les dieux lares qui répondirent à son appel. C'est Lala qui ressentait l'influence de ces divinités. Alors son visage se transfigurait sous l'émotion du mystère, et ses lèvres entr'ouvertes, laissant admirer la blancheur de ses dents de perle lançaient des phrases coupées, et des mots inintelligibles. D'où pouvait venir ce fluide magnétique qui agit sur l'être et favorise sa possession par les esprits ? Peut-être le bruit saccadé du long tambour, les chansons liturgiques, les paroles invocatrices, les sons subtils de la clochette et de l'açon du prêtre, tout cela forme une atmosphère étrange et fantasque qui s'empare invinciblement des sens et communique à l'âme une sorte de magnétisme dont elle subit l'effet de suggestion souveraine. L'âme africaine est mystique et expansive à la fois, et c'est cette disposition particulière qui se concrète dans les symboles de son culte. Elle possède en soi l'amour du Créateur et éprouve comme un besoin de manifester ses sentiments de reconnaissance et d'adoration pour cet Etre Suprême devant la puissance duquel elle s'incline plus qu'aucune autre race. Cette teinte religieuse dont se colorent ses sentiments intérieurs la porte à faire intervenir Dieu dans ses désirs et dans ses occupations courantes. Qu'est-ce donc que se réunir dans un temple ou hounfô pour offrir au Très-Haut un sacrifice expiatoire au chant des hymnes liturgiques et au bruit du tambour sacré, sinon penser à Dieu, à sa bonté, à sa grandeur ? N'est-ce pas renouer le lien qui rattache la terre au ciel que d'honorer l'âme des défunts qui nous ont été chers dans cette vie d'une heure ? En peuplant l'espace d'entités invisibles et dont on réclame l'intercession dans l'humble tramé de nos jours hâtifs, n'est-ce pas élargir la société des vivants de toute la société plus vaste des morts ? N'est-ce pas reconnaître le néant de ce monde où les plus beaux actes ne trouvent de récompense et où les roses si éclatantes qu'elles soient recouvrent toujours des épines ? Les cérémonies de nos masses en

mémoire des divinités africaines ne sont au fond que l'affirmation de leur foi religieuse et de leur croyance salutaire à l'immortalité de l'âme. Ce sont là sans doute des expressions bien insuffisantes de ce mystère de la destinée qui nous enveloppe et qui dépasse infiniment notre intelligence. Du moins elles valent, ces manifestations, comme des élans sincères du cœur vers l'Inconnu. Des chemins divers mènent à Dieu dont la nature est incompréhensible à l'esprit, tout en étant réelle pour notre raison imparfaite. La véritable impiété serait de ne pas croire à l'auteur de son être et de ne pas lui rendre de solennelles actions de grâce. Nul en ce monde ne saurait ne pas offrir son hommage, même involontairement, au principe premier des choses. Le *Semeur* de F. Millet qui, d'un geste ample, confie sa semence au sol, fait un acte de foi religieuse, un acte d'adoration de la nature. S'il n'avait confiance dans le retour périodique des saisons qui obéissent à l'influence des astres, ou dans le travail intérieur de la bonne terre nourricière qui reçoit le grain et le fait germer, s'il n'avait foi dans le soleil qui doit mûrir sa moisson, il ne produirait pas, cet humble laboureur, il se croiserait les bras. Son geste témoigne de la croyance dans l'ordre de la création, qu'il ne s'explique peut-être pas. La dernière scène de *Mimola*, qu'on peut appeler, comme le XI^{ème} chant de *l'Odyssee* : *Le sacrifice aux morts* déroule à nos yeux des traditions africaines qui ressemblent en certains points aux anciens cultes de la Grèce. On se rappelle qu'Ulysse, ayant échappé aux charmes de Circé, parvint au bord de l'Océan où il évoque les ombres des morts selon un certain rite. L'avisé et sage époux de Pénélope creuse dans la terre, à l'aide de son épée, un trou profond dans lequel il verse du lait, du vin et de l'eau. Il y répand des poignées de farine, puis égorge au bord de cette fosse un bélier et une brebis noire. Ainsi évoquées les âmes des morts sortent en nombre de la terre pour boire le sang qui dégoutte des victimes égorgées et qui a la vertu de délier la langue des morts. Ainsi dans *Mimola* on procède à des sacrifices, dont le sens est profond. D'abord on tue en l'honneur de Legba, seigneur des grands chemins, deux poules toutes blanches en suivant le rite traditionnel. Ensuite on prend un bouc attaché à un arbre, qu'on vêt d'un mantelet cramoisi orné de rubans et de guirlandes. On passe autour des cornes un foulard rouge qui tombe en nœud sur le front de l'animal. Le *servant* trace devant l'autel ou "pé" des figures géométriques avec de la farine de maïs. Mme Georges vint les baisser en déposant à terre une pièce de cinquante centimes. Arrivent

successivement Mimola et d'autres adeptes. Le sacrifice commence. Avec une manchette à lame tranchante, le prêtre coupe la tête du bouc qui vole d'un côté, tandis que le corps tombe de l'autre. Mimola va boire un peu de ce sang et y tremper sa main. Puis elle imprime de petites croix rouges au front des adeptes... Toute cette cérémonie apaise les mânes des Ancêtres invisibles qui nous protègent quand on leur voue un culte sincère. Massillon Coicou, dans une magistrale lettre adressée au Journal " Le Soir " que dirigeait avec tant de tact Justin Lhérisson aurait voulu voir A. Innocent " accuser d'une manière plus ferme le tempérament hystérique de Mimola ". Sans doute ce ne serait pas moins proclamer la souveraineté de l'influence ancestrale, puisque cette hystérie résulte de la vie des aïeux africains. " Mais du moins, dit Coicou, ce serait plus scientifique, plus moderne et moins occulte ". Voilà ! Antoine Innocent n'a cure de nous représenter les effets de l'hystérie sur Mimola. Il n'a voulu qu'indiquer le mystère qui enveloppe la vie de la malheureuse Lala. Les doigts de ses morts pèsent sur son front du jour même où elle parvient à l'existence. Elle n'était pas encore née qu'elle était responsable de tout ce qu'avaient fait les siens dans le lointain pays d'Afrique. Jamais la solidarité du sang n'apparaît d'une façon plus poignante que dans ce dramatique petit roman ; c'est comme qui dirait le Destin dans les Tragédies antiques accomplissant son œuvre de désespoir et de terreur. Antoine Innocent, toutes proportions gardées, mit au jour dans *Mimola* une sorte de *Divine Comédie*. Son dessein, n'est-ce pas de donner la représentation sociale et religieuse d'un fragment de l'humanité noire, à un moment donné ? de fixer les mœurs de nos classes populaires telles qu'il les a vues ? D'où ce tableau d'histoire qui résume dans l'ordonnance de ses lignes toute une théogonie avec ses rites, ses croyances, ses prescriptions. Poème de réalité mystique où l'âme humaine se trouve aux prises avec le monde des dieux. Hélas ! les dieux meurent comme les hommes et ils laissent leur empreinte ineffaçable dans la conscience des populations en qui ils survivent par tout l'idéal qu'ils ont incarné en elles. Qu'est-ce donc que le Vaudoux ? Antoine Innocent ne pose la question que pour la résoudre. C'est, dit-il, le culte des Ancêtres, partant rien n'est plus légitime qu'une telle religion. Au temple consacré à cette dévotion on voit sur l'autel parmi les vases sacrés aux dessins hiéroglyphes, au milieu d'un tas de pierres de toutes couleurs, les unes sculptées dans le style assyrien, persan, hindoue, les autres modelées sur les arts de l'ancienne Egypte, on voit

une couleuvre symbolique figurant l'éternité, à défaut du serpent dont on se sert en Afrique dans les cultes religieux. Le serpent ou *Da* qu'on prétend être le dieu du Vaudoux se retrouve à l'origine de toutes les croyances. N'est-ce pas le roi-prophète David que personnifie le serpent *Da*, dont le nom provient du radical du nom de David ? Le serpent *Da*, nous apprend un remarquable éso-tériste haitien, le Docteur Arthur Holly, est celui de la négresse d'Éthiopie que Moïse éleva sur la perche pour sauver son peuple. David et le Christ n'ont jamais offert de sacrifice ni d'holocauste à leur Divinité. Ils ont tout donné par le cœur ou *Da*. Le *Vaudoux* contient en soi ce qu'il y a de plus précieux dans le Christianisme ou le Judaïsme. Même le mot *loua*, si en honneur dans la religion ancestrale n'est qu'une corruption du mot *lare* des Romains. Ainsi les divinités africaines sont les mânes des Ancêtres auxquels leurs descendants respectueux et reconnaissants vouent un hom-mage ému. Legba, Dambala que les prêtres invoquent dans leur hounfô ne sont que les noms de guerriers puissants ou de chefs de tribus d'Afrique qui jouissent d'une influence considérable sur leurs sujets. Il n'y a jusqu'à l'autel sous lequel on construit d'or-dinaire un bassin pour le service des dieux, qui ne rappelle une pra-rique romaine. Ce bassin placé sous l'autel ne représente-t-il pas l'im-pluvium des Latins ? Le sacrifice du bouc, tel que le perpétuent les traditions africaines était effectué de la même façon par le sacri-ficateur romain, qui répandait sur la tête de l'animal du vin, de la farine, après l'avoir ornée de guirlandes (serta) et de rubans (vitæ). Le sacrifice était précédé ou accompagné de danses ou de chants. Il n'est pas un rite dans le culte du Vaudoux, dit Antoine Innocent, qui n'ait son équivalent dans celui des peuples anciens. Nos Pères transportés à Saint Domingue par l'odieuse traite cherchèrent des endroits retirés pour cacher leurs dieux pénates. Ils les abritèrent dans des cavernes, dans les anfractuosités des rochers. Ne nous récrions pas contre le vaudoux comme si c'était là quelque chose d'exceptionnel dans l'existence d'un peu-ple. On doit étudier cette religion d'une manière scientifique. Ce n'est qu'un fait humain à interpréter et à commenter. Quelque chose de l'Être intime de l'homme s'y trouve engagé. La manière de prier Dieu et d'honorer les morts constitue un dossier que le psychologue doit dépouiller sans colère ni enthousiasme. Eh ! n'est-ce pas le culte des anciens qui se continue dans la personne des saints qui sont comme des satellites auréolés d'un Dieu unique et Tout-Puissant ?

Ces *Saints* eux-mêmes, ne sont-ils pas des êtres divinisés qui s'étaient distingués pendant leur passage ici-bas par des actes de piété et de charité ? Quand nous glorifions les bienfaiteurs de l'humanité, les savants, les héros par des anniversaires, nous faisons acte de reconnaissance filiale, avec une conception plus large, plus générale et sous une forme plus policée... Les dieux domestiques, les lares sacrés d'autrefois sont remplacés aujourd'hui par les dieux de la patrie et de l'humanité.

“ C'est encore nous, les petits fils, qui assignons aux Ancêtres, par l'organe de l'Histoire, leur rang selon la grandeur ou le caractère de leur rôle respectif. ” Voilà, dans *Mimola*, la thèse fondamentale qui court sous la vérité des épisodes. Elle est vraie, elle est sérieuse, elle est moderne.

Les aspirations vers l'idéal, impérissables en leur essence, changent de forme avec le temps et l'éducation comme l'esprit humain lui-même. Le sentiment religieux reste identique chez les peuples sous la diversité bariolée des dogmes établis. Les rites liturgiques s'en vont, mais la soif du divin ne cesse de brûler les âmes. Chaque conscience moderne porte en elle sa religion intérieure qui se manifeste soit par le culte de la Science et de l'Art, soit par l'adoration de la Patrie et des grands Hommes qui l'ont organisée et glorifiée. Patriotisme est religion... (1)

Les esprits modernes qui débordent d'idéalisme trouvent au service dévoué de leur pays et dans le culte du bien l'emploi des forces inconnues qui travaillent en eux... Ah ! cette question du Vaudoux qu'on jette comme un pavé sur la tête de nos masses rurales ou faubouriennes pour les assommer de honte et de mépris !

Cette question, ceux qui s'en servent contre elles, en parlent sans y rien comprendre ! Ils constatent les choses à la surface ; ils n'ont pas sondé l'abîme de l'Inconscient où se plongent les âmes de notre population incapable de sous-peser par elle-même les relations existant entre le monde terrestre et les forces cosmogoniques.

Les dieux du Panthéon voudoïque, les Péthro, les Legba, les Damballa et autres ne sont au fond que des symboles personifiant la Nature ou représentant l'Âme universelle où s'éteint la soif du divin de ces êtres simples et doux. Les cerveaux pétris par la Science

(1) Voir à ce sujet la CONFÉRENCE de Me. Duraciné Vaval : L'ART ET LA VIE.

trouvent dans la Raison cette même satisfaction du cœur que d'autres esprits moins délicats demandent encore aux dogmes positifs des religions établies. Ne vous moquez pas de ces âmes populaires naïves à qui il faut, pour vivre, l'appui du surnaturel ou des préjugés, comme dirait Voltaire. Sur ce terrain des croyances, l'humanité entière se meut dans les ombres. Ne jetez pas l'anathème à ces malheureuses âmes quant à leurs manières d'envisager le divin. Ce sont peut-être, elles, les raisonnables et les sages!

D'autant que ces choses-là ne tirent pas à conséquence, les croyances ne pouvant plus être considérées en ce moment de l'histoire comme les fondements de la moralité et de l'ordre social. Les sociétés modernes marchent, tenant dans leurs mains, une bonne poignée de vertu et de dévouement en dépit de l'impuissance constatée des dogmes établis sur le mouvement des esprits orientés vers une nouvelle morale uniquement fondée sur la solidarité humaine et la fraternité. Idéal tout aussi noble que l'ancienne morale qui se résout dans les bienfaits de la charité, qu'enseignent les organisations théocratiques.

Le vaudouisme possède sans doute de faux adeptes, qui commettent des inepties et des fautes, et le Catholicisme peut en prendre avantage pour renvoyer ceux-là aux bûchers, comme il ne manquait pas de le faire au Moyen-Age où sa domination était incontestée. La Justice doit sévir contre les fétichistes coupables qui se livrent à des méfaits troublant l'ordre public.

Le vaudouisme dans sa pureté traditionnelle reste indestructible, tant son rôle dans l'histoire de la Cosmogonie s'atteste par les emprunts qu'en firent des cultes vénérés, surtout le Christianisme romain avec lequel il ne manque pas d'analogie.

En somme, l'un c'est le Christianisme oriental, l'autre c'est le Christianisme occidental, venant des bonnes sources galiléennes. Mais voilà ! Moïse, le grand législateur chrétien a été s'instruire dans les cultes en Afrique, où il épousa la négresse Séphora—l'Ethiopienne, fille du Grand Prêtre Péthro, initiateur de son gendre blanc aux rites vaudouiques. C'est peut-être pourquoi les deux religions—Christianisme oriental et Christianisme occidental—se ressemblent par le visage comme deux sœurs qui ne s'aiment pas, et qui travaillent cependant à une même œuvre pour le bien de cette pauvre humanité avide d'étancher à la coupe des croyances sa soif d'idéal...

Tel est le roman d'Antoine Innocent. L'héroïne de cette histoire ne sort plus de la mémoire. Pauvre petite Mimola qui n'est ni bonne ni méchante, n'étant pas libre d'agir à sa façon. Comment serait-elle responsable de ses actes puisqu'elle souffre d'une névrose, c'est-à-dire d'une lésion du système nerveux? C'est cela qui commande son organisme, ses nerfs, ses sentiments et détermine toute sa conduite. Elle subit obscurément la double influence de la fatalité physique et de la fatalité héréditaire. L'action des choses sur son tempérament est entière, sa volonté nulle. Voilà pourquoi l'œuvre d'Innocent est bien triste, bien sombre, infiniment poignante!... (1)

Avant de clore ce chapitre, il convient de citer les noms de Mme. Virgile Valcin qui donna un très intéressant roman: *Cruelle Destinée*, de Monsieur Jules Domingue, auteur des *Deux amours d'Adrien*, de Monsieur Abel Labossière, qui publia ces temps derniers deux œuvres d'imagination dignes d'être notées; de Monsieur Jules Dévieux, qui a fait paraître dans la "Ronde" des nouvelles remarquables tant par le style que par le fond: *La Chanson d'Afrique* et le Poème de la terre, entr'autres; de Massillon Coiccu qui livra en feuilletons dans "Le Soir" de Port au Prince "*La Noire*", œuvre charmante et tendre; de Monsieur Lavelaret, qui a écrit *Corinne*; de Ducis Viard, rédacteur simple et correct de la *Dernière Étape*, de Monsieur Félix Magloire, essayiste brillant, chroniqueur émérite; d'Amilcar Duval, étincelant narrateur de maintes chroniques réussies et de quelques contes d'un art achevé; de Mlle. Marie Gornail, qui brossa à larges traits dans la *Petite Revue*, des Cayes dont elle était une des précieuses collaboratrices, de gentils tableaux de mœurs; de Mr. Frédéric Doret qui a produit des contes créoles d'une finesse narquoise, dans la *Petite Revue*, de Port au Prince, dont le siège maintenant est à Paris; de Monsieur Jacques Roumain, qui travailla d'une main experte une série de nouvelles qu'il intitule: *La Proie et l'Ombre*; et qui publia depuis *La Montagne ensorcelée* et *Fantômes*; de Monsieur Antonio Vieux, qui débuta dans Haiti-Journal par de dramatiques et sugges-

(1) Antoine Innocent, né à Port au-Prince, vers 1871. Elève du Lycée Pétion, collabora à la "RONDE." Secrétaire-Rédacteur au Sénat de la République. Ecrivit MIMOLA en 1906, et l'édita à Port-au-Prince. C'est M. Duraciné Vaval qui préfaça cette oeuvre.

tives histoires romanesques. Enfin nommons Mr. Félix Courtois pour son roman: *Deux pauvres petites filles*, qui remporta un succes de bon aloi.

A consulter :

Duraciné Vaval: *Essais Critiques sur la Littérature Haitienne*,
(E. Sansot, Editeur, Paris 1911.)

Duraciné Vaval: *L'Art et la Vie* (Paris, Imp. Kugelmann,
12, Rue Grange Bateliere.)

Frédéric Marcelin: *Autour de deux romans*, (Imp.Kugelmann Paris).

CHAPITRE DIXIÈME

La Prose en Haiti

HISTORIENS, ANNALISTES, BIOGRAPHES.

(1847 — 1915)

De 1825, date de la publication des *Mémoires* d'Isaac Louverture à 1846, aucune œuvre importante n'est venue enrichir notre littérature. Pendant ce long intervalle, c'est dans la Presse ou à la tribune de la Chambre des Députés qu'on doit chercher la pensée sociale. *Le Manifeste* paru en 1841, sous la direction de Dumé Lespinnasse, et le *Temps* que rédigent les frères Ardouin, discutèrent avec passion les problèmes politiques, économiques ou autres que soulève l'actualité. Tout cela finit par une *Révolution* qui décréta la plus belle de nos Constitutions politiques, celle de 1843. Cette Constitution, qui peignait l'état d'imagination de ceux qui la conçurent plutôt que l'état réel de nos mœurs, resta lettre morte. Des intelligences se tournent vers l'étude de notre passé. Madiou, le premier, recueillit les traditions orales et les documents épars pour raconter les mémorables événements d'où sortit notre nationalité.

1.— MADIOU. — SA VIE. — L'HOMME.

Né à Port au Prince le 30 Avril 1814. A dix ans, il se rendit en France où il fut placé dans un Pensionnat à Angers, puis au Collège de la même ville. Il y parcourut le cycle des études jusqu'à la Rhétorique. Sa philosophie terminée à Rennes, le 29 Octobre 1833, le jeune homme reçut son diplôme de Bachelier ès lettres. Peu après il séjourna quelque temps à Paris. Le 4 Mars 1835, Madiou s'embarque à Bordeaux pour retourner dans son pays d'origine. Il eut le plaisir de connaître à Bordeaux ISAAC LOUVERTURE et son épouse, née Chancy. Le 5 Juillet 1835, il arrive à Port au-Prince. Le même mois, on l'employa dans les bureaux du Secrétaire Général Inginac. Aussitôt, Madiou conçut l'idée d'écrire une Histoire d'Haiti. Dans ce but, il réunit des documents et commença à interroger les témoins et les acteurs de ce passé encore si présent. Travail des plus ardues dans ce pays où les Archives n'existent pas, ou ne sont point ouvertes aux recherches des écrivains consciencieux.

De 1835 à 1849, époque où il épousa Melle. Stella Bazelais, son principal objectif fut la composition de son Histoire d'Haiti, dont le premier tome parut en 1847, et les deux autres en 1848. Le 3ème volume s'arrête aux événements de 1808. Quoique l'auteur se fût jeté de bonne heure dans la politique militante (Chef du Cabinet particulier du Président Geffrard, Ministre Résident en Espagne et quatre fois Secrétaire d'Etat) il ne cessa de se préoccuper de son Histoire d'Haiti. Il se proposait (les circonstances seules l'en empêchèrent) de publier, en 1872, une Histoire d'Haiti qui partirait de nos Origines pour s'arrêter en 1845. Ses héritiers imprimèrent, en 1904, le tome quatrième qui raconte les événements de 1843 à 1845. Ce dernier tome est faible et ne vaut que comme simple document historique. Madiou mourut le 25 Mai 1844, d'une embolie au cœur, au moment où il se préparait à entreprendre un voyage en France. A l'époque où parurent les premiers tomes de son Histoire, il dirigeait avec compétence le Lycée PÉTION.

SON OEUVRE.

Son œuvre est méritoire, quoiqu'elle manque de critique et de proportions. Il est certain que ses recherches sont insuffisantes. Mais fallait-il attendre l'impression des papiers enfouis dans les dépôts publics pour écrire cette histoire de nos origines ? Si l'on devait consulter tous les documents qui existent sur une époque avant d'écrire sur cette époque, on n'entreprendrait jamais là-dessus un essai général. Il faut composer son œuvre historique avec les éléments dont on dispose, sauf plus tard à d'autres à contrôler, à rétablir les faits. L'histoire d'un peuple est dans un perpétuel devenir. Il faut recommencer à la récrire tous les trente ans. Madiou a bien fait de composer son œuvre. C'est déjà beaucoup qu'il nous ait rapporté tout chauds les sentiments intimes et les passions qui animèrent les époques décrites. Madiou nous transmet ce qu'on peut appeler la tradition des idées et des sentiments d'une époque. C'est le courant d'opinions de la génération qui a fait l'Indépendance nationale qu'il importe aux générations nouvelles de comprendre pour ne pas rompre les anneaux dans la chaîne des temps. Il est urgent de saisir les directives des hommes de l'Indépendance avec leur élan, leur énergie brutale vers le but pour pouvoir bien les juger. En ce sens Madiou nous rend un service signalé. Grâce à lui,

nous connaissons les vrais mobiles de l'activité qui produisit les faits. C'est dans l'exposé des opinions intimes des Héros de 1804 et des survivants de l'époque qu'il faut chercher la cause des faiblesses ou des défaillances de cette génération aussi bien que de leur grandeur et de leur enthousiasme. Le courant des idées qui entraîne les esprits aux actes est aussi réel que les faits eux-mêmes qui en sont l'aboutissant. On doit avouer que c'est la méthode même de Madiou qui est imparfaite. Il rapporte des traditions orales qui ne sont pas contrôlées. Il prête une oreille complaisante aux faux bruits, aux vaines rumeurs de l'histoire. Par exemple une insurrection éclate dans le Sud de l'île contre Dessalines. La Révolution triomphe, elle expédie Bonnet en mission au Cap-Haïtien au près de Christophe. Dans une réunion au Palais du Cap, où assistent les autorités et les principaux citoyens, Christophe (c'est Madiou qui raconte ces faits) s'adressant à Bonnet lui dit d'un ton sévère : " L'insurrection du Sud et de l'Ouest (celle de 1806) est le résultat de l'ambition. On en veut aux hommes éclairés, car on a assassiné Bois-Orléans et Etienne Mentor. Vous ne m'aviez pas parlé de ces crimes, général Bonnet ! " Bonnet, si l'on croit Madiou, aurait répondu d'une façon arrogante et si fière que Christophe déconcerté se leva et se retira dans un autre appartement. Bonnet, dans sa réponse hautaine à Christophe, aurait parlé " de dix-sept mille hommes en armes à Port-au-Prince, et qui auraient pu marcher sans tarder sur le Cap, si l'ambition avait été le seul mobile des généraux de l'Ouest et du Sud. "

Tout beau, Monsieur Madiou ! vous commettez une erreur de psychologie et une erreur de fait. Erreur de psychologie : on connaît trop le caractère altier de Christophe pour que l'on puisse penser un instant qu'il pourrait être embarrassé en face d'un Bonnet. Celui-ci n'aurait garde d'élever la voix devant Christophe l'orgueilleux. Bonnet remplit sa mission avec convenance et humilité.

Erreur de fait : Fixer à dix-sept mille hommes le nombre des troupes en armes dans le Sud et l'Ouest, c'est exagérer. A peine évalue-t-on à neuf mille hommes toute l'armée réunie des deux départements en insurrection. Les demi-brigades n'étaient pas au complet, les désertions, chaque jour en clairsemaient les rangs. Madiou n'est pas plus fidèle quand il décrit certains combats. " . . . Plusieurs ayant un bras coupé se défendaient avec celui qui leur restait ; ceux qui par la perte de leur sang ne pouvaient plus se tenir debout, se traînaient sur les genoux, combattaient encore

avec fureur, se faisaient un rempart des corps expirés de ceux qui étaient tombés etc. etc." (Tome II) Evidemment il y a là des inexactitudes. Écrit-on une histoire générale sans laisser échapper des inadvertances? Ce qui est plus grave, ce sont les théories irréflechies qu'émet l'historien. N'est-ce pas Madiou qui imagina d'expliquer les causes de la mésentente entre le Nord de l'île avec l'Ouest ou le Sud, par cette raison " que le Nord et l'Artibonite voulurent faire dominer les principes monarchiques et que l'Ouest et le Sud, au contraire, proclamèrent les Institutions démocratiques."

Rien n'est plus fantaisiste qu'une pareille vue, puisqu'il est positif que l'île entière a été de tout temps soumise à la même unité administrative, politique et militaire. Le gouvernement d'un André RIGAUD, dans le Sud, en 1810, fut aussi dictatorial que celui d'un Christophe, dans le Nord.

Pétion était d'un caractère magnanime et doux, la nature l'avait doté d'un bon naturel, mais son gouvernement, dans l'Ouest, fut personnel et s'incarna en lui seul en tant que puissance active. Madiou eut aussi l'idée de faire deux parts dans la vie de Dessalines: 1o Dessalines, héros de l'Indépendance 2o Dessalines, Empereur et Administrateur.

Il y a de l'arbitraire dans cette conception. Dessalines forme un bloc, qu'il faut accepter tout entier. S'il fut un chef doué d'un coup d'œil extraordinaire, l'homme qui rendit d'immortels services dans la conduite de la guerre de la libération, ne lui épargnons point notre reconnaissance. Et si plus tard il devint au Pouvoir le dictateur militaire que l'on sait, on doit comprendre qu'à cette époque d'organisation hâtive le gouvernement militaire s'imposait. Il administra, fonda des villes, établit une fonderie de canon et pourvut nos arsenaux de munitions. Remarquez que, bien longtemps après la disparition " du tyran ", et jusqu'à nos jours, nous n'avons pas pu conquérir le régime parlementaire pur. L'on se demande même si jamais on l'aura, dans notre pays, oscillant entre l'absolutisme et l'anarchie. Enfin on peut reprocher à Madiou de n'avoir pas mis en vedette les événements principaux de notre histoire en laissant dans une sorte de pénombre les faits secondaires. Tout se trouve au même plan dans cette histoire d'Haiti: d'où la confusion dans l'esprit. On n'arrive point à saisir la pensée maîtresse de l'auteur diluée qu'elle est dans des flots de paroles. A quelques chapitres près, des contradictions flagrantes, des jugements et des apprécia-

tions opposés. L'irréparable défaut de l'ouvrage provient de ce que l'auteur ne sut s'élever au-dessus des détails pour fixer les points de vues d'ensemble. Là où Madiou triomphe, c'est dans le coloris local qu'il conserve aux types et aux épisodes de notre histoire. Lui seul a reproduit les traits significatifs, le ton, les nuances du temps où les faits se passent. Si l'on veut admirer la figure de Dessalines et entrevoir l'invincible ardeur de cette âme guerrière, lisez Madiou qui nous montre le grand Chef assis sur la butte de Charrier, la tabatière à la main, le foulard rouge au cou, dirigeant la suprême attaque contre les Français. Voyez-le appeler Gabart et lui intimer l'ordre de s'emparer sur l'ennemi telle et de telle position, dût-il voir disparaître numéro par numéro tout le régiment confié à son commandement, entendez-le dire à Paul Pronpt de ces mots qui électrisent et celui-ci, sabre haut, part, charge l'ennemi avec héroïsme et se fait tuer. Dessalines surveille et comprend les moindres mouvements de l'ennemi. Sa figure apparaît, impériale, dans une auréole singulière de capacité et de dévouement sublime ! Dommage que l'historien n'a pas aussi bien décrit la cérébration magnifique de Toussaint-Louverture. Il s'efforce de rendre justice au Premier des Noirs. Il a la volonté d'être juste, il ne peut y parvenir. L'éloge n'égale point la grandeur bienfaisante de l'œuvre. Par contre, il a bien parlé de Beauvais, homme antique avec sa conception rigide du devoir. Il a dessiné en quelques lignes adroites le profil de Rigaud, de Pétion, de Christophe, sans manquer de projeter des ombres sur la physionomie quand il y faut. Il donne l'impression d'un parfait honnête homme qui cherche à rester impartial en tout ce qui concerne la politique locale. Il se place au-dessus des intérêts égoïstes des partis. De la page 41 du tome III, nous extrayons cette pensée, qui exprime bien l'homme en Madiou. " Quand le salut de la patrie est menacé, toutes les querelles intestines doivent cesser, et la minorité vaincue doit se fondre dans le gros de la nation et subir l'autorité de celui à qui la masse a confié le souverain pouvoir pour la sauver. Les partis ne doivent vider leurs querelles qu'après la disparition des baionnettes étrangères du sol de la patrie ". C'est ainsi que Madiou applaudit dans un bel élan de patriotisme vrai au triomphe des armes de Toussaint sur son rival André Rigaud.

L'ECRIVAIN.— Madiou ne se préoccupe avant tout que de raconter les faits, de ressusciter le passé à l'aide des matériaux qu'il a sous sa main. Il n'est pas philosophe, c'est-à-dire il ne tire pas des faits amassés et exposés une leçon pour l'avenir. Il ne se sou-

cie pas de dégager des lois, de rechercher les causes déterminantes des événements. La conception qu'il se fait de l'histoire est purement descriptive et pittoresque. On pourrait le ranger dans l'école narrative des Barante et des Michaud, qui raconte plus qu'elle ne disserte. Nous avons déjà dit comment l'auteur de l'Histoire d'Haiti s'attache à évoquer notre passé avec la physionomie et la couleur de l'époque. La description qu'il donna de la bataille de la Crête-à-Pierrot ou des fameux combats livrés en Novembre 1803 autour du Cap sont de belles pages de récit héroïque. C'est chaud, c'est vibrant, c'est mouvementé. On y sent courir comme un souffle d'épopée. Telles quelles, en dépit de l'incorrection du langage, elles suscitent l'enthousiasme. Les acteurs de ces drames, les Dessalines, les Capois La-Mort, les Gabart, les Lamartinières, les Daut sont ressuscités à nos yeux. Ils sont en scène, et on les regarde agir, vivre, revivre.

Madiou a l'âme lyrique et l'imagination romantique. Il se représente la réalité; il croit combattre, lui aussi, dans les rangs de nos Ancêtres; il partage leurs joies, leurs douleurs. C'est le style d'un homme qui s'émeut et qui a le don de sentir. Le grand père de l'historien, du temps de la colonie, fut un vaillant officier laissé pour mort, bien des fois, sur les champs de bataille.

C'est par hérédité que Madiou possède ce goût et cet enthousiasme pour les exploits guerriers. Son Histoire d'Haiti, c'est l'aveu de ses émotions historiques. Le fond de son style a vieilli, sa rhétorique est surannée. En parlant de Robespierre, il dira "que c'est un ange de la mort qu'avait armé la liberté" ou que ce conventionnel "transformait la France en un volcan en éruption"....

Dans les deux premiers tomes de son histoire, il emploie plus de deux cents fois les mots de: *Pendant cet intervalle* ou *Sur ces entrefaites*, en guise de transition. Ces tâches se fondent à la chaleur de sa prose. Il ne reste pas moins un bon écrivain, malgré l'incorrection qu'on relève ça et là dans son style.

Lisez cette page qu'il consacre à Dessalines, et dites si elle ne traduit pas bien les sentiments de l'auteur: "Au-dessus de ses contemporains il (Dessalines) les dépassa et les conduisit au terme de quatorze années de luttes; il les y entraîna, en dépit de leur hésitation dans les premiers moments. On est saisi d'un profond frémissement à la vue de sa foudroyante opiniâtreté, au travers de tant de marches forcées, de tant de sang; ce n'est qu'à force de

sacrifices humains qu'il paraît devoir se rendre l'Éternel favorable ; par la grandeur du but qu'il veut atteindre, la postérité ne lui pardonnera-t-elle les moyens qu'il emploie ? Il force ses soldats à traverser des mornes impraticables, des torrents rapides, à parcourir les plaines à pas de géants, sans paie, mal nourris ; et harrassés de fatigues, à enlever des villes hérissées de canons fulminants. Il ne craint pas d'assumer sur sa tête la responsabilité entière de ses mesures. " Que m'importe, s'écrie-t il, l'opinion de la postérité, pourvu que je sauve mon pays ? " Paroles qui divulguaient le prédestiné, entraîné vers un but inévitable. Géant antique, il ne dresse son monument que par des sueurs et du sang. Son œuvre est l'effet de cette profonde conviction que le peuple haïtien ne doit être heureux que par l'Indépendance. Il immola tous ceux de ses frères qui résistèrent à son entreprise ou tentèrent de lui en ravir la gloire Mais sans de fortes passions que fait-on de grand ? et peut-on sous l'influence des passions ne pas dépasser le but et atteindre les extrêmes ? La passion seule engendre les êtres extraordinaires, mais elle les remplit aussi de vices et de vertus. Pendant qu'il donnait de l'essor à des haines implacables, il avait des entrailles de frère pour les *Polonais* qui n'avaient point partagé les fureurs des colons. Principe incarné de l'Indépendance, il fut barbare contre la barbarie coloniale. "

L'Histoire d'Haïti, de Madiou, inexacte en bien des détails est pourtant vraie dans la lumineuse unité de l'ensemble. N'étant ni militaire ni stratège de profession, s'il raconte les batailles d'une façon pleine de feu et parfois trop longuement, il n'a pu faire voir les nœuds, le but et les points de départ des armées en campagne. Cette tâche n'incombe qu'à l'historien militaire qui comprend d'un coup d'œil les plans de guerre et les explique. Encore une fois, de philosophie il n'en a guère. Il ne montre pas la nature humaine se déployant dans sa force agissante. Il simplifie les actions plutôt qu'il ne les éclaire. Il ne cherche pas les lois d'évolution ou de dépendances auxquelles obéissent les sociétés. Il n'essaie même pas d'aborder les problèmes de politique générale et les questions de civilisation par où se découvre l'idée dominante d'un écrivain. Il ne procède que par l'analyse, ce qui est le propre des chroniqueurs historiques. D'autres viendront qui entreront un jour plus avant dans le secret ressort des choses, qui apporteront plus de science et de méthode, dans l'exposé des faits ! Sauront-ils mieux faire voir la physionomie de notre passé ? Car Madiou est un peintre !

II BEAUBRUN ARDOUIN. — Né au Petit-Trou de Nippes le 30 Août 1796. Il se forma lui-même. Tout jeune il était employé à l'Imprimerie du Gouvernement, en 1818, et il composait la Gazette de Darfour. Travailleur émérite, il arriva à de hautes fonctions, telles la direction du Parquet de Port-au-Prince, de Sénateur ou de Secrétaire d'Etat de la Justice et de l'Instruction Publique. Après avoir publié en 1841 une Géographie d'Haiti, qui rendit alors des services à la jeunesse, il aborda avec une bonne volonté courageuse l'étude de nos événements historiques. Tout d'abord, il n'eut en vue que d'écrire la vie du général Borgella, son parent. Peu à peu le cadre de cette Biographie s'élargit. Ce qui ne devait être que la simple esquisse d'une vie devint dans la suite un récit détaillé de tous les faits mémorables de notre passé. Beaubrun Ardouin eut la chance de séjourner longtemps à Santo-Domingo où il trouva une mine inexplorée de documents. Nommé plus tard Ministre d'Haiti près le Gouvernement français il consulta à loisir les Archives et les Bibliothèques de Paris sur ce qui concerne nos origines historiques. En composant son œuvre, il eut constamment à l'idée de contrôler l'*Histoire d'Haiti* de Madiou au point qu'il n'intitule pas son ouvrage : *Histoire d'Haiti* mais bien : *Etudes sur l'Histoire d'Haiti*. Son objectif est de suivre pas à pas le récit de Madiou, de le contredire ou de commenter ses opinions. C'est dire qu'Ardouin a fait une œuvre de critique historique plutôt qu'une œuvre historique, à proprement parler. Il commença son travail en 1848. Le premier tome de ses *Etudes sur l'Histoire d'Haiti* ne parut qu'en 1853, et le dernier qu'en 1860. L'ouvrage se compose en tout de onze volumes. Il part en 1789 pour s'arrêter à la *Révolution de 1813*. La lecture des cinq premiers volumes composant la *période française* est difficile, rebutante même, le style en est flasque et incorrect, délaye la pensée au lieu de la ramasser. A force d'écrire, la plume d'Ardouin s'assouplit et les six autres tomes composant la *période haïtienne* sont d'une langue plus ferme, plus élégante, plus claire, enfin plus française. Ce vaste édifice n'a pu être élevé sans un labeur intense auquel il convient de rendre hommage. L'auteur a condensé avec conscience dans cet ouvrage tous les documents qui se rapportent à notre formation historique. Comme collection de matériaux, le livre d'Ardouin est précieux, comme œuvre d'art, il ne compte guère.

L'auteur lui-même avait le sentiment de la pauvreté de son style. Il dit dans sa préface "que son livre n'offrira aux lecteurs aucun mérite littéraire." N'allez pas croire que l'ouvrage n'est

pas intéressant. Pline, dès l'antiquité, avait remarqué que l'histoire, de quelque façon qu'on l'écrive, a la vertu de plaire. L'œuvre de Beaubrun-Ardouin justifie cette spirituelle boutade. L'école historique moderne veut avant tout l'exactitude des faits et la critique des textes. Sur ce point, on ne peut pas avancer trop de reproches à notre historien. Quant à l'appréciation des faits et aux jugements sur les hommes et les choses, il faut formuler des réserves. Beaubrun-Ardouin est un politique qui écrit l'histoire. Il cherche dans les événements la justification de certaines vues, qui lui sont personnelles ou préconçues. Son livre paraît un plaidoyer politique, plutôt qu'un exposé lucide des choses. Trop de détails superflus encombrant l'ouvrage. Ce n'est pas dans les menus détails, mais dans les causes sous lesquelles les accidents isolés se rangent que réside la vérité historique. Le lecteur peut se faire une opinion sur les faits exposés par l'historien en dehors de l'appréciation de l'auteur ; on se sert des documents qu'il apporte pour interpréter autrement que lui les événements et les circonstances. Pour tout ce qui a trait au long gouvernement de Boyer, Ardouin est le meilleur des guides. Président du Sénat conservateur de ce temps, un des conseillers et familiers de ce Chef d'Etat, il est au courant de tout ce qui se passe et il le rapporte dans ses Études. Beaubrun-Ardouin aime Boyer. En parlant de lui, il a trouvé ses meilleures pages d'historien.

..... "Boyer a conduit, achevé avec talent l'œuvre glorieuse de cette génération (la génération contemporaine de l'Indépendance) par les grands faits de son gouvernement :— en réunissant toutes les parties de l'île d'Haiti sous les mêmes lois, sous le même pavillon, en constituant ainsi l'unité politique de la nation haïtienne par l'unité territoriale ; — en organisant l'administration publique d'une manière assez régulière, quoique sous ce rapport, il laissât à désirer ce qui devait la parfaire ; — en donnant au pays une complète législation, par l'adoption des codes d'un peuple civilisé, par une infinité de lois sur toutes matières enfin, en obtenant de la France la consécration solennelle de l'Indépendance, de la souveraineté nationale, par des traités que précéderent des négociations intelligentes, où il fit preuve d'autant de dignité que de patriotisme. De tels faits suffisent pour recommander la mémoire de Boyer à la postérité... La facilité qu'il avait à s'exprimer, jointe à la certitude de sa supériorité intellectuelle sur beaucoup de ses contemporains et les premiers succès de son administration, n'ont que trop contribué à l'obstination qu'il a mise à

ne céder en quoi que ce soit aux réclamations de l'opinion publique, dont l'opposition se fit l'organe. Il n'aimait pas d'ailleurs qu'on parût le devancer dans la conception d'une chose utile au bien public, et il trouvait alors mille raisons pour ne pas adopter ce qu'on lui proposait. Une telle manière d'agir peut être attribuée à cette regrettable vanité dont les esprits supérieurs ne sont pas toujours exempts” .

Beaubrun-Ardouin est mort le 30 Août 1865.

III.— SAINT-RÉMY.— Saint-Rémy, né en 1815, aux Cayes, eut pour maître dans sa jeunesse un français du nom de Prosper Lemoine qui avait fait de bonnes études au Lycée de Versailles et qui était venu se consacrer à l'enseignement en Haiti. Saint-Rémy prit une part active aux luttes de politique et d'opinion qui furent ardentes vers la fin du gouvernement de Boyer. C'est à cette époque qu'il collabora au “ *National*,” journal qui s'éditait aux Cayes. Il dut s'exiler et se rendit à Paris où il se livra à des recherches sur nos origines historiques. Il se mit (pour employer une expression dont il s'est lui-même servi) à déchirer le linceul de l'oubli où étaient renfermées nos figures historiques les plus célèbres.

Entre temps, comme pour se délasser de ses travaux historiques, il publia quelques poésies dans la *Revue des Colonies*, en 1840. Saint-Rémy a donc sacrifié aux Muses. C'était un esprit curieux, une âme généreuse, mais passionnée. Il fit paraître, en 1850, à Paris, à la librairie Moquet, la *Vie de Toussaint Louverture*. Il dit du grand Chef noir: “ Ce fut un grand homme ayant accompli de grandes choses, il fait à sa race l'ouverture à toutes les destinées sociales ” Voilà qui est catégorique ! Quelques pages plus loin, il se retracte, il accueille sans examen les légendes qu'on colporte contre Toussaint. C'est à ne pas croire que c'est le même St. Rémy qui écrit. Il rend Toussaint responsable du supplice des deux jeunes frères Lalande, à l'Arcahaie, et de cent autres crimes imaginaires.

Il est obligé de reconnaître que Toussaint s'est appliqué à adoucir les maux de la guerre du Sud. Si Toussaint agit ainsi, déclare l'historien des Cayes, “ ce fut plus par politique que par humanité.” En définitive, de cet être extraordinaire, qui ouvrit les destinées sociales et politiques à toute une race d'hommes, St. Rémy en fait un je ne sais quel Machiavel, prêt à trahir la France, l'Angleterre, tout le monde. Pourtant Saint-Rémy a le désir d'être impartial envers le premier des Noirs.

Son livre qui est rempli de contes à faire dormir debout contient néanmoins des renseignements vrais et des détails piquants. Ce premier essai historique fut accueilli pourtant avec bienveillance. Il publia coup sur coup *les Mémoires* pour servir à l'Histoire d'Haiti, de Boisrond Tonnerre, en les faisant précéder d'une Etude historique et critique (1851), et les *Mémoires de Toussaint Louverture* écrits par lui-même, que St. Rémy fit précéder aussi d'une belle Etude historique et critique (1853.) *Les Mémoires* du Premier des Noirs étaient enfouis aux Archives générales de France; et voyez avec quelle émotion il en parle: " Je parcourus avidement et avec une attention religieuse ces longues pages toutes écrites de la main du Premier des Noirs. L'émotion que leur examen me causa se comprendra mieux qu'elle ne peut se décrire: le souvenir d'une si haute renommée courbée sous le poids de tant d'infortunes jette l'âme dans un abîme de réflexions." L'ouvrage des *Cyrcs*, dans l'Avant propos des *Mémoires*, disserte sur l'égalité des races et présente cet exposé de Toussaint-Louverture, où l'on trouve, dit-il " une ampleur d'idée et une élévation de forme que ne désavoueraient pas bien des écrivains de profession," comme une preuve manifeste, éclatante de l'intelligence naturelle des noirs.

J'ai noté cette formule de Saint-Rémy dans *l'Etude* en question: " La différence de la couleur, loin d'être une occasion de haine entre les hommes, devrait-être la cause d'une louable et fraternelle émulation." L'écriture de " La Vie de Toussaint Louverture " est emphatique ou banale, avec des traits d'une grande originalité. *Pétion et Haiti* (1854—1855,) du même écrivain, a plus de valeur. Cet essai biographique, qui se compose de cinq volumes in-12 s'arrête en 1803, quatre années avant l'élection de Pétion à la présidence d'Haiti. La maladie et les circonstances ne permirent pas à l'écrivain d'achever son œuvre. Il mourut en 1856, à Paris, une année après avoir fait imprimer le tome 5^{ème}. de sa VIE DE PÉTION. Il avait alors à peine quarante ans. A lire ce titre: PÉTION ET HAITI, l'on s'imagine que ce personnage occupe la figure centrale de l'œuvre et que rayonneront autour de lui d'autres figures secondaires et des séries d'événements qui constitueront l'atmosphère spéciale qu'évoque l'historien!

Rien de cela. Après les sept premières pages du tome I, où l'auteur retrace l'adolescence de Pétion, il s'occupe à peine de son héros et écrit tout bonnement une histoire d'Haiti, mieux renseignée que celle de Madiou, moins complète que celle d'Ardouin,

et aussi intéressante que toutes les deux. Aucun des devanciers de Saint Rémy n'a parlé avec autant d'ostentation de leur indépendance d'esprit et de leur impartialité. Il déclare (voir Pétion et Haiti, tome II, page 14?) qu'il est " sans prévention, sans rancune etc. etc." C'est dire qu'il aspire au rôle sublime de juger et de prononcer des arrêts. Hélas ! il n'a pu dresser que des réquisitoires. Il affiche partout dans ses livres " sa haine partisane."

Sa façon partielle d'apprécier les choses et les hommes n'a pas peu contribué à fausser son jugement. Pour parler du Roi Henri Christophe, ce chroniqueur a l'air de se placer à un point de vue abstrait et de considérer ce monarque en soi et hors du temps où il vécut.

Peut-on étudier un personnage historique comme on examine un théorème de géométrie ? Que dirait-on d'un historien moderne qui, pour retracer le tableau de l'invasion des Barbares, ne se ferait pas, par la pensée, le contemporain de Clotaire et de Frédégonde ? C'est là précisément la grande méthode opérée dans l'Histoire par Augustin Thierry... Le sens du passé, c'est ce qui manque à Saint-Rémy.

Voilà l'origine de sa répulsion à l'égard de Christophe. Quel homme ! quel homme que ce Christophe ! Le fait est qu'il a été souvent cruel sans nécessité. Il l'a été, alors qu'il aurait gagné à être clément. Mais combien il est plus facile de démolir une individualité que de l'expliquer ! Démolir pièce par pièce les ressorts de son âme, en saisir le mécanisme intérieur, puis tenter la reconstruction de tout l'homme... Il faut être à la fois psychologue et artiste pour réussir dans un pareil travail. C'est chose plus aisée, en vérité, de déclamer contre la violence et le despotisme du " tyran."

Que Saint Rémy ait calomnié et diffamé Christophe, on peut à la rigueur passer l'éponge sur ce procédé. Pourquoi cet acharnement qu'il manifeste contre la vertueuse et pure Marie Louise, femme de Christophe ? " Madame Christophe, aussi pleine d'elle-même si elle eût été déjà la reine d'Haiti, plongée dans les énivres de la ville du Cap, où son mari menait un train de nabab, laissait passer le meurtre, le poignard à la main, sans qu'on ait pu savoir si elle-même essaya jamais de donner quelque salutaire inspiration à son mari. C'est qu'elle ne s'attendait pas alors à voir un jour ce mari obligé de se brûler la cervelle, pour se dérober à la vengeance populaire, un de ses fils égorgé, l'autre contraint de se cacher, ses

filles se recommandant à la commisération publique, elle-même réduite à aller à l'étranger traîner le reste de ses jours dans la misère. (Pétion et Haiti, tome II).

Comme St. Rémy semble se réjouir des malheurs de cette famille ! Est-ce moral de la part d'un historien qui s'écrie à tout-propos : " Je suis sans prévention, sans haine, sans rancune ! "

Mme. Christophe ne finit point ses jours dans la misère. Son mari, sur les conseils d'un Anglais de marque: Sir Popham, avait eu la précaution de placer une assez forte somme d'argent dans la Banque d'Angleterre.

Lorsque Mme. Christophe dut se réfugier en exil, cette valeur fut mise à sa disposition. De nobles cœurs allèrent au-devant d'elle en Angleterre, notamment le Colonel Vincent, qui était venu dans la Colonie sous l'administration de Toussaint. La reine Marie Louise ne pouvant vivre en Grande Bretagne à cause du climat se rendit en Italie où elle séjourna et maria sa fille Améthyste avec un Italien distingué. Le corps de Mme. Christophe se trouve au cimetière de Pise, où elle mourut, entourée de considérations et de respect.

Toute l'admiration de Saint Rémy va à Pétion. C'est à André Rigaud qu'il réserve tout son amour. Il n'a pas rendu justice au loyal et brave Beauvais. Peut être ce noble Beauvais doit-il cette popularité aux qualités que la postérité estime le plus en lui. Saint Rémy ne lui pardonne pas de rester étranger aux funestes passions que déchaina la guerre du Sud. Saint Rémy manque de tolérance, chose utile partout, mais jamais plus qu'en Histoire ! (1)

(1) A Propos des Mémoires de Toussaint Louverture publiés à la librairie Pagnerre, de Paris, par Saint-Rémy, en 1853. Les Mémoires du Premier des Noirs "pour servir à l'histoire de sa vie" sont extrêmement intéressants.

Enfermé au Fort de Joux, où il souffrait de faim et de froid, Toussaint crut nécessaire de justifier sa conduite politique. Il adressa ses Mémoires au Premier Consul, qui n'en tint aucun compte. C'est le général Mart al Besse, détenu au Fort-de-Joux en même temps que Toussaint qui recopia les manuscrits en leur donnant l'orthographe usuelle. CES MÉMOIRES étaient rédigés phonétiquement. On trouve dans ces pages des réflexions fines, sensées et profondes. On y trouve surtout une grande élévation de pensée et des mouvements de phrase magnifiques. Racontant la conduite inique du général français Leclerc. Chef de l'expédition militaire de St Domingue, à son égard, Toussaint s'écrie : " Sans doute, je dois ce traitement à ma couleur, mais ma couleur . . . ma couleur m'a t elle empêché de servir ma patrie avec zèle et fidélité ? La couleur de mon corps nuit-elle à mon honneur et à ma bravoure ? A supposer même que je fusse criminel et qu'il y eût des ordres du gouvernement pour me faire arrêter, était-il besoin d'employer cent carabiniers pour arrêter ma femme et mes enfants sur leurs propriétés ? . . . Fallait il faire feu sur mes habitations, sur ma famille ? Non, ma femme, mes enfants, ma famille ne sont chargés d'aucune responsabilité. Ils n'avaient aucun compte à rendre au gouvernement. Le général Leclerc doit être franc: avait-il craint d'avoir un rival ? Je le compare au sénat romain, qui poursuivit Annibal jusqu'au fond de sa retraite. Quand on lit ceci : " Ma couleur nuit-elle à mon honneur et à ma bravoure ? " on ne peut ne pas penser aux vers de l'Othello de Ducis.

V.— CELIGNY ARDOUIN.— Céligny-Ardouin (né en 1806, mort en 1849), frère de Beaubrun Ardouin, a rédigé de consciencieuses monographies sur ses concitoyens qui prirent part aux premières luttes pour l'égalité politique. Ses notes sur Doyon, Jourdain, Nicolas Geffrard, sa relation des massacres du Fort-Liberté, et surtout son récit circonstancié du siège de Jacmél par l'armée de Toussaint Louverture se lisent avec intérêt. L'ensemble des recherches et des notes de l'auteur a été réuni en un volume sous le titre: *Essais sur l'Histoire d'Haïti* (1855). La qualité du style de Céligny Ardouin est la clarté; c'est aussi celle d'Emile Nau.

VI.— EMILE NAU.— Emile Nau (1812-1860) édita, en 1855, une *Histoire des Caciques*. On ne peut dire qu'il a renouvelé cette période de l'Histoire ni énoncé aucune vue neuve. On en sait autant sur les Caciques par la lecture du beau livre de Roselly de Lorgues consacré à Christophe Colomb et surtout par le fameux ouvrage de W. Irving. Nos Caciques défendirent leur territoire contre l'étranger envahisseur. Ils luttèrent bravement, tombant presque tous victimes de leur héroïsme. Cette population indienne, affable, accueillante, aimait la danse, les jeux innocents et la poésie. "La poésie était en effet un culte et une passion pour ce peuple qui a appelé "*Fleur d'or*" l'une de ses reines, parce qu'elle était poète." Emile Nau ne manque pas d'un certain talent d'exposition littéraire. C'est d'une plume émue qu'il retrace les misères et le martyre de cette race indigène, d'abord si confiante dans ces étrangers, qui devaient horriblement la massacrer. Les pages sur la littérature primitive des Indiens, celles sur le Cacique Henri, qui resta vaincu parce que ferme, intrépide dans ses revendications, sont fort connues. Citons ce passage où l'écrivain parle des fêtes religieuses chez les Indiens.

...." La foule convoquée se rendait aux cavernes sacrées, en chantant et en dansant, le souverain en tête. Celui-ci dirigeait le chant et battait lui-même le tambour. La danse continuait dans le lieu sacré; les hymnes se succédaient. Puis tout-à-coup le silence se rétablit. Le moment est venu pour les *butios* d'officier. Ils ont à consulter les Zémès sur le but déterminé de la réunion. Au moyen d'une baguette qu'ils s'enfoncent dans la gorge, ils rejettent tout ce que peut contenir leur estomac, afin de communiquer avec les divinités, le cœur net. Ils se recueillent. Pendant ce temps la multitude est attentive à saisir dans leur contenance le sens de l'oracle. Si la consternation se peint sur leurs traits, elle se prosterne et se lamente

Une réponse favorable, au contraire, fait rayonner de joie la figure des *butios*. Ils s'empresent de la proclamer. La caverne alors retentit de cris joyeux; et les chants et les danses recommencent... ”

VII.— BEAUVAIS LESPINASSE (1811—1863), auteur d'une *Histoire des Affranchis de Saint Domingue* (1882), est aussi un écrivain de mérite.

Dans le *Républicain*, dont il fut un des collaborateurs assidus, il avait donné une estimable série d'articles sur le *Chevalier Mauduit*. Son *Histoire des Affranchis* devait paraître en 2 volumes. Un seul a été publié par ses héritiers, avec une préface de l'auteur.

“Les hommes de tous les points du globe sont nés pour s'entendre. Soyez-en sûr, l'industrie, les talents et la vertu les rapprocheront. Un jour le noir d'Haiti se réconciliera sincèrement avec le blanc. Ce jour dépend du mouvement philanthropique dans le monde. Ce jour arrivera infailliblement quand l'esclavage sera aboli dans toutes les Antilles, quand la servitude des Etats du Sud des Etats-Unis cessera de former un contraste avec les institutions du peuple le plus libre de la terre.” Souhaitons que la pensée de cet auteur se réalise pour le plus grand bonheur de l'humanité.

VIII.— GUY JOSEPH BONNET.— Le travail historique le plus considérable de cette époque (à part l'œuvre de Madicu, Beaubrun Ardouin et Saint Rémy) ce sont les “*Souvenirs historiques* de Guy Joseph Bonnet, recueillis et mis en ordre par son fils Edmond Bonnet, (1864, Auguste Durand, Editeur, Paris.) Guy Joseph Bonnet, né à Léogâne en 1773, élevé par sa mère Marie Louise, négresse libre, fut aide de camp d'André Rigaud et un des acteurs de la lutte pour l'égalité politique de sa classe avec les Colers de St. Domingue.

Il prit part à la guerre civile entre Toussaint et Rigaud, du côté de ce dernier, puis à l'insurrection de 1806 contre Dessalines. Nommé Constituant, puis Sénateur de la République en 1807, il contribua à élever Pétion à la présidence de la République. Il fut Secrétaire d'Etat en 1808—1810 et jeta les premières bases de notre Administration financière. Bientôt, abandonnant Pétion qui venait de dissoudre le Sénat, il passa dans le Sud de l'île, où Rigaud proclama la scission avec l'Ouest. A la mort de celui-ci, survenue le 18 Septembre 1811, il aspira à le remplacer comme Président du Conseil Départemental du Sud. Il trouva une forte opposition de la

part du général Guillaume Vaval (1) Membre du Conseil de l'Empire de Jacques 1er, Membre du Conseil Départemental du Sud et Commandant de l'Arrondissement d'Aquin, qui préféra faire élire à ce poste d'honneur le Général Borgella, son ami, simple Commandant de la Place d'Aquin sous ses ordres. Bonnet ne manqua pas, dans ses *Souvenirs Historiques*, d'exprimer ses rancunes. Il commanda l'Arrondissement de St. Marc, sous la Présidence de Boyer. Il mourut en Janvier 1843, en cette dernière fonction.

On comprend quel intérêt historique peuvent offrir les *Souvenirs* d'un homme qui a été mêlé à tant d'événements importants... Edmond Bonnet repousse avec force certaines allégations de Beau-brun Ardouin, surtout en ce qui concerne l'assassinat de Magloire Ambroise, auquel a été mêlé plus ou moins le général Bonnet. Il accuse l'auteur des *Etudes sur l'Histoire d'Haïti* de n'être mû que par l'esprit de parti. Le tort d'Edmond Bonnet (je parle plutôt du fils, qui a été le rédacteur intelligent des notes historiques) est la tendance de tout rapporter à la personne de son père. Il essaie par tous les moyens de le mettre au premier plan de l'Histoire, quoique Joseph Bonnet n'ait brillé qu'au second rang. A croire les "*Souvenirs Historiques*" ce serait Guy Joseph Bonnet, qui aurait écrit le fameux manifeste révolutionnaire de 1806, intitulé: *Résistance à l'Oppression*. Tout porte à croire que c'est plutôt Sabourin qui en fut le rédacteur. Guillaume Vaval, un des signataires de cet Acte, affirme dans ses *Notes* que Sabourin en fut l'auteur. Je crains que Bonnet n'ait pas été toujours juste dans ses appréciations sur certains personnages. Il est dur pour Borgella (son heureux compétiteur) et pour le Secrétaire Général Inginac (qu'il n'aurait pas). L'ouvrage contient des renseignements abondants, précis ou curieux sur les gouvernements de Pétion, de Christophe et de Boyer. On trouve à chaque page des anecdotes piquantes ou des réflexions sensées. Bonnet est un narrateur alerte, correct, spirituel. Dans un parallèle judicieux entre le gouvernement de Pétion et celui de Christophe, il conclut:

" Avec la souveraineté de la loi, le choix de l'homme appelé à gouverner l'Etat n'est que d'une importance secondaire. La loi librement consentie, obligatoire pour tous, depuis le premier Magistrat jusqu'au plus humble citoyen ; la loi, strictement observée, impartialement appliquée à toutes les classes de la société, soit qu'elle

(1) Guillaume Vaval fut l'arrière grand-père de l'auteur de ce livre : Me Duraciné Vaval, qui écrivit une Etude Historique: GUILLAUME VAVAL ET SON TEMPS où sont rétablis bien des faits de notre Histoire qui ont été controvés, et où il répond à Guy Joseph-Bonnet, à Madiou, et où il explique tout au long les événements de 1806.

punit, soit qu'elle protégeât, établissait la confiance et la sécurité. Si au règne de la loi on eût ajouté l'enseignement pratique des sciences et des arts; si on eût répandu l'instruction professionnelle dans les masses, n'aurait-on pas ainsi inculqué d'autres principes, d'autres idées à la génération qui s'élevait, et aplani au profit de l'avenir les difficultés du présent? A notre pays, disait Bonnet, il n'a manqué qu'un homme..." Hélas! jusqu'ici on ne l'a pas encore trouvé, cet homme!

IX.—En 1866, F.E. Dubois, ancien Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique sous Geffrard, publia *Précis historique de la Révolution Haïtienne de 1843*. C'est une petite brochure de 139 pages, contenant huit chapitres. Dans le premier, l'écrivain décrit la situation générale du pays sous le gouvernement de Boyer et nous montre l'Opposition qui s'accroît de toutes parts. Les quatre chapitres suivants relatent les progrès constants de l'Opposition dans le Sud de l'île; l'opposition y devient Révolution. Le reste du petit livre parle du triomphe de la Révolution, de l'élection de Rivière-Hérard à la présidence de la République, de la scission de la partie de l'Est, de la Contre-Révolution et de l'avènement de Philippe-Guerrier. Le livre est écrit sans prétention, mais non sans mérite.

A CONSULTER :

Vergniaud Leconte : *Henri Christophe dans l'Histoire* (1931)

Victor Schœlcher : *Vie de Toussaint Louverture*.

(Paul Ollendorff, Editeur.)

Ls. Joseph Janvier : *La République d'Haiti et ses Visiteurs*.

Duraciné Vaval : *Essais Critiques sur la Littérature Haïtienne*.

idem : *Conférences Historiques*,

Imp. de l'Abeille, Port au-Prince, (1906.)

idem : *Le Roi d'Haiti Henri Christophe*

(Revue de la Société d'Histoire d'Haiti, (Juin 1931.)

idem : *Le Génie politique de Toussaint Louverture* :

Moniteur Officiel d'Haiti, (23 Avril au 7 Mai 1923.)

idem : *Guillaume Vaval et son Temps*

idem : *Alexandre Pétion. L'Homme et son Oeuvre*.

PÉRIODE CONTEMPORAINE.

1880 - 1932

(Suite)

IX.— De nos jours, nombre de nos publicistes se sont occupés avec plus ou moins de succès des choses historiques. Aucun d'eux n'a tenté d'écrire une grande Histoire d'Haiti, d'après la méthode scientifique moderne. Toutefois il convient de vous parler d'Enélus Robin, de Jean-Baptiste Dorsainvil, de Windsor Bellegarde et de quelques autres qui ont produit des Manuels historiques d'un certain talent.

XII.— ENELUS ROBIN.— Il naquit au Cap-Haitien en Mai 1836. Toute sa vie fut consacrée à l'enseignement de la jeunesse. Il collabora à plusieurs journaux, dont *l'Union Patriotique* (1873) et le *Civilisateur*. Il devint Sénateur de la République. C'est dans l'unique but d'être utile qu'il résuma l'histoire nationale en deux modestes volumes sous le titre : *Abrégé de l'Histoire d'Haiti*. La Commission centrale de l'Instruction Publique en a prescrit l'usage dans nos Ecoles. L'Abrégé de l'Histoire d'Haiti s'arrête à la chute de Boyer. L'ouvrage est écrit d'un style simple, clair et rapide.

Enélus Robin mourut à Port-au-Prince le 9 Décembre 1887. La dernière Edition de son œuvre eut lieu en 1902.

XIII.— JEAN BAPTISTE DORSAINVIL.— Il a dit quelque part : " En Histoire, ce sont les faits qui comptent " Dangereuse théorie ! Les faits ne concourent à l'éducation de l'intelligence qu'autant qu'on en dégage les vérités d'ordre universel qu'ils renferment. Un ensemble de faits, dont on ne cherche pas à en tirer la leçon ou la loi qui en découlent, n'arrive qu'à encombrer la mémoire sans l'éclairer

L'historien, avant de s'élever aux spéculations générales, doit se livrer à une étude précise et minutieuse des faits et des textes qui sont les assises solides des généralisations d'où l'on embrasse les

événements dans l'ampleur de leur harmonie complexe. Les faits ne servent qu'à indiquer l'esprit dont ils ne sont que l'enveloppe matérielle. Cette considération n'infirmes pas cependant l'intelligence que déploie cet écrivain dans ses livres d'Histoire.

Il publia une *Histoire des Flibustiers et des Boucaniers de Saint Domingue* (1885) un *Essai historique sur l'Esclavage* (1886), un *Essai sur l'histoire des Institutions et des mœurs de Saint-Domingue* (1892). Tous ces Essais sont autant de chapitres détachés de l'histoire nationale. L'auteur était déjà assez entraîné quand il donna le jour, en 1897, à son *Cours d'Histoire d'Haiti* à l'usage des Lycées et Collèges. L'ouvrage a été réédité en trois volumes (1908-1912). Telles pages de ce résumé historique (L'organisation de la colonie de Saint Domingue ; La situation économique de la colonie en 1789 ; Le gouvernement de Dessalines et celui de Pétion) dénotent une certaine pondération d'esprit. Comme il fallait s'y attendre, l'auteur a accumulé beaucoup de faits dans son ouvrage d'histoire, des faits vrais. Ce qui ne suffit pas si on ne les énonce dans la vraie mesure, en rejetant dans l'ombre ce qui mérite de l'être. Il n'a pas cherché à faire jaillir, de l'océan confus des événements et des détails minimes la grande chaîne ininterrompue des causes vivantes. Par-dessus tout, quiconque ouvrira son œuvre historique est assuré d'y trouver des réflexions judicieuses et une parfaite indulgence pour les hommes et les choses — ce qui constitue, en Histoire, un élément complémentaire de la vérité.

XIV. Windsor Bellegarde.— C'est en 1908 que W. Bellegarde donna, en collaboration, avec Justin Lhérisson, la première édition de son "*Manuel d'Histoire d'Haiti*". Il suit le plan de Désiré Blanchet, Directeur du Lycée Henry IV, de Paris, dans ses livres d'Histoire de France. Outre cet ouvrage utile et attachant, M. W. Bellegarde produisit de brillantes études critiques sur notre Histoire où il découvre la largeur de son esprit. De son Manuel jaillissent de véridiques constatations et de précieux enseignements. Il montre, dans une page pittoresquement écrite, comment la religion du vaudoux servit de lien de raliement à nos premiers esclaves révoltés. " Les Nègres transportés à Saint Domingue, dit-il, n'avaient jamais abandonné leur tradition religieuse. Selon cette tradition la Divinité, dans sa toute-puissance, est incarnée dans la Couleuvre.

“ Les cérémonies de ce culte étaient, comme de nos jours, entourées du plus profond mystère. Chaque initié prêtait le serment solennel de mourir dans les plus abominables tortures plutôt que de révéler les secrets qui lui étaient confiés.

“ A l’approche de la révolte des esclaves, le Vaudoux devint une association politique qui avait pour mot d’ordre l’extermination des colons.

“ L’agitation produite au sein des ateliers de l’Ouest s’était propagée dans le Nord. Dans la nuit du 14 Août, au milieu d’une forêt appelée Bois-Caiman, située au Morne Rouge, les esclaves tinrent une grande assemblée en vue d’arrêter le plan définitif de la révolte. Ils étaient là 200 délégués des divers ateliers de la province du Nord. Cette importante réunion était présidée par un Nègre commandeur appelé Boukman dont la parole énergique et enflammée remua profondément l’assistance.

“ Avant de se séparer, on procéda à une cérémonie qui acheva d’électriser les conjurés.

Il pleuvait abondamment. Tandis que les bourrasques soulevées par l’orage se mêlaient aux éclats ininterrompus du tonnerre et aux craquements sinistres des arbres séculaires de la forêt, une Nègresse d’une taille gigantesque, jusque là inaperçue, fit brusquement son apparition. On eût dit que ses yeux lançaient des étincelles. Ses gestes étaient saccadés, sa respiration haletante. Sa main était armée d’un couteau pointu qu’elle faisait tourner au dessus de sa tête.

“ Après avoir pirouetté trois fois sur elle-même et jeté un coup d’œil circulaire sur l’assemblée, elle entonna un chant africain dont le refrain fut répété en chœur par les assistants prosternés, la face contre terre. On traîna ensuite devant elle un gros cochon noir dans les entrailles duquel elle plongea l’arme du sacrifice.

“ L’animal bondit, puis s’affaisse. Le flot de sang qui jaillit de la plaie est vite recueilli dans une gamelle et servi tout écumant à chacun. Sur un signe de la prêtresse, tous à genoux, jurèrent de se dévouer à l’insurrection et d’exécuter la volonté de Boukman.”

“ Le 22 Août 1791, c'est-à-dire huit jours après la fameuse cérémonie de Bois Caiman, vers 10 heures du soir, alors que tout semblait dormir, on entendit soudain et partout résonner le son rauque, mystérieux et lugubre du lambis. A ce signal, tous les ateliers de la riche Plaine du Nord, de l'Acul, du Limbé et des environs du Cap sont sur pied. Une immense et terrifiante clameur parcourt les monts, les vallées et les collines.

LIBERTE ! LIBERTE ! VENGEANCE !

tels sont les cris des révoltés. Grandes cases, usines, champs de cannes, l'incendie embrase et dévore tout. ”

Cette page vous donne une idée de la manière d'écrire de Mr Windsor Bellegarde, qui fut une de nos grandes intelligences. Il mourut à Port-au-Prince le 16 Février 1930. (1)

(1) Au nom du Département de l'Instruction Publique, M. Duraciné Vaval, alors Directeur-Général de l'Enseignement, prononça le discours suivant sur sa tombe :

Mesdames, Messieurs,

“ En apportant à la froide dépouille de Windsor Bellegarde le salut du Département de l'Instruction Publique, le pays, par mon organe, paie une dette de reconnaissance envers un noble citoyen qui a consacré la meilleure part de son activité à l'éducation de notre jeunesse. W. Bellegarde occupa avec distinction la charge de Chef de Division au Ministère des Finances et il fut Député du peuple. Il reste pour tous, à cause de ses services signalés à l'Enseignement, le pédagogue émérite, d'une préparation hors ligne. Ses humanités à peine achevées au Lycée Pétion, le Gouvernement haïtien l'envoya en France où il eut la chance exceptionnelle d'entrer avec Mirabo Drice, de regrettée mémoire — à l'Ecole Normale Supérieure de Paris. Il put ainsi poursuivre ses études sous la direction de maîtres éminents. L'apprentissage qu'il aura fait en France n'a pas été inutile à notre nation.

“ Dans notre société, où il eut à marquer sa place, il donna la mesure de son vouloir et de sa générosité d'âme.

“ Dès son retour à Port-au-Prince, il prononça devant un public enthousiaste une pénétrante et superbe conférence sur l'Âme haïtienne. Il montra par là qu'il connaissait à merveille la matière sur laquelle, habile ouvrier, il allait travailler pour le bien commun. Puis, prenant pour texte une brochure de Caïus Lhérisson sur Dessalines, il publia une forte étude critique, d'une plénitude de style et d'une gravité de pensée remarquables.

Auguste Magloire. — Chez Auguste Magloire, auteur d'une *Histoire d'Haiti* à l'usage des Adultes, en plusieurs tomes, le récit des événements est consciencieux et averti. Son travail fait à la manière de Madiou se trouve mieux accommodé tout de même aux exigences de l'érudition moderne. Il est assez prouvé que l'érudition indispensable en Histoire comme moyen de connaissances ne conduit point à une sérieuse psychologie du passé si l'on n'y ajoute l'esprit d'intuition et de flair qui fait l'historien. M. Auguste Magloire reproduit avec scrupule les faits de notre passé plus complexe qu'on ne pense. Il n'a pas apporté des vues qui renouvellent la signification de nos réalités historiques. Il mériterait d'être considéré comme sociologue autant que comme historien. N'est-il pas un des disciples de Desmolins et de ce groupe d'écrivains appartenant à l'école sociale de Le Play ? Dans son livre sur le *Tempérament Haitien* (1910) et dans de nombreux

“ Nous en extrayons cette phrase : “ L'étude de l'Histoire d'Haiti serait vaine si les leçons qui en découlent ne devaient être mises à la portée de tous en vue de garantir les générations présentes et futures contre les erreurs où sont tombés nos devanciers. ” C'est dans les vues d'ensemble de cette étude historique qu'on peut admirer la profondeur et la beauté de sa culture générale. Appelé comme professeur de philosophie au Lycée Pétion, il se met tout entier à la tâche qui lui est confiée.

“ Il assure à ses chers élèves le libre épanouissement de leurs facultés intérieures. Il leur expose avec talent les hautes considérations sur les principes premiers. Il dispense autour de lui l'amour de la sagesse et de l'ordre en enseignant les conditions du développement de l'esprit humain. Il établit par des faits successifs les deux grandes lois qui président aux destinées de notre espèce : le progrès et la liberté ! Il dégage au profit de notre patrie les éléments de puissance que chaque élève renferme en soi. La chaire de philosophie a été pour W. Bellegarde comme un poste d'observation, d'où l'on contemple sans cesse l'horizon de la pensée humaine. On médite des études classiques. Nulle autre n'éclaire davantage le patriotisme et ne contribue autant par ses méthodes intellectuelles et ses préceptes à former des caractères, qui conviennent à un peuple libre. Windsor Bellegarde en est un exemple. Il fut un esprit indépendant, né pour être Chef, et qui ne devait qu'aux seules inspirations de la raison les lumières de la conduite. S'il conquiert l'empire de lui-même grâce à son éducation classique, il n'en usa qu'à l'avantage des autres. Il vécut en homme de bien, et sa vie simple, unie en son fond, s'est achevée dans la paix du soir comme finissent les jours d'une belle aurore. Devenu Inspecteur Général de l'Instruction Publique, W. Bellegarde continue,

articles pleins de savoir et de talent, il se montre un admirateur enthousiaste de la discipline anglo-saxonne. Dominé par l'énorme développement de l'Angleterre et des Etats-Unis d'Amérique, séduit par l'ouvrage : *A quoi tient la supériorité de l'Anglo-Saxon ? il entreprit la conversion de notre mentalité* à la nouvelle discipline qui lui donnerait, croit-il, plus d'initiative et d'énergie spontanée. M. Auguste Magloire a livré encore à la publicité une forte brochure : *L'Erreur révolutionnaire et notre état social* (1909). Comme

comme au Lycée Pétion, à servir le même idéal. Malgré sa timidité naturelle, il possédait une volonté forte. Il n'était pas de ces âmes désemparées qui se laissent flotter au gré des courants. Une pensée égale dirigeait, soutenait son activité. Tout son esprit tendait vers l'éducation du peuple.

Il estimait que c'était là pour le moment la vraie politique, la politique essentielle, la seule politique.

" Il faut rendre notre démocratie maîtresse d'elle-même par l'éducation pour qu'elle possède l'amour de la discipline et de la modération. W. Bellegarde travailla avec patience à cette œuvre d'avancement national. Il aurait pu composer de grands ouvrages où il eût fait montre de l'étendue de son savoir. Il préféra s'atteler à la besogne modeste d'écrire des Manuels pour les jeunes, — un Manuel d'Instruction Civique et morale et un Manuel d'Histoire d'Haiti.

" Ces deux productions fortifient la culture civique et morale dans la nation. Car les adultes aussi y trouvent à glaner. Donc tout en remplissant avec dévouement la fonction d'Inspecteur Général de l'Instruction Publique, tout en fournissant les directives au Personnel Enseignant et Surveillant de notre Université pour l'active formation intellectuelle de nos écoliers, il tint à cœur par des livres appropriés à les préparer aux réalités précises de la vie et aux devoirs particuliers qui les attendent. W. Bellegarde qui connaissait à fond l'Histoire nationale et notre milieu social était bien qualifié pour rédiger, d'une main ferme, la théorie des devoirs des générations nouvelles, leur indiquer le but à atteindre et les moyens qui y conduisent. Windsor Bellegarde, votre tombe a été trop tôt ouverte ! Mais le meilleur de vous ne disparaîtra point. Vous avez confié au sol le bon grain. Ne vous alarmez pas si les végétations parasites le recouvrent. La terre accomplira son œuvre mystérieuse. Le semeur d'idées doit s'endormir dans la mort avec la calme assurance que les germes qu'il répandit, d'un geste large, au fond des âmes, fermentent. Ils produiront un jour en plein soleil la récolte attendue.

" Au nom du Département de l'Instruction Publique, je m'incline avec respect devant vos dépouilles ! Et à votre famille éplorée, je présente l'expression émue de mes regrets et de ma sympathie."

(Bulletin Officiel de l'Instruction Publique)

(Mars-Avril 1930, Port-au-Prince)

écrivain, il faut le ranger parmi ceux dont le style réglige de parti pris les fausses élégances pour ne réfléchir et servir que la vérité. Dans le domaine de la sociologie, Mr Auguste Magloire manifeste une personnalité que ses œuvres historiques ne laissent espérer.

Horace Pauléus Sannon.— A la génération actuelle appartiennent les ouvrages historiques de M. Pauléus Sannon, intelligence d'élite et penseur judicieux. Né aux Cayes le 7 Avril 1870, il fit ses humanités au Lycée Philippe-Guerrier de sa ville natale. En 1891, il se rendit à Paris, comme boursier du Gouvernement. Il s'inscrivit à la Faculté de médecine, mais se prenant de goût pour la politique et l'histoire, il suivit en même temps les cours publics de la Sorbonne, du Collège de France ou de l'Ecole des Sciences politiques. C'est pendant son séjour à Paris (1891—1898) qu'il réunit les matériaux qui devaient lui servir à l'édification de son œuvre historique. A son retour dans le pays, il fit d'abord paraître dans le numéro extraordinaire de la Ronde (1899) une belle étude sur le *Journaliste D'aujourd'hui*, en qui il reconnaît un précurseur, un ancêtre de notre démocratie. Auparavant, il avait édité un volume sur *Haiti et le Régime parlementaire* (1898). C'est un ouvrage bien composé, soigneusement écrit, où l'auteur analysa avec beaucoup de bon sens la Constitution de 1833. Déjà se dessine dans ce livre l'indépendance d'esprit que l'auteur ne cessa jamais de montrer dans ses autres études historiques, telles que Boisrond-tonnerre et son Temps (1901) et son Essai sur la Révolution de 1843 (1905). Ce dernier livre est digne d'attention autant par l'exposé rapide des faits que par l'intérêt des considérations générales. Neuf chapitres composent l'Essai sur la Révolution de 1843. Chapitres I et II. Causes de la Révolution de 1843. Pourquoi a-t-elle eu pour origine le département du Sud. Formation de l'opposition parlementaire et coups d'Etat successifs de Boyer contre elle.—

Chapitres III et IV. L'opposition se généralise et triomphe aux élections générales de 1842. Nouveau coup d'Etat de Boyer. L'opposition recourt à la voie des armes. Chapitre V. Triomphe de l'armée de la Révolution. VI et VII. L'interrègne. Troubles dans la plaine des Cayes. Elaboration de la Constitution de 1843 Election de Rivière Hérad à la Présidence d'Haiti.—Soulèvement de la partie Espagnole.— Chapitres VIII et IX.— La Contre Révolution et le Bilan de la Révolution.— On le voit, l'ouvrage étudie à fond cette période agitée de notre histoire intérieure. L'effort des géné-

rations, depuis la conquête de l'Indépendance nationale, s'est tourné vers ce but : la conquête de la liberté politique. Vaines ont été toutes les tentatives. Le pays, après chaque essai pour obtenir par la force les libertés nécessaires, retombe chaque fois sous un despotisme plus dégradant. La Révolution de 1843 a été l'effort le mieux organisé et le plus généreux qui ait été fait chez nous pour avoir le gouvernement de la nation. M. Pauléus Sannon a rendu service en analysant ce mouvement dans ses manifestations diverses et dans ses conséquences. Par l'étude attentive des causes multiples qui amenèrent l'échec de cette tentative, dont les suites se prolongent jusque dans le présent, l'écrivain a voulu démontrer, en dernier ressort, combien il est plus aisé d'acquérir la liberté politique que de la conserver. On l'acquiert par une révolution, on ne la conserve que par la modération et la sagesse. Or, la politique modérée et désintéressée est la chose au monde la plus rare et la plus difficile. Boyer a succombé dans la lutte contre l'Opposition par son intransigeance et par le refus de toute concession aux réformes réclamées par l'opinion.

Au lieu de se montrer conciliant et souple, ce Chef d'Etat a préféré user de procédés violents. On ne détruit pas les doctrines par la violence. Il faut plus que la brutalité pour en venir à bout : il faut la discussion, le tact, et surtout la tolérance. La politique est en grande partie l'art des transactions. Elle exige des contre-poids, étant régie par les lois de la pondération comme l'est le monde physique. On ne peut dire, d'autre part, que les Révolutionnaires de 1843 n'aient pas été animés du bien public. Ils n'ont pu se servir de la liberté par manque d'une éducation de la liberté. Tous ceux qui demandèrent en ce temps-là des réformes : journalistes, parlementaires et autres s'inspirèrent des lieux communs sur le progrès ou sur la liberté que déroulaient les *Quotidiens* d'Outre-Mer. Nos politiciens quoique sincères dans leurs réclamatons n'étaient au fond que des polichinelles qui s'agitaient au vent venu du large. Les écrits et les discours des Benjamin Constant, des Royer-Collard, des Guizot, des Général Foy, parvenus en Haiti, enflammèrent l'imagination mobile des libéraux de *Praslin*. Ceux-ci se laissèrent prendre à la phraséologie sur la souveraineté nationale sans chercher à se pénétrer des lois rigoureuses de l'histoire. Ils firent de la politique romantique et crurent naïvement qu'en votant une belle Constitution où sont affichés des principes politiques et des formules de droit, ils assureraient le bonheur du peuple haïtien. Quand ils se trouvèrent eux-mêmes aux prises avec les diffi-

cultés inhérentes à la liberté, objet de leurs vœux, ils lui portèrent des coups aussi funestes que l'absolutisme. Le résultat le plus clair de toute cette agitation stérile, ça a été la perte matérielle de la partie de l'Est, qui diminua notre territoire des deux tiers, tout en rendant précaire notre autonomie nationale. Si l'on part de ce fait indéniable que cette généreuse Révolution de 1843 aboutit finalement à la dictature militaire de Philippe Guerrier et de Soulouque, on conclura qu'il y avait en elle un vice caché. C'est que tout en détruisant le passé, ces Révolutionnaires de Praslin restèrent eux-mêmes des hommes du passé ! Hérard — Dumesle, le théoricien et la tête de l'Insurrection, n'eut rien de plus pressé, dès la chute de Boyer, que de se chamarrer d'or, d'exhiber un costume de général de division sans jamais avoir été général. Quoi d'étonnant s'il recourt à la force pour dissoudre l'Assemblée Constituante ? Ces gens qui, cinq à six mois auparavant, exposaient leur vie pour renverser l'arbitraire gouvernemental, se montrèrent à leur tour des despotes au pouvoir et à ce point qu'ils renversèrent eux-mêmes la Constitution libérale qu'ils venaient de voter. Ils ne purent s'élever de la sphère de l'opposition à la vraie conception du gouvernement fondé sur des données positives, faute d'éducation politique et de discipline scientifique. Ils n'imposèrent pas le respect en s'imposant à eux-mêmes un frein et une méthode. On ne construit rien de solide avec l'empirisme des formules. La politique doit procéder par étapes successives et s'inspirer de la science de l'évolution humaine. Si l'on ne tient pas compte des mœurs d'un peuple, de ses habitudes d'esprit, on légifère dans le vide. La politique exige un certain rationalisme, c'est-à-dire l'application aux faits de la force de la raison. (1)

DISCOURS SUR PHILIPPE-GUERRIER PRONONCÉ LE 8 FÉVRIER 1905, A L'OCCASION DU 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU LYCÉE PHILIPPE-GUERRIER, DES CAYES, PAR ME. D. VAVAL OCCUPANT LA CHAIRE DE FRANÇAIS, DE LATIN ET DE GREC.

Messieurs et Jeunes élèves,

Je ne veux que préciser le sentiment qui nous réunit ici, maîtres, élèves, anciens élèves pour honorer le souvenir de Philippe-Guerrier, l'illustre Fondateur de notre Lycée. Il n'est pas de mémoire qui soit restée plus présente à la reconnaissance de notre peuple.

L'histoire de la Révolution de 1843 de M. P. Sannon est aussi par certains côtés l'histoire de la liberté dans notre pays.

“ Je ne connais pas, dit l'auteur, de drame plus poignant que l'histoire de nos destinées depuis cent ans ; on voit un peuple à peine sorti de l'esclavage luttant contre lui-même, contre ses antécédents historiques pour s'élever au gouvernement libre, montrant, par moments, une haine vigoureuse de l'absolutisme, et bien tôt courbé sous le joug, faible, tremblant devant le plus grotesque des despotes, esclave tour à tour révolté et soumis qui, n'ayant pas encore pris possession de lui même, ne peut pas arriver malgré ses efforts, à se passer tout à fait de maître.

On le voit, pendant ces cent années, passer sans transition dans les courts intervalles des révolutions victorieuses, du silence complet, de la soumission prosternée au dévergondage intellectuel, aux fureurs ridicules d'une sorte de donquichottisme politique ; aussi incapable de modération dans la liberté que de mesure dans la servitude ; peuple enfant, toujours prêt à abdiquer ses droits, à se jouer de ses intérêts les plus chers, et à se plaindre en même temps des misères de sa condition, et qui, au milieu de ses plaintes, s'acharne contre les plus capables, les mieux doués de ses fils, les condamnant à la mort ignominieuse, à la honte, à l'exil, et de toute façon, à la misère et à l'inutilité. ”

Des personnalités d'une plus haute envergure ont sans doute apparu dans notre Histoire. Il ne s'en trouve aucune qui évoque davantage l'image radieuse d'une âme exclusivement travaillée par l'instinct mystérieux du Devoir. L'existence même de notre jeune nationalité fut à une heure périlleuse associée, confondue à celle de Philippe Guerrier, qui réussit à arracher le pays des enveloppes de ténèbres que suscita la Révolution de 1843. Si l'on part de ce fait indéniable que ce mouvement insurrectionnel inauguré au nom de la liberté et des principes aboutit à la dictature, ne faut-il pas en conclure qu'il y eût un vice essentiel dans cette tentative de redressement ? C'est que, tout en détruisant le passé, les Révolutionnaires de 1843 restèrent eux-mêmes des hommes du passé, enclins à l'intolérance et à l'absolutisme. La cause morale ou politique qui déclancha l'événement de 1843 survécut à l'événement. Le Pouvoir se montrant incapable d'accomplir la besogne de la Révolution, on vit surgir la Contre-Révolution avec ses colères et ses orages. Il ne suffit pas qu'un groupe d'individus s'accapare du Gouvernement et s'y installe ; il faut de plus qu'il exerce le Pouvoir avec décence et compétence. Les nou-

M. Pauléus Sannon a publié ensuite un fort volume sur Toussaint Louverture. Un autre tome paraîtra incessamment. Sujet difficile, s'il en fût ! Aucun de nos auteurs, dans le passé (pas même Madiou !) ne put comprendre la haute individualité de Toussaint-Louverture. Comprendre, c'est plus ou moins évaluer, c'est s'élever et s'initier au génie ; c'est collaborer. Une personnalité de l'envergure du Premier des Noirs possède dans sa conduite des oscillations d'une telle amplitude que n'importe quel compas ne peut les mesurer. Toussaint est tout l'univers enfermé dans un cerveau. De même qu'il faut la glose critique pour apprécier les livres originaux et subtils, il a fallu des esprits de haut talent comme Wendells Phillips, Lamartine, Schœlcher, Pierre Laffite pour nous apprendre, à nous, Haitiens, ce que fut Toussaint. C'est comme une leçon que nous récitons quand nous parlons aujourd'hui de la vie admirable du grand Chef des Noirs. Sans les maîtres de la pensée contemporaine, pourrions-nous y entendre tout ce qu'elle renferme de substance morale ?

M. Pauléus Sannon aidé des lumières nouvelles projetées sur la figure du Premier des Noirs, a produit un travail sérieux, attentif, et à un certain point de vue, remarquable.

veaux dirigeants de la chose publique n'exécutaient point les promesses contractées envers la nation. Ils se livraient à tous les actes de violence et d'abus d'autorité qu'ils condamneraient, hier, avec éclat. L'amour des jouissances et des grades militaires les empoignait avec frénésie. La déception du Pays fut immense ... Quoi ! on avait donc menti à la nation pour mieux escalader par ruse la route montueuse du Pouvoir Suprême ! Au lieu de témoigner par des actes leur intelligence, leur capacité et leur science du Gouvernement, les Opposants parvenus aux affaires, prononcent à tout bout de champ de sonores et délicieux discours où la rhétorique latine triomphe. Et Rome brûle ! .. On ne gouverne pas un Pays avec des phrases. C'est le manque de franchise de nos hommes politiques qui est la cause réelle de notre irrémédiable état d'abâtardissement. L'honneur interdisait aux Révolutionnaires de 1843 un pareil reniement de principes, moins encore parce que cela est contraire à la morale que parce que l'acte est honteux pour ceux qui l'accomplissent. Et quand le 9 Mai 1844, on éleva Guerrier à la Première Magistrature de l'Etat, la nation se trouvait acculée à l'abîme. C'était l'anarchie en plein, la confusion dans les choses et dans les cœurs. Les paysans, les armes à la main, réclamaient des améliorations matérielles et morales à leur sort. Ils demandaient l'instruction pour leurs enfants, la diminution des

Louis Jacques Nicolas Léger. — Né Aux-Cayes le 10 Janvier 1859. Fit son éducation au Lycée Philippe-Guerrier de cette ville. Pendant qu'il occupait le poste de secrétaire de la Légation d'Haiti à Paris (1881-1885) il étudia le droit. Il devint dans la suite un de nos meilleurs juristes. Il ne nous appartient ici que comme historien. En 1907, il publia aux Etats-Unis où il séjourna une dizaine d'années comme Ministre plénipotentiaire un ouvrage intitulé : *"Haiti. Son Histoire et ses détracteurs.* (The Neale Publishing Comp. New-York, éditeur.) Le livre est divisé en deux parties: Dans la première, l'auteur raconte l'histoire de notre île depuis sa découverte par Christophe Colomb jusqu'au procès de la Consolidation (1905) Dans la seconde, il donne des aperçus sur le climat d'Haiti, ses mœurs et coutumes, ses habitants. Il finit par des vues générales sur l'organisation de notre pays. Tout au cours de son exposé rapide et fortement documenté, J. N. Léger réfute les calomnies dont on gratifie Haiti. L'auteur montre en outre une grande modération dans l'expression de ses idées politiques.

droits d'exportation sur certaines denrées et surtout les terres de l'Etat qu'on avait cessé de leur distribuer depuis vingt-cinq ans. Les passions se montraient tellement bruyantes que la voix de la raison ne se laissait entendre. Aux harangues des tribuns répondaient les vociférations des mécontents. Le sifflement des balles interrompait les propositions d'entente. La partie orientale de l'île, profitant de notre désarroi politique, s'était séparée de notre République. Les esprits s'agitaient du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est. Aux difficultés intérieures qui sautaient sous les pas comme des mines s'ajoutait l'embarras extrême du Trésor. Il semblait que notre nationalité eût s'effondrer. Le génie haïtien et sa gloire s'étaient obscurcis. Qui en rallumera le flambeau ? La bonne fortune d'Haiti voulut qu'à ce moment suprême elle possédât dans son sein une personnalité de premier plan dont elle connaissait les solides vertus et les inaltérables sentiments patriotiques.

Philippe Guerrier fut désigné à toutes les espérances.

Ses antécédants aussi bien que les traits de son caractère constituaient une garantie pour notre société. En qualité de colonel, ne prit-il pas une part active à la guerre de l'Indépendance Nationale ? N'avait-il pas loyalement servi le Gouvernement de Dessalines ? Ne savait-il pas résister aux emportements de ce dernier, quand ses ordres paraissaient excessifs ou trop sévères ? Lui et Charlotin Marcadiou étaient les seuls qui pussent faire des remontrances ou des observations à l'Empereur-Libérateur. Même aux époques d'effervescence politique où les représailles se donnent libre cours, on ne releva aucun acte de

Jacques N. Léger mourut à Port-au-Prince en 1918. Il avait donné auparavant *Haiti et l'Instruction publique— Haiti et la Revision* (1885) La politique Extérieure d'Haiti (1886)— Traités et Conventions de la République d'Haiti. Tous ces ouvrages ont de la tenue et dénotent chez l'auteur un fonds solide d'érudition.

Abel Léger, son fils, a écrit une *Histoire Diplomatique* d'Haiti, qui fut assez bien accueillie du public. C'est la relation détaillée et claire des divers évènements qui aboutirent à la reconnaissance de notre Indépendance nationale. Il nous montre comment l'action du Ministre Canning, de la Grande-Bretagne, a pesé plus ou moins sur la résolution de la France de renoncer à Haiti. L'auteur donne un tableau de la situation de l'Europe à l'époque qui précède ce grand acte de justice de la part de la France envers notre peuple. L'auteur a omis (ce que Paulus Sannon, dans une lettre publiée, dans le *Temps*, de Port-au-Prince, lui a fait remarquer avec beaucoup de courtoisie), le rôle efficace qu'en ces circonstances la Russie a joué en notre faveur, surtout au Congrès de Laybach, où les délégués du Tsar Alexandre demandèrent positivement à la France d'en finir avec la question haitienne. Tout cela nous conduisit à l'Ordonnance de Charles X, de 1825 et au Traité

cruauté à la charge de Philippe Guerrier. A cause de son courage sur le champs de bataille, où il conquit tous ses grades, on l'avait appelé "Guerrier". Ce surnom lui resta. Devenu un des principaux lieutenants du Roi Henry Christophe, il se montra à ce point splendide et vaillant dans les rencontres sanglantes entre les troupes du Nord et celles de l'Ouest que ce Chef lui conféra le titre de Duc de l'Avancé, signifiant par là que Guerrier se place en avant dans les combats, là où le danger paraît imminent. Ses compagnons d'armes le chérissaient pour son bon naturel. Lorsque quelques-uns d'entre eux, plus favorisés par le sort, arrivent à des situations brillantes, il n'en ressentait aucune envie. Ils s'imposait à son entourage par la dignité, la loyauté de son tempérament. C'était un cœur de chevalier. Déclarons-le à l'honneur de notre race décriée que cet homme, dépourvu de toute culture intellectuelle,— car à l'époque coloniale il n'existait pas d'écoles pour les esclaves— ne trouvait qu'en lui même, dans les profondeurs insoupçonnées de la conscience, les nobles et pures inspirations où ne parviennent que ceux qui ont été initiés aux hautes notions de la philosophie, de la science et de l'Esthétique.

Guerrier a prouvé, au cours de sa carrière, combien il dédaignait la mort. Non pas certes qu'il la recherchait, mais il vivait, il agissait en toutes circonstances comme s'il ne devait jamais

politique du 12 Février 1838 qui scella la reconcialiation définitive d'Haiti et de la France. Le 9 Juin 1838 les Envoyés Haitiens étaient reçus aux Tuileries pour l'échange des ratifications de cette Convention. Puis vient l'affaire Dominicaine. Cette rupture de la Dominicaine avec nous a fait ressortir l'esprit de continuité de notre diplomatie en vue d'arriver à l'incorporation de l'Est à notre territoire, but posé par Dessalines lui-même qui assigna pour limites à notre nation la mer et les bornes de la nature. Le livre de Mr Léger est écrit d'un style plutôt aisé.

mourir. Un jour, le Roi Henry Christophe, voyant que Guerrier laissait trop de latitudes à des soldats et à des paysans chargés d'apporter les matériaux pour l'édification de la Citadelle la Ferrière, leva sa canne pour frapper cet officier général. Celui-ci recula d'un pas, mit la main sur la garde de son épée et dit : .. " Sire, attention ! Nous avons combattu ensemble pour ne pas être batonnés. Qui frappe guerrier est mort. " A ces paroles prononcées d'une voix résolue, Christophe interloqué s'éloigna sans proférer mot. Pour la première fois il se rencontrait face à face avec un homme véritable. (Le vir des Latins.) Voilà l'intègre et candide citoyen auquel furent confiées les destinées de la patrie angoissé. Il la sauva d'un naufrage certain. La nation put rechauffer ses membres glacées au foyer de chaleur de ce cœur dévoué. Pendant le passage de cet ignorant sublime au Pouvoir suprême (9 Mai 1844—15 Avril 1845) le Pays se ressaisit, Guerrier fit des concessions aux partis, se montra ferme dans le maintien de l'ordre public. Il remplaça les municipalistes contre lesquelles s'élevaient des protestations par les Conseils communaux placés sous le contrôle de l'Exécutif. Il réorganisa le service des Postes aux lettres. Il donna des soins aux travaux agricoles et à l'exploitation forestière. Il lança une Proclamation invitant les Etrangers (noirs et hommes de couleurs) à venir s'établir en Haiti. On lui avait remis la dictature sans condition. De son propre gré il appela un Conseil d'Etat pour partager avec lui les responsabilités du Gouvernement. Enfin par l'Arrêté du 8 Février 1845, il fonda le Lycée des Cayes, sur les suggestions d'Honoré Féry, Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique. Jules Bance en fut le premier Directeur. Philippe Guerrier a beaucoup fait pour la ville des Cayes en la dotant d'un établissement d'enseignement secondaire. L'ouverture d'un Lycée comporte une importance sociale de premier ordre. Qu'est ce qu'un Lycée ? — Un centre d'activité intellectuelle, un atelier de travail, le lieu de formation de l'esprit national. Notre Lycée, si fier de porter le nom de Philippe Guerrier, n'est-il pas le rendez vous, le domicile de la jeunesse des villes et bourgs du département du Sud ? Les pères de famille soucieux de l'avenir de leurs enfants nous les amènent pour leur enseigner à réfléchir, à raisonner, à sentir

Pour avoir produit cette *Histoire Diplomatique d'Haiti*, œuvre d'une originalité peu accusée, on accorda à l'auteur un crédit de maturité de jugement. On le nomma Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures. Hélas ! il signa le fameux *Accord* du 5 Août 1931, avec le Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique à Port-au-Prince. Nous ne donnons pas notre opinion sur cette convention, parce que cela nous entrainerait à de trop longues considérations. Lisez à ce sujet la remarquable étude du général Emmanuel Thézan dans le journal *Le Devoir* (de Port-au-Prince) numéro du 5 Septembre 1931. Le général Thézan tient la plume avec autant d'art que l'épée. Bon ! il est entendu que les Etats-Unis d'Amérique employèrent des canons pour nous porter à accepter le *Traité de Protectorat* de 1916. C'est bien un *Traité de Protectorat* ! Le Protectorat ne se définit pas. Ce sont les faits qui le constituent, déclare Hanotaux. Depuis lors les succès d'ordre diplomatique ou autre que remportent en Haiti les Etats Unis d'Amérique, comment les expliquer ? Peut-être M. Abel Léger nous l'apprendra-t-il dans son deuxième tome de *l'Histoire Diplomatique*, qui aura précisément à s'occuper de la période Haitiano-Américaine !

la poésie des choses et la beauté particulière du sol natal. On commence à comprendre dans notre milieu que l'instruction constitue le premier instrument de travail, la source de toutes les valeurs autant qu'un moyen efficace d'action sociale. Par la fondation de notre Lycée, Philippe Guerrier offrit aux intelligences d'élite qui se cachent dans la mer sombre de notre démocratie l'occasion de surgir à la lumière. C'est en permettant aux facultés de chacun de monter dans l'échelle du savoir et de la moralité que se réalisera en fait l'égalité inscrite dans la loi et qui reste pourtant si distante de la réalité ! Jeunes gens, honorez notre Lycée par votre assiduité à l'étude et par la noblesse de votre conduite. Notre Lycée, dont nous fêtons aujourd'hui le soixantième anniversaire, possède ses traditions de gloire, sa conscience propre, son esprit que vos maîtres dans leurs leçons de chaque jour vous confient en dépôt, parcelle à parcelle. Cherchez à faire fructifier à votre tour ce patrimoine moral. Par ainsi vous vous sentirez agréablement unis par des liens de solidarité à ceux qui vous ont précédés dans cette maison. Pour vous, quel bonheur de s'initier à l'ensemble des sentiments et des notions qui forment l'idéal de l'Humanité. L'éducation libérale que vous recevez ici vous rend des privilégiés dans notre démocratie. Vous paierez votre dette à la communauté nationale en devenant la raison calme et réfléchie dans les mêlées des passions, inséparables de l'évolution sociale. Un grand nombre d'hommes, par manque de temps ou par

Qu'est-ce à dire ? Soyons juste. La justice est la fleur inmarcescible de l'âme. De l'âme de l'individu comme de l'âme d'un peuple ! Ne serait-ce point l'attitude apeurée de nos politiques qui constituerait la force réelle de l'Amérique sur notre petit territoire ? Remarquez que la lutte entre les deux peuples se trouve désormais circonscrite sur le terrain moral et intellectuel ! Là, sincèrement, qu'aurait pu faire la grande nation étoilée en Haiti, si elle se trouvait aux prises avec la diplomatie habile, serrée, prévoyante et fière d'un Toussaint Louverture, d'un Julien Prévost ou même d'un Antenor Firmin ? Il faut l'esprit de finesse, de discernement et de méthode allié à l'énergie morale du caractère et à une connaissance approfondie de l'Histoire générale pour réussir en Diplomatie.

Notre politique extérieure à l'heure actuelle ne saurait s'appuyer que sur ce principe supérieur : " *Ne créons pas nous-même des droits contre le Droit !* " Voilà notre boussole. L'Haitien au Pouvoir

suite des circonstances n'ont pas la chance de s'instruire, de désencombrer leur cerveau des cendres qu'y déposent l'hérédité, les erreurs et les vents qui soufflent de tous côtés pour ne laisser subsister, comme vous, que la flamme qui éclaire. D'où votre devoir d'employer dans votre existence l'action utile et généreuse d'une conscience ennoblie par le contact fréquent des chefs-d'œuvre glorieux et par l'effort continu vers le vrai. Vous voyez combien nous nous intéressons à votre vie, à vos pensées, à vos jeux, aux moindres manifestations de votre être intime. N'en doutez pas : C'est pour que vous nous laissiez vous conduire où nous voulons vous mener, vers le bien, vers les chemins qui montent, vers les cimes où le crépuscule ressemble à une aurore. On n'affranchit les intelligences qu'en les portant sur les sommets. Le but suprême de l'éducation que nous vous donnons est de faire de vous des âmes justes et sincères. La sincérité est une chose qui a tant de prix, que les grands moralistes et prédicateurs du XVII^{ème} siècle, un La Bruyère, un Bossuet, quand ils voulaient accorder un éloge souverain à une individualité, ne trouvaient rien de mieux à en dire : " C'est un homme sincère ! " La sincérité est la vertu des forts. Persuadez vous enfin que si nous nous efforçons tant, par la double discipline littéraire et scientifique, à vous assurer la perfection que comporte votre nature, c'est pour que vous deveniez un jour des citoyens qui, à n'importe quel poste où les place le sort, servent notre République avec droiture et désintéressement comme l'auguste Fondateur de notre Lycée !

(L'orateur descend de la tribune au milieu d'une ovation indescriptible.)

(Extrait de l'Opinion, du 15 Avril 1932)

ne pense pas virilement à l'intérêt national. Si le Pouvoir consistait dans le profit personnel qu'on en tire, s'il consistait à se repaître de vains honneurs et de vains titres, à dire, en se frappant la poitrine : " Je suis Président " ou " Je suis Ministre ", de quel prix serait le Pouvoir pour une âme ambitieuse ? L'ambition est la plus sainte des vertus. Cette passion ne devient une calamité que quand elle sévit chez un individu qui, n'ayant pas en soi de quoi la satisfaire, se jette hors de ses mesures. Il n'y a que les âmes vibrantes d'idéal qui soient des âmes noblement ambitieuses. Puisque nos politiciens s'imaginent qu'ils puissent être des diplomates sérieux et avisés sans l'expérience de l'Histoire, sans l'étude de la Diplomatie, c'est par le résultat de leur action qu'il convient de les juger. Le malheur est que la nation paie une telle outrecuidance.

O Haïtiens, mes frères, ensemecez votre cerveau d'idées générales comme l'athlète qui se frotte d'huile en vue de la lutte, préparez-vous à affronter cérébralement le partenaire superbe qui dit à notre pays : " Donne-moi tes armes, donne-moi tes finances et tes douanes, donne-moi ta police, tes vaisseaux et la garde de ta mer, et qui ajoute : " Incline toi devant ma supériorité intellectuelle, " puis nous presse, nous talonne, nous pousse jusqu'à atteindre le fond de notre âme désespérée, préparez-vous à aborder un tel adversaire, cela vaudra mieux en tout état de cause que de se livrer à des intrigues sournoises, et de chercher à teindre, au ciel de notre Patrie, les étoiles dont les lueurs aveuglent des regards !..

Colonel Nemours. — Le Colonel Nemours a publié une *Histoire militaire de la guerre de l'Indépendance*. Ancien élève de l'École militaire de St-Cyr, l'auteur est à l'aise dans ce sujet. Le premier tome de l'ouvrage est consacré à la Campagne de Lerclerc contre Toussaint Louverture et au système de Défense du Premier des Noirs. Toussaint se montra à la hauteur de la situation. Il comprend, il devine les plans militaires du Capitaine Général qui, malgré les savantes manœuvres, n'arrive point à encercler le Chef des noirs. Après trois mois de luttes, Toussaint se rend. Il fait ses adieux à ses soldats.

"Sur le plateau de la Marmelade, il rangea en bataille ses grenadiers et ses dragons et leur fit ses adieux. Il leur parla de la paix, il loua leur courage et les remercia de l'amour et du dévouement qu'ils lui ont toujours montré. Il les assura qu'il n'oublierait pas les grandes choses qu'ils avaient faites ensemble. Et n'ayant plus rien à leur donner, il leur laissa le meilleur de lui-même : Son

souvenir. Et comme ils étaient tous émus et pleuraient comme des enfants, ne pouvant tous les presser sur son cœur, il embrassa leurs officiers. D'une voix qu'il voulait rendre mâle, mais qui tremblait tout de même un peu, il leur commanda quelques manœuvres et les fit défiler. Et c'était toute sa vie active et guerrière de patriote et de lutteur, qui s'en allait aux pas attristés de ses soldats (page 274. Hist. mil. de la Guerre de l'Indépendance). C'est une belle et bonne page, aussi émouvante que la scène qu'elle reproduit.

Les adieux de Fontainebleau, de Napoleon (en 1814) ne sont-ils pas une imitation de ceux de Toussaint.

Le Colonel Nemours publia ensuite "L'Histoire de la *Captivité* et de la mort de Toussaint. Il annexe à l'ouvrage de précieux documents. Il déclare qu'on ne peut préciser les lieux où reposent les restes du général Noir.

En 1895, il y eut à ce sujet une enquête ordonnée par le Gouvernement Français sur la demande du Président de notre République. Vaines recherches.

Une nouvelle enquête fut entreprise en 1922, qui ne produisit aucun résultat. Le Maréchal Joffre, le vainqueur de la Marne, prétendit qu'un crâne lui fut présenté au Fort de Joux en 1881 comme étant celui de Toussaint. Des investigations faites, on aboutit à cette conclusion que ce crâne n'était pas celui du Général Noir. Il faut donc en prendre son parti. Nous n'aurons pas les restes de Toussaint (1) "Le corps de Toussaint Louverture, dit le Colo-

(1) Un de nos poètes avait traité les Haïtiens de "PEUPLE PERVERS" parce qu'ils n'avaient encore rien tenté pour faire rentrer chez nous les restes de Toussaint. Ce reproche s'évanouit devant les nouveaux faits historiques qui prouvent l'impossibilité d'avoir les dépouilles du Chef Noir. M. D. Vaval a modifié sa pièce de vers, l'a mise au point, pour la nouvelle édition de son recueil de poésie.

A la mémoire de Toussaint-Louverture

Toussaint, dors ton dernier sommeil sans t'affliger !
Haïti, l'île vermeille au rire léger
Dont tu compris jusqu'au bout l'âme de lumière,
Garde ton souvenir dans sa fraîcheur première !

Reposer grand, reposer calme en notre sol
Où tu vainquis l'Anglais et domptas l'Espagnol,
Non ! Tes restes?.. Perdus sous la terre française !
Ton sort est tel qu'il veut qu'on se courbe et se taise.

Mais l'histoire oubliant nombre de potentats
—Illustres conquérants et fondateurs d'États—
Ceindra ton front d'une auréole sans égale

Et, poursuivant toujours l'œuvre de piété,
Te dressera, Toussaint, une tombe idéale
Où viendra s'incliner toute l'Humanité !

(STANCES HAITIENNES)

nel Nemours, n'a jamais été retrouvé ni reconnu, ni exhumé. Il est resté là où Aniot, le Gouverneur Fort-de-Joux, l'avait fait déposer jusqu'au jour où, par suite des travaux d'agrandissement du Fort-de-Joux, vers 1876-1880, tout a été démoli et bouleversé. Les débris de la chapelle détruite, les tombes, les corps, furent jetés pêle-mêle. Le corps de Toussaint-Louverture comme les autres, fut enfoui, n'importe où dans les remblais. (Voir le Moniteur d'Haiti du 23 Avril 1931.) La monographie du Colonel Nemours sur la captivité de Toussaint est pleine d'intérêt. L'auteur a choisi ce canton, l'a parcouru en tous sens et s'est efforcé d'en embrasser l'entière vérité qu'il recèle. Aujourd'hui que l'histoire tend à devenir objective et scientifique, ce n'est qu'un fragment des choses qu'on peut étreindre. Ce n'est qu'après des recherches patientes que M. Nemours livra son travail au public qui en apprécia les qualités d'exposition nette et lucide. La haute culture est héréditaire dans la famille de Nemours Auguste. Le père de l'Historien a produit d'excellentes pages politiques. Jules Auguste, son oncle, l'écrivain bouillant de la brochure : " Injustice et Exploitation " a donné un estimable recueil de vers : " *Parfums créoles* .

Il convient de citer ici Mr. Saint-Mexant Rouzier, pour son grand *Dictionnaire Géographique et Administratif d'Haiti*, travail érudit et consciencieux. (1891-1928). Qu'il s'agisse de la topographie des lieux, de la statistique des douanes ou de la population, qu'il s'agisse de notre domaine agricole, industriel ou financier, on est certain d'y rencontrer de bons renseignements. Une œuvre pareille qui décrit notre sol, nos villes et abonde en toutes sortes de documents est comme la base ou l'annexe de notre Histoire. L'auteur appartient à la classe de nos historiens par les nombreuses notices qu'il rédigea sur les personnages qui ont joué un rôle dans nos événements politiques. Dans ce coin de sa production, Rouzier se laisse séduire par les coulisses de l'histoire. Il se plaît à raconter des anecdotes, à évoquer les légendes qui entourent nos figures héroïques. Par là il nous permet de mieux saisir leur âme. Les détails secs, précis et véridiques que fournit la meilleure des monographies disent moins à l'esprit qu'une historiette bien contée. C'est que celle-ci constitue une synthèse qui nous restitue la physionomie morale de l'individu plus que l'authentique histoire qui ne nous en donne que l'analyse.

Il convient encore de parler de Mr Justin Bouzon, pour sa belle *Etude Historique* sur la Présidence de Faustin Soulouque

(1894). Oeuvre bien pensée, bien documentée, pleine de modération et de sens, où il dit : " Soulouque, chef d'Etat, a eu tous les instincts de sa mission. Il a su profiter de l'occasion et se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible. Souverain, il rêva pour la gloire de son règne l'unité du pays. Sous son sceptre il voulut réunir toute l'île d'Haiti. Les hommes, moins que les circonstances, le trahirent. Faustin a eu un fond de patriotisme que nous ne pouvons ni ne devons lui ravir. Il avait la dignité de son rang. L'étranger le respecta chez lui Monarque, pendant dix ans, il joua son rôle fort sérieusement. Il fut tout aussi longtemps empereur que Napoléon 1^{er}. On a prétendu qu'il voulut imiter Bonaparte dont on lui avait lu l'histoire. Qu'est ce qu'il y aurait de ridicule à cela ? Un grand homme ne trace-t-il pas des exemples à suivre ? " Par cette citation, on sent l'indépendance d'esprit de l'auteur. Quand il déclare qu'il entreprend d'étudier l'histoire de la présidence de Soulouque en se dégageant de tous vains préjugés existant contre ou en faveur de l'ancien empereur, on doit le croire. Ce n'est pas une vaine précaution oratoire comme chez St Rémy. " D'après notre système (le système haïtien), dit-il, on veut tout cacher, comme s'il était possible d'essayer d'empêcher que les faits n'eussent pas eu lieu. La peur de la publicité a été une des causes de tous les malheurs d'Haiti. " Parlons encore de Dartès-Fourat, plein de science et de méthode dans sa *Géographie d'Haiti* (1888); de Henri Chauvet et Robert Gentil pour leur très bonne *Géographie d'Haiti* qui fait aimer notre terre en la décrivant sous ses divers aspects ; de J. Baltazar Inginac pour ses *Mémoires* historiques qui embrassent surtout le Gouvernement de Boyer jusqu'à la Révolution de 1843 ; de Thalès Manigat qui rédigea une monographie intéressante sur le Roi d'Haiti Henri Christophe ; du Docteur Louis Audain, pour ses *Fragments d'Histoire Contemporaine* remplis de renseignements précieux ; d'Alexandre Poujol pour son *Etude Historique sur Haiti* et la guerre civile de 1902, opuscule où l'on trouve des aperçus et des détails ignorés. Alexandre Poujol fut un collectionneur émérite. Si l'on a besoin de documents sur la politique haïtienne, et qu'on ne les trouve point chez lui, soyez sûr qu'ils n'existent nulle part dans le pays. Parlons de Jules Rosemond pour sa probe et instructive *Vie de Dessalines* (1903) et d'autres travaux historiques remarquables, qui font préférer,

ter ses œuvres en prose à son charmant petit recueil de poésie : Les *Voix Aériennes*; de Mr Placide David, Directeur de la *Presse*, qui fut le plus grand Quotidien de Port-au-Prince, pour ses Etudes documentées sur nos événements historiques et sur certains personnages qui ont marqué dans notre vie politique, tels que J. B. Lapointe, le terroriste ; de Mr Antoine Michel pour son *Salon en Jeune* et Louis-Tanis et ses deux gros volumes écrits de faits et d'idées sur la Mission d'Hédouville à St Domingue, où il cherche à débrouiller le rôle qu'a joué ce Général responsable de notre première grande guerre civile, celle de 1799-1801 ; du Docteur J. C. Dorsainvil (que nous étudierons ailleurs) pour son Manuel Scolaire d'Histoire d'Haiti ; du Docteur Roche Grellier, ancien Secrétaire d'Etat de l'Instruction Publique, pour ses deux excellents Manuels d'Histoire qui ont rendu service à la jeunesse studieuse.

Enfin nommons Fleury-Féquièrre pour sa Conférence : L'Abolition de l'esclavage à St Domingue (1903). Il a fouillé le sujet dans ses moindres replis. Il a cherché à établir les diverses causes qui contribuèrent à la levée en masse des esclaves du Nord, en 1791. Depuis longtemps le feu couvait sous la cendre. Tout homme d'Etat un peu clairvoyant comprenait que d'un moment à l'autre l'explosion éclaterait. " Habitants des Antilles, disait Mirabeau, vous dormez au pied du Vésuve ! " Les noms des précurseurs de l'Indépendance Nationale : Jean-François, Georges Biassou, Boukman, qui furent les principaux organisateurs du mouvement d'Août 1791, il faut les fixer dans sa mémoire. Toussaint en était aussi, mais il ne voulait pas paraître au premier plan. Il laissait agir les autres et restait volontairement dans la pénombre, attendant le résultat. On a vu plus haut par la page éloquente de Mr Windsor Bellegarde comment la conjuration au Bois de Caiman fut placée sous les auspices de la religion Vaudouesque. A ce propos, M. Féquièrre dit : " En la dépouillant de son caractère un peu sauvage, nous retiendrons de la cérémonie qui préleva au soulèvement des noirs, l'effet que Bouckman en attendait : entretenir dans l'âme de ces délaissés le feu sacré de la liberté. Et le serment qu'ils prononcèrent dut fortifier chez eux la volonté de marcher quand même à la conquête de leur dignité d'homme, violée et confisquée. Et, de fait, à compter de l'insurrection de 1791, la commotion produite à St Domingue n'aura de cesse que le système colonial n'ait été renversé, balayé, détruit ! "

Cette réunion du Bois de Caiman qui eut lieu le 23 Août

1791 peut s'appeler la réunion de la fraternité, de l'amitié noire. C'est une communion où la foule des esclaves, dans un même sentiment de liberté, devenu irrésistible échangea le serment pour le bonheur général et pour la sûreté de leur personne. Qu'est-ce que cela rappelle si ce ne sont les premières conjurations qui eurent lieu en Europe à la fin du Moyen Age, et d'où sortirent les Communes ? C'est le sentiment de l'affranchissement par le pacte d'amitié qui s'affirme, au Bois de Caiman, en Août 1791, sous la poussée des malheurs communs, et que scelle la divinité dans cette cérémonie religieuse et mystique qui n'est en somme qu'un appel sincère à l'émotion morale.

M. Pierre Eugène de Lespinasse a publié : *Vieux Papiers et Vieux Souvenirs* contenant des notes vraiment intéressantes sur Pétion et Boyer. M. Vergniaud Leconte vient de lancer son *Henri Christophe* dans l'Histoire (1931) Volume bien documenté et bien écrit. Louis E. Elie a donné dans *Haiti-Journal* de bonnes pages sur la Vie Coloniale à Saint-Domingue.

Pourquoi ne nommerons-nous pas ici Etienne Mathon qui, à l'occasion du Centenaire de notre Indépendance, a fait une magnifique Conférence sur Ogé et Chavannes (1903) où il s'écrie " Puissions-nous, nous aussi, fils d'esclaves, qui oublions trop souvent notre origine, puissions-nous, fils de ces martyrs entendre ces voix de la tombe, et nous convaincre que l'heure actuelle est encore celle de la lutte, des efforts et des dévouements. "

Pourquoi ne nommerons-nous pas Jérémie, le Président d'Honneur de l'Association du Centenaire de l'Indépendance, Septimus Marius et Justin Dévot, les deux Présidents de l'Association, qui, à plusieurs reprises, prononcèrent des discours historiques de la plus haute importance... C'est au dévouement patriotique de Septimus Marius que le pays doit la statue de Dessalines, placée au Champ de Mars.

CHAPITRE ONZIEME

Critiques, Orateurs, conférenciers, Journalistes.

La critique littéraire ne rayonne que dans les sociétés déjà parvenues à un haut degré de culture intellectuelle et de civilisation. Alors l'esprit s'embellit des plus riches souvenirs : on est docte

lettré et philosophe. La France ne posséda des critiques dignes de ce nom qu'au XVIIème siècle, à l'heure où son influence politique et littéraire se répand dans le monde entier. Corneille, Molière, Racine, Bossuet avaient donné leurs chefs-d'œuvre. Quoi d'étonnant que nous n'ayons pas encore de véritables critiques ? Par contre ce ne sont pas des libellistes qui nous font défaut, parole ! A t-on des ressentiments contre une personnalité ? On s'acharne sur ses livres. Puis l'on déclare que l'on a fait la critique de ses œuvres. N'est-ce pas se servir du mot sans connaître la chose ? Il y a aussi chez nous toute une catégorie d'hommes qui passent leur vie à s'encenser mutuellement. Ce sont les Trissotins et les Vadius de notre milieu. Leur devise est celle-ci :

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

Il est vrai que cette manie de se congratuler existe partout. Le poète russe Krylov en a tiré la matière d'une de ses plus jolies fables : "*La Paroisse*." Il suffit d'appartenir à la "paroisse" pour qu'on trouve admirables toutes les productions que vous mettez au jour. Dans notre pays, malheur à l'écrivain qui, sincèrement et en dehors des coteries, donne son opinion sur une œuvre que la complaisance a consacrée chef-d'œuvre ! On l'aborde dans les rues avec ces paroles : "Qu'avez-vous avec un tel ?" Quant à l'auteur, dont l'ouvrage a été examiné avec scrupule, il vous bat froid. Un homme de lettres arrive-t-il au Pouvoir ? il distribue des faveurs à tort et à travers. Ceux qui en profitent chantent son génie sur tous les tons. Voilà où en sont nos mœurs littéraires !

Pour ces raisons, et quelques autres, nous n'avons pas de critiques, à proprement parler. Des haitiens cultivés ont produit d'excellentes analyses littéraires, tels que Georges Sylvain, Seymour Pradel, Mirabbo Drice. Si la littérature haitienne n'a pas progressé plus rapidement, c'est bien parce qu'il nous a manqué de censeurs avertis pour donner une direction aux esprits. Le véritable critique est l'éducateur intellectuel de sa nation. Saint-Beuve a dirigé l'école romantique à son début. Hugo n'a été tout ce qu'il a été, parce qu'il suivit les directives de cet écrivain qui clarifia les idées de son groupe littéraire et les défendit d'estoc et de taille.

Georges Sylvain. La Notice sur la poésie haitienne placée en tête des "*Confidences et Mélancolies*" est un morceau remarquable. On peut en contester les aperçus et les jugements. L'auteur obéit à des préventions qui rétrécissent son esprit. Dans l'ensemble,

le tableau est juste. Par ses études variées sur notre littérature, Georges Sylvain se révèle un esprit riche en acquisitions intellectuelles ; il a du tact et du goût. Il n'apprécie que ce qui mérite de l'être. C'est dommage qu'il s'attache trop aux détails et au moment. Il ne s'élève pas aux hautes conceptions de l'art, ce qui, s'il faut en croire Taine, est la marque caractéristique des cerveaux puissants. A propos d'une comédie, d'un roman ou d'un livre d'Histoire, on n'a pas besoin de recourir toujours aux principes qui guident dans la connaissance des ouvrages de l'esprit. On peut arriver à pénétrer bien avant dans l'intelligence des œuvres sans rechercher si elles se trouvent conformes aux lois nécessaires du genre et sans les situer historiquement dans une série de productions antérieures de la même espèce.

Mais enfin l'art du critique se résout en une méthode, et toute méthode suppose des idées d'ensemble et un système par où l'on découvre sa philosophie. Après avoir lu les analyses littéraires de Sylvain, impossible d'en tirer son esthétique, sa doctrine littéraire. C'est bien écrit, le style est alerte, et c'est tout. Les écrivains apportent des données qui reflètent leur mentalité tout en reflétant les aspects multiples de l'âme humaine. C'est au critique à étreindre les œuvres, à les comprendre et à les faire comprendre. Là ne se borne sa tâche. Son principal rôle consiste à effectuer la synthèse des éléments épars que lui fournissent les productions littéraires et d'en dégager une vue sur l'âme et sur la nature.

Se contenter d'analyser les ouvrages de l'esprit en s'enfermant dans le noirisme des formules, alors qu'il faut considérer les choses de haut, c'est dire que la littérature en son fond n'est pas une philosophie. La littérature est toute la philosophie, la vraie philosophie. Quand on étudie un Delorme, un Oswald Durand, un Massillon Coicou, un Frédéric Marcelin, c'est entreprendre la psychologie de nos individualités littéraires pour y trouver la pensée sociale et la quintessence du génie haïtien. Qu'un critique veuille s'effacer derrière une œuvre comme après un paravent, on ne saurait l'en empêcher. Comment parviendra-t-il à bien nous expliquer l'œuvre qu'il nous présente sans alléguer des raisons, énoncer des idées, créer des idées ? Le critique crée des idées, et quand il a une extraordinaire richesse de fonds, il devient l'égal du poète et du romancier qui inventent les plus belles figures de rêve ou de grâce. Il convient qu'il se fasse une haute opinion de sa dignité. Donc Georges Sylvain analyse les livres avec maîtrise, mais il ne pare point de savoir doctrinal les motifs de son admiration ou de son dédain.

Si nous ne nous trompons pas, l'Etude sur *Thémistocle-Epaminondas*, de F. Marcelin, résume bien le talent de critique de Mr. Sylvain. Il se place en face de l'œuvre, cherche à y voir tout ce qu'elle renferme. Dans le champ de recherches qu'il se mesure à lui-même, il creuse son sillon le plus profondément possible. Puis il affiche son opinion quand il croit avoir saisi la vérité... "Et puisqu'un sceptique comme M. Marcelin semble leur en porter défi (aux patriotes haitiens) qu'ils se lèvent donc, d'une extrémité du pays à l'autre, pour l'œuvre de salut qui ne saurait être trop longtemps éludée ! et si nous sommes décidément trop veules ou trop souillés pour nous y résoudre, c'est dans l'éducation de nos enfants que nous devons la faire porter. Il faut les élever à cet effort de pensée qui leur permette de comprendre que plus nous aurons créé d'intelligences conscientes de la valeur de la liberté et de la civilisation, plus nous rendrons impossible les attentats contre la civilisation et contre la liberté... Il faut les convaincre de la nécessité prioritaire, pressante, impérieuse, d'instruire et de moraliser l'homme du peuple, l'homme des faubourgs et l'homme des campagnes, non pas seulement pour la satisfaction d'un lointain idéal, pour obéir à notre conscience, pour être bons, pour être humains, mais pour notre propre sauvegarde...."

Cette étude sur *Thémistocle-Epaminondas* est rédigée avec une élégance et une finesse sans pareilles ! Le Pays d'où peuvent sortir de tels écrits vaut mieux qu'un sourire de la part de l'étranger.

Avant Georges Sylvain, Emile Nau (1836 - 1839) a présenté quelques considérations littéraires dans son *Journal: L'Union et le Républicain*. Vers 1855, dans ses *Miscellanées* Liautaud Ethéart nous donne des opinions littéraires de sa génération qui s'enthousiasmait à la lecture de Dumas père.

De nos jours, M. Emile Marcelin qui a produit un livre charmant sur la *Reine Anacaona* nous a tracé dans les *Médaillons* littéraires (1903) nous a tracé, d'une main plutôt habile, le portrait d'une dizaine d'écrivains haitiens. Enfin mentionnons Mirabbo Drice et sa magistrale étude sur OSWALD DURAND et L'ESPRIT HAITIEN, publiée dans la *JEUNE HAITI*, et Pétion Jérôme qui a mis au jour une longue et magnifique étude sur Etzer Vilaire. Ce fut comme le chant du cygne pour cet habile écrivain qui mourut peu de temps après la production de ces pages critiques.

A CONSULTER

Ph. Emmanuel Glaser, critique littéraire du *Figaro* de Paris : *LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE EN 1912* (Vol. in—16, Paul Ollendorff, Edit., Paris. Voir Chap. consacré à Duraciné Vaval, critique littéraire.)

Oruno Lara : *LITTÉRATURE ANTILLAISE* : Quai des Grands Augustins, Paris, 19. (Avec une Lettre Avant Propos, de Léon Hennique, de l'Académie Goncourt. Voir Etudes consacrées à L'ESTHÉTIQUE de Duraciné Vaval, critique littéraire)

L'Art Oratoire. — Dénombrer nos orateurs, est-ce possible ? Qui peut s'atteler à une pareille besogne ? Bornons-nous à signaler, pour chaque époque, les noms les plus connus. L'éloquence politique, en Haiti, se lie étroitement à l'histoire générale. Vers la fin du gouvernement de Boyer, de 1838 à 1843, la lutte de principes opposés donna naissance, chez nous, à l'éloquence parlementaire.

Ce genre qui ne vit que de développements généraux et de lieux communs véhéments trouva dans notre milieu un terrain propice. Hérard Dumesle, dont nous avons déjà parlé comme poète et comme publiciste, se classe au premier rang de ceux qui, à la tribune, soutinrent avec éclat leur conception de l'ordre social et politique. Devenu le chef écouté de l'Opposition parlementaire, sous Boyer, il résuma en lui les aspirations de réformes et de renovations sociales qui se firent jour à cette époque. Il parle une langue déclamatoire, incohérente, mais chaude. Ses discours et ceux de ses collègues peuvent à peine aujourd'hui soutenir la lecture. Ils ont perdu leur intérêt du moment. La poussière du temps a terni leur éclat. De 1818 à 1850, un autre genre d'éloquence fut à la mode : L'Oraison funèbre. Hérard Dumesle prononça en 1818, à l'Eglise des Cayes, l'Eloge funèbre d'Alexandre Pétion, Fondateur de la République.

"O toi qui es ravi à notre amour et à nos vœux, mais dont l'âme s'est élevée vers cette essence divine dont elle émane, du sein de l'immortalité daigne encore fixer tes regards sur nous. Couvre-nous de tes ailes protectrices. Eclaire celui que tu as désigné pour nous conduire. Fais que, comme toi, toute sa sollicitude ne tende qu'au bonheur du peuple sans lequel ceux qui le gouvernement n'en peuvent goûter de véritable. Fais fructifier tes vertus sur cette terre chérie, afin que le voyageur qui y aborde dise : etc. etc." A cette même Eglise des Cayes, Salomon Jeune donna un Eloge funèbre de Jean-Jacques Dessalines, notre Libérateur !

Ce discours fit sensation. Jusqu'à cette heure, quand on le parcourt, les accents et les mouvements d'éloquence de l'orateur nous empoignent. Sur le banc du Gouvernement ou au Sénat, on entendit enccie Salomon Jeune traiter avec aisance les questions d'affaires.

Il est à noter qu'à mesure qu'on avance dans la période contemporaine, l'éloquence haitienne devient moins ronflante. Sous Geffrard (1859 - 1837) on applaudit à la Tribune ou au Barreau Flo-

rian Modé, dont la voix souple avait un étrange charme musical, de Pierre Nicolas Valcin, le défenseur de Salnave. A la treizième législature (1870 — 1875), on admira Boyer-Bazelais, Edmond Paul, Auguste Germain.

Ils se firent écouter par l'autorité de leur savoir et de leur patriotisme. Septimus Rameau, publiciste et homme d'Etat, intervenait dans les débats avec sa parole martelée et hautaine. Il faisait appel aux souvenirs mythologiques : " Thénis est violée, dit-il une fois, dans l'enceinte même des lois ! " Mathurin Lys avait un langage plein d'onction ; Armand Thoby montra de l'énergie. Il déclara dans un de ses discours : " Moi, je ne suis pas dans les mots, mais dans les choses. " Le plus lettré et le plus brillant de ces parlementaires fut Delorme, qui se fit entendre dans les Chambres en 1862, en 1867 et en 1873. Son action oratoire était faite de poésie, de lyrisme et d'ardeur généreuse. C'est le type du tribun romantique dont les périodes se déroulent avec atticisme dans les discussions les plus variées. Si l'on ne rencontre pas toujours la logique serrée dans ses improvisations d'une finesse athénienne, elles charmaient l'auditoire par leur harmonie. On pourrait composer toute une galerie avec les portraits de nos divers orateurs. Ici on placerait François et Guillaume Manigat, tous deux instruits, dédaigneux, rappelant, par leur méthode dans la discussion des intérêts pratiques, les débaters anglais ; là on mettrait Nemours Auguste, causeur facile, habile à exposer dans une langue claire les choses de finance ; Antenor Firmin qui dominait les assemblées où il appartenait par sa science, la vivacité de ses répliques, par son prestige. Plus loin, ce seraient Luxembourg Cauvin, Murat Claude, Michel Oreste, Edmond Lespinasse. Ce dernier, disert au possible, facile dans son élocution autant que redoutable dans son argumentation. N'oublions pas Louis Edouard Pouget, dont la parole est effilée et tranchante comme la lame de la guillotine ; Mr. Solon Ménos, généralement froid, mais esprit perspicace, insinuant et fortement nourri de lettres, Auguste Bonamy, Léon Nau, J. M. Brédy, D. Saint-Aude, C. Fombrun, Dr. J. Latortue, A. Télémaque, David Jeannot, tour à tour clair, précis dans leur discours, A. Charmant, dialecticien superbe, véhément, et à ce point que tous nos gouvernements jouent pieds et mains pour l'empêcher d'arriver au Parlement, Enile Deslandes, Pierre Hudicourt, Louis Zéphirin se sont ajoutés au Barreau, ainsi que dans les Assemblées délibérantes, par leur savoir orné et le pathétique de leur langage. Arrêtons-

nous sur Maître Léger Cauvin, Mr. Dantès Bellegarde et M. Sténio Vincent.

Léger Cauvin. — Né à Port-au-Prince le 31 Mars 1853. Mort en 1919. Avocat de talent, membre de la Constituante de 1889, où il se montra, par son éloquence, un des grands leaders de cette Assemblée, qu'il entraîna souvent par le serré et la véhémence de sa dialectique. Son discours sur les Attributions du Jury est un des plus beaux qu'il ait prononcés. Quand il parle, sa voix est d'un timbre égal et son regard paraît clair et vif sous son binocle. Ses gestes sont sobres, mesurés ; il en esquisse juste ce qu'il faut pour accentuer le débit. Il ne cherche pas à persuader ; il veut convaincre. Il n'essaie pas d'émouvoir par des élans de passions et par l'éclat d'images saisissantes ou colorées. C'est le raisonnement et la logique qui sont ses armes. Il possède de la tenue et de la correction littéraire même quand il se trouve obligé d'improviser sans avoir pu se recueillir. Ce qui lui manque, c'est la flamme, le coup d'ailes. Chez lui le visage est sympathique et le port de tête, superbe. Plutôt grand de taille, et même un peu voûté, il se redresse noblement en face de l'attaque soudaine, et la contradiction, loin de le démonter, lui suggère des réparties heureuses. Écoutez sa péroraison sur les Attributions du Jury : " Ce n'est plus maintenant à votre équité que je m'adresse, c'est au sentiment de votre conservation personnelle. Si vous voulez savoir ce que vaut une loi de répression, intervertissez les rôles, prenez par la pensée la place de vos ennemis, et demandez-vous si ce que vous leur réservez serait assez bon pour vous. Aujourd'hui vous êtes les maîtres, vous triomphez, vous voilà qui brillez dans la lumière au faite de la société, vous êtes, si vous me permettez une expression des livres sacrés, vous êtes des dieux ! Mais la roue de la Fortune ne s'arrêtera pas pour éterniser votre pouvoir ; elle tourne et vous pourrez tout à coup retomber dans l'abîme, vaincu, captif, suppliant. Que vous restera-t-il alors si vous n'avez pas gardé la justice pour être votre refuge ? "

Après avoir été Secrétaire d'Etat de la Justice et des Cultes, en 1889, et celui de l'Intérieur en 1902, il occupa la fonction de Président du Tribunal de Cassation, où il rendit des arrêts fort appréciés.

Dantès Bellegarde. Il occupe à l'heure actuelle une bonne place parmi nos orateurs. Il parla souvent en Haiti sur des questions les plus variées. Tout dernièrement il fit une Conférence des plus réussies sur le Maréchal Foch. Son intervention à plusieurs reprises à la Société des Nations n'a pas été sans ac-

croître sa renommée. Son discours sur la politique américaine prononcé à la Société des Nations fut remarqué et remarquable.

“A l’occasion de l’anniversaire de l’armistice, le 11 Novembre 1929, le Président Hoover a prononcé des paroles d’une rare élévation sur la liberté des mers et sur la paix. Il a dit que la crainte est la plus *dangereuse des émotions nationales*. Or la crainte des Etats-Unis règne en Amérique latine, et cette contrainte dangereuse continuera d’exister tant que la politique des Etats-Unis vis-à-vis de l’Amérique latine n’aura pas été formulée d’une manière qui ne laisse place à aucune interprétation ou application abusive... La doctrine de Monroe émise à l’origine pour la protection du continent américain contre les convoitises européennes a vécu, au cours du temps, des interprétations qui ont fait une menace pour ceux qu’elle prétend défendre... Revendiquée par le gouvernement des Etats Unis comme un instrument de politique nationale et exclusive elle est devenue, suivant l’expression d’un auteur anglais” un chèque en blanc sur lequel le Département d’Etat inscrit la somme qui lui plaît.”

Quant à la parole de M. D. Bellegarde, elle est chaude, prenante et naturelle....

Sténio Vincent. (1)

L’Homme et l’Orateur. — On venait de publier le discours de Jules Lemaître à l’Académie Française le jour de la réception de l’illustre chimiste Marcelin Berthelot. Un professeur aimable et lettré de me dire : “Quel homme extraordinaire que ce Jules Lemaître ! En somme il n’a pas fait un discours, il a régalié son auditoire d’une substantielle et charmante causerie...” Ce mot me revint à la mémoire en entendant les *Trois Discours* que M. Sténio Vincent prononça, en sa qualité de Bâtonnier, au Cinquantenaire de Luxembourg Cauvin, d’Edmond Lespinasse et d’Auguste Bonamy comme avocats de notre Barreau (1926 1928] M. Vincent monte l’estrade et prend possession de son fauteuil. Il parle. Il retrace la physionomie morale du confrère, il cite des anecdotes. Il déroule ses démonstrations, s’adressant à la raison, au bon sens et à la justesse des idées. Il tire les vues d’ensemble que comporte

(1) Né à Port au Prince le 22 février 1873. Secrétaire de Légation à Paris en 1896. Maire de Port au Prince sous Nord Alexis, Chef de Division à l’Instruction Publique Substitut et Commissaire du Gouvernement en Cassation, deux fois Sénateur. Ancien Secrétaire d’Etat de l’Intérieur en 1916. Ancien Ministre résident à la Haye. Président de la République d’Haiti

son sujet, il continue jusqu'à ce que l'œuvre de la lumière soit parfaite dans notre esprit. L'entretien achevé, on connaît mieux ce que furent un Luxembourg Cauvin, un Bonamy ou un Ed. Lespinasse. Il emploie, pour broser ces figures d'avocat, une forme plutôt familière, claire, compréhensible à tous. Ni grands mots ni tant d'ultueux fracas de phrases. Il ne s'abandonne pas à l'inspiration proprement oratoire. Un langage qui ne vise qu'à être lucide. Le travail du style, qui est réel dans ces TROIS DISCOURS, se dissimule sous la bonhomie apparente du ton. Le ton ne s'y élève jamais à la déclamation. La phrase chez M. Sténio Vincent se développe et se limite d'elle-même, quand la rigueur de la méthode n'en oriente le mouvement vers un but défini.

C'est bien l'éloquence moderne dans la libre simplicité de sa démarche. Le talent de M. Vincent apparaît comme l'art de persuader par le sentiment. Il est pourvu des moyens extérieurs qui font l'orateur : un physique agréable sans être efféminé, une voix plutôt mâle, admirablement timbrée. Diction correcte avec d'harmonieux balancements et d'expressives sonorités. Les TROIS DISCOURS donnèrent à tous ceux qui les ont entendus une impression favorable. Ils ont beaucoup fait pour l'avenir politique de l'orateur. Sans doute il s'y trouve des longueurs, des "hors-d'œuvre". Précisément ce sont ces digressions inutiles qui furent applaudies avec le plus d'enthousiasme. En ces endroits, l'orateur s'arrête un peu et prend son temps, il accentue bien les mots. On sent que ce sont des passages qu'il veut faire valoir. L'effet attendu se traduit par le crépitement des bravos. Plus tard quand les *Trois Discours* sont publiés, le critique sérieux vient et prend dans sa main la larve refroidie du verbe pour y chercher les traces de la flamme qui en sortait. L'homme de lettres, ami des dissociations d'idées, examine l'ensemble de la composition, pèse chaque détail qui concourt à la masse de l'édifice. Il observe la rectitude de la vision, ce par quoi l'orateur se différencie des autres dans sa façon de comprendre, de regarder, de sentir. L'artifice des phrases ne lui fait point perdre de vue l'enchaînement de la pensée et l'ordonnance logique du sujet. Le public qui écouta ces *Trois Discours* en les soulignant de son applaudissement se moque des vaines règles. Il ne demande qu'à être touché et ravi. Pourvu que l'œuvre lui paraisse proche de la vérité, il est satisfait. Il préfère une ébauche qui vit et vibre au travail achevé qui reste figé dans la froideur. Si M. Vincent sort souvent, trop souvent de son sujet dans les *Trois Discours*, c'est

qu'il tient à saisir au vol les questions d'actualité. Il connaît l'état d'âme de son auditoire et les courants d'idées qui le sollicitent. Or l'auditoire est de moitié avec l'orateur dans son harangue. Quand il attend et réclame des paroles qui touchent à ses inquiétudes présentes, aux inquiétudes de l'âme haïtienne, ne faut-il pas y céder ? M. Vincent dut satisfaire son public en ouvrant des écluses aux pensées patriotiques qui bouillonnent dans son cerveau. De là ces tirades qui répondent à nos aspirations profondes et à la vérité haïtienne. Notre peuple opprimé a besoin de s'exalter et de s'accroître par l'art. Il souffre violemment de voir l'Étranger maître de son territoire. En compensation de cette offense à son Drapeau, pas même la bouchée de pain noir ! Il faut des occasions à nos foules pour témoigner leur malaise. S'il y a eu l'Haïti guerrière et fière du passé, il y a aujourd'hui l'Haïti attristée qui crie, les mains suppliantes, vers la justice et la liberté. Tous les passages où M. Vincent se met au niveau de la douleur nationale, tous ceux où il se montre magnifique par le tonnerre de paroles hautaines et orgueilleuses, par les significations, comme surgies de l'obscurité de la conscience pour atteindre la hauteur grave de l'heure, tout cela a été fort goûté. La foule comprend d'instinct que l'*Intelligence* seule sera le génie sauveur du pays en tant, bien entendu, qu'elle s'appuie sur la force morale et les vertus héréditaires de la race. La lutte contre l'étranger envahisseur se trouve maintenant transportée sur le terrain moral et intellectuel. Ce n'est plus sur les champs de bataille, c'est autour du tapis vert des diplomates que se décidera le sort de notre nation. Un traité politique mal conçu, un accord mauvais, une simple convention commerciale où l'on se laisse duper peut être plus fatale à l'économie de la nation que la perte de plusieurs de ses villes à la suite d'un conflit sanglant.

“ On aura beau faire que le nationalisme ne cédera pas un pouce de terrain des idées et des sentiments dont il est et restera le maître parce qu'il n'y aurait plus rien de vraiment haïtien dans ce pays, si le nationalisme n'existait pas. Il est donc indispensable. Aucune réalisation d'ordre matériel, comme par exemple l'admirable organisation de l'Hopital Général de cette ville dont personne ne nie l'évidente utilité et qui demeure une grande leçon pour nos administrations paresseuses et incohérentes, aucun des “ *achèvements* ” qu'on fait miroiter à nos yeux comme le dernier

mot du progrès, d'un progrès dont on nous accable auquel on veut donner le caractère d'un marché, d'une sorte de compensation aussi indigne que repoussant— rien, absolument rien— il faut bien qu'on se le dise, ne prévaudra contre cette mystique formidable et supérieure installée dans l'âme nationale. Les forces spirituelles qui, (l'orateur entend parler de l'attitude agressive du Clergé d'Haiti) de manière ostensible semblent se mettre en branle depuis quelque temps et courir à la rescousse, ne refouleront pas davantage ce phénomène exclusif et passionnel qui se rit des raisonnements et des critiques et qui s'exalte sous l'assaut conjugué des puissances qui prétendent le heurter de biais ou de front."

Voilà de ces paroles qui ont secoué l'auditoire ! La glorification de l'idée de Patrie ne saurait être faite avec plus d'art. La gratitude de l'individu pour sa Terre Natale, cette légère couche d'humus en qui s'absorbent et se fondent les résidus de tant de créatures éphémères pour constituer ce tout local et mystique qui vit en nous comme nous vivons en lui, la gratitude pour notre petite motte de terre où se trouvent triturés et condensés tous les efforts et les gestes des nôtres, leurs idées et leurs peines, leurs espérances et leur détresse, c'est le premier devoir du vrai citoyen haïtien dont tout en lui, chair, intelligence, sang, cerveau, émane de notre sol. Mais l'orateur est-il *sincère* dans sa belle tirade ?

Faites vibrer cette corde de sentiment devant l'auditoire, il est vous, il trépigne de joie, il applaudit. Les *Trois Discours*, dont la portée a été froidement calculée par l'auteur dans le silence du cabinet, ont été les trois marches qui permettent à M. Vincent de gravir le trône présidentiel. Notre brave peuple s'est dit: " Un homme qui parle d'or et qui est doué d'une si belle tête ne saurait posséder une âme laide. Mettons-le la première place de l'Etat ! Celui-là, au moins, gouvernera avec la loi, il aura plus de tact, et de pondération que nos Chefs militaires ; il servira la patrie et ne se servira pas d'elle. " O peuple, l'abondance des paroles ne justifie que l'économie des actes ! Vous dites que M. S. Vincent est un démocrate, qu'il est simple dans ses manières et qu'il réserve un accueil cordial à chacun. Ne trouve-t-il pas un mot affable ou un sourire aimable pour tout le monde ?

Prenez garde, peuple ! Les situations changent les hommes. Ne le saviez-vous donc pas ? Tel qui paraît humble au possible, effacé dans son attitude et modeste, cache au fond du cœur une tempête

d'ambition. L'humilité est fort souvent de l'orgueil contrefait. Lisez La Fontaine, c'est le livre du peuple ! Le bonhomme vous apprendra bien des choses qu'il est urgent de ne pas ignorer.

Ecoutez, peuple ! M. S. Vincent qui se montrait, avant son avènement au Pouvoir suprême, un citoyen courtois avec les gens, raisonnable dans ses gestes et bon, devait fatalement se transformer une fois juché à la Première Magistrature. O peuple, l'homme, de sa nature, est divers et ondoyant. Il n'est jamais à un moment ce qu'il était le moment avant. Il est variable comme la brise, il se multiplie sans cesse, il se succède à lui-même. Quand un grand événement survient dans sa vie, le tempérament s'en ressent. On ne passe point, par un coup de baguette des fées, de la médiocrité de la fortune à la toute-puissance absolue sans avoir le vertige.

Comment voulez-vous qu'on porte sur sa tête la République entière sans modifier son caractère ? sans devenir solennel et grave ? C'est la fonction qui veut qu'il en soit ainsi.

Louis XIV n'osa pousser un cri même quand on l'opéra de sa fistule. Il reste à cette minute imposant et empesé. S'il se montrait moins sérieux sous le bistouri, ne croirait-on pas qu'il fût semblable aux autres humains, proie misérable de la souffrance et des maux ? N'allez pas penser que les *Grands* ne cherchent d'une façon ou d'une autre à se désennuyer ? Ils possédaient jadis des bouffons, des pieds-plats, des favorites ; ils doivent se contenter à notre époque d'une camarilla composée de thuriféraires qui leur distribuent des coups d'encens à tout propos. Il n'y a pas de princes sans cour, nous insinue La Fontaine. Les flatteries consolent les *Puissants* des attaques acerbes des journalistes. Cela les distrait aussi de passer des revues militaires et de donner des réceptions. Hélas ! La Fontaine ajoute que chez ces *Puissants*, qui détiennent dans leurs mains le sort des peuples "*orgueil et dureté vont de pair*" Du plus haut de leur grandeur, ils regardent "les autres" dans leur état de petitesse. Par exemple ne leur dites pas qu'ils doivent des égards à certaines personnalités qui, par leur large culture, leurs œuvres littéraires et scientifiques, représentent, *devant l'Étranger*, la patrie commune mieux et plus encore qu'un Chef de nation ! Ils sourient en entendant de tels propos.

Pourtant la déférence envers le talent honore autant ceux qui la pratiquent que ceux qui en sont l'objet. C'est une forme gracieuse de la politesse par quoi l'on montre son respect pour le droit d'autrui et son estime pour la dignité de l'intelligence.

Mais les Chefs des *petits* Etats ne reconnaissent de mérite à personne; eux seuls en ont, du mérite, c'est comme un privilège attaché à leur qualité de chefs de gouvernement. En Haiti, ils nomment, ils révoquent n'importe qui; ils n'ont point de ménagements envers autrui. " Mon Seigneur, mon maître, donnez cette fonction qu'occupe un tel à mon ami X; c'est un de vos zélés partisans.

Ainsi un gentilhomme de la *camarilla* aborde le Président avec une voix mielleuse, la mimique nécessaire et les genuflexions d'usage. Ces courtisans qui entourent les Chefs sont tous des renards. Ce sont d'adroits compères, nous dit *l'Homère* de la France, et c'est rare qu'ils ne parviennent pas à leurs fins.— Voyons, celui que vous me recommandez, je le connais bien, je l'ai même fréquenté pendant que je menais une vie plus ou moins oisive.... Il est incapable d'occuper cet emploi—Il le traînera s'il ne peut le porter— Non, je ne ferai pas ça.... Que dira le public quand il me verra tomber, comme un premier venu, dans le bas favoritisme. Les journalistes ennemis ne crieront-ils pas que ma conception des affaires gouvernementales est primitive et personnelle? Il ne faut pas qu'on dise cela, vous comprenez?... — Redouteriez-vous, Seigneur, de déplaire à l'opinion publique? Est-ce qu'on en tient compte quand on est déjà, comme vous, installé au pavois de pourpre et d'or? Un Chef d'Etat haitien ne tire conseil que de sa fantaisie et se moque du "quand dira-t-on." Une bonne politique ordonne que les amis de vos amis vivent bien, courent en automobiles du matin au soir et fassent bonne chère; eux satisfaits, votre gouvernement acquerra du prestige, car ces gens-là célébreront votre gloire URBI ET ORBI.

D'ailleurs votre signature au bas d'un parchemin ne suffit-elle pas pour transformer un individu médiocre en un savant? N'êtes-vous pas un dieu terrestre? Vous n'avez qu'à dire que telle chose soit pour qu'elle le soit! Dieu a dit: FIAT LUX! Et la lumière aussitôt inonda les ténèbres!" Et tout cela est articulé avec un ton de conviction apparent, avec des manèges et des obséquiosités telles que le maître cède.

D'une main qui ne tremble pas, Sténio Vincent révoque le fonctionnaire de carrière, fidèle à sa tâche, spécialiste compétent dans sa branche *et que la Loi protège contre l'arbitraire*, le remplace par le favori du courtisan, malgré l'intervention obligeante de quelques personnes. Nos plus dangereux ennemis sont nos flatteurs. Ce sont

eux qui nous dirigent à leur guise..... A moins que familiarisés de longue date avec la fortune, le Pouvoir et les hommages (tel ce fameux Régent de France, Duc d'Orléans, tel un Casimir Périer ou un Louis Philippe) *les Grands* par leur course trouvent au niveau de leur Destin ! Non ! La plus haute instruction seule, l'influence prépondérante de l'Esthétique ou la contemplation incessante de la Science pure valent l'honneur égal à lui-même dans n'importe quelle situation ! La vérité spirituelle, quand elle nous saisit en entier, nous élève au-dessus de nous-même, nous inspire une noble indifférence pour ces vains honneurs qui secouent si fort les mortels.

L'histoire ne nous montre-t elle pas comment le philosophe Marc-Aurèle exerça dignement l'autorité suprême ? En notre temps, un Raymond Poincaré, riche d'instruction, ne fit-il bonne figure à la tête des affaires de son pays ? Toute sa joie au Pouvoir est de servir l'idéal, d'aider les talents à se manifester et non pas comme chez nous d'éteindre les étoiles.— Bah ! objectez-vous, pourquoi allez-vous comparer des Chefs d'Etat européen, ayant l'esprit européen, à des Chefs d'Etat nègre dont l'instinct autoritaire prévaut depuis plus d'un siècle contre toutes les Constitutions et les lois ?—

Pardon ! La race n'a rien à voir dans le débat. Les inclinations ataviques se laissent dominer par la réalité du savoir et le plein épanouissement de la conscience, fleur idéale. Il y a en tout être humain une force cachée qui, mise au jour par le développement de la sensibilité et de l'intelligence devient une force expansive comme celle qui agit dans les astres. Un Anténor Firmin est un esprit européen dans une âme haïtienne.

Il est des gestes de brutalité dont il ne saurait se rendre coupable. Une formation intellectuelle incomplète, chez nos citoyens prétendus instruits, voilà le danger ! Les fissures dans le domaine de l'esprit leur valent les défaillances dans la conduite. Bref, Monsieur Sténio Vincent révoque par bon plaisir de hauts fonctionnaires de l'Instruction Publique, sans que ceux-ci aient commis AUCUNE FAUTE. Il infligea *une peine* à ces serviteurs de l'État qui n'ont pas manqué au devoir.

Voilà un simple trait de caractère qui dit plus qu'on n'imagine. Un de ces *petits faits significatifs* que Taine aime tant à noter

et qui expliquent le fond même d'un tempérament. (1) Va, notre condition humaine veut qu'on voie ces sortes de choses. Il ne faut pas s'en indigner. L'escargot (retournons au bon La Fontaine) malgré sa prière fervente à la *Princesse des Oiseaux* a-t-il pu sauver Jean Lapin ?

Princesse des oiseaux, il vous est fort facile
D'enlever malgré moi ce pauvre malheureux,
Mais ne me faites pas cet affront, je vous prie,
Et puisque Jean Lapin vous demande la vie,
Donnez-la lui, de grâce ; ou l'ôtez à tous deux.
C'est mon voisin, mon compère.
L'oiseau de Jupiter, sans répondre un seul mot
Choque de l'aile l'escarbot,
L'étourdit, l'oblige à se taire,
Enlève Jean Lapin.

D'ordinaire les *Puissants* ont le cœur sec. Ils vous frappent de leur foudre avec une indifférence alarmante, et le plus souvent, avec ce rire sardonique du divin Apollon écorchant tout vif le satyre Marsyas, qui osa lui disputer le prix. Il n'est pas même habile de laisser voir aux *Puissants* que l'on sent le mal dont on est l'objet de leur part, de peur qu'ils ne vous fassent tout le mal dont ils sont capables.

(1) Soyons juste. D'autres Chefs d'Etat haïtien ont fusillé, brûlé des villes, commis des forfaits. Mais ceux-là prétendaient-ils au titre de CIVILISÉS ? Que dirait-on d'un Windsor Bellegarde, élève noir de l'Ecole Normale Supérieure de Paris, qui aurait pris un de ses concitoyens et l'aurait fait attacher au poteau d'exécution ? SCIENCE et CONSCIENCE ne doivent elles marcher de pair ?

Si le savoir ne nous donne pas la connaissance du bien et plus de tact dans notre conduite à quoi sert le savoir ?

A propos de W. Bellegarde, rappelons qu'il fut brutalement révoqué de sa charge d'Inspecteur Général de l'Instruction Publique, par L'INTELLECTUEL LUIS BOIERO qu'en avait porté à la Présidence, sans que cet éducateur compétent ait commis LA MOINDRE FAUTE. Le Président Borno, voulant se venger de M. Dantès Bellegarde, qui faisait de l'opposition à son gouvernement, imagina de punir son frère W. Bellegarde, en le révoquant comme Inspecteur Général de l'Instruction Publique.

N'est-ce pas renverser l'ordre moral que d'agir de la sorte ? Les fautes ne sont elles pas personnelles ? Notez que ni la Constitution haïtienne, ni nos lois scolaires n'autorisent ces procédés de violence. Comme je dépose ce fait au tribunal du monde civilisé, disons que M. W. Bellegarde écoeuré de ce manque d'égards ne tarda pas à mourir.

Nos chefs militaires à demi-barbares ont toujours témoigné la plus entière déférence envers la classe des fonctionnaires éducateurs, la moins rétribuée des serviteurs de l'Etat.

Un Windsor Bellegarde qui se pencha sur les tombeaux de nos Ancêtres pour en surprendre les hautes inspirations et nous les dévoiler en des paroles subtiles et pleines d'atticisme n'a-t-il pas droit à la reconnaissance nationale ? De tels hommes doivent être placés au-dessus de nos vaines intrigues.

Et quand vous les frappez, avez-vous bien réfléchi à ce que vous avez fait ? Prenez garde ! On ne peut réellement aimer son pays et sa race sans aimer ceux qui sont les authentiques représentants par l'intelligence et le caractère. L'injustice envers eux est une offense aux dieux immortels.

O malheureuse Haïti, qui donc te gouvernera avec plus de sagesse que nos hommes d'Etat ?
LA LOI ! répondrons nous

Après tout, l'homme chez M. Vincent n'est ni pire ni meilleur que chez nos autres *Intellectuels*. Né dans le peuple et dans notre pays, y vivant, l'homme en lui s'empreint des teintes de notre ambiance et de la couleur de nos lieux. Tout ce qui y tient : défauts, passions, qualités, goût pour les plaisirs et les vains honneurs, dispositions particulières de l'esprit, se résume en lui. C'est comme une des plantes de notre terroir, inclinées vers le sol, y puisant sa subsistance. Nous aimerions voir M. S. Vincent moins esclave de la fatalité des éléments et du climat. Qu'il s'évade de l'emprise " du milieu " et devienne, *par un effort*, l'homme libre dans l'homme national ! l'homme, tout court, créature de sagesse, de lumière, de bonté, où se meut un grain d'idéal ! N'être plus possédé par l'ambiance et se posséder soi-même ! Fait simple en apparence, mais combien important, puisque ce fait suffit pour transformer l'individu dans son existence entière et le rendre en harmonie avec la vérité universelle. Toute âme, proie triste de l'égoïsme et de la brutalité, parce que plongée par ses racines dans la nature, en sort rayonnante de générosité lorsque le principe de la liberté individuelle triomphe en elle. L'homme grandit quand il existe par lui-même et n'appartient qu'à sa conscience et non aux choses. C'est comme l'arbre stérile qui, prisonnier de son sol, et s'en affranchissant par suite de certaines circonstances, sous la lumière d'un soleil nouveau, devient du coup capable de fleurir et de produire des fruits d'or : lettres, sciences, arts, tout ce par quoi l'humanité a amélioré et embelli la vie. La vérité, la beauté, la religion même sont les œuvres de notre esprit.

La civilisation fait l'homme et non pas la nature.

Pour revenir à l'orateur chez M. S. Vincent, disons qu'il répandit de si brillants discours que le peuple enivré de la musique de son verbe lui remit le Pouvoir. Puisque les TROIS DISCOURS, s'avoue-t-il, ont si bien servi ma fortune politique, je ne vois pas pourquoi, diable ! maintenant que je suis assis au fauteuil de Des-salines, je ne ferai pas comme le nègre de Mac-Mahon... Je n'ai qu'à continuer... Et il continua à déverser sur notre peuple— enfant un flot d'harangues cicéroniennes écrites d'une prose enveloppante où l'artifice des images suggérées et le bel arrangement des mots vous procurent une sensation extraordinairement curieuse. Quant au fond de ces morceaux, rien d'original, toujours la même vieille rengaine sur les exigences de l'ordre public, sur l'union nécessaire, sur l'état du pays, sur les limites de la liberté, mais la forme, ah !

la forme est d'un si riche vêtement qu'on ne peut imaginer mieux dites les choses qu'il dit. De préférence allons aux pièces oratoires qu'il nous donna avant son ascension à la dignité présidentielle, par exemple à cet excellent *Discours*, lu en 1906, comme Substitut du Commissaire du Gouvernement, à l'occasion de la réouverture des Tribunaux.

C'est une harangue d'apparat dans le genre des *Mercuriales* de d'Aguesseau. Ce *Discours* porte l'empreinte d'une forte méditation. Il est bon de s'y rapporter. Les auteurs ont une préférence marquée pour telle ou telle œuvre et toujours pour celle qui se rapproche plus ou moins de leur premier grand succès. C'est le coin de verdure et d'amour de chaque écrivain renommé, là où il faut aller chercher la manière qui le met en vedette et en demeure comme l'ineffaçable modèle. Ce *Discours* à la réouverture des Tribunaux est d'une ordonnance très classique. L'auteur exprime ses pensées d'une fine, juste et sensée façon, et dans un style qui est à lui et non à tout le monde. Ce sont ces qualités d'ordre, de mesure et de sobriété qui donnent le pas à cette composition sur les *Trois Discours*. Non pas que les *Trois Discours* ne se soutiennent bien au regard de cette composition. Il y a dans celle-ci une harmonie de raisonnement, une harmonie de sentiment, et une harmonie de style. Ce sont de ces trois harmonies qu'en résulte l'harmonie totale qui captive et séduit. Le talent ne se relève jamais du premier coup avec un tel éclat. M. Vincent avait produit auparavant beaucoup de Conférences, de causeries qu'il réunit dans le temps sous le titre de *Choses et Autres* (1906). C'est dans ses publications de début qu'il s'exerça au maniement de l'idée et à l'art du style. En 1914, il donna *Haiti telle qu'elle est*, volume de vulgarisation, où il s'applique à montrer notre pays sous son vrai jour.

Je m'arrête Il n'est pas bon de parler trop longtemps des *Grands*. Il y a autant d'inconvénients à louer leurs écrits que de dangers à les censurer. Le péril devient imminent si l'on s'avise d'en dire la simple et nue vérité. Il est probable que le Président Sténio Vincent ne daignera lire cette étude indépendante et sincère. Il ne peut la lire sans en être secoué. S'il est mécontent, ce ne sera pas de cette critique, mais de lui-même ! Et la transformation morale de l'homme commencera aussitôt et il deviendra (qui

sait?) le Chef que la nation avait rêvé de trouver en lui. Les Haïtiens, par leurs discordes, leurs passions mauvaises, leurs inconquances ont jeté dans un puits (ceci dit, en souvenir de la belle comédie d'Aristophane) la statue de la Paix. Avec un Chef d'Etat consciencieux, pourquoi les meilleurs d'entre nous ne l'aideraient fraternellement à tirer sur les câbles pour mettre hors du puits cette statue d'une Haïti libre, heureuse, tournée vers le travail et la science, triomphante par le Droit, et qui constitue l'éblouissement de notre imagination ?

Finissons maintenant avec le tableau de l'art oratoire. Il ne serait pas complet si nous ne mentionnions Maître Archin qui a ravi sa génération par son verbe correct et âpre et par sa science juridique : Moravia Morpeau qui a dit au Sénat en 1915 : " Haïti, Messieurs les Sénateurs, est aussi nécessaire à l'émancipation et au progrès de la race noire que la France l'est à la civilisation du monde " ; Ducas Pierre-Louis, qui a laissé comme témoignage de la fine culture de son esprit son Discours sollicitant de la Chambre des Députés une rente viagère pour Oswal Durand; Fouchard Martineau si ca me dans son austérité raide. Aujourd'hui que la réouverture de notre Corps Législatif a lieu, notre Tribune officielle connaît la discussion serrée d'un Loubeau, d'un Descartes Albert, d'un J. H. Vaugues, d'un J. Jolibois fils, d'un V. Cauvin, d'un Piou, d'un Edgard Numa, et les envolées lyriques, d'un Irech Chatelain, avocat méthodique dont l'esprit se plait aux causes de la Cour d'Assises. Au barreau la réplique lui est donnée avec non moins de talent par ses confrères, entr'autres les Rigal, les Constantin Benoit, les Windsor Michel, etc, etc. Réservons une place spéciale à maître J. R. Delatour. Toute son éloquence n'est faite que d'ironie. Avec cette seule arme, il blesse à fond ses adversaires. Rarement ils se relèvent des coups de bœuf de ce maître qui dédaigne de séduire et à qui il suffit de convaincre. L'éloquence de la chaire nous procura de poignantes émotions avec le Pasteur Charles E. Bénédic, des Cayes, H. Paultre, de St. Marc et Auguste Albert. Celui-ci est une des plus nobles figures d'Haïtien. A la veille du Centenaire de notre Indépendance, il déclara " qu'il ne nous faut plus de luttes stériles, ni des paroles en l'air, mais des tentatives fécondes, un immense et puissant effort vers les buts utiles et définis. Les premiers coups, ajoute-il, doivent viser un mal puissant, un génie de négation malfaisante : C'est l'apatriotisme (néologisme qui rend bien ma pensée...) 1804 est une date trop belle pour être ternie par des scènes commémoratives d'une comédie de tréteaux. "

Voici que s'avance le bataillon de nos Conférenciers. La Conférence prit une grande extension chez nous en ces dernières années. On en fit sur toutes sortes de sujets. Massillen Coicou, au Théâtre-Haitien, disserta avec bonheur sur les choses d'actualité. A Paris il donna une magnifique Conférence sur le *Géme Français et l'âme haitienne*, sous la présidence du noble poète Auguste Dorchain. Son succès fut très grand. Benito Sylvain, brillant causeur, prononça à Bruxelles une vigoureuse et remarquable dissertation sur l'Evolution de la race noire. Le Dr. Dorsainvil, et M Chrysostome Rosemond ont débité des conférences heureuses sur Haiti ou sur son Histoire, ainsi que le Dr. Price Mars. Il ne faudrait pas oublier Caïus Lhérisson qui parla souvent sur les questions d'Enseignement avec autorité, M. Louis Mercier, du Cap-Haitien, qui prononça une belle conférence sur Christophe et Madan e Thodora Holly qui en fit une autre fort goûtée sur l'Education de la femme : " On a fini, dit-elle, par comprendre que de la santé de la mère dépend la robustesse de constitution de l'enfant, mais on ne s'est pas encore rendu compte que de la supériorité intellectuelle et morale de la mère dépend aussi celle de son fils. Un homme du monde offre-t-il à la personne qu'il veut honorer ou charmer un objet matériel et solide ou quelque fragile bibelot? Plus il a conscience de son rang et de sa fortune, plus il voudra que le présent offert soit précieux. L'homme ne s'est pas pénétré de la possibilité d'un sentiment de munificence identique chez celui que nous nommons le Roi des Rois et le Seigneur des Seigneurs. Il a méprisé, exploité la sensibilité et la fragilité de la femme... Il eût mieux fait de dire à ce vase qui entend, qui pense et comprend : " Tu es fragile, sois réservé ; tu es précieux, sois digne ! "

Une autre femme, Mme. Luce Archin Lay a parlé avec assurance des *Superstitions Haitiennes*. La plupart de nos superstitions viennent de l'Ancien Régime Colonial. Elles ressemblent en tous points à celles qui ont cours en Bretagne. Lisez le beau livre d'Anatole Le Braz : *La Légende de la Mort*, où sont recueillies les superstitions bretonnes, et vous conviendrez de la justesse de notre observation. Ici consacrons quelques mots au Docteur Léon Audain. Né à Port-au-Prince le 17 Décembre 1863 et mort en France en 1930, il est un des plus magnifiques échantillons de l'intelligence haitienne. Il s'adonna à la médecine, et devenu interne des hôpitaux de Paris, il s'y fit remarquer par ses connaissances sérieuses, méthodiques

ques Rentré en Haiti, il publia plusieurs ouvrages importants, dont la Pathologie inter-tropicale (1904) et l'Organisme dans les infections (1912). Ce dernier ouvrage écrit d'un style clair, permet au profane d'en saisir les conclusions scientifiques. C'est plutôt par des articles d'un autre ordre donnés soit dans la Patrie ou l'Echo d'Haiti qu'on peut plus facilement apprécier son talent littéraire. Ses qualités classiques, de mesure, de sobriété et de simplicité éloquente se révèlent toutes dans sa Conférence sur le *Culte de la vie en Haiti*. Cette œuvre est agrémentée de jolies considérations générales. On sait que notre Pays a été souvent décrié par des publicistes étrangers, qui ne voient les choses que par un côté et non sous leurs divers aspects. On a été jusqu'à reprocher à notre gros peuple de se livrer au cannibalisme, accusation mensongère et ridicule. Parce qu'un cas particulier de cannibalisme ait pu se perpétrer dans notre milieu comme cela s'est vu en France, en Allemagne et ailleurs, est-ce une raison pour incriminer tout notre peuple ? A cause de quelques actes d'aberrations individuelles, faut-il jeter l'opprobre à toute une race ? Et c'est toujours la question du Vaudoux qui sert de pivot aux calomnies dont on abreuve notre pays : " On a voulu voir, dit le Dr. Léon Audain, dans ces pratiques une preuve irréfutable de la tendance à la barbarie du peuple haitien. C'est en exagérer singulièrement la portée. A mon avis, le peuple d'Haiti trouve surtout dans le Vaudou, du moins tel qu'il existe actuellement, une distraction. A certaines époques de l'année, il immole des boucs, des moutons, des poules et des pintades .. pour les manger. Il boit du tafia d'une façon démesurée : il danse au son du tambour, de la clochette, du triangle et du *cata*, se livre même à des tours de prestidigitation assez remarquables ; comme en Europe, à l'époque du Carnaval en particulier, le peuple se rue à des orgies tintamarresques. Chaque peuple a son genre spécial d'amusement. . . Le côté vraiment déplorable de ces cérémonies vaudouesques consiste dans l'abrutissement, conséquence presque fatale d'une alcoolisation périodique et intense, dans l'exaltation nerveuse des servantes, trop propre à engendrer des névroses telles que l'hystérie et l'épilepsie. Il y a lieu de craindre également du fait même de ces névroses, certaines suggestions criminelles, plus rares certainement qu'on ne le pense, mais cependant possibles. Il faudrait épurer le Vaudoux de tout ce qui peut reporter l'esprit à la barbarie des temps passés, supprimer la cérémonie qui précède le sacrifice, interdire l'effusion publique du sang des animaux, mettre un frein à la fureur tafiaïque des initiés, réduire en un mot le Vaudou à une

danse populaire joyeuse et décente. . . Puis le conférencier recu parle de la douceur des mœurs haitiennes. L'Haitien n'a pas le culte de la vie, mais il n'a pas non plus les tendances destructives des peuples sauvages."

Le principal mérite de cette conférence consiste dans l'absence totale de prétention littéraire. Ce n'est pas un orateur qui péroré, c'est un homme de bien, docte et lettré, qui parle. Ce qu'il dit vaut parce qu'il vaut par lui-même. Il me semble que le Docteur Audain n'a pas saisi ou n'a pas fait assez ressortir le côté religieux du Vaudoux. Le Vaudoux ayant tout est une religion. Sans doute il y a des réunions de nos campagnards qui n'ont rien de vaudouesque. Ils s'assemblent souvent pour s'amuser et danser au son du long tambour, ainsi que cela se voit surtout dans le Sud d'Haiti. La conférence du Docteur Léon Audain est parfaite. Il a produit encore un livre qui fit du bruit : Le mal d'Haiti. Ses causes et ses remèdes. (1909). Autour de l'éminent Dr Léon Audain pourraient trouver place, dans des genres divers, le Dr. Félix Coicou, le Dr. Clément Lanier, le Dr. Catts Pressoir, secrétaire de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haiti, enfin Me Clovis Kernizan et Me François Mathon, qui donnèrent de bonnes conférences.

Le Dr. Clovis Kernizan a publié une étude substantielle : La Convention *américano Haitienne*, une excellente conférence sur les *Activités de la Société des nations* et une thèse de doctorat : Les Etrangers et le Droit de propriété immobilière, analyse de l'article 6 de la Constitution haitienne de 1889. Cette thèse est écrite dans une langue claire. Le Dr. Rodolphe Charmant donne d'excellentes conférences sur l'hygiène à notre Ecole de Médecine.

Le Journalisme en Haïti

Dans notre vie publique, le Journalisme a tenu sa place d'abord petite et timide, peu à peu elle s'est agrandie, cette place, et de nos jours, on peut dire que le Journalisme chez nous dirige l'opinion. Ce n'est pas tout à fait une profession, l'instruction n'étant pas très répandue dans la masse ; celle-ci ne lit pas et n'achète pas de journaux. Le métier commence à donner du pain et de l'or, parce que nos Gouvernements, obligés de compter avec toutes les forces, appellent les journalistes à des fonctions publiques rémunératrices en échange de services rendus. Darfour, fonda en 1818, l'*Eclaireur*, qui se transforma en l'*Avertisseur*, N'approuvant pas la politique égoïste de Boyer, celui-ci le fit fusiller. C'est le premier martyr du journalisme haïtien. Dès 1817 parut l'*Abeille haïtienne*, de Milscent, revue littéraire où celui-ci publia un joli lot de fables et son Philosophe physicien. Cette Revue, la première du genre que nous ayons eue, dura trois années. Elle réunit dans sa rédaction Colombel, qui écrivit une *Vie d'Alexandre Pétion*, et Laprée, qui professa au Lycée Pétion. L'Hérisson, d'Aquin, y donna des poésies. En 1824, Joseph Courtois créa la *Feuille du Commerce* qui vécut jusqu'en 1866. Son directeur était un caractère pétulant et énergique, bien connu par ses démêlés avec Soulouque, à la suite desquels il dut s'exiler. Son Journal: la Feuille du Commerce s'occupait presque exclusivement de politique. En 1836 Ignace Nau, le poète, fonda le *Républicain* qui, à partir de 1837, devient l'*Union*. C'est là que parurent les Contes d'Ignace Nau, le récit de la Bataille de la Crête à Pierrot, de Thomas Madiou. Emile Nau, Beauvais Lespinasse, St. Rémy en furent les Collaborateurs, L'*Union* disparut vers 1840. C'est à cette époque que virent le jour Le *Manifeste* de Dumai Lespinasse, et le *Temps*, des frères Ardouin. Dumai Lespinasse, écrivain plein de fougue, cassant, nerveux, mélange d'idéologue, de pamphlétaire montra beaucoup de bravoure dans sa démolition gouvernementale. Tandis que les deux frères Ardouin, plus pondérés, mais aussi systématiques "dans leurs vues affichaient leur "conservatisme" et soutenaient "que les améliorations sociales étaient l'œuvre des années". En 1844 fut créé le *Progrès* d'Exilien Heurtelou, qui se mua en l'*Opinion Nationale*. L'*Opinion Nationale* parvint jusqu'en 1865. Delorme qui, à son tour fonda l'*Avenir* en 1859

écrivit dans l'Opinion des souvenirs sur J. Milscent. Duraciné Pouih qui en fut le Rédacteur en chef, y publia des articles intéressants, ainsi qu'A. Monfleury et Louis Audain Père. Le Réveil (1867—1868) l'Union patriotique, de Sauveur Faubert (1873) remplacèrent l'Opinion Nationale, qui exerçait l'action libérale. Puis viennent le Civilisateur, d'Enéclus Robin, la Voix du Peuple de Charles Dannel, l'Indépendance d'Haiti de A. Flambert (1874.) Toutes ces feuilles vécurent ce que vivent les roses, l'espace d'un matin.

Sous le Gouvernement de Salomon, l'Oeil d'Edouard Pinckombe, La Vérité de Lara Miot, et dans le cours de la présidence d'Hypolite, le Peuple de J. J. Audain, etc renseignaient sur les mouvements de la vie publique. Les flèches acérées de Pinckombe restaient attachées aux flancs de ceux qui en recevaient les atteintes. On eut sous Sam l'*Impartial* de Pierre Frédérique. C'est la figure la plus marquante du journalisme haïtien contemporain. Ame fougueuse, patriote indépendant, esprit cultivé, il fit sonner la vérité à l'oreille des Puissants. Et nos gouvernants qui n'aiment point entendre cette cloche ne manquaient pas de persécuter ce Journaliste. Il joua dans l'Affaire Luders, en décembre 1867, un rôle important, consistant surtout à raviver l'énergie nationale. D'un article intitulé : La Défense, nous extrayons ce qui suit : " Il s'agit d'un péril national, dit Pierre Frédérique, d'un danger commun, d'une atteinte aux droits de la nation, peut-être à l'intégrité du sol de la patrie, et bien que l'action doive avoir une direction commune, chaque citoyen cependant a le droit de demander à avoir confiance, et confiance pleine et entière, dans les chefs qu'il aura paru convenable au général Sam de placer en tête de nos colonnes de résistances. Car il ne s'agit pas de troubles intérieurs..

Quand, au contraire, un peuple se trouve dans les conjonctures que nous traversons actuellement, chaque citoyen se sentant personnellement exposé dans sa personne, dans sa famille, et ses biens, est prompt à courir à la Défense commune dans la pensée non pas seulement d'exercer un devoir, mais aussi et surtout de peser sur le résultat à obtenir ... Il faudra que le peuple se défende et que le pays soit défendu... "

Et, joignant les gestes à la parole, le Directeur de l'*Impartial*, se revêtit d'un habit rouge et se présenta au Palais National pour demander au Chef de l'Etat de lui confier la direction de la résistance....

Un exalté... un fou... tout ce que l'on voudra !

Mais Pierre Frédéric avait le sentiment de la Patrie et n'était pas un jouisseur comme il y en a tant aujourd'hui. Il fut le gonfalonier du Patriotisme. (1)

D'autres journaux politiques : Le *Ralliement*, de Léonidas Laventure, le Drapeau, La Croix agitaient ou calmaient l'opinion. La Revue-Express, disait en parlant de Guillaume II, Empereur d'Allemagne : " Nous lui supposons l'âme plus fière et croyons que pour orner son front de César hanté par le spectre de Charlemagne et de Napoléon 1^{er}. il rêve d'autres lauriers que ceux qu'il pourrait cueillir sur nos collines, loin des champs de bataille si suggestifs de la vieille Europe.. ! "

En 1914, Guillaume II voulut cueillir ces lauriers sur les champs de bataille de l'Europe ; sa main en fut ensanglantée, et son trône s'écroula sous lui.

En 1898, Justin Lhérisson fonda Le Soir, qui dura une dizaine d'années, jusqu'en 1907, époque de la mort de l'auteur de la Famil-

(1) Lors de l'affaire Luders (7 décembre 1897), j'étais élève de l'Ecole des Sciences Morales et politiques de Paris, Section DIPLOMATIQUE et Section GENERALE. C'est là, en écoutant une leçon d'Albert Sorel que la nouvelle de l'agression allemande me parvint. Une vague d'émotion passa dans les coeurs... J'ai reçu les compliments de condoléances de tous les étudiants, mes collègues. Selon Menos a bien fait d'écrire son ouvrage l'Affaire Luders que nous étudierons plus loin, afin que le public reste en dernier lieu juge suprême des choses et des hommes.

Nous n'avons parlé de l'ouvrage qu'au point de vue exclusif de la forme. SOLON MENOS s'était-il montré à la hauteur de la tâche de diriger nos Relations Extérieures. C'est une question que nous analyserons avec pièces en main, dans notre HISTOIRE politique et sociale d'Haiti 1789 1932. À la sortie du cours d'Albert Sorel 7 Décembre 1897, nous allames tout abattu causer de l'évènement avec notre bien aimé professeur, qui était chargé de nous initier avec FUNK BRENTANO aux choses de la Diplomatie. Nous avons évoqué le souvenir de ce grand historien—Voir le BULLETIN OFFICIEL de l'Instruction publique, no. Mars-Avril 1930, Chéraquit Imprimeur, Port au Prince—dans nos INSTRUCTIONS pédagogiques au Personnel Surveillant et au Personnel Enseignant des Ecoles de la République sur les METHODES DE L'HISTOIRE. Albert Sorel exerça it sur nous une influence prestigieuse. Je suis heureux d'avoir pu lui rendre l'hommage de mon esprit. Dès que l'occasion me sera offerte je retracerai aussi le portrait moral d'Albert Vandal qui avec sa taille grande et sa figure noble, ressemblait à un officier de cavalerie. Vous souvenez-vous chers condisciples DE L'ECOLE qui aurez à lire ces pages de notre maître Albert Vandal qui, en ouvrant son cours en Novembre 1897 sur la QUESTION D'ORIENT nous avait formellement déclaré que la grande guerre prochaine qui devait mettre toute l'Humanité aux prises, sortirait de la QUESTION D'ORIENT. Vous le rappelez-vous. Les événements de 1914 19 8 n'ont-ils pas justifié la pensée de cet éminent professeur. ?

le des Pitite—Caille. C'est vers ce temps que parut "le Nouvelliste, (1896), de Port-au-Prince, sous l'intelligente direction de Henri Chauvet et Chéraquit. Ce journal a dépassé en longévité la Feuille de commerce de Joseph Courtois. Il compte maintenant trente cinq ans d'existence. Tout dernièrement Mr. Henri Chauvet passa le flambeau à son fils Ernest Chauvet, et le Journal étendit son influence par la précision de ses informations et sa bonne tenue littéraire. Ernest Chauvet, homme de flair attacha à la fortune de son Quotidien Mr. Frédéric Duvigneaud, esprit délié et cultivé, et d'autres collaborateurs de marque dont Maurice Désinor. En face du Nouvelliste, si populaire. Clément Magloire ouvrit le *Matin*, qui connut aussitôt de beaux jours. C'est qu'il y a dans la rédaction de ce Journal des politiques avisés et des lettrés de premier ordre. D'abord le Chef lui même, chroniqueur dont la plume très fine se transforme à l'occasion en épée de combat, puis Auguste Magloire, sociologue doublé d'un historien, Paul Salès, bon écrivain aussi, Charles Moravia, littérateur fécond. Celui-ci se détacha du *Matin* pour créer le *Temps*, journal " pour ceux qui savent penser " Le succès ne tarda pas à venir, et "*le Temps*" est actuellement un de nos Quotidiens les plus appréciés. A son tour, Hénec Dorsainville, lassé de faire de la littérature, se jeta dans la mêlée politique en lançant *L'Essor*, qui devient un journal d'actualité. Les mêmes collaborateurs qui avaient assuré une bonne place à la Revue — *L'Essor* contribuèrent à fortifier la situation de *L'Essor—Quotidien*. D'autres recrues, telles que Victor Thomas, Victor Delbeau, Marcel Couraige, Luc Dorsinville et Dr. Gaston Dalencour (ces deux derniers, auteurs d'ouvrages classiques appréciés), tous capables et dévoués, augmentèrent le bataillon de la Rédaction. *L'Essor*, à la mort de son Directeur, devint *l'Elan*. Le nouveau directeur de cet organe est Mr. Louis Dorsinville, dont l'autorité prend chaque jour plus d'empire, grâce à sa plume vaillante et sincère. Il publia de très belles choses dans la Revue — *l'Essor*

La tradition de *l'Eclaireur*, de Darfour, et de *l'Abeille* Haïtienne, de Milscent n'a pas été abandonnée. Justin Lhérisson créa la revue : le *Jeune Haïti*, en 1895, où écrivirent des intellectuels de haut vol tels Mirabbo Drice et Justin Godefroy. La *Ronde* 1900—1902 recueillit la plume d'or que laissa tomber la *Jeune Haïti*... Pétion Gérôme se chargea de conduire à bon port cette Revue intéressantes.

Presqu'en même temps parut la PETITE REVUE, des Cayes, dont Mac Donald Alexandre, le poète, fut le Fondateur, et Me. D. Vaval, le secrétaire général. C'est là que Pauléus Sannon donna des articles historiques, Me. D. Vaval, des articles de critique littéraire, Murat Claude, Normil Jn-Jacques, ancien Directeur du Lycée Philippe Guerrier, Diodore Barrateau, Arsène Chevy et Justin Lhérisson d'intéressantes chroniques ou des poésies. Mentionnons ici la NOUVELE REVUE, du Cap, avec une belle équipe de combattants, dont Luc Grimard, Damoclès Vieux, Probus Blot.

Mentionnons encore L'OEUVRE de Massillon Coicou, qui vit le jour vers 1906 et qui rassembla autour de son prestigieux directeur de jeunes hommes de valeur. Viennent ensuite : HAITI LITTÉRAIRE ET SOCIALE de Frédéric Marcelin qui se transforma vers 1912 en *Haiti littéraire et scientifique* sous la direction d'Antoine Laforest et d'Edmond Laforest; La Revue de la Ligue de la Jeunesse Haïtienne (1916) dont les deux frères Léger dirigèrent la destinée. La Revue L'ESSOR où collaborèrent Thomas Lechaud, Léon Laleau, Victor Delbeau, les quatre frères Dorsinville et les deux frères Henry Adam Michel et Antoine Michel; *La Petite Revue* de Port-au-Prince qui, sous l'habile direction de Frédéric Doret maintient depuis plus de dix ans son effort et son influence dans les lettres; *Le Petit Citoyen* de Félix Magloire, où l'on trouve de bonnes pages de morale et d'instruction civique.

Maintenant brossons quelques figures de journalistes.

Seymour Pradel, poète, homme politique et journaliste, est une des figures contemporaines qui attirent le plus l'attention. Mr. Pradel possède un goût prononcé pour la littérature, et dans ce domaine qu'il parcourut d'un pas allègre, il laisse des traces qu'on n'oublie point. Il a donné un article remarqué sur Anténor Firmin, qu'il vénéra pour ses vertus civiques.

“ Un jour, je parlerai de Mr. Firmin et de son œuvre sans partis pris, avec le souci de la vérité et de la loyauté de l'historien. Maintenant, trop d'impressions douloureuses entre-mêlent leur échevau dans mon esprit; mon angoisse est trop récente, la perte que j'ai faite de mon grand ami est trop vivace pour que je lui consacre autre chose que quelques lignes émues qui peuvent servir plus tard de cadre à une étude plus complète.

Notre vie sensible subit parfois de ces chocs imprévus et inévitables qui vous laissent désarmés et abattus. Il faut réagir et faire

sur soi un effort surhumain pour prendre un nouveau contact avec la réalité et se reforcer de l'énergie avec sa douleur. Nous trouvons des motifs d'agir et de vivre dans le souvenir de nos morts qui survivent dans nos âmes, et dont nous voudrions être les continuateurs." Le hasard voulut que j'eusse sous la main ces "Souvenirs" sur Anténor Firmin que livra Pradel à la Revue L'ESSOR (Octobre 1912) et où il montre à nu son âme découragée par la vie et brisée par l'émotion. C'est ce hasard, et non autre chose, qui donne à cette figurine consacrée ici au distingué écrivain cette tournure involontaire qu'elle a prise sous ma plume.

Thomas H. Lechaud.— Ecrivain de bon ton, de style coloré et pittoresque. Ce n'est pas tout à fait un chroniqueur ni tout à fait un conteur. Il cherche à donner à tout ce qu'il touche une marque personnelle. J'ai sous les yeux sa chronique : *Gestes pourpres*. "Amoureusement moulée contre le flanc d'Annie, ma Lya éclairait l'ambre pâle la beauté du groupe brun, amantes magnifiques et naudites, leurs yeux, les yeux couleur d'eau de-mer et les yeux l'aventurine dialoguaient un poème de désir impudique et muet. Près de nous, les jupes chaloupaient, voluptueuses et lentes en un rythme de hanches... et nous allâmes vers les rires des femmes, dont les sonorités s'égrainaient par la clarté stellaire, cristalline et provocante, comme une charge de luxures..." Voilà la manière d'écrire de ce talentueux journaliste.

André Chevallier, Stephen Alexis, Emile Roumer. Le premier est l'auteur du PETIT KODACK, qu'on lit sans fatigue et même avec plaisir, comme on avale une tasse de chocolat. Ce qui fait le charme de ces articulets, c'est l'humour qui en jaillit. Autrefois quand on se sentait quelques dons d'observation, on les renfermait dans de courts volumes qu'on intitulait : Réflexions, Pensées, Maximes. De nos jours, on enroule de préférence son mot sur les problèmes du jour dans des entrefilets du genre du *Petit Kodack*. Chevallier a mis au point dans son Petit Kodack le spectacle de la vie contemporaine. Sur ce chapitre, il faut compter avec Agathon II, de la Presse, de Port-au-Prince.

Pendant des mois en des bouts d'articles, il nous livre ses impressions sur l'actualité. Il le fait avec un esprit qui lui est particulier, avec un bon sens aiguisé et dans un style nuancé, aisé, qui sent la fréquentation des Henry Maret, des Harduin ou des Clément Vaulel. On dit qu'Agathon est l'alter ego de Stéphen Alexis, des Gonaves. Tout ce que je sais, c'est qu'Agathon est un écrivain de rare

valeur. Quant à Emile Roumèr, qui rédigeait dans *Haiti-Journal*, sous le titre de : *En souriant*, des chroniques excessivement attrayantes et originales, il a l'esprit satirique et une plume facile. Il dépouille les dossiers quotidiens avec un flegme et un sourire qui n'est pas toujours un sourire de malice....

LEON LAHENS.—C'est le lieu, comme disent les géomètres, de parler ici de Léon Lahens. Il est connu pour le tour vif et leste de ses *MAXIMES* et *PENSÉES*. Il n'y a donc pas de genre, si vieux soit-il, qu'on ne retrouve plus ou moins dans notre littérature présente. Il semble même qu'en France le genre de la Rochefoucauld, de la Comtesse Diane reprend un regain de faveur et attire des esprits élégants et fins, dont le modernisme n'empêche de goûter au sel des choses anciennes.

Léon Lahens est né à Port-au-Prince le 22 mars 1889. Fit de bonnes études classiques au Collège Saint-Martial. A été chef de Bureau au Département des Relations Extérieures, Juge au Tribunal Civil de Port-au-Prince et au Tribunal d'Appel des Gonaïves.

Ce délicat lettré publia dans nos périodiques de nombreux articles d'un style bien frappé, entr'autres "Ce que nous disent les lettres," et une étude nuancée et fine sur l'art pictural de Mme. MIGOUL, (aliàs Mme. Duraciné Vaval). Sa brochure: "LÉLITE INTELLECTUELLE" fit du bruit à Landerneau.

Insistons-y, car jusqu'à présent c'est encore l'écrit le plus long et le plus substantiel qui soit sorti de sa plume. Une pensée de La Bruyère placée à la première page de l'opuscule en signale l'intention satirique : ... "Le ridicule qui est quelque part, il faut l'y voir, l'en tirer avec grâce, et d'une manière qui plaise et qui instruit." C'est en effet la tâche que poursuit l'auteur de l'Elite Intellectuelle: observer certains types de notre société, certains travers de notre élite (par ce mot entendez nos écrivains, nos avocats, nos médecins) et dire avec aisance et esprit ce qu'il faut en penser. Il n'y a pas de méchanceté dans ces pages, rien que des coups d'épingles.

Ecoutez les propos de cet écrivain :

"Quand vous dites que le style d'Octave a la fluidité de celui de Platon, vous faites sourire votre lecteur, et vous l'empêchez d'ajouter foi à ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans vos éloges."

Ou bien : "Un monsieur mène du bruit autour de son nom, il publie quelques articles extravagants, il prononce une longue plaidoirie, il fait imprimer sa prose dans une gazette médicale de

Paris, son but est manifeste ; ce monsieur est un futur homme politique qui, un jour, sous prétexte de régénérer le pays, ne manquera pas de le saigner." Le genre adapté par M. Lahens devait le conduire insensiblement à écrire des "Maximes" et des "Réflexions." Lui seul, parmi nos hommes de lettres, se plaît à mouler sa pensée dans cette forme.

Lisez cette maxime :

"Un arriviste peut n'être pas un homme de talent, mais c'est un homme sans scrupules."

Et celle-ci :

"C'est parce que le monde est ennemi de la vérité que les relations sociales ne peuvent exister et durer que par d'honnêtes mensonges."

Enfin cette autre, d'un relief saisissant et d'une vérité cinglante. "Autant que par le discours, on médite par le silence." M. Léon Lahens se propose de réunir en volume plusieurs séries de ses "Réflexions et Maximes." Tant mieux ! on pourra savourer plus à l'aise le talent d'analyse morale de ce gentil esprit.

Pour finir avec le Journalisme il faut parler de la "POSTE" de Louis Edouard Pouget, patriote fougueux qui a livré le bon combat pour la libération du territoire, ainsi que du "COURRIER HAITIEN" de Jolibois, tempérament volontaire, exalté. Il faut parler aussi de "L'HAITIEN" de J. Charles Pressoir qui mena de concert avec son fils le Dr. Catts Pressoir une belle campagne en faveur du pays.

Depuis deux ans un grand Quotidien rentra dans l'arène. C'est la "PRESSE", dirigée avec maîtrise par Placide David, et dont l'un des fondateurs est Mr. Edmond Mangonès, écrivain distingué et charmant. "La Presse" a attiré à sa rédaction toutes nos forces intellectuelles. Notons, dans ce quotidien, de belles pages du Me. Edgard Numa, de Emile Cauvin, du Dr. Rulx Léon sur les MÉDECINS du temps de la colonie, de M. J. Charles Pressoir, sur nos Budgets. Qui eût dit que "LA PRESSE" aurait cessé de vivre ?

"HAITI-JOURNAL", de S. Vincent, eut tant d'influence qu'il contribua à porter son Directeur au fauteuil de la Présidence. Maintenant c'est Léon Laleau qui conduit le Journal. Félix Viard, Constantin Dumervé, Dr. A. V. Carré, Candelon Rigaud y ont collaboré. C'est là que le public apprend à goûter le style aimable et correct de J. B. Cinéas, d'Antonio Vieux et de Jacques Roumain, celui-ci fondateur du "PETIT IMPARTIAL", organe politique de la jeunesse. "LA RÉACTION" de Julio P. Audain est encore un autre organe de

cette jeunesse. Elle s'est transformée en l' " ACTION NATIONALE " . La plume acérée de Julio Audain le campe parmi nos meilleurs journalistes. " LA GAZETTE HAITIENNE ", de Richard Salnave, a marqué son passage, ainsi que " LA LIBRE TRIBUNE " de Castera Délienne et LE DEVOIR de M. Ernst Léon, " L'OPINION, " (1930) de Damase Pierre-Louis ne tire sa puissance que de la modération de sa pensée. " LE PAYS " s'est fait une situation spéciale par ses invectives inutiles, ses coups de massue, et ses grandes colères pareilles à celles du Père Duchêne.

N'oublions pas la " GAZETTE DES TRIBUNAUX " de Me. Auguste Héraux, " LA BATAILLE ", du jeune poète J. F. Brière, où collabore Burr-Raynaud, polémiste de premier ordre, " OEDIPE " d'Auguste Magloire et de Jean Magloire. De bons écrivains assurent à ce journal un cachet particulier.

Auguste Magloire s'y révèle sous le jour d'un philosophe averti et résigné. Très intelligent, il est un de nos rares hommes qui comprennent et qui sentent les choses haïtiennes.

Disons aussi deux mots de " QUO VADIS, " de M. Félix Magloire, un des haïtiens les plus sympathiques. L'homme est cultivé et charmant en M. Félix Magloire. Il est un de ceux qui prirent une part active au développement du journalisme contemporain.

Ancien élève du Collège SAINT MARTIAL, de Port au Prince, qui fournit tant de sujets instruits à notre pays (de même aussi l'Institution SAINT LOUIS DE GONZAGUE, dirigée par les Frères de l'Instruction chrétienne), Félix Magloiré intéresse par la forme religieuse de son esprit imprimant à ses articles dans la presse, à ses impressions un attendrissement sentimental et un élan vers la justice qui ont tout leur prix dans ce milieu où triomphent avec arrogance les appétits matériels et le scepticisme voluptueux. Il publia un tout petit livre *d'Instruction morale et civique* (pour nos écoles) où se révèlent aussi ses dons de spiritualité et de clairvoyance.

" Le journaliste, disait Masillon Coiscou, a besoin que la foule collabore à son œuvre ; il a besoin de voir dans les manifestations des sentiments d'un peuple ce que ce peuple a fait des paroles qu'il a dites pour lui. La suprême joie de la presse est surtout en cela : voir sortir du sein des événements, quelque chose qui dise ce qu'ont été les idées qu'elle a créées ou remuées ; ce doit être pour elle comme sa raison d'être, un mobile qui le cède à nul autre.

Le suprême moyen de cette collaboration, c'est de tenter le perpétuel effort qui identifie la Presse dont on est, au Peuple dont on vient, en faisant à l'un l'éducation que l'on se fait dans l'autre."

Faut-il parler de certaines revues purement scientifiques, telles que LA LANTERNE MÉDICALE, du Dr. Léon Audain, HAITI MEDICALE, du Dr. Paul Salomon, et où collaborèrent les Drs. Brun Ricot, Victor Boyer, Félix Armand, et Gaston Dalencourt ; le JOURNAL MEDICAL HAITIEN, du Dr. François Dalencourt, les ANNALES DE MEDECINE HAITIENNE, des sympathiques Drs. Félix Coicou et N. St. Louis, le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE MEDECINE du Dr. J. Dominique; la REVUE DE LA SOCIÉTÉ DE LEGISLATION, la REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE D'HAÏTI ? Ces divers organes de publicité contribuèrent à des titres divers à la formation morale de notre peuple.

CHAPITRE TREIZIÈME

Le Théâtre en Haiti. Première partie (1805-1882)

Dès l'année 1805, on se prit de goût, en Haiti, pour le théâtre. A Port-au-Prince, la salle des spectacles ne se désemplissait pas, Des amateurs y jouaient avec succès tragédies, comédies ou farces. La pièce de Voltaire : *La Mort de César* était souvent représentée. Bonnet tenait le rôle de Cassius, Lys, celui de Brutus. Le colonel Germain Frère, Commandant de l'arrondissement, assistait assidûment aux spectacles, coiffé d'un bonnet à poil, sur lequel on lisait ces mots : *Haiti, tombeau des Français*. A cette époque, on mettait déjà sur la scène des épisodes de l'Expédition Leclerc. Les auteurs de ces pièces-là n'avaient aucune connaissance du théâtre et gardaient tous l'anonyme. Ces grossiers mélodrames, tirés d'événements historiques, dont le souvenir était vivace, suscitaient pourtant un grand enthousiasme parmi les spectateurs. Ce public peu éclairé, et d'ailleurs étranger aux règles de l'art, applaudissait à tout rompre. Bientôt parut (1809-1816) un écrivain dramatique qui montra une certaine entente de la scène, ce fut Dupré. Ses essais dramatiques ne furent pas publiés. On n'en connaît les sujets que par la tradition orale. Dupré jouait les principaux rôles de ses pièces. De la façon élogieuse, dont en parlèrent ses contemporains, on peut en déduire qu'elles n'étaient pas sans mérite. Le drame patriotique de Dupré : *La Mort de Lamarre* dont les incidents sont tirés des faits d'armes des troupes du Môle combattant Christophe, remporta, paraît-il, un triomphal succès. La plupart des personnages mis en scène, on pouvait les remarquer parmi les spectateurs. Ils s'enthousiasmaient au récit de leurs propres exploits. Les ovations de la foule s'adressaient plus à eux qu'au drame même de Dupré. *La Mort de Lamarre* appartient au genre de la biographie dramatique. Dupré aborda aussi la comédie satirique, où sont peints les travers et les ridicules de ses contemporains. La manie des haitiens pour les épaulettes et les galons lui inspira une de ses plus désopilantes pièces. Un corporal sans aucune instruction rêve d'être général. Le pauvre hom-

me trouve sa prétention toute naturelle. C'est précisément dans cette inconscience de l'énormité de son désir que réside le côté comique de cette pièce sur le militarisme.

Selon l'opinion générale, la comédie qui contient tout le suc du talent de Dupré, c'est *La Jeune fille*. En voici la donnée : Un négociant européen (de nationalité anglaise) demande en *placement* une jeune Haïtienne de bonne famille et d'une beauté ravissante. La demoiselle, qui aime sincèrement un aide-de-camp du Président d'Haïti, hésite à répondre aux avances du blanc. Mais la mère de cette jeune fille ne demande pas mieux que d'éconduire l' amoureux Haïtien et d'accepter le négociant étranger. Car c'est une femme à préjugés et contemporaine de l'époque coloniale, où le désir secret ou avoué de toutes les demoiselles de couleur était d'avoir pour mari un blanc. Elle ne comprend donc pas, elle, que sa fille repousse du pied les propositions de cet étranger. Après tout, épouser un blanc, n'est-ce pas le bien être chez soi ? Elle se rappelle incontinent les présents de toutes sortes dont ces européens comblaient celles sur qui ils jetaient leurs vues : bijoux, chemises de batiste fine, étoffes à grands ramages, champagne de premier choix. etc, etc. Cette mère ne paraît pourtant pas odieuse. Elle est absolument de bonne foi et croit agir dans l'intérêt de son enfant en la forçant à aimer le blanc au lieu d'un haïtien. Dans tout le cours de cette comédie, l'intention morale de l'auteur perce à jour, et ses morceaux de bravoure contre le *placement* qui était alors considéré comme un fait normal, éveillèrent le sentiment de la honte chez les spectatrices. Beaucoup de jeunes filles de l'époque, après la représentation de la pièce, portèrent leurs adorateurs ou à s'éloigner d'elles ou à les épouser en justes noces. Se servir de l'art dramatique pour corriger les mœurs ou pour augmenter notre expérience individuelle, n'est-ce pas le but que tentèrent les vrais maîtres du théâtre ? Eh bien ! c'est cette ambition qu'eut Dupré ! Il a cherché pour mettre en relief les ridicules et les vices de son temps des oppositions morales entre les mœurs coloniales, dont il fut le témoin perspicace, et les mœurs nouvelles qu'engendrèrent le sentiment de la liberté et la vertu de l'éducation.

MILSCENT.— La verve moqueuse de Dupré avait bien amusé le public d'alors. J. S. Milscent, avec un talent moins personnel réussit cependant à l'intéresser tout autant par sa comédie : *Le Philosophe physicien* (1818 1820) qu'il publia dans l'ABEILLE HAI-

TIENNE. Ce Physicien fit une découverte merveilleuse de fluides qui possèdent la vertu de dévoiler la pensée des personnes sou mises à leur action. Les consultants arrivent de toutes parts dans le cabinet du physicien dans l'intention de surprendre les secrets des autres, tout en promettant de bien céler les siens. Un couple paisible qui assiste à ce manège renonce à tenter l'expérience. L'hypocrisie sociale le dégoûte. Le secret du bonheur, pense-t-il, est de rester dans l'ignorance des choses.

Souvent un curieux désir
Trouble les beaux jours de la vie ;
Prétendre tout approfondir
N'est, suivant moi, qu'une folie.
En cherchant un objet flatteur
On rencontre..... tout autre chose.
Sachons profiter du bonheur
Sans en vouloir trouver la cause.

La pièce de Milscent n'a pas de couleur locale. On y trouve pourtant des allusions au pays, et certaines sorties contre les croyances superstitieuses des masses. Beaucoup de personnes du peu ple pensaient que les papas-lois étaient aussi malins que le PHYSI CIEN mis en scène par Milscent.

“— François.— Vous me direz aussi qu'un respectable person nage, qui était fort malade, n'a pas été guéri par un papa-loi qui lui a fait sortir par les jambes des crapauds, des lézards, des couleu vres.

“GELANOR.— Cette prétendue extraction n'est qu'une super cherie. Le simple bon sens suffit pour faire concevoir combien il est ridicule de croire que des animaux sont sortis de la jambe d'un homme sans qu'on puisse découvrir l'ouverture par laquelle ils ont été expulsés. Ce genre d'escamotage est tombé dans le mépris depuis qu'on l'a châtié un des imposteurs qui vivent aux dépens de la crédulité des bonnes gens. Un jeune homme, ayant feint que sa mère avait des maux de tête insupportables manda un papa-loi fort renommé. Ce compère, s'étant rendu à l'invitation fit d'a bord quelques simagrées en voyant la malade supposée ; puis il ordonna qu'on lui apportât de l'eau bouillante dans une terrine ; il y mit quelques feuilles et y glissa adroitement une boule de ci re dans laquelle il avait caché une certaine quantité d'épingles. Il fit ensuite laver la tête de la prétendue malade. La chaleur

de l'eau ayant fondu la cire, les épingles tombèrent au fond de la terrine. Le papa-loi cria au miracle, et montrant aussitôt les épingles, il voulut faire croire qu'elles étaient sorties de la cervelle de la femme qu'il traitait, mais le jeune homme qui avait tout observé tomba sur le sorcier à grands coups de nerfs de boeuf, et il lui aurait peut-être fait rendre l'âme si ce misérable n'avait avoué devant tout le monde qu'il se servait ordinairement de pareils moyens pour gagner sa vie."

Milscent a produit encore quelques vaudevilles et une autre petite pièce écrite en vers : "LE PRIX DE LA VERTU" d'une donnée scabreuse. Milscent a de l'esprit, mais cette qualité peut-elle tenir lieu de talent dramatique ?

Juste Chanlatte.— Tandis que J. S. Milscent faisait paraître dans *l'Abeille* haïtienne son "Philosophe physicien," Juste Chanlatte, au Cap, se multipliait pour donner à son royal maître Henri Christophe les émotions de la tragédie ou les joies de l'opéra. La représentation de *Nehri* (anagramme d'Henri) fut une sorte d'événement. Cette tragédie célèbre la victoire des Haïtiens sur l'Expédition Leclerc. On ne peut en parler que d'après les impressions d'Hérard Du nesle qui (soit dit en passant) n'était pas un bon juge en matière littéraire. Voici ce que Dumesle écrivit à propos de "Nehri" dans son *Voyage au Nord d'Haïti* : "....."

"Sa versification mâle est aussi harmonieuse et rappelle souvent la touche des modèles; la pièce a du dialogue, l'intérêt y est soutenu; l'amour de l'Indépendance et l'horreur de la tyrannie européenne sont les sentiments qu'elle inspire; les caractères de ses personnages sont fortement prononcés; et l'accord parfait qu'y forme le nœud des trois unités théâtrales achève son éloge sous le rapport des règles". Il paraît que *Nehri* n'a pas été imprimé. Et Vastey, l'émule de Chanlatte, n'a pu manquer, lui aussi, de rédiger une tragédie en cinq actes, dont le sujet est uniquement tiré des principaux épisodes de la vie du Roi Christophe. Cette pièce est au-dessous de la réputation de Vastey, qui n'a pas, du reste, récidivé! ... Mais Juste Chanlatte persévéra à composer des essais dramatiques de tout genre. C'est ainsi qu'il entreprit de faire représenter le 1er janvier 1820, devant Leurs Majestés le Roi et la Reine, un opéra comique en trois actes : *La Partie de Chasse du Roi*. Cassia, Haïtien, en exécuta la musique. Le compositeur aussi bien que le librettiste prirent leur bien partout où ils le trouvèrent.

Toutes les pièces du Directoire et de la Restauration rimant les aventures d'Henri IV furent mises à contribution. Dans cet opéra, c'est Christophe et les principaux personnages de son royaume qui sont mis en scène. — Au lever du rideau, un chœur de jeunes filles chante des couplets en patois créole en l'honneur du " papa Henri "

Délaissant le créole pour la bonne prose française, les personnages de la pièce déversent des louanges sur le génie de l'auguste monarque du Nord qui seul " ait su concilier deux choses incompatibles: la royauté et la liberté " Voilà, qu'on entend, au loin des coups de fusil! Dieu! qu'y a-t-il? Où donc se trouve "le bon Henri"? Dans un dit rapide, on nous apprend qu'un sanglier énorme dispersa la meute des chiens en poursuivant les chasseurs. Le grand Henri est-il en danger? Inquiétude, abattement et désolation sur tous les visages. Christophe reparait, le sourire aux lèvres. Joie, applaudissements des personnages. Le Roi a pu être sauvé du péril grâce au dévouement du jeune Zulimbo que le brave Henri a fait chevalier en récompense de son courage. Le second acte se passe dans la famille Bayacon. Zulimbo, qui devait épouser ce jour-là la fille de M. et Mme Bayaco, ne s'étant pas présenté pour la cérémonie, cette demoiselle en fut vivement émue. La mère la sermonne en ces termes :

"Comment! petite fille, il est bientôt minuit, et vous n'êtes pas encore lasse de fatiguer l'air de votre plainte importune, et pour qui, s'il vous plait? Pour un freluquet, pour un damoiseau qui, peut être, tandis que vous vous désolez, se rit de vos maux, et trahit aux pieds d'une autre la foi qu'il vous avait tant de fois jurée. Mort de ma vie! je voudrais bien qu'il fût dit que Céliflore, le fruit de mes entrailles, une fille que j'ai pris soins d'élever, eût répandu seulement une larme pour un petit traître qui se moque de nos bontés, pour un petit inconstant qui, pendant qu'un bon souper, un bon contrat, un gentil poupon l'attendent sous un toit respectable, s'amuse sans doute à jouer de la guitare pour Doris, de la flûte pour Sylvania ou de la mandoline pour Cloé! Allons, Mademoiselle, pas de façon, pas de réplique! Chassez-moi bien vite ce petit drôle de votre cœur, comme s'il n'y était jamais rentré; allez, allez, pour un petit ingrat de perdu, cent de retrouvés. Mais c'est l'honneur d'une famille qui ne se retrouve plus une fois qu'on l'a perdu. Ah! qu'il vienne, qu'il vienne rôder encore autour de nous, ce petit muscadin! il verra de quel bois

je me chauffe, et comme je lui ferai sauter les escaliers. Bon Dieu! Ce n'était pas comme cela de mon temps,... Demande un peu à ton père ce qu'il lui a coûté de soins, de prévenances pour obtenir notre main. Et qu'une jeune fille de mon sang n'a pas honte de rester à la belle étoile pour attendre sans voir venir un amoureux, je suis bonne mère, mais je suis capable de te dévisager: "Fi! la laide qui n'a pas de sentiments, et qui reste à croquer le marmot pour un scélérat. A ta place, je mourrais de confusion, ou j'irais me cacher... Mais je saurai mettre bon ordre à tout cela. Je veux avoir raison de cet outrage. Le roi, oui, le roi lui-même me prêtera au besoin son autorité. C'est celui-là qui aime les bonnes mœurs, et qui ne plaisante pas lorsqu'il s'agit de mariage. Va, je serai vengée; mais en attendant, fais-moi le serment, Céliflore, d'oublier ce perfide et de l'arracher totalement de ton cœur."

Il y a certainement de la verve dans ce passage. A la bonne heure! l'auteur se montre naturel, ironique et persifleur. Décidément Chanlatte écrit une excellente prose quand il le veut bien. Avez-vous remarqué l'allusion si fine faite à Christophe pour son souci des bonnes mœurs? Quelle façon adroite de faire la cour au monarque? Mais le Roi survient fort à propos chez les Bayacon, — ce qui met fin au bavardage de cette bonne Madame Bayacon. Sa Majesté explique la cause du retard de Zulimbo et use d'un stratagème pour éprouver l'amour de Céliflore. Celle-ci, croyant avoir perdu son cher fiancé, dit dans quelques couplets sur les airs à la mode (en France, et non en Haiti, car on pourrait se tromper) tout son désespoir.

Au troisième acte, mêmes décors et mêmes personnages. L'auteur débute par l'éloge des emblèmes de Christophe. C'est un maître d'école que Chanlatte charge de ce soin. Le Roi aussitôt met la main dans sa poche et en tire une bourse d'or qu'il donna en cadeau au magister. Si ce n'était pas au théâtre que cela se passait, le maître d'école aurait été obligé, le lendemain, de venir remettre au roi, et encore dans la plus stricte intimité, les pièces d'or reçues publiquement et par quoi s'atteste la générosité d'Henri. Enfin l'opéra s'achève par la signature du contrat de mariage de Céliflore et de Zulimbo. En somme. *La Partie de chasse* du roi est une très intéressante production, quoique remplie de flatteries excessives.

10. — On suppose que c'est Juste Chanlatte qui est l'auteur de *l'Hautiade*, poème épique imprimé à Paris en 1828, sans nom d'au

PIERRE FAUBERT— Il faut en venir jusqu'à 1840 pour rencontrer une pièce de théâtre d'origine nationale. Pendant tout ce laps de temps (de 1820 à 1839) les mélodrames et vaudevilles de Paris envahirent nos scènes. Les auteurs nationaux sont délaissés. On joue dans nos théâtres, et avec quel succès ! — *Robert, chef des brigands* ou les farces de Molière ou de Regnard. Les Haïtiens qui, à cette époque, se sentaient une certaine vocation pour le genre dramatique, renoncèrent à lutter avec les écrivains d'Outre-mer, dont les œuvres suscitèrent l'admiration et l'engouement du public. Pierre Faubert, alors Directeur du Lycée de Port-au-Prince, quoique aide-de-camp actif du Président Boyer, eut le mérite de renouer la tradition du théâtre national, en produisant, en 1840, son drame : *Ogé et Chavannes*.

teur, et réimprimé en 1878 chez Durand et Pédrone-Lauriel (Paris) Hérard Dumesle, dans son *Voyage au nord d'Haïti* (1824) s'exprime en ces termes sur l' "Haïtiade" : " L'auteur (Jules Chanlatte) s'occupe dans ce moment d'un poème didactique intitulé la *Haïtiade*, inspiré par le génie de la Liberté; sa muse célébrerera, sur un ton digne de la grandeur du sujet, la naissance des arts sous le beau ciel d'Haïti, et la gloire des héros qui fondèrent la patrie. Les premiers chants de cet important ouvrage lui présagent d'heureux succès... Juste Chanlatte est d'ailleurs connu par une infinité de productions légères échappées pour ainsi dire de sa plume ". D'après les notes que me fournit Mr. Auguste O. Rameau, lui-même, auteur d'un Opuscule : " Idées et Opinions " (1901), recueil de discours et d'articles de journaux très élégamment écrits. ce serait plutôt un philanthrope français Desquiron de St. Agnan, qui aurait produit la *Haïtiade*. Ce poème annoté par Isaac Louverture et réédité par Gragnon Lacoste en 1878 est intéressant. Il est évident qu'Isaac Louverture mit la main à cette œuvre, retravailla les vers. Car le mauvais gout de Chanlatte est énorme. Toutefois, il est douteux qu'Isaac Louverture ait eu la conception du poème, comme semble l'affirmer quelque part Georges Sylvain. Cette œuvre ayant paru sans nom d'auteur, on ne peut résoudre ce problème que d'après les données qu'on possède, à savoir que c'est à la collaboration de Jules Chanlatte et d'Isaac Louverture qu'on doit ce poème tel qu'il a été publié en 1878. C'est le seul essai de poème épique qui ait été tenté par nos écrivains. Il faut avouer que le genre est bien démodé.

C'est une biographie dramatique, dont les trois petits actes bien agencés et bien conduits se déroulent pourtant sans anplur. Le style de la pièce ne manque pas de facilité et de correction. Le caractère entreprenant d'Ogé, son amour sincère pour la liberté, sa décision sur le champ de bataille, sa mort si dramatique et si froidement cruelle, autant de faits que P. Faubert a su exploiter avec talent dans l'exécution de son sujet. L'auteur a pris certaines libertés avec l'Histoire. Par exemple il nous montre dans sa pièce Ogé bataillant en 1790, à la tête de sa petite armée, avec le drapeau rouge et bleu, qui ne fut créé que le 18 Mai 1803 par Dessalines, au Congrès de l'Arcahaie. Nous ne lui faisons pas, quant à nous, de reproches pour cet anachronisme effronté. La pièce fut jouée pour la première fois le 9 février 1841, à la distribution des prix du Lycée Pétiou. Elle parut sous forme de livre en 1856.

LIAUTAUD ET HEART. De 1841 à 1855, nouveau sonneil du Théâtre Haitien. Les esprits sont plutôt sollicités par la politique. On agite dans la Presse les problèmes économiques ou politiques que soulève notre agrégat national. La tribune s'anime. Le génie dramatique se réveille avec Liautaud-Ethéart. Né à Port-au-Prince en 1826, mort en Novembre 1888, il avait fondé en 1854 le Collège *Wulberforce*, qu'il dirigea durant des années. Il occupa de hautes fonctions dans l'Etat, dont le poste de Secrétaire d'Etat des finances et des Relations Extérieures (1872-1873). En 1856, il publie les *Miscellannées*, qui contiennent deux essais dramatiques: *Génie d'Enfer*, un acte, les *Guelfes et Gibelins*, trois actes. Puis parurent des vaudevilles: *Deux Etudiants*, *Binettes de classiques* et une comédie d'observation: *Le Monde de chez nous*.

C'est vers le drame que se porte l'effort de l'auteur. Témoin ces pièces de valeur inégale et de dates diverses: — La Fille de l'Empereur; un *Duel sous Blanchelande*. Un *espoir déçu* et enfin le *Parc aux Cerfs*! Le théâtre de LIAUTAUD-ETHÉART est écrit en prose, excepté *Le Monde de chez nous*, qu'il rédigea en vers. Analysons avec quelques détails les productions principales de cet auteur, qui résume en lui le mouvement dramatique de son époque — D'abord un aperçu sur *Génie d'Enfer*. La scène de ce petit drame se passe à Port-au-Prince, en 1760. Au lever du rideau, Jeanne, une jeune mulâtresse élégante et belle, lit le *Paradis Perdu* de MILTON. Tout en s'intéressant à la peinture de l'existence

heureuse de nos premiers parents, elle est nerveuse, inquiète. Qu'a-t-elle ? C'est qu'on lui a promis, dès qu'elle atteindra ses dix-huit ans révolus—et elle les atteindra dans une hre. de temps—de lui révéler le secret de sa naissance. Midi sonne. A cet instant, Marie l'Africaine (c'est la mère de Jeanne)entre... Elle raconte son enlèvement d'Afrique et son arrivée à Saint Domingue, où on la vendit à un maître sévère et méchant, un colon blanc redouté. Quand elle eut atteint l'âge de puberté, sa beauté lui valut le surnom de Marie-la-Superbe. Une nuit, on ouvrit subrepticement sa chaumière. C'est son propre maître Verbois de Mauléon qui vient attenter à sa pudeur. De ce rapprochement naquit Jeanne. Au nom de Verbois de Mauléon, Jeanne s'écria : " Je suis donc la sœur de ce Léonard de Mauléon, si renommé par ses traitements odieux envers ses esclaves. "

Arthur de Monfort, un jeune colon de bonne naissance qui a épousé Jeanne, la mulâtresse, de répondre : " C'est cela même. Léonard de Mauléon est cet ami à qui tout dernièrement, je fis parvenir au Cap une lettre par Génie d'Enfer, notre bon serviteur. Pauvre Eugène ! " Cet Eugène dont on parle avait été le camarade d'Arthur de Monfort ! Lui aussi aimait Jeanne. Ne pouvant admettre que celle-ci accorde la préférence à Arthur, Eugène se donna la mort. Avant son suicide, il remit la lettre qu'Arthur fit acheminer à Léonard de Mauléon par l'intermédiaire de Génie d'Enfer. Ce *Génie d'enfer* dont la pièce porte le nom n'est qu'un pauvre esclave affranchi, que la vengeance tourmente, et à qui les droits de l'homme ne sont pas inconnus. De concert avec Arthur et Eugène, il arracha Jeanne à la mort peu de jours après sa naissance. (Car le colon Verbois de Mauléon avait ordonné d'enterrer la nouveau-née. Arthur de Monfort et Eugène, qui s'étaient postés derrière un grand arbre au moment où se consommait le crime sauvèrent l'enfant. Génie d'enfer parut et dit: „ O vous qui venez de sauver l'enfant, jurez-vous d'en prendre soin, d'arracher un jour, de l'esclavage sa mère et moi " Oui, lui répondit-on. Sur ce, Génie d'Enfer tira un couteau et, s'en frappant le bras, commanda d'écrire ceci avec son sang: " „ Nous, ici présents à la nuit du 16 Mars 1742 jurons, sur notre honneur, que nous venons de retirer de la terre une enfant nouveau née que son père a enterrée dans le jardin. Jeanne, c'est son nom, est fille de Marie et du comte V. de Mauléon. " Les signatures apposées. Génie d'enfer s'empara du papier, l'enferma dans le cercueil destiné à l'enfant et mit ce cercueil en terre. — A

Ce récit, Jeanne soupira et lâcha ces mots : “ Oh ! grand Dieu ! permettez-moi d’en douter. Permettez-moi d’aimer mon père, malgré tout le mal qu’il m’a fait. “ Génie d’enfer, de s’écrier : ” Permettez-moi avant tout de haïr votre père dans la personne même de son fils Léonard de Mauléon ” Génie d’Enfer achevait à peine ces mots qu’on vient annoncer Léonard de Mauléon. Celui ci dit à Arthur, que la lettre d’Eugène, apportée par Génie d’Enfer l’a décidé à voyager. Eugène, continua-t-il, m’a légué une vengeance, et ce sera la preuve de mon inaltérable dévouement envers le défunt que d’exercer cette vengeance. Arthur répliqua en ces termes qui laissent entrevoir le dénouement : “ Léonard, vous qui parlez de vengeance, craignez qu’elle vous atteigne un jour et vous frappe de sa main crispée. ” Le dialogue monte de ton à chaque minute. Léonard, pour rompre en visière avec Arthur, lui dit des choses agaçantes, où perce tout son mépris pour la race noire. Arthur, exaspéré de ce langage, s’écrie : “ Léonard, quand vous pénétrez dans cette maison, déposez au seuil de la porte toutes les idées que vous ont communiquées les infâmes colons, car apprenez-le, j’ai épousé une Africaine. ” Arthur sort pour appeler sa femme qu’il veut présenter à Léonard. Celui-ci, resté seul, exprime ses sentiments dans un long monologue : “ Oui, je sais que tu as épousé une femme de sang africain, et qui plus est une femme qui m’appartient, mon esclave, produit de naissance, car Jeanne est à moi, parce qu’elle est fille de Marie que je t’ai vendue, Arthur. Oui, cette lettre d’Eugène m’a tout appris !... Cette femme est à moi ! J’en ferai de l’argent ! Je la vendrai au poids de l’or... Sans l’amour d’Eugène, ce bien que l’on m’a extorqué, je le perdrais pour toujours ! Car, à n’en pas douter, Eugène aimait Jeanne, et c’est l’amour froissé qui est cause de cette révélation ”. En effet, sur des indications puisées dans la lettre d’Eugène, Léonard de Mauléon a pu se procurer le papier enfoui dans le cercueil, sous terre, constatant ses droits sur Jeanne Voilà pourquoi il ajoute : “ Je demanderai justice ! ”. Il s’est trouvé que cette importante pièce a été lacérée juste à l’endroit qui portait le nom du comte Verbois de Mauléon. D’où il suit que Léonard de Mauléon ignore sa parenté avec Jeanne. Le drame se précipite. Léonard fait cerner par des gendarmes la maison d’Arthur dans le but d’emmener Jeanne. Au moment où Léonard porte la main sur Jeanne et appelle ses gens pour s’emparer d’elle, Génie d’enfer le poignarde. Léonard de Mauléon expirant apprend par Marie et Génie d’Enfer que Jeanne

est sa sœur. “ Jeanne est ma sœur, soupire-t-il ; Arthur, Marie, pitié, pitié pour moi ! Génie d’Enfer, je vous pardonne ; Jeanne, ma sœur ! Le fatal préjugé ! ”

C’est une histoire un peu compliquée, et elle touche au né-lodrame. Comment se fait-il que l’acte de naissance de Jeanne ait été lacéré juste à l’endroit où se trouvait le nom de Verbois de Mauléon ?

La conduite de Léonard de Mauléon ne dépasse-t-elle pas tout ce que l’imagination peut concevoir ? L’amour du lucre, si puissant soit-il, ne suffit pas pour expliquer une telle dépravation morale. Faire le double malheur d’un ami d’enfance et d’une jolie femme pour se procurer un peu d’argent, c’est par trop fort ! Ah ! si Léonard aimait Jeanne ; alors sa conduite guidée par la jalousie, se comprendrait plus facilement. On ne s’explique pas le revirement subit qui s’accomplit dans l’âme de Léonard de Mauléon en apprenant à la fin de la pièce que Jeanne est sa sœur. Remarquez que l’auteur nous a toujours présenté ce Léonard comme un monstre moral. Quoi ! cet homme qui a trahi l’amitié, dont l’argent est le seul dieu, quoi ! cet homme imbu du préjugé de race, se sentirait des entrailles de frère pour une mulâtresse ! Je ne le crois pas ; Léonard pourrait bien, au contraire, aimer d’amour la jolie créole, et ignorer ses liens de parenté avec elle. Tout comme Oedipe, dans la tragédie de Sophocle, ignore au début qu’il avait tué son père et épousé sa mère. Au dénouement, le fait de sa parenté avec Jeanne étant révélé, il renoncerait à cet amour, et le drame finirait par une réconciliation générale. Certes l’effet théâtral du coup de poignard de Génie d’Enfer aurait manqué dans la pièce, mais elle serait plus dans la vérité de la nature.

Le sujet des *Guelfes et Gibelins* est tiré de l’Episode célèbre de la Tour de faim. L’auteur fait dérouler devant nous le tableau déchirant du supplice d’Ugolin. Il introduit dans la pièce deux personnages fictifs : Silvia et Manzoni. N’importe. Pourvu que le tableau qu’il présente soit harmonieux dans son ensemble et psychologiquement exact, on ne doit rien exiger de plus. Dans la scène II du troisième acte, Ugolin cause avec un de ses enfants âgé de dix ans. Le Petit Poro s’adressant à son père lui dit : “ Mon père, venez donc voir Monti. Il dort mais d’un sommeil paisible ; et

malgré tous mes efforts pour le réveiller il s'obstine, l'entêté !

Ugolin

C'est qu'il souffre, mon enfant.

Porro

Comme moi, en effet, il doit avoir bien faim. Foscolo, notre geôlier, viendra-t-il enfin nous apporter ce soir la maigre provision de la journée ? C'est que j'ai bien faim ! car voilà cinq jours que je n'ai pas mangé, et je sens que je me soutiens difficilement sur mes jambes.

Ugolin

(A part) Cet enfant m'arrache le cœur.

Porro

Oh ! si vous pouviez seulement venir réveiller Monti, je prendrais du courage et ma gaieté d'autrefois reviendrait.

Ugolin

Porro, sais-tu ce que c'est que la mort.

Porro

On dit que c'est un homme hideux à voir, armé d'une faux tranchante. Est-ce vrai, mon père, et l'avez-vous vue quelquefois ?

Ugolin

(A part) Quelle ingénuité !

Porro

Manzoni, n'est-il pas le neveu de l'Archevêque ?
N'est-ce pas l'Archevêque qui nous enferme ici ?
Alors pourquoi y envoie-t-il aussi son neveu ?
Il est donc bien méchant, ce Ruggiero ?

Ugolin

Si méchant, qu'il nous condamne à mourir de faim.

Porro

Je ne comprends pas très bien. Mourir, n'est-ce pas monter vers Dieu, et est-ce une punition que d'aller habiter le palais de ce père ?

Ugolin

Archevêque de Pise, pourquoi n'êtes-vous pas là pour entendre les sublimes paroles de cet enfant ?...

Cette scène est d'une ingénuité charmante. Arrivons au dénouement du drame. Le neveu de l'Archevêque de Pise, qui avait pu pénétrer en secret dans la Tour de faim où était enfermée Sylvia

sa fiancée, se tue en présence de sa mère (la mère de Manzoni) venue pour l'en faire sortir et devant le barbare Ruggiero. (D'après la donnée de l'auteur, Sylvia est la fille d'Ugolin.) Tandis qu'Ugolin tombe d'inanition sur les cadavres de ses enfants réunis dans la mort comme ils l'avaient été dans la souffrance, Manzoni mourant s'écrie :

“ Adieu, ma mère ! Archevêque de Pise, et vous, ses complices, soyez maudits ! (Il meurt.)

— Ruggiero, Archevêque de Pise :
Tout est fini !
Foscolo (entrant)

Fini ! non, Monseigneur ! Regardez ! Visconti est à la tête du peuple ! (La toile tombe.)

Ce dénouement produit tout son effet, parce qu'il est à l'op-tique du théâtre. L'auteur a eu la précaution, dans la scène 11 de l'Acte 1, de nous expliquer que Visconti était un homme dangereux et le partisan convaincu et téméraire d'Ugolin. L'Archevêque de Pise mit tout en œuvre pour l'arrêter : inutile ! Par cette scène de préparation, nous savons donc que le peuple est remué par Visconti, qui cherche à opérer une diversion en faveur d'Ugolin. Quand, dans le dénouement de la pièce Foscolo, entrant, s'écrie : Fini, non, Monseigneur ! Regardez ! Visconti est à la tête du peuple ! on éprouve un soulagement, on sent que l'Archevêque de Pise va être puni de sa cruauté. Ce dénouement suggère cent choses et ouvre à l'horizon de vastes espaces. Ce dénouement donne satisfaction à l'instinct de justice qui sommeille au fond de nous. Mais, hélas ! quel honneur un écrivain peut-il tirer en traitant ce grand sujet ? Marcher sur les brisées de Dante, n'est-ce pas se condamner soi-même à une inévitable infériorité ? ...

Il y a bien des longueurs dans le drame *Un Duel sous Blanchelande*. L'auteur y traite la rivalité amoureuse entre un gouverneur de Saint-Domingue et un simple affranchi. On remarque surtout dans cette pièce historique, dont l'intérêt va s'affaiblissant, la scène du serment de fidélité. Le style de ce drame manque de vigueur. *La Fille de l'Empereur* est bien supérieure à cette pièce dont la lecture même est difficile.

La Fille de l'Empereur est du reste la meilleure production dramatique de Liautaud-Ethéart. On sait que Dessalines s'était proposé de donner en mariage sa fille Célimène à Pétion, qu'il estimait

beaucoup et dont il appréciait les services rendus à la cause de l'Indépendance nationale. C'était, dans l'esprit de l'Empereur, une façon de symboliser par ce mariage entre sa fille, noire, et Pétion, jaune, l'indissoluble union qui doit exister entre les deux éléments du pays. C'était un mariage politique au premier chef, et dont ne pouvaient sortir que d'heureux résultats pour la paix. Pétion répondit à Dessalines quand ce dernier lui fit part de ce projet : " Qu'il ne se sentait pas d'inclination pour la vie conjugale. "

On apprit bientôt que le jeune et séduisant Chancy, neveu de Toussaint Louverture, entretenait des relations d'amour avec la princesse Célimène. Dessalines, aussitôt qu'il fut au courant du fait, médita toutes sortes de vengeance contre l'imprudent jeune homme. Chancy fut déposé en prison, où il se brûla la cervelle pour échapper à une mort ignominieuse. C'est de ce tragique événement que s'inspire Liautaud Ethéart pour composer son drame. Dans le troisième acte, Célimène apprenant la mort de Chancy, s'écrie :

“ Sire, vous avez tué le père de mon enfant ! ”

La pièce étant de trois actes, l'auteur ne pouvait décentement placer qu'au 2^{ème}. acte l'importante entrevue entre Pétion et Dessalines, par quoi devait se décider le sort de l'union conjugale projetée.

C'est là comme le point central du drame.

PÉTION

Sire, vous parlez avec franchise : permettez-moi d'être loyal à mon tour.

A peine aviez-vous parlé de cette union entre la princesse et moi que les circonstances dont nous venons d'être témoins m'ont empêché de prendre la parole et de vous répondre. Sire... je n'aime pas le mariage.

L'EMPEREUR

Ai-je besoin de retracer ce que je viens de vous exposer tout à l'heure ? Des hésitations ! Songez, général, que le bonheur d'Haiti dépend de ce mariage : songez y.

PÉTION

Oui, sire ; je dois au pays le sacrifice de mon sang, de ma vie même. Ce sacrifice, je le dois aussi à mon chef. Mais, de grâce, ne forcez pas mes sentiments, j'y tiens plus qu'à ma vie.

L'EMPEREUR

Eh bien ! le mot est lâché : Vous refusez mon alliance, général !

on ne n'avait donc pas trompé. Je marche sur un volcan. Des ennemis, des ennemis à chaque pas que je fais! ... Allons, ayons le courage de récapituler tous les rapports qui me sont parvenus. Dans la deuxième division de l'Ouest, plus de biens domaniaux. ... Les terres que nous avons conquises en versant notre sang appartiennent à nous tous : j'entends qu'elles soient partagées avec équité ... Personne ne me seconde...

L'Empire est une ville prise d'assaut et livrée au pillage etc. etc.

Il y a là sûrement une erreur de psychologie. Comment l'Empereur déverserait-il un tel flot de paroles dans la situation angoissante où il se trouve? Il ne pouvait pas s'attendre à ce refus quand tout, au contraire, lui donnait à penser que son offre eût été acceptée avec gratitude... Non, ce n'est pas Dessalines qui parle, c'est l'auteur lui-même, habile rhéteur, qui déroule de belles phrases, sans songer que ces phrases ne sont pas en situation. Des mots entrecoupés, des interjections, voilà le langage qui convient lorsque le cœur est pris dans un étau. Songez ! Dessalines est blessé dans ses affections les plus pures, et d'autre part, il voit tout à coup s'écrouler en miettes à ses pieds un plan politique noblement conçu pour son pays. Et puis, est-il convenable qu'il étale devant Pétion sa déconvenue? Est-ce à l'Empereur de récapituler les rapports de police ou de parler de biens domaniaux? Ah ! il s'agit d'autres choses plus importantes !

Liautaud Ethéard écrit presque toujours en prose ses pièces de théâtre. Lorsqu'il s'essaya à rimer, comme il le fit dans *le Monde de Chez nous* il se montra franchement piètre ou gauche. On répétait ce passage du "Monde de chez nous" avec ironie.

..... Vous êtes fou, je pense,
De croire que je mette en la même balance,
Vous, fils de mon feu frère et de ce sale étranger,
Qu'à grands coups de balai je voudrais saccager.

Pourtant, dans le 5ème. acte de cette comédie d'observation, il y a un monologue assez animé.

En général, le style de Liautaud Ethéart est correct et facile ; ce qui lui manque surtout, c'est du nerf et du relief, c'est du ramassé dans le dialogue. Le Théâtre veut un peu plus de sonorité dans le langage. L'auteur est doué d'un certain instinct scénique. Mais les situations qu'il recherche sont plutôt d'un effet théâtral que dramatique.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire de la *Chasse aux émoltons*, comédie de M. Charles Séguy-Villevallex, le poète des *Primevères*, représentée en 1865, à Port-au-Prince et publiée dans le journal "*Le Bien public*;" de Deux lièvres à la fois, un petit acte en vers d'Alfred Simonise, et des *Etrennes de ces dames*, du même auteur.

Alfred Simonise avait eu l'idée d'imiter librement Caldéron dans son poème: "*L'Alcade de Zalameo*." Citons aussi une autre comédie composée à la même époque: *C'est ma femme!* de MM. Eugène Lespinasse et Eugène Pouille, où ils stigmatisent certains ridicules.

Vers 1882, A. Fleury Battier fit représenter à Port-au-Prince *Anacaona*, grande pièce en vers en cinq actes et six tableaux, qui fut le point de départ de la haute réputation littéraire de cet écrivain. Battier ne livra pas sa pièce à l'impression, probablement par manque de moyens pécuniaires. Car il ne pouvait pas s'imaginer à entendre les applaudissements enthousiastes du public et les appréciations élogieuses de nos plus fins connaisseurs, il ne pouvait pas s'imaginer, dis-je, qu'il n'avait produit un véritable chef-d'œuvre, honneur du génie haïtien.

Massillon Coicou, tout jeune alors, perdu dans la foule massée dans la salle du théâtre, n'avait pas assez d'oreilles pour écouter, charmé, ému, bouleversé, les péripéties diverses de cette pièce. En termes délicats et aimables, il évoqua plus tard ce souvenir, dont je vous ferai la joie de vous citer quelques lignes: "Comme la foule, je n'avais pas assez d'yeux et d'oreilles pour saisir en toutes ses nuances possibles le grand drame se déroulant en cinq actes et six tableaux. Depuis, j'ai vu une fois le manuscrit d'*Anacaona*, et m'en croira-t-on? je ne l'ai pas voulu lire. C'est qu'elle est telle, l'impression reçue par mon âme d'enfant de treize ans au déroulement de ces scènes tour à tour émues ou tragiques, que je semblerais profaner, si je pesais à leur valeur vraie, les éléments divers qui me l'ont si doucement inspirée." Et qui sait si, en écoutant cette œuvre théâtrale, Coicou ne se fût dit en lui-même, comme l'autre. "Et moi aussi! je serai auteur dramatique!".... "Auteur dramatique, Massillon Coicou le devint avec une puissance et une fécondité remarquables. Avant de vous présenter l'œuvre théâtrale de l'auteur "des Poésies nationales," nous devons mentionner trois noms: M. Émile Deslandes, qui donna en représentation, en 1882: "*Les cinq Puissances*, Edmond Saintonge, auteur du *Conseiller Delord*, drame en trois actes et en prose. La pièce n'a rien d'haïtien. Ce Delord est un conseiller au Parlement de Toulouse,

sexagénaire aux inflexibles principes, qui commit la faiblesse d'épouser une fille de la noblesse décavée, ce qui met de l'orage dans son intérieur domestique

Enfin M. Emile Dominique, auteur d'une très belle poésie sur l'origine du Drapeau National, qui composa plusieurs comédies, plutôt locales, et contribua pour une certaine part à répandre dans notre public le goût du théâtre.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LE THEATRE EN HAITI Seconde partie (1900-1907.)

L'ECOLE REALISTE

I. — L'esprit d'observation et d'exactitude qui se fait sentir dans le roman haïtien vers 1901 a sa répercussion au théâtre. Les auteurs dramatiques de notre temps cherchent à serrer de plus près la réalité dans leurs œuvres. Ils s'efforcent de reproduire ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent. C'est vraiment la comédie de mœurs que Massillon Coïcou inaugure au théâtre dans l'*Alphabet* (1905), *Féfé-Candidat* et *Féfé-Ministre* (1906] ; que Vendenesse Ducasse aborde dans l'*Amour et l'Argent*. Tout en poursuivant davantage le vrai, le vécu, notre Théâtre ne continue pas moins, comme par le passé, à s'a menter de sujets empruntés à nos Annales historiques. Il y a lieu de faire ici une remarque sur cette tendance de nos écrivains de théâtre à puiser à la source historique haïtienne. On sait qu'en 1747, en France, un homme de lettres assez connu, le président Hénault, auteur d'un *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France* avait demandé la création d'un théâtre français qui aurait pour mission spéciale de représenter des tragédies dont les sujets seraient exclusivement tirés des Annales historiques de la France. Tous les grands événements qui ont influé sur la vie française seraient évoqués sur la scène. Quelques auteurs se sont mis à s'inspirer de l'idée

d'Hénault, dont de Belloy qui remporta un succès triomphal avec "*Le Siège de Calais*". Quiconque n'admirait cette pièce, donnée au lendemain du Traité de Paris, qui termina sans honneur pour la France la guerre de Sept ans, quiconque n'applaudissait pas cette œuvre où l'orgueil et le patriotisme français se trouvaient hautement exaltés, on ne le considérait point comme bon patriote. Nos écrivains haitiens, dès le début de la proclamation de l'Indépendance nationale, se sont inspirés des événements de notre histoire. Dupré en 1812, écrivit la *Mort de Lamarre*, dont le sujet fut tiré de la défaite du Môle ; et Juste Chanlatte, à la même époque, fit représenter *Nehri*. On a vu aussi Liataud-Ethéard puiser dans nos Annales les données du *Duel sous Blanchelande* et de la pièce : *La Fille ds l'Emperenr*. Massillon Coicou et d'autres continuent cette tradition. Tandis qu'en France, on a vite fait de délaisser ce genre (sauf Paul Déroulède avec *Messire du Guesclin*, Henri Bornier, avec *la Fille de Roland* et Sardou avec *Thermidor*) on persiste en Haïti à piocher courageusement le drame "patriotique". Massillon Coicou écrivit *Liberté!* pièce en quatre actes et en vers, qui fut admirée à Paris même où elle fut jouée au Théâtre-Cluny, en 1904. Le fond de la pièce est la proclamation de la liberté à St. Domingue par Santhonax le 29 Août 1793. Il faut citer encore du même auteur l'*Empereur Desalines* (1906) et *Les Fils de Toussaint*. Massillon Coicou a si profondément senti ce qu'il y a d'héroïque dans nos Annales que ses œuvres dramatiques plaisent en dépit de tout ; il y a là une âme superbe et enthousiaste qui soutient la charpente du drame et communique aux vers un frisson de grandeur et de patriotisme.

II. — MASSILLON COICOU. — L'*Art triomphe*, un acte en prose et *Faute d'actrice* furent les deux premières productions théâtrales de Massillon Coicou (1895). Ensuite devaient venir l'*Ecole mutuelle*, comédie, *Toussaint Louverture*, drame en vers en quatre actes, et l'*Oracle*, ce poème dramatique d'une versification colorée et flamboyante. C'est en 1904 qu'il fit représenter "*Liberté!*" à Paris même, au centre de la civilisation. La Presse parisienne accueillit avec éloges cette œuvre, où passe un souffle lyrique incontestable. C'est le premier Haïtien qui ait eu l'honneur de faire applaudir en France même une pièce de théâtre d'origine nationale.

Nul n'a pu envier le succès de cet homme si généreux, si magnanime, véritable apôtre des lettres haitiennes. Lorsque Massillon Coicou devint, en 1905, le Directeur du "Théâtre-Haïtien"

établi rue du Centre, on y joua coup sur coup l' "Alphabet", Fêfé Candidat, Fêfé Ministre, Saint Vincent de Paul, "l'Energie morale", les Fils de Toussaint, Toussaint Louverture, Des-salines etc, etc. La raillerie âpre de ses pièces locales où les Puissants du jour ne sont guère ménagés ne contribua pas peu à lui procurer des ennemis qui n'attendirent que l'occasion propice pour se venger de l'homme de théâtre. D'autant qu'à cette époque tout un groupe de jeunes gens lettrés formait autour de Massillon Coicou comme un cercle d'honneur. Le sentiment de l'admiration était le seul lien qui les attachait au Maître, qui savait leur parler avec tant d'éloquence prestigieuse (car Massillon Coicou était doué d'une facilité d'élocution prodigieuse et d'une diction impeccable) des devoirs de la race noire et de la nécessité pour elle de montrer qu'elle était douée d'une intelligence propre, susceptible d'originalité et de puissance créatrice. Poète et prosateur, conférencier de haut vol, romancier, dramaturge, journaliste, esprit ardent et cœur enthousiaste, toujours écrivant, toujours agissant, Massillon Coicou énonçait des idées générales dont son théâtre n'est que le développement dialogué. On se laissait soumettre à l'empire de ce génie bienfaisant mais l'envie veillait, et un beau jour pour qu'on n'ait plus à s'incliner devant l'intelligence, on crucifixa cet homme !

Les tableaux que Massillon Coicou a donnés de notre milieu sont d'une remarquable exactitude. C'est du réalisme viril, de vraies notes d'histoire. Voyez la charpente de l' "Alphabet."

1er Acte. — Arrestation de Floréus. Au lever du rideau, un jeune et honnête paysan travaille dans son champ, paisiblement. (Surviennent à l'improviste des gendarmes qui l'appréhendent comme un vulgaire malfaiteur. Son crime est d'être fiancé à une jolie paysanne des environs, que convoitait un certain Oréus. On dépose Floréus en prison.

2ème Acte. — Tableau d'une insurrection ou prise d'armes. Le général Dutertre se proclame le chef des insurgés. Le gouvernement prend des dispositions militaires. On incorpore Floréus dans les troupes qu'en envoie pour combattre la révolte. Dans une bataille, Floréus est fait prisonnier par les bandes de Dutertre. Le pauvre paysan écrit à sa mère de venir sans retard, à tel endroit qu'il indique, parce qu'on va le fusiller. Il est bien entendu que ce n'est pas Floréus, personnellement, qui rédige la lettre, car nos paysans ne savent ni lire ni écrire.

3ème Acte — On est transporté à la campagne, chez les parents de Floréus, lesquels ignorent ce qu'il est devenu. Un vieux prêtre français, qui a l'habitude de fréquenter cette famille de braves gens, vient lui annoncer la nouvelle de l'insurrection. Il raconte ce qu'il a entendu raconter en ville, les bruits qui courent. Puis, cet honnête prêtre s'en va. Voilà que la lettre de Floréus parvient à la famille. Personne, dans la maison, qui puisse la lire ! On mande le vieux prêtre. On ne le trouve pas chez lui. Réflexions, embarras de la famille qui a recours à un vieillard aveugle, ancien Directeur d'École dans le voisinage. Le vieillard fait appeler le petit Simon, qui avait commencé à fréquenter l'école primaire. Le petit Simon, âgé de dix ans, arrive et épèle lettre par lettre la missive de Floréus. L'aveugle fait le rassemblement par syllabes et donne la teneur de la missive de Floréus. D'où le titre de l' "Alphabet", que Massillon Coicon a donné à la pièce. Sur le champ, la mère de Floréus (car le père est perclus) se prépare à partir. On se met à genoux et on récite avec ferveur : " Je crois en Dieu... " Le rideau tombe.

4ème Acte. — Un champ de bataille. Le général Dutertre passe les ordres à ses hommes. Il dit qu'on va l'attaquer cette nuit et ordonne de fusiller les treize prisonniers (dont Floréus], tout près du camp de l'ennemi pour le terroriser. Sur ces entrefaites, la mère de Floréus arrive et se jette aux pieds de Dutertre : " Général papa, lui dit-elle, d'une voix suppliante, accordez-moi la vie de mon fils ! Vous aussi, n'avez-vous pas une mère ? Mettez la à ma place, à cette heure, et figurez-vous sa douleur. " Dutertre répond : " Je suis soldat " et reste sourd aux prières de la pauvre mère. Mais le Gouvernement envoie une députation au Général Dutertre pour tenter une réconciliation. Celui-ci refuse et passe de nouveau des instructions à sa petite armée. " Il faut, dit-il, effrayer l'ennemi, et pour cela, nous devons fusiller les treize prisonniers. " Avant même qu'il ait eu le temps d'achever ces derniers mots, les troupes du Gouvernement attaquent son camp. Coups de feu. Roulements de tambours. Affolement dans le camp des révoltés. Débandade. Fuite de Floréus.

5ème Acte. — Le cinquième acte se passe à la campagne, chez la famille de Floréus. Floréus fait l'exposé des faits à la suite desquels arrive à se sauver. Il annonce la défaite de l'armée de Dutertre. La fiancée de Floréus, tout heureuse, sert à l'assistance du héros etronnelle avec de la cassave. Puis le rideau tombe.

La thèse de Massillon Coicou, dans cette belle pièce de l'*Alphabet* se résume ainsi : " Il ne faut pas priver nos paysans de l'instruction primaire, qui peut leur être utile dans toutes les circonstances de la vie. Cette vérité ne saurait être mise en relief d'une façon plus vivante ni plus colorée qu'elle l'a été dans la pièce de Coicou. Celui-ci l'a transportée sur la scène en dramaturge expert, et non en journaliste. Pas de scènes arrangées à dessein pour prouver la thèse. Tout est conditionné sans ombre de pédantisme ni raisonnement ennuyeux pour traduire l'idée sociale du drame. C'est du théâtre utile et artistique à la fois. Du reste la devise de Massillon Coicou, celle qu'il donna au Théâtre-Haitien, est celle-ci : " L'Art pour le bien ". Je vous assure que la situation imaginée au troisième acte, qui est l'acte principal de la pièce, " le clou " du drame, est poignante. Cette mère, qui n'a pu lire la missive où son fils lui annonce une si grave nouvelle, et qui n'a trouvé autour d'elle personne pour prendre connaissance de ce papier, fait réfléchir. On se demande, anxieux : " Est-il juste d'opprimer ainsi la masse inoffensive en lui otant tout élément nécessaire à son rachat moral ? Le paysan haïtien, qui seul fait vivre l'Etat par son travail et par la plantation de son café, ne devrait-il pas jouir de plus de sollicitude de la part du Pouvoir ? N'est-il bon que pour être la chair à canon de nos guerres civiles ? On le contraint de force (comme ce pauvre Floréus qu'on a arraché de son champ et qu'on a incorporé dans l'armée) à prendre part à nos discordes intestines. Et pourtant, il n'y comprend rien, il n'y voit goutte. Après avoir semé les routes de son cadavre, pillé sa récolte, saccagé sa demeure, on prélève à l'exportation une nouvelle surtaxe sur le café pour payer les frais de la guerre. Pourtant comme ce Floréus, que le dramaturge met sur la scène, le paysan possède, lui aussi, une famille qui le chérit et l'adore ; il a un esprit qui demande à être cultivé et moralisé. Qui sait combien d'intéressantes individualités, plongées dans la mer sombre du prolétariat, restent ainsi, par manque de culture intellectuelle, des forces perdues pour notre milieu ? Peut-être dans cette foule obscure et profonde de notre démocratie dédaignée se trouvent des hommes dont le cœur est inspiré du souffle céleste, des poètes qui auraient chanté avec des accents non encore entendus notre ciel ou les exploits de nos héros, et qui pourtant passent inaperçus et ignorés, hélas ! parce que la science n'a pas déroulé à leurs yeux ses sublimes pages. . . Telles des fleurs vivaces qui croissent sur des rivages inconnus ou déserts, et que nul mortel ne respire les délicieux parfums ! . . .

dont

FÉFÉ CANDIDAT. — Au début de la pièce, Mr. et Mme. Féfé, dimi-
nutif de Frédéric, lisent un roman. L'union la plus parfaite règne
dans ce ménage. Cet accord continuerait sans doute si la politique
n'était venue se mêler de la partie. Quelques amis de Féfé lui
rendent visite. Mme. Féfé se retire pour que ces Messieurs causent
plus librement avec son mari. Ils annoncent à Féfé qu'on va ren-
verser le ministère. — Pourquoi? demande Féfé, — Pour avoir un
changement de personnes, répliquent-ils. Féfé leur donne des con-
seils désintéressés. Ces Messieurs ripostent en proposant un por-
tefeuille ministériel à Féfé qui, disent-ils, "a la tête ministriable"
Féfé refuse. "Il faut, dans notre pays, faire des démarches, flat-
ter l'entourage du Chef de l'Etat pour arriver à ces sortes de si-
tuations. Il faut trop s'abaisser pour s'élever". Voilà, à peu près,
les arguments qu'avance l'honnête Féfé, qui ne tient pas à se ra-
valer devant les médiocrités. Nous connaissons P'tit Bob, de qui
nous tenons déjà une promesse favorable à votre candidature,
répondent ces Messieurs. Féfé ne veut pas se poser candidat. On
appelle Mme. Féfé et on lui explique la chose. Féfé sera candi-
dat, dit-elle. Ces Messieurs s'excusent et sortent. Ils ont besoin
de se rendre à la Chambre des Députés. Avant de partir, ils ont
prié Madame Féfé de conseiller son mari d'aller visiter. "P'tit
Bob". Car, disent-ils, c'est le P'tit Bob de la République. Rien ne
se fait sans lui. Ces Messieurs à peine sortis arrive un blanc du
nom de Focpham, à qui Féfé devait de l'argent. A l'encontre de ses
habitudes rogues ou empesées, cet étranger se montre courtois et
loucereux. Non seulement il ne réclame pas la valeur que lui doit
Féfé, mais, (ce qui est fort) il offre à ce dernier une caisse de
champagne. Féfé ne croit pas devoir accepter. Focpham insiste,
car il a entendu dire par tout le monde qu'on allait nommer Féfé
un ministère. Les amis de Féfé, revenant de la séance de la
Chambre, pénètrent chez Féfé en s'écriant : "A terre! à terre!
ministère tombé! Ils se mirent à raconter avec force détails les
incidents de la séance et, comme conclusion, ils conseillèrent à
Féfé "de rendre une courte visite à P'tit Bob". Ce fut peine perdue.
Pendant, vu les instances de Mme Féfé, son mari se décide à aller
voir "P'tit Bob qui dit à Féfé", que "jamais son nom n'a été cité parmi
ceux qui doivent composer le prochain ministère". Au retour de
Féfé, tout penaud, à sa demeure, sa femme lui dit : "Si vous n'a-
riez pas été *si mou*, vous auriez été ministre." "Qu'est-ce que cela
peut me faire, après tout, d'être ministre?" répartit le modeste Féfé,

Et la femme, de riposter : "Ça ne vous fait rien, mais c'est moi qui souffre, c'est moi qui suis obligée de trimer, de vaquer aux soins du ménage. Ça ne vous fait rien, mais c'est moi qui.....
.....quietc. etc.

A cet instant on apporte la caisse de champagne offerte gracieusement par Focpham qui, en apprenant la déception dont Féfé a été l'objet, ordonne au portefaix de retourner avec la caisse et de la déposer dans son magasin. Voici le coup de Theatre. Les amis de Féfé reviennent à la hâte pour lui apprendre " qu'il a été nommé ministre, „ C'est officiel. Nous avons entendu la publication dans la rue." Focpham rebrousse chemin avec la caisse de champagne. " C'est une plaisanterie que je voulais faire en disant au portefaix de rapporter la caisse au magasin", dit-il en manière d'excuses.

Des personnes affluent de toutes parts pour complimenter Féfé. Les tambours et les clairons viennent lui donner la sérénade. Les employés du ministère auquel Féfé a été appelé, accompagnés du Chef de Division, s'empressent d'apporter leurs félicitations au nouveau Ministre. On fait suspendre les clairons et les tambours pour entendre comme il convient le vibrant discours du Chef de Division, qui finit par ces mots : " Vive e Président d'Haïti ! Vive le Ministre Féfé !

FEFE MINISTRE. — Cette nouvelle comédie est la suite de l'autre Féfé est un ministre probe et régulier, — ce qui lui vaut tout de suite des ennemis. Un humble emploi devient vacant au Ministère De nombreux concurrents le sollicitent de Féfé.-- Non, leur répond Féfé, je mettrai la charge au concours et c'est le plus capable qui l'aura" Supposez, dit Féfé, aux concurrents que vous m'adressiez une lettre par quelles formules de salutations la termineriez-vous ? L'un d'eux dit : " Ministre, je suis votre chose ". Un autre, " je suis votre dévoué ", un seul trouva cette formule : "Recevez, Secrétaire d'Etat mes sentiments respectueux." A celui-là, Féfé dit avecjoie : " Je vous donne la charge" Et les candidats évincés, de s'écrier : " Féfé est passionné ! " Ils se retirent. Quant à Focpham, il conçu l'idée d'organiser une Exposition universelle. Il gagna à son projet Mme Féfé en lui offrant force cadeaux. Un journaliste attaque Féfé à ce sujet avec une violence inouïe et l'accuse " de vendre le pays au blanc " On révoque Féfé ; il sort du ministère sans un sou . . .

Tout porte à croire que "Féfé" c'est l'auteur lui-même. Il dévoile son idéal d'ordre et de probité dans l'administration. Ces deux pièces : Féfé Candidat et Féfé-ministre, qui obtinrent un succès énorme, valent par le cinglant de la raillerie, par l'observation griffante et cruelle, par l'accumulation de détails pris dans la vie haïtienne. C'est ainsi que, dans Féfé Candidat, Mme Féfé heurte de voir arriver son mari au poste élevé de Secrétaire d'Etat, écarte sans gêne la foule des complimenteurs pour aller trouver Féfé et lui dire d'un ton câlin : " Excuse-toi, Féfé ; et viens prendre ton lait. " En dépit de la bouffonnerie débridée, de la " vis comica " de ces comédies locales, il s'y trouve plusieurs traits de vérité humaine. Une des nouveautés du théâtre de Massillon Corcou, c'est l'introduction dans la comédie de la satire politico-sociale. Quant aux drames proprement historiques de l'auteur, ils se distinguent par la gravité de la pensée, la fermeté du style et le tragique des situations. On peut en juger par la lecture de la pièce sur *Dessalines*, ou même par ce simple aperçu que je vais vous donner sur une des plus émouvantes pièces de l'auteur : *Les Fils de Toussaint* représentés en 1905 sur le théâtre Haïtien et rejoués bien des fois. Le sujet n'est, après tout, que l'épisode du retour à Saint-Domingue, d'Isaac et Placide Louverture avec l'Expédition-Leclerc. L'auteur reste dans le cadre de l'Histoire, satisfait de la situation psychologique plus que de tout le reste : Toussaint Louverture acharné à être fidèle à la cause de sa race Coisson, absolument dévoué à son maître Bonaparte Isaac, penché vers Coisson, son précepteur, et Placide, vers Toussaint.

Dans une scène, Coisson s'exprime ainsi en s'adressant aux fils de Toussaint.

Donc, chers enfants, parlez ! La voix d'un fils désarme
Le cœur d'un père ! Et puis, il suffit d'une larme
Pour vaincre où la raison ne peut rien ; il suffit
De la raison du cœur pour répondre au défi
Que peut jeter l'orgueil. (à Placide) Donne lui l'assurance
Que sa gloire dépend de ses soins pour la France.
Et s'il te vainc, toi seul, nous le vaincrons tous trois.

Hélas tous trois n'ont pu vaincre Toussaint. Les raisons politiques avancées par Coisson n'eurent pas de prise sur lui. Lorsque l'émissaire de Bonaparte insinue à Toussaint qu'il doit redouter les héros de l'Adige et du Rhin, les vers qui sortent des lèvres éloquentes de l'Africain paraissent avoir cent coudées.

.....Ils marcheront dans un cercle de feu,
Ils n'iront nulle part, vos héros de l'Adige
Et du Rhin, ils n'iront aucune part, vous dis-je,
Sans qu'ils sentent le sol qui tremble sous leurs pas.

Les prières, les larmes d'Isaac et de Placide émurent le cœur sensible de Toussaint, mais son esprit reste inébranlable. Homme du devoir, il comprend qu'il lui faut mettre les droits de sa race au-dessus de ceux de la nature ! “ Mes chers enfants, s'écrie enfin Toussaint dans un bel élan de générosité, prenez votre parti. Choisissez entre la France, à qui vous devez votre instruction, et votre père qui vous adore. Quelle que soit votre décision, je ne vous chérirai pas moins. ”

Eh bien ! mon père, déclare Isaac, le plus jeune, je ne peux porter les armes contre la France à qui je dois mon instruction !

— Je choisis votre parti, père, répond à son tour Placide. Je combattrai dans le rang des noirs pour empêcher le rétablissement de l'esclavage à Saint-Domingue. ”

Après cette poignante scène, Toussaint se reprend et adresse un suprême appel à ses soldats :

Amis et compagnons, les maîtres sont sur nous !
Or, je viens vous parler pour vous inviter tous
A hausser votre taille au niveau de leurs tailles,
A nous donner la soif des sanglantes batailles,
A lutter corps à corps, à frapper coup sur coup,
Harcelant l'oppresseur Dieu seul saura jusqu'où !

Puis il présente Placide en ces termes à sa garde d'honneur :
Voici Placide qui vient vous consacrer sa foi robuste et jurer de mourir ou de vaincre avec vous !

Et Placide, de répondre :

”Oui, j'en fais le serment, mon père, à tes genoux !
Et le rideau tombe sur ces mots !

Comme vous l'avez vu, le vers de Massillon Coicou est plein, ferme et noble. Il a de belles envolées lyriques dans tous ses drames écrits en vers, et notamment dans LIBERTÉ, qui a trait à l'épisode de la liberté générale accordée aux esclaves de Saint-Domingue et dans L'ORACLE, ce chef-d'œuvre.

111—Vendenesse Ducasse.—

A coté de Massillon Coicou, mais à une certaine distance on peut placer Vendenesse Ducasse, dont la carrière fut tôt arrêtée,

par une mort prématurée. Né à Port-au Prince en 1872, et mort en Mars 1902, en pleine activité intellectuelle. Comme s'il avait le sentiment qu'il ne devait pas vivre longtemps, il se hâta de produire son œuvre. Ses pièces se succédaient avec une rapidité étonnante. La première de ses compositions est intitulée : "1804", grand drame en vers et en 4 actes. Son talent ne commença à se dessiner que dans *Toussaint au Fort de Joux* (1896). Dans ce tableau historique, Toussaint nous est représenté assis dans un cachot infect, grelottant de froid et souffrant de la faim. La pièce s'ouvre par une conversation entre Toussaint et son fidèle serviteur Mars Plaisir. Le Premier des Noirs s'adressant à ce dernier lui dit : "Laisse s'appesantir sur moi seul la colère du Premier Consul. Abandonne ce climat humide du fura. Car le seul coupable, c'est moi. Cette proposition met au désespoir Mars Plaisir, qui s'honore de souffrir avec son maître. Mais Amiot, le Commandant du Fort-de-Joux, vient interrompre l'entretien. D'ordre du Premier Consul, déclare-t-il à Toussaint, vous ne devez plus porter le chapeau militaire ni l'uniforme. Toussaint bondit sous l'outrage et répondit fièrement " qu'il plaingnait le Premier Consul. "

En voulant m'abaisser, il s'abaisse lui-même.
Car l'on dira demain que le fameux vainqueur
N'est qu'un homme mesquin et de plate rancœur.

Puis, se calmant, l'illustre Africain ordonne à son serviteur de lui ôter son habit militaire. Mars Plaisir obéit, non sans exhaler les plaintes de son cœur. N'est-ce pas trop cruel, soupira-t-il, d'enlever au vieillard l'habit qui le protège ? Le souffle glacial du vent pénètre de toutes parts dans ce cachot. Et l'on veut priver ce héros malheureux de son uniforme ! Puis Mars Plaisir continue :

Notre pays, c'est le pays où la verdure,
Au loin, s'étend toujours resplendissante et pure...
Le pays où les bois n'ont jamais de brouillard,
Où chante, à tout instant, le merle babillard,
Où le figuier géant, du fond de la vallée,
Dresse sa tête altière et jamais effeuillée,
Où les prés ont des nids à toutes les saisons,

.....
Le pays des printemps éternels, où la brise
Toujours fraîche, amoureuse, et jamais indécise
Fait rire le " tchacha " de ses embrassements.....

Toussaint se fâche à la fin en entendant les gémissements de Mars Plaisir à qui il dit :

“ Ah ! tu me fais rougir de tant de défaillance !

“ Sache que le martyr ennoblit l'innocence

“ Et les derniers instants des grands cœurs mutilés,

“ Que l'outrage grandit les fronts immaculés ! ”

Amiot sort. Caffarelli entre à son tour et demande à Toussaint de lui indiquer le lieu où il déposa ses trésors en Haiti. Si vous faites des aveux, ajouta-t il, le Premier Consul vous pardonnera. Toussaint répliqua par ce beau vers frappé en médaille :

La faiblesse est au lâche, et le pardon au crime.

Alors Caffarelli expose les griefs de la France contre Toussaint. “ Vous avez mieux aimé incendier les villes de Saint-Domingue que de les livrer à Leclerc. Sans doute le bruit du triomphe des troupes françaises dans toute l'Europe n'était pas parvenu jusqu'à vous... Apprenez qu'entre tant de succès : Maren-go, Rivoli sont leurs titres de gloire ! ”

Ainsi parla Caffarelli. Toussaint se redresse pour raconter les prouesses des noirs de Saint-Domingue. Rochambeau lui-même dira qu'à la *Ravine-a-Couleuvre*.

Un vieux nègre, malgré sa savante manœuvre,

Malgré le dévouement de ses vaillants guerriers,

Osa, sur son front même, effeuiller ses lauriers !

Je le sais, je le sais, dans la grande dispute

La gloire est au succès et la honte à la chute.

Allez, je vais mourir à mon sort résigné,

Je suis pauvre, vous dis-je, et pourtant j'ai régné !

Caffarelli qui, au commencement de l'entretien s'était montré arrogant et hautain, croyant avoir affaire à un homme ordinaire, ne sortit du Fort-de-Joux qu'avec une admiration respectueuse et fervente pour le grand héros malheureux. (Et ce trait est rigoureusement historique !) Bonaparte, pour hâter la mort de Toussaint, lui enlève Mars Plaisir, son compagnon et son serviteur. La scène de séparation est déchirante. Le Premier des Noirs resté seul dans son cachot, et privé de la maigre pitance qu'on lui accordait, meurt. Auparavant, il eut un long délire pendant lequel défilèrent à ses yeux les scènes de l'Indépendance nationale. En son nez, Vendresse Ducasse a voulu nous montrer, dans Toussaint, l'homme sous le héros, la créature humaine sous le guerrier. Nous savions tous que Toussaint était un diplomate madré, un grand

administrateur et un général souvent victorieux. Ce que nous savions moins, c'est qu'il avait tant de points de contact avec nous, quoiqu'il fût un homme " hors de l'ordre commun ". L'idée générale qui se dégage de la pièce de " *Fort-de-Joux* ", c'est que Toussaint obligé de supporter les pires vexations s'est tenu au niveau de son malheur. Il a conservé dans l'infortune la sérénité de l'âme. Nous, haïtiens, ne plaignons pas outre mesure cette destinée du Premier des Noirs. Fort-de-Joux a autant fait pour sa renommée que les plus mémorables victoires qu'il ait remportées.

Toussaint, assis sur de la paille infecte, dans l'affreux cachot du Jura, dépasse de tout le buste les plus hautes têtes qui ont émergé de l'Histoire ;

Vendresse Ducasse rima encore une pièce inspirée de l'histoire nationale : *Noirs et Jaunes*, où il se proposa de démontrer le rôle astucieux des Colons de Saint-Domingue qui, pour rester maîtres de l'île, y fomentèrent des divisions en exploitant l'antagonisme de races. Le souvenir des tragédies classiques (celles de Corneille surtout) plane sur cette nouvelle production de Ducasse. Il s'y trouve tel récit de batailles, qui semble calqué sur le Cid, et tel autre duel de paroles, qui rappelle involontairement *Polyucte*. Du reste, il est à croire que V. Ducasse connaissait peu le théâtre contemporain où l'on ne voit plus, comme par le passé, des scènes entre tel héros et son confident, les songes, les récits de témoins dans le genre de celui de Thérémène, dans *Phèdre*.

Par exemple, lisez ce passage des *Noirs et Jaunes* :

Or, nous étions trahis et le fort était pris.
Et malgré la valeur de nos soldats surpris,
Faubert et Desruissaux forcèrent la redoute.
Alors ce fut le trouble et ce fut la déroute.
Et malgré nos efforts intrépides, vaillants,
Il fallait sans rougir céder aux assaillants. etc.

Quoique les drames historiques de V. Ducasse ne manquent d'intérêt, il semble que c'est dans la comédie de mœurs qu'il a trouvé l'heureux emploi de ses facultés ! Là ses dons d'observation se montrent à plein et son sens aigu se tourne en satire mordante. C'est un réaliste d'une ingénuité charmante. Dans sa pièce locale en trois actes, en vers, *l'Amour et l'Argent*, il transporta sur notre scène " la question d'argent " qui joue un si grand rôle dans les comédies contemporaines d'outre-mer, principalement dans celles d'A. Dumas fils, d'Emile Augier et d'Henry Bernstein, et V. Ducas-

se nous fait voir, dans sa pièce, quelle est la puissance de l'argent dans notre société actuelle, et à quelles vilenies l'adoration du veau d'or plie des âmes haitiennes. Cependant le dramaturge introduit, dans *l'Amour* et *l'Argent*, deux ou trois personnages sympathiques qui échappent au pouvoir du dollar et atténuent par leur romanesque ce que la comédie contient de " pessimisterie. " L'action consiste dans les amours de Laurence et d'André, traversées par la rivalité de Philisber et par l'opposition de Mme. Raphael. Laurence a donné sa foi à un jeune compatriote : André. Cette jeune haitienne est soutenue dans son choix par son oncle. Mme. Raphael, mère de Laurence, n'entend pas que sa fille épouse André. Elle veut la donner à un blanc allemand Philisber Haïman qui est très riche. Ne croyez pas que Madame Raphael n'estime pas André. Elle le trouve au contraire bien rangé et bien élevé. Le seul tort de ce jeune homme est de n'avoir pas d'argent. Mme. Raphael rêve pour sa fille un plus avantageux parti. Là voilà appelant Laurence pour lui proposer le blanc allemand. Celle-ci répond avec respect que cette affaire n'est pas possible pour deux raisons :

1o. — Philisber (allemand) est un homme marié.

2o. — Elle aime déjà André.

Mme. Raphael réplique : Qu'est-ce que cela fait que Phllisber soit marié ? N'a-t-il pas beaucoup d'argent ? Tu seras riche, honorée, heureuse, cela ne te suffit-il donc pas ? Aimer André, la belle affaire ! Tu te fourvoies, ma fille, et bénis Dieu que je sois là pour te guider.

L'amour, ange, l'amour ne fait pas le bonheur,
Je le dis franchement : un bon concubinage,
Enfant, vaut toujours mieux qu'un piètre mariage.
Le temps n'est plus, ma fille, aux dévouements outrés.
L'on s'aime par calcul en ces temps éclairés.
On est jeune, on s'abuse, et l'on a des caprices.
Je te laisse un instant pour que tu réfléchisses.

Vainement l'oncle de Laurence cherche à ramener Mme. Raphael à de meilleurs sentiments. Fâchée, elle lui montre le chemin de la porte en lui disant :

L'argent, l'argent, c'est tout, et l'honneur est un mythe.
Oh ! ne m'en parlez pas : l'honnête pauvreté
Est l'objet du mépris de notre société.
Je veux avoir de l'or, car c'est là le bonheur.

Au commencement du second acte, nouvelle conversation de Mme. Raphael avec sa fille. L'entretien est mouvementé, chaleureux, passionné. Au bout du compte, l'action ne marche pas. L'auteur refait (ce qui est une faute en art dramatique) une scène déjà excellemment traitée au premier acte. Néanmoins la candeur et la noblesse d'âme de Laurence s'accusent davantage dans le cours de ce dialogue. Mme. Raphael, au paroxysme de la colère, se retire en s'écriant : " Je ferai ton bonheur malgré toi ". Dans son désespoir, Laurence se rend dans sa chambre et prie avec piété devant l'Oratoire :

O Jésus ! O Marie ! Ayez pitié de moi
Venez à mon secours ! donnez-moi le courage
De résister toujours et quand même à l'orage.

L'action se précipite. Philisber arrive chez Mme. Raphael pour voir Laurence. L'oncle de la jeune fille le rencontre et le chasse. A cet instant apparaît Mme. Raphael qui traite son frère de fou et prie Philisber de rentrer. Mme. Raphael, s'adressant à l'allemand :

..... Vous me parliez, hier soir,
D'une belle maison sise à Pétion Ville.

Philisber

Je n'ai rien oublié, car j'ai déjà pris celle
De la Place-Vallière et j'apporte à l'instant
Les titres constatant les droits de votre enfant,
Et voici la valeur qui vous était promise.

En prononçant ces derniers mots, il verse un sac d'or sur la table. Mme. Raphael est dans la joie et promet sa fille, de nouveau, à Philisber. Après le départ de celui-ci, l'oncle de Laurence tente un suprême effort pour détourner Mme Raphael de son projet scandaleux. Ah ! soupire t-elle, qui me délivrera de cet imbécile ?

Vous parlez de la loi ! Grâce à Dieu, l'étranger
Chez nous est respecté, ne court aucun danger.
Il est maître de ce pays, et on l'adore.
Quoi donc ! agir ainsi quand un blanc vous honore !
Pensez-y, c'est un blanc ! s'il descend jusqu'à nous,
Tendons-lui notre main, le front bas, à genoux.

Quand Mme Raphael fut seule, elle ouvre son âme dans un monologue :

Oui, acceptons la vie ainsi qu'on nous l'a faite,
Je veux rouler buggy comme tous aujourd'hui.
Philisber m'en donne un et Laurence est à lui.

Sait une explication animée avec Laurence. Mme Raphael lui dit :
Acceptez-vous, oui ou non, Philisber !

— Je préfère la mort, lui répond Laurence.
Mme Raphael avance un argument décisif.

Bon ! vous vous rappelez que, dans une pièce de Dupré que je vous ai analysée : *La Jeune Fille* qui repose sur la même donnée que *l'Amour et l'Argent*, vous vous rappelez que la mère, dans la comédie de Dupré, pour porter sa fille à vivre en concubinage avec un blanc anglais, s'était écriée :

“ Acceptez, ma fille ! Acceptez ce blanc ; c'est madère ! c'est vin de Bordeaux ! c'est jambon ! c'est caisse de champagne ! c'est le bonheur enfin ! Dans la comédie sociale de V. Ducasse, Mme Raphael, elle aussi, dit à Laurence :

Philisber Haïman, comprends-tu, mon enfant :
Argent et buggy neuf, Turgeau, Pétionville.....
Sur la terre, plaisirs, jouissances, honneur !

Quelle est la grande scène “ à faire ” ? C'est de mettre Laurence et Philisber en présence. V. Ducasse qui, sans être positivement un écrivain de théâtre, avait pourtant le sens du théâtre, ne manque pas d'aborder la grande scène avec audace, et comme poussé par la logique de son sujet.

Tandis que Mme Raphael énumère à sa fille tous les avantages d'une union avec Philisber, on frappe à la porte. C'est Philisber en personne qui arrive à l'improviste. Laurence le reçoit sur l'ordre de sa mère. Le dialogue s'engage. Philisber veut courtoiser Laurence.
“ Sortez d'ici, lui crie la jeune fille. L'Allemand, de risposter :

..... Je sors, mais je reviens, tigresse,
Je te retrouverai bien souple, o ma négresse !

André, qui a vu sortir le blanc Allemand, entre à la dérobée et accuse Laurence d'infidélité. Philisber pendant ce temps porte plainte à Mme Raphael contre Laurence, qui a repoussé ses avances. Folle de rage, elle saisit Laurence, l'entraîne dans une chambre où elle fait entrer Philisber, puis elle ferme cette chambre à clef.

Laurence (à Philisber)

Monsieur, je fais appel à votre conscienee.

Philisber

Hélas! c'est bien en vain ; je n'en ai pas, Laurence.

Laurence

Alors à votre honneur !

Philisber

Non plus.....

Laurence (à part)

Je suis perdue !

Mon Dieu, dans quel enfer suis-je donc descendue !

Monsieur, au nom du ciel, ne portez pas la main....

Philisber Haïman, êtes-vous chrétien ?

Philisber

Si tu veux, ton esclave ou ton maître ou ton chien.

Laurence, voyant qu'il n'y avait plus rien à faire, s'empoisonne. Philisber s'enfuit, et d'autant plus vite qu'il entend les pas de l'oncle de Laurence. Celui-ci apostrophe Mme Raphael qui regarde avec des yeux effarés le cadavre de sa fille. Votre crime est commis, votre ouvrage est achevé, dit l'oncle à Mme Raphael qui, accablée sous le poids du remords, devient folle.

V. Ducasse a composé une gentille pièce : " Place vacante " où il raille la chasse aux fonctions publiques. Il communiqua le manuscrit de cette comédie à un ami lettré, qui lui fit des observations sur le style. L'auteur les accepta et corrigea l'écriture de " Place vacante ". Il offrit à son Aristarque de signer la pièce avec lui, — ce que le critique ne refusa pas. V. Ducasse a donné en représentation plusieurs saynètes où il raille les travers de notre milieu : *Philistin*, *En ménage*, les *Elections* et un vaudeville abra-cadabrant : *Les duels de mon pays*. Le principal rôle de cette farce est tenu par un ivrogne qui a parfois de magnifiques éclairs de raison. Voici un passage où une mère s'adresse à son fils qui veut se battre en duel par rapport à un article de journal portant atteinte à la considération de la famille : " Le duel est une sauvagerie. D'ailleurs on ne se bat pas dans ce pays. Les gens les plus sérieux d'ici font semblant d'aller à la *Saline*, mais c'est pour boire du champagne avec force discours et grand fracas. Quand des gens plus âgés que toi agissent ainsi, est-ce que toi, tu peux aller exposer ta vie pour des billevesées écrites dans un journal ? Tu es trop jeune, Fernand. Eh quoi ! on nous insulte, laisse faire. Tout le monde a son passé ici, dans ce pays. Moi, je connais le passé de tout le monde " etc. On trouve une verve endiablée dans cette bouf-

formerie locale, surtout quand l'ivrogne raconte un duel qui vient d'avoir lieu, en sa présence, en pleine rue. (Ce qui est un fait vrai. Chez nous, parfois des adversaires vident leurs querelles dans la rue, et à coups de révolver). Vendennesse Ducasse est un comique, il note les travers, les ridicules de notre milieu. Les personnages qu'il dépeint sont des types de notre pays dans ce qu'ils ont de particulier. C'est pourquoi ses pièces, comme celles de Massillon Coicou, constituent un recueil de témoignages sur nos mœurs. Massillon Coicou et Ducasse sont des observateurs. Assurément il y a de l'exagération, de la charge dans leurs comédies locales. Ce procédé est nécessaire au comique, qui " grossit " les ridicules pour mieux les faire sentir. La discrétion d'un Térencia ne peut charmer que les délicats. L'auteur comique tient à enlever les suffrages de tous en les faisant rire. Plus haut, nous avons rapproché l'Amour et l'Argent, de la pièce : *La Jeune Fille*, de Dupré. N'allez pas croire qu'il y a là imitation de la part de Ducasse. Ce que l'Haitien sait encore le moins, c'est la littérature de son pays. Les deux auteurs se sont rencontrés, ce qui arrive fort souvent en art dramatique. L'un et l'autre ont entrepris une campagne contre les préjugés de leur temps et de leur milieu. Ils ont été amenés tous deux à fouailler ce travers des mères de famille haitiennes, de préférer l'étranger à l'Haitien par amour de l'argent et du confort. C'est malheureux que Ducasse ne soit pas " un sujet académique ". Son style est négligé. L'auteur n'avait pas reçu une éducation classique, comme cela arrive à plusieurs de nos écrivains, tels que Beaubrun-Ardouin ou Hérard Dumesle. Se sentant quelques dons d'observation, il se mit à écrire. Et pourtant cet écrivain malhabile rencontre, quand il lui faut exprimer de grands sentiments, des alexandrins vigoureux qui s'emparent de l'oreille par leur sonorité métallique. On reste étonné que cet auteur d'ordinaire si diffus dans son langage puisse se hausser (par exemple dans *Toussaint au Fort de Joux*) au pathétique des situations. Si Ducasse avait pu affiner son talent par l'étude et la réflexion, il eût doté notre littérature d'une œuvre de premier ordre. Autant que cela lui a été permis, il jeta dans le sol nourricier des âmes la semence d'héroïsme, de pitié et de noblesse.

CHAPITRE QUINZIÈME

ÉCRIVAINS POLITIQUES ET SOCIAUX.— Polémistes, Écrivains
Scientifiques et Religieux.

Période Contemporaine (1870-1931)

DELORME.— LES THÉORICIENS AU POUVOIR. —A l'aurore du gouvernement de Geffrard (1860 à 1864) la presse haïtienne se réveilla, ardente, et déroula avec fracas les lieux communs de la politique. C'est alors qu'Exilien Heurtelou, A. Monfleury, Duraciné Pouilh etc., se révélèrent comme des journalistes de talent. Bientôt un homme parut qui les éclipsa tous : ce fut Delorme, chef de l'opposition parlementaire à la Chambre.

Delorme, né le 10 février 1831, au Cap-Haïtien, mort en 1901, orateur, publiciste et romancier, esprit charmant et cultivé, prit une part active dans les affaires politiques de son pays. Tour à tour député, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et de l'Instruction Publique, Ministre d'Haïti à Berlin, il connut tous les honneurs et aussi toutes les amertumes. Il dut gagner l'exil et c'est sur la terre étrangère qu'il produisit l'ouvrage qui accrut considérablement sa renommée : LES THÉORICIENS AU POUVOIR. (1870)

Il importe que nous examinions ici cette œuvre en détail. Elle est composée d'une série de morceaux d'histoire dialogués et commentés. Delorme suppose, dans ce livre, que deux jeunes gens dissertent sur la politique et la science du gouvernement. L'un d'eux soutient (et c'est la thèse de l'auteur, " que ceux qui s'occupent de spéculations et d'abstractions n'en sont pas moins propres à prendre part au gouvernement. " A chaque instant son interlocuteur le contredit ou lui pose des objections, ce qui porte l'autre à revenir sur certains points pour les mieux développer. En somme, l'interlocuteur n'est là que pour nous éclairer, par ses réparties, sur la pensée intime de l'auteur. Ce tour d'exposition, employé dans l'antiquité par Platon, et au XVIIIème siècle par Fontenelle, donne de l'agrément à l'énoncé des systèmes et leur ôte toute apparence technique. L'auteur des *Théoriciens au pouvoir* choisit, pour l'illustration de sa thèse, des exemples chez les Grecs, les Romains et les Français. " C'est, dit-il, chez ces trois

nations, qui ont tenu successivement en main la direction des affaires de ce monde qu'il importe d'étudier l'action des hommes d'intelligence sur la politique et le gouvernement." Delorme eut l'ingéniosité de placer, à la campagne, au milieu de nos montagnes et de nos splendides forêts, la scène de la discussion sur les aptitudes " d'hommes de lettres offrant en eux l'alliance des aspirations de la philosophie avec l'entente des choses positives". Le publiciste put ainsi décrire des lieux dont il avait une personnelle connaissance et des scènes champêtres intéressantes.

En ce genre la description de la *Voûte à Minguette* est parfaite, et quoique fort longue, mérite d'être citée en entier. " La grotte est creusée dans un renflement de terrain capricieusement formé en cet endroit, et tout à fait détaché de la chaîne multiple des mornes d'alentour. Des arbres énormes étendent leurs racines tout autour, et sur le dos même du mamelon. Le silence habite en ces lieux, et le mystère semble assis à la porte.

Chacun des trois visiteurs portait une bougie de cire, qu'on alluma en entrant. Sans cette précaution, on ne pourrait pas faire un pas dans l'épaisse obscurité de la caverne. Ils marchèrent assez longtemps sur un terrain mouvant, où à chaque pas on semble s'enlizer et s'engloutir. C'est le guano accumulé, depuis trois siècles, par les oiseaux de toutes races qui ont remplacé dans ces lieux les prêtres Caraïbes et les fidèles de l'antique religion des peuples indiennes détruites par les Espagnols.

Au bout de trois ou quatre minutes d'une marche incertaine sur ce sol étrange, où l'on enfonce jusqu'aux genoux, on aperçoit une vague lueur du jour, qui filtre à travers les rochers, grise et pâle comme un rayon de lune. Cette clarté descend du haut de la grotte, et passe par une fissure treillagée de lianes feuillues. Ces lianes brisent la lumière en mille filets amincis, et ces filets mobiles tremblent dans les ténèbres de la voûte, suivant le mouvement du feuillage agité par l'air extérieur.

En cet endroit on s'arrête, et l'on reconnaît, avec autant d'étonnement que d'admiration, un temple fait par les mains de la nature et divisé, comme les églises catholiques, en trois parties presque bien distinctes : une nef large et longue occupant le milieu de l'espace, et deux parties latérales, séparées au centre par deux rangées de colonnes irrégulières et sans style uniforme, mais placées presque en ligne droite. Ces colonnes, ce sont les stalactites lentement distillées des gerçures du roc, et amoncelées en ce lieu

depuis l'origine des temps. L'art fantaisiste de la nature en a formé ces cippes tantôt cannelés, — tantôt unis, tantôt striés, qui caractérisent la bizarre architecture de ces temples primitifs ou plutôt naturels, cachés dans les forêts et sous la terre.

Quelques-unes de ces colonnes s'élèvent sur des fûts correctement travaillés, comme par la main de l'ouvrier. Il y en a qui vont jusqu'au dôme sans solution de continuité. D'autres suspendent leur élan vers le milieu de la tige et semblent arrêtées par des pierres d'attente où la goutte éternelle s'ajoute sans cesse. On dirait des bras levés et tendant à atteindre les parties supérieures, suspendues à la voûte. De cette voûte humide suinte à perpétuité la pierre liquide, qui se solidifie en haut et en bas, et qui rapproche ainsi chaque jour les deux tronçons du pilier calcaire.

La nef principale mène à des entassements de pierres de forme carrée recouverts d'autres pierres plates et unies, dans le genre de ces " dolmens " druidiques qu'on rencontre encore dans la Bretagne. Ici la main de l'homme a travaillé. Ce n'est pas la nature qui a élevé ces espèces de tables. Ce sont les monuments et les derniers vestiges d'une religion détruite par la conquête avec les peuples qui la professaient, mais dont la tradition nous est restée.

Ces tas de pierres, la forme l'indique, étaient les autels des Caraïbes. Là s'agenouillaient les prêtres, suivis des caciques, les rois légendaires de ces forêts. Derrière eux se pressait la foule des fidèles, — pieuse et docile, remplissant de ses cantiques ces voûtes solitaires, qui n'entendent plus, depuis trois cents ans, que le cri de l'oïssau qui les traverse.

Là s'accomplissaient ces rites primitifs dont l'innocence et la naïveté formaient une adorable poésie. Là, durant une longue suite de siècles se sont célébrées les cérémonies de la religion agreste de ces hommes confiants, qui espéraient se rapprocher après la mort du Dieu que la nature leur enseignait. Ce Dieu ne leur disait pas de haïr et de tuer ceux qui croyaient autrement qu'eux ; et ils n'ont jamais pu comprendre comment des hommes venus de loin et à qui ils n'avaient fait aucun mal, pouvaient répandre le sang avec si peu de scrupule, pour leur faire accepter une religion meilleure que la leur.

L'antiquité des souvenirs et leur caractère remplissent ces lieux d'une sorte de mystique solennité. On se sent saisi de respect et de

recueillement. On croit voir défiler devant soi, l'œil étincelant, la chevelure flottante, la stature droite et fière, les épaules et les jambes nues, ces Indiens bronzés de l'archipel du Mexique dont l'histoire même, presque entièrement effacée dans le sang, n'existe plus qu'à l'état de traces confuses, à chaque pas interrompues.

Aux deux extrémités de ces autels sans art, que les fleurs de la forêt ornaient seules dans les grands jours, on mesure de l'œil dans toute leur longueur les ailes latérales, dont la paroi, crayeuse et blanche, fait l'effet d'un mur blanchi à la chaux. Elle conserve encore, parfaitement lisibles, des inscriptions, des dates et des noms, charbonnés depuis la fin du seizième siècle, par les Européens qui cherchaient des données sur cette race des Caraïbes entièrement disparue, et dont il ne reste pas un seul descendant dans toute cette grande île.

Des noms espagnols surtout y sont inscrits avec les dates les plus anciennes, et désignent ainsi les premiers étrangers qui y sont entrés après la conquête et l'extermination”.

Parfois Delorme, pour rendre son livre attrayant et instructif, interrompt le cours du récit et donne certaines définitions littéraires qui ne seraient pas déplacées dans le traité de Rhétorique de Pélassier. Exemple : le passage où le publiciste établit la distinction entre le génie et le talent ou celui dans lequel il définit ce qu'il faut entendre par le mot littérature. Quand ce ne sont pas des notions littéraires, l'auteur laisse tomber des pensées frappées en médailles. Elles sont brillantes et nouvelles pour nous, Haïtiens. Je doute qu'elles le soient pour les étrangers. Delorme émet cette formule : “ La majorité matérielle n'est pas une raison, et un chiffre n'est pas un droit ” ; et celui-ci : “ Un véritable homme d'Etat est celui qui se sert des défauts mêmes des hommes pour arriver à les conduire ” ; et celui-ci encore : “ Le gouvernement d'un seul tourne au despotisme et mène à Louis XIV, le Gouvernement d'une classe tourne à la tyrannie et conduit au conseil des Dix ; le gouvernement de la foule tourne à l'anarchie et aboutit à 93 ” ; et celui-ci enfin : “ Ce n'est pas à la majorité que nous devons les grandes découvertes et les inventions qui ont fait la civilisation que nous voyons ”. Tout cela n'est pas bien neuf, n'est-ce pas ? Je reprocherais plutôt à Delorme de s'être livré à trop de digressions inutiles. Mon Dieu, pourquoi dans une biographie de Périclès, cette interminable tirade sur le rôle des Etats-Unis ! Et dans l'esquisse sur Cicéron, pourquoi s'étendre aussi longtemps sur le socialisme de Proudhon ?

Voici qui est plus fort : Delorme consacre un chapitre de son livre à Solon, homme politique. Que fait-il ? Il commence par une considération sur la France et démontre avec abondance qu'elle a pour devoir de s'intéresser à la jeune nation haïtienne. Puis le publiciste parle de ceci ou de cela, excepté de Solon, bien entendu. C'est ainsi que Delorme remplit plus de 700 pages in-8 - pour élucider sa thèse, quand il lui aurait suffi d'une minuscule brochure de quinze à vingt feuillets. On dit que beaucoup de personnes ont appris leur histoire en lisant les romans de Dumas père ou ceux de Walter Scott. Je ne sais, mais par la lecture des *Théoriciens* au pouvoir, on se remémore cent choses qu'on connaissait déjà et l'on se délecte à s'enrichir l'esprit de bien des faits qu'on n'avait pas la curiosité de puiser dans les manuels d'histoire ou dans les dictionnaires biographiques. Ce qui appartient bien en propre à Delorme, c'est son style fleuri, limpide, travaillé avec un soin méticuleux ; et, suprême raffinement de l'art, simple tout en étant largement étoffé. Cette prose a des qualités descriptives de premier ordre. C'est un fleuve qui s'épanche d'un cours toujours égal, reflétant dans ses eaux mélodieuses les paysages et les couleurs. Prenons-y garde : si le publiciste déploie toute la séduction de son talent et revêt les choses de la pourpre de son style, ce n'est rien moins que pour consacrer des appréciations discutables. Delorme, en nous charmant, nous distille goutte à goutte l'essence de sa pensée. Par ainsi nous sommes ramené au sujet même des *Théoriciens* au pouvoir. C'est par la thèse de ce livre qu'il faut considérer ce livre. Là est le point essentiel, capital, et quiconque ne l'a pas examiné, n'a rien fait de ce qu'il devrait faire.

Accordons tout d'abord à Delorme que les héros des *Théoriciens* au pouvoir se distinguent par une haute valeur intellectuelle. Périclès, Solon, Démosthènes, Cicéron, Mirabeau et Lamartine, parce qu'ils sont des écrivains persuasifs ou des orateurs éloquents, fastueux, peut-on les appeler des théoriciens ? Voilà la question. Les théoriciens construisent dans l'abstrait et ne se passionnent que pour les idées. Ils s'enivrent de déductions logiques et vivent plus dans les rêveries métaphysiques que dans les faits. Platon qui, pour expliquer l'homme, imagine un homme idéal et cherche à atteindre l'être en soi est le type du théoricien. Quant à sa doctrine politique se résumant dans le devoir pour l'Etat de faire régner la vertu et de l'imposer à tous, même par la force, qui n'en n'aperçoit les mauvais côtés ? Jean-Jacques Rousseau, l'auteur du *CONTRAT SOCIAL*, est aussi un théoricien de grande envergure.

Les communistes de notre temps s'inspirent de ses déclamations contre la propriété et les inégalités sociales. On doit le reconnaître : Les personnages qui illustrent la thèse de Delorme (Mirabeau, Périclès, Lamartine, Cicéron, etc.) sont des penseurs plus encore que des hommes politiques, des lettrés, et non des théoriciens. Mirabeau et Lamartine ont vu plus loin que nombre de politiciens de profession. L'un par sa puissance de travail et ses facilités d'assimilation qui lui donnèrent l'apparence d'une science encyclopédique, par sa mémoire riche, prodigieuse et par l'action de ses dons oratoires exerça une véritable magistrature de l'intelligence sur l'Assemblée dont il faisait partie. Ce fut un homme d'Etat et non un idéologue. Il avait étudié, collectionné des faits, réfléchi sur leur portée avant d'entrer dans les affaires. Même dans les plus vastes coups d'ailes de son éloquence, il ne perdait pas de vue la réalité et le but à atteindre. On ne peut pas l'appeler un théoricien dans le sens que Delorme emploie ce mot. Lamartine, qui siégeait au plafond dans les assemblées législatives dont il fut membre, eut assurément des devinations de l'avenir, des " clartés extraordinaires ". Cette clairvoyance lui vient non pas tant de l'imagination spéculative que d'une source plus profonde, plus secrète et plus mystique, qui est le génie même. Chez Lamartine, la pensée précédait la parole. Et son sens pratique des choses, qui le porta à défendre les chemins de fer contre les railleries de Thiers, le guidait dans ses déductions variées.

Les hommes de haute intelligence qui font figure d'hommes politiques ne sont jamais les inventeurs des idées qu'ils préconisent. C'est quand leurs généralisations sont déjà des idées chargées de sens et de raison par la discussion et le temps au point qu'on y reconnaît l'expression de la vérité, qu'elles courent la chance d'être adoptées dans les faits. Le propre de la politique est de prendre les idées justes et de les formuler en lois. Ce qui revient à dire que la politique a sa vraie source dans la philosophie.—Remarquez que Delorme, pour sa thèse, ne daigne parler des savants. Il ne parle que des lettrés, des orateurs. C'est une erreur née d'une conception incomplète des choses. Les savants autant que les poètes habitent les sublimes sommets et regardent dérouler les vastes perspectives des mondes. Ils ont autant de droits à notre admiration que les littérateurs qui évoquent du fond du rêve humain les idéales figures de beauté, d'amour et de liberté. Tous les ouvriers de l'esprit, savants et lettrés, contribuent à

élaborer et clarifier les systèmes ; ils créent les idées, ils font sourdre et jaillir les principes essentiels, associer les hypothèses entre elles et en former des groupes ; ils ouvrent des voies que les vulgarisateurs se chargent de répandre. Ce travail d'intelligence accompli, les politiques qui suivent le mouvement de leur temps s'en inspirent et approprient ces vues nouvelles aux besoins de leur pays et de la civilisation. D'ordinaire l'invasion des idéologues et des poètes dans la vie des nations n'eut d'autre résultat que d'apprendre aux sophistes à revêtir les abstractions sociales des couleurs séduisantes de l'imagination. Le titre même du livre de Delorme : *LES THÉORICIENS AU POUVOIR* a quelque chose de choquant. Ce ne sont pas les théoriciens, ce sont les hommes à sentiments qui exercent de l'influence sur la marche des affaires publiques. Les théoriciens restent isolés dans leur tour d'ivoire et, loin de diriger, ils suivent plutôt le mouvement des foules. Quand vous voyez que celles-ci les applaudissent, soyez sûr qu'ils reçoivent l'impulsion d'elles et vont dans le même sens qu'elles. Nous disons aussi à Delorme : la thèse de votre ouvrage est mal posée. Il est possible que quelques hommes de haute intelligence soient d'habiles politiques. En présentant dans votre livre cette vérité d'occasion et de fait comme une vérité universelle et constante, vous tombez dans le paradoxe. Car la proposition contraire (que les hommes de théories sont de piètres hommes politiques), peut se soutenir avec autant de raison...

Nous disons à Delorme :

Le monde se laisse conduire par des forces obscures et mystérieuses : mœurs, préjugés, coutumes, et non par des théories.

Les théoriciens, au faite du pouvoir, ont toujours eu le vertige... Leurs conceptions intellectuelles viennent se briser en miettes contre le bloc des faits. Hérard-Dumesle, en 1843, offre un remarquable exemple de théoriciens égarés dans l'action. Delorme lui-même, si l'on examine son rôle politique, ne trouvera-t-on fautes sur fautes ? Elargissons la discussion et tournons le regard de l'autre côté de l'Océan. Guizot, en voulant mettre à exécution son système artificiel " du juste milieu politique " amena la chute de la royauté de Louis Philippe.

Si nous avons besoin d'un autre exemple, ce serait Napoléon III qui le fournirait. Au lieu d'étudier à fond la situation de l'Europe de son temps, l'idéaliste Empereur se complut à appliquer aux réalités de la politique des abstractions chimériques. La con-

séquence ? Le désastre de la France à Sedan. Il faut donc conclure que le plus grand malheur qui puisse arriver à un pays est d'avoir des théoriciens pour diriger ses destinées... Pour en revenir à Delorme, ce que son ouvrage gagne en éclat, il le perd en solidité.

II

On a beaucoup aimé Delorme et on continue à l'aimer. Le Comité constitué au Cap-Haitien en vue de commémorer le Centenaire de sa naissance donnera l'occasion à plus d'un de témoigner hautement leur culte pour cette noble figure d'écrivain. Nul ne consacra dans son cœur avec autant d'enthousiasme un autel de fidélité pieuse aux lettres humaines. Delorme est l'homme de lettres : c'est sa caractéristique. Il naquit pour embellir la vie par l'invention de charmantes histoires et pour enrichir les esprits par des semences d'idées. La politique ne lui a pas réussi. Les troubles violents de la place publique ont jeté le vertige chez ce rêveur égaré dans l'action. S'il n'eut vite déserté son fauteuil ministériel craquant sous les rafales des vents, c'en était fait de lui ! Il dut délaissier les affaires du gouvernement pour se remettre à la tâche qui paraît la sienne, produire de jolis ouvrages. Il écrivit des romans et des nouvelles dont les sujets dénotent des tendances franchement cosmopolites. *Francesca*, ce sont les amours d'un prince Ottoman avec une jeune italienne. Ce récit est narré avec un abandon délicieux et une sorte de familiarité ailée. Il analysa ensuite la conscience agitée d'un certain *Ulrich* dont les actes criminels lui valurent le surnom de *Damné*, qui resta comme titre de ce roman. L'auteur a peut-être trop insisté sur les ravages qu'opère le vice dans l'âme de son héros. L'intérêt languit par l'éparpillement de l'action. Ce qui sauve de l'ennui, c'est la fluidité du style, toujours limpide et naturel. Delorme, ensuite, se révéla dans *l'Albanaise* comme un conteur de beaucoup d'ingéniosité. Voilà qui nous reporte bien loin de notre patrie et de notre ciel ! Quel dommage que tant de talents soient dépensés à évoquer les aspects des choses étrangères et à peindre des âmes de femmes séjournant sous un autre climat. Hâtons-nous d'avouer que de telles pages de curiosité sentimentale et de sensualité mystique n'ont fait qu'affirmer et accroître l'expérience psychologique et la puissance de dissection morale de l'auteur. Il sera ainsi mieux préparé, quand il le voudra, à appliquer à notre milieu ses facultés d'analyse et ses dons d'observation. Il ne faut pas s'en affliger de voir l'imagination vagabonde de Delorme errer avec tant de complaisance sur le golfe de Naples, la jolie, et ailleurs. Il convie

qu'un auteur contente un peu son goût et écrive pour son propre plaisir autant que pour le nôtre. Sinon, comment parviendrait-on à connaître, par les productions littéraires, le tour particulier d'esprit d'un écrivain, sa façon de sentir la vie ou l'amour ? On se définit toujours en définissant les âmes.

A la rigueur, les romans et les fictions de Delorme pourraient être laissés dans la pénombre, afin de mieux projeter le regard sur ses œuvres où perce l'accent haïtien et où les préoccupations patriotiques se font jour. De fait, ne s'est-il pas penché (et bien souvent) sur l'âme souffrante de notre peuple pour l'ausculter et sonder ses plaies ? Et ne s'est-il pas employé à guérir le malaise de notre société ?

Qu'est-ce *La misère au sein des richesses* ou cette série d'articles intitulée : *Le Pays* ? L'auteur ne traite que des questions purement haïtiennes. Il ne s'y intéresse qu'à des affaires haïtiennes. Il donne aux problèmes nationaux la solution qui lui paraît convenable. Il prodigue des conseils, inspire des sentiments d'ordre et de paix, prêche la nécessité de l'union au sein de notre démocratie. L'état rudimentaire de notre agriculture enlisée dans la routine ne lui reste pas indifférent. Il étudie nos relations avec nos puissants voisins d'Amérique. Sa brochure *sur la doctrine de Monroe* en témoigne. Plus tard, dans les *Théoriciens au pouvoir*, il trouve moyen, en nous parlant de Périclès orateur et homme politique, de revenir, par une habile digression, sur cette palpitante question de nos rapports avec les Etats-Unis d'Amérique. Ses vues sur ce point sont assez judicieuses et se lisent encore très bien. Dans d'autres branches de notre activité, il n'apporte pas moins son esprit et sa bonne foi au service de notre communauté. N'a-t-il pas célébré, en termes mesurés, quelques-unes de nos remarquables notoriétés littéraires ou historiques ? Quant à la physionomie si originale de Boisroncl-Tonnerre, le rédacteur de l'acte d'Indépendance, c'est avec une fougue romantique et dans des mouvements oratoires pleins de feu et de lyrisme qu'il nous la présente. Mieux encore, son dernier ouvrage, qui est comme son chant de cygne : *La Hollande*, n'a été conçu que pour notre enseignement national. Il a voulu montrer à notre peuple l'utile exemple d'un minuscule pays qui, par son énergie au travail, sa conception ordonnée de la liberté, gravit d'un pas alerte l'échelle du progrès matériel. Petit territoire et grand peuple. Imitez cette nation, semble-t-il nous dire, vous obtiendrez le même résultat de vie large et de respect uni-

versel. Des athlètes au cœur d'acier nous ont donné l'Indépendance et nous ont légué, avec ce bien inestimable, une des terres les plus magnifiques qui existent, terre si prenante qu'elle fait pleurer d'angoisse ses enfants éloignés de ses rivages.

Développez notre pays, comme la Hollande, pour que le monde nous l'envie par la prospérité que nous y faisons naître. Bref, toute cette suite ininterrompue d'écrits sur notre contrée, notre état social et nos mœurs est enveloppée d'une langue étoffée, naturelle et sinieuse, quelquefois pleine de saillies d'esprit, toujours élégante et d'une syntaxe correcte. Ce sont ces qualités littéraires qui se trouvent résumées à un suprême degré dans les *Théoriciens au Pouvoir*, son maître-livre. Là, il parle longuement, doctement et gentiment ; il disserte, il juge, il raisonne et répand à pleines mains les formules et la bonne doctrine. Il s'y délecte à raconter l'action politique des hommes d'intelligence et d'imagination. Il essaie de démontrer que ceux-ci sont capables de créer les meilleurs gouvernements et que, comme les politiques de profession, ils font preuve au pouvoir d'aptitudes pratiques. A deux reprises (d'abord dans mon ouvrage : *Essais sur la littérature haïtienne*, Sansot, Editeur Paris 1911 et ensuite dans la revue : *l'Essor*, de Port-au-Prince, 1914,) nous avons commenté, discuté, serré de très près la thèse qui sert de support aux *Théoriciens au Pouvoir*. Et nous sommes arrivé à cette conclusion que, dans ce livre, la vérité se trouve plutôt dans la pensée de l'écrivain que dans les arguments abondants et brillants qu'il déroule avec tant d'aisance. L'auteur, pris dans son propre piège, se berce comme à plaisir du bruit mélodieux de ses phrases. Il persuade, il ravit, il oublie de convaincre. C'est que Delorme est doué d'une âme artiste et préfère la beauté à la vérité. Heureusement que son ouvrage, la thèse même écartée, même réduite à l'essentiel, se soutient par lui-même. Ce qui n'en forme que le cadre prend aujourd'hui plus d'intérêts aux yeux du critique. Les épisodes, les digressions du livre en deviennent maintenant les plus attrayantes parties. Parcourez-les, et admirez de quelle façon aimable s'individualise le talent de l'auteur. De ces pages on voit sourdre le génie haïtien si doux, si ensorcelant. Delorme se montre, dans ces passages, sensible à nos paysages et extrêmement curieux des formes surprenantes de notre flore tropicale. Il décrit avec délices nos féériques couchers de soleil ; il ne peint pas, il prie devant nos sites pittoresques. Il exalte notre nature forestière tantôt revêtue des teintes merveilleuse

de l'aurore, tantôt des couleurs changeantes de l'arc-en-ciel. Il ouvre des yeux étonnés sur les lieux et les choses et leur adresse ce mot divin du plus divin des poètes :

“ Objets inanimés, avez-vous donc une âme ”?...

Toujours emporté par son adoration des spectacles de la terre maternelle, il brosse dans leur coloris étrange et avec une sympathie artistique des tableaux comme, par exemple, les CÉRÉMONIES d'un service à la campagne. Morceau d'une grâce pénétrante et mélancolique qui inspira à notre cher Oswald Durand sa suave poésie : LE VAUDOUX. Il y a quelque chose de l'empreinte de Delorme chez ses contemporains et chez les générations qui ont suivi. Il leur a donné l'exemple et le goût du travail littéraire.

C'est un éducateur de l'intelligence haïtienne. Oswald Durand l'appelle son maître, son conseiller. Frédéric Marcelin qui occupera une si enviable place de novateur dans notre littérature débuta dans la carrière par l'offrande de son jeune esprit à l'écrivain du Cap-Haïtien. Les livres de Delorme ont éclaté sous notre ciel comme d'éblouissants feux d'artifice. Pour l'élite éclairée de de l'époque, c'étaient de véritables fêtes données à son imagination. Sa prose parfaite, sans détours ni recherches affectées, ressemble au fleuve pacifique dont l'eau bruit sur de blancs cailloux. Bois-la, et sa limpidité parfumée fleurira sur ta lèvre. Delorme, homme de lettres, a plus fait pour la renommée de son pays que le plupart de nos Chefs d'Etat. Le véritable écrivain, quand il atteste par ses œuvres le sentiment de sa race et de son milieu s'impose comme la première autorité sociale de son peuple. Nos soldats, nos politiques, nos magistrats, leur tâche consiste à défendre notre sol par les armes, à administrer et à organiser. L'homme de lettres assure à sa Nation l'auréole du prestige spirituel. Je le sais : la science d'aujourd'hui réclame avec une conviction grandissante le gouvernement des sociétés et la première place dans l'admiration publique. On ne saurait contester que le labeur scientifique ne constitue pour un peuple un patrimoine glorieux. Le développement matériel de la civilisation moderne provient des recherches de la vérité scientifique. La science a renouvelé notre conception de l'Univers et a naé une floraison nouvelle d'idées et de sentiments que la littérature accueille dans son domaine. Les programmes d'enseignement sont maintenant bourrés de faits et de faits. Ne convient-il pas qu'on n'ignore rien des résultats scientifiques, dont les applications ont tant amélioré les conditions générales de la

vie? Le travail des laboratoires profite à l'industrie, à l'hygiène et au bien être public. Et le savant, qui crée des notions dont découle ce progrès, voit son influence comme classe s'accroître infiniment en dignité. Persuadez-vous bien que la culture de l'homme de lettres s'élève avec son temps.

Il est tenu d'élargir son front pour y renfermer tout l'ordre des connaissances. La forte éducation scientifique chez une individualité littéraire ne donne que plus d'éclats à ses dons d'exposition. Un Bourget, un Sully-Prudhomme, un Marcel Prévot, romanciers ou poètes, ont bûché les mathématiques. Existe-t-il des personnalités plus imbues de la marche de leur époque, qu'un Anatole France ou un Renan, artistes souverains et vénérés? L'homme de lettres, en dépit du progrès manifeste des sciences, n'a rien perdu de sa légitime prépondérance sociale. Il faut avouer que cela ne pourra durer encore longtemps. Le savant occupera bientôt le premier rang dans la société.

Un grand savant n'est pas plus grand qu'un grand littérateur. Sachez que l'homme de lettres a sa mission propre, celle d'élaborer l'idéal et de ramener la science elle-même au respect du droit. La science réduite à l'efficacité pratique contribuerait à rétrograder le monde. Comme la nature, elle est implacablement indifférente à son œuvre. L'acquisition par un peuple de la gloire scientifique reste vaine si, de son sein, ne s'élèvent d'originaux écrivains qui fassent briller sur les sommets le drapeau de l'ordre moral. Il faut des philosophes littérateurs pour développer dans les cœurs et les esprits la religion intérieure s'épanouissant dans le culte suprême du bien. Les lettres unissent les peuples, la science les entretient à défaut des forces de foi et d'amour et de ces profondes lueurs que répand dans les consciences l'Esthétique, " cette justice supérieure."

En me livrant à cette considération sur la valeur éducatrice des lettres, comme les mânes de Delorme ont dû tressaillir d'allégresse! Comme il a dû, cet homme, se sentir heureux et consolé, du fond de sa tombe, d'entendre voler de telles paroles! On se rappelle avec quelle volupté indicible il raconte, dans ses *Théoriciens* au pouvoir, la lutte de Lamartine, "l'homme qui comprend tout ce qu'on peut comprendre" contre le savant Arago, en faveur des études classiques. Delorme narrateur de cette joute fameuse trahit son émotion et prête une oreille avide à cette noble dispute. *Tu ares agitur*, lui murmurerait Horace. Les arguments de Lamartine sur ce grave sujet sont impérissables comme la vérité elle-même.

Et si de nos jours Herbert Spencer, dont l'universalité des connaissances et l'originalité de son système de l'évolution l'égalent à Aristote, a prôné l'éducation scientifique au détriment des bien-faisantes humanités, il a trouvé en Angleterre même l'érudit philosophe Stuart Mill pour se dresser contre lui et contester ses conclusions.

Delorme a pris nettement parti dans le débat. Son œuvre entière qui ne vise qu'à la transformation morale de notre cité par l'idée forme dans son ensemble régulier une sorte de Cathédrale invisible, aux longues colonnes de marbre, d'où monte un hymne éperdu à l'incomparable splendeur de l'enseignement des lettres. (1)

ANTÉNOR FIRMIN. — *De l'Egalité des Races Humaines, Roosevelt et Haïti.*

Un puissant cerveau, un grand citoyen et un caractère, voilà ce qu'on doit dire quand on cite le nom d'Anténor Firmin ! La colère et l'injustice même ne portèrent jamais cet homme à se départir de sa courtoisie naturelle. Dans ses yeux expressifs et doux se reflétait la noblesse de son âme. Nul n'exerça plus d'ascendant sur la jeunesse haïtienne et n'eut sur elle autant d'autorité. Non pas l'autorité que l'intelligence suffit à donner, mais celle que procurent la droiture et l'honnêteté de la conscience. Il expliqua dans sa brochure : *L'Effort dans le mal* (1911) la cause de son influence.

Ce qu'il n'a pu dire, c'est qu'il sut remplir toujours sa tâche en mettant hors de lui-même le but supérieur de son activité. Ainsi ses moindres actions, s'éclairant à la lueur sereine de l'idéal, empêchaient toute déperdition de sa personnalité en élargissant la vie profonde de l'âme. Au milieu de la ruine de ses illusions et malgré l'archarnement aveugle du sort, il demeura debout, et c'est dans la lutte contre les circonstances extérieures que s'affirma son tempérament énergique. Dans les situations désespérées, si l'on s'avisait de l'interroger sur ce qui lui restait de ressources en face du danger grandissant, il eût répondu :

“ Moi, dis-je, et c'est assez ! ”

N'examinons pas ici son rôle politique. La Musée de l'Histoire en fixera les traits essentiels pour l'édification des jeunes citoyens qui veulent servir la patrie avec loyauté et dévouement.

(1) Delorme, né au Cap-Haïtien le 10 février 1831. Député du peuple sous Geffard. Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures sous Salnave. Fut Ministre d'Haïti, à Berlin et en Hollande. Mort à Paris le 25 Décembre 1901. A. Firmin prononça son Oraison funèbre.

Anténor Firmin eut une pensée dominante : le relèvement de la race noire. Le premier livre qu'il ait écrit : *L'Egalité des Races Humaines* (1885), ce fut pour défendre et consoler la race martyre. Il appliqua toutes les qualités de son style, simple, clair, éloquent,—et de son esprit plein de force dans le raisonnement et d'imprévu dans la riposte à cette œuvre de science et d'utile propagande. Par là, elle rentre dans la littérature générale.

En notre temps, comment la littérature pourrait-elle se cantonner dans des limites bien définies ? Les intelligences sont trop avides de connaissances pour ne pas se livrer journellement à des excursions dans les branches diverses du savoir. Impossible d'exclure du domaine littéraire certains écrits scientifiques qui modifient les manières de penser ou augmentent les notions générales. Les fortes discussions sur les problèmes métaphysiques de Renouvier, de Guyau, et de Taine font partie intégrante du trésor littéraire de la France. L'Origine des Espèces de Darwin a sa place marquée dans la haute littérature anglaise. Et c'est nous qui viendrions répudier de la nôtre déjà si pauvre " *L'Egalité des Races Humaines de Firmin* " !

L'Egalité des Races Humaines atteste un labeur énorme et beaucoup de curiosité dans l'esprit. Livre de bonne foi et de bonne volonté. Il y aurait à se demander pourquoi ce long exposé de systèmes contradictoires et ce luxe inutile de citations ? Quant à la méthode de travail, qui préside à l'élaboration de l'œuvre, elle est excellente en soi. L'auteur procède du général et du simple au plus particulier et au plus complexe. La méthode d'Auguste Comte et de Littré appliquée à l'anthropologie donne des résultats positifs et hors des contingences. La thèse soutenue par Firmin se résume en cette phrase : Les races sont égales.

Cette seule pensée se multiplie en quelque sorte en cent autres dans le cours du volumineux ouvrage. Elle met de l'ordre dans la variété des documents groupés ou synthétisés, soutient, reconforte l'auteur, le dirige dans la lutte ininterrompue contre les implacables préjugés. Toutes les théories sur l'inégalité des humains sont passées au creuset de l'examen par le redoutable logicien noir. Il arrange ses arguments comme des armées en marche, s'appuyant les unes sur les autres et les fait défiler par progressions continues à l'assaut de la perverse doctrine, qui divise l'humanité en fractions inégales.

Il y a lieu d'admirer la souplesse et la subtilité d'intelligence que déploie Firmin dans l'analyse de ces systèmes artificieux.

“ Dans les commencements, dit-il, toutes les races d'hommes qui couvrent aujourd'hui la surface de notre planète furent également ignorantes et chétives, inoffensives et laides; mais à mesure qu'elles ont évolué, elles se sont améliorées, en transmettant à leurs descendants des facultés destinées à se perfectionner avec le travail des générations successives ”. En conséquence, M. Firmin affirme que l'évolution sociale explique à elle seule les différences qui existent entre les groupes ethniques. Ce sont des différences accidentelles, et non des différences de nature.

Tel des chapitres du livre, tenez ! celui où l'écrivain montre le rôle de la race noire dans l'histoire de la civilisation mérite vraiment d'attirer l'attention. S'il est prouvé que la race noire a tenu, à un certain moment, le flambeau de la civilisation et M. Firmin présente sur ce point des gerbes de faits et des considérations de haut intérêt — comment dès lors la considérer comme intrinsèquement inférieure ? Ne l'ayant pas été à une époque donnée, qui empêchera qu'elle ne prenne dans l'avenir une part prépondérante à l'œuvre commune de l'évolution humaine ? La race noire doit se féliciter qu'un de ses enfants né dans les profondeurs de notre démocratie lui ait rendu les parchemins que des hommes de mauvaise foi et des savants audacieux, passionnés cherchèrent à anéantir.

La race noire fut la première à commencer l'évolution morale et intellectuelle de l'humanité. “ L'Égypte était un pays de Nigritiens, de noirs africains.

.... C'est à la race noire qu'on doit le premier éclair de la pensée, le premier éveil de l'intelligence dans l'espèce humaine. Désormais quand on parle aux noirs de leur infériorité, aux Saxons comme aux Celtes, aux Liguriens comme aux Ibériens, ils pourront simplement répondre : “ Ingrats ! Qu'on lise le chapitre X, où l'auteur conteste l'existence de la race aryenne. Ici M. Firmin donne la main à l'illustre philanthrope Jean Finot qui, dans le *Préjugé des Races* a dénoncé — Dieu sait avec quelle force et quelle logique persuasives ! — “ le mensonge aryen ”. La race aryenne est un mythe inventé par des pseudo-savants. O peuples ! continuez à vous quereller tranquillement au sujet de vos origines aryennes : rien ne plaît tant aux hommes que de se repaître d'erreurs ou d'ineptes préjugés. La vérité est le nectar dont se nourrissent les dieux. Les

Partisans du ridicule Gobineau — l'inventeur breveté de la légende aryenne ne peuvent dire le moindre mot sur le passé du type aryen. Pardon, ils dissertent à perte de vues sur ce sujet, mais pour se contredire d'une façon scandaleuse. Les docteurs de l'inégalité des humains sont obligés la plupart du temps de se rabattre sur la craniologie, afin de donner une apparence scientifique à leur théorie raciale.

La morphologie du crâne ne saurait servir de critérium pour apprécier la valeur des intelligences. " L'étude comparative des crânes humains révèle ce fait curieux que la dolichécephalie, qu'on a voulu nous imposer comme l'aristocratie des humains, se rencontre surtout chez des peuples sauvages et primitifs. (Finot). De son côté, Firmin a exposé bien en détail les procédés craniométriques. Il résulte de cette esquisse que les méthodes considérées comme les meilleures par certains anthropologistes sont repoussées par d'autres savants comme mauvaises ou trompeuses. Que ces beaux messieurs commencent par s'entendre, diable! avant de formuler aucune vue générale sur la matière. S'il y a quelque chose de certain, c'est que les crânes se modifient sous l'action du milieu, et que l'être physique tout entier de même que l'être moral se façonnent sous l'influence des entours.

Cette constatation positive laisse prévoir un avenir où il ne sera plus parlé de différences de races : on parlera de différences de peuples. Il n'y aura alors que des peuples civilisés et des peuples barbares. L'anthropologie deviendra à un moment donné l'histoire de l'évolution biologique et intellectuelle de l'homme, ou si vous voulez, le devenir de l'homme dans le temps.

Les adeptes de Gobineau ne cesseront pas de travailler à l'œuvre néfaste de divisions et de haines. Ils iront fouiller dans Lamarck, dans Darwin et essaieront d'appliquer aux races les données sur l'origine et l'évolution des espèces. Anténor Firmin est trop renseigné sur ces tendances pour ne pas aborder dans son livre le problème du darwinisme et de l'évolution des races.

C'est une des meilleures parties de son ouvrage. L'auteur de l'Egalité des Races opine que c'est forcer ou fausser la pensée du célèbre naturaliste anglais que de vouloir tirer du *transformisme* une conclusion favorable à l'inégalité des hommes. Les théories de Darwin bien étudiées prouvent au contraire que les races humaines sont constitutionnellement douées d'aptitudes égales. Bien plus, Firmin adapte la théorie darwinienne à l'ethnologie de

l'Égypte. Les données du naturaliste anglais renforcent la thèse "de l'origine purement africaine des Rétous." (1)

Toutes ces choses méritaient d'être dites, et Firmin les a dites avec conviction, avec clarté, avec éloquence. L'orgueil de races, qui porte certains hommes à mépriser si injustement leurs semblables, est combattu dans l'*Egalité des Races* sous les formes nombreuses dont il s'affuble pour tromper les esprits et inquiéter les consciences. Les traits distinctifs mis en avant par les anthropologistes pour parquer les humains en compartiments : taille, poids de l'homme, beauté physique, couleur de la peau, angles faciaux et frontaux etc. Tout est analysé et commenté par Anténor Firmin dans un langage érudit et précis. Ai-je besoin de rappeler qu'il tira de la seule République d'Haiti les exemples attestant les qualités intellectuelles et morales, le développement esthétique de la race nigritique ? Comme j'eusse mieux aimé que le savant haïtien prît, un peu partout, dans tous les milieux nigritiens, ses éléments de démonstrations ! Dieu merci, le talent, dans notre race, n'est pas le lot exclusif de notre nation. L'intelligence existe chez beaucoup de noirs à un degré inouï ; et cela, sous toutes les latitudes ! Des circonstances ambiantes seules l'empêchent de se manifester.

C'est l'étincelle qui gît dans le caillou, et que le choc de l'acier fait jaillir. Où trouver une personnalité noire plus puissante que celle d'Othello, auteur d'un *Essai* contre l'esclavage des nègres ? Où trouver un nègre plus intelligent qu'Amo ? Il s'exprimait dans toutes les langues : française, hollandaise, allemande ; il savait

(1) L'Égypte, pays noir, (car Hérodote déclare que les habitants de l'Égypte avaient l'épiderme noir et les cheveux crépus, l'enseigna l'écriture et les premiers éléments de science à la Grèce qui était plongée alors dans la barbarie la plus complète. Cette vérité est affirmée et défendue par les plus nobles savants : Champollion, Blumembach, Hartmann, Ampère, Léon de Kosny etc. etc. Je veux qu'on conteste le savoir de tous ces hommes illustres. Mais qui dira t-on, hélas ! si l'on sait que le plus grand géographe qui ait existé depuis que le monde est monde, Elisée Reclus, a déclaré que :

"L'orgueil de race, duquel les historiens ne se défient pas assez, a donné naissance à ce préjugé très répandu, que les Africains, n'ont eu, pour ainsi dire, aucune part dans l'oeuvre générale de la civilisation Quelle que soit la part des éléments qui ont formé le peuple auquel nous faisons remonter nos origines intellectuelles, IL EST CERTAIN QUE LA CIVILISATION EST BIEN D'ORIGINE AFRICAINE ; elle est née dans l'étroite et féconde vallée du Nil, entre l'aride rocher et le sable plus aride encore . . . Même pour l'industrie, l'Afrique a contribué pour une certaine part à l'avoir commun de l'humanité . . . Dans les produits de l'antique industrie égyptienne, on reconnaît aussi fréquemment des formes que l'on retrouve en Nubie, en Abyssinie et jusque dans le Soudan." *Nouvelle Géographie Universelle*, 54e. série, page 3-34."

Notez qu'Elisée Reclus donne le dernier mot de la science . . . En face de telles assertions, qu'importe aux noirs l'opinion d'un Gobineau ou d'un Cassagnac ? Comme dit O. Beauregard : "Nous étions à l'époque où le peuple égyptien jouissait de tous les avantages d'une civilisation avancée, nous étions les Européens— pour les Égyptiens ce que sont pour nous aujourd'hui les naturels de la Nouvelle Calédonie."

Chateaubriand, l'auteur du "Génie du Christianisme" a fait un aveu pareil. Nous prions le lecteur de parcourir à la fin du présent volume, à l'Appendice A, ma conférence : LE PRÉJUGÉ DES RACES ET JEAN FINOT où les idées qui forment le fond de cette étude sont reprises, renforcées et exposées de façon méthodique.

l'hébreu, le grec, le latin. Il était aussi versé dans l'astronomie que dans les autres sciences. " Le recteur et le conseil de l'Université de Wittemberg crurent devoir, en 1733, lui rendre un hommage public par une Epître de félicitations; ils rappellent que Térce aussi était d'Afrique; que beaucoup de martyrs, de docteurs, de Pères de l'Eglise sont nés dans ce même pays où les lettres étaient florissantes, et qui, en perdant le christianisme, est retombé dans la barbarie (abbé Grégoire). Ajoutons qu'Amo, devenu docteur, soutient publiquement, à Wittemberg, en 1744, une thèse en latin, très longue et fortement documentée. Où trouver un maître plus distingué que Lislet Geoffroy? Et l'illustre mathématicien noir Francis Williams, de la Jamaïque? Et la poétesse noire Phillis Wheatley, morte à Boston, en 1787? Les pages consacrées, dans l'*Egalité des Races Humaines*, à l'évolution intellectuelle des nègres d'Haiti, sont belles, et celles qui montrent leur bravoure sur les champs de bataille, pittoresques. Les éminentes qualités des Nigritiens des autres contrées devraient être comme autant de fleurons qui ornent la couronne tressée en l'honneur de notre race.

Si Firmin écrivait de nos jours — son livre est de 1885 — comment n'eût-il cité les B. Washington, les Fr. Douglass, les Powell, le poète Dunbard, le Dr. Dubois, le Dr Moton, M. Weldon Johnson, le Capitaine N. Marshall et d'autres Américains noirs de réelle valeur, qui méritent d'être appréciés et aimés?

J'ai hâte de vous signaler le chapitre de cet ouvrage: " Légendes Religieuses et Opinions des anciens ". Rien ne montre mieux la paresse de l'esprit humain, complice de la conservation des erreurs.

N'est-ce pas triste de constater que des peintres de talent comme Ary Scheffer (dans le tableau : *La tentation du Christ*); que des poètes magnanimes comme Victor Hugo (dans les *Quatre vents de l'esprit*) sacrifèrent à de vieilles légendes et à des préjugés courants contre les noirs? Firmin fait bien de citer ces cas, où des personnages d'une largeur d'esprit reconnue, se confondant inconsciemment avec les bourreaux et les calomnieurs de notre race, semblent voir dans le nègre l'incarnation de je ne sais quel diable! . . . Et tout cela, parce que certaines légendes du nœud se perpétuent encore jusqu'à nos jours! C'était le lieu, vraiment, pour l'anthropologiste du Cap Haitien d'apprendre au lecteur que l'Eglise catholique, s'élevant au-dessus de ces mensongères croyances populaires, inséra dans son calendrier plusieurs nègres de sang pur.

N'était-il pas nègre, en effet, ce Benoît de Palerme, appelé com-

munément le " Saint-Noir " et de qui Roccho Pirro a dit : " Negro quidem corpore sed candore animi proeclarissimus quem et miraculis Deus contestatum esse voluit. " " Son corps était noir, mais Dieu a voulu que des miracles attestassent la candeur de son âme ". Il faut mentionner encore Sainte Iphigénie, Saint Esteban et Saint Antoine de Caltagirone, tous trois des nègres aux cheveux crépus. " Les colons catholiques, dit l'abbé Grégoire, ne se doutaient guère que dans leurs oraisons collectives, ils s'adressaient en même temps qu'aux autres saints du Paradis, à quelques-uns de ces nègres pour lesquels ils témoignaient tant de mépris. " (1.)

J'ai examiné les données principales du volumineux ouvrage d'Anténor Firmin... Ses conclusions, quoiqu'elles datent de plus de 40 ans, restent conformes à la science. Malgré le développement ou la naissance de maintes thèses nouvelles sur la question raciale, les bases du livre de Firmin demeurent inébranlables... " La chimie des impondérables " renforce la théorie égalitaire... Parler de races inégales ou inférieures, c'est employer de grands mots vides. Les races, aux yeux des vrais savants, n'existent pas. " Il n'y a que les individus qui constituent des réalités ". Les rapports des hommes entre eux s'améliorent de plus en plus. Les relations deviendront fraternelles quand on arrivera à débarrasser les *esprits myens* de l'entité de races.

Le Japon, par ses rapides progrès et sa victoire de naguère sur les Russes, a donné un coup mortel aux théories de Gobineau. La

(1) UNE LETTRE ENCYCLIQUE DU PAPE. — (Courrier des Etats-Unis du 13 mars 1926).

Les races noires, dit le Pape, ne sont pas inférieures aux blanches en intelligence... (Service de l'Associated Press) Rome, 5 mars 1926) La croyance que les races noires sont inférieures aux blanches est une erreur, a déclaré le Pape Pie XI, dans une lettre encyclique publiée hier dans laquelle il demande que l'on augmente le nombre des prêtres catholiques indigènes dans les régions du monde prétendues sauvages. Sa Sainteté a dit, qu'une longue expérience prouve que ces races, que l'on considère à tort comme inférieures, peuvent rivaliser avec les races blanches pour l'intelligence. " Si au cœur des régions barbares, écrit le Pape, on trouve des hommes qui sont lents à s'instruire, on peut facilement expliquer cet état de choses par leur façon de vivre, dont les besoins restreints ne leur donnent pas l'occasion de faire grand emploi de leur intelligence ".

Chine même secoue son apathie. La possibilité d'évolution des nègres est affirmée par les noirs d'Haiti (2).

Les âmes, quel que soit le fourreau qui les enveloppe, se perfectionnent. Et les qualités organiques des peuples, sous la poussée des circonstances ou sous le souffle puissant de la vie créatrice, se transforment... Voilà les idées réconfortantes, qui montent à l'esprit quand on a fini de lire l'ouvrage de Firmin... Si la passion scientifique et le dévouement à la race noire le portèrent à écrire l'*Egalités des Races humaines*, c'est le patriotisme qui lui dicta *M. Roosevelt et la République d'Haiti* (1905) M. Firmin a exposé dans ce nouveau livre comment le peuple américain s'est rendu digne de la liberté par l'exercice d'une raison éclairée et d'une volonté tenace. Au fond, le publiciste n'a surtout en vue que d'élucider la question américaine, telle qu'elle se pose pour Haiti... Le devoir de tout

(2) L'ouvrage magnifique de Jean Finot ; LE PRÉJUGÉ DES RACES est le même ouvrage d'Anténor Firmin sur L'ÉGALITÉ DES RACES HUMAINES. Les deux auteurs arrivent à des conclusions identiques par des chemins différents. Si les deux œuvres se rapprochent sensiblement par le fond, combien ne se ressemblent-elles guère par la forme ! La nouveauté du plan de Jean Finot fait la nouveauté de son livre. Livre impressionnant, sublime et beau ! Un homme appartenant à la race noire doit lire et relire cette production si fortement documentée. C'est la *Bible* de l'homme noir. Nous donnons en APPENDICE la conférence que j'ai consacrée à cette œuvre et qui constitue comme le complément indispensable de mon Etude sur l'Égalité des Races, de Firmin. Quoique faite à Port-au-Prince, la Conférence, parvenue en Europe, y suscita un grand mouvement d'opinion. Plus de cinquante journaux et périodiques de Paris, entr'autres *Le Temps* (voir Nos de Février 1914, *Le Journal des Débats*, *la Revue* etc. etc.), ont bien voulu encourager notre modeste effort. Nous sommes bien sensible à cette marque de sympathie. Nous nous contentons de reproduire ici un extrait de l'article que nous consacra le *Figaro*, peut-être avec *Le Temps* et *Les Débats* le plus littéraire des Quotidiens de la grande Capitale du monde. " M. l'avocat Duraciné Vaval, l'auteur de la *Littérature Haitienne*, a fait une conférence sur le *Préjugé des Races* de Jean Finot. Les notabilités de Haiti réunies ont écouté avec enthousiasme l'éminent conférencier. La thèse de l'égalité des races et de l'avenir le plus brillant réservé à tous ceux qui, sans distinction de couleur, sauront se montrer dignes et énergiques, a vivement ému la population haitienne. Les assistants réunis parmi lesquels se trouvait une quantité de dames, ont décidé d'envoyer à M. Jean Finot, à la suite de cette savante conférence, une *Adresse* collective signée de personnalités marquantes du pays. Mais quoique unis dans leur enthousiasme pour l'éminent écrivain, maints signataires de l'*Adresse* se com-

Haitien, dit-il, est de se faire une vue complète sur la matière. C'est pour faciliter leur tâche qu'il a essayé de présenter les principaux termes du problème. L'auteur ne redoute pas, quant à lui, l'influence américaine en Haiti. Les Etats-Unis ont un intérêt vital à voir notre pays s'affirmer dans l'ordre et la stabilité gouvernementale. Personne n'ignore les visées de l'union américaine depuis le percement de l'isthme de Panama. Cet événement mondial donne une importance stratégique de premier ordre à certains points de notre territoire. La grande République étoilée se décidera-t-elle à étendre sa longue main sur notre île montagneuse ? A supposer même qu'elle l'eût voulu, elle rencontrerait, " un obstacle insurmontable dans le patriotisme des petits-fils de Pétion et de Dessalines ".

"L'Entreprise de nous imposer un protectorat ne saurait être autre chose que la résolution froide et préméditée de nous exterminer. " Eh ! pourquoi les Etats-Unis arriveraient-ils à cette extrémité ? Ne possèdent-ils pas déjà Puerto-Rico et Guantánamo ? De quelle urgence la baie du Môle Saint Nicolas est-elle pour nos Puissants voisins s'ils n'ont pas à redouter de l'avoir contre eux ?

battent aujourd'hui avec acharnement dans les camps opposés. "

(Figaro, de Paris, 10 Février 1914).

L'illustre anthropologiste français fut profondément touché de mon humble conférence où j'ai mis toute mon âme. Sachant la haute autorité morale de M. Jean Finot, qui ouvrit sa *Revue* à toutes les illustrations contemporaines : les Faguet, les Paul Adam, les Marcel Prévost, les Henry Joly, etc. etc., je lui demandai de servir la cause de ma race et de mon pays dans son périodique, promesse qu'il me fit comme l'atteste cette lettre :

Paris, le 22 Juin 1914.

A. M. DURACINÉ VAVAL

Port-au-Prince

Monsieur et éminent confrère,

J'ai reçu votre aimable lettre. Vous avez parfaitement raison. On aurait pu faire maintes choses pour votre infortuné pays qui mérite l'admiration et la sympathie du monde. Aussitôt que vous vous trouverez débarrassé de vos luttes fratricides qui minent votre prospérité et qui vous nuisent dans l'opinion du monde, veuillez m'écrire. Nous prendrons alors une série de mesures pouvant procurer quelque bien à votre pays.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes sentiments très distingués et dévoués.

JEAN FINOT

Peu après cette lettre, la grande guerre de 1914 — 1918 se déclare. Et Finot mourut presque immédiatement à la fin de cette

L'Union américaine doit vivre en paix avec notre pays et lui accorder une franche et cordiale amitié. A l'heure actuelle notre intérêt immédiat est de nous conduire de façon à ôter tout prétexte aux Puissances Etrangères d'intervenir dans nos affaires. L'Opinion s'alarme déjà de notre turbulence chronique. Il est encore temps de nous ressaisir. Nous n'aurons nul sujet de crainte si nous rompons en visière avec un passé mauvais. Pour que nul ne néglige ses devoirs envers la patrie, il convient de mettre au grand jour la doctrine politique de Roosevelt, qui est l'interprète autorisé de la pensée américaine. Le colonel des *Rough Riders*, dans le langage oratoire et véhément qu'on lui connaît, a déclaré que les nations faibles, qui sont dans le rayon d'influence des Etats Unis, n'ont à redouter aucun acte d'agression de la part de l'Union si elles savent maintenir l'ordre dans les limites de leur territoire et remplir leurs justes obligations envers les étrangers. Cela n'étant pas fait, " l'attachement des Etats-Unis à la doctrine de Monroe peut les obliger quelquefois avec répugnance à exercer le pouvoir de la police internationale." Le rôle de gendarme de l'hémisphère occidental que s'assume la République étoilée nous invite à surveiller nos actes et à suivre la voie étroite d'une liberté régulière et ordonnée. Trêve à nos discordes impies. Le droit à l'Indépendance n'est pas le droit de tout faire. L'exercice de la souveraineté nationale comporte des responsabilités que nul peuple ne saurait éluder. Ah ! craignez que pour légitimer toutes les injustices à notre égard, il ne se trouve des gens qui mettent en avant la question de races ! C'est parce que nous ap-

terrible tourmente. Son souvenir ne périra pas dans nos cœurs.

Nous devons tous regretter qu'il ne put accomplir les belles choses qu'il rêvait pour notre malheureux pays. D'un autre côté, nos gouvernants haitiens injustes ne tardèrent pas à me prendre pour cible de leur persécution. Dès que paraît dans notre milieu un citoyen honnête, capable, désintéressé, et qui désire réellement l'avancement de notre patrie, on conspire tout de suite à sa perte ; on ne cherche qu'à l'humilier, on ne cherche pas à l'honorer. Aussi notre pays reste-t-il croulé dans une mare stagnante. Il y a une force malfaisante qui sert dans cette belle Haiti.

Pour la combattre, répandons chez nous l'instruction, non pas seulement cette instruction quelconque, faible et incomplète, mais la très haute instruction qui, seule, libère l'homme de son égoïsme forcené. Parce qu'on est un avocat, un médecin, un ingénieur, est-on pour cela un homme instruit ? Non ! on n'est qu'un spécialiste. Rien de plus ! C'est la culture générale, humaine, qui donne les grandes vues et les nobles aspirations.

partenons à la race noire, diront-ils, que nous n'évoluons pas. Et pourtant notre état de prostration lamentable ne résulte pas de tares physiologiques. Il provient plutôt d'un mal ignoble qui afflige notre organisme national et arrête notre développement intérieur. Envisagez l'histoire haïtienne, et vous verrez quelle influence y joue la question sociale ou de couleur. Là gît la pierre d'achoppement, nous dit Firmin... Des hommes appartenant à chacun des deux éléments formant notre nationalité crie l'un à l'autre.

La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir.

La maison, c'est à dire Haïti, n'est ni aux jaunes, ni aux noirs, elle est à tous les haïtiens éclairés et moraux sans distinction de classe ni de couleur...

Tant que l'idée de tolérance mutuelle ne prendra racine dans les esprits et ne constituera un acte dans la vie nationale, la maison ne sera habitable pour personne. C'est l'étranger cupide et habile qui viendra en jouir à nos dépens. Rappelez-vous la fable de la Fontaine : L'HUITRE ET LES PLAIDEURS, et le rôle que remplit Perrin Dandin. L'élite de la nation doit travailler à la pacification des esprits et à l'élaboration des certitudes communes. C'est ce que fait Firmin dans ROOSEVELT ET LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. Tandis que le pauvre troupeau du peuple, proie des passions mauvaises, lutte dans la plaine obscure, le publiciste sérieux qui comprend le devoir intellectuel que lui confère le talent s'élève sur les hauts sommets que blanchit l'aube naissante et où se rejoignent les nobles esprits dans le culte du savoir, de la liberté et de la justice.

Les considérations sociologiques et les aperçus politiques forment la partie neuve, originale " de ROOSEVELT ET LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. — Émondez en ce qui n'est que développements historiques superflus ou simples narrations de faits, le livre devient le testament politique d'un grand homme d'Etat. Penchons-nous souvent sur cet ouvrage pour que l'idéal qu'il fait briller à nos yeux harmonise le battement de nos cœurs désunis. Ce livre nous apprendra qu'il faut compter sur nous-même pour l'évolution de notre pays et non sur l'Étranger. L'aide que nous apportera l'Étranger ne constituera que des appoints.

La pratique des institutions libres et l'homogénéité intellectuelle et morale sont autant de facteurs qui nous délivreront des entraves s'opposant à la réalisation de notre destinée. " Tous

doivent avoir, dans les grandes lignes, une mentalité commune et des inclinations identiques, qui ne font nul obstacle à l'originalité et à la spécialisation des individus, créant des contrastes nécessaires à l'harmonie sociale, mais non des antagonismes menaçants". La coopération des efforts est le but à atteindre. Cherchons donc à nous en rapprocher au lieu de crier au danger sans rien tenter pour l'éviter. Au surplus, Roosevelt et la République d'Haiti renferme un programme raisonné d'administration publique. Les besoins matériels de la nation y sont discutés avec un désintéressement supérieur. On voit par le simple exposé des choses qu'on se trouve en face d'un grand honnête homme pour qui la pensée n'est que la forme de l'action. Ce n'est pas pour le vain plaisir de dérouler des phrases sonores que ce publiciste s'arme de sa plume. C'est dans le but visible de disculper notre nation de certains reproches immérités et de tourner vers elle l'attention sympathique du monde civilisé. L'on se prend à regretter que ce citoyen si représentatif de la race noire en ce qu'elle a de bon et de chevaleresque n'ait pu arriver au Pouvoir, c'est à dire acquérir le libre droit d'agir. Certainement, il eût réalisé les réformes nécessaires à notre malheureuse Haiti. Malheureuse, oui, trois fois malheureuse, autrement comment t'appellerais-je, ô ma chère et noble Haiti! Tu fus frustrée par le destin de la couronne de gloire et de civilisation dont ton front noir aurait resplendi, grâce à un de tes fils! Avec Firmin, ton essor vers les hautes sphères était assuré. Firmin envisageait la Patrie, non comme une entité, mais comme une personne historique et morale, une personne douée de vie et de sensibilité, qu'il aimait dans ses héroïsmes, dans ses souffrances, comme dans son idéal de progrès et de justice... Tout près d'arriver au but, tu t'affalas, Firmin, sous l'assaut des passions coalisées.

Et voilà tes ennemis sonnant l'hallali, sans savoir peut-être qu'ils se constituaient ainsi les bénévoles sonneurs du glas de la Patrie! Aujourd'hui que tu dors dans la tombe, chacun a l'instinctive certitude qu'avec toi disparut le cerveau même de notre organisme social. Notre nation ne comprit qu'un peu tard quelle irréparable perte elle fit en toi, dont le cœur ne battit que pour elle. Non, Firmin n'est pas mort tout entier, puisque sa pensée survit dans ses livres. La flamme patriotique qui embrasait son âme jette de fulgurants éclairs quand on lit le passage où il enseigne "comment il est beau de s'ensevelir sous les ruines de la patrie plutôt que survivre à sa ruine!"

... " Quel homme d'Etat américain, avisé et sage, voudrait entreprendre de s'emparer de force du territoire haitien ou d'une partie de ce territoire, en comparant le bénéfice d'une telle acquisition avec les efforts et les dépenses considérables en vies humaines et en argent, qu'il faudrait déployer et effectuer pour mener son entreprise à bonne fin ! Or, qu'Haiti soit décidée à combattre, jusqu'au souffle du dernier citoyen, pour conserver son Indépendance, cela n'est un doute pour personne. C'est dans cette résolution calme et forte, ferme et confiante, que nous devons chercher notre salut, si notre république était sérieusement menacée, mais non dans une inquiétude malade.

Il suffit que l'on connaisse ce à quoi nous serions prêts pour la conservation du patrimoine sacré de 1804, pour que l'on regarde à deux fois, avant de nous le disputer ! L'histoire de l'Indépendance d'Haiti si atroce, si sanglante, mais pleine d'enseignements dans sa grandiose épopée, est là encore toute fraîche dans la mémoire, noblement inspiratrice et toujours séduisante à être revécue. Tous ceux qui ont ausculté une poitrine haitienne en quête de savoir comment elle respire quand la fibre du patriotisme est touchée ont eu la même impression de se trouver en face d'un brasier, qui s'allumerait soudain, pour tout sauver ou tout détruire, hommes et choses, dans une furie d'héroïsme. Toutes nos plaies sociales, tout notre égoïsme individuel seraient neutralisés et disparaîtraient dans une émulation commune. Plus la lutte serait inégale, désespérée, plus aussi nous serions audacieux devant le péril, nous rappelant le vers viril du poète de Mantoue.

Una salus victis, nullam sperare salutem.

Acculés aux dernières limites de la résistance, nous résisterions encore, les vieux donnant l'exemple aux jeunes et leur montrant comment il est beau de s'ensevelir sous les ruines de la patrie plutôt que de survivre à sa ruine ! "

L'âme haitienne palpite, dans cette page, d'une vibration intense et prolongée. C'est le sublime appel, le clairon éperdu conviant tous à l'action pour l'honneur de la cité. Ne voyez pas une contradiction entre l'état actuel des choses (l'occupation de notre territoire) et les sentiments dont procèdent ces lignes. Notre pays ne *croit pas* que les Etats-Unis d'Amérique en veulent réellement à son Indépendance. Il ne regarde que comme une épreuve passagère cette main-mise de l'étranger sur ses affaires. Il subit la chose sans traduire encore son désenchantement par des menaces. Notre

nation se replie sur elle-même, en attendant l'heure prochaine de la délivrance. Si elle ne sonne pas, d'elle-même, cette heure, notre peuple se ceindra les reins et en appellera au Destin. L'Indépendance est un bien qui n'est réservé qu'à ceux-là seuls qui ont la volonté d'en jouir. On dit que Firmin est mort. Non ! ne l'entends-je pas parler dans ce beau passage que je vous ai cité ? Il revit encore dans l'exemple de sa carrière d'homme public.

L'intégrité dans la direction de la chose publique ne dépend pas de l'érudition ou de la culture intellectuelle : elle est le résultat du caractère. Firmin fut un caractère. Entendez par là un homme qui possède une ligne de conduite et qui trouve en soi assez de volonté et de tempérament pour ne pas s'en écarter.

Et c'est précisément cette vertu, ce respect de soi-même, je ne sais quoi enfin qui l'empêcha d'envahir Port-au-Prince à la tête d'une armée et de s'imposer comme Président d'Haiti aux Chambres terrorisées.

Il y avait assurément en cette forte personnalité noire un agrégat de qualités intellectuelles et morales qui représentent la synthèse de sa race et de son pays. Tout en possédant cette identité mentale avec la majorité des individus de sa nation, Firmin diffère d'eux cependant par l'action plus intensive de l'âme nationale sur la formation de son esprit et de sa conscience. La longue série de morts qui sont nos ancêtres et la mémoire de nos traditions historiques se sont cristallisées en son être bien mieux que chez d'autres à cause des cellules plus riches de son cerveau et de sa sensibilité plus éveillée. Tout cela lui permit de dominer notre milieu rétrograde et de servir comme il convient les intérêts supérieurs de la nation.

Joseph Reinach a dit, dans ses *Récits et Portraits* contemporains :
" Le patriotisme est d'abord, comme il doit l'être, un égoïsme jaloux et sublime ".

Cet égoïsme sacré, Firmin l'eût à un tel point qu'il pourrait à bon droit résumer sa vie et son œuvre en cette lapidaire devise :

" Ma Patrie et ma Race "

II

Anténor Firmin et les Lettres de Saint-Thomas.

Vous me reprocheriez de ne pas vous parler ici des *Lettres de Saint-Thomas*, parues en 1910, sur la terre d'exil. L'ouvrage comprend six chapitres d'une égale étendue : Le premier roule sur cette question de droit : L'étranger peut-il être *emphythéote en Haïti* ? Le second parle d'Haiti et de la langue française, le troisième de la

Confédération antillienne. Le quatrième a trait à la population d'Haiti, et le cinquième, à l'enseignement Public. Le dernier chapitre émet une opinion motivée sur la mentalité haitienne et les disciplines latine et anglo-saxonne. C'est sous forme de Lettres qu'est écrit le volume. La première s'adresse à la Société de législation de Port-au-Prince et combat la thèse juridique de Solon Ménos sur le bail emphythéotique, approuvée par cette Société. En présence d'une pareille intervention, Solon Ménos, vivement pris à partie, dut se défendre. Il s'en suivit une joute des plus intéressantes.

Solon Ménos était Docteur en Droit de la Faculté de Paris. A. Firmin n'était que simple avocat, dépourvu de diplôme. Ceci prouve qu'on n'en a pas besoin pour s'imposer à l'attention publique. Le travail suffit, quand on est doué d'un bon cerveau. " C'est par sa science qu'on prouve son grade, dit Firmin, mais on ne prouve jamais sa science par son grade. " L'opinion publique reconnut que dans cette affaire la raison et l'orthodoxie juridique se trouvent du côté de l'auteur des Lettres de Saint-Thomas. Quant à la question d'une Confédération antillienne, qui grouperait les Antilles pour leur sécurité et leur bien-être respectifs, Firmin, sans repousser cette idée, ne s'en montre pas très enthousiaste. C'est M. F. Carvajal, de Cuba, qui lui écrivit à ce sujet. Firmin lui répondit " qu'une telle entreprise se réalisera difficilement avec le peu de consistance sociologique qu'on rencontre dans les groupements politiques même au sein des Antilles depuis longtemps constituées en Etats indépendants. Il n'est pas certain non plus, continue Firmin, que les Antilles françaises, anglaises, hollandaises ou américaines désirent évoluer de l'existence coloniale à une autonomie formelle. On ne sait même pas si elles seraient capables de conserver une organisation constitutionnelle, en dehors de toute tutelle administrative d'une métropole extérieure. Il convient de donner ici en entier la belle lettre de M. Carvajal pour que le lecteur se fasse une opinion éclairée sur la matière. Puis nous donnerons là-dessus notre propre appréciation.

Habana, 27 janvier 1905.

Monsieur A. Firmin,

Saint-Thomas (Antilles Danoises).

Très cher et respectueux Monsieur,

" Guidé par un haut sentiment antillien, j'ai sollicité de mon bon

ami et compagnon Enrique Jimenès la lettre d'introduction que j'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint.

“ Ne vous étonnez pas que, par ces lignes, je vienne, sans aucuns antécédents, occuper votre attention, en invoquant votre bienveillance pour l'ennui qu'elles peuvent vous causer.

“ Il y a de cela quelque temps, un groupe d'Antilliens résidant à Cuba et d'autres se rencontrant en divers pays, travaillent, dans la mesure de leurs forces actuellement modestes, à la réalisation de l'idéal de Hostos et de Marti, nobles illuminateurs de notre peuple, dans l'évangile écrit desquels se trouve le salut suprême de notre patrie antiléenne, en formules d'une morale aussi saine qu'élevée, née des profondes considérations sur les préceptes immuables de la sociologie en relation avec la géographie, la nature des races, les contrées et l'histoire des peuples distincts qui forment l'archipel colombien

“ Vous qui êtes l'une de nos plus hautes personnalités, à qui tient beaucoup la destinée de ces peuples, vous ne devez pas rester indifférent à l'action qui tend à briser l'ancien et insuffisant moule dans lequel languissent indéfiniment les meilleurs élans de l'effort antillien ; et peut-être serez vous un des maîtres dont le conseil élevé doit guider notre marche, au travers des sentiers inconnus, jusqu'à la limite de nos justes aspirations, qui sont celles de former un Etat de toutes les îles antilliennes, préconisant, pour cela, l'Indépendance des colonies actuelles de la mer des Caraïbes.

“ Nous avons mesuré la grandeur de l'œuvre et considéré sérieusement la distance qui nous sépare de sa réalisation ; mais, quoi qu'il en soit, nous sommes résolus à commencer la tâche, mettant nos faibles efforts sous la protection du même esprit qui enflamma les cohortes libératrices de l'Union américaine, d'Haiti, de Santo Domingo, de Cuba et de l'Amérique entière, dans l'immense étendue de territoire aujourd'hui libre de l'humiliant joug colonial.

“ Nous comptons avec la haute conscience du Continent Libre et le point d'honneur des Antilles esclaves, dont nous illuminerons la face avec les sermons de la vérité et de la justice, en leur montrant leur immense disgrâce. Nous marchons avec une extrême lenteur ; c'est à peine si l'idée a commencé à se mouvoir, et nous allons peu à peu, travaillant dans le silence, jusqu'à ce que de meilleurs jours nous mettent à même de présenter au monde notre programme et d'agir directement sur la conscience endormie des pays dont la liberté constitue déjà notre culte.

Nous nous proposons de publier un livre d'autobiographie de tous les Antilliens illustres, qui ont contribué, à divers degrés à l'élévation morale et intellectuelle de nos peuples, dont nous considérons les exemples comme le meilleur stimulant qui puisse s'offrir à ceux qui dorment dans le sein mortifère de l'esclavage politique. En conséquence, je me permets de solliciter de votre constant patriotisme les données qui se rapportent à votre pays natal, le premier des Antilles, et le second de l'Amérique, à proclamer les droits de l'homme en ce continent dans les fastes incomparables duquel l'histoire d'Haiti brille comme une étoile fulgurante.

“ Le signe des temps paraît nous indiquer que l'heure s'approche où doit se grouper de nouveau la famille des Lucayes et des Caraïbes, pour s'unir dans un lien étroit et indissoluble, d'amour réciproque, formant une Confédération qui réponde la sécurité et au bien-être de ces terres dont la distribution géographique nous montre qu'elles n'atteindront aucun résultat en marchant séparées, et qu'elles obtiendront beaucoup, sous l'impulsion de l'union.

“ Nous rêvons donc l'Unité Antillienne, avec l'indépendance de la Jamaïque, des Bahamas, et des Petites Antilles.

“ Il n'est pas possible de croire, Monsieur Firmin, qu'un destin fatal ait déjà condamné pour toujours ces faibles pays de la glorieuse Amérique au plus triste et dégradant esclavage politique. Au contraire, nous devons croire qu'étant peut-être les derniers à s'asseoir au foyer de liberté que, par leur noble sacrifice et avec leur sang généreux, ont créé les Libérateurs du Nouveau-Monde, parmi lesquels figure, au premier rang, l'immortel Toussaint-Louverture,—ces peuples doivent y parvenir mieux préparés pour la jouissance d'un si haut bienfait. Les fruits d'une maturité tardive sont toujours de la meilleure saveur.

“ Il n'y a pas de doute que votre collaboration à ce projet civilisateur serait inestimable et de haute importance ; il n'est pas, non plus, à douter que le patriote serein, qui a sacrifié de la manière la plus noble ses propres intérêts et même ceux de son parti triomphant, plutôt que de voir la patrie en danger, refuse son concours à une idée en laquelle vit le même esprit qui vous inspira dans le malheureux incident de “ La Crête à Pierrot ”, en face du *Panther*, dans la rade des Gonaïves. Là échoua le politique haïtien, mais triompha jusqu'au comble de l'élévation le patriote antillien.

" Prochainement nous présenterons en cette capitale le concept de la Confédération antilienne ; et nous recourons à vous qui êtes l'une de nos plus éminentes lumières, en quête d'encouragement pour entreprendre notre marche laborieuse, vu que toutes les qualités qui se réunissent en votre personnalité élevée nous conduisent à la conclusion que la cause que nous soutenons est aussi votre cause.

" Recevez, Monsieur Firmin, l'expression de notre plus profond respect joint à notre sincère estime.

En attendant, nous restons l'attentionné et sûr serviteur,
qui vous baise la main.

" F. CARVAJAL "

L'idée d'une *Confédération antiléenne* qu'exprime la lettre si éloquente de Monsieur F. Carvajal mérite d'être examinée. Il est possible de théoriser et philosopher avec certitude sur cette matière. Cette conception élevée saura bien trouver un jour sa formule. En février 1909, quelques membres de la Chambre des Délégués de Puerto-Rico présentèrent une résolution relative à l'Union Confédérative de Puerto-Rico, Cuba, Santo Domingo et Haiti sous le nom de " République Antiléenne ". C'est peu de chose sans doute qu'une pareille tentative vite avortée. Tout de même, c'est quelque chose, une indication, une ouverture sur l'avenir. Il n'y a pas de doute que ce Projet qui palpitait en silence a commencé à déchirer son enveloppe de ténèbres. Il prend chaque jour de la consistance et au moment où l'on s'attendra le moins, il s'affirmera de nouveau, en plein essor vers la réalité. L'Histoire atteste que les petites nations isolées progressent avec difficulté. Leurs conditions d'existence sont précaires et la politique, occupation habituelle des esprits, se confond avec l'intrigue, parce qu'aucune noble entreprise ne soutient les activités. Tandis qu'il existe comme une sorte d'attraction infinie vers l'effort, vers la fécondité de vie, vers le développement inattendu de la richesse publique chez les peuples qui disposent de vastes étendues de territoire et d'une surabondance de populations. Ils brûlent avec rapidité les étapes de la civilisation où s'attardent dans la couleur les pays moins dépourvus de ressources. Les îles des Antilles, éparpillées en grains de sable, vacillent au moindre souffle. Réunies, appuyées les unes sur les autres, elles offriraient un front de résistance et deviendraient une force. De là l'impérieuse obligation pour elles d'unifier leur existence (tout en gardant leur autonomie propre) pour

mieux remplir leur destinée. Elles doivent régler leur politique selon la notion de la solidarité régionale qui constituera leur gloire et leur importance particulière devant le monde. Le besoin économique servira probablement de ciment social pour joindre les blocs épars des diverses Antilles. L'association accomplira la merveille de les transformer, de les élever au sommet d'où l'on découvre les belles perspectives, de décupler leur développement, de faire épanouir en leur sein plus de raison et de justice. Les Antilles sont donc appelées, de par la nature, à former une même communauté, une grande famille qui voit les choses sous un même angle et qui prend un visage commun éclairé d'une commune aspiration. Personne morale, qui aura ses gestes, ses aptitudes, ses caractères propres, son esprit créateur de richesses et de droits. Les Antilles sont déjà en relations d'amitié. Elles se connaissent par les échanges commerciaux, par les voyages, par les journaux et les livres ; elles frémissent parfois des mêmes secousses d'opinions. Les découvertes de notre temps, vapeur, électricité, sans-fil, radio, téléphone, tendent à intensifier leur rapprochement par la suppression des distances. Le moment vient où il faudra arriver quand même à la notion d'un patriotisme antillien. On ne dira plus : " Je suis d'Haiti, de Cuba, de la Guadeloupe, de la Jamaïque ou de Puerto-Rico. " On dira : " Je suis des Antilles. " D'autant que le concept de patrie cherche de nos jours à s'épurer de son égoïsme, à s'élargir, à se clarifier. Dans le sens moderne, ce qui constitue la nation ou la patrie, c'est une même expression idéale de la communauté des intérêts matériels et moraux. Le mouvement Pan-Antilléen se trouve tout à fait dans le courant irrésistible de notre temps. Le monde marche vers l'unité, vers l'association. La Science elle-même élabore obscurément une nouvelle morale basée sur la solidarité des nations et des classes sociales. Proclamons-le bien haut, ici, dans ce livre consacré à la vérité, jamais l'espoir d'une entente fraternelle entre les groupes de l'Archipel des Antilles ne paraît plus fondé. Haiti, par son avantageuse situation géographique, placée presque au centre même de l'Archipel, à l'entrée du golfe du Mexique, Haiti, par son réservoir de richesses et la splendeur de ses sites incomparables, Haiti,— jolie émeraude qui semble sortir des ondes— deviendra sans nul doute le siège de la Confédération antillienne, où se réuniront les Délégués de chaque Antille pour harmoniser les intérêts du groupe et préparer un même fonds de législation et de culture.

Sachez bien, que pour opérer cette fusion désirable, il ne faut pas seulement compter sur le temps, il faut surtout l'action des bonnes volontés individuelles. Soyez loué, Monsieur Carvajal, pour le fait d'avoir posé le problème avec netteté. J'y vois un heureux presage pour l'avenir. Ce sont les aventuriers d'imagination qui nous valent les plus belles conquêtes de ce monde. Ils jettent le ferment du progrès à venir. Cette fusion antiléenne s'intronisera dans les faits. Quand ? Nul ne peut le dire. Comment ? C'est le secret du destin. L'idéal exprime le réel. Les constructions mentales d'aujourd'hui deviennent les créations politiques et sociales de demain. La seule conception de l'union possible des Antilles est un fait d'une conséquence incalculable. Elle devient une idée—force qui détermine toute une série de vibrations dans le cerveau, et cette vibration, passant dans l'être, produit à son tour des émotions sympathiques. Une pareille espérance porte en elle-même ses premiers éléments de vérité. Les générations qui nous succéderont hériteront des moindres efforts consacrés à son triomphe. Le concept s'élargira dans les esprits, pareil aux cercles concentriques que fait le mouvement de la sève au tronc de l'arbre. La foi dans de sublimes aspirations donne comme des ailes pour y atteindre. Ayant pu venir jusqu'à nous, l'idée ira plus loin que nous. Peu à peu elle creusera son lit dans la réalité, telle la mer qui façonne sa grève rien que par les ondulations uniformes et constantes de ses lames. Pour accélérer la venue de cette fusion, il faut en entretenir la pensée en nous-mêmes, très intensément et avec un soin pieux. Préparons-y la libre adhésion des intelligences et des cœurs par des Conférences, des articles de journaux, par la propagande. Il importe que cette espérance d'union forme le fond de la conscience antiléenne. Les professeurs des Universités de Cuba, d'Haiti, de la Dominique, tous ceux qui enseignent dans les écoles antiléennes doivent s'en constituer les champions. Qu'ils répandent avec dévouement cette notion fondamentale dans les cerveaux pour qu'elle y fructifie. Que toute la jeunesse studieuse prenne le sentiment collectif du but, au contact et sur l'action de ses maîtres. Une conviction collective, voilà le grand levier de rénovation, la semence féconde qui préparera l'avenir ! La jeunesse antiléenne deviendra la garde d'honneur de cette idée morale qui sera confiée en dépôt à son intelligence. Ce dépôt s'accroîtra dans les mains des générations successives, et chacune accomplissant sa tâche et broyant le grain jeté à son esprit avec la satisfaction du devoir rempli, l'idée se renforcera, s'amplifiera jusqu'à

ébranler le moule étroit où s'entassaient pêle-mêle les Grandes et les Petites Antilles, jusqu'à dégager celles-ci de leur emprise actuelle où elles étouffaient et comme dirait le poète des *Destinées*, jusqu'à

Détacher les nœuds lourds du joug de plomb du sort.

Que chaque Antille, dès maintenant, commence à insuffler en son âme, en ses actes, cette notion de fraternité antillienne par l'exemple de la courtoisie et d'amicaux procédés l'une à l'égard de l'autre. Rien ne contribuera mieux que cette cordialité de rapports à l'avancement du concept qu'illumina le front de l'apôtre José Martí ! Elevons notre âme avec humilité vers cet idéal pour qu'il ait la chance de mettre sa marque sur l'avenir ! Tout ce qui se fait de grand et de beau dans ce monde est l'œuvre de la bonne volonté. Tandis qu'on discute sur la possibilité de cette Union confédérative des Antilles, réalisons-la dans les faits, par la création d'un emblème commun, signe de l'accord de nos intelligences et de nos volontés dans le but. Le but que nous croyons bien éloigné nous semblera se rapprocher si nous y travaillons d'un cœur soumis. La création du drapeau antilien deviendra le vivant symbole de la fraternité antillienne. Nous nous inclinons devant cet emblème, et nous en garderons l'image et les couleurs dans nos yeux pour mieux nous reconnaître et nous aimer en lui. Ce n'est pas en vain qu'un groupe de nations ou d'États communie dans un même idéal. Il en résulte que la pensée initiatrice qui les a rassemblés survit dans un rayonnement d'activité qui permette tôt ou tard l'accomplissement de l'objet inaccessible de leurs vœux. L'œuvre de la Confédération Antiléenne se réalisera sous la poussée des circonstances, par l'effet nécessaire de cette loi supérieure qui préside aux destinées des peuples et qui s'exécute toujours à son heure; elle se réalisera en vertu du principe qui veut que les forces se cherchent et se coordonnent pour atteindre l'ordre, c'est-à-dire le progrès, qui n'est autre chose que le développement de l'ordre, selon la formule d'Auguste Comte.

La plus grande partie des *Lettres de Saint Thomas* est consacrée à la mentalité haïtienne et aux disciplines latine ou anglo-saxonne. À dire vrai, l'auteur ne s'attache surtout qu'à ruiner l'opinion que, dans un organisme national, l'éducation prétendue anglo-saxonne serait apte à créer l'esprit d'initiative et de spontanéité individuelle nécessaire à l'expansion économique et sociale de tout peuple désireux de progresser. Il combat par de longues considéra-

tions ethnologiques, sociologiques et historiques cette thèse chère à Desmolins et à ses disciples " que la supériorité des anglo-saxons consiste dans l'énergie et l'esprit d'initiative qui sont des vertus exclusives du peuple anglais, qui les doit à son origine anglo-saxonne, à l'organisation familiale et nationale propre à la race." Monsieur Firmin arrive à convaincre le lecteur que les classes dirigeantes de l'Angleterre appartiennent plutôt à un peuple conquérant du territoire de la Grande-Bretagne : les "*Normands Français*."

La domination politique et sociale des Normands s'est constamment maintenue dans la Grande Bretagne. Grands propriétaires terriens, possédant le pouvoir et la richesse, cette nouvelle race devint la formatrice de la nation anglaise." En résumé, l'Angleterre est habitée par une population mixte, composée d'une race autochtone (les anciens Bretons, d'origine celtique), des anciens Romains de pure race latine, des Saxons et Angles, d'origine germanique, et principalement des Normands, d'origine française. L'illusion des disciples de Desmolins et d'autres vient que le nom national *Anglais* a supplanté ceux des autres races conquérantes du sol britannique. Au fond, les qualités d'initiative et d'énergie qu'on admire chez les Anglo-Saxons ne sont ^{pas} à proprement parler des vertus de race, mais des qualités individuelles existant plutôt à l'état sporadique dans une classe spéciale profondément séparée de la masse de la nation anglaise. Il est plus que probable que les mêmes individus en France ne parviendraient à d'aussi étonnants résultats. Cela provient de la plus grande et plus large autonomie humaine existant parmi les Français.

Nos sociologues à nous ignorent que l'Angleterre ne suit pas les mêmes idées et les mêmes traditions qui caractérisaient son organisation nationale jusqu'au tiers du siècle dernier. Il y a de nos jours une sensible évolution politique, économique et sociale du peuple anglais. C'est seulement à une certaine période de son histoire, celle du XVIIIe. siècle que s'appliqueraient plus ou moins les théories sociales de Desmolins.

Jusqu'en ces derniers temps, le régime de l'ancien patriciat romain a persisté dans la Grande-Bretagne. C'est ce régime qui, prenant souvent la forme d'une complète autonomie, donne cette apparence frappante de la décentralisation administrative et politique qu'on admire en Angleterre. " Ceux qui parlent chez nous

du pur régime de décentralisation existant dans la Grande-Bretagne ne font preuve que de la plus profonde ignorance de l'histoire et du droit administratif anglais.

L'Angleterre, lentement, cependant avec persévérance, a secoué les traditions qui faisaient des hommes tirés d'une certaine classe les chefs naturels de la nation. Elle n'attend plus des efforts isolés et individuels l'amélioration du sort de la communauté. L'individualisme replié sur lui-même sentit la nécessité d'une expansion sociale par une organisation meilleure des formes vitales de la nation.

A mesure que l'on se rend compte du vrai rôle de l'Etat dans la démocratie, on renonce à ses idées arriérées en vertu desquelles "les initiatives individuelles doivent être l'unique source de tout progrès national." Des traditions diverses se sont greffées sur les lois anglaises, sur les conceptions anglaises. Il n'est ^{pas} jusqu'à la politique britannique donnant sa protection nationale à ses citoyens en quelque lieu de la terre où ils se trouvent, il n'est ^{pas} jusqu'à cette politique qui ne soit une tradition romaine.

Lord Palmerston, tout dernièrement, dans l'affaire de Don Pacifico, pour justifier son action arbitraire contre la Grèce, déclara "que l'Angleterre désire que le titre "de citoyen anglais soit considéré dans l'Univers à l'égal de celui de l'ancien citoyen romain." Est-ce une pitié de voir les adeptes de Desmolins parler de la race latine, de tempérament latin auxquels ils opposent le peuple britannique, avec ses origines si confuses et ses vertus uniquement attribuées au sang anglo-saxon ? Ces distinctions purement physiologiques ne se rencontrent que dans le domaine de l'animalité. C'est du fétichisme que de croire à la pureté du sang des Américains composés de vingt peuples différents ou des Anglais.

Les races latines n'ont point de sang latin dans leurs veines, nous dit Monsieur Jean Finot, mais elles ont quelque chose de plus, la communauté d'une vieille civilisation, d'une vieille humanité et des aspirations analogues. Elles forment par cela même une vieille famille de peuples cimentés par une civilisation et une morale similaires. Donc, conclut Firmin, dans le débat, d'un côté la culture matérielle et de l'autre la culture idéale, que l'on cherche à faire supplanter par celle-là.

Toute l'erreur qui entraîne nos publicistes provient du prestige qu'exercent sur leur esprit la richesse et les entreprises colossales

de la Grande-Bretagne ou des Etat-Unis d'Amérique, et ils ne veulent reconnaître aucun mérite à la haute culture du cœur et de l'intelligence, pas plus qu'à la splendeur de l'esthétique et à l'eurythmie de la sociabilité. On ne s'occupe plus d'idéal ; on ne se livre, voiles déployées, qu'aux aspirations matérialistes.

Ce qui préoccupe certains, c'est l'énergie, l'initiative, l'action pratique, tout ce qui se traduit sous une forme matérielle et tangible. Et l'on semble croire que seuls les Anglo-Saxons sont capables d'atteindre cette réalité objective des choses. Pourtant la France idéaliste, si on examine bien les choses, est plus riche que la Grande-Bretagne et occupe le premier rang parmi les nations qui se consacrent aux arts de la paix.

Haiti doit suivre la discipline latine. Les *particularistes haitiens*, disciples de Le Play et de Demoslin, en se signant devant le développement économique gigantesque des Etats Unis d'Amérique ou de l'Angleterre, ne font que plier le genou devant la souveraineté du dollar, rien que cela ! Si l'essence même de la civilisation chez un peuple se résume dans un accroissement indéfini de la sociabilité internationale, la France possède un rang que ne dépasse aucune autre race. Dans tous les domaines, elle accomplit du bon travail au point qu'on peut répéter l'ancien mot de ralliement usité au temps des Croisades : *Gesta Dei per Francos !* (1)

JOSEPH ANTENOR FIRMIN.— (1) né le 13 Octobre 1850 au Cap-Haitien. Mort à Saint-Thomas, sur la terre d'exil, le 19 Septembre 1914, à l'âge de 61 ans. Fit toutes ses études au Cap-Haitien. Débute comme professeur à l'Ecole primaire de garçons du Cap, Octobre 1867-1870. Travailla pendant quelque temps comme employé dans une maison de commerce du Cap.

En 1875, il fut commissionné avocat du bureau de sa Ville, après un examen subi à Port-au-Prince devant une Commission composée de MM. Camille Nau, Chassagne et Charles Dannel. En 1880, on le trouve comme Sous Inspecteur de la circonscription du Cap, et en juin 1884, on le nomma Délégué de la République d'Haiti à Caracas, à l'occasion du Centenaire de Simon Bolivar. Il prit une part importante dans les revendications armées des Départements du Nord, de l'Artibonite et du Nord'Ouest contre le gouvernement du Général Légitime, qui avait été élevé à la présidence de la République. Firmin occupa le Poste de Conseiller aux Finances, Commerce et Relations Extérieures dans le Gouvernement provisoire constitué dans le Nord 1888-1889.

Au triomphe de la Révolution du Nord il fut nommé premier Constituant du Cap, et sa part à la rédaction de la Constitution de 1889 fut égale à celle de Léger Cauvin, Constituant de Port au Prince. Firmin fut à plusieurs reprises Secrétaire d'Etat des Finances, des Relations Extérieures (1889-1891), 1896-1897. Ministre d'Haiti à Paris de Juillet 1900 à Mai 1902. Chef du Pouvoir Exécutif nommé par le Département de l'Artibonite et du Nord'Ouest, Juillet, Octobre 1902. Le dernier poste important auquel il fut nommé fut celui de Ministre d'Haiti à Cuba. J'eus l'extrême honneur d'avoir été appelé en Juillet 1910 à succéder à Monsieur Firmin à ce poste diplomatique qu'il occupait avec tant de prestige et d'autorité. Alors seulement j'eus l'occasion de voir l'homme de près, et de l'aimer.

En quittant la Havane, Firmin alla me remplacer comme Chef de la Légation d'Haiti à Londres, où il resta à peine six mois. Et puis ce fut l'exil à Saint Thomas et la mort. A part les trois grands ouvrages que j'ai analysés, il produisit encore : LA FRANCE ET HAÏTI (conférences 1891-1892.) Une DÉFENSE, (1892) DIPLOMATE ET DIPLOMATIE, 1899.

C'est une réponse et une mise au point relatives à L'AFFAIRE LUDERS, de Monsieur Solon Ménos. En 1911, l'année même de sa mort il donna L'EFFORT DANS LE MAL, où on lit ceci : " Homme, je puis disparaître, sans voir poindre à l'horizon national l'aurore d'un jour meilleur. Cependant, même après ma mort, il faudra de deux choses l'une : ou Hait

FREDERIC MARCELIN.— Arrivons à Frédéric Marcelin, qui se donna pour tâche d'analyser notre état social, de suivre l'évolution de notre sensibilité dans de nombreux volumes, d'où se détachent quelques pages nettes, rapides, d'une franche et loyale venue. Né en 1850, député en 1875 et en 1881, à plusieurs reprises Secrétaire d'Etat des Finances et du Commerce, il inaugura sa carrière d'homme de lettres par la biographie intellectuelle d'un poète haïtien, mort tôt et qui ne manquait pas d'un certain mérite: Ducas—Hippolyte (1858). Marcelin styliste se trouve déjà tout entier dans ce livre, où il brosse en larges fresques l'époque agitée, mouvementée des gouvernements de Geffrard et de Salnave. La figure sympathique du jeune lettré dont il retrace la vie apparaît en valeur au fond du tableau. Le rôle de Ducas—Hippolyte dans ces événements tragiques fut tout de sagesse, de méditation et de douleur patriotique. "La guerre civile fut pour lui le coup de foudre qui, tombant en plein dans son rêve, en dispersa les débris à tous les vents". Depuis ce début, M. Marcelin, chaque année avec la régularité ponctuelle du bureaucrate, ne cessa de produire de copieux tomes de littérature et de politique, dont il faut renoncer à donner les titres: ils sont trop nombreux! La Politique... Les Chambres législatives d'Haïti... La Banque Nationale d'Haïti... L'Haleine du Centenaire... Haïti et l'Indemnité française... L'Emprunt nouveau... Nord Alexis... Ouvrons au hasard son volume paru sous le nom de CHOSES HAITIENNES (1896) qui est l'un des meilleurs de la collection. Dès les premiers feuillets, un éloge sincère de nos campagnards et de notre pays, fait dans cette langue improvisée, claire, qui est la marque de son talent, langue sautillante par manque de souffle, de coups d'aile, mais naturelle, nuancée, laissant deviner sous la pulpe veloutée du fruit l'exquisité fondante de la chair....

.... "Villes couchées au pied d'une mer de saphir que la brise ondule incessamment sans trop l'agiter, baies et anses profondes que le canot du promeneur parcourt sans danger, qu'il parte aux premiers rayons du soleil, ou à ceux de la lune, si brillante dans nos régions qu'elle n'est que la continuation d'un jour sans chaleur

.....

..... passe sous une domination étrangère ou elle adopte résolument les principes au nom desquels j'ai toujours lutté et combattu. Car, au vingtième siècle et dans l'hémisphère occidental aucun peuple ne peut vivre indéfiniment sous la tyrannie, dans l'injustice, l'ignorance et la misère." Firmin disparut, et ceux là qui se sont coalisés contre lui pour l'empêcher d'arriver, qu'ont-ils fait de ce pays? Quand le malheur arriva coup sur coup à notre nationalité désemparée, qui de nous ne se surprit à penser que si Firmin existait, il nous l'eût peut être épargné! C'est grâce à l'habileté de sa diplomatie que les Etats Unis d'Amérique ne purent prendre pied en Haïti, en 1889.

sources dont l'eau parfumée flatte le palais comme une liqueur idéale, forêts à demi—vierges qui n'ont jamais connu ni fauves ni carnassiers, ni aucune bête malfaisante, et aux arbres desquelles en toute sécurité, vous attachez votre hamac pour passer la nuit, sites peu tourmentés, sans doute, qu'aucune révolution géologique n'a marqués, adorables toutefois dans leur grâce et leur verdure, étageant, selon les accidents du sol, au delà du réel, leurs panaches de palmiers et de cocotiers, un printemps doux et tiède aussitôt qu'on quitte les côtes, s'élevant, dans les montagnes. en janvier et février, presque aux piqûres d'un hiver modéré, enfin l'absolue certitude de traverser d'un bout à l'autre l'île enchantée sans une arme sur soi, d'être le fêté, l'aimé, sous l'ajoupa du paysan aussi bien que dans la maison du planteur, voilà l'enveloppe corporelle de notre pays ensoleillé!"

Et sur cette terre bénie, aux séductions prenantes et innombrables, l'âme des populations se trouve au niveau de cette enveloppe matérielle ! Elle n'en dépare point le cadre ! Nos paysans ont des mœurs douces et naïves. Ils constituent l'armature sociale de la nation qui tient d'eux ses moyens de subsistance. Nos campagnards produisent le café, le coton, les denrées d'exportation sur lesquelles l'Etat prélève son fisc et qui suffisent jusqu'à cette heure à défrayer les dépenses de la République. Pourtant nul, plus que ces robustes travailleurs de notre terre, ^{W&L} subit avec autant d'acharnement les vagues desordonnées de notre politique démente. En récompense des bienfaits que nous prodiguons ces braves gens, nous n'avons pas même l'indulgence de leur répartir cette instruction qui les eût aidés à décupler nos richesses, l'intelligence de l'homme étant le premier capital producteur. Lisez dans ce livre la description animée, à la manière impressionniste, de la CITADELLE—LAFERRIÈRE, devenue depuis la Citadelle Henri Christophe, du nom du politique de génie qui l'a construite.

"Laferriere a été inutile parce que les événements ont eu un cours qui eût été à l'époque, difficile et bien imprudent de prévoir. Sa construction n'en fut pas moins dans la logique contemporaine. En dehors et au dessus de sa valeur stratégique, la Citadelle est un vivant exemple du génie haïtien." Il y a donc un génie haïtien. Il s'est affirmé dans le domaine architectural par la Citadelle, merveille qui ressemble aux grands travaux de l'Antienne Egypte, il s'est affirmé dans le domaine musical par les compositions d'Occide Jeanty, Ludovic Lamothe et Justin Elie.

Il s'affirme dans le domaine littéraire. Jamais autant que dans la glorieuse épopée de 1804, retracée avec des baionnettes trempées dans du liquide rouge sur l'azur triomphal de notre ciel! Alors l'âme de nos Pères se redressait ardente vers la Liberté ; la nôtre doit se redresser, pour la conservation de l'héritage, vers le travail matériel et spirituel qui assurera notre salut. Il est urgent pour notre peuple d'aller vers le progrès. Les Etats-Unis d'Amérique, nos voisins, sont là qui nous surveillent et nous épient. Comme un vaste oiseau de proie, ils guettaient dans l'ombre le moment propice pour se fondre sur nous. En 1889, la question de l'absorption possible de notre pays par l'Américain du Nord se posa avec précision et ampleur.

Le peuple haitien, si l'on en croit Marcelin, n'est ni américain, ni français, pas plus qu'il n'est anglais ou allemand. Il est haitien et tient à le rester. "Après notre guerre civile de 1889, et à l'avènement d'Hyppolite, l'amiral américain Ghérardi, qui séjourna assez longtemps dans nos eaux, dit une fois au Chef de l'Etat : " Je ne permettrai pas qu'aucune Puissance essaie de balancer notre influence près de vous ". L'amiral américain conviait le public à visiter son avis, et à ceux qui allaient, il disait : " Il nous faut le Môle, et nous l'aurons ". Propos pleins d'enseignements. Heureusement pour Haiti qu'à cette époque sa diplomatie était dirigée par l'illustre Anténor Firmin, qui écarta tout danger d'immixtion étrangère. Notre ennemi, continue Mr. Marcelin, n'est pas tant les Etats-Unis d'Amérique que nous mêmes ". Nos guerres civiles, qui détruisent nos villes et prélèvent le tribut que l'on sait sur nos concitoyens des campagnes sans intérêt pourtant dans la curée des places, voilà ce qui réveille les convoitises de l'étranger ! Le remède au danger est tout entier dans nos mains, c'est à nous de décider si nous voulons vivre ou mourir. Craignez que nos dissensions intestines ne soient le prétexte idéal pour une Puissance quelconque qui, en débarquant ses marines sur nos côtes, dira qu'elle vient pour nous protéger contre nous-mêmes."

Il est si commode de se donner, à notre détriment et pour la satisfaction de ses appétits, une prétendue mission civilisatrice ! Il est temps d'apporter une trêve à nos rancunes et à nos passions pour que le pays se développe sous l'égide de ses propres lois en faisant dériver vers le travail et l'industrie toute cette sève exubérante jusqu'ici gaspillée dans nos révolutions. Le moment est venu pour les partis politiques de signer entre eux un Edit de Nantes de tolérance et de réconciliation nationale. Il ne faut pas

trop nous incliner vers la France que nous aimons pour ne pas susciter contre nous la jalousie et la défiance des Etats-Unis d'Amérique. Notre politique extérieure doit être une politique d'équilibre et de sagesse. Son objectif sera d'entretenir d'excellents rapports avec toutes les Puissances sans avoir de préférence pour aucune d'elles.

Restons avant tout et surtout haïtiens. Malgré les déboires de notre existence sociale, les révolutions incessantes, il y a une jouissance réelle d'être haïtiens. " Elle tient, ce semble, dans cette satisfaction, — satisfaction payée bien cher, parfois de son sang, de sa vie, de la ruine des siens — de se dire qu'on est le seul peuple noir qui, dans le monde entier, soit véritablement indépendant, le seul peuple d'origine africaine réellement libre de toute immixtion extérieure, qu'elle quelle soit ". Hélas, ce sentiment-là auquel nous tenions tant, renversé ! anéanti ! effacé ! Nous ne pouvons plus nous targuer de cet orgueil, qui constituait l'un des traits primordiaux de notre âme nationale. C'est un peu notre faute, car nous avons trop oublié que le droit à l'Indépendance n'est pas le droit de tout faire. La foi a baissé chez nous depuis quelque temps; le goût de l'or et des jouissances matérielles a comme remplacé dans notre cœur le sentiment du patriotisme. Le péril d'un tel état d'esprit serait encore conjuré par notre diplomatie, si nous en avions une, si nos gouvernements n'improvisaient comme diplomate n'importe quel premier venier venu ! Ce qui fait que nos Légations ne servent point à leur destination. L'histoire nous offre quelques exemples de nation sans foi, sans patriotisme, et dont pourtant l'indépendance a été sauvée par l'admirable politique de leurs hommes d'Etat, politique de prévoyance, d'habileté inquiète et vigilante, d'efforts sans cesse entretenus, avançant ici, reculant là, faisant servir les incidents quotidiens, les intérêts, les passions, l'ambition des uns et des autres à défendre victorieusement la Patrie menacée. ". Et puis n'avons-nous pas le droit de compter sur la justice de quelques hommes d'Etat américains ? A Washington même, toutes les grandes voix sont-elles mortes ? Un Charles Sumner peut renaître. A défaut de patriotisme vrai, le savoir-faire pourrait nous sauver de l'emprise étrangère. Pour cela, il faudrait que des éléments de valeur pussent arriver aux affaires.

Pareillement, dans les *Questions haïtiennes*, s'exerce l'enquête sociale depuis longtemps ouverte par Mr Marcelin. Ce qui paraît le

plus intéressant dans ce nouveau volume, c'en est la partie intitulée : Menus propos, où l'auteur nous sert en comprimés une bonne dose d'observation satirique.

“ Interrogez, nous dit-il, le commerçant, l'artisan, le fonctionnaire, l'homme de n'importe quelle carrière, ils vous répondront tous : “ on ne gagne une fortune que dans les affaires publiques. Il n'y a pas une situation haitienne ou étrangère qui ait une autre origine ”. . Ma foi, n'est-ce pas vrai ? L'écrivain nous donne la leçon en attendant qu'il nous donne l'exemple. Tout aussi juste, cette autre boutade : “ Dans un Etat où tout le monde se prétend très fort, ce sont les hommes vraiment forts qui sont faibles et n'avancent pas. . . La médiocrité qui est le nombre occupe toutes les issues et chante ses propres louanges. . . Et ceci : “ Deux individus se trouvent en présence pour une charge quelconque. L'un est incapable, ignorant, vulgaire jouisseur, l'autre est intelligent, esprit droit, caractère élevé. Soyez persuadé que tous les suffrages des hommes soit-disant intelligents iront à l'incapable ”. Observation cruelle, mais exacte.

La matière est empruntée “ à notre public ” à qui l'auteur la rend dans cette monnaie d'or. Traits d'humour et de satire sociale trouveront leur emploi naturel dans la trame des “ petits récits haitiens. ” Au point qu'on peut dire que les ouvrages précédents du fécond écrivain sont pour la plupart un acheminement à ses romans politiques. Eh ! qui se trouverait mieux qualifié pour présenter le tableau photographique de nos mœurs politiques que Frédéric Marcelin, attendu qu'il ne vécut que dans la politique et par la politique. Il a une expérience personnelle qui manque à beaucoup pour en disserter. Si quelqu'un de nos soldats, possédant un peu de lettres, s'avisait d'écrire un roman *militaire*, le succès lui serait assuré. On ne décrit bien que les choses que l'on connaît bien. Les romans de Mr Marcelin qui semblent les plus vivants, ce sont ceux-là où il se met lui-même en scène sous des noms supposés et distille goutte à goutte sa sagesse un peu à portée de la main. Il eut conscience de ce qu'il a réalisé de beauté dans ses “ petits récits haitiens. ” “ Dans notre pays, dit-il avec humeur, le premier rang appartient aux écrivains qui prennent part aux tournois pour l'égalité des races. ” Peut-être ! L'harmonieuse personnalité d'un Anténos Firmin (si c'est Firmin qu'il vise) résulte de la vitalité puissante de la race qui s'affirme en lui autant que des dons éclatants et variés d'une intelligence qui touche à tout : droit, littérature, finances, linguistique et qui, dans

tout, se montre supérieur. Nous sommes prêt à reconnaître qu'un livre même profond sur l'Egalité des Races ne fait pas plus pour la bonne réputation de notre pays que les "petits récits haitiens" de Marcelin. Pourquoi une œuvre où passe un peu de ce soleil qui nois crée une âme aurait elle moins de mérite que n'importe quel exercice sur la philosophie, la science ou l'histoire ? Je n'en vois aucune raison. On s'obstine à nier nos facultés cérébrales. On a tort, assurément. La meilleure manière de prouver l'inanité de ces assertions ridicules consisterait encore à affirmer notre individualité morale dans nos ouvrages et à y montrer sans réplique que nous possédons une intelligence accessible à l'originalité et au culte de la beauté. Il faut demeurer haitien même en nous exprimant en français. Prenez un écrit de nos auteurs réputés ; et sondez le fond qui forme la charpente de l'œuvre. Rien, en tout cela, de bien neuf, allez ! Et pourtant un livre ne vaut tout son pesant d'or que si la solidité du fond s'allie à la plus parfaite beauté formelle. Il y a sans doute une certaine façon de dire les choses qui donne l'illusion de l'originalité. Le véritable écrivain possède au bout des doigts un peu de phosphore qu'il passe sur les mots, qui alors s'illuminent, s'animent, et prêtent à la pensée la plus commune un air de surprenante nouveauté. Le style est l'enlumineur de l'idée. A tout prendre, on possède plus de chance d'être soi dans les ouvrages d'imagination. Voyez notre état social ! Pour qui sait le regarder, ne récéle-t-il pas une essentielle originalité ? Transportez-la, cette originalité, dans une œuvre et là voilà qui en prend de l'importance, même aux yeux de l'étranger qui y trouve des préoccupations qui ne sont pas les leurs. Par exemple " nous concevons parfaitement que les lois soient votées pour ne pas être exécutées ou pour ne l'être qu'à tempérament et selon la condition des gens ". En matière d'élections surtout, notre mentalité reste une de nos parures les plus incontestables. Les premières élections de notre Sénat de 1867 amenèrent par les fraudes qui s'y perpétrèrent une guerre civile qui dura quatorze années. Depuis, nous n'avons guère changé de procédés — le truquage étant dans nos veines — quoique nous ayons adopté (pour la forme) le suffrage universel qui ne cadre pourtant avec notre état de civilisation. Le suffrage universel, sans l'instruction universelle, quelle chimère ! Ne faut-il pas que nous donnions au monde l'impression favorable que nous sommes plus avancés qu'on ne le dit ? En réalité, " en matières d'élections, déclare Mr Marcelin (à qui nous laissons la respon-

sabilité de son assertion) nous demeurons les fils, les imitateurs du général Pétion qui, ayant légalement droit à tant de députés, de par les provinces où il dominait, en falsifia le nombre de quelques petites unités pour fair échec à son compère Christophe. Ce coup de haute stratégie électorale a toujours été offert, dans nos manuels d'histoire, à la vénération de la jeunesse. Devenu hommes, il n'est pas étonnant que nous ayons dans le sang les uns et les autres le goût de ce viol." Presqu'en même temps que *Thémistocle-Epaminondas* parut *l'Haleine du Centenaire*, où l'auteur demande à ses concitoyens de faire un nouveau 4 Août 1789. " L'occasion est propice, leur dit-il, pour en finir avec notre vieux régime militaire qui tue le pays comme le mancenillier tue l'arbre qui croît à son ombre. Si nous ne comprenons pas, ce jour-là, les nécessités que nous impose l'avenir, nous ne le comprendrons jamais. L'abolition de notre militarisme désuet, c'est ce qui peut le mieux illustrer notre 1er Janvier 1904. Qui se dévouera dans les rangs de notre armée à l'accomplissement de cette œuvre nécessaire ? Le voilà, celui-là, qui déclare aux applaudissements de ses frères d'armes que le système militaire a vécu et dépose, le premier, sur l'autel de la patrie, ses épautettes et son épée. Ce n'est qu'un rêve ! " L'ouvrage était dédié à l'Association du Centenaire, qui n'accusa pas même réception de l'exemplaire qui lui fut adressé. Rappelez-vous de quel air dédaigneux on en parla dans les journaux de Port-au-Prince. L'un d'eux dit textuellement : " L'auteur semble se moquer toujours des plus beaux principes, les plus sacrés, les plus indiscutables, et même quand il traite des questions sérieuses et que la forme s'élève et s'amplifie, on devine derrière ses pages éloquents la face narquoise d'un grand enfant qui visse son monocle pour ne pas rire. "

Il n'y a rien à faire. Dès cette époque, tout ce qu'écrivit ou écrira M. Marcelin ne sera accueilli dans ce pays qu'avec ironie. C'est qu'on a déjà vu l'ouvrier à l'œuvre. Il ne fit rien de ce qu'il avait promis. On a perdu confiance en cet excellent Monsieur, qui donna libéralement des conseils à la nation dans maints livres sensationnels et qui les oublie quand l'occasion lui fut offerte de les appliquer. Ce n'est pas que Mr. Marcelin ait dirigé plus mal les choses qu'un autre. On estimait qu'une personnalité de cette envergure dût mieux trancher par ses efforts sur les pâles conducteurs de notre vie publique. Marcelin a pourtant fait quelque chose. Il a combattu avec esprit de suite notre Banque Nationale. Dans

plusieurs ouvrages, il a dénoncé cette Institution et dévoilé ses fautes. Finalement, il lui brisa les reins et lui retira le Service de notre Trésorerie. Comme notre Pays aime au fond sa servitude, il s'empressa, dès que Marcelin fut tombé comme Secrétaire d'Etat, de retourner à la Banque et de conclure avec elle un contrat qui n'est guère meilleur que le précédent. Tout cela, peut-être, pour arriver à l'Emprunt extérieur de 1910. Marcelin, qui ne se désintéressait pas de nos faits et gestes, même quand il était en dehors des affaires, publia à ce sujet un livre intéressant : L'emprunt Nouveau (1911) où il met en pleine évidence l'ingérence américaine dans notre pays. Pour la première fois, un Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique proteste officiellement, devant notre Gouvernement, contre l'Emprunt que Haiti effectuait en France. Cet Emprunt, dit le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis — est contraire à nos intérêts évidents. Quand Haiti donna aux Etats-Unis sa part dans cet Emprunt, ils se turent et attendirent... Il est vrai que Marcelin au Pouvoir se laissa emporter, comme les autres, par les flots des tendances rétrogrades.

Peut-être n'eut-il pas assez de caractère et d'énergie pour imposer ses théories à la collectivité et venir en réaction de son milieu, Plaignons-le plutôt que de l'accabler. Il voit le bien, il l'admire, il l'exalte, et il fait le mal. Etrange et douloureux phénomène qui montre chez cet homme le désaccord de la volonté et de la pensée ! On en trouverait une autre preuve non moins concluante de ce divorce entre les paroles et les actes de M. Marcelin par la lecture de son petit livre édité en 1913 : *Au gré du Souvenir*. On ne se souviendra pas — et avant longtemps — des gros tomes improvisés de mélanges politico-littéraires qu'il mit en circulation, Il y aura des lecteurs pour se complaire à son volume d'autobiographie; ce sera le livre ami, celui où l'on cherchera en tournant les feuillets l'éclair du regard, le tic révélateur de l'homme. Ne suivons pas l'auteur dans ses considérations sur sa famille. L'intéressant pour nous, c'est sa formation intellectuelle. Envoyé à Paris à l'âge de douze ans, pour y faire ses études, le jeune Marcelin fut placé au Lycée Saint-Louis, dont il ne put supporter le régime. Il rêvait tout le temps à l'air balsamique d'Haiti et aux sites pittoresques des environs de Turgeau. Il tomba malade. On dut le renvoyer à Port-au-Prince où il continua ses classes au petit bonheur, tantôt au Lycée Pétion, tantôt à l'Ecole Polymathique. Il quitta l'école à quinze ans, sans savoir beaucoup de choses. Mais il était

désireux d'apprendre. Il acheva son éducation par la lecture. A dix-huit ans déjà il commença à produire quelques bagatelles littéraires. N'oublions pas toutefois qu'il a dans les veines un peu du sang de ce fécond dramaturge populaire français Victor Séjour. (La mère de F. Marcelin était la sœur de Victor Séjour). Bientôt, il s'engoua de Delorme, l'homme de lettres qui attirait l'attention entière du pays. Quand Salnave arriva au Pouvoir, Delorme, qui fut son premier Ministre, recommanda le jeune Marcelin au Chef de l'Etat pour un poste de Secrétaire de Légation. " Je n'étais pas né pour la politique militante forcément faite de ruses, d'expédients, de déguisements un peu grossiers. " Admirez les caprices du sort ! Cet homme, qui professait ce dégoût naturel pour la politique fut le plus roué de nos politiciens. A le voir, sous Nord Alexis, passer avec fierté dans nos rues, l'œil vif et agile sous son monocle auquel pendait un large bout de ruban noir, les joues rondes, les narines légèrement écrasées, le menton orné d'une barbiche, à le voir passer, au galop sonore de son cheval gris et distribuer des saluts et des sourires à droite et à gauche, qui eût cru que le Secrétaire d'Etat Marcelin était aussi dédaigneux de la politique ? Il faut le croire, puisqu'il a négligé de donner des renseignements précis sur certains événements politiques où son honneur se trouve engagé. Comme tous les livres de M. Marcelin : *Au gré du Souvenir* est rédigé avec un art où l'art ne paraît pas. L'auteur n'y montre pas le pédantisme rogue et le dogmatisme des pontifes de la cravate blanche. Il possède à un haut degré le sentiment du relatif. Il ne se fait pas faute de nous dévoiler nos préjugés. A nous de faire notre profit de ses révélations. J'y songe, n'en veut-on pas à M. Marcelin pour la façon qu'il dit les choses plutôt que pour les choses qu'il dit ? Cet homme ne parle qu'avec un sourire qu'on devine, même quand il le dissimule. Sous la bonhomie de ses observations sur notre état social ou politique se cache la fermeté d'un esprit ordonné, mesuré, froidement clairvoyant qui saisit le ridicule et les travers, quelque part où ils se nichent. Ses phrases ne s'embarassent pas de gros mots ni de tournures subtiles. Elles s'en vont d'un pas amusé, réfléchissant dans leur verbe sobre les mouvements variés de notre société. " Certaines personnes, dit-il, ne sauraient admettre de chose sérieuse que la chose pesante, ce qui n'implique pas toujours qu'elle soit de poids. " Mot d'auteur plein de piquant. Il faut rendre cette justice à M. Marcelin que c'est une intelligence très ouverte qui comprend

bien des choses qu'on ne comprend plus. On a été souvent injuste à son égard. Qu'est-ce que cela lui fait ? Il se console de tout en prolongeant dans ses livres, pour en jouir en dilettante, les impressions qu'il éprouve. Ce qu'il aurait voulu être, allez le chercher dans ses écrits. Ce qu'il a été en fait, en est-il entièrement responsable ? M. Marcelin est le produit de notre milieu qui l'a façonné, pétri à son image. L'influence de la bonne terre maternelle lui est entrée en plein dans le cerveau et dans l'âme, et elle se retrouve flottante dans l'atmosphère de ses livres et liée aux aspects de sa vie familière. Il a été l'esclave de nos erreurs, de nos passions et de nos vices, et il ne s'en libère qu'en le proclamant. Il n'a fait que crier ses misères dans ses plus beaux romans, rien que pour s'en affranchir. Il avait un goût très prononcé pour tout ce qui s'agit de sottises humaines. Il se délecte, il se réjouit, il s'ébahit quand il en découvre une dans notre milieu, et vite il la couche sur ses carnets. Cette tendance de son esprit à la raillerie, qui provient sans nul doute de sa philosophie de la vie, l'a empêché de voir les bons côtés de notre jeune société. C'est cela surtout, plutôt que la méchanceté du cœur, qui l'a porté, dans son tableau de notre fragment d'humanité, à ne pas atténuer par des réserves ce qu'il y a de trop vif dans l'expression de nos travers. En manière de conclusion : M. Marcelin fut remarquable en bien des choses sans être complet en aucune. Il a beaucoup écrit, mais est-ce un très grand écrivain ? Même en notre politique, où il a joué un rôle important, il ne parvint pas à s'inscrire sur la liste (si courte, hélas !) de nos véritables hommes d'Etat.

III LOUIS JOSEPH JANVIER. — D'une taille au-dessus de la moyenne, plutôt grand et bien découplé, la physionomie sympathique, avec des yeux extraordinairement interrogateurs, une barbe poivre et sel coupée en pointe, à la Napoléon III, toujours costumé de redingote ou de jaquette ; le chef coiffé d'un éternel haut-de-forme, tel fut Louis Joseph Janvier, au physique, vers 1905, à son retour en Haiti, après un séjour de trente années en Europe. Toute sa tournure avait quelque chose de lourd ou d'épais. Sous cette enveloppe pesante s'agitait l'esprit le plus fin, le plus lettré, le plus délicat. Né à Port-au-Prince le 7 mai, 1855, ses premières études achevées au Lycée Pétion, il s'en alla les perfectionner à Paris comme boursier du gouvernement Haitien. Il avait alors 22 ans. Il se jeta avec ardeur au travail. Il se passionna pour les diplômes. Il prit son doctorat en Médecine, sa licence en droit et un double parchemin de l'Ecole des Sciences Morales et Politiques.

“ Les connaissances dont les diplômés sont les témoins, dit-il, élèvent le cœur et l'esprit, les font rester vaillants devant les accusations plates de ceux qu'offusquent les légitimes popularités ”. Le Docteur Janvier mit un point d'honneur à s'engager comme l'athlète qui développe ses muscles par de continus exercices et qui se frotte d'huile en vue de la lutte prochaine. Tout en approfondissant les sciences, les lois et l'histoire, il se délectait à la lecture des grands littérateurs contemporains. Il lut et digéra l'œuvre entière du divin Michelet. Il connaissait à fond Lamartine, Victor Hugo, Coppée et surtout Leconte de Lisle dont il disait les vers avec beaucoup de sentiment et d'art. Il fréquenta quelque temps le salon littéraire de l'auteur des *Poèmes Barbares*. Là il rencontra de Hérédia, qui l'apprécia et le poète symboliste Mallarmé. Son admirable roman : *Une Chercheuse* a été dédié à Judith Gautier qui était enivrée de son commerce autant qu'Elisée Reclus, le géographe. Quelle ne fut la joie du Docteur Janvier, le jour de l'inauguration au *Père-Lachaise* du monument élevé à Michelet, de pouvoir rendre un public hommage à l'illustre historien. Le discours qu'il prononça à cette occasion fut un long cri du cœur détaché en valeur dans un suave enveloppement de grâce. Comme le noble Michelet, Janvier ne renia jamais ses origines. Il naquit peuple et demeura peuple “ Je me sens, déclara-t-il, entièrement un homme du peuple, un paysan ; je suis l'aboutissant d'une longue série d'êtres opprimés et endoloris. ” On devine avec quel ton amer et quel accent virulent écrira un pareil homme. Ses livres sont des sanglots étouffés, des lamentations et des revendications. C'est le peuple de nos campagnes qui parle par lui et en lui. Les paysans “ m'ont engendré pour que je fusse leur soldat de la parole ”. Quel spectacle que ce démocrate armé d'un cerveau encyclopédique !

De fait, on éprouve de la surprise et de l'admiration dès la première rencontre avec les œuvres de ce penseur. Sa manière soudaine d'attaquer l'adversaire et de le désarçonner étourdit et nous enchante. Le premier livre qu'il lança, ce fut *La République d'Haiti et ses Visiteurs* (1883). Livre vivant, plein de renseignements et d'enseignements. C'est la réponse à un certain Cochinat qui, de passage à Port-au-Prince, se plut à expédier à la *Petite Presse*, de Paris (un journal de troisième ordre) des chroniques malveillantes sur Haiti. Le Docteur Janvier riposte et le convainc de parti pris et de dénigrement. Pour l'en punir, il l'étrille, l'éreinte. “ Faites

donc grâce au malheureux”, a-t-on envie de crier au rude jouteur ! Janvier n’entend que sa colère et frappe comme un sourd le bénévole chroniqueur. Là où une simple pique acérée de guêpe eût suffi pour tourmenter la peau de ce Cochinat, c’est d’un coup de pavé qu’on l’assomme.

Après tout, n’use-t-il pas d’un droit en parlant des actes de nos gouvernements, en critiquant les mœurs de nos populations ? Est-ce que notre pays aurait la prétention d’être parfait ? Monsieur Janvier nous répond : “ qu’on doit critiquer les mœurs et les usages d’un peuple en écrivain consciencieux et philosophe et non, comme M. Cochinat, en débiteur de boniments, en anecdotier ”. C’est trop demander, en vérité ! La plupart du temps, les gens qui se piquent d’être journalistes, n’ont pas fait des études nécessaires, qui permettent de voir les choses de haut. La tolérance est le fruit d’une intelligence ornée. N’importe ! il y a une juvénile ardeur, une *furia* dans cette défense sincère et savante de notre République noire. La science de Monsieur Janvier n’est jamais prise en défaut. On ne peut apporter plus d’à-propos dans la riposte, plus d’érudition dans l’examen des faits. Qu’il traite de la condition des ouvriers au XIX^e siècle ou de celle de l’ouvrier haïtien aux différentes époques de notre vie nationale ; qu’il aborde un problème historique, économique ou sociologique ; qu’il parle de politique ou de littérature, les exemples abondent sous sa plume, précis, persuasifs et lumineux. Le cœur d’un vrai patriote rythme les pages de l’ouvrage ! Tel chapitre sur les *Oppositions* en Haïti forme un brillant cours d’Histoire. Tel autre intitulé : *Du génie d’imitation des Haïtiens* constitue une étude sociologique, philosophique et littéraire d’une grande saveur. Par exemple, vous savez comment à l’Etranger, on se moque des noms portés par les Haïtiens. On trouve ces noms bizarres, ridicules. Cochinat n’eût garde de ne pas s’appesentir sur ce point, afin de remporter un succès facile de fou rire à nos dépens. Ecoutez la leçon que lui donne Janvier. Chacun peut en tirer profit.

“Lisez l’Histoire d’Haïti, vous verrez que les noms de presque tous ceux qui ont joué un rôle dans nos premières révolutions sont tirés de la Bible, de l’histoire grecque ou de l’histoire romaine. Ces noms leur avaient été donnés par les colons européens. Nous n’avons fait que continuer les anciens errements, de même que nous n’avons point changé les noms géographiques en Haïti, ce qui fait, par parenthèse, que les journalistes européens seraient bien plus sages s’ils ne riaient point tant des noms

de lieux hatiens, tels que Marmelade, Dondon, la Séringue, et Grand-Gosier, qu'ils trouvent absurdes et qui tous, cependant, ont été donnés à ces lieux par des Français. On sait de plus que, en France, pendant la Révolution française, chacun se débaptisa et prit un nom grec ou romain, si bien qu'il fallait plus tard un arrêté du Gouvernement Consulaire pour empêcher aux Officiers de l'Etat—Civil de ne plus inscrire sur leurs registres de déclarations de naissance que des noms qui seraient pris dans le calendrier grégorien. Et voilà pourquoi, en France, il n'y a plus que peu de Gracchus, de Sempronius, d'Harmodius et d'Aristogiton. . .”

L'érudition, la dialectique, le bon sens judicieux, telles sont les qualités maitresses de la RÉPUBLIQUE D'HAÏTI ET SES VISITEURS. Il faut en dire autant des CONSTITUTIONS D'HAÏTI. (1883]. Nos nombreuses constitutions groupées dans cet ouvrage et reliées entre elles par des aperçus historiques ou politiques forment une étude de métaphysique sociale d'une haute portée. C'est l'analyse du génie politique haïtien qu'entreprend l'auteur. Il embrasse d'un coup d'œil profond l'enchaînement des faits internes ou externes qui constituent nos étapes de développement. De ces faits méthodiquement exposés, il dégage les lois sous une forme sentencieuse. Emu des difficultés de notre pays pour organiser son existence politique, il apporte dans la plénitude de son talent cette sérieuse enquête où il ne ménage rien pour atteindre la vérité. L'enthousiasme d'un jeune esprit (car l'auteur avait alors à peine 28 ans) voué à l'étude et à la science jette ses rayonnantes clartés dans ce livre vigoureux. Beaucoup d'observations justes et nettes sur les choses de gouvernement, beaucoup de vues d'ensemble émises dans un grand appareil logique. Il y a là une raison éclairée qui parle, agit, convainc. Le malheur est que l'humeur batailleuse de l'écrivain dévie l'harmonie de l'exposition lucide. Sa nature d'homme sanguin se révèle redoutable. L'auteur semble toujours avoir devant lui l'image des adversaires de sa doctrine politique. Il attaque, il menace, il fulmine. Ne nous en plaignons pas trop. C'est parce que l'auteur est passionné que son livre est passionnant. En politique, la vérité finit par percer les nuages qu'on amoncelle pour la ternir. Jamais elle n'apparaît plus radieuse que quand elle surgit, brusque, dans l'ardeur des controverses de partis. Une des causes de notre régression, c'est assurément cette affaire de préjugé d'épiderme, que Janvier met au grand jour pour y appliquer le fer rouge. Il le fait d'une façon scientifique; il indique l'origine en même

te nps que les ravages de la plaie que nous cachons pour ne pas offusquer les regards. Il montre que c'est une invention de la politique métropolitaine qui, pour empêcher le rapprochement des classes sociales dans les colonies, jette dans leur sein cette pomme de discorde. Nous avons expulsé de notre île les premiers envahisseurs, le germe du vice reste et mine l'existence nationale. Le legs héréditaire vit en nous en dépit de nous. L'arme forgée par les anciens maîtres continue à nous blesser de sa pointe ennoisonnée. Les idées coloniales se sont à ce point greffées sur notre peau, malgré notre apparente autonomie, que nous ressemblons au fameux groupe de Laocoon, où les serpents s'enroulent de telle sorte sur le prêtre de Neptune qu'on ne peut plus discerner le corps du dieu sous les anneaux vivants qui l'enserrent. Nos politiques qui paraissent les plus libres d'esprit obéissent sans s'en douter à cette impulsion héréditaire. Ils agissent sous la poussée de morts, qui parlent en eux et dirigent leur volonté. Le Docteur Janvier essaie de mettre en déroute ces ombres malfaisantes. Hélas, a-t il réussi? On entendit les fortes vérités, et on se cabra en les entendant. Et c'est tout. Car il est plus facile de se révolter que de s'améliorer.

"Ce sont les divisions du peuple d'Israel, nous dit Janvier, peuple élu de Dieu, qui l'ont perdu. Depuis dix-huit siècles, malgré la protection divine il erre, il vit dispersé dans tout l'univers. Si jeune qu'est le peuple haïtien, il peut-être orgueilleux de son passé; si petit qu'il soit, il peut aspirer à un brillant avenir. La modestie n'est pas une vertu de nation. Souvent, c'est un des prodromes de la mort. On ne construit, on ne garde rien par elle. Il faut un fier dessein pour soutenir les caractères les mieux trempés.... Haiti n'oubliera jamais qu'elle s'est faite toute seule, qu'elle est la fille aînée de la race noire.

Pour qu'elle progresse il lui faut, avec l'instruction des masses, les lumières de l'administrateur civil. Les mécanismes constitutionnels qu'elle se donne si fréquemment n'ont pas d'efficacité, parce qu'elles n'ont pas de support.

Ce sont les forces morales et sociales qui sont les appuis des lois, Organisons donc chez nous ces forces morales et sociales. " On y parviendra d'autant plus vite, continue-t-il qu'on élèvera le niveau de culture intellectuelle de la femme pour qu'elle devienne, autant que possible, l'égal de l'homme, sa compagne consciente, parfaitement éclairée sur ses devoirs envers la patrie Son cerveau ouvert,

elle ouvrira le cerveau de l'enfant ; elle prépare les générations futures à entreprendre de plus viriles tâches que les générations précédentes. C'est par les femmes que se fondent les nations fortes. Dans les républiques démocratiques, intelligemment, scientifiquement gouvernées, c'est d'abord à elles que l'Etat confie le soin d'apprendre aux jeunes gens le beau vers du tragique français :

“ Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux ”

ou son équivalent. Elles affinent les mœurs, forgent les âmes. Si les forces sociales ne sont organisées, l'empirisme fait la loi ; les constitutions restent lettres mortes. L'esprit critique ne naît point ; on rétrograde des évolutions aux révoltes. D'un autre côté, “ ce sont les Institutions nationales qui forment le génie de caractère, les goûts et les mœurs d'un peuple, qui le font être lui et non pas un autre, qui lui inspirent cet ardent amour de la patrie fondée sur des habitudes impossibles à déraciner, qui le font mourir d'ennui chez les autres peuples, au sein des délices dont il est privé de son pays ” (Rousseau). Si les Haitiens tiennent à prouver qu'ils sont déjà parvenus à cet état d'évolution sociale que Bagehot appelle l'âge de la discussion, ils doivent donner le plus d'importance politique possible aux hommes de discussion... La discussion seule enseigne la tolérance ”. L'écrivain convie la jeunesse aux luttes politiques. Discutez, énoncez des idées au lieu de vous armer de carabine ou de vous entêter dans de ridicules préjugés d'épiderme-

Si la jeunesse, dit-il, se désintéresse des luttes politiques, elles deviennent vraiment mesquines, manquent absolument de poésie, de grandeur. Elles ne passionnent personne, justement parce que ce sont les passionnés de gloire qui recherchent les rôles historiques, qui possèdent le secret de faire battre les cœurs d'enthousiasme et de colère. Leur fougue enflamme, électrise tout. Ils aiment les postes de combat, non pour jouir, mais pour agir ; ils ont besoin de dépenser leur surcroît d'activité, de robustesse nerveuse. Heureux de se dévouer, ils savent mourir pour les causes sublimes. En mourant même, ils les ennoblissent encore, les poétissent, les font vivre, survivre, revivre ”...

On sent par ces lignes combien l'auteur enviait de jouer un rôle politique dans son pays. A l'étranger, où il vivait en servant la nation (car il était secrétaire de légation), il lisait les articles où l'on parle de son pays et suivait de près les choses haitiennes. *Les Affaires d'Haiti*, parues en 1885, c'est bien une campagne politique que l'auteur aurait réalisée en Haiti même par l'action, au lieu de la faire

par des articles et des pamphlets. Comme il lui faut agir et se dépenser, il écrit. Tout ce qui n'est que polémique de partis et attaques personnelles dans ce livre si nourri de pensées doit être laissé de côté. Mais les soixante-dix dernières pages du volume forment le programme politique le plus sérieux et le plus judicieux qui ait été proposé à l'activité nationale. Les vues générales, les réflexions qui soutiennent ou accompagnent les divers points de ce programme d'action réformatrice sont la partie neuve, la pièce de résistance des *Affaires d'Haïti*. La langue dans laquelle est écrit cet ouvrage a toute la nudité et la vigueur d'une épée de combat. En notre époque de réalisme, c'en est fini des phrases creuses et sonores. Le Docteur Janvier n'apporte que des documents, de la raison et des faits. Il ne travaille qu'à la conservation du patrimoine national. A cette fin, il prodigue des conseils avisés dont on n'a fait fi qu'en s'exposant aux dangers d'une intervention étrangère. La vraie science politique se résume dans l'hygiène sociale préventive. Un pays qui possède des politiques et des penseurs doit pouvoir dérouter les plans des ennemis extérieurs. Le Docteur Janvier se révèle dans ce nouveau livre comme un éducateur national et nous prémunit contre les pièges, dont nous pouvons être les victimes. Il importe que la patrie haïtienne reste libre de tout protectorat. Car, dit-il, " nous savons parfaitement que derrière le protectorat viendrait l'annexion définitive, c'est-à-dire la mort de la patrie, l'extinction du génie haïtien. Aux uns et aux autres, et fraternellement, ajoute-t-il, je puis parler de très haut, comme autrefois Cassandre sur les murs de Troie — étant placé à distance et sur les hauteurs sereines, lumineuses et calmes d'où l'œil peut embrasser les horizons lointains et futurs, et je dis aux uns et aux autres, — et fraternellement : Le moment est grave, solennel ! On perce l'isthme de Panama ! Veillons sur le drapeau rouge et bleu ! " Comme obsédé par les conséquences de nos fautes, le publiciste met à nu l'horreur des maux de la guerre civile et de l'arnachie et nous montre que la paix est le premier de nos intérêts. " Avec la paix, nous ferons notre pays cultivé, instruit et prospère. Je vous adjure, mes chers compatriotes, de n'oublier point que si nous nous mettons en guerre, nous ne savons pas ce qui peut arriver " Songez que c'est en 1885 que Janvier prononce ces paroles pleines de sagesse et de prophétie. Ses justes prévisions sur l'avenir ne rencontrèrent que des incrédules. Ce qui advint depuis, on le sait.

Le docteur Janvier veut que nous restions debout sur le piédestal de granit érigé par nos ancêtres. " Nation nous sommes, dit-il, et non colonie. Soyons orgueilleux ! Si l'on en croit Darwin, le paon n'a conquis les ornements de sa queue belle que par l'orgueil,—ce stimulant moral de sélection". A son retour en Haiti, en 1905, le Docteur Janvier, qui venait d'être relevé de son poste de Ministre d'Haiti à Londres, apporta dans ses malles une forte brochure : *Le Gouvernement civil en Haiti*, qu'il distribua à ses amis, à ses admirateurs, à tout le monde comme don de joyeux retour. Il faut le gouvernement civil en Haiti, réclame-t-il. Cela est urgent, nécessaire. Déjà, en 1885, dans son livre : *les Constitutions d'Haiti*, il avait cloué au pilori notre régime militaire. Il avait démontré qu'il fallait en finir coûte que coûte. Il pose sa candidature comme Maire de Port-au-Prince, sa ville natale. Il fut combattu par le Pouvoir Exécutif. Il rechercha le poste de Député de Port-au-Prince. On lui barra la route. C'était pour solliciter les suffrages des Electeurs de Port-au-Prince, qu'il édita la brochure d'un tour vif, piquant et acéré: *Humble Adresse aux Electeurs* (1907) Ah ! quel spectacle inoubliable de voir ce grand honnête homme candide aux prises avec notre milieu rétrograde ! Est-ce qu'on parle, en Haiti, de cette façon véridique et nette ? Dédaigneux des coutumes locales, il s'en va faisant sonner à notre oreille les paroles de critique comme des cloches aux harmonies puissantes. On entend, partout la voix pétulante de ce censeur égaré dans nos rues mal éclairées au pétrole Il sape l'arbitraire des procédés gouvernementaux. Pourquoi, s'écrie-t-il, faire intervenir la force militaire dans les élections communales ou autres" ? La frontière haitienne, continue-t-il, est toujours à Thomazeau.

Depuis le mois de mai 1907, elle n'est plus dans les mains des Dominicains, mais dans celles des Etats-Unis d'Amérique. — " Et c'est bien l'heure de songer à sauver Rome, les dieux et les libertés, car Annibal est à notre porte ! " Ce cri d'alarmes poussé en 1907 : " Annibal est à nos portes ! " n'eut pas la vertu de réveiller de sa torpeur une collectivité d'hommes creusant elle-même, le sourire aux lèvres, la tombe qui doit l'engloutir. Ce cri doit passer à l'Histoire. Le Docteur Janvier, la même année, prononça à l'Eglise Wesleyenne une causerie substantielle, et d'un art achevé : *La Caisse d'épargne et l'Ecole*. Cette fois, l'orateur se montra souriant, persuasif, merveilleusement clair. Il ne s'interdit pas, à l'occasion, d'être varié et souple dans son exposition ni même d'être ironique, ni même d'être nuancé. C'est la perfection dans la simplicité. La

Caisse d'épargne et l'Ecole est une œuvre fine, pleine de grâce. La nouvelle historique : *Le Vieux piquet* est remplie de poésie. En général, le style du Docteur Janvier est fort. C'est un polémiste à la parole chaude comme de la flamme, agressive, heurtée. Fleuve tumultueux qui s'élève, s'enfle, bondit, emportant dans sa course des arguments précis et de larges images. La violence passionnée met du désordre dans l'expression, mais quelle haute grasse d'éloquence! C'est l'oratoria ubertas des Latins. Ce style n'est pas d'une correction académique.

L'on n'est pas grand écrivain, parce qu'on écrit purement. On l'est, écrivain, quand on possède des qualités maîtresses qui empoignent et entraînent de force à la conclusion voulue. Le Docteur Janvier est de la trempe de ces auteurs logiques (les Beaumarchais, les Alexandre Dumas fils) qui violentent les règles que pour mieux passer par-dessus les obstacles et atteindre le but : la conviction! Il s'impose. Quand on l'attaque, il se soulève superbe sous le coup porté et devient alors deux fois Louis Joseph Janvier. Il assure par ses livres le rayonnement et l'éclaircissement de la pensée haïtienne. L'idéal national s'incarne dans son œuvre. Oeuvre admirable! immense! majestueuse! Monument qui s'adapte aux besoins de notre peuple et reflète ses aspirations, ses misères, sa détresse! L'homme qui exécuta l'Oeuvre a joui d'une haute renommée. Ses livres sont des fruits rares tombés d'un arbre dont les racines plongent dans les profondeurs de notre sol. Il faut connaître le tempérament de l'homme pour comprendre ses écrits. La passion dominante de Janvier est de se complaire à la biologie sociale et à la métaphysique politique.

C'est l'élément d'imagination primitive qui donne la clef d'un tempérament. Tout son être s'abandonne à l'enivrement de la politique. Et comme c'est un écrivain à idées générales, les formules résumant une série de faits tombent frappantes de justesse et de sonorité lyrique. Il y a là comme une plénitude de l'être intellectuel dans la complète harmonie de l'action qui est sa pensée épuisée jusqu'au niveau des hautes cimes que dore le soleil.

Le Docteur Janvier mourut à Paris, en Avril 1911.

Anténor Firmin laissa la vie presque en même temps. Comme les assistants au festin du dernier Acte de *Don Juan*, ces deux grands Haïtiens, représentants typiques de l'esprit national, eurent hâte de s'en aller de cette vie avant l'arrivée du Commandeur...

ARMAND THOBY. — Tout aussi remarquable la personnalité d'Armand Thoby, né à Saint Marc, le 16 Août 1845. Esprit brillant, nerveux, instruit. Député en 1867, il se révéla au pays comme un bon *debater*. La plume à la main, à côté de ses amis, il se montra un publiciste redoutable et redouté. Il écrivit beaucoup d'études politiques, de brochures sur les questions d'actualité économique ou financière. Il n'a laissé aucun grand ouvrage de politique où se trouvent concentrés et réalisés les magnifiques dons de son intelligence.

La République parlementaire (1888-1889) ; les Constitutions haïtiennes et leurs metteurs en œuvre (1894). Questions politiques d'Haïti — Questions à l'ordre du jour (1888), Questions agraires (1888), telles sont ses principales productions. Jacques Bonhomme d'Haïti a été édité, en 1902, par ses héritiers. L'opuscule paru sous le titre : *Question agraire* résume ce qu'il y a de meilleur dans son talent. C'est une riposte documentée et alerte au Dr Louis Joseph Janvier, qui avait fait ressortir avec force, en maints ouvrages, l'importance de la question agraire dans notre histoire nationale. La thèse du Docteur Janvier est solidement construite, et la charpente de son édifice toute faite de raisonnement logique et de détails minutieusement accumulés. L'anti thèse de Thoby est non moins admirable. De pareilles discussions entre deux esprits également supérieurs, sans sortir du cercle de la courtoisie et de l'érudition, n'est-ce pas un véritable régal ? Thoby prend son adversaire corps à corps et se montre habile dans la lutte. Janvier n'a l'avantage sur lui que dans l'expression des idées générales. Sachant que le présent est gros du passé, Thoby entreprend de rapides incursions dans notre histoire pour éclairer le fond brumeux de nos problèmes politiques. Il émet des vues individuelles qui portent à réfléchir. Il note des particularités de mœurs et de traditions qui soutiennent sa doctrine. De telles controverses politiques sont nécessaires, utiles, parce que pleines d'enseignements. Beaubrun-Ardouin a dit un mot vrai quand il a écrit : " C'est par la divergence des opinions individuelles que l'on parviendra à jeter les bases d'une bonne histoire d'Haïti. " Thoby est un écrivain. *La question agraire*, notamment, contient de véritables pages de littérature, qui honorent l'esprit haïtien. C'est dans cette brochure que se trouvent les appréciations de l'auteur sur le Premier des Noirs, sur Christophe et Pétion. Le parallèle qu'il établit entre le système politique de ces deux Chefs d'Etat est un morceau de premier ordre. Il a rédigé d'excellentes études

sur l'armée indigène et notre organisation militaire. Après avoir examiné l'armée nationale à différentes époques, il ajoute : " De tout cela, il faut conclure que notre organisation militaire, quoiqu'elle soit conçue dans son ensemble par Pétion, n'a pas été construite de toutes pièces par lui. Nos premiers Chefs d'Etat ont dû la plier aux nécessités de chaque moment et l'adapter aux éléments humains qu'elle avait pour but de concentrer dans une action commune. Dans un pays où l'esprit de réforme s'allie à l'esprit conservateur, elle se serait perfectionnée et transformée avec le temps. Grâce aux mauvais gouvernements et aux révolutions stériles, elle s'est corrompue et effondrée. L'armée d'autrefois est morte dans l'esprit qui la vivifiait, et ce qui est pire que la mort, elle s'est survécue dans les vices qui ont amené sa décomposition. Et l'on peut avancer cette vérité qui a tout l'air d'un paradoxe, depuis longtemps, ce qui a le moins dominé dans la question de l'armée haïtienne, c'est l'idée d'une armée. *L'armée indigène* n'a pas fait souche d'hommes de guerre, elle était digne pourtant d'illustres rejetons. " Ce fragment atteste combien est diverse la faculté d'analyse d'Armand Thoby. Il s'occupe avec une égale compétence de toutes les questions nationales. C'est ainsi qu'il a publié dans " *la Revue de la Société de législation, de Port-au-Prince*, de bonnes et de fortes études sur les finances haïtiennes. Il excelle à mettre de l'ordre dans ces sortes de questions de chiffres. Le lecteur est séduit de comprendre et de voir clair dans les doctes constructions de ce cerveau. C'est par ces qualités que Thoby échappe à l'analyse entendue à la façon des empiriques et se rattache à la littérature. La netteté et la simplicité vigoureuse de la forme font de son écriture une écriture littéraire. Armand Thoby qui eut une carrière politique bien remplie (Sénateur, puis Secrétaire d'Etat de l'Intérieur en 1876 et en 1878, Ministre d'Haiti à Paris en 1888 à Santo-Domingo en 1891) a été un homme d'action. Il est mort en 1899.

SOLON MENOS.—Solon Ménos, un des plus nobles esprits que notre pays ait eus, appartient à la même génération que Janvier et A. Firmin. Il est né en Mars 1859 Aux BARADÈRES, dans le Sud d'Haiti.

Aux Baradères, ville
Ceinte de cours d'eau,
Ainsi qu'un radeau
Sans cesse immobile,
Et que, pour cela,
Quelqu'un l'appela
La Venise de l'île...

Ces vers, extraits des *Mnémoniennes* (1880), petit recueil de poésie que publia l'auteur dans son adolescence et qu'il considéra toujours comme un péché de jeunesse, décrivent avec précision le lieu natal de Solon Ménos. Il achevait à Paris ses études de droit, qu'il poussa jusqu'au doctorat, quand il fit paraître les *Mnémoniennes*. Dès son retour à Port-au-Prince, il s'inscrivit au barreau de cette ville, qu'il honora par son talent juridique et son éloquence moderne, c'est à-dire une éloquence dépouillée des vaines pompes et adaptée aux besoins ordinaires de la vie. Solon Ménos est le type de l'Orateur homme d'affaires. Sa première causerie littéraire devant le public port-au-princien est du 27 Novembre 1881. Elle eut pour sujet : La Statue de Victor Hugo. Le grand poète avait eu les paroles aimables à notre endroit. " Si la France, s'écrie-t-il une fois, avait encore Haiti, je dirais à la France : Rends Haiti. Et je dis à l'Espagne ! Rends Cuba ! " Solon Ménos rappela avec beaucoup de tact tout ce qui donne droit au poète des *Orientales* d'avoir sa statue, les raisons sérieuses qui devaient porter particulièrement le peuple haïtien à participer, par son obole, à l'érection de ce monument. Après ce début littéraire qui fut accueilli avec beaucoup de sympathie, Ménos se jeta, tête baissée, dans sa profession d'avocat ou dans la politique militante. Il fut élu Constituant, puis Secrétaire d'Etat en 1889. Légitime renversé du pouvoir, Ménos reprit sa serviette d'avocat, tout comme Cincinnatus reprenait sa charrue quand il n'était pas dans les Affaires publiques. Sous la présidence de Sam, il fut de nouveau appelé au portefeuille des Relations Extérieures. C'est pendant qu'il dirigeait nos affaires étrangères que se produisit la malheureuse affaire Luders. Le 6 Décembre 1897, le " Panther ", aviso allemand, menaça de bombarder Port-au-Prince si le pays ne payait sans délai une assez forte valeur pour indemniser Luders, qui avait été mis en prison. On hissa le pavillon blanc au Palais national, et la petite Haiti se fit humble devant la Grande Allemagne. Pour mettre les choses au point et justifier sa conduite comme diplomate, Solon Ménos écrivit un fort volume : *L'affaire Luders* (1898). C'est un plaidoyer habile, sérieux, bien documenté et solidement écrit. Il raconte avec détails la genèse de l'affaire, le développement inattendu qu'elle prit tout-à-coup, et les conséquences qu'elle a entraînées. Le pays céda devant la force, mais le lecteur est appelé à se prononcer en dernier ressort. Solon Ménos n'a jamais fait profession d'écrivain. Quand il écrit, c'est sous l'aiguillon de l'événement. *L'Affaire Luders* est un ouvrage de cir-

constances. Pourquoi cette sorte d'œuvres serait-elle appelée à moins durer qu'un roman ou un poème ? Quoique traitant un sujet d'actualité, un écrit ne peut-il donc survivre aux circonstances qui l'ont fait naître ? Il est positif que toute œuvre, pourvu qu'elle soit revêtue de la beauté de la forme et de la force de la pensée, est assurée de plaire en tout temps, si l'écrivain sait en dégager les considérations supérieures au moment. Les *Philippiques* de Démosthène, les *Provinciales* de Pascal ne sont que des écrits " d'actualité ". C'est aussi un ouvrage de ce genre que " Un cas d'Arbitrage. France et Haiti ", publié en 1906 par Solon Méncs. Exposé succinct d'une contestation entre Haitiens et Français solutionnée par l'arbitrage. Pas de parure dans les phrases. Pas de tournures recherchées. Seulement une narration simple, méthodique et logique de cette affaire pour mettre notre pays en garde contre sa facilité téméraire de signer des contrats engageant sa responsabilité. Ce livre se présente comme un édifice à fortes substructions ! Masse grise et sévère, où rien que la dialectique anime le mouvement de la pensée.

... " Si, selon le mot de M Thaller, le droit international est une science à broussailles, il faut convenir que l'arbitrage ne s'est pas encore entièrement dégagé de l'enchevêtrement de ses origines. En dépit de tout, le prestige de la force est tel qu'il en est lui-même impressionné. Il semble de prime abord et même à la réflexion qu'une grande puissance ne peut pas avoir tout-à-fait tort dans un litige avec un Etat faible, car la politique, qui a des raisons que la raison ne connaît point, et qui sait s'insinuer partout, veut généralement que la théorie de l'égalité des Etats ne soit qu'un trompe-l'œil. Au fond, malgré les déclarations et les beaux gestes, il y a plutôt des chances pour que la raison du plus fort paraisse la meilleure. Heureux encore quand des arbitres d'importance n'accordent pas un traitement préférenciel à la brutalité sans phrases, comme dans cette sentence du 22 février 1904 concernant le Vénézuela et ses créanciers européens et qui a provoqué cette énergique appréciation de M. Mérignac. " Son résultat le plus clair aboutit à donner une prime à la violence, à fausser complètement les principes dirigeants de la communauté internationale dans laquelle la force doit constituer le moyen subsidiaire et dans tous les cas, ne saurait procurer à ceux qui croient devoir y recourir un avantage quelconque sur ceux qui s'en abstiennent. "

Il va sans dire que les sentences arbitrales intéressant la République d'Haiti lui ont été plus ou moins défavorables. Il y a

pourtant lieu de rappeler que le Gouvernement des Etats Unis, dont l'impérialisme actuel est si menaçant pour l'autonomie haïtienne, a donné en 1837 un rare exemple d'équité en se refusant, après un nouvel examen, à poursuivre contre notre pays le paiement d'une double indemnité accordée par le juge Strong aux sieurs Pelletier et Lazare. Quoiqu'il en soit, l'arbitrage reste le meilleur mode de règlement des difficultés internationales. Il n'importe guère que dans la pratique il soit sujet à caution à cause d'un état d'esprit plus politique que juridique : il ne peut y avoir d'hésitations entre l'œuvre d'une juridiction, même imparfaite, et les injonctions de la force, toujours intolérable. ”

En résumé, ce livre constitue un rapport, dédié au public haïtien, avec toutes les pièces de la cause, pour qu'il puisse se renseigner, s'instruire et instruire.

Solon Ménos est mort à Washington, en 1920, où il représentait notre pays en qualité de Ministre plénipotentiaire.

VI. LEGITIME — La question de l'armée haïtienne, sur la quelle, vous l'avez vu, Armand Thoby émit de judicieuses considérations, attira de nombreux écrivains, dont le général Légitime. De bonne heure, Légitime s'engagea dans l'armée, et c'est au bivouac qu'il apprit à lire. Son premier ouvrage, paru en 1879, s'occupe exclusivement de l'armée haïtienne. Il préconise les réformes qu'on doit y apporter. Il s'attache à observer, à élucider les questions d'organisation politique et sociale. Le titre même de ses œuvres indique la tournure de son esprit : Questions financières et économiques (1880) Solution économique (1884) Propriété foncière (1887) Haiti, son Commerce et son Industrie (1888) Principes politiques (1888) Nos Institutions (1900). En dernier lieu, il publia : *Le Monde*, œuvre de philosophie. Tous les ouvrages de M. Légitime sont écrits d'un style correct. On en peut juger par cet extrait : “ Une société comprend des hommes, des moyens d'action, un milieu. Les hommes passent ; ils sont différents d'opinion, de mœurs et d'aptitudes. Les moyens ne sont pas souvent à la portée de tous, et tous ne sont pas en état de tirer les mêmes avantages du milieu dont ils subissent fatalement les influences. Et cependant dans une société donnée, les moyens d'existence doivent être en rapport avec le progrès de l'éducation et de l'industrie. C'est un problème dont la solution fait encore le désespoir des idéologues de tous genres et de tous pays ”. M. Légitime, né en 1811, arriva en 1839 au poste de Ministre de l'Agriculture, et en 1888-1889, à celui de Président de la République. C'est une des

figures les plus en vue de notre pays. Il s'est constamment montré un esprit amoureux de faits et de science. Il devait se révéler (par la publication de son vaste ouvrage intitulé : Le Monde) comme un idéologue et un philosophe. Tout dernièrement, en 1929, il donna des souvenirs historiques sur Salnave, le guerrier, et son temps. Pages intéressantes et délicieuses.

VII JUSTIN DEVOT. — Voici un publiciste dont le nom est cher à la jeunesse intellectuelle. Justin Dévot évoque dans l'esprit l'image d'une nature indépendante et fière. Né à Port-au-Prince le 9 Août 1867, il étudia son droit à Paris. À son retour en Haiti, il dirigea l'École libre de droit de Port-au-Prince de 1887 à 1888, Ecrivain de race. Style plein de chaleur. Il emploie de larges périodes qui enroulent dans leurs replis les sinuosités de sa pensée. Il se fit remarquer tout d'abord en publiant en collaboration avec Janvier et Clément Denis et Jules Auguste, le livre de défense : " Les Détracteurs de la race noire et de la République d'Haiti (1881). Deux ouvrages établirent solidement sa réputation : la Nationalité (1893), et Manuel l'Instruction civique (1894). Il ne milita pas dans la vie politique comme le firent la plupart de ses contemporains instruits. Il s'est tenu longtemps comme dans une tour d'ivoire, d'où sortaient de lui, de temps à autre, pour la grande joie des lettrés, des études fouillées et fortes. Il veut se tenir à l'écart des hommes et de la foule, parce qu'il ne voit rien de sérieux dans son milieu où les phrases déclamatoires et les tirades s'anéantissent au contact de la réalité " aussi facilement qu'une bulle de savon que touche le doigt d'un enfant et qui laisse sur le sol une petite plaque boueuse ". De cet isolement volontaire, il regarde en spectateur nos scènes révolutionnaires et l'attitude de nos pantins politiques. Spectacle triste qui lui donna l'idée de préparer la jeunesse aux devoirs civiques par la composition de son petit *Manuel d'Instruction civique*, d'un style combien vibrant et nerveux. Le meilleur de son talent, c'est dans ce livre puissant : *De la Nationalité* qu'il faut aller le chercher. Nous n'avons pas à analyser ici sa thèse. Tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'elle est bien déduite et solidement agencée. L'auteur a mis une préface éloquent à cet ouvrage.

" Nous avons tous pour devoir, chacun dans sa sphère et dans l'étendue de ses moyens d'action, de concourir à assurer à notre jeune République la jouissance et la possession de ces biens. (Habitudes de vie tranquille et le respect de la loi). Pour ne pas faillir

à ce devoir, il suffit que chaque enfant d'Haiti remonte en soi le ressort intérieur, sans lequel rien n'est possible : l'amour du pays, la foi en son avenir. Les misères attristantes d'hier pèsent encore d'un poids bien lourd sur beaucoup d'âmes haitiennes et les oppressent. Mais est-ce là une cause irrésistible de découragement et de dégoût ? Quel Peuple n'a eu ses aberrations et ses égarements, ses heures d'accablement, d'angoisse, de vie convulsive, agitée, rongée de mauvaises passions, où l'âme de la patrie, voilée d'un crêpe funèbre, semblait s'être à jamais retirée du corps qu'elle animait et soutenait ? L'espérance, la volonté, le travail, la foi, les grandes applications patriotiques de l'âme et de l'intelligence ont eu raison des défaillances passagères et la patrie s'est relevée de ses blessures et de ses crises, consolée, soutenue, raffermie par ses millions d'enfants. Que ces exemples ne soient pas perdus pour nous !... La patrie abattue aujourd'hui se relèvera demain, si ses enfants ne lui refusent secours ni assistance, évitant d'apporter à ses douleurs une douleur nouvelle .. ”

Dans le cours de l'année 1903 où il fallait préparer les esprits à la célébration du centenaire de l'Indépendance nationale, on vit M. J. Dévot se dépenser en discours, en conférences et en allocutions. C'est une application patriotique (pour employer son expression) des facultés de l'âme et de l'intelligence au devoir de reconnaissance envers les Aïeux. Belle vie que celle de Justin Dévot, car elle est harmonieuse et donne une impression d'unité et d'esprit de suite dans son développement. Il a donné au pays des conseils salutaires, celui qui a su lui dire : “ Savoir obéir aux lois et vivre paisible, c'est une des principales conditions auxquelles se constitue un peuple respectable, pouvant envisager l'avenir avec assurance.

Ou bien :

“ Je pense qu'il faut aimer son pays comme on aime sa mère, sans phrases et sans apprêt. ”

M. Justin Dévot a occupé pendant quelques années la fonction de Juge au Tribunal de Cassation, où il mourut en l'année 1920, paisiblement, modestement comme il avait toujours vécu. On lui doit maintes Etudes publiées dans la “ Revue de sociologie ” ou dans “ La Revue Occidentale de Paris ” :— Le positivisme.—La classification des sciences abstraites.— Le travail intellectuel et la mémoire sociale.— Considérations sur l'état mentale de la société haitienne. Enfin un volume composé d'articles divers: *Acta et Verba*

VIII. JÉRÉMIE. — Sa physionomie, dans notre galerie littéraire, tranche. Ecrivain de philosophie sociale, on ne peut le comparer ni à Légitime ni à Joseph Janvier. Il possède une personnalité bien à lui, par la concision de la pensée et par le style. Né à Port-au-Prince le 23 mars 1858, il fit ses classes au Collège Saint-Martial. D'abord Chef de division au Département de la Marine, il devint député, Constituant, Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures en 1902, et plus tard, sous Antoine Simon (1909—1911). Secrétaire d'Etat de l'Intérieur. Il publia en 1892: *l'Education populaire*, puis *Instruction et Travail* (1894). Son œuvre principale: *L'Effort* parut en 1906. Deux autres opuscules virent le jour: *La Mission de l'homme dans la vie* (1916), *La Paroisse de Saint Anne* (1922). M. Jérémie a un tour particulier d'esprit. Il condense ses observations sociologiques en formules. Il ne donne au lecteur que la résultante abrégée ou clarifiée du travail de sa pensée. Son style traduit dans sa rigidité monotone le tempérament de l'homme. D'ordinaire les classiques français procèdent par développements larges de l'idée, qu'ils résument ensuite en une phrase saisissante pour la mieux graver dans la mémoire. Chaque phrase de M. Jérémie est une formule. On ne voit pas les assises, les éléments qui amènent la réflexion. Il ne sert que l'essence des choses sur lesquelles travaille son intelligence.

“ On ne classe pas une nation d'après le petit nombre d'esprits remarquables qu'elle peut offrir, mais d'après la valeur de toutes les activités d'où résulte sa capacité majeure. Puisqu'une nation a son idéal, s'il lui est indifférent que chacun soit pénétré du but, elle n'avancera pas; elle restera sur la route jusqu'à ce qu'elle soit broyée par une nation plus forte qui marche à sa destinée. Le Droit nouveau n'exige pas que les grands Etats effacent les petits, mais qu'ils passent sur tout ce qui stationne sur la voie.

“ Lorsqu'on ne reconnaît pas que l'homme est le point de départ du progrès, on poursuit un problème insoluble. Lorsque la majeure partie d'une société mène une vie misérable au milieu d'une nature luxuriante, le progrès n'est pas dans cette société. Les apparences de luxe qui se déploient sur les habits, les bonnes manières ne sont pas les signes du progrès. Il y a une différence entre la civilisation et le progrès. La civilisation peut être considérée comme un point d'arrivée. Une nation qui décline offre encore les caractères d'une civilisation avancée. Mais autre chose est le progrès. Avec un esprit droit, elle le réalisera. Pour légitimer ses

usurpations, un puissant Etat dit au monde qu'il apporte la civilisation chez les barbares.

Il suffit qu'il déploie son drapeau sur le territoire conquis pour que la civilisation se montre. Mais ce drapeau est un suaire chargé de franges d'or. Le progrès, au contraire, c'est le mouvement, l'avancement permanent vers un ordre supérieur."

C'est dans ce style lapidaire qu'est écrit d'un bout à l'autre *L'Effort*, gros volume de 400 pages in-16. Les événements de 1915 sont venus justifier les prévisions si justes de l'auteur. Par exemple, ceci : " Tous les agréments qu'un pays obtient sous la tutelle de l'Etranger sont loin de marquer son degré d'avancement. La civilisation imposée n'est pas l'œuvre de la nation qui la subit. Les mines seront exploitées par les colonisateurs: les routes seront refaites, les rivières, endiguées et la culture florissante. Tout cela sera l'œuvre des capitaux étrangers non placés à intérêt dans la main des regnicoles, mais mis en circulation par les capitalistes eux-mêmes devenus propriétaires fonciers." L'écueil du genre, c'est que, bien souvent, en s'enfonçant dans ses idées et en les rendant sous une forme brillante, on hasarde des paradoxes pour des axiomes. L'ouvrage de M. Jérémie se divise en trois parties:

1o.— L'homme et l'intelligence

2o.— De l'éducation

3o.— Vues théoriques et pratiques.

Y a-t-il entre les divers chapitres morcelés du livre un ordre de succession ? On s'ingénie à en trouver un. Il semble pourtant que l'auteur ne s'est pas soucié de suivre un plan méthodique. Si le style se soutient assez bien dans tout le cours de l'œuvre, il faut du moins confesser que la composition en est plutôt défectueuse.

Dans la troisième partie de l'ouvrage, l'auteur traite notamment de la Force publique, de la Police générale, du Domaine, du régime des Prisons. C'est une sorte de programme de gouvernement. Le chapitre treizième, qui précède la conclusion générale, est intitulé : *De l'Accord*, et par ce mot l'auteur entend le trait-d'union qui doit exister entre l'élite et la masse.

La conclusion, qui ne résume guère d'une façon précise l'idée directrice du livre (s'il y en a une) finit par ces mots :

" Si une puissance quelconque nous disperse comme Etat, elle n'arrivera jamais à nous dissoudre comme nation. Enfoncées dans

cette terre brûlante, les serres du vautour seront desséchées. Soyons justes les uns envers les autres, et nous aurons moins d'inquiétudes pour la patrie."

La lecture du livre est plutôt fatigante. C'est un mets d'enfer qu'on avale difficilement. En revanche, il nourrit le corps autant que l'esprit. On en est récompensé par la multiplicité des points de vue qui s'offrent à l'intelligence. Un ordre nouveau semble s'affirmer, et l'on voit se dresser devant soi l'image d'une Haïti dont les éléments hétérogènes se concilient dans la subordination supérieure de la fraternité et de la justice sociale.

IX. EMMANUEL EDOUARD — Parmi les écrits touchant à la politique nationale, se place au premier rang le livre : *Essai sur la politique intérieure d'Haïti* (1890), d'Emmanuel Edouard. Les idées de cet auteur s'encadrent d'une forte armature de faits historiques et sociologiques. C'est un ouvrage sincère, ému, libéral, un suprême appel aux haïtiens de bonne volonté en vue de faire cesser nos discordes civiles. L'auteur préconise une politique méthodique et rationnelle, une politique scientifique. Le style de l'œuvre se trouve en rapport avec le sujet; et quel style ! Prestigieux, expressif, et qui reproduit le mouvement de la pensée dans ses larges plis sinueux, d'où l'idée se détache, superbe, comme une agrafe lumineuse ! Edouard est un écrivain orateur. Il ne se sert que de la phrase périodique, dont les parties, composées de propositions incidentes et affirmées les unes par les autres, constituent dans l'ensemble un édifice architectural.

"Haïti deviendra une nation heureuse et respectée si, prenant sérieusement conscience d'elle-même, elle se décide à exiger de ceux qui prétendent la conduire une politique nouvelle, raisonnée, méthodique, ayant pour but de réaliser ses aspirations certaines, qui sont l'ordre, la prospérité, la sécurité intérieure et extérieure, la liberté; — une politique basée sur ces principes accessibles par leur grande simplicité à tous les esprits, à savoir qu'en dehors de la poursuite du bien-être, il n'est pas possible de rendre compte de l'activité humaine; que pour obtenir la paix sociale, ce doux rêve, il faut penser constamment aux tendances des lois générales qui régissent toutes les agglomérations d'hommes obligés de se civiliser, et qui doivent, sans doute, régir l'agrégat haïtien; que, dans l'organisation des sociétés, certaines institutions étant données, certains faits inévitables se produisent; — une politique claire, de pitié pour nous-mêmes, pour les femmes et les enfants

d'Haiti, d'abnégation, de sympathie;— une politique patriotique, qui aura pour principal souci le développement de la fortune nationale; qui prendra une à une, pour en chercher les solutions, honnêtement, loyalement, les questions devant lesquelles le temps, la force des choses ont placé notre pays et qui veulent être résolues:— une politique de résultats, précise et ferme avant tout, large et démocratique.”

L'éloquence d'Edouard vient autant de l'ordonnance logique du discours que de l'ardeur sincère de la conviction. Sous ce style apprêté, impérieux, le fond le plus solide. Tout ce qu'avance l'écrivain s'appuie sur des faits. Il a compulsé les documents, fouillé les bibliothèques, consulté les sources. Il ne prend pas pour mots d'Évangile les assertions de nos historiens. Il contrôle leurs dires et se fait sur chaque question une opinion personnelle. Il a scruté notre histoire, comme il le dit lui-même “d'un œil et d'un esprit libre”. Nul plus que lui (sinon le Dr. Ls. Jh. Janvier) ne s'est appesanti sur la question sociale haïtienne “qui dérive d'une question de race.”

Il parle de la lutte entre nos deux classes pour la prépondérance dans le pays. “Cet antagonisme, dit-il, entre les deux éléments de la population haïtienne n'a jamais été avoué hautement, officiellement, excepté dans les périodes de crise aiguë; il n'en a pas moins dominé la politique haïtienne, et il est inutile de chercher, en dehors de lui, la raison qui empêche Haïti de s'engager dans la voie bienheureuse que les destinées avaient semblé lui ouvrir.”

Persuadez-bien qu'Em. Edouard n'écrit point pour renouveler les querelles d'autrefois. Il n'arrête son bateau sur la mer profonde du passé, où sont engloutis nos dieux, que pour expliquer notre présent et prendre élan vers l'inconnu.

Notre collectivité nationale ne peut avoir *une raison d'être* que si elle se pénètre du but à atteindre. Dévoiler le mal qui nous empêche de suffire à notre destinée et se dévouer à le guérir, tâche ardue qui exige la vérité tout entière en même temps qu'une sympathie sans complaisance. Edouard l'accomplit, cette tâche, avec un exact sentiment de l'honneur et de l'intérêt du pays. Faisant acte de forte et fière indépendance d'esprit, il s'est révélé un commentateur implacable de nos mécomptes, de notre mauvaise fortune et de nos erreurs.

Il n'en dresse l'attristant bilan que parce qu'il tient à cœur de

fonder chez nous une société réglée sur des bases rationnelles. Il veut le progrès de notre démocratie sous la domination de la loi et de la justice. Cet idéal, il le dévoile avec une éloquence qui secoue l'indifférence.

Il faut savoir étonner et troubler ses concitoyens par nos paroles et par les entraînements imprévus d'imagination et d'espérance pour s'en faire suivre et les élever à la lumière.

C'est bien l'un de nos frères qui nous parle et nous conseille, et pourtant si dissemblable de nous-mêmes d'ambition et d'âme ! Il a osé tout dire parce qu'il a osé tout penser et tout comprendre. Mais que ne nous a-t-il montré (rien ne vaut la vertu de l'exemple,) comment tous, aux Etats-Unis d'Amérique, nègres rouges ou nègres jaunes, nègres clairs comme l'aurore, s'unissent en faisceaux indissolubles pour l'avancement de la race ?

Sous la poussée des circonstances et de l'instinct de conservation, nos congénères des Etats-Unis d'Amérique se serrent les coudes, s'agrègent pour résister aux violentes rafales qui montent, montent pour les engloutir, et dont les vagues tumultueuses sont telles, qu'elles emporteraient *Carthage* elle-même ! Compromis l'avenir de nos frères de là-bas sans le rempart de l'association, qui leur permet de s'arc-bouter, face à l'orage !

Chez nous, cet état de *sécession* dure, parce que nous n'avons pas, comme eux, une main de fer qui nous étreint à la gorge. Ce qu'Em. Edouard a bien vu, c'est qu'au-dessus de notre question sociale se place la question économique qui l'explique et la domine. Nos insurrections n'ont d'autres causes que l'instabilité économique du pays. Question sociale et question politique aboutissent en Haïti à la question économique.

Edouard est le premier, chez nous, qui ait énoncé avec talent cette philosophie matérialiste de notre histoire. " L'homme, en contact avec la civilisation, dit-il, recherche le bien-être matériel après lequel vient, immanquablement, le bien-être moral . . . Les sociétés humaines ne recherchent pas autres choses, n'ont pas d'autre but : c'est cette poursuite du bonheur qui s'appelle progrès, civilisation... Le courant qui emporte l'humanité vers son idéal, c'est la vie facile, puissante, bonne pour l'homme... La tâche des gouvernements est de provoquer, faciliter les efforts naturels de l'initiative privée vers l'aisance. C'est la fonction de ce qu'on nomme le gouvernement "...

Ce devoir est d'autant plus étroit et plus absolu que la nation est jeune "..... Il est certain qu'Edouard ne fait dans son ESSAI une place assez importante aux forces idéales. C'est un tort. Mais 'il n'importe. L'action des forces économiques sur la destinée de notre nation est réelle, visible. Et c'est un mérite de l'avoir démontré. On parle, dit-il, des désordres commis par nos paysans dans le cours de notre histoire, on parle de piquétisme. Mais rendez le paysan heureux, donnez-lui dans le travail les moyens de satisfaire sa cupidité, cette cupidité qui, bien dirigée, sera notre salut, et vous n'aurez rien à redouter de lui "..... Le livre d'Edouard est un des plus généreux, des plus honnêtes, des plus indépendants qui aient été écrits sur la politique d'Haiti. Il eut l'honneur de prendre la parole au nom d'Haiti aux funérailles de Victor Hugo (1885). Au nom de la colonie haitienne de Paris, il prononça en cette solennité imposante, où tous les peuples civilisés envoyèrent des délégués, une brève et éloquente allocution, dont nous extrayons ce passage : " La République d'Haiti a le droit de parler au nom de la race noire : la race noire, par mon organe, remercie Victor Hugo de l'avoir beaucoup aimée et honorée, de l'avoir raffermie et consolée. La race noire salue Victor Hugo et la grande nation française ". Les drapeaux d'Haiti, les couleurs haitiennes ont été, dans cette grande manifestation sans exemple, l'objet de chaleureuses ovations. " Des millions d'hommes, pendant une journée entière, ont crié : " Vive la République d'Haiti ! " Et lorsqu'Emmanuel Edouard, l'organisateur de cette participation de notre pays à l'apothéose de Victor Hugo, fit entendre à la tribune du *Panthéon* la voix désolée de la République d'Haiti et de la race noire, ce fut avec respect, sympathie et admiration qu'on l'écouta d'un bout à l'autre. Edouard écrivit encore plusieurs opuscules dont " Haiti et la race noire ", où passe un souffle d'enthousiasme qui en vivifie la trame. Qu'a-t-il manqué à ce noir patriote et instruit pour s'élever à la hauteur de n'importe quelle personnalité de premier plan qui honore l'Europe ? Est-ce l'intelligence ? Mais il prouva par ses écrits son don de création.

Est-ce le travail scrupuleux et patient qui recherche la perfection, dédaigne la facilité brillante, et discipline le talent ? C'est peut-être seulement la vie qui fit défaut à Emmanuel Edouard. Après quatorze années d'études en France, retournant en Haiti, il y succomba aussitôt, à trente-deux ans, emporté par un mal qui le terrassa sans pitié.... Qu'importe que la mort ait frappé en

plein essor intellectuel cet athlète du bien ! Sa pensée survit intacte et, blanche et pure statue, se dresse sur sa tombe, où là encore elle ondule et vibre, convainc, enseigne dans la sérénité parfaite que lui imprime l'âme mouvant dans l'infini comme l'aigle dans les sublimes immensités bleues ! (*)

(*) Emmanuel Edouard né l'Anse-à-Veau en 1858, mort à Port-au-Prince en 1891, Licencié en droit de la faculté de Paris. Il produisit deux volumes de vers : Rimes haitiennes (1882) Panthéon haitien (1884). Poète aimable dont les vers sont faciles et coulants. C'est sa jeunesse que l'on feuillette en feuilletant les Rimes haitiennes.

.....toutes les souffrances
Que j'éprouve en voyant crouler mes espérances
Je sais les transformer en vers mélodieux.

Il y a une pièce intitulée: Le jeune homme et le Poète, où l'on trouve une intéressante définition de l'amour, quoique l'auteur déclare que l'amour est indéfinissable.

Le jeune homme:

Qu'est-ce donc que l'amour? Lorsque sous son étreinte
L'homme tombe vaincu, que se sent-il au cœur?

Voit-il avec regret la fuite des années?

Se plaint-il un peu moins contre les destinées?

Dis, qu'est-ce que l'amour? bonheur ou malheur?

Le Poète répond:

L'amour, c'est un éclair sillonnant l'étendue;

C'est la foudre qui roule et gronde dans la nue.

L'amour, c'est la chanson que toujours dans les bois

Le rossignol redit de sa magique voix;

C'est, devant la beauté, ce charme inexplicable

Qui vous fait chanceler. Personne n'est capable,

Enfant, de définir ce sentiment béni

Et maudit: c'est l'enfer, le ciel, c'est l'infini !

Le Panthéon haitien suit la veine qu'ont exploitée Coicou et Guilbaud.

Voici quelques stances de ce recueil:

Sous les rayons ardents du soleil, sous la brise

Fraiche et délicieuse, étendu dans la mer

Dont le flot sur tes flancs ou se joue ou se brise

O mon pays, grandis, sois doux, sois fort, sois fier !

Vis, respire, accomplis tes hautes destinées !

La vieille Afrique, un jour, sortira de la nuit;

S'ils voulaient, les penseurs diraient combien d'années

Il faut pour que ce fait énorme soit produit.

Tu seras devant elle, alors, comme une étoile

Flamboyante sur qui ses yeux se fixeront

Orgueilleux, attendris et libres de tout voile,

Tu seras la parure embellissant son front.

X. — BENITO SYLVAIN. Une figure vraiment sympathique, une intelligence déliée, tel apparaît Bénito Sylvain. Né à Port-de-Paix le 21 Mars 1868, il fonda à Paris en 1890 le journal : “ *La Fraternité* ”, organe de défense de la race noire. L’éditorial qu’il y publiait chaque semaine aurait pu être signé des noms les plus connus de la presse de Paris. Quel dommage que cet écrivain nerveux, brillant n’ait eu le temps de réunir sous la forme durable du livre ses meilleurs articles de politique et de sociologie confiés aux feuilles éphémères du journal ! Il ne défend pas seulement son pays par la plume, mais encore par la parole. Il se fit entendre en France, en Italie, en Haiti. Sa conférence sur l’*Evolution de la race noire*, prononcée en 1889, au Congrès anti-esclavagiste de Bruxelles est remarquable. Doué d’une imagination aventureuse, il entreprit des excursions jusqu’en Abyssinie et conféra avec Ménélik qui dit en le voyant : “ C’est tout à fait un homme de notre race ” ! Le Négus le nomma son aide-de-camp. De ce voyage, il rapporta ses “ Visions Ethiopiennes ” dont de nombreux fragments parurent dans “ *Le Soir* ”, de Port-au-Prince. Sa lettre à Charles Canivel, chroniqueur au “ *SOLEIL* ”, de Paris, est une éloquente riposte. “ Vous ne trouvez pas nécessaire, dit le journaliste haitien à M. Canivel, de civiliser le Dahomey, sous prétexte que “ la conquête ne vaudrait pas les efforts accomplis ” et vous demandez “ où serait le mal quand on tuerait quelques milliers d’hommes pour garantir la sécurité de nos quelques nationaux dans ces parages ? Pour ma part, j’y verrais un très grand mal, et beaucoup de Français pensent de même. En agissant ainsi, la France se montrerait plus barbare que le Dahomey. Car ces sauvages ont au moins l’excuse de l’état d’ignorance et de dégradation morale dans lequel ils vivent.

De quel droit prétendez-vous donc réprimer ces horreurs, vous qui, au nom de la civilisation, en voulez commettre de plus grandes ? Certes, ce ne serait pas la première fois que l’Europe méconnaîtrait son rôle, et vous rappelez fort à propos l’expédition des Anglais chez les Achantis. Mais n’y a-t-il rien de mieux à imiter que la brutalité saxonne ? Il fut un temps, Monsieur, où la France n’imitait personne : elle marchait fièrement à la tête

Après un séjour de douze années en France, Edouard rentra en Haiti. Une année à peine après son retour, la mort posa sur son front son doigt glacé. Dans ses Rimes haitiennes, il eut comme un pressentiment de sa fin prématurée,

de l'univers civilisé. Ses enfants étaient renommés dans le monde entier par la générosité de leur cœur, aussi bien que par la politesse de leurs manières. Et les sauvages eux-mêmes avaient fini par distinguer des autres Européens l'explorateur français qui, par de nobles sentiments d'équité et de philanthropie, savait mériter l'auréole d'apôtre et de civilisateur. ”

Voilà comment un nègre en remontre à un soi-disant civilisé ! M. Bénito Sylvain édita, en 1901, un fort volume in-8 : “*DU SORT DES INDIGENES DANS LES COLONIES D'EXPLOITATION*.” C'est sa thèse de doctorat en droit. Le publiciste, dans ce livre, condamne la politique que l'Europe, depuis plus de soixante ans, accomplit froidement en Afrique, en Asie et en Océanie. L'auteur continue, par ce livre, l'œuvre de libération de sa race. M. Bénito Sylvain, élu député du peuple, en 1911, s'exprima à la chambre, en plus d'une circonstance, avec distinction et indépendance. La mort l'enleva, en Janvier 1915, à l'affection des siens et à l'amour de ses concitoyens, juste à l'heure décisive où la patrie en agonie allait avoir besoin du secours de sa plume de polémiste et de son intelligence ornée, afin de faire bonne contenance devant la grande nation américaine qui intervint militairement dans nos affaires intérieures.

XI. — HANNIBAL PRICE. Il est né à Jacmel en 1841. Il publia un rapport sur les travaux de la première conférence pan-américaine et un volume sur les finances. C'est un esprit sérieux et un noble cœur. Il fut ministre d'Haiti à Washington où il mourut en 1893. Ses héritiers ont édité de lui un fort volume : *DE LA REHABILITATION DE LA RACE NOIRE* (1900). Ce sont de beaux fragments d'un livre plutôt qu'un beau livre. Hannibal Price avait beaucoup lu, beaucoup réfléchi. Il nous offre dans la *Réhabilitation de la race noire* le résultat de ses méditations. Il se dégage de cet ouvrage un grand parfum d'honnêteté. N'y aurait-il que ce seul chapitre (et il y en a bien d'autres fortement pensés) sur l'affaiblissement du patriotisme par l'extinction du culte des Aïeux que cette œuvre eût mérité de voir le jour. Il n'est pas au pouvoir de tous de composer un livre bien ordonné ; mais il est au pouvoir de chacun d'accomplir un geste élégant. La *Réhabilitation de la race noire* par la République d'Haiti est un de ces gestes qui classent un homme et l'honorent.

L'esprit de tolérance de l'auteur lui permet d'admirer avec une sincérité égale Pétion, Rigaud, Toussaint-Louverture, Capois-la-

Mort, etc. Il est assez de bonne foi pour reconnaître les obstacles que les origines et les traditions du peuple haïtien ont opposés à son avancement. Il dit son mot sur le problème social et en indique les remèdes. C'est une intelligence qui cherche la vérité, qui expose les théories et les sophismes pour les résuter ou les défendre. Il croit à l'identité de l'homme dans la diversité des races. Ces questions d'anthropologie ne l'attirent pas tant que celles de nos origines historiques. Vraiment, c'est une *Histoire d'Haïti* que l'auteur eût voulu écrire. Les faits de notre histoire viennent sans cesse sous sa plume pour illustrer ses théories, et pour notre part, ce que nous trouvons de plus intéressant dans le livre, ce sont précisément les vues sur notre politique intérieure ou sur les événements importants de notre vie nationale.

“Il faut compter au nombre de plus grands malheurs d'un peuple l'impossibilité d'honorer ses hommes illustres: c'est ce qui arrive dans un pays éprouvé par la guerre civile. La couronne de laurier que l'on tresse à un héros semble toujours une insulte à la piété des souvenirs qui attachent le nom d'un autre héros au cœur d'une section de la communauté! Il en est de la guerre civile comme de tout recours à la force: elle produit des vainqueurs et des vaincus. Le triomphe des premiers et la défaite des derniers sont scellés au même instant; la même date reste glorieuse pour les uns et néfaste pour les autres. Le patriotisme ne peut que s'en affaiblir, car il est tout entier dans le culte des gloires du passé et dans l'espérance de plus grandes destinées communes dans l'avenir.”

Hannibal Price avait des idées, ou du moins il croyait avoir quelque chose à dire, et ce n'est que cette seule croyance qui lui mit la plume à la main. Il faut le lire avec respect et réflexion. Hannibal Price fils, auteur d'un excellent *Dictionnaire administratif* d'Haïti et d'un *Cours de Droit administratif* profondément pensé, continue le bon renom conquis par le père.

XII.—EDMOND PAUL.— A côté d'Hannibal Price, citons au moins le nom d'Edmond Paul, son ami, et réunissons-les ici comme ils ont été unis dans la politique pour une action commune.

Edmond Paul ne sait pas écrire, soit! Ses phrases sont mal agencées. Mais il ne se sert ni de la plume ni de la parole pour briller. Il produit au jour sa pensée sans se soucier de la forme, persuadé que ses opinions exprimées telles quelles auroient assez de justesse pour faire leur chemin. Pour lui, il vaut mieux que

l'idée se revête d'une étoffe grossière que du fard et des ajustements de la courtisane. Il s'agit, d'après sa conception des choses, d'enseigner le bien à notre démocratie et d'en obtenir le progrès continu dans la légalité et l'ordre.

Sa vertu civique le rendait contemporain du passé plutôt que de sa propre génération qui, déjà, avait pris pour devise: "Jouir"! Ses livres viennent comme en réaction de son temps. L'état économique et financier du pays, la misère des foules, les moyens d'améliorer les masses par le travail et l'éducation industrielle, le salut de notre société haïtienne, voilà ce qui constitue la matière de ses nombreuses brochures.

Son ouvrage principal est intitulé: LES CAUSES DE NOS MALHEURS (1880). Il y sonde les raisons de nos guerres civiles continuelles et nous donne des aperçus suggestifs sur l'état économique du pays ou sur les motifs de notre régression. Le livre est nourri de faits et animé d'un grand souffle de générosité.

Sa mort, survenue en 1893, à Kingston, donna ce spectacle rare dans notre démocratie "l'unanimité dans le regret, l'estime et le respect".

XIII:— JOSEPH JUSTIN.— Né à Saint Louis du Nord en 1865. Il fut un des rédacteurs assidus de la "Fraternité", journal de Bénito Sylvain, qui s'éditait à Paris. Il fit paraître nombre d'ouvrages, dont *Les Institutions HAITIENNES* (1896) qui ont été présentées par M. Glasson à l'Académie des Sciences Morales, en ces termes: "L'auteur ne ménage pas de sévères critiques à ses compatriotes, tout en leur donnant de bons et utiles conseils. M. Justin s'attache surtout à l'état actuel des Institutions et des mœurs électorales qui sont une source de divisions entre les citoyens d'Haiti". Citons encore: *La question du Môle Saint Nicolas*;— *Les Réformes nécessaires*.— *Les Relations Extérieures d'Haiti*.

Il semble que son ouvrage qui ait le plus de poids, c'est son volume: *DE LA NATIONALITÉ* (1985.) Le style en est ferme, souple, véhément. La thèse est développée avec des arguments sérieux. Quel que soit le jugement qu'on puisse porter sur les œuvres de cet haïtien, on ne peut ne pas reconnaître qu'il s'y trouve du travail et de la bonne foi. M. Joseph Justin a dirigé longtemps l'Ecole de Droit de Port-au-Prince et a été Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures.

FURCY-CHATELAIN et le PAN-AMERICANISME.

Il y a des écrivains dont on se souvient du nom, alors même

qu'on ne les lit plus. Tel est le cas de Furcy-Châtelain qui produisit une œuvre sérieuse, documentée, qu'on a tort de ne pas consulter.

Né aux Gonaïves, en Juin 1860, mort à Port-au-Prince le 27 Décembre 1922, F. Chatelain débuta comme professeur au Lycée de sa ville. Il se fit recevoir avocat et milita au barreau des Gonaïves.

Les événements de 1888-89 le poussèrent à l'action politique. Il prit parti pour la cause du Département du Nord dans le journal "Le Clairon," dont il fut un des principaux rédacteurs. Le Gouvernement équitable et progressiste d'Hyppolite, soucieux d'amener la paix sociale en Haiti, crut nécessaire d'appeler tous les haitiens, sans distinction de couleur, à représenter la nation à l'Extérieur, pourvu qu'ils eussent du mérite. C'est ainsi que, appréciant les brillantes aptitudes de Furcy Châtelain, on l'envoya comme Secrétaire de Légation à Londres. Relevé de ce poste après quelques années, Châtelain, au lieu de retourner en Haiti, se rendit à Paris, où il s'adonna à l'étude. Il suivit les cours de la Sorbonne, du Collège de France et s'inscrivit à l'Ecole des Sciences morales et politique dont il obtint le Diplôme pour la Section générale. En 1898, il fonda à Paris le journal : "La République d'Haiti," consacré à la défense des intérêts de notre pays.

C'est en cette même année qu'il publia, à l'Imprimerie Bussière frères, (Saint-Amard), son grand ouvrage : *Le Pan-Américanisme et l'Equilibre américain*. Livre qui, par suite de l'Occupation américaine de notre territoire, en juillet 1915, devient actuel et mérite d'être signalé à l'attention.

Cette œuvre porte la marque d'une raison informée. La justesse des prévisions, déjà vérifiées en partie, fait honneur à l'écrivain. On sent que le *Pan-Américanisme et l'Equilibre américain*, tout en étant un ouvrage de doctrine, procède dans son ensemble de la méthode réaliste qui lui assure une incontestable valeur. Le livre se divise en une quarantaine de chapitres d'une longueur inégale. Il s'y trouve sans doute des redites, mais l'édifice est construit sur de fortes assises. Ces redites mêmes forment les prémisses d'où doivent sortir les conclusions positives de l'auteur.

Il est étonnant de voir comment la notion du devoir civique s'affirme alors chez ce jeune citoyen qui, en se pénétrant des lois de l'Histoire et des réalités diplomatiques et politiques dans toute leur étendue, ne perd jamais de vue l'avenir de notre cité. Il

avertit notre pays des dangers qu'il court en face des tendances impérialistes des Etats Unis du Nord et cherche les moyens de l'en préserver. Son livre est donc essentiellement un livre politique, c'est-à-dire un acte esquissé dans l'intérêt collectif de la patrie haïtienne.

L'idée générale qui parcourt le Pan-Américanisme et qui en fait l'impérieuse unité, Châtelain la résume dans cette phrase sentencieuse : " La grande extension territoriale des Etats-Unis d'Amérique et ses tendances annexionnistes basées sur une fausse application de la doctrine de Monroe constituent des dangers pour le droit public moderne."

C'est dans le but de combattre le péril et d'y remédier, si possible, qu'écrit Furcy Châtelain. "Livrées sans défense aux menaces répétées de leur puissante voisine, la plupart des nations américaines attendent dans les plus torturantes angoisses le moment quasi certain de leur absorption." L'auteur se demande si, en dehors d'une organisation militaire insuffisante, les Etats faibles et isolés de l'Amérique ne peuvent recourir à d'autres systèmes de défense. Les moyens de résistance sont d'abord dans le patriotisme et la dignité des jeunes Républiques américaines ainsi menacées dans leur Indépendance.

Ensuite il y a urgente nécessité pour elles de grouper leurs forces dispersées au moyen d'une alliance offensive et défensive "dans laquelle entreraient également toutes les grandes puissances européennes intéressées." Quelque opinion qu'on ait émise à cet égard, dit-il, on n'a jamais nié l'efficacité (sans doute relative) des grands traités en vue de la paix générale et reposant sur des garanties effectives.

Il faut aussi que, par des Congrès fréquents, les Etats latins de l'Amérique se serrent les coudes, échangent des idées sur leur situation réciproque et identifient de plus en plus leur cause. Le premier Congrès de Panama ne produisit pas de résultats, ni celui de Lima (1847—1848) auquel prirent part les délégués de la Bolivie, du Chili, de l'Equateur, de la nouvelle-Grenade et du Pérou. Toujours préoccupés du même objet, les Américains du Sud persistent dans leur projet d'union fédérative (Accord de Santiago de 1856). " Malgré tous ces essais infructueux de congrès qui ont été faits dans l'Amérique du Sud, il faut qu'on y revienne tôt ou tard dans l'avenir : là est le salut du Nouveau-Monde ". L'avenir a donné raison à ce penseur. Bien des Congrès se succé-

dèrent depuis dans l'Amérique du Sud. S'ils ne produisirent pas un effet tangible, ils ne traduisent pas moins un état d'esprit consistant dans le désir des peuples de ce Continent de mieux se connaître et s'apprécier. Furcy-Châtelain préconise la réunion d'une grande assise internationale en Amérique, où sera formulé un ensemble de propositions :

10.— Affirmation d'un droit public américain.

20.— Condamnation de la doctrine de Monroe, comme attentatoire à la souveraineté des Etats de l'Amérique du Sud et des Antilles.

30.— Affirmation de la nécessité de la concurrence économique.

40.— Application au futur Canal interocéanique américain de l'ensemble des mesures internationales relatives au Canal de Suez.

50.— Par voie de conséquence, établissement d'une zone neutre, embrassant les principaux pays situés dans la mer des Antilles et à l'entrée du golfe du Mexique, particulièrement les deux plus grandes Antilles (Cuba et Haiti)

6.— Consécration de l'Indépendance politique de Cuba, laquelle bénéficiera désormais, avec Haiti et tous les pays de la Zone neutre, de la protection internationale.

La dixième et dernière proposition consisterait dans la reconnaissance de la ligue économique et politique Américano-européenne, comme un des moyens les plus propres à combattre l'influence désastreuse de la doctrine de Monroe et à déjouer toutes tendances au Pan-Américanisme. " L'Europe assiste, les bras croisés, et comme indifférente devant les nombreux attentats du Pan Américanisme. Quelle erreur !

" Pourtant, cette querelle du "Loup et de l'Agneau" qui s'est élevée au sein du Nouveau-Monde n'est pas sans intérêt pour elle. Si les Etats-Unis ont rêvé l'hégémonie américaine, ce n'est certes pas pour le vain plaisir d'augmenter " les étoiles de l'Union. " Loin de là ! ce qu'ils veulent, ce n'est pas une chimérique prépondérance nationale susceptible de s'effondrer sous l'action du temps ; c'est plutôt la domination économique et industrielle du Continent américain. Dans ce cas, il n'y a pas de doute : Les visées américaines sont encore plus funestes à l'Europe qu'aux peuples américains, uniquement menacés dans leur personnalité

politique, tandis que l'Europe l'est positivement dans son commerce, dans son industrie et dans ses colonies. Il y a donc entre l'Europe et les Etats convoités un lien naturel de solidarité, déterminé par l'évidence même du péril commun." Cette page est belle, profonde; il faut la lire, la relire et la méditer, parce qu'il y a là une raison éclairée qui parle et qui convainc.

Les hommes politiques qui dirigent l'Union américaine affirment sans cesse qu'ils ne nourrissent aucune arrière-pensée d'expansion territoriale; ils sont peut-être de bonne foi quand ils font de pareilles déclarations. Pourtant leurs actes ne sont pas d'accord avec leurs paroles; d'où l'incurable méfiance des Etats de l'Amérique latine envers la doctrine de Monroe, cette arme à deux pointes, qui sert au grand A lversairs à s'opposer aux empiètements de l'Ancien monde tout en cherchant lui-même à se frayer par la diplomatie du dollar, par la force des baïonnettes, des voies de pénétration chez les républiques voisines. L'intérêt évident de l'Europe, c'est de s'allier quand même aux peuples Sud-Américains et de leur fournir une direction intellectuelle et matérielle. Il ne lui suffit pas d'y répandre son rayonnement moral, il importe avant tout de collaborer étroitement avec eux à leur développement économique. Là est l'essentiel. Ce qui a manqué le plus à notre pays et à ceux de l'Amérique du Sud, c'est précisément la mise en valeur de leurs richesses naturelles, et c'est l'équilibre économique qui leur assurera la régularité administrative et, par voie de conséquence, l'équilibre politique.

La force des choses elles-mêmes impose cette alliance de l'Europe avec les Etats latins de l'Amérique réfractaires à l'absorption anglo saxonne. Qu'une guerre mondiale soit au bout de tout cela, rien n'est plus compréhensible. " La guerre, comme disait notre maître Albert Sorel, est un fait et elle ne connaît d'autres lois que la nécessité." La meilleure politique extérieure que nous conseille Furcy-Chatelain, à nous, petit peuple faible et qui doit dissiper toute inquiétude au sujet de notre Indépendance nationale, c'est la politique de la protection internationale, la neutralisation de l'île d'Haiti. Il n'y a pas de déchéance pour notre patrie d'être un Etat neutre comme la Belgique, c'est au contraire ajouter une garantie de plus aux droits que nous assure notre Indépendance. " En fait, notre Indépendance politique depuis une quarantaine d'années (n'oubliez pas que l'auteur écrit en 1897) n'est protégée que par la jalousie des grandes Puissances ". Vue encore très juste, et que les faits se sont chargés d'illustrer. La guerre mondiale de 1914,

qui mit aux prises presque toute l'Europe, laissa les mains libres aux Etats-Unis d'Amérique, qui profitèrent de cette circonstance exceptionnelle pour débarquer leurs blue-jackets sur nos côtes. Est-ce l'Allemagne aux abois ou la France blessée qui s'y opposerait ? Ce serait plutôt notre sagesse politique et notre attitude de dignité. Et comme si quelque mauvais esprit nous pousse à notre perte, c'est à cette minute d'anxiété universelle que nous fîmes montre de plus d'incohérence dans la conduite et d'inconscience nationale. Est-ce donc tout de prétendre à être un Etat libre et indépendant sans attester par des actes de prévoyance et de continuité dans un dessein ses droits à la souveraineté ?

Le livre de Furcy-Châtelain, écrit sans prétentions de style, se laisse lire, parce que rapide dans l'exposé des faits et simple dans les discussions d'idées. La forme y est presque toujours en rapport avec la gravité du sujet. L'auteur ne s'arme de sa plume " que pour la patrie et la liberté du Nouveau-Monde ". Pour bien connaître Furcy-Châtelain, (*) il faudra désormais se référer à son ouvrage sur le *Pan-Américanisme*, premier et bruyant coup d'éclat de l'individu. Proclamons-le à cette place, et à l'honneur de l'homme : Quand les cruels événements de 1915 se produisirent, Furcy-Châtelain, qu'on s'obstinait à considérer comme un dilettante, révéla combien profond et sincère fut son patriotisme. Il voyait se réaliser les appréhensions qu'il ressentit dès 1897. Il ne voulut point assister en spectateur aux événements qui s'accomplissaient. Il se jeta dans la mêlée et fit tout son devoir. Dans le journal : *La Ligue*, qu'il fonda avec son ami Chrysostome Rosemond, il combattit avec vigueur la *Convention* de protectorat présentée par l'Amérique à la ratification du pays. Il disait : Nous n'avons pas de Convention politique à signer avec les Etats-Unis d'Amérique, mais un simple traité de Commerce où on leur accordera des avantages ! On ne l'écouta pas. Ou plutôt les événements furent plus forts que les hommes. A cette occasion Châtelain donna à son pays, par la largeur et la sincérité méthodique de son action défensive, ce que lui eût apporté le soldat, sur le champ de bataille, face à l'ennemi. Son passage au Ministère des Relations Extérieures et de la Justice (1916—1918) n'aura pas produit autant.

(*) Quand mourut Furcy-Châtelain, le 27 Décembre 1922, il occupait le poste de Juge au Tribunal d'Appel de Port-au-Prince. Son Oraison funèbre fut prononcée par Me Duraciné Vaval, alors Juge au Tribunal d'Appel de la Capitale.

pour sa réputation et pour sa mémoire que la Campagne menée contre la Convention Américano-haitienne. C'est là sa page d'histoire.

GEORGES SYLVAIN. — Dans le même temps écrivait Georges Sylvain qui fut, pendant des années, l'âme de la *Revue* de la Société de Législation de Port au-Prince, où il publia des rapports empreints d'une érudition de bon aloi et excellemment rédigés. Il donna des articles à nombre de journaux politiques qui s'honorèrent de sa collaboration avisée. En 1915, il fonda lui même " la Patrie " où il se montra nettement opposé aux vues américaines. Il s'y est révélé un patriote de foi robuste, et son action à l'Union patriotique, dont il fut le Délégué-Administrateur, s'harmonisa à celle qu'il exerçait dans la presse pour la sauvegarde de nos droits. L'Union patriotique eut pour objectif de préserver notre autonomie contre l'emprise américaine. La " Patrie " en devint l'organe officiel où Georges Sylvain traita avec maîtrise les questions à l'ordre du jour. Sa forte culture juridique le facilita dans sa tâche. Quand, au lendemain du 27 Juillet 1915, notre pays vit son territoire envahi, Georges Sylvain fut un des premiers à se dresser de toute sa hauteur et à crier au peuple: Courage! A la séance d'inauguration du 20 Novembre 1920 de l'Union patriotique, il demanda à la jeunesse son concours pour soutenir l'œuvre. "Jeunes gens de mon pays, jeunes hommes dont l'avenir est notre poignant souci, comme je voudrais vous voir apporter à cette œuvre — qui n'est si chère à vos aînés que parce qu'avant tout elle est vôtre—, l'enthousiasme généreux de votre âge! Dans ce suprême effort que nous tentons, c'est votre détresse qui nous aiguillonne, c'est votre terreur qui nous donnera la vertu jusqu'au bout de l'Union sacrée... Oh! n'est-ce pas que vous nous aiderez à vous refaire une patrie habitable? Si — ce qu'à Dieu ne plaise,— vous veniez à nous manquer, où seraient désormais nos raisons de vivre?" Sylvain ne manqua pas à lui-même ni à l'œuvre entreprise. Il fut pendant les dix dernières années de sa vie (1915-1925), l'avocat éloquent et sincère de son pays, organisant ça et là des meetings, se dépensant dans toutes les occasions propices à la cause nationale, rassemblant les énergies abattues ou éparses pour les converger vers le but.

Ses plus belles pages ne sont pas tant celles qu'il ait écrites que celles vécues dans cette période féconde. Dans un des derniers discours qu'il prononça devant la statue de Dessali-

nes, au Champ de Mars, il finit par ces mots : " Nous voulons continuer votre œuvre, Pères, et lutter jusqu'au bout pour la libération du territoire. Si vous demandez pour nous, nous vous répondrons: "Pères, nous voici " ! Deux mois après cette affirmation de sa foi haitienne, il tombait, le 2 Août 1930, dans la bataille, le front haut, la conscience satisfaite, tenant encore dans ses mains crispées par la mort la hampe du drapeau national.

Cen'est pas en vain qu'un citoyen agit pour le bien de sa nation. Les forces morales qu'il met en mouvement fournissent à son pays le ressort de sa régénération. Ouvrons au hasard un numéro de la "Patrie", celui du 22 Septembre 1915. On y voit une étude juridico—politique sur le Droit d'amendement du Corps législatif en matière de traité. Le Gouvernement d'Haiti venait de déposer devant nos Chambres législatives la Convention américano—haitienne pour être ratifiée. Georges Sylvain, n'ayant pu faire repousser cet instrument diplomatique par son Gouvernement, voulut au moins éclairer les mandataires de la nation sur leur droit d'amendement à ce traité. qui allait changer les conditions politiques du pays. D'où cette étude fouillée, extrêmement documentée sur le Droit d'amendement. On lit ensuite dans ce numéro de la "Patrie" un article intitulé: Une grande Haitienne.

Cette haitienne est Norguessine Pressoir, grande non pas tant par l'intelligence que par le génie du cœur. Cette femme exerça pendant soixante ans un ministère d'humanité. Elle soigna les familles grâce à ses connaissances pratiques de la flore haitienne, arriva à guérir avec des plantes médicinales les fièvres les plus malignes ainsi que d'autres maladies. Sa charité et son dévouement envers le peuple n'eurent pas de bornes. Georges Sylvain retrace avec sympathie cette figure d'Haitienne. "Si la reconnaissance populaire, dit—il, se mesurait aux services rendus, aux âmes sauvées, aux cœurs consolés, sa statue se dresserait sur la principale de nos places publiques... Il semblerait, à lire tout ce qui se débite, chez nous sur le compte de notre patrie, depuis que l'étranger foule en maître son territoire, jamais société plus dégradée n'a souillé la terre des vivants. Un peuple qui peut livrer sans crainte à l'examen de ses détracteurs l'exemple d'être Norguessine Pressoir est encore digne du respect des autres peuples. Une communauté humaine, d'où peut rayonner, dans le temps de pire détresse, une telle splendeur de beauté morale, mérite mieux, en vérité, que d'être dénoncée, par l'étalage exclusif de ses tares

(qui n'a pas les siennes ?) au mépris de l'envahisseur étranger !”.

C'est le patriotisme qui porte M. Georges Sylvain à recueillir ainsi tous nos exemples de beauté morale pour les offrir à la méditation de nos détracteurs. Si ce n'est pas la meilleure façon de montrer son attachement à son pays, c'en est du moins une très touchante et noble. Quand on appartient à une race décriée, on n'a pas le droit de laisser perdre la moindre parcelle de gloire. Toutes les gloires ou intellectuelles ou morales ou guerrières sont composées de la même matière et contribuent, par leur rayonnement respectif, à former la grande lumière où se croisent les nuances variées de l'arc-en-ciel !

Tel est Georges Sylvain, patriote admirable et aussi écrivain de valeur et de méthode, qui ne s'exprime que sous une forme fine, sobre et belle en soi, qui ne parle à tous que dans un style personnel, nouveau et ancien à la fois, classique en dépit des agitations tumultueuses de notre vie politique et sociale. Ce style atteint rarement à la grandeur, à l'enthousiasme et à la flamme, il ne cherche point à renverser sur la route ce qui le gêne dans son mouvement d'expansion. Tout en se contentant des qualités moyennes, de justesse et d'élégance, il parvient parfois à l'abondance de nos écrivains les plus suffisants. Sylvain a été le Mentor, le régent du groupe de la revue “ La Ronde ”. Il donna à ces jeunes le goût de l'ouvrage bien fait et essaya de passer en leurs mains cette investiture classique qui constitue sa marque propre. On ne peut savoir au juste ce que doivent les Dantès Bellegarde, les Damoclès Vieux, les Amilcar Duval, les Etzer Vilaire, les Edmond Laforest au pur styliste “ des Sapins du Morne La Selle. ”

LE DR. ARTHUR HOLLY. — Un homme à qui je dois la plus grande reconnaissance pour m'avoir formé le cœur et initié l'esprit à la philosophie, Monsieur Gaston Laurent, professeur éloquent, plein de savoir et d'autorité, a dit dans un de ses ouvrages : “ Que la littérature n'est pas ennemie des idées et qu'elle est l'expression de tous les sentiments humains ” (1) Alors pourquoi ne consacre-

(1) Duraciné Vaval, noir, né Aux Cayes, Haiti, a fait ses études primaires dans sa ville natale. Il a fait ses études classiques au Collège Sainte-Barbe, de Paris. Après avoir pris à la Sorbonne son baccalauréat, prépara sa licence lettres-philosophie, sous la haute direction de Gaston Laurent, Professeur de Philosophie à Sainte-Barbe et de Gustave Larroumet, Professeur à la Sorbonne, Membre de l'Institut de France, Directeur-général des Beaux-

rait-on une étude, dans cette galerie d'écrivains, au Dr Arthur Holly, qui prit en mains notre honneur de peuple et donna l'exemple d'un patriotisme religieux, ardent et respectable.

C'est en 1919 que parurent : *Les Daimons du Culte Voudo*, livre d'un bon sens ingénieux. L'auteur s'y est révélé un ésotériste de première force, c'est-à-dire un initié aux sciences dont les racines plongent dans l'antiquité Ethiopio-Egyptienne, et par lesquelles se reconnaissent dans les Ecritures Saintes les principes cosmogoniques. L'ésotériste dégage d'un symbole ou d'une lettre donnée la valeur de l'idée qui s'y incruste. Le Dr. Arthur Holly s'est appliqué avec probité à sonder le vieux fonds africain qui se prolonge en notre être sous le décor de la civilisation latine. Il a montré comment, en bien des circonstances, notre volonté, sous l'influence de lois mystérieuses, subit d'étranges désarrois. C'est une apologie du culte Voudo qu'il entreprend, le Voudo, cette religion ancestrale qu'on essaie de couvrir de souillure. ' Il ne se peut pas, dit l'auteur, que cette postérité Africano-haitienne, insuffisamment informée sur la part contributive dans l'ordre du progrès redevable à l'intelligence nègre, sur le rôle brillant et utile qu'elle a joué dans le développement de la civilisation, ait à rougir en quoi que ce soit de l'Africanisme. Des milliers d'années avant l'avènement du Christ, il existait des théologiens et des philosophes nègres, groupés en Académies, pour étudier les problèmes de la destinée humaine. Toute la législation théocratique de Moïse porte l'empreinte des formules sacrées de la foi nègre à laquelle le mari de Séphora l'Ethiopienne a été initié durant son séjour en Ethiopie et en Egypte par son beau-père Péthro, nègre authentique, s'il en fut jamais. Les croyances sur l'âme et le culte des trépassés qui sont de l'essence du culte Voudo n'ont rien d'hétéroclite si l'on veut les étudier d'après le principe ésotérique qui consacre que le visible est l'analogie de l'invisible, et que toute chose dans le monde physique a son semblable dans le monde des idées. On se base sur les croyances religieuses de nos populations pour accuser notre peuple

Arts. — La conférence de Me D. Vaval : *L'Art et la Vie*, où il résume sa philosophie et son Esthétique est dédiée à Gaston Laurent et à Gustave Larroumet. Me D. Vaval, né catholique, a été élevé dans la religion catholique. Dans cet ouvrage, il se constitue historien de l'esprit haitien autant que critique littéraire.

d'infériorité mentale. On a même emballé à destination des Etats-Unis d'Amérique les tambours des adeptes du Voudo, et dont la forme conique rappelle le triangle divin, et cent autres brimborions à titre de preuve de notre état de régression. Quelle erreur ! Le Culte voudoïque ne recèle aucune pratique honteuse ou diabolique. " Lorsque par les révélations qui vont suivre, j'aurai rappelé que la Bible, quant au fond, nous appartient, et que le sacerdoce qu'elle a institué, a été, de propos délibéré, corrompu par les hommes de la race blanche ; lorsque j'aurai administré les preuves de l'origine africaine de la science spirite, de nos jours en plein progrès, fixé ses rapports avec les vérités de la plupart des dogmes catholiques telles que la résurrection du Messie, ses apparitions à ses disciples, ses guérisons miraculeuses, etc. ; lorsque dans le domaine scientifique et celui des Arts et métiers j'aurai fait toucher du doigt l'importance et l'originalité des conceptions versées au trésor commun des connaissances humaines par l'antiquité nègre, les représentants de la race seront-ils amenés enfin à faire leur examen de conscience et, mus par un sentiment de légitime fierté, éclairés par les faits de l'histoire, prendront-ils la ferme résolution de se réformer en haussant leur vie à la hauteur de ce prestigieux passé ? "

On voit, par cette page, quelles sont les principales questions traitées dans les *Daïmons du Culte Voudo*. Le détail des démonstrations n'est pas de notre domaine. Le spécial et le particulier ne nous concernent pas. Il nous suffit d'exposer les idées maîtresses du livre, d'indiquer le fil conducteur de la pensée. Ce n'est pas une compilation encore moins une thèse dogmatique que nous apporte l'auteur ; il vient avec toute une suite d'aperçus solidement appuyés sur l'exégèse et des faits d'observation. Il fait appel aux données révélées par l'histoire et la psychologie pour convaincre les esprits de la valeur intellectuelle et de la beauté esthétique de la religion de nos Ancêtres. Chaque peuple, chaque race se sont façonnés leur système métaphysique qui contient leurs vues du monde en même temps que l'état de leurs connaissances scientifiques. Le système de cosmologie établi par nos Ancêtres Africains est le modèle originel des civilisations apparues sur le globe. Tout cela est attesté par des faits positifs autant que par la *Tradition hébraïque*, qui est l'essence la plus pure de l'africanisme. Il est vrai que le texte de la Bible a été plus ou moins pollué par certaines personnalités dans l'intérêt puéril et mesquin d'effacer le

souvenir de l'âge où la race blanche faisait son apprentissage chez nos Ancêtres noirs, alors les seuls dispensateurs de la science et de la philosophie. Comment ces nègres d'une si belle célébration pourraient nous transmettre une tradition religieuse odieuse et grotesque ? Tout le Panthéon Voudo n'est au fond qu'un symbole cosmologique où se déroule la Loi universelle dans ses multiples manifestations à travers les hiérarchies de la nature. Voilà dans son esprit le fond même des *Daimons du Culte Voudo* du Dr. Arthur Holly qui n'avait pas encore tout à fait quarante-cinq ans quand il publia ce grand livre, qu'il compléta par un autre encore plus grand : *Le Christianisme noir*, déjà écrit, mais non lancé dans la circulation.

Le Dr. Holly fit de bonnes études médicales à l'Université de Boston, la ville savante des Etats-Unis d'Amérique. C'est un honnête père de famille, médecin recherché et fort érudit en son art et qui, dans l'exercice de sa profession, soulage l'humanité souffrante. Il ne peut pas être rangé parmi ces gens qui, tandis qu'ils discutent sur les morales et les dogmes, n'arrivent point à pratiquer la simple et douce charité. Dans un autre ouvrage : *Le Drapeau* (1928), l'éminent haïtien analyse les couleurs de notre emblème national en se plaçant au point de vue ésotérique. Il revient sur certaines parties de la doctrine exposée dans son précédent livre pour en réaffirmer la victorieuse justesse. Il nous redit avec conviction que le culte Voudo n'a rien de répréhensible en soi et que son Evangile est tout d'amour, de charité et de fraternité. On a confondu à dessein, soutient-il, l'état de dégradation de notre masse rurale privée d'instruction avec le culte ancestral auquel elle reste fidèle, avec la Tradition elle-même, qui eut sa grandeur et son éclat dans l'histoire de l'Humanité. Est-on sûr que les manifestations orgiaques que l'on constate sous les tonnelles font partie intégrante du Voudo ? Est-ce que ces désordres bacchanalesques de certains adeptes ont quelque chose de commun avec le culte Voudo ? Les mystères voudouesques peuvent se dérouler dans la plus parfaite décence comme on en célébrait les rites dans les riches et beaux Temples de l'antiquité. Le dernier mot sur la question, c'est que le Voudo n'est autre que le Christianisme oriental ésotérique.

Nous n'avons pas le droit d'en répudier les enseignements, nous autres Haïtiens surtout, car le culte Voudo, avec sa tradition millénaire, se trouve à la base même de notre Indépendance nationale. Si vous en doutez, lisez la véridique Histoire d'Haïti de Mr.

Windsor Bellegarde, où il raconte la grande assemblée tenue par les esclaves de Saint-Domingue dans la nuit du 14 Août 1791, au Morne-Rouge, où fut arrêté le plan définitif de leur révolte, sous la haute direction de Boukman ! N'est-ce pas au cours de cette réunion décisive où se déroula une imposante et sublime cérémonie voudouesque qui électrisa les conjurés, qu'on décida l'insurrection générale des esclaves ?

On invoqua l'aide des esprits invisibles qui protègent notre race, tandis qu'un orage épouvantable éclate, déchirant le ciel et le sillonnant de fauves éclairs.

C'est par suite de l'abandon de cette Tradition vraiment chrétienne que nos mains sont devenues débiles, incapables de soutenir le poids et les responsabilités de notre souveraineté. L'objectif vers lequel nos forces doivent converger, conclut le Docteur Arthur Holly c'est de prendre notre situation comme collectivité théocratique. " Nous devons rester sous l'égide du Soleil, la grande divinité africaine. La bande noire de notre premier drapeau national, couleur symbolique du Soleil, a été rejetée par nous, ce qui fait que notre âme de nègre s'est trouvée en complet désarroi. Nous avons, au surplus, adopté à tort dans notre emblème la disposition horizontale au lieu de la verticale, tel qu'était le drapeau créé par Dessalines, l'homme inspiré. Après tout, le Soleil, (la grande Dame africaine) devait-il être ainsi banni de nos couleurs nationales ? Est-ce donc pour rien que l'armée de Dessalines, en 1804, prit la dénomination significative : " Armée des *Incas* " ? Sait-on que la formule In-Ca représente la Femme Solaire ? Le mot *Ca*, formule imposante à cause de son origine historique sans conteste, constitue le signe d'un *Ordre* de la race noire autochtone du continent *Atlantide* disparu. Cette Tradition défiait le Soleil et les forces planétaires zodiacales. Ces forces créatrices planétaires étaient considérées aussi comme les forces biologiques créatrices de notre être organique. Autrement dit, leur influence s'étend à toutes choses, aux métaux comme aux minéraux, aux être vivants aussi bien qu'à l'évolution des individus et des nations." Cette cosmogonie de nos Ancêtres africains ne suppose-t-elle pas, quoique empreinte d'un profond mysticisme en ce qui touche la raison des choses, l'unité de composition de l'univers sous l'apparente diversité des phénomènes ? L'homme, dans ces conditions, qu'est-t-il ? sinon une simple parcelle de la vie universelle. N'y a-t-il pas là l'idée de la liaison nécessaire des phénomènes de l'Univers et comme une aperception de cette grande loi du détermi-

nisme de la nature, autour de laquelle on a fait tant de bruit ? Admirez la perspicacité de ces Anciens qui ont trouvé d'eux-mêmes ce que les physiciens modernes n'ont découvert, après des milliers de siècles, que par la rigueur de la méthode positive. Cette divinisation du Soleil ne se conçoit-elle pas ? Ne retrouve-t-on pas cette même façon d'envisager la divinité du Soleil dans l'hellénisme finissant en lutte avec les premières manifestations de la doctrine chrétienne à Rome ? L'empereur Julien l'Apostat n'a-t-il pas laissé dans son petit traité de théologie des effusions touchantes au Roi-Soleil " l'astre divin " ? Le Dieu Soleil a coloré de son poudroïement d'or l'âme des premiers peuples.

Il est certain, dit Marcelin Berthelot, le plus savant chimiste moderne, que le soleil règle par le flux de sa lumière et de sa chaleur, les saisons de l'année et le développement de la vie végétale ; il est la source principale des énergies actuelles ou latentes à la surface de la terre. On attribuait autrefois le même rôle, quoique dans des ordres plus limités, aux divers astres, moins puissants que le soleil, mais dont la marche est assujettie à des lois régulières. Tous les documents historiques prouvent que c'est à Babylone et en Chaldée (les Chaldéens étaient des savants noirs) que ces imaginations prirent naissance ; elles ont joué un rôle important dans le développement de l'astronomie, étroitement liée avec l'astrologie dont elle semble sortie ”.

Ont-ils donc tort, nos Ancêtres Africains, avec les semences de vérités jetées dans leur âmes, de croire en une réalité souveraine, un Dieu, et d'en transporter les attributs au Soleil, ce dominateur du ciel et de la vie, cette âme visible du monde ? Comprend-on maintenant ce vers de notre poète Dupré :

Soleil, dieu de mes Ancêtres,
O toi etc.....

La science moderne vint jeter le voile qui cachait aux yeux le mystère du monde. Elle révéla la grande loi de la gravitation universelle qui donne l'explication de tant de phénomènes surprenants. On a pu démontrer que le soleil n'est qu'une de ces innombrables étoiles de la voie lactée qui provient à son tour d'un des amas stellaires répandus dans l'espace. Bien plus, on analysa de nos jours la composition chimique et physique des astres, on détermina leurs orbites, on calcula leur masse, on formula les lois de leur mouvement. On possède assurément une vue plus exacte des phénomènes célestes. Quand vous avez observé de plus près

certaines apparences de l'univers sensible, en connaissez-vous mieux pour cela les lois intimes ? Et croyez-vous qu'on doit se contenter des expériences auxquelles se prêtent les manifestations extérieures de la substance ? Est-ce tout de savoir les propriétés physiques et chimiques des planètes et quelques bribes de lois de la physiologie et de la chimie ? N'y a-t-il pas l'ultraphysique et l'ultrachimie que nous ignorons encore ? Le monde cesse-t-il pour cela d'être une étrange hallucination, parce que nous en connaissons quelques rapports ?

Toute la vie ne dérive pas de la raison. La conscience humaine renferme en elle-même le sens de l'inconnu et cette aperception de notre ignorance réelle des choses n'est pas une chimère, c'est une vérité. Le mystère est un fait. Il y a plus de philosophie qu'on ne pense dans les conjectures de nos Ancêtres Africains, dont l'intelligence en éveil saisit dans le spectacle du monde sensible des manifestations qui semblent être les signes caractéristiques du destin. Avec ce juste pressentiment des symboles authentiques qui sont dans les choses, comment ne seraient-ils pas arrivés d'instinct à diviniser la nature, et le Soleil, qui en est l'âme ? La foi dans l'influence mystérieuse des astres sur notre vie (une des croyances fondamentales de nos Ancêtres noirs) n'existe-t-elle pas encore ? Le grand et sage poète Verlaine, un voyant, n'a-t-il pas écrit ces vers :

Or ceux-là qui sont nés sous le signe Saturne,
Fauve planète, chère aux nécromanciens,
Ont entre tous, d'après les grimoires anciens,
Bonne part de malheur et bonne part de biens.

.....
Leur plan de vie étant dessiné ligne à ligne,
Par la logique d'une influence maligne.

Eh ! pourquoi les orfèvres de Paris cisèlent-ils artistement telle et telle pierre précieuse qu'ils disent en rapport avec la destinée individuelle ? Mrs. Helen Vaïl Wallace, dans un numéro du New-York World de 1909 a déclaré " que dans l'état de New-York, les mariages se concluent sous l'influence des divers signes du Zodiaque, et que les plus heureuses s'effectuent entre les signes de Terre et d'Eau ". Je vois avec surprise que toutes ces " imaginations " des Anciens correspondant aux connaissances scientifiques de leur temps se reproduisent de nos jours sous la même forme. Le Docteur Arthur Holly n'a peut-être pas tort de conseiller à notre

peuple de renouer la chaîne des traditions brisée sous nos pas et qui nous reliait à l'Afrique, notre mère, où Moïse alla s'instruire et s'initier à la science théogonique. Il faut en Haiti une unité d'aspirations idéales, dit-il. L'hétérogénéité de notre société contrarie jusqu'ici la possibilité de cette Unité spirituelle.

L'heure a sonné pour une nouvelle orientation sociale qui ne se fera qu'en nous appuyant sur les assises puissantes des principes fondamentaux, c'est-à-dire sur les lois créatrices qui évoluent en nous et dont la synthèse forme notre conscience morale. C'est, dit-il, une erreur de notre élite de rejeter les conceptions idéales de nos Ancêtres renfermées dans le Judaïsme africain, qui ne diffère guère en substance du Christianisme occidental. Si vrai que notre personnalité morale, ne pouvant se libérer entièrement de la Tradition, paraît obéir à des mobiles d'action inexplicables. En rompant avec le passé ancestral, nous devenons comme des branches qui, ne puisant plus de sève dans la terre nourricière, se dessèchent. Nos aptitudes humaines restent à l'état de virtualité dans notre âme profonde et n'arrivent à s'épanouir en pleine lumière. Il faut bien savoir ce que nous avons été pour devenir tout ce que nous devons être. La connaissance de nos origines peut seule nous tracer la ligne de notre destinée.

Cette thèse est profondément vraie, mais...
Mais s'il semble encore nécessaire que les masses puisent dans une religion quelconque les principes directeurs de la vie, cette obligation cesse pour les élites. L'homme moderne cultivé trouve dans la Philosophie et la Science ses principes d'action, et non dans une foi religieuse. La somme des vertus dans le monde n'a pas diminué parce que les sociétés modernes ne reposent plus, comme autrefois, sur les dogmes établis. La moralité, la bonté, l'honneur, le dévouement à la famille et au bien public dépendent de l'éducation plutôt que des croyances religieuses. Bossuet, au XVII^{ème} siècle, levait de grands yeux au ciel et paraissait atterré quand on lui disait que, du train que vont les choses, la raison à elle seule pourra suffire à l'homme pour se gouverner. Que penserait l'illustré Evêque de Meaux s'il lui était donné de constater, qu'à notre époque, la bonne conduite, la noblesse d'âme, le sentiment du devoir, le désintéressement patriotique et le culte du bien sont plutôt l'apanage de ceux qui recherchent leur seul appui dans la discipline scientifique et artistique, au lieu d'être les attributs des personnes qui se soumettent encore par habitude aux injonctions des dogmes? La haute science, plus encore que les

religions, donne l'unité spirituelle à une nation. Il faut cependant reconnaître, que si l'honnête homme d'aujourd'hui se débarrasse du poids des croyances révélées, il ne subsiste pas moins en lui le sentiment religieux. Il ne croit pas; il n'a pas la foi. Il ne se trouve pas moins agité par le sens de l'énigme de la vie. Il se conduit dans le monde d'après les lumières de la raison; fort bien! Les vérités morales sont établies sur des fondements aussi éprouvés que nos connaissances scientifiques. La notion du devoir et le sentiment du bien sont des faits primordiaux de la nature humaine et qui s'imposent à l'esprit en dehors de toute croyance religieuse. Les conceptions métaphysiques s'écrouleraient-elles que ces sentiments moraux qui règlent la vie pratique subsisteraient encore comme de radieuses statues au milieu des ruines. Est-ce qu'on échappe pour cela à l'illusion qui nous enveloppe de toutes parts?

La méthode expérimentale qui sert de base à nos connaissances scientifiques n'a pas encore la vertu de nous faire comprendre les diverses manifestations de la nature et de la pensée humaine. Taine l'a bien vu quand, après avoir expliqué tous les phénomènes de l'intelligence par l'activité propre de la matière organisée, il dut, lorsqu'il fallut expliquer à son tour la conscience que la sensation a d'elle-même, avouer l'impuissance de son système. N'existe-t-il pas un abîme entre le mouvement automatique et l'activité réfléchi? Un phénomène de conscience détermine une suite de phénomènes de conscience, indépendamment de l'action physiologique correspondante. Une idée détermine d'autres idées, même s'il est vrai que l'âme n'est qu'une fonction du cerveau. Il faut élucider les phénomènes de la vie intérieure en se basant sur la vie intérieure. Taine se trouva donc en présence d'un problème insoluble: De même, en histoire, aucune méthode expérimentale, qui rende compte de certains mobiles d'action des individus et des peuples. Précisément c'est ce mystère-là échappant à l'analyse scientifique que notre curiosité voudrait connaître. Et c'est ce je ne sais quoi, qu'on ne peut démêler, qui donne la couleur et le sens à l'histoire. La science a réduit singulièrement le royaume du merveilleux en donnant les vraies causes des phénomènes auxquels on attribuait des vertus surnaturelles. Notre épopée n'a pas encore découvert la loi génératrice de la vie ni coordonné en un tout organique les notions fournies par chaque science particulière. Jusqu'à ce qu'on par-

vienne à ce résultat nécessaire, qui permettra des généralisations hardies, jusqu'à ce que la Science crée sa conception rationaliste de l'Univers, sa morale propre, ses vues systématisées sur la destinée humaine, les peuples continueront à enfanter des systèmes métaphysiques et à élaborer eux-mêmes l'idéal ! La raison ne peut se poser en juge suprême des sentiments correspondant au besoin naturel du cœur. S'il y a des vérités scientifiques, il y a aussi des vérités mystiques ou intuitives. Il est absolument certain qu'en nous mêmes et au-dessus de nous agissent des forces qui nous influencent.

L'inconnu nous enserme. Maurice Mœterlinck n'est-il pas venu, avec ses pièces de théâtre bâties sur des données mystiques, attester comment les divinités inconnues nous asservissent à leur volonté ? Les personnages de son théâtre se meuvent sous des impressions d'autant plus tragiques qu'ils en ignorent les causes. Ce célèbre philosophe a fait entendre de si fortes vérités qu'elles ont bouleversé la foi des grands prêtres de la science officielle.

Il a excellemment démontré surtout le rôle de l'Inconscient où s'élabore toute la vraie activité de l'âme et par ainsi il a réintégré la notion du mystère dans la vie, tout comme l'avaient effectué autrefois nos grands Ancêtres Africains. Voilà qu'aujourd'hui un monde de phénomènes insoupçonnés : magnétisme, télépathie, propriétés de la matière radiante, spiritisme, hypnotisme surtout, s'impose à l'étude des savants et étend le domaine de l'âme et du mysticisme. Le Dr. Arthur Holly, par les conclusions de ses deux livres, nous jette aussi dans le courant du mysticisme et de la sentimentalité pure.

Il rappelle à notre nation, si fière de sa civilisation latine, qu'il existe des lois qui président au développement moral du monde : lois de solidarité et de responsabilité collective, qu'on ne saurait transgresser sans amener d'effrayantes lacunes dans l'identité de l'être. Nos âmes communiquent, à notre insu, avec les âmes des morts ensevelis dans les solitudes immenses de l'Afrique dont nous sortons. L'homme doit regarder plus haut que les choses qu'il voit. L'auteur entend, dans ses ouvrages, se cantonner dans le vrai et essaie d'établir la doctrine psychique et religieuse dont il se fait le héraut, non par des déductions logiques et abstraites, mais par des faits tirés de l'observation humaine. Eh bien ! s'il le faut, pour accomplir notre vocation nationale, recourir aux formules

sacrées destinées à nous concilier la bonne grâce des Invisibles qui nous gouvernent, recourons-y ! Là encore la raison doit servir de frein d'or et de contrôle à l'imagination mystique.

Admettons toutes les réalités pourvu qu'on arrive à les soumettre plus ou moins aux méthodes positives qui ont réalisé les magnifiques progrès intellectuels, matériels et moraux qui sont l'honneur de notre temps.

M. Dantès Bellegarde.— Plus heureux que Georges Sylvain, M. Dantès Bellegarde put réunir en volume les diverses études publiées dans nos Revues en y ajoutant de nouvelles pages. Il a édité, à l'Imprimerie Chéraquit: "*Pour une Haiti Heureuse*" (1927—1929). Nous reproduisons avec plaisir l'appréciation que M. Gratien Candace, le très distingué Député de la Guadeloupe, en donna dans son journal: *La Démocratie Sociale*.

"Il exprime dans son livre *Pour une Haiti heureuse* des idées et des doctrines qui sont alimentées aux meilleures sources de la latinité. M. Bellegarde dit que son pays sera heureux par l'éducation et le travail; c'est à l'éducation qu'il consacre son premier volume. Dans la première partie de son ouvrage, toute une série d'articles reproduits de grands journaux haitiens où l'auteur, avec une incomparable maîtrise, met en parallèle les divers systèmes américain, français, anglais, belge. Avec quelle émotion il parle de la France, dont il connaît bien tous les secrets de l'âme délicate. Ecoutez-le plutôt: "La clarté est une politesse de l'esprit français, son génie est de lumière et de limpidité.

Il explique plutôt qu'il n'invente; il n'est point constructeur de systèmes, bien qu'un penchant naturel l'incline à la généralisation. Il est accueillant à toutes les manifestations de la pensée, son âme est ouverte à tous les souffles, qu'ils viennent des fjords glacés de la Norvège ou des paysages gracieux du Midi ensoleillé, et il semble que ce soit pour lui que Sully Prudhomme a écrit ces beaux vers :

" Quelque chose de l'homme a traversé mon âme,
" Et j'ai tous les soucis de la fraternité. "

Autant que je m'en souviens, mon cher et illustre ami, feu Jean Finot, Directeur de la *Revue des Revues*, devenue aujourd'hui la *Revue Mondiale*, avait ouvert il y a une trentaine d'années une enquête sur l'esprit français. Cent personnalités françaises et étrangères répondirent à l'attente de M. Jean Finot. Je me rappelle la

spirituelle réponse de Jules Lemaître, celle non moins suggestive de M. Moëterlinck, les justes remarques de M. Alfred Fouillée et du philosophe Boutroux. . . J'ai encore à la mémoire les considérations sociologiques de Raymond Poincaré sur ce sujet. . . Après avoir excellemment défini l'esprit français dont il voit l'incarnation dans un Alphonse Daudet ou dans un Jules Lemaître, il poursuit: "Vous demandez si un de ces étrangers ne pourrait pass'approprier les particularités de notre génie national jusqu'à devenir un savant, un romancier ou un poète purement français? Un savant, c'est possible, mais un poète ou un romancier, ce sera, je l'imagine, beaucoup plus rare et tout à fait exceptionnel. Il y aura, le plus souvent, un je ne sais quoi, un symptôme, un rien, une "patavinité" qui trahira la nouveauté de la naturalisation et le souvenir des origines. . . Vous objectez Dumas fils, je répondrai par Dumas père. Il n'est pas difficile de rencontrer chez ce dernier les restes d'un tempérament exotique. . . Chez le fils, ces caractères lointains se sont atténués; l'acclimatation s'est faite; la riche plante coloniale s'étale maintenant dans un beau jardin à la française." Il me faudrait relire toute cette enquête pour noter ce que M. Dantès Bellegarde apporte de significatif et de particulier à la question. Le sérieux du fond dans "Pour une Haiti heureuse" suffit pour retenir l'attention. Le deuxième tome de l'ouvrage contient des aperçus intéressants sur le relèvement possible de notre pays par le travail. Par un autre côté, l'ouvrage constitue une sorte de programme de gouvernement. Très précieux surtout pour les renseignements de première main sur les activités américaines sous le gouvernement de S. Dartiguenave. Il sera nécessaire désormais de recourir à cette source d'informations sur cette période de notre Histoire. Parfois on dirait qu'on lit les *Mémoires* d'un écrivain qui ne se dépouille pas de son rôle officiel pour se laisser voir dans son fond intime. L'auteur tient à souligner ce qu'il a fait au pouvoir. C'est humain. Peu d'hommes, en écrivant, ne songent à leur propre gloire. Il semble que trois choses importent pour que notre peuple procède par voie d'évolution et non par voie de révolution: Une Science, une Esthétique, et une nouvelle Méthode de Travail. Mr. Dantès Bellegarde insiste sur ce dernier point, dans le second volume, comme il a insisté sur l'éducation dans son premier tome. Une Méthode de Travail rationnelle et plus moderne s'impose à notre collectivité pour le développement de ses ressources matérielles. En outre, il faut qu'elle soit plus imbue du pouvoir des principes esthétiques, qui l'aideront à élaborer

l'idéal et à élever son âme vers les hautes sphères. C'est l'Art qui lui donnera l'esprit d'ordre, de mesure et de beauté dans la conduite. L'Esthétique bien comprise devient une sorte de métaphysique qui ennoblit les aspirations et fournit à la conscience des notions qui la font agir en conformité avec les règles de la souveraine raison. Quant à la Science, elle devra constituer le pilier de la reconstruction nationale. La Science, dans ses diverses branches, assurera le salut de notre peuple en suppléant à sa faiblesse physique par l'intensité de l'énergie cérébrale. Par une plus large éducation philosophique et scientifique se décuplera l'horizon de la pensée haïtienne et y prévaudra l'analogie universelle qui donne la souveraineté du jugement et la vraie liberté de l'esprit. La tâche urgente consiste à mieux outiller les générations à venir et à reviser notre mentalité désuète. Les Américains, à leur arrivée dans notre pays, ont trouvé une multitude d'hommes anémiés par la guerre civile ou travaillés par la passion du lucre, dociles à s'incliner devant leur volonté. Seulement une poignée de paysans *cacos* se redressèrent en face d'eux et firent mordre la poussière aux bluejackets qui essayèrent de leur imposer le travail forcé. Quant à notre élite, elle courbe la tête aux ordres reçus de l'Américain. Elle se soumet, obéissant à des impulsions intimes, venant de très loin, et qui dorment au fond de son âme. Par une nouvelle Education, formons des hommes mâles, des âmes libres, des caractères. Les sports contribueront à développer les muscles de nos enfants en même temps que leur volonté. Par des jeux appropriés, ils apprendront la nécessité de la discipline et de la solidarité. L'éducation du caractère par les jeux est un fait démontré. Le relèvement de l'âme nationale vers l'orgueil par l'énergie physique de la race : voilà le but ! En notre temps, notre peuple doit s'appliquer à vivre *dangereusement*, selon la formule de Nietzsche. Si les Américains partent demain sans que nous n'ayons pris les mesures pour mieux nous conduire dans l'avenir, les traces de notre ancienne perversité (*priscæ fraudis*) réapparaîtront pour notre plus grand malheur.

Pour une Haïti Heureuse, grâce à la réputation de l'auteur qui l'étaya, obtint de la vogue. Le livre, par lui-même, est bien rédigé. M. D. Bellegarde est presque déjà un auteur officiel, acclamé, catalogué et classé parmi les écrivains de bon ton et de mérite convenable. On est d'avance assuré de se complaire à son idéologie, qui ne s'écarte presque pas des notions traditionnelles ou consacrées. On saisit à travers les mailles de son aimable indivi-

dualité le visible tissu tramé par des ouvriers de l'esprit auxquels elle demande, comme nous tous, des fonds de placements. M. D. Bellegarde connaît la langue française. Il a fait son apprentissage utile à la " Ronde ", où il s'exerça à se dresser aux méthodes et à manier les pensées. Il écrit donc d'une plume alerte et sûre, qui manque de couleur, de relief et de force, mais jamais de clarté ni d'élégance. Né sous une bonne étoile, le succès est venu à lui de toutes parts et sous toutes les formes.

M. Bellegarde est assurément un homme de talent, comme il y en a beaucoup dans notre pays, Dieu merci. Il ne lui reste qu'à entreprendre plus qu'il n'a encore fait pour dominer de la tête sa génération. Jusqu'ici, il n'eut que de la chance dans la vie, il est aimé, poussé aux hauts emplois, peut être aussi parce qu'il ne répudie pas ouvertement certains préjugés de notre milieu. Quand il aura passé par les épreuves (ce qui est réservé à tout homme, en ce monde) il grandira encore, la douleur lui forgera une personnalité plus forte. Il trouvera des ressources inconnues pour s'élever au niveau des angoisses de son âme. Nul n'est grand écrivain s'il n'a souffert. Le bonheur donne du talent ; l'infortune seule donne du génie.

LE DOCTEUR PRICE MARS. — Le Dr. Price Mars, après avoir fait une conférence intéressante : *Les phénomènes et le sentiment religieux chez les Noirs*, nous a donné en 1928 un ouvrage instructif : *Ainsi parla l'Oncle*. Dans son fond, un essai pour ingérer la pensée populaire haïtienne dans la discipline de l'ethnographie traditionnelle. Par cette tentative, il relève aux yeux de notre peuple la valeur de son folklore. Ce livre constitue aussi par un de ses côtés l'histoire de la formation morale de notre nation. Le Dr Price Mars trouve que nous faisons trop fi de notre passé Africain et que nous nous cabrons naïvement quand on nous appelle *nègre*. Sur ce dernier point, il convient de s'expliquer. D'une façon générale, les noirs d'Haïti n'ont peut-être pas tort de regimber quand on leur jette à la face le terme de *nègre*. On doit dire plutôt la *race noire* et non la *racé nègre*. On doit dire : le *noir* et non le *nègre*. L'origine latine du mot est *niger*, noir. Le mot *nègre* ne constitue qu'un terme péjoratif qui vient de l'offensant " *negro* " employé au temps de la traite. Approfondissons un peu la question. Les Grecs et les Romains appelèrent les noirs : *Ethiopiens* ou tout simplement Africains. Comme il existe des variétés parmi les noirs, les uns possédant le nez épaté, les pommettes saillantes, les lèvres lippues, et

les autres un type plus fin : d'où cette observation du fameux naturaliste Camper qui prétend " que Rubens, Sébastien Ricci et VanderTempel en peignant les Mages ont peint des *Noirs* et non des Nègres ". (Abbé Grégoire). Oui, peu importe qu'on nous appelle *nègre* ou *noir*. C'est à nous, **nègres**, à honorer l'injure qu'on voudrait nous adresser. Un mot ne doit point effrayer. On n'a qu'à le glorifier en le conduisant à la victoire. Que chacun de nous apprenne à s'aimer d'abord, et pour cela, unissons-nous en une sorte de fédération fondée pour s'entr'aider, s'éclairer, et atteindre par le travail les hauts sommets de l'idée et du devoir. Les vengeurs de la liberté batave ont honoré le mot de *gueux* qui leur furent appliqués. Comme eux, d'un terme de mépris faisons une majestueuse bannière, que tous salueront avec respect, car l'Humanité aime d'instinct les vaillants et les forts. Jusqu'au 16ème. siècle, c'est la dénomination d'*Ethiopiens* qui prévaut chez les auteurs espagnols ou portugais pour désigner les noirs.

Comme Hérodote et l'illustre Eschyle, dans leurs œuvres, ne désignaient les noirs que sous ce nom d'*Ethiopiens*, on s'explique que de fins lettrés, qui connaissent à fond les productions de l'antiquité, appellent les noirs de cette façon. La plus sanglante injure qu'on puisse infliger à des Abyssins, c'est de les appeler nègres. Ils disent qu'ils sont des noirs et non des nègres. Non pas qu'il y ait une diversité d'origine entre noirs et nègres, le caractère spécifique de la race restant le même. Le commerce de la Traite étant devenu, à partir du 16è. siècle, un commerce international, la moitié du globe se trouva par ce fait exploitée par des bras d'esclaves, (esclaves noirs en majorité et esclaves blancs en minorité). Une défaveur se répandit bientôt sur le mot nègre, être anonyme considéré comme une marchandise ou comme une sorte de houille vivante actionnant le train du monde par ses efforts musculaires. C'est la machine à vapeur qui vint affranchir l'humanité servile, faite de chair et de pensée, en jetant en circulation plus d'un milliard d'esclaves de fer et d'acier. Les noirs ne sont plus les portefaix de la cité terrestre, ils sont remplacés dans ce rôle d'hommes de peine par la matière obéissant à l'Idée qui conçoit et agit. Peu importe, après tout, qu'on emploie le mot nègre ou le mot noir (1).

(1) Cortambert, un géographe bien connu, a dit : " La plupart des habitants de la Nubie, c'est-à-dire les *Nubiens* sont ou d'origine arabe ou d'une origine analogue à celle des anciens habitants de

Quant à la gêne de notre nation à parler ou entendre parler de son passé Africain, rien ne saurait la justifier. Tout notre effort, depuis 1804, a dit Price Mars, a été de nous revêtir de la défroque de la civilisation occidentale avec un sérieux que n'a pu désarmer aucun sarcasme. Sans doute, les artisans de la servitude des noirs ont continué la tactique, d'ignorer l'intelligence et l'aptitude du noir. Notre île, parvenue à l'autonomie en 1804, croit devoir couper le pont avec son passé ancestral pour s'attirer la sympathie de la race blanche, qui monte et abaisse à volonté la réputation des peuples. D'autant qu'une partie notable de nos congénères sent frémir dans leurs veines un peu de ce sang bleu des anciens maîtres, de ce sang bleu qui anoblit et colore la peau d'une teinte claire. De là chez certains cette nostalgie de la patrie blanche perdue et ce dédain de la grande patrie noire lointaine. Eh bien, non !. Notre devoir, nous dit M. Price Mars, nous oblige à tourner constamment nos regards vers cette Afrique, d'où nous sortons, pour mieux nous pénétrer de son histoire et renouer la chaîne de la tradition.

Voilà, que nous le voulions ou non, l'Afrique s'impose à notre individualité, y revit dans les myriades de globules de sang qu'elle nous transmet avec la vie. Et puis notre race noire, Dieu merci, n'est pas sans passé, au point qu'il faille nous infuser "n'importe comment une nouvelle investiture humaine". La civilisation est née sur les bords de l'Afrique. Trois mille ans avant notre ère, l'Égypte resplendissait par ses lumières, son industrie et son art, tandis que les Européens orgueilleux de nos jours végétaient dans la barbarie. C'est des eaux bleues de la Méditerranée que la culture antique rayonna sur une partie de l'Univers et apporta à l'Europe blanche les premiers éléments qui lui permirent de se racheter de l'ignorance et de la misère. Il est vrai que nos détracteurs se sont ingénies à jeter un doute amer sur l'origine nigritique des Égyptiens. La voix de la science est plutôt en notre faveur. "Les statues taillées dans les rocs des Montagnes, les momies retrouvées dans les tombeaux funéraires, le Sphinx même accusent par leurs traits, le crâne, cette physionomie caractéristique de la race noire. Il n'est jusqu'aux anciens auteurs l'Égypte. Cependant il s'y trouve aussi, surtout dans la partie méridionale, d'autres peuples, les uns nègres, les autres noirs, il est vrai, mais n'ayant ni le nez épaté ni les joues proéminantes des nègres : on désigne sous le nom de *Nouba* un des principaux de ces derniers peuples".

grecs, et les plus fameux! Hérodote, Eschyle qui n'aient déclaré que les Egyptiens furent des noirs. Dans le drame des *Suppliants*, Eschyle fait dire à un de ses personnages: "Apparaissent les matelots reconnaissables à leurs membres noirs ressortant de leurs vêtements blancs".... Admettons que, dans le passé, les noirs n'aient fourni aucune part contributive à la civilisation. N'a-t-il pas existé en Afrique, jusqu'à la fin du XIX^e. siècle, n'y existe-t-il pas des villes importantes qui maintiennent un état de progrès dû à leur propre effort? "Quand, au début de ce siècle (XIX^e) le prince des voyageurs africains, *Barth*, parcourut les régions du Tchad, il fut surpris de voir, si loin de la côte, des villes policées, défendues par des armées puissantes, comptant, par vingt mille, des cavaliers vêtus de la cotte de mailles et couverts du casque de Saladin, il assista aux conseils des rois, à l'enseignement donné dans les mosquées par les imans venant de la Mecque; il suivit les longues routes pleines d'un peuple paisible se rendant aux marchés des villes et vaquant à ses affaires... *Tombouctou* était alors la capitale de l'Afrique occidentale, un grand centre d'affaires, l'entrepôt général de la richesse de ces vastes régions... Ce passé est récent... Il a connu des splendeurs qui ont duré des siècles et que nous pouvons revoir..." (Hanotaux, *Etudes Africaines*, 1900.) Puis, à la suite de *Barth*, un géographe très connu: M. Félix Dubois, Professeur à la Sorbonne; dont les ouvrages sont dans les mains de tous les collégiens de France, refit le voyage effectué par cet explorateur et donna de nouvelles notes très suggestives sur "*Tombouctou la mystérieuse*". La vie dans cette vieille cité africaine est large; "les sciences, les arts, la philosophie et les lettres y sont développés. Le commerce et l'industrie y sont pleins d'activité". Aussi Gabriel Hanotaux, qui n'aime guère notre race, mais qui est un historien discipliné par la science, dut-il s'écrier: "Par trois siècles de prospérité, *Tombouctou* a donné la preuve que les Noirs sont capables de s'élever beaucoup plus haut qu'on ne le pense, même par leur effort propre et par leur développement naturel." (Hanotaux, *Fachoda*). L'Abyssinie ne doit qu'à elle-même sa civilisation qui vaut une autre. Il est malheureux que, sur cette terre d'Afrique, on voit des agglomérations de tribus en lutte constante entre elles afin de se procurer "des porteurs" pour les transports (car les routes sont longues là-bas, l'eau lointaine et le soleil brûlant.) Il est encore plus malheureux que le Continent noir ait à se défendre contre les

éléments de la nature qui se coalisent pour le tenir dans la misère, l'abjection et l'isolement. Disons, sans blasphème, qu'il importe peu que nos Ancêtres soient les fondateurs de la civilisation ou non.

Il s'agit, avant tout, de nous montrer dignes et nobles par nous-mêmes. " *Ainsi parla l'Oncle* ", quoique bien documenté, laisse pourtant dans l'ombre certains points. C'est ce que fait ressortir M. A. Van Gonnep dans cet entreflet: " Le livre de M. Price Mars n'est pas à proprement parler un traité didactique, mais une série de tableaux pris sur le vif, avec textes indigènes, descriptions très précises et qui seraient une excellente contribution à la connaissance de ces Nègres, très métissés, provenant de toutes sortes de tribus du Golfe de Guinée (et de son hinterland] qui, par adaptations, ont constitué à Haiti une forme de société à part... si l'auteur n'avait cru bon de vouloir faire la comparaison et donner des explications. Si un jour, une nouvelle édition est nécessaire, qu'il donne ses documents bruts, et mette à part la partie explicative. Car, qui veut comparer doit avoir de la littérature sur l'Afrique une connaissance vraiment approfondie. Les monographies de Thomas, de Tremaerne, d'Amaury Talbot, de Dennett que j'ai analysées dans le *Mercure* sur les tribus guinéennes, celles de divers savants allemands sur le Cameroun, de nombreux mémoires de l'Afrique Society, lui auraient fourni des bases meilleures que les ouvrages français qu'il cite. "

Price Mars, à la suite du Dr. Arthur Holly et d'Antoine Innocent, l'auteur de MIMOLA, parle du Vaudoux avec sympathie. S'il recherche avec soin les documents et les titres de grandeur de notre passé ancestral, c'est pour mieux sonder les éléments de notre âme, où défilent, dans les ombres silencieuses, des convois de souvenirs, de sentiments, de désirs, ou de tressaillements de choses qui s'y font rêve. N'est-ce pas significatif qu'en notre temps le point qui attire le plus l'attention de nos lettrés, c'est le sentiment ou le phénomène religieux chez notre peuple? Le Docteur Dorsainvil, sur ce sujet, a lu un travail consciencieux à la séance inaugurale de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haiti (1927). C'est que nos détracteurs, à cette heure, s'appuient sur la religion de nos masses pour parler avec arrogance de leur état profond de régression. D'où les ripostes de notre élite sur la question. Elle déclare qu'il n'y a pas précisément de religion supérieure et de religion inférieure. Il n'y a que des croyances humaines plus ou moins épurées par le temps et par l'éducation morale. Toutes

les religions ne sont que des créations spontanées de l'esprit en face de l'Inconnu. Ce sont des symboles concrets de l'angoisse de l'âme. Le Christianisme qui a pour base la fraternité humaine et la justice dans les rapports entre les hommes et les nations a donné au monde une charte dont l'excellence ne peut être contestée. Tous ceux qui se réclament d'être chrétiens s'engagent par ce fait d'être des messagers de lumière, de charité et de civilisation. On n'est point pour cela des barbares si, par d'autres traditions religieuses, on remplit sa vocation d'homme en servant la liberté de sa race. La foi, c'est-à-dire le souffle divin, n'apas de couleur.

Les Songhois, drapés dans leurs longs manteaux et psalmodiant les rites du Coran, ne doivent être vus d'un mauvais œil, parce qu'ils obéissent à leur foi. Ils appartiennent à un autre culte que la religion romaine, d'accord ; leur culte à eux eut leur instant de grandeur dans l'histoire. De même ne brandissez pas la foudre contre le peuple de nos campagnes qui pratique les traditions du Voudoisme et rend leur hommage à d'autres Saints que ceux de l'Eglise orthodoxe. Les différentes peuplades de l'Afrique transplantées à Saint Domingue (Les P^{eu}ls, sémites métissés de nègres, Sénégalais, Soudanais, Mandingues, Dahoméens, Congolais etc), ont été, pour la plupart, en Afrique des Mahométans. " Tous les Africains qui ont été transportés à Saint Domingue, dit Moreau de Saint Méry, et qui sont embarqués sur divers points d'une côte qui comprend 300 lieues, depuis le 17ème degré latitude septentrionale où est placée l'embouchure de la rivière Sénégal jusqu'à Sierra-Léone, sont en général Mahométans ". Ils observèrent à Saint-Domingue ce qu'ils purent de leur foi religieuse. Ils avaient leur conception d'un Etre suprême appelé Mahou " Dieu " ou S^é (Principe, Intelligence). Mahou, d'après eux, a créé l'Univers, il a créé les Esprits *Voloun* qui président à la destinée humaine . (A, I.e Hérissé. L'Ancien Royaume du Dahomey, ouvrage cité par le Dr. P. Mars). Le Culte du serpent fait partie de cette religion dahoméenne, qui admet une hiérarchie d'être spirituels intermédiaires. " Ce que nous devons dès maintenant retenir, c'est qu'il y avait à Saint-Domingue de fidèles fervents de la religion Dahoméenne dans toute cette catégorie de Nigritiens littoraux (qui s'embarquèrent de la Sierra-Léone jusqu'au Cap Lopez) et que même, à un moment donné, cette religion a prévalu dans la plupart des manifestations secrètes des années 1750-1789 (Le

Sentiment et le Phénomène religieux chez les Nègres de Saint-Domingue, page 41). En dernière analyse, la masse des nègres transportés à Saint Domingue " furent des gens pieux attachés à la foi mulsamane, dahoméenne et même un peu catholique ". Ce ne sont pas à proprement parler des fétichistes, puisqu'ils ne rendent pas hommage à des objets matériels, ils vénèrent plutôt les esprits qu'ils croient incarnés dans les grandes forces cosmiques : la Mer, la Terre, le Feu, la Forêt. Ce sont des animistes : terme scientifique qui convient à ce phénomène religieux, plaçant une puissance spirituelle ou un esprit agissant dans les formes visibles de la matière. De là le culte des génies personnifiant les forces naturelles et celui des mânes des défunts, esprits libérés par la mort de leur réceptacle humain : " A chacun de ces génies ou esprits, le noir prête à la fois raison et passion, ou associe par là même le génie ou l'esprit à ses propres désirs (Mgr. Leroy. La religion des primitifs.) L' Animisme devient une véritable religion avec hiérarchie sacerdotale et corps de doctrine. Il y a des chefs religieux pour en perpétuer le culte : les Hogon. En Haiti, on dit *Houngan*. , homme grand par l'esprit... " Ces chefs sont astreints à des cérémonies d'initiation, à une vie d'austérité qui marquent l'autorité considérable dont ils jouissent (Price Mars). Cet animisme qui rend aux ancêtres disparus un culte de vénération et implore leur grâce et leur protection, est-il une religion en opposition à la religion du Dieu unique, souverain et maître de l'Univers ? Non, répond Price Mars, après avoir posé la question. D'autant, qu'au-dessus de l'animisme, dont le culte se matérialise parfois en un symbole concret, le noir reconnaît un Être Suprême, unique, qu'il appelle de noms divers : *Ny-Ambé*, Sé ou Mahou, signifiant : Celui qui crée. Est-il étonnant dans ces conditions, dit Price Mars, de trouver sous la plume d'éminents théologiens, une explication très chrétienne de cet état d'âme profondément religieux dans le sens le plus étroit du mot ? C'est une croyance d'une valeur morale exceptionnelle. " Dans toute l'Afrique, l'individu obéit à des prescriptions rigoureuses : Défense de tuer... défense de voler... de jeter un mauvais sort... Interdiction de relations matrimoniales entre époux pendant la période de l'allaitement et de la menstruation... "

Punition de l'adultère. Respect au vieillard, et aux lieux consacrés au culte... Obéissance aux Chefs détenteurs de la puissance publique... Mais je me demande si tous ces interdits ne forment

pas l'ossature de toutes les formes religieuses..." Il est arrivé ceci de particulier à Saint Domingue que, par suite des circonstances, la croyance Dahoméenne a absorbé les autres et que le Vaudoux qui en est le nœud a prévalu, avec sa hiérarchie sacerdotale et ses rites. On peut y relever "le geste rituel du Mahométan dans le Salam habituel de l'officiant qui tend les mains vers l'Orient, avant de commencer toute cérémonie vaudouesque. On peut y reconnaître aussi les divinités batoues, telles que *Egun* des peuplades congolaises, telles que le *Mana* des mandingues, et même les noms de l'officiant Bôco ou Hougan, qui appartiennent au plateau Central Nigritien. Le Dieu des Chrétiens et les Saints Catholiques trouvent une place dans le culte Vaudoux..."

Le Vaudoux n'est donc pas ce qu'on pense... Au fond, le destin de notre masse populaire, c'est le destin de l'humaine nature qui, ignorante de tout et ne pouvant se résigner à cette ignorance

"Peuple de dieux l'horreur muette de la Nuit".

L'homme ne saurait vivre une idée qu'en tant qu'elle est symbolisée.

Le vaudoux n'est autre chose qu'une forme (rudimentaire peut-être) de l'art, une divination de l'âme de la nature. C'est l'interprétation philosophique et scientifique du monde de ce peuple pour qui les lois de l'univers sont réelles, quoique impénétrables. Travaillant de son mieux à l'œuvre secrète de la création, à cet absolu de justice, que nous portons en nous, et qui n'existe pas en dehors de nous, ce peuple réalise à sa façon et pour son usage, un concept du monde, qui possède certainement une part de vérité, comme toutes les métaphysiques, comme toutes les religions, formes idéales de la raison et du beau.

Pour ce qui a trait à cette partie de *Ainsi parla l'Oncle* qui parle des avantages que nos littérateurs pourraient tirer du folklore national, c'est une opinion que nous eûmes l'honneur de soutenir longuement, dans nos *Essais Critiques* sur la littérature haitienne, parues en 1912. Le Docteur Price Mars a mis au jour, avant son livre sur le folklore, un ouvrage intitulé : *La Vocation de l'Elite*, recueil d'articles, d'études et de conférences sur des sujets variés. Il a fait paraître en 1930 : *Une Etape* d'évolution.

Dr. J. C. DORSAINVIL. Il est difficile de classer la personnalité du Docteur J. C. Dorsainvil dans un cadre défini. En prenant sujet des questions d'actualisé, d'histoire, de pédagogie ou de sociolo-

gie, elle s'exerce sur toutes sortes de matières et en disserte, doc-
tement. Il y a bien un peu de hâte dans son érudition ; celle-ci est
pourtant réelle. Nous le rangeons ici parmi nos publicistes comme
nous pourrions le comprendre parmi nos historiens ou nos jour-
nalistes. Tenez ! Nous avons là sous la main un numéro du *Bulletin*
de la Société d'Histoire et de Géographie d'Haiti. L'on y lit une de ses
conférences : *La politique franco-britannique dans l'abolition de la*
Traite. Ses qualités d'esprit et de style se trouvent dans ce morceau
aussi bien que ses défauts. Arrêtons-nous sur cette conférence :
l'œuvre du Docteur Dorsainvil est encore en parcelles, et ce n'est
pas chose aisée de discerner les courants essentiels de ses sentiments.
Le conférencier se demande pourquoi faut-il s'étonner que les
premières tentatives d'une action sociale contre la Traite soient
parties d'Amérique plutôt qu'ailleurs ? Ce sont les QUAKERS qui
ont d'abord protesté contre cette confiscation de l'homme par
l'homme. Ils se réunirent en congrès et décidèrent de libérer leurs
esclaves, dès 1754. Ils protestèrent au nom de la justice et du
christianisme contre l'infamie de la Traite. C'étaient de purs
religieux que ces quakers. Ils conformaient leurs paroles à leurs
actes. Edouard Laboulaye a bien fait ressortir leur discipline, leur
largeur d'esprit et leur intransigeance sur certaines questions.
Leur tempérament puritain les porta à abandonner l'Angleterre
pour aller dans les solitudes immenses de l'Amérique fonder une
patrie où ils pussent vivre selon leur foi. Les Quakers créèrent
une société abolitionniste à Philadelphie et une école pour les
noirs qu'ils ont libérés. C'est Antoine Bénézet qui devint direc-
teur de l'École de ces noirs. Il meurt en 1784, à Philadelphie, et
les noirs suivirent en larmes son convoi. L'idée anti-esclavagiste
ne dépasse pas néanmoins le monde des Quakers. " L'apostolat re-
ligieux ou moral, dit le Dr. Dorsainvil, ne connaît pas les obstacles
puisque la seule limite à son action est le martyr. " Ainsi, par
leur conviction nettement affichée, les quakers finissent par réveil-
ler de leur torpeur d'autres sectes religieuses : anglicanes, calvinis-
tes et catholiques d'Amérique. La lutte contre la Traite ne prendra
qu'en Angleterre même le caractère d'un prosélytisme ardent. Il
arrive ceci de curieux, que cette noble Angleterre où va s'étendre
l'action de son élite morale contre la traite, c'est sa marine mar-
chande qui transporte à elle seule, dans les Indes Occidentales, au-
tant d'esclaves que celle de toutes les autres nations de l'Europe.
L'appel des frères d'Amérique ne laisse pas de résonner dans cette
nation réputée pour son égoïsme. En 1785, l'assemblée des quakers

de Londres envoie au parlement une Pétition en faveur des Africains. Le titre de la brochure : "*Situation de nos semblables, les Africains opprimés, présentée respectueusement à la sérieuse considération du Corps Législatif de la Grande-Bretagne par le peuple nommé Quakers.*" Le Parlement ne prit pas en considération cette requête des Quakers, un Parlement étant la plupart du temps composé d'hommes d'affaires et n'est pas toujours l'expression des tendances idéales de leur peuple. La polémique s'engage, dans les journaux, dans les brochures, entre les partisans de l'esclavage et les anti-esclavagistes. Les esclavagistes, pour justifier leur main-mise sur toute une race d'hommes, la calomnient. C'est la source des préjugés contre les noirs et l'origine de la mauvaise réputation de notre race dans le monde européen.

Il est difficile, jusqu'à nos jours, de détruire les légendes inventées par les esclavagistes. Il y en a encore de ceux-ci à travers le monde. De 1750 à la Révolution Française, la propagande abolitionniste gagna du terrain et le parlement s'y intéressa, l'Université d'Oxford aussi. Enfin William Wilberforce devient l'organe autorisé des anti esclavagistes dans le Parlement Anglais. Pendant 40 ans, il ne déserta pas son rôle d'humanité. Granville Sharp se montra dévoué à la cause de l'abolition de la traite. Il dépensa son argent, il écrivit, il entama des procès pour obtenir de la justice du Roi " que tout esclave introduit en Angleterre, du fait même cette introduction, est incorporé à la patrie anglaise. " Une société abolitionniste se fonde à Londres et crée des filiales dans tout le royaume. En France, c'est Montesquieu qui condamne l'esclavage sous une forme humoristique et qui vaut mieux que n'importe quel discours sur la matière. Puis l'Abbé Raynal qui prophétise à notre race un Vengeur, prophétie qui se réalisa dans la personne de Toussaint Louverture. Le financier Necker, un réaliste avant la lettre, prouve dans son plan de réorganisation de la France que la Traite, tout en étant une immoralité, n'est pas d'un grand profit pour les finances du royaume. A l'aurore de la Révolution française fut fondée à Paris, sous la présidence de Brissot, une société des Amis des Noirs, affiliée à la Société de Londres. La Convention nationale aura l'honneur de décréter l'abolition de la traite. Le commerce de la traite ne continua pas moins, et c'est l'Angleterre qui, par ses réserves sur la traite au Congrès de Vérone, décida finalement de la mort de cette institution. Elle dut faire sur ce point de véhémentes protestations à la France. Les hommes politiques anglais: Pitt, Fox, Castlereagh, Canning, Wellington ont

mené le bon combat contre la traite et remporté le triomphe. L'abolition de la traite amena comme conséquence heureuse la reconnaissance de notre Indépendance nationale par la France. . . " On ne peut nier que l'abolition de la traite ne soit en grande partie l'œuvre de l'élite morale de l'Angleterre. Les peuples, les races, comme les individus, ne valent que par la mémoire du cœur. Aujourd'hui que la race noire s'éveille un peu partout à la vie consciente de l'esprit et du cœur, il faut qu'elle manifeste sa reconnaissance pour toutes ces grandes âmes qui ont lutté pour elle. Nous aimerions voir notre pays prendre l'initiative d'instituer une fête nationale des amis de la race, et quelle date convient mieux à une pareille manifestation que celle où John Brown tombe à Charlestown sous les coups des esclavagistes ? . . . Nous avons, en livrant notre pays à l'étranger, oubliant qu'il est un champ d'expérience ethnique, anéanti non seulement l'effort des aïeux, mais encore renié l'œuvre de tous ces nobles esprits qui, en combattant pour qu'il y ait plus de conscience, de justice, de liberté dans le monde en faveur de la race noire, nous avaient fait un large crédit de confiance. " Le Dr. J. C. Dorsainvil est un esprit sincère. Il n'écrit que ce qu'il pense. Rien ne montre mieux cette probité de l'auteur que son ouvrage : *Vodou et Névrose* (1931) qui vient de paraître. Il se divise en six chapitres 1o. Considérations historiques et sociales 2o. Considérations psychologiques et psycho-pathologiques 3o. les maladies surnaturelles 4o. la Psycho-névrose, 5o. une explication philologique du Vodou 6o. Panthéon Vodouique haitien. L'étude qui nous paraît la plus intéressante est celle intitulée : La Psycho-Névrose. Mais les pages les plus originales du livre sont celles consacrées à la formation de la terre haitienne (pages 148-149), commencées ainsi :

" Nous nous représentons à peine " . . . etc. Cet ouvrage constitue une enquête scientifique sur nos origines ethniques. Pour connaître la mentalité de notre peuple, il faut approfondir ses antiquités africaines dans les domaines physiologique, historique, psychologique et moral.

C'est l'œuvre à laquelle s'est livré le docteur J. B. Dorsainvil, œuvre de sociologie et de médecine à la fois. Il veut mettre au jour les particularités spécifiques de notre race et qui forment son climat psychologique comme elle possède son climat physique. Les croyances religieuses chez un peuple ne sauraient être négligées. Il importe de les analyser selon une méthode historique et objec-

tive. Le peuple haïtien dans son fond n'est qu'un ramassis de cent tribus africaines qui ont laissé leurs traces dans notre formation historique.

Vous voyez ces paysannes qui passent, gaies, exécutant des mouvements désordonnés, sans se préoccuper de l'équilibre du fardeau qu'elles portent sur la tête!... Il y a là un geste racial des tribus congolaises qui ont si largement contribué à la constitution ethnique de notre peuple. De même cette femme qui déambule dans nos rues avec l'avant-bras fortement fléchi sur le bras, et le torse rejeté en arrière, c'est encore un geste qui lui vient des tribus *ouoloves*. Le Vodou, dans ses effets psycho-physiologiques est une psycho-névrose raciale, d'ordre religieux. Plus que nos révolutions périodiques, le Vodou a contribué à la mauvaise réputation de notre pays. Des chroniqueurs bénévoles se sont évertués à découvrir dans les cérémonies inoffensives de ce culte, des scènes d'orgie et de cannibalisme, rien que pour dénigrer notre pays. Pour certains, c'est un boulet que nous traînons, c'est une tare de notre race, un stigmate de notre infériorité. Sur ce point, beaucoup d'hommes instruits se montrent plus ignorants que nos campagnards. Voilà pourquoi il est bon d'étudier scientifiquement ce coin du vaste domaine moral de l'humanité. Le Vodou doit être ramené à la simple proportion des cultes universels répondant à cette période où l'homme conçoit le divin par le procédé que Renouvier appelle " la méthode des apothéoses. "

Le Vodou est un grand fait social de notre histoire ; il a servi d'élément de cohésion aux esclaves de l'île qui eurent à revendiquer la liberté. C'est du sein des cérémonies vodouiques que s'éleva la grande révolte qui nous conduisit finalement à l'indépendance. La conception religieuse du Vodou, d'après le Dr. Dorsainvil, représente des idées métaphysiques qui font honneur à l'intelligence nègre. Le Vodou, religion dahoméenne, transporté en notre milieu dénote une conception monothéiste claire et précise ; c'est une religion hiérarchisée avec un corps de doctrines nettement défini. " Je n'hésite pas à affirmer, dit Monsieur Delafosse, qu'elle appartient à la classe des religions les plus élevées, parce qu'elle est essentiellement monothéiste. "

En dépit des croyances parasites qui vinrent se greffer sur le vodou, on peut en retrouver, en Haïti, la pureté originelle ou les lignes essentielles, seulement masquées par les nouvelles croyances

catholiques. Toutes les manifestations psycho-physiologiques du Vodou se ramènent au groupe varié des phénomènes de possession. Dans l'état actuel de nos connaissances, il n'y a pas lieu de faire intervenir la notion du surnaturel dans l'explication de ces phénomènes. Le Dr. Dorsainvil s'appuie sur le livre du Dr. T. K. Oesterreich, de l'Université de Tubingue: *Les Possédés* pour décrire les altérations de personnalités humaines. Il fait appel aux hypothèses explicatives de la possession, "celles du christianisme confirmé par l'enseignement des Évangiles." Les miracles du Christ ont consisté en grande partie à chasser l'esprit malin du corps des possédés de son temps. Cette croyance de la possession réelle, de l'incarnation dans le corps de l'homme de l'Esprit malin explique les épidémies de possession dans les couvents du Moyen âge, ce qui procura tant de victimes à l'Inquisition. D'autre part, les croyances spirites de notre époque admettent l'envahissement du corps de l'homme par un désincarné. La troisième hypothèse est celle professée par les psychiatres et les psychopathologistes. Elle considère la possession comme un trouble de personnalité, une maladie. Bien des savants remarquables ont professé l'hypothèse de l'invasion du corps humain par un esprit, notamment Lodge et Crooks.

La crise vodouique authentique est un dédoublement du moi caractérisé par des altérations psycho-biologiques: "Pour le professeur de Tubingue, la possession doit être étudiée à un double point de vue, dans les signes extérieurs et dans l'état subjectif, et le substrat de toutes les altérations se ramène en dernière analyse au cannibalisme naturel. En parcourant la série des cas de possession, le premier et le plus frappant de leurs caractères est que l'organisme du patient paraît être envahi par une personnalité nouvelle. L'organisme est gouverné par une âme étrangère. C'est ce qui a fait désigner ces états sous le nom de possession. En premier lieu, le possédé prend une nouvelle physionomie, les traits du visage s'altèrent... Le deuxième caractère qui révèle le changement de personnalité est en rapport avec le premier, c'est la voix. Au moment même où la physionomie devient différente, il sort de la bouche de la personne en crise une voix plus ou moins changée.

L'intonation correspond également au caractère de la nouvelle individualité qui se manifeste dans l'organisme et est conditionnée par lui. Mais le caractère le plus important, celui dans

lequel se manifeste l'invasion de l'organisme par une individualité étrangère est le troisième. La voix nouvelle ne parle pas selon l'esprit de l'individualité normale, mais selon l'esprit de la nouvelle. Son moi est le moi de cette dernière et son contenu est opposé au caractère de l'individu normal. "Cet extrait du professeur Osterreich, n'explique-t-il pas scientifiquement la *Mimola* d'Antoine Innocent ? Le fond de ce roman haïtien, c'est bien l'incarnation de l'esprit de la grand'mère de Mimola dans le corps de sa petite fille. C'est ce phénomène de prise de possession d'une individualité par un esprit qui parait la chose troublante dans ce roman haïtien et amène chez l'héroïne de profondes modifications de la sensibilité et de la motricité normales. Dans la crise Vouidoïque, agitation désordonnée de l'organisme, contorsions du corps et flexions de tout le corps en arrière... Il y a des facultés surnormales dans les possédés du Vodou. Tout dans le monde se ramène à un jeu infiniment complexe de forces... La vie, l'intelligence sont des forces universelles à l'égal de la lumière, du magnétisme, de l'électricité. " Il n'est pas impossible que sous certaines conditions d'organisation bio-psychique, de prédisposition héréditaire, ces forces fassent surgir dans un être humain des facultés qui ne se constatent pas chez lui à l'état normal." Entre les facultés surnormales du possédé et les puissantes intuitions du génie, il n'y a que des différences de degré et non de nature. Dans l'un et l'autre cas, c'est du "névrosé". Le vodou est une psycho-névrose religieuse, raciale, héréditaire, caractérisée par un dédoublement de la personnalité avec altérations fonctionnelles de la sensibilité, de la motilité et prédominance des symptômes pythiatiques. " Chez toutes les personnes profondément attachées au culte du Vodou, particulièrement les femmes, on relève presque toujours des stigmates d'hystérie... "

Bien plus, chez ces mêmes personnes, il n'est pas rare que les manifestations de l'hystérie coïncident avec l'habitus nerveux qui, pour nous, individualise le vodouisme. Souvent au cours d'une franche attaque d'hystérie, avec perte de connaissance, mouvements cloniques et autres, on voit soudain la personne se mettre sur son séant, puis distribuer de vigoureuses poignées de main, à la grande surprise de l'assistance, en annonçant la venue d'un loa quelconque de l'Olympe vodouïque. L'époque de la puberté est l'époque de prédilection de la névrose. Tout cela ne s'applique-t-il pas à merveille au cas de Mimola ?.. " Dans la probabilité

même qu'on accepterait l'hypothèse qui veut que la crise vouldoie soit déterminée par la prise de possession du sujet par un être mystérieux et surnaturel, il ne demeure pas moins vrai que ce que l'on constate chez lui, ce sont bien des altérations très marquées du dynamisme fonctionnel de son économie. Ces troubles se groupent facilement sous deux chefs : ils sont franchement organiques ou plutôt nerveux ou trahissent par des signes nullement équivoques leur provenance psychique. Dégagé de ce que nous pouvons nommer sa formule nationale et raciale, le vòdou se ramène à l'idée de la possession, qu'on retrouve dans l'histoire religieuse de tous les peuples, de l'antiquité à nos jours. Naturellement selon le degré de finesse, de civilisation du peuple étudié, cette idée s'épure, s'élève à la conception d'une action morale intensifiée ou se traîne dans les plates superstitions d'une mentalité rudimentaire, aux croyances primitives, irrationnelles. Cela, à n'en pas douter, est le cas de la moralité des Haitiens adonnés à ce culte. Le peu d'instruction, de moralité religieuse vraie répandu dans la masse ne suffit pas à contrebalancer les instincts de race, les croyances singulièrement rudimentaires qui permettront à ce peuple de satisfaire son amour du merveilleux... joignez que le vòdou est une religion qui a le culte profond des morts... Toutes croyances de notre masse populaire venant en ligne droite du Dahomey... Les possédés " de lois " de notre milieu, qui entrent en communications avec les morts se classent dans la catégorie des pratiques spirites et hypnotiques si en honneur maintenant en Europe. Que l'on sache que le spiritisme sort en ligne droite de l'Afrique et cela constitue un titre pour le cerveau africain. " Le spiritisme et l'incantation sont en grande vogue au Dahomey. Beaucoup de prêtres ou plutôt de moines vivent à l'écart, et surtout des femmes jouent le rôle de médium et mettent en communication les vivants avec les morts. Le roi a ses femmes-médium par lesquelles il fait consulter les mânes de ses ancêtres dans les circonstances difficiles. Le Vodou est une névrose, parce que, pour produire tous ses effets, il demande une prédisposition nerveuse assez développée, une déséquilibration du système nerveux... On peut le rapprocher de ce groupe d'états psychopathologiques qui comprend l'hypnotisme, le somnambulisme naturel... C'est même plus qu'un simple rapprochement, mais une filiation complète, car on peut relever entre les symptômes de ces états et ceux du Vòloux, non de simples analogies, mais souvent une identité parfaite. "

Lisez avec attention le livre du Docteur J. C. Dorsainvil qui conclut à l'épuration des croyances religieuses de notre masse par l'éducation. C'est bien à cela qu'il faut arriver. Des missionnaires laïques et religieux doivent se répandre dans nos campagnes et se dévouer à cette œuvre d'éducation et d'évangélisation. Chez tout peuple, même les plus avancés, il y a des âmes abandonnées qui ont besoin de la parole sacrée. Le Christianisme (Catholicisme et Protestantisme) est la meilleure discipline que le monde ait eue, et d'autant plus admirable qu'elle fait appel à la conscience libre de l'homme. La foi chrétienne, une fois qu'elle est entrée dans notre âme, même si l'on a cessé de croire, la parfume à jamais et la dirige, malgré nous, malgré elle.....

La plupart des publicistes que nous venons d'énumérer connurent la notoriété. Il en est d'autres qui ne leur sont pas toujours inférieurs. Parmi ceux-là : L'Instant Pradines, auteur d'un *Essai* sur les moyens d'extirper les préjugés de race (1842) et d'un *Essai* sur l'émigration européenne dans ses rapports avec les colonies ;

Dalbémar Jean Joseph, qui présenta le Mémoire judicieux et solide de la République d'Haiti contre la Dominique à l'arbitrage du pape (1896) ; le Docteur J. B. Dehoux, pour ses *Révolutions d'Haiti* où il analyse les causes de nos perpétuelles insurrections et indique les remèdes à y apporter ; Alfred Delva, pour ses intéressantes *Considérations* sur l'armée haitienne (1868) ; le général Cauvin pour ses études sur la même matière ; le général Salomon pour sa vigoureuse et virulente brochure : *Une Défense* (1861) où il dit : " Le débat n'est qu'entre moi et mes persécuteurs ". Sans doute, continue-t-il, il faut l'instruction des masses. .

Mais ce qu'il faut avant tout et par-dessus tout, pour sauver la société haitienne qui s'en va, c'est la *bonne foi*. Hors de là, et quoi qu'on fasse, c'est la catastrophe, mais la catastrophe dans ce qu'elle a de plus terrible.. " ; Duraciné Pouilh, journaliste de talent, pour son *Dictionnaire biographique* où il retrace la figure de tous les Haitiens qui se sont distingués dans les lettres, les sciences, les arts ou dans la politique ; Eugène Nau, pour son livre : *l'Influence de l'Agriculture sur la Civilisation des peuples et Agronomie et Agriculture en Haiti* (1886) ; Dulciné Jean-Louis, pour son utile *Bibliothèque de l'Agriculteur haitien* ; M. Charles Bouchereau pour ses *Etudes et Discours* remarquables ; Camille Bruno, pour ses *Rapports* toujours bien informés ; Etienne Mathon, pour ses belles campagnes dans *l'Echo* d'Haiti, fondé en

1893 ; Dr. Nemours Auguste, pour ses superbes articles et études politiques ; Dr. Edmond Héreaux, pour ses Considérations politiques sur Haiti ; Louis Borno pour sa conférence : La Crise Morale et ses productions en prose d'un style aisé et chaleureux ; Mr. Fleury Féquière, pour son gros livre sur l'Education, où l'on trouve des vues pratiques et justes, Mr. Moravia Morpeau, pour son " Pro Patria " et quelques autres opuscules, dont une conférence très distinguée sur la *Vie de Toussaint Louverture* ; Mr. le Docteur François Dalencour pour sa série de brochures sur les sujets les plus variés ; Mr. Alcuis Charmant, pour son ouvrage : *Haiti vivra-t-elle ?* livre osé, mordant, cassant, pétulant, d'une prose âpre et crâne dans l'attaque, fortement documenté, plein d'éloquence pamphlétaire ; MM. Charles Dubé, E. Dépestre, Georges Séjourné, Elie Guérin pour leurs articles ; Mr. Louis Edouard Pouget pour le volume sur son Administration Financière (1910) intitulé : *Mon Odyssée au ministère des Finances*, où s'affirme son beau tempérament volontaire dans un style simple, nu comme la lame de l'épée d'un condottière qui fait les moulinets autour de notre vie publique ; Isnardin Vieux, pour ses vues sur la Convention américano-Haitienne de 1916, brochure pondérée, sérieuse et prophétique ; Mr. Antoine Pierre-Paul, pour son travail consciencieux consacré à la Mémoire du Général Antoine Simon ; Mrs. Louis Morpeau, Léon Lahens, M. Jocelyn, Louis et Luc Dorsinville, Fernand Leroy, Ernest Douyon, Constantin Mayard, A. Accacia, Félix Diambois, à qui nous devons des écrits divers ; le Professeur Alfred Viau, autre bonne plume ardente et sincère pour son *Droit Universitaire*, c'est un esprit d'élite qui veut l'avancement du pays dans l'ordre et la légalité ; Mr. Cadelon Rigaud pour ses savoureuses Promenades à travers la plaine du Cul-de-Sac, ses *Promenades* à travers les rues de Port-au-Prince. Deux ouvrages qu'il faut lire et relire à cause de l'attrait de la langue et de la documentation ; Justin Mouton pour ses études d'une tournure sociologique ; les deux frères J. J. Chancy et Emmanuel Chancy, écrivains de mérite ; Rémusat Pierre... Arrêtons-nous un moment sur le petit livre de Mr. Rémusat Pierre : *Le Citoyen Haitien* (1906) adopté, après concours, par le Département de l'Instruction Publique. On y lit ceci : " L'amour de la liberté et de la justice, dont l'absence fait souvent le malheur d'un peuple, et le respect des derniers publics doivent être considérés comme une forme, une expression du patriotisme ".

Et cette autre pensée : "Ne sait point aimer sa patrie, celui qui n'aime point ses compatriotes". Les connaissances positives de ce citoyen dans les questions économiques et financières s'affirment dans une belle étude publiée dans le Numéro du 20 avril 1909 de *Haiti littéraire et sociale*, sous le titre : *La Situation Financière et la Question monétaire*. C'était un homme d'instruction et de conscience. Il fut Député et Commissaire du Gouvernement près de la Banque Nationale. Il aurait dû, hélas ! arriver plus haut. Sa conception élevée de la politique l'en empêcha. Ayant étudié à l'École des Sciences politiques, où il s'est imprégné des réalités économiques et des lois de l'Histoire, il eut le dédain des intrigues et des coteries. Il ne savait point battre à propos la grosse caisse et n'avait à sa disposition une presse stylée pour attirer sans cesse l'attention sur sa personnalité. L'homme politique vrai n'est pas un cabotin.

Son unique règle d'action, c'est la sauvegarde des intérêts supérieurs et permanents de la cité. Il n'a pas même à lutter désespérément pour prendre le pouvoir. Le pouvoir doit venir à lui, et s'il n'en est pas ainsi dans une démocratie, la faillite et le mécompte y seront perpétuels. Rémusat Pierre n'a pu mettre tout son talent au service de la collectivité. C'est le pays qui a perdu et non lui. On ne pense pas à l'organisation sérieuse de notre démocratie.

Malgré les seize années d'occupation américaine, la mentalité de notre peuple ne s'est pas modifiée. Les Haïtiens restent sur leurs positions comme au temps de l'ancien régime colonial, dont le virus s'exerce sournoisement sur leur organisme. Au point qu'on peut dire que notre malheureux pays préfère mourir avec ses passions que de vivre sans elles. C'est le problème de la formation du citoyen haïtien qu'aborde aussi le Dr Rodolphe Charmant dans un admirable petit livre qui vient de paraître. Le Dr R. Charmant, ancien membre du Corps Enseignant, Président de la Société nationale de la Croix-Rouge haïtienne soutient "qu'il est nécessaire de créer chez nous une classe intermédiaire d'ouvriers et de producteurs conscients et éclairés : classe aisée, énergique, puissante, maîtresse du sol et des destinées de la nation, du sein de laquelle sortira une sélection d'hommes et de femmes aptes et dévouées qui formeront l'élite de demain." Vue très juste. Cette classe intermédiaire dont parle l'écrivain constitue l'armature solide des nations d'Outre-mer.

Il nous faut parler ici du Dr Catts Pressoir.

Il écrivit : *Le Protestantisme haïtien*, dont plusieurs chapitres ont paru dans LE LIEN : journal religieux de Port-au-Prince,

Les Leçons de Géographie (1929) et *L'Enseignement en Haïti*. Il nous donna, en 1927 : *L'HISTOIRE DE LA MEDECINE EN HAÏTI*. C'est un ouvrage bien ordonné, discret dans l'érudition et d'une excellente tenue littéraire. Grâce à ce volume, on peut se rendre compte des efforts qui ont été tentés ou réalisés par nous dans cette branche du savoir. Comme le Dr Catts Pressoir est un esprit libre et une conscience, ses appréciations sont empreintes d'une grande impartialité. Son désir en entreprenant cette utile enquête est de constater ce qui a été fait pour que l'on essaie ce qui pourra être fait. Après avoir esquissé en traits rapides l'histoire de la Médecine au temps de la colonie, il insiste sur le développement un peu lent, mais réel de la Médecine sous nos différents gouvernements. Il indique les champs de recherches, les méthodes à adopter, les filons qu'il faut poursuivre. Il nous conseille entre autres suggestions, d'étudier sérieusement nos plantes médicinales et alimentaires. " C'est un champ de travail qui s'ouvre devant nous, plein de surprises, peut-être. " C'est bien l'occasion de signaler le nom du Dr Victor Jean-Louis, de Jacmel, qui se livra à cette étude pharmaco-dynamique. Son ouvrage sur notre *Flore* est une contribution sérieuse à cette œuvre de progrès.

Nous n'aurions garde maintenant d'oublier Me Suirard Villard, auteur d'une brochure instructive : *DEVANT LA NATION* (1929). A vrai dire, c'est son programme de Candidat à la Présidence de son pays. Il expose ses idées et prend pour devise : " Tolérer pour améliorer. " Ces quelques mots vous diront les vues du citoyen : " Si vous employez les moyens honnêtes pour arriver au pouvoir, votre administration sera honnête, mais si vous employez des moyens qu'une conscience pure réprouve, vous serez un administrateur dévoyé... "

Le seul prosélytisme à rechercher, c'est celui de l'intégrité et de la dignité du caractère. " Un autre Candidat à la Présidence, le Dr Rosalva Bobo fut un écrivain de grande envergure. C'est un de nos hommes véritablement éclairés. Il nous reste de lui quelques opuscules forts et sensés, la plupart d'une prose lyrique et enflammée. Il était doué d'une certaine générosité de cœur qu'on ne retrouve plus chez nos politiciens.

A consulter Duraciné Vaval : *Essais critiques sur la littérature haïtienne* (Sansot, Editeur, Paris).

CHAPITRE SEIZIÈME

LE THÉÂTRE EN HAÏTI

(suite)

1907 à nos jours

Tandis que Massillon Coicou donnait ses principales pièces et résumait dans son œuvre le double courant historique et réaliste qui traverse notre théâtre, M. Henri Chauvet, de son côté, fouillait nos Annales pour en tirer *La Fille du Cacik*. Voici le sujet de ce drame. *Au Fort de la Nativité* (le premier qui ait été construit à Saint-Domingue par les Espagnols) un groupe de soldats et d'officiers Espagnols cause. On apprend, par leur conversation, les excès de toutes sortes qu'ils commettent envers les Indiens. On prévoit un choc fatal entre la race autochtone et la conquérante. Les Espagnols partent pour le Cibao, où l'or abonde. Avec eux se trouve Rodrigo, jeune officier qui avait sauvé d'un danger imminent la fille de Caonabo, cacique dont l'autorité s'étend sur le Cibao en entier. Celui-ci fond sur les Espagnols, les taille en pièces et les fait prisonniers. On les emmène à la cour du Cacique. Mamona, fille de Caonabo, reconnaît Rodrigo, son sauveur. Elle demande sa grâce au Cacique. — ce qu'elle obtient, non sans insistance. Voilà qu'une nouvelle armée espagnole marche pour venger la défaite des leurs. Rodrigo, malgré les supplications de Mamona, part à la rencontre des siens. Il combat au premier rang et tombe, criblé de flèches. Mamona, au désespoir, se tue sur les coups de son amant. C'est un dénouement romantique, celui d'Hernani, d'Hugo et de Médée de Corneille. Heureuse donnée, dont l'exécution n'est pas à la hauteur de la conception ! M. Chauvet écrivit encore : *Une nuit de noces* en collaboration avec M. Fleury Féquière et une ex-

cellente comédie locale, en trois actes, qui a pour titre : *Bon à marier* (18 septembre 1900).

Au lendemain de la représentation de cette pièce, Nilaup nous en donne le résumé dans une de ses spirituelles chroniques rimées.

Pas de mariage incomplet !
Le citoyen qui se marie
Doit, avant le premier couplet,
S'assurer que pour la patrie
Elle et lui sont tous d'eux d'estoc
Au moral tout comme au physique,
Seul moyen pour que de leur choc
Résultent pour la République
De beaux Adams frais et vermeils. . .

Ou si vous voulez, la thèse de M. Henri Chauvet se ramène à donner : A l'époux sans macule une épouse impollue. Bonne théorie, qui ne déplairait guère à Alexandre Dumas fils.

II. CHARLES MORAVIA.— C'est aussi dans l'histoire nationale que M. Charles Moravia a été puiser le sujet de son poème dramatique : *Crête-à-Pierrot* (1907) dont la représentation eut lieu, pour la première fois, au théâtre du Petit Séminaire Collège St.-Martial, de Port-au-Prince. On sait que le poète haitien A. F. Battier avait été tenté par ce beau sujet. Il avait essayé d'immortaliser en une sorte d'épopée, bâtie sur le plan de l'Iliade d'Homère, ce fait d'armes qui honore tant nos Ancêtres. C'est poursuivre une trop "haute aventure." Il eut le sort d'Icare. Répétons avec Desportes :

Le pouvoir lui faillit, mais non la hardiesse.

.....
Le ciel fut son désir, la mer sa sépulture ;
Est-il plus beau destin ou plus riche tombeau ?

Mr. Charles Moravia n'a voulu, dans son drame en vers, qu'exploiter simplement ce fait héroïque.

" J'ai respecté, dit-il, les données de l'Histoire, excepté sur ce point que je montre à la Crête-à-Pierrot le fougueux et brillant Boisrond-Tonnerre, qui ne s'y trouvait pas. Il me manquait encore un autre personnage, et je l'ai créé de toutes pièces, c'est le chef de la musique de la Garde d'Honneur de Toussaint Louverture. " C'est un tableau d'histoire que le poète nous brosse Il n'a pas besoin de s'excuser d'avoir donné quelques entorses à notre histoire. L'essentiel, c'est que son poème soit psychologiquement exact. La recherche de l'intérêt, dans la *Crête-à-Pierrot*, a été le souci de l'auteur.

Ce qui compte surtout dans ces sortes d'œuvres, c'est la réalisation du beau. Lamartinière, un des principaux personnages, parle ainsi :

Je songeais que notre cas est désespéré...
Le glaive de la révolte déjà tiré,
Que faire ?

Et ailleurs :

..... Le Chef de la musique !

Ancien conscrit français, fils de la République,
Républicain ardent, patriote chauvin,
Exalté, libertaire rouge, jacobin,
Ami des noirs, ayant là-bas servi leur cause,
Il dut quitter la France et se sauver à cause
Que le Premier Consul a froncé le sourcil
En le nommant. Il trouva son refuge ici.
Louverture en a fait le chef de la musique
De sa garde d'honneur. Il est très sympathique...

Voici comment Boisrond-Tonnerre parle à son tour au chef de la musique :

Et c'est un grand bonheur, croyez-moi, pour le noir,
Pour le noir méprisé, méconnu, de pouvoir
Sans crainte, et confiant, serrer une main blanche
Quand le blanc est loyal et que son âme est franche !
Si tous les blancs étaient comme vous dégagés
Du plus horrible et du plus bas des préjugés !
Qu'il est triste, surtout au pays où nous sommes,
Que ce soit par leur peau que l'on juge des hommes !

Quant à l'héroïque Dessalines, il dit à Magny :

Je m'envais donner l'ordre à Macé d'apprêter
La mèche longue assez pour les faire sauter
Quand déjà vous serez au pied de la colline...

Après la "Crête-à-Pierrot." M. Charles Moravia fit représenter à Parisiana une féerie lyrique : *Au clair de la lune*, dont les vers sont bien travaillés, et, à mon sens, supérieurs à ceux de la Crête-à-Pierrot, la pièce de début de ce charmant poète. Il donna en prose, en collaboration avec André Chevalier : L'Amiral Killick, qui fut fort goûté du public.

AMILCAR DUVAL. Il a publié dans la "Nouvelle Revue", du Cap-Haïtien, une savoureuse comédie en trois actes : *Etapes* (1967) et une autre agréable piécette : "Pour elle". Amical Duval a du goût pour le théâtre. Son dialogue est alerte, spirituel, naturel. On y sent le chroniqueur attiré de "la Ronde" où il se révéla

comme un fin observateur des mille petits riens de notre milieu, qui ont pourtant leur importance, à les envisager sous un certain angle.

GEORGES LEGER et LEON LALEAU. — Ils ont écrit en collaboration une pièce en deux actes : *Une Cause sans Effet* (Juillet 1916). Nous extrayons de la Revue l'Essor cette succincte analyse de cette comédie : " Qu'est-ce *Une Cause sans effet* ? Le " *Nouvelliste* " nous répond : Les époux Mélard ont depuis quelque temps de continuel colloques. (j'ajoute — et c'est essentiel — grâce aux rapports surtout de Anna Vergy). A la suite de l'un d'eux plus violent que les autres, Léon Mélard quitte la maison. Georgette Mélard charge son ami Louis Pressory, jeune avocat, qui est amoureux de Claire, sa sœur, de s'occuper de son divorce. Claire, qui sait qu'au fond les époux Mélard sont toujours fortement amoureux l'un de l'autre, est contre ce divorce. Elle demande à Louis Pressory — celui-ci a fait l'aveu de son amour dans une scène précédente — d'empêcher qu'il ait lieu, sinon elle refuse sa main, (j'ajoute que Claire accuse Pressory de vouloir briser cette union. Elle le rend responsable de la rupture dans le sens péjoratif). Pressory d'abord s'y refuse. Boudé par Claire, il consent à faire ce qu'elle lui ordonnera. C'est ainsi qu'au nom de Madame Mélard, il écrit à Léon Mélard lui demandant une entrevue pour sa cliente. Mélard arrive, il balbutie des paroles d'amour et Georgette Mélard, qui n'a jamais cessé d'aimer son mari non plus lui, montre sur la table des lettres qu'on lui a dit pouvoir faciliter son divorce et qu'elle a mieux aimé déchirer que lire ; d'où réconciliation. Sur ce, entrent Pressory et Claire. Georgette demande à son mari la main de Claire pour le jeune avocat. Mélard, tout au bonheur d'être revenu au giron conjugal, de s'écrier : accordé ! accordé !

" On le voit bien, c'est une spirituelle comédie sans grande prétention psychologique, les deux auteurs n'ayant voulu risquer aucune étude d'âme. Le sujet de la pièce est un fait divers courant : les divorces tentés qui s'achèvent par des duos d'amour, c'est tout ce qu'il y a de moins original ". Le critique de l'Essor ajoute : " Quant à Anna Vergy, elle n'est pas plus haitienne que " parigot ". MM. Léger et Laleau m'ont fait admirer son buste le profil. Bernstein a offert à mon esthétisme toute sa personne en pied. Ce portrait s'encadre en beauté dans le *Secret*. Anna Vergy est la cadette de Gabrielle Jannelot, la grande " Ielle "...

M. Léon Laleau a fait représenter pour son compte l'Étau (1917) et le Tremplin, (1921), deux petits actes aimables.

Le Tremplin est une histoire d'amour qui ressemble au sujet d'une *Cause sans effet*. Par suite d'une certaine mésintelligence survenue dans leur vie, les époux Préval se résignent à divorcer.

L'avocat de Cécile Préval, qui aime en secret sa cliente, s'aperçoit bientôt qu'elle n'a pas cessé d'aimer son mari. Il ménage une entrevue aux époux qui, à la suite d'une explication vibrante, tombe dans les bras l'un de l'autre. Tandis que Cécile Préval se réconcilie avec son mari grâce au subterfuge imaginé par l'avocat, celui-ci, (une sorte de dillettante de la souffrance) se trouve heureux, très heureux de ce que son cœur a servi de tremplin au bonheur de la coquette Cécile Préval.

M. Etienne Bourand a entrepris l'adaptation sous forme théâtrale d'une nouvelle de Georges Rivolet : *L'Imprévu*. Auparavant, il avait donné : " Le Cœur décide, qui n'est pas publié jusqu'à cette heure. C'est un dramaturge d'avenir, poète aussi, car il a publié un recueil : *L'Eternel Adolescent...*

M. Fernand Hibbert que nous avons rencontré comme romancier a fait jouer : " *Une Affaire d'honneur*, un acte, et la *Reclamation d'Hopton*. deux actes (1915).

Mr. André Chevalier, l'auteur du *Petit Kodack*, représenta avec succès quelques pochades. Une de ses revues : *Siné-Prétention* a ravi le public. Il faut citer de lui un drame en trois ou quatre actes : *L'Amiral Kilick*, écrit en collaboration avec Charles Moravia. Dans ce drame historique, en prose, apparaît la figure héroïque de l'Amiral haitien qui fit sauter son navire devant l'agression du " Panther ", navire allemand, plutôt que d'amener son pavillon.

Hurrah ! Hurrah ! pour ce brave, qui, par sa crânerie, rappelle les fiers Acteurs de notre Indépendance.

Il a encore produit une saynète locale : *La marquise de Périgny*. La donnée de cette petite comédie locale paraît fantaisiste ; c'est une belle histoire sans réalité. Un petit courtier de Port-au-Prince, du nom de Périgny, offre à un riche étranger de passage dans notre bonne ville des propriétés et certaines choses qu'il est chargé de vendre. L'étranger repousse ces offres. Le courtier lui parle de titres de noblesse à céder... La convoitise aussitôt allume les yeux de Atwater (c'est le nom de l'étranger). " Passez-les moi, ces parchemins, pour que je les fasse

examiner ", Atwater sort dans ce but. Sa fille s'amène et fait un bout de causerie sentimentale avec le courtier, qui attend le résultat de l'enquête. Le père retourne incontinent et lui propose la main de sa fille, parce que les parchemins sont conformes... N'empêche que la petite pièce est charmante et divertissante. Au début, le dialogue traîne, peu à peu il s'anime et devient même, par endroits, poétique. Le titre de cette piécette promet quelque chose qu'on ne sert pas au public. Ce qu'on lui offre réellement ne vaut pas moins, c'est certain. Les auteurs sont ainsi... Ils donnent à leurs œuvres n'importe quel titre ! Personne jusqu'ici ne peut dire pourquoi Stendhal a appelé son grand roman : LE ROUGE ET LE NOIR.

LE THÉÂTRE DE DURACINE VAVAL.—

Le 4 Juillet 1916, on représentait à Port-au-Prince, au Théâtre Parisiana : MADEMOISELLE MICHOT, comédie en quatre actes de M. Duraciné Vaval. Le public écouta cette œuvre avec sympathie. Il l'a chaleureusement applaudie en plus d'un endroit. Quel en est le sujet ? Il n'a pas été pris bien loin, je vous assure. Il est tiré de notre milieu même et parle de choses qu'il est loisible à tous de constater ou de contrôler. Cette " fable " est sortie d'une pensée habituelle à l'auteur et d'un cas social qui s'est présenté souvent.

Mlle Fanny Michot, l'héroïne de la comédie, est la fille d'un petit détaillant de la rue des Fronts-Forts, à Port-au-Prince, qui l'envoie à Paris pour y faire ses études. Elle est placée dans une des plus aristocratiques Institutions de la Ville-Lumière, où elle apprend tout ce qu'on doit apprendre. Après avoir obtenu son Brevet supérieur, elle retourne en Haiti. De l'opposition entre ses goûts créés par l'éducation étrangère et le genre d'existence qu'elle est condamnée à mener à Port-au-Prince jaillit tout le drame. Voilà une jeune fille qui avait forgé les plus beaux rêves de la vie, et qui les voit s'effeuiller sous ses pas comme des roses flétries. Ses parents ne peuvent pas même lui procurer une demeure convenable. Pour tout logement, une boutique ordinaire avec des caisses de harengs saurs, des cruches, des ferblancs de mantégue et des bouteilles de clairins, et à l'arrière un étroit salon meublé de quelques chaises de paille vermoulues, d'un piano et d'un sofa datant de l'antiquité... Cette jeune demoiselle si cultivée, si " soignée " d'esprit se trouve exposée à la plus amère déception. Au milieu des siens qui l'entourent de prévenances, elle

n'échappe point au supplice de la solitude morale. La situation de Fanny à l'égard de son père et de sa mère qui l'aiment et qu'elle aime malgré tout (car elle est bonne fille) reste anormale et fausse. C'est la première moralité qui se dégage de cette comédie sociale. Tout d'abord, on se contraint respectivement pour ne pas considérer les choses sous leur aspect réel. Le malaise, qui ne peut durer, éclate. Plusieurs petits faits accumulés ont éveillé les susceptibilités de part et d'autre. Au début, M. Michot se réjouit et se conjoit d'avoir pu donner une si belle éducation à sa fille. Ce n'est pas sans sacrifices qu'il a atteint cet idéal. Il a fallu trimer ferme pour trouver à temps, chaque trimestre, l'argent nécessaire pour acquitter le montant de la Pension. Ah ! oui, il a fallu acheter bien des livres de coton et de cacao, vendre bien des cruches ; il a fallu que Mme Michot ait mesuré bien des aunes de calicots et de denims bleu pour arriver à joindre les deux bouts. A un moment, le commerce n'allant plus, on dut se défaire successivement de deux bonnes propriétés à la campagne, l'une à la COUPE, l'autre à Bizoton, pour entretenir Fanny à l'étranger. Le temps devenant trop dur, on se résigna à la faire rentrer en Haiti.....

Tant d'efforts n'ont pas été vains, puisque Fanny est retournée avec son Brevet Supérieur. " Elle a dû piocher beaucoup, notre petite, dit Mme Michot, pour décocher ce Diplôme. Où a-t-elle trouvé cette mémoire pour apprendre tant de choses ? " Et Michot promet d'encadrer le Diplôme pour l'ornement du salon. C'est l'attestation officielle du mérite de Fanny. Les personnes qui viendront nous rendre visite, explique-t-il, constateront de leurs propres yeux que nous ne mentons pas, quand nous disions que notre demoiselle est une savante demoiselle. Le jour de son arrivée, après des manifestations de joie de toutes sortes, la mère prie Fanny de monter un peu pour se reposer. Fanny obéit. Elle fut décontenancée à la vue de la chambre qu'on prépara pour elle. Hé, se dit-elle, n'est-ce pas triste, cela ? Une tapisserie défraîchie... un vilain litdes rideaux froissés. Et quel désordre ! De vieux souliers ici, un paquet de linge dans un coin ! Bien vrai ! Ils ne se sont pas mis en frais pour me recevoir ! Nul souci de me plaire !. Ah ! je prévois que ce n'est pas sans difficultés que je m'adapterai à ma nouvelle vie ! . . .

Le lendemain, elle demande à ses parents de lui permettre de rendre visite au Quédel.. " Ma première sortie dans Port-au-Prince

doit être pour cette aimable famille." N'est-elle pas l'amie intime de Jeanne Quédel, qui étudia quelque temps dans la même pension qu'elle, à Paris ? ... " Tu prendras le petit train, qui te déposera au coin du Petit-Four, devant le *Café Terminus*... De là tu gagneras le Bois-Verna, lui dit Mme Michot." Fanny se révolte... Il lui faut une belle voiture de maître pour cette visite. Elle ne peut entrer dans un tramway où elle se trouvera en promiscuité avec le premier-venu... " C'est des frais tout cela, réplique Mme Michot.. Nous ne sommes pas riches, et les choses vont mal depuis quelque temps"... C'est que Fanny rumine un projet. Il est vrai qu'un honnête spéculateur en denrées : M. Dubourg a laissé entendre à Fanny qu'il éprouvait des sentiments pour elle. Fanny ne tient pas beaucoup à cette affaire. Elle a d'autres visées. Elle songe : "Edmond, frère de Jeanne Quédel, m'a constamment témoigné de la sympathie ; il est venu me voir à Paris à plusieurs reprises... Il me comble de prévenances... Il est plus que courtois avec moi..."

Si Edmond m'épousait, cela n'arrangerait-il pas les choses ? C'est un étranger, un allemand, dont le père possède, à ce qu'on dit, une grosse fortune ramassée dans le pays. Edmond est associé à sa maison de commerce, une des plus importantes de la place. Un pareil mariage me permettrait de voyager en Europe de temps à autre et de tenir à Port-au-Prince le train social en rapport avec mon mérite". Tenez !... Elle vient de recevoir une invitation pour le bal qui se donne chez Quédel, dans une huitaine à l'occasion de l'anniversaire de Jeanne... Pour sûr, elle ira à cette fête... Elle se fera belle, très belle, et peut être — qui sait ? — Edmond se décidera-t-il à se déclarer ? Jusqu'à présent, rien que des politesses... Aucun engagement... Le second acte nous transporte au bal des Quédel. Fanny s'y présente dans une toilette de bon goût, rapportée de Paris, et signée d'un grand couturier de là-bas. Tout le monde n'a des yeux que pour elle. Edmond Quédel se sent touché au cœur en présence de Fanny qui allie à tant de grâce originale une intelligence si fine... Il se déclare... Mais un soupçon traverse l'esprit de Fanny... Il ne faut pas trop se fier à Edmond. Ne l'a-t-il pas surpris serrant de près la gentille Mlle Tipauer, une haïtiano-allemande, très riche, très jolie et bien considérée... Il se peut que celle-ci se jette à la traverse de son amour. C'est une rivale dangereuse... D'autant qu'Edmond possède un peu le tempérament d'un séducteur... Sans doute, M. Dubourg (au premier acte, on le vit venir avec force compliments saluer Fanny) paraît

plus sérieux, plus convaincu . . . Il a certains moyens . . . Ce n'est pas l'homme qu'il me faut . . . Honnête, il n'y a pas à dire . . . mais pas élégant pour un sou. Il porte mal son costume, il ne se présente pas dans le monde avec assez de prestance et d'autorité . . . Avec lui, ce sera l'existence désolante, terre-à-terre, . . . Je ne l'aime pas, celui-là, mais je ne puis l'empêcher de m'aimer. " Remarquez que Fanny Michot, qui a près de dix-huit ans, est une innocente qui n'est pas une ingénue. Elle est femme avant tout, très experte, très expérimentée, elle a beaucoup lu; elle comprend toute la vie avant d'avoir encore vécu. A son retour du bal de chez Quédel, elle devint nerveuse . . . A cette heure-là, elle est pareille à l'oiseau qui veut s'élançer en plein ciel, et dont les ailes ouvertes se heurtent aux grilles dorées d'une impitoyable cage en fer. Sortir de la maison de fer, voilà ce à quoi elle s'emploie. Il ne suffit pas de compter sur autrui pour réaliser son rêve de vie; il faut essayer soi-même par l'action de se rapprocher de son idéal. Fanny tente une combinaison pour s'affranchir de son existence malheureuse. L'effort le plus légitime n'est pas toujours couronné par le succès. C'est la seconde moralité à tirer de *Mademoiselle Michot*. Tout le troisième acte sera la démonstration scénique de cette vérité d'expérience. Mlle Michot, un mois après son retour, reçoit la visite d'une de ces dames du Bois-Verna. Tandis qu'elle causait avec elle, une cliente de la boutique s'amène, qui demande à acheter du tabac. — " Passez tantôt, je suis occupée ", dit Fanny. Et cette cliente rencontrant le père Michot se plaint que sa fille ait refusé de lui vendre. Et celui-ci de tancer vertement Fanny en présence de la visiteuse. Elle partie, le drame se déchaîne dans toute son ampleur. Les rancunes ramassées depuis longtemps dans le vase débordent. M. Michot exige que, désormais, sa fille descende à la boutique chaque jour et mette la main à la pâte. Il ne faut pas que tout le temps elle reste comme ça à se tourner le pouce . . . J'ai des dettes . . . (il fallait entendre l'intonation donnée à ces mots par Félix Viard). Il n'y a plus rien, continue-t-il. Et la situation financière du pays s'empire chaque mois ! C'est notre existence serrée, notre parcimonie ingénieuse et ordonnée qui t'a permis de connaître une forme de vie plus élégante . . . Nous avons fait assez de sacrifices pour que . . .

Fanny

Tu n'oublies qu'une chose, c'est que je ne t'avais pas demandé ces sacrifices . . . Tu n'as que cela à la bouche.

Michot

Ose donc soutenir que tu n'en as pas profité ?

Fanny

En tout cas, je les ai payés plus qu'il n'en faut...

Michot

En quoi faisant

Fanny

Parbleu ! en travaillant bougrement à l'Ecole... Ce diplôme que tu accroches au pan de ce mur, je n'ai pas bûché pour l'avoir peut-être... On m'en a fait cadeau peut-être...

Michot

Je ne tolère pas qu'on me parle sur ce ton.

Fanny

Je n'accepte pas des reproches que je ne mérite point.

Michot

Si tu ne les méritais pas, je ne te les eusses pas faits.

Fanny

Je ne les mérite point.

Michot

Tu les mérites doublement..

Fanny

Vous êtes injuste !

Michot

Sacré dieu ! tu jettes le défi à mes droits parternels.

Fanny

Les droits de la vérité équivalent aux droits de la nature.

Mme Michot (intervenant)

Ma fille, ne réplique pas ainsi à ton père.

Fanny...

Que veux-tu, maman ? je suis hors de moi...

(une pause)

(s'adressant à son père, la voix radoucie)

Si tu m'as donné une belle éducation, ce n'est pas pour mesurer du calicot et du denims bleu à des campagnards. J'ai le droit de prétendre à de plus hautes occupations.

Michot

Ta mère qui fait ce métier-là depuis quinze ans, est-elle moins honorable que sa fille ? Tout travail est noble. C'est l'oisiveté qui est chose mauvaise. L'oisiveté nous use comme la rouille use le fer. Travaille, et toutes tes chimères s'envoleront.

Fanny

C'est plus fort que moi. Je ne consentirai jamais à me confiner dans cette boutique pour entendre le langage ordinaire des "habitants" et respirer l'odeur suffocante du pétrole et de l'hareng saur. Je travaillerai, oui. .. Tenez ! j'ouvrirai la semaine prochaine un cours de diction ou un cours de dessin.

Michot

Taratata.... tu plaisantes, hein ? ça ne te rapportera pas même de quoi payer un bout de ruban ou une boîte de poudre de riz...

Fanny (rêveuse)

Ne m'as tu pas dit que tu es né pour les grandes affaires ?

Michot

Ainsi je pense...

Fanny

Ben ! Si tu ouvrais un Magasin de *Nouveautés* au bord-de mer, quelque chose de joli, de coquet.., je t'assure que nous gagnerions de l'argent... J'arrangerais les choses à l'Européenne, avec de belles vitrines et de pimpants modèles... Notre installation attirera les curieux et deviendra le rendez-vous des élégantes de Port-au-Prince... Nous ne vendrons qu'en dollars. *Au Froufrou Parisien*, tel sera le nom de notre maison de luxe... Chapeaux, robes de ville ou de soirée, gants de Suède, chaussures de choix, dentelles, parfumeries... on trouvera de tout chez nous... Les gens de la province qui ont de l'argent viendront à nous, tu verras. Avant longtemps, nous pourrons rouler carrosse et avoir villa à Peu-de-Chose ou à Turgeau... ”

Mr. Michot fait comprendre à Fanny qu'il faut beaucoup d'argent pour monter un pareil Magasin. Fanny lui suggère d'hypothéquer sa maison de la rue des Fronts-Forts pour avoir les deux mille dollars nécessaires à la réalisation du projet. Pour le convaincre, elle fait miroiter des chiffres aux yeux du pauvre Michot . Il faut compter à Port-au-Prince, lui dit Fanny, cinq cents personnes capables de suivre la mode et de payer les extras... Tu cons-

tates, je n'exagère point... C'est ce monde-là qui fera marcher notre commerce... Tu penses que ces gens ne regarderaient pas à deux fois pour payer un joli chapeau vingt dollars et une belle robe de soie ou de taffetas trente à quarante dollars... A supposer seulement que deux cents personnes achètent chez nous dans l'année... tu vois, je prends un chiffre minimum... un chapeau et une toilette... Voilà une vente de dix mille dollars or américain, sur laquelle nous aurons un bénéfice net de quatre mille dollars !

Mme Michot. (éblouie)

Dame ! c'est une richesse d'avoir une fille savante !

(se retournant vers Michot) Mon cher, va chez le notaire Chrysostôme Rosemond... ou chez Oriol... Ils sont tous deux très achalandés... Ils te feront trouver la valeur qu'il faut pour commencer.

Le brave Michot obéit. Il hypothèque sa maison, et l'on ouvre *Froufrou Parisien* ! Après six mois, les choses commencent à clocher... malaise... mévente..., déconfiture... Le père Michot est sur le point de perdre sa propriété de la rue des Front-Forts... Il ne peut pas même payer les intérêts de l'hypothèque... Très aigri, il fait des remontrances sévères à sa fille qui l'a mis, dit-il, dans ce vilain drap. Entre temps, Fanny reçoit une lettre d'Edmond Quédel, qui retire sa parole... Edmond se fiance à la gentille et riche Melle Tipauer... Fanny est bouleversée... Elle avait aperçu que ce Monsieur espaçait ses visites et lui témoignait une certaine froideur... Ah ! il y avait quelque chose là-dessous !

“Fi, le vilain Monsieur ! C'est un piège qu'il me tendait en me jouant la comédie de l'amour”... Il a délaissé la vie d'amour pour des rêves d'ambition”. Mais comment sortir de l'extrême embarras où elle a plongé sa famille ?... Fanny se sacrifiera, non, elle s'élève au courage d'accepter la main de l'honnête Dubourg. Cette résolution n'a rien qui l'humilie à ses propres yeux. On invente son devoir selon les circonstances et selon sa culture humaine. Fanny accomplit par cet acte sa naturelle destinée de femme, et par surcroît, elle rend service à ses parents qui se sont tant dévoués pour elle. Le mariage de raison peut à la longue s'épurer, se transformer en un sentiment d'attachement qui égale l'héroïque amour sans en avoir les embûches ni les tourments. Fanny cède à une franche impulsion de “son âme nouvelle” qui lui apprend, que l'idéal ne se concrétise pas toujours dans la réalité. Les souffrances ont élargi l'humanité chez Melle Michot. “L'éducation que donne la vie est la seule qui soit vraie” déclare-t-elle. Ce sera, si vous voulez, la troisième et dernière moralité de la pièce.

“ Je m'ignorais moi-même, a dit Fanny, jusqu'à la minute suprême où la douleur me forgea sur son enclume rouge l'âme nouvelle qui frémit en moi ! ” Fanny Michot est une Blanchette noire, a dit l'intelligent et regretté Louis Morpeau. Oui, comme on pourrait dire que la Blanchette de Brioux est une Fanny Michot blanche. D'un bout à l'autre, la pièce est profondément haitienne. Il ne s'y trouve un trait d'observation qui ne soit tiré de notre société même. Tous les développements sont autres que ceux de Brioux. L'action, très peu chargée d'incidents, se développe avec simplicité et selon la formule racinienne. N'y aurait-il que le changement de milieu, que cela suffirait pour donner son originalité essentielle à *Mademoiselle Michot*, tout comme le changement de milieu a différencié à jamais la *Marion Delorme* de V. Hugo de la *Dame aux Camélias* de Dumas fils, qui se rapprochent par le sujet et l'intrigue. Les points de ressemblance entre deux œuvres ne peuvent anéantir le mérite de l'une. Il est matériellement impossible au théâtre de combiner une intrigue sans se rencontrer avec des prédécesseurs. G. Polti l'a démontré avec beaucoup de finesse dans un ouvrage qui fit sensation. Il établit qu'il n'existe, en art dramatique, que trente six situations. Tout auteur est obligé d'y passer, qu'il le veuille ou non. Pourquoi, les véritables critiques, qui sont au courant de leur métier, sont indulgents à ce sujet. Quand ils constatent les ressemblances entre les éléments d'intrigue de deux pièces, ils n'en disent mot.

Mme Heuderiks, veuve de l'auteur de la pièce flamande *Prima donna*, jouée en français à Paris, assigna M. Fonson en prétendant qu'une comédie de ce dernier était, dans sa meilleure part, une imitation de l'œuvre de son mari. Après avoir entendu Me Renard et de Moro-Giafferi, la 3^{ème} Chambre civile de la Seine a débouté Mme Heuderiks.

“ L'imitation, dit en substance le jugement, n'exclut pas une création originale ; il faut considérer l'effort particulier du second auteur, son génie propre, les changements et les développements du sujet traité. En un mot, un même sujet peut être conçu et réalisé différemment. Dans ce cas il n'y a pas imitation. (voir le *Journal-Paris*, No du 6 Février 1923) Mademoiselle Michot est-elle une pièce bien faite ? Je ne sais. Pour ma part, je m'en soucie peu. On a remarqué que les pièces les plus belles et les plus réussies du répertoire français contemporain, celles de Henri Lavedan, de Donnay, d'Alfred Capus, etc. ne sont pas façonnées selon les règles.

Pourtant, quel succès n'ont-elles pas remporté ! La foule afflue pour les écouter et les applaudir. Il semble donc que l'essentiel est qu'une œuvre plaise, enseigne et renseigne. L'arsenal des règles et des lois de théâtre est laissé pour compte aux pédants et aux professeurs.

Quelques journalistes, qui connaissent peu le théâtre, ont cherché à soulever l'opinion contre *Melle Michot*. Me D. Vaval a défendu son œuvre.

LETTRE SUR MADEMOISELLE MICHOT

Port-au-Prince 3 Août 1916.

Au Directeur du *Matin*, de Port-au-Prince.

Monsieur le Directeur,

Vous serez bien aimable de m'ouvrir les colonnes de votre journal pour traiter à fond, d'une manière définitive, la question d'esthétique dramatique soulevée à la légère par votre correspondant des Cayes, dans le *Matin* d'hier. Auparavant, permettez-moi de dire quelques mots de *Mademoiselle Michot*. Le sujet de cette pièce est puisé dans la tradition locale. On m'avait raconté bien souvent et j'ai moi-même constaté certains chocs de goûts entre de jeunes personnes revenant de France, où elles firent leur éducation, et leurs parents, qui conservèrent leur mentalité haïtienne. Edgard La Selve, dans son ouvrage : *Au Pays des Nègres* (page 189) parle en quatre lignes, de la manie de certaines familles d'Haïti de faire élever leurs filles à Paris. " Ces jeunes insulaires, dit-il, éblouies par la civilisation au milieu de laquelle elles se sont un moment fourvoyées, dont elles ne peuvent voir que les dehors vulgaires ou dangereux, se trouvent dépayées lorsqu'elles reviennent sous leurs palmiers. " Je trouvai que c'était là un beau sujet de comédie sociale. J'ai pris ma donnée dans l'air ambiant. J'avouerai que je n'eus pas en vue de soutenir de thèse ni de donner une leçon

Voici les interprètes de la pièce qui ont contribué à son succès :
Mme. Chrysostôme Rosemond, née Manigat (Melle. Michot)
Mme. Duraciné Vaval (Jeanne Quédel) Melle. Lucie Montés
(Madame Michot) Melle. Jacqueline Wiener (Melle Tipauer)
Melle Jeanne Maignan (Melle Rosalie) et Mme. Léon Poux, et
du côté des hommes : Mr. Félix Viard (Mr. Michot) Mr. Etienne
Bourand (Mr. Dubourg) Mr. Mano Thézan (Edmond
Quédel), bien secondés par MM. Mr. Maurice Milleiry, Paul
Savain et Georges Laroche.

de morale. Je voulais faire vrai, et c'est tout. Ce sont les faits eux-mêmes qui sont chargés de parler. Je n'ai pris parti ni pour ni contre Melle. Fanny Michot. Je laisse percer, malgré moi, une émotion discrète pour les déconvenues de cette pauvre fille. Il y a dans la pièce une conception philosophique de la vie et des idées que j'ai essayé de traduire plutôt en états de conscience et en effusions de sensibilité qu'autrement. Bien des amis d'ici, lettrés et sincères, m'ont conseillé de mettre plus d'intrigues dans la pièce avant la nouvelle représentation que je projette de donner. Je regrette de différer d'avis avec eux sur cette question. Je suis persuadé que ce point qui fait l'objet de leurs bienveillantes critiques sera précisément ce qui me vaudra un jour les plus grands éloges. Qu'on l'entende donc une fois pour toutes : les intrigues compliquées ne sont plus de mise dans les pièces dramatiques et littéraires. Je veux dire par là qu'on relègue, de nos jours, l'intrigue dans les vaudevilles et les mélodrames, deux genres qui sont hors de la littérature. On ne doit admettre dans une comédie sociale, du genre de *Mademoiselle Michot*, que juste ce qu'il faut d'intrigue pour l'évolution du caractère des personnages et la marche de la pièce. On peut même se passer tout à fait de l'invention romanesque et la remplacer par les tableaux de mœurs ou par l'analyse psychologique. Et notez qu'une pièce qui est vide d'intrigue n'est pas pour cela vide d'action. L'action peut y être intérieure ou morale. Par procédés d'école, je répudie les péripéties factices et les complications extérieures.

Alors votre pièce n'est pas bien faite, diront les badauds qui parlent de littérature sans rien y connaître?— La belle affaire, répondrai-je ! Qui se soucie aujourd'hui de la pièce bien faite ? Qu'est-ce que cela peut me faire qu'il y ait des gaucheries de facture dans *Mademoiselle Michot* ? Le mérite et la beauté d'une pièce de théâtre ne dépendent nullement de la dextérité de sa facture. Il existe, au théâtre, des choses qui sont supérieures à la technique. L'intérêt d'une œuvre dramatique réside dans l'analyse morale. Les plus belles, les plus séduisantes pièces qu'approuve Paris, à l'heure actuelle, sont presque toutes des pièces mal faites.

Le temps de Scribe et de Sardou, ces habiles ouvriers en coups de théâtre et en facture ingénieuse est prescrit. *Les Viveurs*, le *Nouveau jeu*, de Lavedan, *Amants*, *Pension de famille*, *la Douleuse*, de Maurice Donnay, *les Fossilles*, *l'Envers d'une Sainte*, de François de Curel, *Révoltée*, *Mariage Blanc*, de Jules Lemaitre, tous ces chefs

d'œuvre qui procurent tant de satisfactions intellectuelles entrent dans la catégorie glorieuse des pièces mal faites.

Sans se soucier autrement du métier, chaque auteur interprète la réalité selon la tournure de son esprit. Si l'on a le goût exagéré de la logique, on adopte une formule dramatique rigide comme un théorème de géométrie (genre Paul Hervieu). Si, au contraire, l'on est disposé à la fantaisie, à l'humour, et que l'on ait une certaine grâce dans les sentiments, on se mettra alors à l'école de Donnay. Enfin si l'on a les idées du bon bourgeois et le tempérament du moraliste, l'on donnera dans la pièce à thèse, dans la comédie didactique. (genre Eug. Brieux) Ce dernier n'est pas sans analogie d'esprit avec ce brave Boursault, qui a toujours quelque chose à démontrer.

Bref, la structure même de *Mademoiselle Michot*, telle que je l'ai conçue, ne comporte guère d'intrigue romanesque. Ce qui s'y trouve est rejeté de parti pris au deuxième ou troisième plan. Une tranche de vie haïtienne, un cas social étudié dans ses effets : voilà ce qu'il faut y chercher, et non ce que je n'y ai pas mis. La simplicité classique de l'action contribue à l'unité d'ensemble et à la signification sociale.

J'aborde maintenant l'autre objet de ma lettre. Que d'autres pièces, en Haiti ou ailleurs, aient plus ou moins d'analogie avec *Mademoiselle Michot* dans les idées ou dans les sentiments : voilà une chose possible et qui ne tire pas à conséquence. L'histoire littéraire nous montre plusieurs auteurs développant exactement les mêmes données, et cela, sans y changer un iota. Jugez. En 1515, Trissino dédie à Léon X une *Sophonisbe*, dont il prit l'idée dans l'Histoire romaine de Tite-Live.

Et voilà que, quarante ans après, Mellin de Saint-Gelais, aborde le même sujet. Mermet, en 1583, Montchrestien, en 1596, Montreux, en 1601, n'ont pu résister à la tentation de reprendre la donnée exploitée par Trissino. Ce n'est pas tout : Mairet, en 1629, compose une nouvelle *SOPHONISBE*, qui reste célèbre, car c'est le premier exemple de tragédie régulière qu'offre la littérature en France, et qui ne sera pas sans influence sur le grand Corneille lui-même.

Qui ignore que Corneille, dans le *Cid*, a imité tout au long Guillem de Castro sans cesser d'être Corneille ? Citerai-je Racine empruntant à Homère, Euripide, Sénèque, Virgile, les plus beaux traits qui ornent son chef-d'œuvre *Andromaque* ? On trouve au

moins dans cette belle œuvre de Racine une cinquantaine de vers à peine déguisés, de Pertharite, de Corneille, et ajoutons que les deux pièces reposent presque sur les mêmes données. Et pourtant Racine, dans *Andromaque*, reste original par certaines qualités personnelles et surtout par cette admirable peinture de la jalousie d'Hermione.

Si nous passons à Molière, nous sommes obligé de déclarer qu'il ne doit rien, même en empruntant trop de Térence, de Plaute, et d'autres encore. Molière est le plus grand poète du XVII^e siècle, tel est le jugement de la postérité malgré ses imitations trop directes et malgré ses nombreuses fautes de français.

En Europe, c'est lui qu'on lit le plus parmi les auteurs du Grand Siècle. Gœthe s'incline devant le génie qui a donné naissance à tant de chefs-d'œuvre, dont les matériaux sont pris par ci, par là. Oh ! comme c'est triste de penser que le grand Molière qui alimentait de son cerveau prodigieux les somptueuses fêtes de cour fut tellement envié que la Gazette de l'époque, en donnant de longs comptes rendus de ces fêtes, n'a jamais cité une seule fois le nom de Molière !

O l'envie littéraire, à quelle œuvre mauvaise et à quelle injustice pousses-tu les hommes ! Les contemporains de Molière ne louaient en lui que l'acteur comique, mais ils se taisaient sur l'auteur. On censurait toutes ses productions théâtrales. Elles ne valent rien, disait-on, mais ceux-là qui le disaient étaient incapables de dire pourquoi. Ces censeurs ne pouvaient raisonner leur dédain.

On critiqua tant l'École des Femmes que l'auteur dut écrire une pièce contre les jaloux qui l'ennuyaient : *La critique de l'École des Femmes*. On se rappelle : tarte à la crème du fameux Marquis, personnage de la Critique de l'École des Femmes. Une critique raisonnée et judicieuse est la chose au monde la plus difficile. Entendu : deux œuvres théâtrales peuvent être bâties sur les mêmes idées et différer entre elles sensiblement.

Marion Delorme (1831) et la Dame aux Camélias de Dumas fils (1852) exploitent un thème identique. Peut-on dire, hélas ! que Dumas-fils a plagié Hugo en essayant de démontrer "qu'un sentiment pur et vrai peut exister dans une créature momentanément avilie". D'avoir repris une antithèse chère à l'auteur de la Légende des Siècles, est-ce un crime littéraire de sa part ? Dumas fils a plagié Hugo, et pourtant on l'élève aux nues ! C'est que les deux œuvres

semblables par le fond, par les sentiments, par la tendance : réhabilitation de la courtisane, ne le sont guère par la forme. L'un choisit le 13e. siècle pour le cadre de son drame et met sur les planches une courtisane du passé.

L'autre, A. Dumas fils, nous campe une courtisane de son temps, que chacun peut voir, entendre, observer. La comédie moderne était dès lors fondée. A. Dumas fils exerça à son tour l'ascendant de son esprit vigoureux sur tous les auteurs, ses contemporains. Emile Augier fut un des premiers à subir l'empire de Dumas fils.

Oui, on peut se rencontrer (parfois par hasard, comme cela est arrivé il y a deux ou trois ans à Paul Bourget et à Paul Hyacinthe-Loyson, à propos de deux pièces : *Le Tribun* et *l'Apôtre*) et avoir chacun son mérite. Les nuances seules comptent en littérature. C'est la manière par quoi tel auteur se distingue de tel autre qu'il importe de saisir. Car c'est cette différence qui constitue son apport personnel et son originalité. On n'appartient pas impunément à une époque littéraire : les sujets flottent dans l'air, les idées se ressemblent, elles exercent sur l'esprit leur influence.

Il y a comme une sorte de réseaux qui enserrant dans ses mailles fines l'oiseau qui veut prendre essor vers les hautes amplitudes indomptées ! Voyez comme les personnages de Jules Lemaître, cet esprit si souple, si primesautier, sont calqués en quelque sorte sur des types antérieurs de théâtre. *Fliçote* nous rappelle *Froufrou* de Meilhac, le *Député Leveau* fait songer à Monsieur le *Ministre* de Jules Claretie, Chambray, de l'Age difficile, ne présente pas mal d'analogies avec certains personnages de Dumas fils. Cependant Lemaître a cherché à varier ses types de ceux des autres, par des traits caractéristiques.

Si Leveau n'est pas "réussi," en revanche Mme. Leveau, personnage de la même pièce, est d'une gracieuse originalité. Cette seule figure marquée de traits accusés donne une valeur spéciale à la pièce ; c'est "la manière" de traiter son sujet qui est tout. Pour finir, il faut que je cite aussi du Sarcey, afin que je n'aie pas l'air d'être moins au courant que votre correspondant. Sarcey combattant Sarcey, quel beau spectacle pour la galerie ! Votre correspondant pourrait peut-être avoir le désir de discuter mes théories esthétiques ou dramatiques : il ne l'osera, car je vais lui donner une chiquenaude et faire tomber sa plume par terre. Ouvrez vos deux oreilles, ô correspondant qui aimez tant Sarcey ! Car je vais vous servir du Sarcey, et du meilleur !

Un correspondant accusa Richepin de plagiat et dénonça le fait à l'illustre critique. "La comédie française nous a donné cette semaine (Mai 1888) la première représentation d'une comédie en trois actes et en vers, qui a pour titre : LE FLIBUSTIER. Trois ou quatre jours après, je recevais d'un de ces nombreux correspondants bénévoles qui apportent chaque matin à un journaliste connu l'opinion du public, d'une partie du public tout au moins, je recevais donc une lettre toute fulminante d'indignation. "Ainsi que vous le savez mieux que moi, m'écrivait mon homme, Mr. Jean Richepin vient de mettre en vers pour le Théâtre Français deux vaudevilles de Scribe : Théobald ou le retour de Russie, et Michel et Christine. Que M. Jules Claretie, qui ne pouvait ignorer ce fait, ne l'ait pas indiqué sur l'affiche, je le comprends à la rigueur. Mais que pensez-vous de ces centaines de journalistes qui ont déjà rendu compte de l'ouvrage, sans en faire connaître l'origine ?

" Est-ce mauvaise foi ? Est-ce ignorance ? "

Je m'arrête, dit-il à Sarcey, mais il continue et nous arrange de belle sorte. Ah ! il n'est pas tendre pour notre corporation. Mais je dirai à notre farouche ennemi que, sur le point spécial dont il parle, c'est lui qui a tort. Il n'y a de notre part ni ignorance ni mauvaise foi dans le silence que nous gardons d'ordinaire sur ces sortes d'affaires. Il se trouve toujours, les soirs de première représentation, dans ce public spécial d'amateurs, très au courant du théâtre, deux ou trois personnes qui rapprochent la pièce qu'on joue d'une pièce qu'ils ont vue autrefois, et qui le disent aux camarades. On se repasse la nouvelle, qui court de rang en rang. Le soir du Flibustier, notamment, nous nous sommes bien trouvés cinquante dans la salle, qui savons notre Scribe et nous nous sommes écriés : Tiens ! c'est Théobald ! et lorsqu'est arrivé le troisième acte, ce n'est plus cinquante, ni cent personnes, c'est tout le public qui a reconnu le dénouement de Michel et Christine. Nous constatons les ressemblances ; mais c'est pour notre plaisir personnel. C'est un détail qui n'a pour nous, dans la critique, aucune importance. Il est de règle que toute situation appartient à celui qui la traite ; on ne lui demande que de la faire sienne, en la traitant d'une façon originale. C'est l'application de cette loi qu'a formulée jadis Horace : " *proprie communia dicere* ". Une fois qu'une situation a été imaginée par un écrivain dramatique et jetée par lui dans la circulation, elle tombe par cela même dans le domaine public.

Chacun a le droit de la reprendre à son compte et de s'en servir comme il lui plaît. Le nombre des situations que l'on peut porter à la scène est fort limité : ce serait un travail assez curieux que d'en établir le compte exact. S'il était interdit de les emprunter aux devanciers, il y a longtemps que le théâtre serait mort d'inanition et d'épuisement. Mais Scribe, qui les a toutes exploitées, est aujourd'hui une mine où les dramaturges fouillent à leur tour. Je crois bien, au reste, que Richepin ne s'est pas donné cette peine. Il a trouvé son sujet dans l'air ambiant." (Voir F. Sarcey, tome 7. Quarante ans de théâtre page 253). J'ajouterai à mon tour que le thème exploité par Richepin dans le *Flibustier* : le retour du marin à son foyer, a été déjà mis sur les planches par Andrieu Theuriot dans *Jean-Marie* (1871). Un homme de lettres contemporain Jean Julien a donné, en 1891, à l'Odéon, un grand drame : *La Mer*, qui roule sur le même thème. Avant eux tous, Tennyson, dans *Enoch Arden* (1664) transporta cette histoire des amours de marin dans le domaine de la poésie. Il a fourni à ses imitateurs directs les détails familiers, les situations pathétiques, les combinaisons, enfin presque tous les éléments de leur drame. Toutefois chaque auteur qui s'inspire directement de l'illustre Anglais fournit, soit par le style, le lyrisme, la conception particulière de la vie ou par ses procédés d'école, un apport personnel qui constitue une indiscutable originalité.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, mes distinguées salutations.

(S) Duraciné VAVAL.

Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance,

dit le bon Boileau. *Le Coup d'Arrêt*, comédie locale en quatre actes, égale-t-il par la conception la pièce précédente ? Question de goût et affaire de points de vue. Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'auteur a essayé de rendre cette nouvelle comédie aussi véridique que l'autre. C'est une tranche de vie haïtienne qui est transposée sur la scène. "Fort bien, direz-vous, pas de charge à fond contre le pays, comme dans *Thémistocle Epaminondas* de Frédéric Marcelin". *Le Coup d'Arrêt* a marqué de traits caractéristiques et vifs nos travers, nos faiblesses, nos fausses attitudes dans la vie politique sans négliger nos efforts utiles de régénération. Il met sur les planches nos principales variétés de politiciens: le politicien candide, le politicien

Le Coup d'Arrêt (1917), comédie politique en 4 actes, de Mr. D. Vaval. — La scène se passe à Port-au-Prince, vers 1911.

arriviste, le politicien démagogue. On ne connaît pas Haiti si on ne connaît pas nos Cléons.

La pièce est l'écho de notre société dont elle formule sur nos mœurs le sentiment général même confus ou encore vague pour le grand nombre. La réalité n'y est pas dénaturée pour que l'on s'égaie à nos dépens. Les observations, les notes sont généralisées de telle façon qu'elles se transforment en vérité. Le *Coup d'Arrêt* montre l'emprise de notre politique sur l'âme des individus. Ceux qui, chez nous, s'en occupent, prennent à un certain moment une mentalité spéciale. Leurs facultés paraissent s'atrophier au point qu'ils perdent la notion exacte du bien et du mal. Voyez ce Sénateur Lysis, qui sort de sa ville natale d'Aquin avec des intentions droites, un cœur pur. Cet homme s'est formé lui-même par l'étude. Il a pu devenir Commissaire du Gouvernement et s'est acquitté honorablement de sa tâche. Possédant une grosse éloquence naturelle, il était devenu l'aigle du barreau de sa province quand le Commandant de l'Arrondissement, son ami, le recommanda au Chef de l'Etat pour être Sénateur de la République. Il débuta bien en notre Parlement. Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur et des Travaux Publics : Balthazar [la principale figure politique qui domine dans la pièce et qu'on y analyse] dépose sur le bureau du Sénat, au nom du Gouvernement, le Projet de contrat de chemins de fer Mc Donald, pour lequel il sollicite l'urgence et le vote immédiat. Lysis se lève et combat cette demande. Il prononça à cette occasion un discours sensationnel, dont l'effet n'est pas encore passé. On le commente dans les cercles, dans les familles, dans les réunions. Les journaux en parlent avec admiration. Il devient du jour au lendemain un personnage en vue. Au premier acte du *Coup d'Arrêt*, voici Lysis avec sa famille à un five O'clock chez Cicéron Joseph, avocat-Conseil du Ministère de la Justice. Cicéron Joseph est le moraliste, le porte-parole de l'auteur. Les personnalités politiques et mondaines de la Capitale semblent se donner rendez-vous à son salon. Voici un jeune Ingénieur attaché aux Travaux Publics, Casimir Gelin, qu'on présente à Lysis et à sa fille Suzanne Mme. Lysis cause à l'autre bout de la scène avec Mme. Cicéron Joseph. C'est une bonne mère de famille, qui n'a souci que de son intérieur. Elle est en perpétuelle adoration devant son mari qui l'apprécie pour ses vertus, son dévouement et sa docilité. Elle ne se connaît pas d'ambition. Tout son bonheur consiste à faire la volonté de son mari et à répandre du bien autour d'elle. Elle prie Mme. Cicéron Joseph de l'excuser pour sa mise si

simple à une réception de haut style comme celle de cet après-midi. "Quand vous serez ministresse, lui répond Mme. Cicéron Joseph, il vous ne manquera pas d'occasions de briller... On parle beaucoup de votre mari pour un portefeuille. Son intervention au Sénat, dans l'affaire Mc-Donald, l'a mis en vue. C'est l'homme du jour..." — Si la nouvelles est vraie, j'en suis enchantée... Si elle est fausse, j'en suis encore plus ravie... Comme Sénateur, Lysis est assiégé de soucis. Que sera-ce quand il deviendra Monsieur le Secrétaire d'Etat ? De nouveaux ennuis, voilà pour ma part ce que j'en récolterai de plus clair. — Madame, cela pose d'être Ministresse. — Je n'en disconviens pas... Si cette élévation doit en coûter à mon honneur intime, ça suffit pour que je la repousse du pied.

— Ainsi vous êtes contente de votre position — Très... Je vous confesserai que la petite vie modeste que je menais à Aquin me plait davantage à tout ce tralala de Port-au-Prince... Bals, concerts, cinémas... ce n'est pas mon fait... Je ne m'y rends qu'à cause de mon mari et de ma fille... Car j'estime fort naturel que Suzanne y prenne goût... Et puis, je vous dirai tout bas que mon mari, depuis qu'il est Sénateur, ne cesse de me faire des observations. Il veut que je parle "français" du matin au soir.... Il fronce le sourcil quand je commets une faute de langage... Je ne puis pas piocher Vaugelas à mon âge, n'est-ce pas ? Il trouve que je porte mal les toilettes. Il tient à ce que je représente et lui fasse honneur... Voilà bien des affaires, parole !"

De son côté, Suzanne Lysis papote gaiement avec Casimir Gelin, qui semble séduit par la grâce naive et l'imprévu de l'esprit de cette jeune fille. — Mademoiselle, il paraît que votre père fait du grabuge au Sénat. — Oui, répond Suzanne, il y défend les intérêts de la collectivité. Tout le monde reconnaît qu'il a été très beau le jour où il prononça son grand discours contre le contrat Mac-Donal — Pouvez-vous me faire savoir un peu quelles sont les convictions politiques de Mr. Lysis ?

— C'est un franc nationaliste... — Tous nos Sénateurs sont des nationalistes, je suppose. — Pas le moins du monde ! La devise de papa est : Haiti aux Haitiens ! — Ah ! je comprends, c'est un anti annexioniste. — C'est bien ça. Les opinions de papa sont contenues dans le discours-programme dont je vous ai parlé. — Je le lirai dans le Moniteur. — Vous vous moquez. Les [comptes rendus des séances législatives en Haiti ne paraissent dans le Journal Officiel que six à sept mois après qu'elles ont eu lieu...

Achetez "l'Impartial" du 10 Avril 1911, et vous serez renseigné sur les opinions de papa.

Voici maintenant une grande élégante qui fait son entrée au salon... Tous les regards se tournent vers elle. C'est la Vve Talavines, la célèbre mondaine de la capitale... On n'a qu'à voir ses yeux — deux fleurs entr'ouvertes! — pour comprendre qu'elle fascination exerce cette iravissante créature... Et une gorge resplendissante! un teint velouté comme nos pêches de Kenscoff! Un corps souple et harmonieux comme celui de Vénus! Ajoutez à ces dons de la nature une culture fine, étendue et des manières aisées.. C'est une maîtresse-femme, celle-là! Cette catégorie de personnes qui n'est pas tout-à-fait vertueuse ni tout-à-fait vicieuse l'individu qui ne se sent pas la tête solidement plantée sur ses épaules, qu'il la fuie en toute hâte...

C'est l'écume étincelante et argentée des jeunes sociétés en dissolution. Mme Talavines, qui a sollicité du Gouvernement la concession de l'Orphelinat pour la construction duquel des fonds ont été votés par notre Parlement, n'arrive pas à obtenir l'entreprise, malgré le fil entrecroisé de ses intrigues. Le Pouvoir se dit-elle, doit compter désormais avec le Sénateur Lysis, dont la personnalité vient de s'affirmer avec tant d'éclat. Cette femme imagina de s'appuyer sur le Sénateur pour le résultat désiré. Elle demande à Cicéron Joseph de le présenter à Lysis. Ce qui fut fait. La conversation s'engagea entre les deux, timide d'abord, puis aimable et familière. Mme Talavines fait des avances à Lysis sans en avoir l'air, elle l'acoquine et l'empaume. Lysis empêtré comme un provincial qu'il n'a pas cessé d'être, ne se défend pas. Enfin Mme Talavines, avec beaucoup de tact, parle à Lysis de la question de l'Orphelinat et lui demande son aide pour une heureuse solution de l'affaire. Elle l'invite à venir demain chez elle, à Turgeau, à la *Villa des délices*, pour prendre un verre de crème... Alors on dépouillera à l'aise le dossier de l'affaire et le Sénateur aura une exacte idée de l'état où se trouvent les pourparles avec le Pouvoir.

Lysis n'a pas manqué de souligner sa situation délicate vis-à-vis du Gouvernement. Et puis, ajoute-t-il, il y a ce bougre de Balthazar "à qui on ne la fait pas". Cet homme peut être un obstacle à la réalisation de vos vœux. C'est lui qui conduit le Gouvernement. Il en est à la fois le bras et l'âme. Comme j'eus à prendre position contre le contrat Mac Donald, il m'en veut beaucoup. Il fallait

voir sa tête quand je prononçais mon discours contre le contrat de chemins de fer. Il était comme sur un gril... Il s'agitait, s'agitait, s'agitait... Tout de même j'essayerai... car je tiens, dit-il, d'un ton galant, à vous être agréable...

Au second acte, l'action s'engage, rapide Elle se déroule au Ministère de l'Intérieur. Le Sénateur Lysis vient demander à Balthazar le règlement de l'affaire de l'Orphelirat en faveur de Mme Talavines. " Parlons peu, mais parlons bien, lui répond Balthazar. Changez d'attitude au Sénat, et votre protégée aura satisfaction. Plus de grands ni de petits discours de votre part, en notre Parlement... sauf à prendre votre revanche dans les comités du Sénat... Là, parlez, parlez autant que vous voudrez... cela ne fait du tort à personne. N'oubliez pas, Séna, que la politique, c'est donnant, donnant"...Lysis refuse le marché et fait claquer la porte après lui Il entretient froidement, de sa déconvenue, la belle Mme Talavines, qui se révolte devant cet échec. Elle va trouver elle-même Balthazar qui lui propose l'entreprise à condition qu'elle essaye d'assagir Lysis et de le décider à ne plus parler au Sénat durant la présente session. Ce déclamateur se croit un virtuose de la parole, quelle tristesse ! Il faut trouver un moyen de cadenciser ses lèvres. Un duel à l'épée est engagé entre le gouvernement et cet homme ! je suis un vieux escrimeur, moi ! je briserai l'attaque de ce Lysis. Tandis qu'il marche à l'assaut, vlan ! je lui tends le coup d'arrêt ! (D'où le titre de cette comédie.) La situation politique actuelle exige du doigté. On ne doit pas ameuter les passions par des discours incertiains. Et il ne fait que cela, ce Lysis, exciter le pays par des phrases ronflantes contre les aventuriers américains ! Je ne sais pourquoi, le peuple a l'air de se prononcer contre le contrat Mac Donald. Tant pis ! le point de vue du gouvernement triomphera en dépit des oppositions. Nous sommes le gouvernement, donc nous devons gouverner. Ce Lysis, tout de même, nous gêne avec sa faconde. Tachez de mettre un peu de prudence et de raison claire dans ce cerveau échauffé ! " L'accord est conclu sur ce point avec Mme Talavines.

Mme Talavines sort et entreprend Lysis de la belle manière. "Vous avez dit que vous m'aimez dit-elle à Lysis. Soit ! Je veux vous croire. Mais savez-vous pourquoi vous m'adorez ? Parce que vous rencontrez en moi la femme que vous rêviez de connaître ! Je suis l'étoile silencieuse qui marchait à l'abri de votre vie et que vous apercevez tout-à-coup sur votre route... Ce qui vous attire en moi, c'est un je ne sais quoi dont vous ne vous rendez

pas compte... C'est l'atmosphère de luxe qui m'entoure et jette sur ma personne son voile de poésie... Le décor fait toute la femme... Dépouillez-la de son ameublement coquet, de ses jolis chiffons coûteux, de ses dentelles de prix, de ses bijoux et de cent autres superfluités, là voilà qui perd la moitié de sa puissance de séduction... Comment créer cet entour de grâce et de fantaisie, ce cadre artificiel de rêve, sans argent ! Il me faut donc de l'argent, mon cher ! L'entreprise de *l'Orphelinat*, c'est pour moi la planche de salut... Ne plaisantez pas avec les choses sérieuses... Donnez satisfaction au Gouvernement en vous taisant au Sénat pendant cette session... Arrangez vous comme voulez, ne parlez plus au Parlement" ! Lysis répond qu'il ne peut pas se déjuger ainsi du jour au lendemain, que la cause qu'il défend est celle de la nation.

Et Madame Talavines : " Etes-vous le seul qui devez défendre les droits de la nation ? Pourquoi vos collègues ne le font-ils pas ? Je vois qu'ils se contentent de palper leurs trois cents " balles " et de ménager les susceptibilités de l'Exécutif. Chacun cherche à tirer son épingle du jeu. C'est vous qui viendriez changer les choses, allons donc ! Vous vous méprenez sur votre autorité, mon cher ! Heureusement pour moi, je ne me suis pas laissée prendre à la glu de vos déclarations sentimentales. Je l'ai échappée belle en résistant à vos assauts de galanterie. Il ne faut plus parler au Sénat, ou je romps tout commerce avec vous " ! Lysis, abattu, murmure : Votre excuse, c'est que vous n'envisagez pas les conséquences politiques de l'acte que vous me poussez à accomplir. Je défendrai par la parole le sol de mes Ancêtres — Vous périrez en vain. Ce que le Gouvernement veut, c'est ça que la majorité muette du Parlement votera. Vous allez " gaspiller du français ", et c'est tout ! — Si vous aviez entendu le murmure de sympathie qui m'accueille, quand je fends l'auditoire pour me rendre à mon siège du Sénat, et les propos admiratifs de cette foule qui a besoin de loyaux défenseurs ! — Ah ! oui, c'est pour ça, pour ce bourdonnement admiratif du public que vous périrez... Les applaudissements de cette foule vous soulèvent comme le bruit du canon et le roulement des tambours font piaffer le cheval de guerre... De toutes les fibres de votre être, vous le humez, l'encens des vivats... Quoi ! le vrai tempérament du cabotin !... — Hum ! vous êtes sarcastique et méchante ! — Comment ne saurait-on ne pas l'être avec des gens de votre mentalité ? Consentez-vous oui ou non à vous

taire au Sénat ? — Le devoir me commande de parler — Vous taisez-vous ? je l'exige, je l'ordonne, je le veux. — Mais ... — Il n'y a pas de mais qui tienne. Vous ne parlerez pas durant cette session. — Parce que mon silence sera le prix de votre entreprise. On voit bien qu'il y a du sang étranger dans vos veines et que vous n'êtes pas une franche haïtienne !.. Toute cette légion de demi-métèques dont pullule Port-au Prince n'est là que pour se servir de ce pays et non pour le servir. — Injuriez-moi, battez-moi, calomniez ma race, si vous voulez, mais taisez-vous !”

Mme Talavines, par ses gestes, sa mimique, souffle un furieux désir de possession dans l'âme du Sénateur, le grise de tout l'art de sa savante beauté et emporte les derniers scrupules de l'homme politique. Lysis promet de garder le silence. Mme Talavines, heureuse, satisfaite, éclate en effusions de tendresse... — “ Je n'attendais pas moins de vous, mon petit Séna, mon Séna chéri ! dit-elle. Il me fallait quand même cette concession de l'*Orphelinat*... C'est ça qui mettra mes affaires à flots et qui m'empêchera de déchoir de ma réputation de grande mondaine...

Je ne veux pas qu'on dise : “ Ah ! cette Madame Talavines que vous voyez passer là, si humble de mine, comme elle était glorieuse du vivant de son mari, gros bonnet de la finance ! Elle ne marchait qu'en voiture capitonnée de soie et ne daignait saluer personne... Elle était loin alors de cette attitude modeste et résignée qu'elle prend aujourd'hui... C'est que tout ne dure qu'un temps... ” On ne dira pas cela de moi... Telle que j'ai été, telle que je dois rester... Je remplis ma destinée sociale en tenant la bannière de la mode et le record de l'élégance.” Et Lysis retourne incontinent trouver Balthazar.— Ah ! vous revenez, Séna ? Comment gouvernez-vous les choses ? Avez-vous pris le parti raisonnable ? — Croyez-vous que je suis homme à agir contre les principes ? — Toujours de grands mots ! En aurez-vous fini avec les formules ? — Sans le secours des principes, ne s'égarerait-on pas dans les broussailles de notre politique ? — Je ne vous contrarie pas, Séna, mais n'oubliez pas que nous sommes en Haïti. Il faut être pratique dans notre milieu et savoir *calbinder*, ruser. Savoir tout promettre et ne rien tenir ! Nos mœurs publiques ne sont pas encore parvenues à ce degré qui... enfin à ce degré où il n'est pas permis de déroger aux engagements quand on a intérêt à le faire. — Est-on donc au Pouvoir pour en user selon son intérêt ? — Patatras... Vous dites cela, parce que vous n'avez pas le maillet en main. Quand vous serez

de l'Exécutif, vous changerez d'avis... Voyons, depuis cent ans on critique nos gouvernements... Je ne vois pas que ceux qui leur succèdent font mieux à leur tour... Bah ! On ne critique que pour arriver... Une fois qu'on a le pied à l'étrier, adieu promesses, engagements et discours... Et l'on laisse parler les gens... Le Pouvoir est un fer brûlant qu'on tient en main, on doit en supporter la chaleur sans mot dire. Tout le monde calbinde dans ce pays.. Les plus beaux gestes ne sont esquissés que pour la galerie... Tel qui se frappe la poitrine à la Tribune des Chambres et pérore avec le plus de fougue en interpellant un Secrétaire d'Etat est un calbindeur. C'est le Chef de l'Etat lui-même qui, pour se débarrasser d'un ministre auquel il ne tient plus, lui jette ce fâcheux entre les jambes...

— Je demande où va ce pays, ô Seigneur ! réplique Lysis. De calbindage en calbindage on s'habitue à ne plus discerner le bien du mal. On trahit l'amitié, l'honneur, le devoir et on se dit pour excuse: "C'est la politique !" En fin de compte, à force de calbinder, l'autonomie de la nation s'en ira en lambeaux et on se réveillera un beau matin sous les bottes d'un maître étranger ! — Cela n'arrivera pas !... Vous savez ? Séna, je suis prêt à donner la concession à Mme Talavines si vous vous résignez à ne plus contrarier le Pouvoir. — Je... Je... — Pas la peine, Séna, de pincer comme ça le monosyllabe.. Un beau mouvement, diantre ! Voyons, me prenez-vous pour un enfant. Séna ? Par le seul fait que vous revenez sitôt à mon carré, après l'entretien "corsé" que nous eûmes, ça ne signifie-t-il pas que vous êtes déjà résolu à conclure le pacte en question ? Ah ! c'est que je suis un vieux psychologue. moi !... Je sais regarder et lire dans les âmes... C'est là ma force... Un bon mouvement ! Je vous tends la perche, saisissez-là ! — Soit ! J'accepte le compromis... — Enfin et tant mieux ! " •

Et le jour où la Commission du Sénat lut son rapport sur le contrat Mc-Donald, Lysis s'abstint de se présenter au Sénat, prétextant d'une indisposition subite... Le public n'accepta pas cette excuse. Le Journal "L'Impartial", organe indépendant, donna cet entrefilet :

LE COUP D'ARRÊT :

On se rappelle la patriotique harangue du Sénateur Lysis quand le Secrétaire d'Etat Balthazar fit le dépôt au Sénat du Contrat Mc-Donald et en demanda le vote d'urgence. Le public s'attendait à voir le Sénateur Lysis prendre carrément position à la lecture,

hier, du Rapport de la Commission sénatoriale chargée d'étudier le dit Projet. Il s'abstint de se présenter à son poste, prétextant d'une indisposition subite. Tout le monde comprit ce que cela voulait dire... Que se passa-t-il depuis la première harangue de ce Lysis jusqu'à la date historique du vote de ce contrat? L'adversaire qui marchait crânement à l'assaut du Projet gouvernemental a été subitement tenu en respect par un habile coup d'arrêt. On ne peut s'empêcher de considérer qu'un tel dédain de la moralité politique chez un peuple constitue un germe mortel à son Indépendance."

D'autres journaux, tels que le "*Bon Sens*" ont été jusqu'à dire que Lysis a reçu de l'argent pour se taire. On commente partout le cas du Sénateur Lysis. Le jeune ingénieur Gelin, qui vient de se fiancer avec Suzanne Lysis, parle, au troisième acte, avec Cicéron Joseph, de la signification du vote du contrat Mc-Donald et de l'attitude de Lysis.

Gelin—L'histoire du Sénateur Lysis est l'histoire d'une âme qui se laisse mourir.

Cicéron Joseph—Oui, par malheur, ce brave homme a été tôt saisi au collet par Balthazar, le politique le plus adroit et le plus roué qu'ait eu encore notre pays!

Gelin—Ah! oui, ce Balthazar! un individu peu banal! Sa biographie morale? compliquée! Retors et libertin, téméraire comme lui seul... Un composé de Machiavel et de Don Juan, mangeant gros et buvant sec, libéré des préjugés et des conventions, pardessus le marché, instruit ou du moins frotté de lettres. Il lit Horace dans le texte latin. Il cite Aristote et Plutarque.

Cicéron Joseph—N'a-t-il pas écrit un Manuel du *Parfait politicien*? Il y a mis toutes les ressources de son esprit délié et sa large compréhension des hommes et des choses de notre milieu. Petit livre plein d'observations pratiques appuyées d'anecdotes hilariantes! Cela est amusant, craquant et cravachant! Quant à son recueil de *Contes créoles*, chapeau bas! C'est l'ouvrage le plus farce, le plus tordant qui ait jamais été écrit par un haïtien. Rien ne l'égale en humour, en verve et en couleur. Il n'y a pas à dire... C'est un homme de gouvernement, malgré son peu de foi et de morale. Toutes les fois que son intérêt n'est pas en jeu, Balthazar est le plus clairvoyant politicien.

Gelin—Avec cela, général d'armée et brave militaire! Il ne se

trouve jamais autant dans ses éléments qu'au milieu d'une bataille, sous la rafale des balles et l'odeur suffoquante de la poudre ! Il est au premier rang de la mêlée, plaisantant avec ses soldats et aimés d'eux à cause de sa crânerie sous le feu et de ses mots drôles !

Cicéron Joseph—Vrai personnages à panache, un artiste du mal... il glissa goutte à goutte le venin dans le cœur de Lysis. Si bien que, de ce nouveau venu dans la politique, il en a déjà fait un vieux de la garde ! il l'a usé et archi-usé ! Ah ça, il n'y a que lui pour souffler à Lysis cette idée d'indisposition subite, faux-fuyant élégant qui permet de trahir le devoir sans en avoir l'air...

Gelin—...Balthazar a entamé l'homme, l'a plié à ses desseins par le chantage et la ruse, la subtile Talavines l'a achevé. C'est la Dalilah qui a coupé les cheveux à l'adversaire redouté et l'a, par ce fait, annihilé...— Cicéron Joseph. Vous savez ? On chuchote dans tout le public la nouvelle liaison de Madame Talavines avec Lysis. On en parle à ce point que Madame Lysis en est au courant. Poussée par la jalousie, elle a été hier au soir, vers les sept heures, dans les environs de la *Villa des Délices* et a vu de ses yeux y entrer Lysis. Elle n'a rien dit à son mari... Voilà où en sont les choses... En attendant, le contrat Mac-Donald a été voté comme une lettre expédiée à la Poste... Et ceci prouve que tout est superficiel chez ces gens-là : le patriotisme, comme le reste... L'instruction chez eux n'a pas atteint l'homme entier, l'homme en sa conscience profonde et sa volonté naturelle... Comment ne resteraient-ils pas en deça du but, nos meneurs, puisqu'ils ne sont pas soutenus par la liberté de l'esprit et l'élévation du cœur ? Ah ! c'est qu'il faut de la flamme et de l'imagination pour dominer les intérêts égoïstes ! N'est-ce pas la haute culture philosophique, n'est-ce pas l'Art qui allument dans les âmes l'impérieux désir de servir les fins nobles ? C'est ça qui évoque dans la conscience la claire et nette vision de la solidarité sociale. Les parfaits aristocrates de l'intelligence sont aussi les grands passionnés du bien public. Ce sont eux qui constituent les vrais foyers de lumière et de vie où viennent se réchauffer les membres glacés de la foule... Nous avons besoin de héros pour diriger les choses, j'entends par là des forts d'esprit et de cœur qui soutiennent de leurs bras et de leur vertu le toit vermoulu de notre société... La conduite de Lysis s'explique, puisque c'est un primaire... un primaire chez qui l'instinct n'est pas tout à fait socialisé.

Gélin—Sans doute... Mais chez les primaires, comme chez les plus hauts intellectuels d'un pays, la conscience morale doit être la même, et d'une identique portée !... Dans ce domaine, l'égalité s'impose à tous. Un simple ouvrier doit être capable d'autant de grandeur spirituelle qu'un philosophe et un artiste.

Cicéron Joseph. —Ce qui revient à dire, et nous sommes d'accord sur ce point, qu'il faut instaurer au plus tôt l'autorité de la loi du devoir dans les cœurs haitiens. Chez Lysis, comme chez beaucoup, les prescriptions morales restent encore vagues, à l'état d'influence superficielle, sans racines profondes dans l'âme, de telle sorte que les sophismes et les appétits peuvent facilement en triompher. Notre pays se meurt d'un manque de conscience et d'honnêteté... Tout de même, je ne crois pas que Lysis ait pris de l'argent pour laisser passer le contrat, comme on l'insinue... (Cicéron Joseph, après ces considérations, se retire, l'heure étant venue pour se rendre à son travail... Gélin ne tarde pas non plus à s'en aller)...

Et une grande nouvelle court dans les rues de Port-au-Prince ! Ouanaminthe et Fort-Liberté sont en armes en protestation du vote du Contrat-Mac Donald par les Chambres ! Mme Talavines, très inquiète, vient se renseigner chez Lysis.

Elle rencontre Mme Lysis, et les deux rivales sont en présence. Le choc éclate.

Mme Talavines (entrant en coup de vent, égarée)

Bonjour, Madame... Bonjour, Sénateur !

Mme Lysis (grave)

Bonjour, Madame

Lysis (contrarié)

Bonjour, Madame

Mme Talavines, s'adressant à Lysis

Pardonnez ! J'accours ici en coup de vent pour avoir de vous une information. Qu'est-ce qu'on me dit ? que Ouanaminthe s'est soulevé en protestation du vote par le Parlement de ce contrat Mac-Donald, .. que le Cap Haitien adhère au mouvement insurrectionnel... Quelle est la vraie situation politique ? Vous étiez au Palais National, ce matin ?

Le Président vous a-t-il parlé de ces choses ? Qu'y a-t-il ?

Ah ! quel pays d'émotions qu'Haiti !

Lysis

Le Cap-Haitien vient de pactiser avec les insurgés de Ouanaminthe ! La véracité de cette nouvelle est hautement confirmée par le démenti public qu'en donne le Gouvernement. Ne voyez-vous pas que, depuis ce matin, on affiche des placards annonçant, pour ce soir, un grand concert par la Musique du Palais ? C'est pour détourner l'attention de ce qui se passe là-bas...

Mme Talavines

Ah...

Lysis

Le fait est que le gouvernement est ébranlé. Je leur avais bien dit, que le peuple ne voulait pas de ce contrat. Nos dirigeants sont des entêtés. Quand une idée germe en leur cervelle, rien ne leur en fait démordre... *Cé lô zaffè gaté que yo dit : si moins té connn !* Les cartes sont brouillées, le sabre tranchera le nœud gordien !

Mme Talavines

Ennuyeux, tout cela, bien ennuyeux, je vous assure... Maintenant que mon entreprise est à flot, ça ne m'est pas tout à fait égal que ce gouvernement tombe... Une nouvelle administration viendra me chercher noise. Le plaisir des hommes au pouvoir est de faire du mal à autrui, rien que pour prouver qu'ils sont quelque chose.

Lysis

Soyez tranquille... Votre contrat de l'Orphelinat est en règle... Impossible d'y revenir.

Mme Talavines

Oubliez-vous qu'on est en Haiti ? Tout est possible dans ce pays, surtout l'impossible, (Mme Talavines se retournant vers Madame Lysis). Si je ne me trompe, Mme Lysis semble gênée de ma présence.

Mme Lysis (d'ur. ton solennel)

Ah ... vous sentez cela ...

Lysis (à sa femme)

Permettez que je dise deux mots en particulier à Mme Talavines.

Mme Lysis

Il y a donc des choses que je ne peux entendre ?

Lysis

Voyons, Adeline, la politique ne t'a jamais intéressée...

Mme Lysis

Votre politique à vous, c'est la politique de *dentelles*, la politique *de dessous* de jupe. Je n'admets pas de tête-à-tête sous mon toit.

Lysis (d'un ton doux)

Mais aujourd'hui vous êtes bien autoritaire, Adeline !

Mme Lysis (crâne)

J'ai des raisons pour l'être.

Lysis

En voilà des extravagances pour rien !

Mme Lysis

Ecoutez, mon cher ! J'ai gravi avec vous la dure montée... Aujourd'hui que vous avez une situation politique qui vous met en vue, vous vous êtes mis tout d'un coup à me désobliger. Et c'est une autre femme qui accapare tout le profit de votre élévation soudaine...

Mme Talavines

Madame ! Madame ! vous vous méprenez !

Je proteste contre votre accusation.

Mme Lysis (ferme)

Je sais ce que je dis.

Lysis (embarrassé)

J'ai prévu ça, qu'on vous monterait la tête par un tas de faux rapports...

Mme Talavines

Si je me suis présentée ici, c'est que Mr Lysis étant un homme public, je le croyais visible pour tous et à toute heure... La politique haïtienne exige qu'un individu dans les affaires soit renseigné de tout et qu'il ait le pouls du pays dans la main. Comment saura-t-il ce qui se passe s'il s'enferme dans une tour d'ivoire ?

Mr Lysis

Mme Talavines a raison. L'état de nos mœurs veut que l'homme politique reçoive...

Mme Lysis

Ah ! oui, nos mœurs, parlons-en ! elles sont étranges et combien elles me répugnent ! Ce n'est pas en province qu'on viendrait relancer un Monsieur jusque sous le toit conjugal ! On aura beau faire, je suis l'épouse, et je resterai l'épouse devant Dieu comme devant les hommes

Madame Talavines (ironique)

Vous placer sur ce terrain, c'est permettre qu'on oppose d'autres droits aux vôtres, Madame.

Mme Lysis

Mes droits sont sacrés. L'Eglise a béni mon union...

La loi et la société sont de mon côté. La plus vulgaire honnêteté commande....

Mme Talavines ? l'interrompant .

Comment, M. le Sénateur, pouvez-vous laisser m'imputer à crime la plus innocente des démarches ?

Lysis

Ne faites attention aux propos de Madame Lysis... C'est la colère qui parle chez elle... C'est une personne induite en erreur, et comme elle est très simple, elle a pu donner de bonne foi dans des racontars imaginés... A Port-au-Prince, on est fort pour inventer les nouvelles...

Mme Lysis (se levant)

Non, c'en est trop, en vérité ! Sachez, Lysis, que je vous ai vu, vu de mes yeux, pénétrer hier soir, chez Mme Talavines ! Je vous ai vu l'embrasser sur les deux joues ! Je vous ai vu... Mais il y a des choses que je ne peux dire... Elles me suffoquent et m'étreignent à la gorge....

Mme Talavines

Oser espionner de cette façon !

Mme Lysis

Eh bien, quand on sait ce que je sais, on a le droit de dire à la personne qui vous a ravi votre affection : Je vous défends de fouler le seuil de ma maison, Sortez d'ici, Madame, je vous chasse !

Lysis (à sa femme)

Vous allez trop loin, Adeline ! On a tort quand on veut avoir trop raison.

Mme. Talavines (affectée, troublée)

Mr. le Sénateur, vous permettez qu'on m'insulte chez vous de cette façon !

Lysis (à sa femme)

Vous avez chassé d'ici Mme. Talavines. (se retournant vers Mme. Talavines) Madame, recevez mes excuses pour l'affront inutile qui vous a été fait ! Je vous offre mon bras et vous accompagne jusqu'à la porte ! (s'adressant à sa femme) Considérez que je ne vous connais plus. . . Si je ne laisse sur l'heure cette maison, c'est à cause de ma fille qui va se marier dans une quinzaine de jours. . . et c'est pour le monde ! (Lysis sort, avec Mme. Talavines à son bras)

Mme. Lysis (affaiblie)

Dieu me vengera ! (Elle tombe sans connaissance . A ce moment survient Suzanne avec des sels, un flacon de menthe de Ricqlès. . . Elle embrasse sa mère et lui prodigue des soins). Et le rideau tombe.

La logique du théâtre exigeait cette rencontre entre Mme. Talavines et Mme. Lysis. Pour employer le langage de Sarçey, c'était "la scène à faire" Et comme la pièce a quatre actes, c'est au troisième acte que doit se trouver cette scène capitale. Et l'on marche maintenant vers le dénouement qu'on conçoit et qu'on prévoit.

Au quatrième acte, on voit le Sénateur Lysis et Mme Talavines sous le même toit. Mais Mme. Talavines ne reste pas fidèle à ce nouvel amour. Elle entretient des relations secrètes avec Balthazar. Quand Lysis découvrit la chose, ce fut pour lui une forte secousse, qui le força à rentrer en lui-même et à retrouver son âme. Balthazar était venu, quelques instants auparavant, saluer Mme. Talavines. Car il va partir à la tête de cinq mille hommes pour réduire l'insurrection du Nord.

Balthazar (s'adressant à Mme. Talavines)

Lysis vous adore et craint de vous perdre ...

Mme. Talavines

S'il continue à être crampon, gare !...

Balthazar

Qu'est-ce qui arrivera ?

Mme. Talavines

Je ne peux rien prédire ...

Balthazar

Cet animal de Lysis a bien de la chance. Vous ne pouvez même dire que vous le lâcherez. (Balthazar a l'air d'être pensif)

Mme. Talavines

Il me semble, Balthazar, que votre pensée vogue. . .

Balthazar

Oui. . . Je songe comme il est doux de manger dans le dîner des autres. . .

Mme. Talavines

Sacré Balthazar ...

Balthazar

Savez-vous que je vais partir demain pour aller régler ces gens du Nord ? . . . Ah ! ils veulent du plomb, ces gredins, ils en auront tout leur saoul ! Ces audacieux cacos, sous prétexte que le contrat Mac Donald est dangereux pour la nation, ont levé l'étendard de l'insurrection. Sans doute, ces " cacos " sont des âmes vaillantes. . . Mais nous sommes forts, et nous étoufferons la flamme du volcan. . . Plaise à Dieu que nous triomphions ! Si les représentants politiques

de ces gens du Nord prennent le pouvoir, c'est alors que le pays sera réellement compromis. Car ils commettront certainement la gaffe de disjoindre les deux contrats . . . Je veux dire qu'ils conserveront le contrat de chemins de fer qui est onéreux par rapport au coût kilométrique, et ils rejeteront le contrat de figues bananes, qui est annexé au contrat Mac Donald. Et c'est pourtant ce contrat de figues-bananes qui est avantageux et qui nous aidera à satisfaire aux garanties d'intérêts. Si je meurs, les fourmis, comme dit notre proverbe créole, viendront me donner des nouvelles. "

(puis il sort)

C'est quelques moments après que Lysis, rentrant chez lui, parvint à découvrir les relations entre Mme. Talavines et Balthazar. Il fait appeler Cicéron Joseph et lui dit : " Mon cher ami, il y a dans la vie des fatalités supérieures à notre volonté. Quoi que l'on fasse, on les subit dans toute leur violente attirance . . . Rien de ce qui arrive ne l'est tout-à-fait par notre faute . . . L'instinct de nature nous entraîne . . . Les idées de formation intellectuelle ou de convention sociale : loi, devoir, justice ne sauraient prévaloir contre la nature. J'ai été envahi par la passion comme le torrent roule le fétu de paille dans ses flots agités. . . — Arrête ! Tu n'oublies qu'une chose . . . C'est que les belles victoires humaines sont celles que l'on remporte sur soi-même. — Félicite-moi . . . je viens de remporter un de ces triomphes. . . J'abandonne Mme. Talavines. — Cela, c'est fort bien. " Lysis prie son ami d'employer tout son art et toute son éloquence pour amener une réconciliation entre Mme. Lysis et lui, Lysis. Elle et moi, nous ne sommes plus que deux malheureux, soupire-t-il.

Lysis

Il faut que j'essaie une vie nouvelle, loin des lâches compromissions . . .

C, Joseph (ironique)

Alors tu renonces à la politique ?

Lysis

Tu ne le voudrais pas ! Je compte reprendre dans la politique ma destinée interrompue . . . L'espoir d'un relèvement moral brille à mes yeux . . . je reviendrai tel que je fus à mon début dans les affaires : loyal et désintéressé . . . Et tel que je n'aurais jamais dû cesser de l'être ! J'affronterai tout . . .

Cicéron Joseph (ironique)

Hum ! même la mort !

Lysis

Oui, même la mort, pour sauver Haiti ! (le rideau tombe).

La nouveauté du fond, c'est-à-dire la couleur locale combinée avec les éléments de l'intrigue et l'emploi d'idées abstraites qui gouvernent le monde moral, donne à cette pièce son caractère de vérité concrète et singulière.

Le Rachat, comédie en un acte par Me. D. Vaval, (1918) est le développement dramatique de cette idée "qu'on ne doit pas voler l'Etat". Cette pièce vient en quelque sorte en réaction de la morale sociale. La scène se passe à Port-au-Prince, vers 1905. Au lever du rideau, Mme. Ledoux cause avec son mari; elle se plaint qu'en Haiti on n'apprécie point les gens de mérite... Vois le sort qu'on te fait à toi qui as reçu, en France, une instruction solide. On ne veut pas même te nommer à un emploi honorable dans l'Etat. Pour vivre, tu es obligé d'exercer le dur métier d'arpenteur, d'être toujours par monts et par vaux, quelque soit le temps. Ce ne serait encore rien si tu avais un tempérament robuste. Faible de complexion, il te faut sans cesse des médicaments pour te remonter. Tout de même avoue que tu es un original. Tu as laissé au Cap-Haitien une lucrative situation dans la maison de ton Oncle Pierre, où tu agissais en maître et touchais deux cents dollars mensuellement. Et pourquoi as-tu fait claquer la porte après toi? Parce que l'oncle Pierre se livrait à la contrebande de complicité avec les douaniers. L'oncle ne payait pas à l'Etat tout son dû. Tu as préféré abandonner son magasin que de partager la responsabilité des fraudes perpétrées. Tu ne marcheras jamais en Haiti, où l'on professe que voler l'Etat, c'est péché véniel. Tout le monde n'aime-t-il pas l'Oncle Pierre? On s'incline devant lui dans nos Cercles mondains. On répond à ses invitations, à ses fêtes... C'est notre futur Président de la République.... Note ce que je te dis là! .. Grâce à son argent, il se créera des partisans.... Il fondera des journaux pour prôner sa candidature.... Est-ce qu'on demande compte aux gens de l'origine de leur fortune? On les regarde passer dans leurs belles voitures.... On admire leurs belles villas, leurs toilettes.... On constate leur luxe, et c'est tout! On ne pousse pas plus loin l'enquête. L'oncle Pierre est parvenu aux plus hauts emplois; il a été Sénateur, Secrétaire d'Etat, et jamais personne ne s'est élevé contre sa conduite. En ce moment, il est à Paris où il descend dans les *Palaces* à la mode. Tandis que toi, en dépit de ton honnêteté native et de ta haute instruction, tu n'arrives à rien. Mme. Ledoux se révolte de tant d'injustices. Mais on apporte un câbloramme... De qui peut-il provenir? Anxiété des époux Lédoux.

Le message annonce la mort de l'Oncle Pierre à Paris par suite d'un accident d'automobile, et Ledoux, son neveu, hérite de ses biens.... Trois Cent mille dollars ! Une dizaine de maisons au Cap ! Mme. Ledoux, après quelques mots de regrets relatifs à cette mort soudaine, ne peut s'empêcher de témoigner son contentement. Il était temps de sortir de cette misère où elle est rentrée depuis des années. Ledoux déclare qu'il ne peut accepter un pareil héritage. Il connaît trop l'origine de la fortune de l'Oncle Pierre. . . argent frustré à la collectivité.

Comment pourrait-il jouir en paix du fruit des rapines de cet homme ? "Du moment qu'on profite d'un bien mal acquis, dit-il, on en partage moralement la responsabilité. Il y a solidarité dans la faute dès l'instant qu'on en tire un avantage". Mme Ledoux avance des arguments sérieux, décisifs, pour détourner son mari de ce projet scandaleux.

Mme. Ledoux

As-tu été pour quelque chose dans la conduite de ton Oncle ?

Ledoux

Non !..

Mme. Ledoux

L'as-tu poussé au mal ? Lui as-tu suggéré de " djober " avec les douaniers ?

Ledoux

Non.

Mme Ledoux

Donc n'aie aucun scrupule à accepter le don que nous fait le ciel pitoyable... Ta dignité d'homme est sauvée en l'occasion... Et puis, ne plaisante pas avec la vie, je te le disais tout à l'heure encore... La vie a ses exigences... Rappelle-toi que nous avons une fille de quinze ans en pension à *Sainte-Rose de Lima*... Ne faut-il pas penser à lui procurer, dans quelques années, un bon établissement ? N'est-ce pas un devoir de faire de notre enfant chérie une petite chose finie, adorable, spiritualisée ? Notre tendresse bien avertie est tenue de se résigner à tout pour lui préparer une existence plus agrandie et mieux réussie que la nôtre....

Ledoux

Ma résolution est prise... Ma fille ne portera pas des colliers de perle et des chiffons coûteux que je ramasserai dans la boue.

Mme Ledoux

Mais tu es divin !....

Ledoux

L'argent tourne la tête à plus d'un.... Les honteuses humilia-

tions que subissent les hommes n'ont pour cause que le souci d'argent..... Tout l'or du monde ne saurait m'émouvoir, moi !

Mme Ledoux

Tu dis ça parce que tu ne sais pas encore comme c'est beau de voir s'aligner, là, devant soi, des piles et des piles d'or !... C'est plus pathétique, cela, qu'une tragédie de Corneille ou qu'un sermon de Bossuet !... Voir devant soi d'interminables rangées d'or trébuchant et sonnante, et pouvoir à volonté y puiser !... Qu'un désir naisse en soi, le plus légitime ou le plus extravagant, et le satisfaire aussitôt ! N'est-ce pas le comble du bonheur ?

Ledoux

Ça m'attriste de constater que tu es si sensible aux avantages de la richesse ... Ce serait manquer au devoir que de recueillir une pareille fortune...

Mme Ledoux

Possible !... Mais ce ne serait pas manquer au bon sens.....

Ledoux

Viendrais-je par ambition renier tout ce qui a fait jusqu'ici l'honneur de mon existence ? Viendrais-je pour une poignée d'or détruire en mon âme l'image que je me suis façonnée de la vie ? Merci bien ! Tes récriminations n'auront pas la vertu de briser le fond solide de mes croyances.....

Mme Ledoux

Pfeu ! Qui t'assure de la bonté de tes croyances ?... Elles sont peut-être une erreur de plus dans l'infini réseau d'erreurs qui nous enserrant dans leurs mailles.

Ledoux

Lorsqu'on sent qu'une chose est vraie, il y a toutes les chances qu'elle le soit.

Mme Ledoux

Ah ! c'est dans les sentiments que tu cherches la lumière de la conduite ?

Ledoux

Nos sentiments sont la parure de notre individualité.

Mme Ledoux

Nos sentiments ? Simples opinions, mon cher, simples opinions appuyées sur l'instinct, rien de plus ! Nos sentiments ?... Ah ! laissez-moi rire ... Ce qui semble moral aujourd'hui le sera-t-il toujours ? Notion contingente que la vérité morale. Celle-ci dépend du milieu où l'on vit plutôt que d'une conception de l'esprit. C'en est une, et la bonne morale, celle-là, que de goûter en ce monde à la joie de vivre.-

Ledoux

Dis ce que tu veux. Il y a un fait : On ne mérite le nom d'homme qu'autant qu'on est doué d'une conscience.....

Mme Ledoux

Des phrases ! Des phrases ! Tout le temps, tu n'as que ce mot de conscience plein la bouche. De conscience, n'en ai-je donc pas une ? N'en a-t-il pas une, de conscience, le pauvre sauvage qui mange son père pour le préserver des infirmités de la vieillesse ? Va, tu n'es qu'un fétichiste dans ton genre ! De chercher la règle de vie dans la conscience, quel rêve ... Prends-y garde ! Tu obéis à la servitude des mots.

Ledoux

Qu'importe ? ... Sait-on jamais si ces mots ne traduisent par leur bruit un sens profond, une force mystérieuse conférée par le prestige ancien et conventionnel qu'on leur attribue ? Les jugements moraux ont le caractère des jugements esthétiques ... Ils s'imposent à l'esprit ; ils n'ont pas besoin " d'être démontrés " ... Un caractère, modelé par le beau et construit par la riche variété de ses acquisitions intellectuelles, est incliné naturellement vers le bien. Je puise le principe de ma conduite dans une sorte d'intellectualisme esthétique.

Mme Ledoux

Je t'écoute.... mais je ne suis guère convaincue par ton Evangile qui place dans le beau, dans le goût, le principe de l'obligation morale....

Ledoux

Aie le respect ^{de} mon être moral ! J'agis comme j'agis parce que je me crois dans la vérité. Ce n'est ni les codes, ni l'Eglise, ni la philosophie qui m'imposent cette conduite. Au fond, je ne veux rester que l'ami de mon propre cœur.....

Qu'est-ce qu'une vie qui n'est point notre création spirituelle et réelle ? Qu'est-ce qu'une vie qui ne possède en son fond un principe, un sentiment intérieur qui lui donne sa courbe de grâce et de lignes ? Il me plaît de me sentir, par l'âme, tout différent des autres ... Quoique je t'adore, tu n'arriveras ni par raisonnement ni par raison à me faire passer par-dessus les règles que j'ai adoptées..... Il m'en coûte de te faire de la peine, il m'en coûterait davantage de prendre une décision contraire à l'honneur.

Mme Ledoux (très excitée)

Ah ! tu ne veux rien entendre ! Ni mes conseils ni mes prières n'ont de prise sur toi. Il paraît que je ne me suis unie à toi que pour

souffrir ! que pour rester attachée aux plus vils travaux ! Regarde ces toutes petites mains ! usées ! ridées dans les grossières lessives ! J'ai accepté sans plainte cette vie de renoncement à laquelle me condamnait la modicité de tes ressources ! J'ai cherché à t'épargner jusqu'à l'ombre d'un reproche qui eût ressemblé à un regret de t'avoir rencontré sur mon chemin. Si je pouvais quelquefois des soupirs, c'est de te voir tant peïner pour l'existence ! Voilà qu'aujourd'hui tu peux améliorer mon sort, notre sort, et tu t'y refuses ! Bien !... fort bien ! Répudie cet héritage ! Donne-le en pâture à d'autres, et toi, continue à t'esquinter le tempérament comme un bœuf de labour ! Seulement, souviens-toi que l'oncle Pierre n'a d'autre parent que nous au degré successible ! Sa fortune reviendra à l'Etat. Il est d'ores et déjà entendu que le pays n'en profitera pas d'un rouge liard. Donne cet argent à nos corbeaux politiques qui s'abattront avec frénésie sur cette proie que leur offre ta naïveté impayable ! Répudie la succession et ne crains qu'on te traîne pour dettes devant les Tribunaux, puisque tu te trouves si satisfait de ta pauvreté ! Quant à moi, petite épave perdue sur l'immensité des flots bleus, qu'on m'y laisse balloter jusqu'à l'engloutissement final !”

Ledoux se sent remué devant l'accent de sincérité éloquent de ces paroles.....Il réfléchit... C'est bien vrai que si cet argent va à l'Etat, personne d'autre n'en bénéficiera que les privilégiés du Pouvoir. Il ne faut pas ça. Que faire ? Quelle sera l'expiation de la faute initiale ? Quelle œuvre rédemptrice qui concilierait tout ? Il dit quelques mots aimables et vrais à sa femme et la convie de chercher avec lui le moyen le plus rationnel et le plus équitable de solutionner le problème qui déchaîne un drame dans son foyer paisible. “Pourquoi avec la plus grande partie de ces fonds ne construirait on un hospice moderne, avec tout le confort voulu, lui insinue Mme Ledoux ! Par ainsi nous corrigerons de notre mieux l'œuvre absolue de la nature qui se soucie peu des souffrances imméritées” - Voyons encore, lui réplique Ledoux. — Au fait, ne conviendrait-il pas d'élever un superbe monument symbolique aux Héros fondateurs de l'Indépendance nationale ? En apercevant journellement cette œuvre *du Souvenir*, l'Haitien, fils déchu de si glorieux pères, sentirait renaître son patriotisme éteint. L'Art ne possède-t-il pas le sublime privilège de purifier les sentiments et de suggérer les nobles résolutions ?

Ledoux

J'ai une idée.....

Mme Ledoux

Parle.....

Ledoux

Ecoute.. Nous appartenons à une race décriée... Je veux user de l'héritage qui m'échet pour le *rachat* de la race.

Mme Ledoux

En quoi faisant...

Ledoux..

En choisissant, dans la mer sombre de notre démocratie une douzaine d'adolescents à la mine éveillée que j'instruirai à mes frais dans les meilleures Universités de l'Europe... Ces jeunes gens, munis d'une éducation totale, étendue, intensive, qui agit sur la forme du cerveau et de l'être tout entier, deviendront comme la parure de notre pays et de notre race. Ce seront de loyaux haitiens qui sauront bien servir cette terre haitienne avec laquelle ils font corps et dont ils ne sont que la fleur éclatante. Persuadez-vous que, si foule de gens réputés instruits agissent mal, c'est qu'ils ne sont pas véritablement les maîtres d'eux-mêmes et que la lumière de l'intelligence s'obscurcit chez eux par les cendres qui en encombrant le foyer.

La vraie éducation, poussée jusqu'aux sommets où soufflent les grands vents purs, libèrent l'esprit des entraves qu'y apportent les végétations desséchées. L'ignorance vaut mieux, à certains égards, qu'une science imparfaite ou surfaite. N'est-ce pas dans le haut enseignement qu'on s'enivre du parfum de l'idéal et qu'on puise cette sève ardente qui ennoblit le caractère?... De telle sorte que mes protégés en possession de l'ensemble des notions générales et des méthodes de travail d'un savant français, anglais ou allemand, se distinguent à leur tour et trouvent en eux-mêmes assez de force féconde et de clarté jaillissante pour imprimer violemment leur empreinte sur le monde. Ces enfants du sol haitien qui reçoivent ainsi en dépôt, parcelles par parcelles, les trésors de la science humaine, tâcheront de devenir à leur tour des penseurs virils, des chercheurs de filons nouveaux. Ils se spécialiseront dans les travaux des laboratoires et dans les fonctions de la pensée. Qu'ils sachent que, s'ils résument dans leur individualité tout l'esprit moderne, c'est pour ajouter un chaînon à la chaîne des connaissances générales de leur temps. Je crois que le même travail intellectuel imposé à des individus de toutes couleurs amène le même résultat

positif. Notre race, pour l'instant, est la débitrice des autres. Il ne faut pas que cela dure trop longtemps. Nous n'avons pas inventé la vapeur, la télégraphie sans fil, ni découvert l'électricité, le magnétisme, la loi de l'identité des forces de la nature. Nous n'avons point fourni notre lot à l'étude des planètes du système solaire ni à l'histoire naturelle, ni à la chimie. De tout cela résulte notre état d'abaissement moral. Il est urgent de préparer parmi nous une poignée d'hommes aux cerveaux d'athlètes, capables de créations originales, et qui rachètent notre race par leur contribution aux progrès scientifiques et matériels du monde. Il faut qu'elle s'arme de la cognée pour jeter à bas un peu du mur noir des mystères.

De débiteurs que nous sommes, inscrivons-nous fièrement parmi les créanciers moraux de l'Humanité. Et après cela, finie la rengaine de notre infériorité native ! Notre race doit " produire " c'est à dire créer, collaborer avec les autres races, sur le même pied qu'elles, à l'amélioration de la vie. C'est à la réalisation de cet idéal que s'emploiera l'héritage qui m'échet.

Mme Ledoux...

Je suis ébranlée par la flamme brûlante de tes paroles... Des lumières nouvelles me sont apparues au cours de notre entretien. Je comprends et je sens et je crois... Votre idéal, dressé sur les cimes inviolablement bleues, m'a attirée peu à peu et élevée jusqu'à sa hauteur... Le rachat de la race noire, tel doit être le but suprême !...

Maintenant je vous parlerai d'une autre pièce locale en un acte : *Mariage haitiano-américain*. Voilà un sujet qui n'a pas été encore exploité par les nôtres. Et pourtant quel beau thème de comédie. Deux civilisations se trouvent en présence sur le sol d'Haiti ! De leur choc sortent naturellement des drames. Ne pouvant résumer cette courte piécette, sans en atténuer la portée, je préfère vous la donner en entier.

Mariage haitiano-américain.

La scène se passe à Port-au-Prince en 1917.

Personnages : Le Colonel Jossy, Mme Jossy, Mlle Cillote Jossy, le Dr, Clarkson américain, et une bonne.

Scène 1. — M. Jossy, le Dr Clarkson, une bonne ?

La bonne (s'adressant au colonel Jossy)

Un " blanc " demande à voir Monsieur.

Josy, —

Faites entrer (un Américain le Dr Clarkson entre au salon, où il trouve le Colonel Josy.)

Dr Clarkson

Bonjour, M. Josy... je suis le Dr. Clarkson, de l'Hôpital Général...

Josy

Bonjour, Docteur... Charmé de vous connaître... En quoi puis-je vous être utile.?

Clarkson

Je n'irai point par quatre chemins pour expliquer le but de ma visite. Nous autres, Américains, nous sommes ainsi. Nous n'aimons pas les longs discours... Hier, au bal du Cercle de " l'Épatant ", j'ai remarqué une demoiselle gentille au possible ... Elle dansait à ravir le fox-trot et la méringue. J'ai été aux informations... On m'a dit qu'elle s'appelle Cillote Josy, fille du colonel Josy, habitant à Turgeau, au No. 170. La fine silhouette de votre fille n'a cessé de poursuivre mon imagination. Bref, j'aime Melle Josy et je viens vous demander sa main....

Josy

Brusquement.... comme cela !

Dr Clarkson

Je fais les choses à l'américaine vous dis-je !

Josy

Je suis très honoré de votre demande, Monsieur le Docteur. Je la transmettrai à la famille.

Dr. Clarkson

Pourrai-je repasser dans la journée pour prendre la réponse ?....

Josy

Ma foi, oui.

Clarkson

Donc au revoir !

Josy

Au revoir, Docteur.

(Clarkson sort.)

SCÈNE II

Jossy, Mme Jossy.

Jossy

Ah ! quel événement, ma chère, le plus extraordinaire, le plus imprévu qui soit ! Figurez vous qu'un Américain vient de me demander la main de notre unique fille.

Mme Jossy

Que lui avez-vous répondu ?

Jossy

Que je transmettraï sa demande à la famille...

Mme Jossy

Comme ils sont drôles, ces Américains ! Ils ne font pas les choses comme tout le monde. Ils vont vite en-besogne, ils brûlent les étapes. . .

Jossy

J'ai oublié de vous dire qu'il doit repasser tantôt pour avoir la réponse.

Mme Jossy

De plus en plus fort ! Il nous faut aller vite aux renseignements.... Impossible d'écrire jusqu'aux Etats Unis pour savoir à qui nous avons affaire....

Jossy

Il porte une figure avenante et loyale... Et puis c'est un Docteur... Ça suppose qu'il a fait des études...

Mme Jossy

Je ne dis pas non... Ces Américains portent tous le titre de Docteur- C'est une coutume dans leur pays, dit-on. Rien ne certifie que Mr. Clarkson soit réellement Docteur en médecine. Ce n'est peut-être qu'un simple officier médical, un officier de santé.

Jossy

J'irai voir l'Administrateur des Finances. Il fréquente beaucoup le monde américain. Peut-être pourra-t-il nous fournir des détails précis sur ce Monsieur. (un temps) Il y a certains gestes dans la vie qu'on ne doit esquisser qu'après de mûres réflexions... Ils peuvent avoir dans l'avenir des conséquences insoupçonnées...

En principe, ces sortes d'union haitiano-américaine...

Mme Jossy (l'interrompant)

Arrêtez...Le tout, dans la circonstance, est de savoir d'abord à qui l'on a affaire.. Je ne vois pas pourquoi une haitienne de distinction n'épouserait pas un Américain de mérite.

Jossy

Nos amis ne verront pas cela d'un bon œil ! Rappelez-vous comment ces Américains se sont comportés brutalement envers nos concitoyens. Sans crier gare, ils débarquent sur nos côtes, s'emparent de nos douanes en disant aux employés : " Go away " ! Ils désarment la population, ils se livrent aux pires excès contre nos frères de la campagne, qu'ils soumettent à la corvée. Les cacos ont dû se soulever en protestations de tant de brutalités ! Et puis ! pouvons-nous oublier que nos généraux restent sans emploi social.... On dirait des meubles très prisés à une époque, et qu'on rêlègue dans un coin, parce que démodés... Moi, ancien colonel de l'armée, dont le sang coula sur maints champs de bataille pour le maintien de l'ordre public, que serais-je devenu depuis l'arrivée de l'Occupation si je ne m'étais mué en spéculateur de denrées ?

Mme Jossy

On doit se faire une raison par le raisonnement... Mon cher, un fait existe, c'est que l'Américain est maître chez nous. Il dispose selon sa fantaisie de notre argent, de nos ressources, et même de la vie de chacun. Il se met au dessus des lois, et ce sont ces gens qui font les lois. Eh bien ! Cherchons à tirer le meilleur parti possible de la situation... Si cet Américain épouse notre fille, nous aurons des faveurs. Voyez-vous d'ici la quantité de jambons, de whiskey, de boites de chocolats et de nougats qui afflueront dans notre grenier ? Toutes ces choses-là ne coûtent rien à ce monde. N'est-ce pas juste que nous en jouissions à notre tour d'une façon indirecte ?.. A supposer que nous ne recevions rien. . Tout au moins, serons-nous protégés contre leurs brutalités...

Jossy

Voilà où vous faites erreur ! Ils n'applaudiront jamais à cette union. D'un autre côté, nos concitoyens à nous n'en seront point satisfaits. Ces Américains nous feront toutes sortes de misères en retour de l'estime que nous leur aurons témoignée.

Mme Jossy

Comment ! N'ayant pas repoussé leurs avances, pourquoi, eux, ne nous en tiendraient-ils pas compte ? Je ne comprends pas...

Jossy

Enfin tout dépendra de la volonté de Cillote. Nous ne pouvons disposer d'elle comme d'un ballot de marchandises. Vous allez la mettre au courant de la démarche du Dr. Clarkson. Pendant ce temps, j'irai aux renseignements. Je vous les rapporterai d'ici une heure ou deux... C'est bien entendu que vous ne chercherez pas à influencer Cillote... Laissons-la libre d'agir à sa guise... N'a-t-elle pas ses vingt ans ? Ne lui avons-nous pas donné la meilleure éducation ? Le commerce du monde a formé son esprit. C'est une nature droite et fière. . . Quelle que soit sa volonté, nous nous ferons un point d'honneur d'y acquiescer...

(il sort)

Scène III

Mme Jossy, Cillote Jossy.

Mme. Jossy

Cillote, j'ai une nouvelle d'importance à t'apprendre...

Cillote

Comme tu prends une voix grave pour me dire ça ! Qu'y a-t-il donc de si extraordinaire, petite maman ?

Mme Jossy

C'est qu'il s'agit de ta destinée. . .

Cillote

Ah ! autant que ça, maman chérie !

Mme Jossy

Oui, ce matin, un Américain, le Dr. Clarkson, a demandé ta main à ton père !

Cillote

Bien, bien ! Qu'est-ce qu'on lui a répondu ?

Mme Jossy

...Qu'on te consulterait... Si tu acceptes, ton père et moi, nous nous inclinons devant ta volonté. Si tu refuses, nous sommes résolus à ne pas te contrarier...

Cillote

C'est gentil, ça...

Mme. Jossy.

Nous te connaissons bien, petite Cillote. Tête folle, mais cœur d'or ! . . . Tempérament libre, mais esprit sensé ! . . . Nous t'avons donné la meilleure des éducations. N'est-ce pas pour que tu puisses te diriger dans la vie et choisir la bonne route au milieu de la croisée des chemins ? . . . Tâche de sonder les sentiments de ce Docteur . . . Recours au stratagème pour mieux saisir le fond de sa pensée . . . Eh ! est-ce notre faute, à nous, femmes, si, ne voulant pas être dupes, nous nous servons de la ruse ? . . .

Cillote

Tu peux être tranquille, maman. Je saurai me débrouiller . . . J'ai des idées bien arrêtées sur l'amour et le mariage . . . J'ai lu Georges de Porto Riche, Bourget, Marcel Prévost et bien d'autres confesseurs et psychologues féminins . . . Laisse-moi faire, et tout sera pour le mieux !

Mme. Jossy.

A ton aise . . . Ton sort est dans ta main . . . Le Dr. Clarkson sera ici tantôt pour avoir une réponse . . . Réfléchis à ce que tu dois lui dire . . .

Cillote

C'est tout réfléchi

(Mme Jossy sort)

Cillote, seule.

Un Américain, qui m'aime ! Ne dit-on pas que ces gens ne supportent pas notre race ? Je saurai lui répondre . . .

Scène V

Jossy et Mme Jossy

Jossy

J'ai vu l'Administrateur des Finances . . . Il connaît depuis quelque temps déjà le Dr. Clarkson . . . Les renseignements sont excellents. Famille modeste . . . Des vendeurs de porcs comme l'Amérique en fournit tant ! Lui, il a fait de bonnes études à l'École communale de New-York . . . Sept à huit mois à Paris pour apprendre la langue française . . . A étudié la Médecine à Boston . . . Intelligent . . . Débrouillard . . . Ce n'est pas un vrai Docteur en médecine, puisqu'il n'a pas de diplôme . . . Toutefois, de beaux émolu-

ments à l'Hopital Général. . . Trois cents dollars par mois !

Mme Jossy

Mazette ! Ce sont là des appointements royaux. Et dire que ces pauvres Instituteurs ne touchent que six à huit dollars par mois, et un professeur du Lycée que trente à quarante dollars par mois, pas plus ! Serait-ce que nos concitoyens ne connaissent pas la valeur de l'argent, hein ?

Jossy

Bah ! Comme ce sont ces Américains qui s'octroient eux-mêmes des indemnités, il est naturel qu'ils se taillent la part belle ! Ils se nomment lions, par conséquent ils ont droit aux gros morceaux . . . de notre Budget . . . (on frappe) C'est le Docteur Clarkson, peut-être . . .

Scène VI

Jossy, Mme Jossy, Dr. Clarkson, puis Cillote.

Clarkson

Vous voyez, je suis exact comme le chemin de fer . . . Je viens chercher la réponse.

Jossy

C'est Mademoiselle Cillote qui vous la donnera (Jossy appelle Cillote, qui entre aussitôt, puis Jossy s'adressant au Dr. Clarkson) Je vous présente Mme Jossy . . . Melle Cillote Jossy . . . le Dr. Clarkson . . .

Mme Jossy et Cillote (à la fois)

Enchantées, Monsieur.

Clarkson

De même, Madame, Mademoiselle . . .

Jossy (à sa fille)

Le Docteur Clarkson désire vous parler . . .

Cillote

Bien !

(Monsieur Jossy et Mme Jossy se retirent)

Scène VII

Docteur Clarkson, Melle Jossy

Clarkson

Mademoiselle, vos parents, sans doute, ont dû vous mettre au courant de ma démarche?

Cillote

Oui, Monsieur...

Clarkson

Eh bien, Mademoiselle, qu'en pensez-vous?

Cillote

Je trouve que votre démarche est bien imprévue.... originale même....

Clarkson

Vous dites *originelle*...

Cillote

Originale, votre démarche, parce qu'elle sort de l'ordinaire, par la façon dont elle a lieu, à coups brusqués... à la vapeur...

Clarkson

Ah! nous autres, Américains, nous sommes comme ça... Nous n'entrons pas dans l'échaffaudage de la foôrme... Nous allons carrément au but... Dès que je vous ai vue à ce bal de l'Epatant, mor parti était pris, car j'avais reçu le coup de foudre...

Cillote (ironique)

Et vous n'en êtes pas mort?

Clarkson (interloqué)

Mais....

Cillote

Parlez.... je vous écoute

Clarkson

Je veux dire que j'ai obéi à une sympathie instinctive... plus forte que tout en vous aimant...

Cillote

Il se peut que vous soyez sincère en ce moment où vous m'exprimez vos sentiments.... Vous m'avez remarquée.... un désir s'est épanoui dans votre cœur... Vous vous êtes dit : "voilà une fleur haïtienne qui me paraît charmante... Cueillons-la et attachons-la

à ma boutonnière!" Ne vous en lasserez-vous pas quelque temps après ? Votre caprice satisfait, ne l'écraserez-vous pas, cette fleur, entre vos doigts et n'en disperserez-vous les pétales aux quatre coins de l'espace" ?

Clarkson

Oh ! non ! non ! vous vous trompez, Mademoiselle... Jamais amour plus sincère n'a touché un cœur humain... Je vous aime comme personne ne pourrait vous aimer... Je vous aime à la folie.

Cillotte

Voyons ! on doit, en aimant, rester maître de soi. Le trop grand amour n'est pas toujours le bon amour.

Clarkson

Je n'entends goutte à toutes ces finesses... Nous autres, Américains, nous aimons ou nous n'aimons pas...

Cillote

Les Américains n'aiment-ils donc point comme tout le monde ?

Clarkson

Si !.... Mais nous ne perdons pas notre temps à faire des phrases... Le temps a trop de prix pour nous.....

Cillote

Il me semble que l'amour vaut qu'on y mette du temps... On ne peut traiter les affaires du cœur comme les autres.....

Clarkson

Sans doute, cette énergie que nous déployons dans la lutte contre les éléments, nous la portons même dans l'amour... Excusez, question de tempérament national !..... Nous allons vite en besogne... N'empêche que nous n'aimons que plus profondément... Quand nous disons avec le regard et une certaine inflexion de voix : "I love you", tout un poème est contenu dans ce bout de phrase... Poème que l'imagination brode à l'infini, et d'autant plus prenant que ce n'est pas un poème écrit avec des mots... Les mots ne sont pas faits pour exprimer des sentiments éternels...

Cillote

Les paroles ne sont faibles que quand elles ne sont pas l'écho

fidèle de notre vie intérieure... Lorsqu'elles s'illuminent de la flamme de la pensée et s'imprègnent de toute l'ardeur vibrante de la sensibilité, elles acquièrent un pouvoir mystérieux de pénétration et de profondeur... ..

Clarkson

Ce pouvoir du langage sera d'autant plus irrésistible que le verbe se concentre davantage sur lui-même....

Cillote

Je ne dis pas non ...enfin faut-il préciser les choses et en évoquer l'idée pour qu'on en saisisse la portée?

Clarkson

Je ne suis pas expert en matière linguistique ni en psychologie amoureuse... Je crains, à vouloir en disserter, de trahir la force du sentiment.

Clarkson

Bon ! croyez-vous que deux êtres peuvent s'aimer sans se bien connaître ? sans s'éprouver le caractère ? Tout cela ne réclame-t-il pas de la réflexion ? Les goûts, les aspirations, les mœurs sont choses si variables ! Et la mentalité donc ? n'est-il pas nécessaire que la mentalité soit pareille pour se comprendre ? ... Je ne sais, il me semble que le mariage n'est qu'une heureuse amitié et non autre chose... Les amours qui naissent sans des éléments qui les soutiennent ou qui les conditionnent ne vivent, comme les plus belles roses, que l'espace d'un matin... L'amour-passion à mon avis n'est qu'un feu de paille qui brûle sous la rafale du vent... Le désenchantement ne tarde pas à suivre ce genre d'amour où les sensations se trouvent encore plus engagées que le cœur.

Clarkson

Non, Mademoiselle ! l'amour-passion est une vertu et non un caprice. C'est un trait qui ne s'implante dans le cœur que pour l'élargir et l'ennoblir. Cette sorte d'amour sanctifie l'âme, puisqu'il l'élève aux exaltations douloureuses du sacrifice... Devant un tel amour, l'égoïsme humain se volatilise comme le brouillard à l'approche du rayonnant soleil ! Pour ma part, j'ai cent bonnes raisons de croire que je ne changerai point... La première de toutes est que j'adore l'Haitienne comme vous, fine, instruite, pleine de verve et de franche gaieté... Et puis j'aime Haiti !

Cillote

Ah !

Clarkson

J'adore l'Haitienne, je le répète ! Elle ne boit pas, elle ne fume pas... Elle ne se délecte qu'à danser... Et comme elle est bien modelée de corps, cela ne la rend que plus désirable... Parole d'honneur, en comparaison de vos brunes au velouté de caïmite, de vos négresses blondes à la taille svelte et aux grands yeux pareils à deux étoiles s'allumant dans la nuit bleue, comme toutes les autres femmes paraissent fades !..

Cillote

Je vous remercie de ces compliments, au nom de toutes les Haïtiennes... Mais vous faites bien d'aimer Haïti !... Le climat est sain, la végétation luxuriante, l'Etranger y gagne de l'argent sans trop se fatiguer, et par-dessus le marché, il y a ici du bon rhum... La *Goutte d'or* de Barbancourt, le Nectar de Gaetjens et le rhum Sénéque sont délicieux,..

Clarkson

Le rhum de votre pays a les mêmes vertus que votre soleil... Il réchauffe... il incendie le cœur... Il brûle comme les yeux de vos payses...

Cillote

Quelque chose m'étonne.... Vous, ce hâsseur de la phrase, voilà que vous vous mettez à en faire ! Abdiquez-vous donc votre personnalité devant la volupté du désir ?...

Clarkson

Pardon... devant une émotion du cœur !...

Cillote

Là, vraiment, savez-vous que mes sentiments se sont peu à peu modifiés à votre égard, en vous écoutant parler?.. Vous m'étiez indifférent à votre arrivée ici... J'avais même une sorte d'hostilité contenue contre vous... Voilà que de cette hostilité, j'en suis venue à une certaine compassion... Vous pouvez le dire : vous avez emporté d'assaut mon estime... Quant à mon cœur, vous ne l'aurez pas, parce que nous sommes sur des points essentiels, opposés d'idées et de sentiments..

Clarkson

En tout cas, cette divergence d'opinions ne s'est point accusée dans le cours de notre entretien.

Cillote

C'est que la pensée réelle n'est pas dans tout ce que l'on dit, elle est plutôt dans tout ce que l'on ne dit pas... C'est dans le silence que se noue la véritable conversation entre deux êtres... Je crains l'avenir... Est-on bien sûr que demain on ressemblera à son moi d'aujourd'hui? Peut-on être sûr de ces choses-là? Est-ce que l'on se connaît assez soi-même pour prendre un engagement définitif?... Des circonstances inattendues se chargent le plus souvet de nous révéler à nous-mêmes... Et puis, il faut compter dans la vie avec mille forces obscures qui agissent sur nous à notre insu. L'hérédité, les traditions et les entours, que sais-je, moi, pauvre femme! ne mettent-ils pas comme un fossé entre votre race et la mienne?

Clarkson

L'amour peut combler ce fossé!

Cillote

Je ne le crois pas....

Clarkson

C'est vous qui inventez des obstacles à notre union....

Cillote

Non, ce n'est pas moi qui crée des malentendus imaginaires! C'est plutôt la force des choses qui nous éloigne l'un de l'autre! Dieu me garde de vous rendre personnellement responsable des événements qui sont arrivés... Toujours est-il que la conduite des vôtres, dans ce pays, n'est pas ce qu'elle dût être... Tout ce que vous nous proposez pour le bonheur et l'honneur de notre peuple lui cache un piège... Et que d'injustices n'ont-elles pas été perpétrées, par vos marines envers mes compatriotes? Il est vrai que la vertu exige du courage, le mal n'en demande aucun.

Clarkson,

Cherchez à comprendre notre point de vue pour mieux apprécier notre conduite en Haïti. Nous ne sommes pas venus dans ce pays pour lui donner précisément du bien-être; nous y sommes parce que la nature nous y a appelés... Votre territoire possède des

points stratégiques nécessaires à la défense du Canal de Panama... Les Américains occupent ces points pour leur propre sauvegarde... Les haïtiens doivent essayer eux-mêmes d'améliorer leurs conditions. Quand nous vous parlons d'intérêts, vous nous parlez de justice ! Voilà le malentendu ! Nous avons fait quelque mal, oui, mais nous avons effectué du beau travail en Haïti. Quel bien accomplit-on en ce monde sans qu'il ne s'en mêle du mal ? Ne reste-t-il pas toujours un peu de paille dans le bon grain ? ...

Cillote

C'est curieux, tout de même, comme le point de vue haïtien se trouve en contradiction avec le vôtre ! ... Nous voyons les choses comme à travers une vitre de couleur différente ... Il nous faut notre autonomie, et vous arguez de la nécessité supérieure de défendre votre Canal de Panama. Encore autre chose, et essentielle, celle-là ! J'admets que votre amour soit sincère. ... Quelle serait ma situation personnelle si je vous épousais ? Votre famille ne me repousserait-elle pas à cause de la couleur de ma peau ? Qui ne connaît la force du préjugé de couleur aux Etats-Unis d'Amérique ? Les règlements militaires de votre pays n'empêchent-ils pas le mariage entre vous autres et les femmes haïtiennes ? ... Quelques haïtiennes qui, en dépit de tout, épousèrent des Américains blancs, n'ont-elles pas été abandonnées par eux quelque temps après ? Il y a des exemples typiques de ces mariages haïtiano-américains ...

Clarkson,

Tous les Américains ne s'occupent pas de cette ridicule question d'épiderme.

Cillote

Je vous crois... Sinon, ne pourrait-on pas penser que, dans ce grand pays d'Amérique, il n'existerait que des brutes et non des hommes. Chose impossible ! La civilisation chrétienne a dû passer par là comme ailleurs et libérer les esprits des ténèbres profondes...

Clarkson,

Que voulez-vous que je dise ? Peu m'importe tout ce que pensent mes compatriotes. Il n'y a que de mes actes personnels dont je répons... Je vous garantis que je vous aime et je vous promets le bonheur...

Cillote

Nous ne saurions avoir la même conception du bonheur... Vous entendez par bonheur les jouissances matérielles que procure le Dieu-dollar. Pour moi, le bonheur réside dans la satisfaction du devoir accompli ... L'âme américaine et l'âme haïtienne ne peuvent se toucher parce que étrangère l'une à l'autre par l'éducation, le goût et les idées ... Vous autres, vous construisez des chemins de fer géants et des buildings à quarante étages... Vous étonnez le monde par l'audace de vos travaux industriels... Mais l'instinct reste encore primitif chez ce grand peuple si fort en avance dans l'ordre matériel .. La petite Haïti, dont la sensibilité est en éveil, en montrera au colosse sur bien des choses, grâce à sa culture française !... La sagesse latine a pénétré dans notre âme haïtienne et lui a donné un penchant vers l'idéalisme chevaleresque, vers l'élévation morale, en dépit de nos erreurs politiques. Croyez, tenons-nous-en à l'amitié....

Clarkson

.... A condition que, dans un certain avenir, cette amitié devienne " l'heureuse amitié "

Cillote

Qui connaît l'avenir ?

Scène VIII

Jossy, Mme Jossy, Melle Jossy, le Dr Clarkson .

Jossy et Mme Jossy (à Cillote.)

Eh bien ?

Cillote

Rien de conclu N'empêche que, dès maintenant, je rende hommage à la galanterie et à la parfaite courtoisie du Docteur Clarkson.

Clarkson

Merci, Mademoiselle, pour ces mots aimables ... Et qu'il vous plaise de vous souvenir que tous les Américains ne sont pas des brutes....

(Le rideau tombe.)

Mr. D. Vaval a produit plusieurs autres pièces en prose, dont une des plus significatives est l'" *Appel du Destin* ". La scène se

passe en 1915. Il y a bal, le soir, au Cercle " l'Epatant ". Un jeune ménage haïtien se propose d'y assister. Les fêtes sont rares à Port-au Prince depuis quelque temps, attendu que le pays est troublé continuellement par la guerre civile. La jolie Madame Leriche compte se faire très belle et rêve à ce bal. Il est deux heures de l'après-midi. Le mari étant cassier à la Banque Nationale se rend à son travail. La femme de chambre de Madame Leriche va aussi en ville pour prendre, chez la couturière, la robe de bal de sa maîtresse. Mme Leriche commence à préparer sur sa table de toilette tout ce qu'il faut pour qu'elle devienne plus ravissante, ce soir. Elle s'excite à la pensée qu'elle pourra se divertir, danser des valse et des fox-trots. " Ah ! quel murmure d'admiration je souleverai sur mon passage, ce soir ! Je crois entendre le chuchotement des uns et des autres ... Je vois déjà le vif remue ménage des chaises ... les regards braqués comme des pistolets ! ... Oh ! je danserai ! je danserai ! ... Je me laisserai glisser dans le tourbillon du rêve sous le frôlement de la douce musique et le ruissellement d'or des lustres ... Je valserai intrépidement. — Voulez-vous vous reposer, me dit mon cavalier — Oh non ! ne nous arrêtons pas, lui répondrai-je. Valsons toujours, valsons ! — C'est qu'il me semble que vous êtes légèrement fatiguée et même un peu haletante, chère Madame. — Pas du tout ! — Tant mieux ! ... Et je ressemblerai dans ma robe au tissu vapoureux à la fleur qui tourne sur elle-même ou à un large papillon. " Levant les yeux, elle aperçoit au plafond de la chambre un papillon noir qui s'y est fixé. " Oh ! ce papillon noir qui me regarde, se dit-elle, inquiète. Quelle est la calamité qui marche vers ma demeure, ô mon Dieu ? Quelque chose que je ne comprends pas, mais que je sens très bien, s'accomplit ... " Juste à ce moment-là en effet, son mari, sur une observation très dure du Directeur de la Banque, vit rouge. Il se tire une balle à la tempe et tombe baigné dans son sang. Et le cortège funèbre s'ébranle. La bonne, qui l'a devancé, met sa maîtresse au courant de l'événement. — " Voilà la grande vérité dont j'avais le pressentiment, s'écrie-t-elle. Ah ! quand j'ai aperçu ce papillon noir, le tragique événement se réalisait. C'était l'âme divine de mon mari qui cherchait dans le silence à correspondre avec mon âme ... Lui, mort ! Au lieu d'un bouquet de joies, pour ce soir, une couronne mortuaire ! Pruvre créature humaine, qui pensez au bonheur, alors que vous êtes déjà, sans le savoir, la proie misérable du Destin ! On rêve de bal, quand déjà l'ange de la mort effeuille

sous vos pas ses sombres roses. O ironie de la vie !”

Deux mots sur l'*Apothéose* (1925), fantaisie lyrique en un acte, en vers, dont Pauline Bonaparte, devenue la générale Leclerc, en est l'héroïne. Voici comment est venue à l'auteur l'idée d'écrire ce poème. Mme Victor Daubeuf lui demanda pour le Comité haïtien de l'Alliance Française une pièce lyrique. La prestigieuse figure de Pauline Bonaparte, reléguée à St.-Domingue en 1802, par la volonté impérieuse de son illustre frère, parut à l'auteur le plus beau sujet qui pût être choisi. D'abord, cela permettait de ne pas trop sortir de chez nous. L'atmosphère du poème reste haïtienne. L'*Apothéose* est à la fois française et nationale. C'est quelque chose un peu comme la *Nuit d'Octobre* de Musset qu'on mit sur la scène, ces temps derniers. Il n'y a pas à dire... A la manière de Victor Cousin, qui se montrait épris de certaines grandes Dames du XVII^e siècle, la duchesse de Longueville entr'autres, ne peut-on éprouver une grande sympathie admirative pour cette sœur de Napoléon? Vicieuse et sensuelle, mais si bonne au fond, et si naïve ! Et si vraiment belle ! D'une grâce enveloppante à la fois et nuancée ! Cette jolie personne impressionnable comme elle seule, et nerveuse et capricieuse ! ne distingue guère le bien du mal ; elle n'a qu'un sentiment, c'est qu'elle sait qu'elle est belle, c'est-à-dire, qu'elle donne aux pauvres humains une idée visible de l'être invisible que nous adorons à genoux : Dieu ! Ceux qui aimèrent Pauline, à St. Domingue, recherchèrent la vraie absolution de leurs péchés terrestres, en s'inclinant avec ferveur devant sa BEAUTÉ.

Le six février 1803, Pauline débarquait au Cap Français devenu le Cap-Haïtien. Quelques jours après, elle reçut la visite des dames blanches, des riches Colons et des hauts fonctionnaires. Elle portait à cette occasion une toilette de grande cérémonie. On admira ses yeux expressifs et langoureux qui jetaient plus de feux que les diamants dont elle se parait. Son cou d'une blancheur d'albâtre s'ornait d'un magnifique collier de perles. Sur son front, où voltigeant des boucles d'une chevelure soyeuse se posait une bandelette constellée de pierres précieuses. La sœur du Premier Consul faisait l'objet de toutes les conversations. Pauline réunit à St.-Domingue l'unanimité des suffrages. Les dames de la Colonie s'accordèrent à déclarer que la générale Leclerc était

la personnification même de la grâce. La générale Leclerc jouissait de son triomphe. Elle ne tarda pas à se lasser des hommages dont on la comblait. Elle commença dès lors à s'ennuyer. La mélancolie s'étendit sur son profil de camée antique. Elle ne parlait maintenant à son entourage que de Paris. Elle ne regardait plus la vie, les êtres et les choses à St.-Domingue qu'avec une indifférence désabusée. Elle n'avait plus à la bouche que ce mot : " Oh ! je m'ennuie ! je m'ennuie ! "

Au début du poème, elle exalte son chagrin, sa nostalgie. La voilà sur la scène chargée de ses diamants, de ses pierreries, entourée de ses dames d'honneur qui portent des bouquets de fleurs à la main. C'est le soir. Pauline est en villégiature à l'île de la Tortue, résidence préférée de Leclerc.

Pauline, d'abord seule sur la scène (et d'une voix affligée.)

Quelle bizarre idée eut mon tout-puissant frère
De m'expédier en cette île ? Qu'y viens je faire ?
Veut-il donc ma mort ? N'est-ce pas deux fois mourir
Que de vivre en l'exil amer et de souffrir ?
Pourquoi faut-il qu'un tel lot m'échoit en partage ?
Ne suis-je pas dans la fleur première de l'âge ?
Ai-je éteint en des cœurs forts, vigoureux et sains
L'enthousiasme ép^u qui mène aux grands desseins ?
Est-ce qu'on m'entendit en paroles serviles
Entonner le blasphème aux portiques des villes ?
Sous mes pas inquiets ai-je semé le mal ?
Qu'ai-je commis enfin d'offense à l'Idéal
Pour que le Destin dur, farouche, inexorable
Enferme ma jeunesse en un cercueil d'étable ?
Je dépéris sans cesse en ce pays vanté
Dont le site s'unit sous la torridité !
Ne désespère-t-on de voir ces longues côtes
Que peuplent des bois de mangliers et de hautes
Lianes impénétrables, vivant fouillis ?
Partout, dans les halliers sombres, dans les taillis,
Des reptiles nouveaux, des lézards frénétiques !
Oh ! que dire à présent de l'esaim des moustiques
Dont le dard criminel vous harcèle la peau !
Veut-on goûter le miel succulent du repos ?
A cette fin postez la négresse correcte
Qui chasse à l'éventail le monstrueux insecte.
Vaine précaution ! Il faut subir l'effet
De ses noirs aiguillons, sans lutte et sans arrêt.
Après cela, vraiment, qu'on m'adule et me traîne
En palanquin avec les honneurs d'une reine,
Croit-on, par de tels faits, endormir mon chagrin ?
Je ne demande qu'à fuir mon fatal destin.

Qu'il Vous plaise, ô mon Dieu, que je retourne en France
Rien de tel que l'exil pour servir la souffrance.

(Une pause)

Quand je songe aux plaisirs sans nombre de Paris,
Aux hommages vibrants, obsesseurs et fleuris
Qui montaient sur ma route en gerbes triomphales,
Quand je songe au succès des fêtes sans égales
De l'*Hôtel Saint-Croix*, où mes riches atours
Soulevaient une admiration sans détours,
Je pleure, attendu qu'à l'heure de la détresse
Le ressouvenir clair d'un passé plein d'ivresse
Monte comme un trait d'or en une nuit d'été.

(Une pause)

Jours roses, jours d'azur, ô jours de volupté,
Ne renaîtrez-vous plus, vous, dont les frissons vagues
Imperceptiblement me traînent dans leurs vagues ?

(on entend un bruit de pas)

Pauline (prêtant l'oreille)

Qui donc est là ?

Suzy, (dame de compagnie, entrant)

Suzy, votre dame d'honneur,

Qui revient du jardin où le beau jour se meurt....

Pauline

Tu te plais ardemment au jardin, ce me semble....

Suzy

Beaucoup, Madame. A l'heure où le soir léger tremble
Et qu'on entend monter sous le mystère vert
Du feuillage un murmure égal sitôt couvert
Par le frais clapotis des tranquilles eaux douces
Prêtes à se répandre en fugitives courses ;
A l'heure où les fleurs de la nuit ouvrent soudain
Leur corolle, et qu'arrive un bruit crédule et vain,
J'écoute, je frissonne et je rêve sans cause
Devant la tendre et rare exquisité des choses...
Je bois comme un vin pur le calme qui descend
En grappes d'ombre du soir noble et caressant....
On dirait que mon cœur sensible fend l'espace
Au bercement de tout ce qui s'effeuille et passe....

Pauline (irritée)

Ah ! Suzy, tes penchants, tes goûts les plus certains
Contrastent grandement avec tous mes instincts.

Le charme mensonger de la nuit tropicale
A-t-il rien pour ravir une pauvre âme pâle ?
Libre à toi, te fiant aux conseils séducteurs
Des choses : sons, clartés, souffles ivres d'odeurs,
De contempler, sur son char de gloire nocturne,
Les gestes d'encensoir de l'île Taciturne !
Ah ! tu ne connais rien de mon pieux souci...
M'éblouir du décor antiléen ? Merci !
Que me font, que me font les golfes aux eaux mates
Où passent des parfums d'orange et d'aromates,
Les belles grappes de mangues royales, tous
Ces fruits de blonde chair si variés de goût,
Les rossignols semant vers l'ombre indispensable
Des airs pareils au bruit des sources sur le sable,
L'hymne superbe et fort, l'hymne magique
De l'hôte des bois, qu'on nomme *musicien* ;
L'écrin de l'oiseau-mouche en les forêts fleuries
Allumant par son vol un feu de pierreries ;
La sournoise clarté des grands fleuves perdus
Dont les velours d'argent ou de pourpre, tordus,
Senouent aux bras des prés noirs et des sierrassombres
Qui frôlent de leur pied les abîmes sans nombre,
Les cannes d'émeraude aux riches frondaisons
Qui verdoient comme l'onde au seuil des horizons,
L'obscur parfum de la flore dolente et moine
Dans l'heure molle qui module un air de corne ?
Qu'est-il donc de commun entre cette île et moi
Pour qu'elle éveille en mon être le moindre émoi ?
Ah ! se réjouit-on de rien quand l'âme est lasse
Et que l'atroce ennui dans ses réseaux l'enlace ?
(Un nouveau bruit de pas se fait entendre. Suzy
sort et Fréron entre)

Pauline (à Fréron)

Dites, avez-vous su trouver le sensuel,
L'original festin d'esprit, au goût de miel,
Qui console le cœur en parfumant la lèvre,
La lèvre que vous mord le dur baiser de fièvre ?
Il me faut chaque jour un vin puissant, nouveau
Qui jette ses splendeurs vermeilles au cerveau.
Avez-vous mis la main sur l'amusement rare
Qui dérouté un présent qui blesse et désespère ?
Ah ! comment exprimer ce que je sens, ce soir ?
On dirait que mon cœur sombre en un fleuve noir,
— Bateau perdu sur l'eau houleuse des Antilles !
Au ~~grand~~ ciel couleur d'encre, aucune étoile brille. *me*
Le vent souffle d'un rythme obscur et prolongé.
L'averse devient lourde et le ravin s'emporte.
Tempête. Azur crevant en éclairs... Mais qu'importe ?
Je reste insoucieuse en face du danger.

Que tout s'abîme ou non sous l'effort de l'orage,
Mon ENNUI n'en survivra pas moins, grave et sage!

Fréron, (d'un air décontenancé)

Voyons ! Pourquoi tout ce tragique énervement ?
Ne demandez-vous pas un divertissement
Unique et délicat, savoureux, noble et tendre,
L'amusement auquel on ne saurait s'attendre ?
Vous l'aurez !

Pauline (l'interrompant)

Et quand donc ?

Fréron (continuant)

Ce plaisir souverain

Qu'il faut sur l'heure à votre caprice d'airain,
Ce plaisir enchanteur et rare, au parfum d'ambre,
Qui fait surgir la joie au cœur triste et le cambre,
Vous allez

Pauline, (vivement)

Ciel ! Pas de promenade sur mer
Aux sons berceurs de la flûte et du vent amer !
Je ne veux point de la fougueuse calvacade
Par la plaine, à travers les splendeurs de l'arcade !
Plus de repas au bord frais du lac azuré,
Sous des torches, à l'heure où le soir est pourpré.
Fi de ces choses-là trop fades et frivoles !
Je rêve d'un plaisir qui m'empoigne et m'affole.

Fréron.

Mais je... je vous apporte un spectacle d'un tour
Charmant, et qu'on pourrait nommer : " La Cour d'amour ! "

Pauline

"Cour d'amour !" Expliquez bien ce que c'est, de grâce !

Fréron.

Voilà !.. D'humbles adorateurs de votre grâce
Vierdront ici tour à tour glorifier en vers
Vos qualités, vos yeux où rit l'or des cieus verts.
Vous devenez le seul juge de leur poème.
Vous représentez, pour eux, la beauté suprême,
L'esprit, tout l'idéal de la perfection.
Désormais leur désir ou leur tentation
Ne se rapportent qu'à vous, Dame de leur rêve,
Qui jetez dans leur cœur une volupté brève.
Au temps des troubadours, temps de gloire et de foi,
On désignait cela d'un mot : *L'amour courtois* !

Vous souvient-il de la Guirlande de Julie
D'Angennes, œuvre d'illustre galanterie ?
Notre Offrande à l'objet de notre culte, c'est
Un présent aussi rare et digne de succès,
Puisque faite du sang des pétales de roses!

Conformément à ce programme de Fréron, chaque adorateur de la belle Pauline lui récite des vers. Hardy se lève et, après avoir alu l'assistance, dit d'une voix ferme :

POÈME en l'honneur de Pauline.

O Pauline, je viens

Etendre à vos pieds blancs (dont nul ne se souvient
Qu'avec une torture idolâtrément douce)
Mon espoir comme un riche et long tapis de mousse.
O jour inoubliable où votre pur profil
Rayonnant à mes yeux mit mon âme en péril !
Vos ~~se~~ cheveux serrés en d'étroites bandelettes
Jetaient sur votre front des lueurs violettes.
Un beau collier de perle ajoutait sa blancheur
Au blond lys de votre cou, jardin de fraîcheur !
Comme la rose d'où s'envole le pétale,
Un sourire luisait à votre lèvre pâle.
Tout l'aimable printemps riait en votre chair.
Chaque fleur revivait en votre arôme cher.
Oh ! vos yeux reflétant l'azur et l'or des sources !
Oh ! vos mains d'orgueil, receleuses de ressources !
Mains aux gestes subtils, monotones et gais,
Mains fraîches comme l'eau sur les fronts fatigués,
Mains toutes belles où la paix flue et s'attache,
Mains avides d'extase, expertes à leur tâche !...
Votre corps souple et grand comme un bambou menu
Paraissait soulevé, jeté dans l'inconnu
Sous l'excitation des effluves qui grisent ..
La volupté vous empoignait — mer lourde et grise !...
Je vous vis, et dès lors mon sort fut décidé.
Votre image au fond de mon esprit obsédé
Luit comme la Madone en la bonne chapelle
Où monte l'encens noir avec un sourd bruit d'aile.
De ce jour apparut la blessure à mon flanc
Dont jaillit un sang de pourpre clair, à flot lent !
L'amour qu'on ne dit pas est l'amour qu'on ignore.
L'amour pieux, l'amour sublime et vrai s'honore
De s'exprimer sans fard, sans détour et tout haut !
Plus noblement il se révèle, plus on vaut.
N'est-ce pas le Sagesse encore qui nous crie :
" Mets la rose d'amour au sommet de la Vie ! "
Mais un je ne sais quoi m'attriste. C'est que tout :
Gloire, songe et vœux laisse une cendre âcre au goût

Un Destin on dirait dur préside en ce monde
A la passion forte, orageuse et profonde.
Ah ! j'aurai descendu les escaliers en fer
Qui, du ciel triomphal, conduisent à l'enfer !
Eh bien ! sachons souffrir pour celle que l'on aime
Et qui fait de notre être un esclave ivre et blême.
O femme, déité superbe, vase d'or
Où s'élabore le fauve élixir du sort,
Femme, unique splendeur de nos désirs sans borne,
Soyez la belle étoile en l'immensité morne !
L'homme qui veut, d'un fier coup d'aile sans égal,
S'élever jusqu'au bleu vibrant de l'idéal,
Qui l'aide en le doux rêve où s'attendrit son âme ?
Vous ! la source de foi bienfaisante et de flamme !
Ah ! Pauline, infiniment nous vous adorons,
Dûssiez-vous ne point voir la moiteur de nos fronts !
Et, le cœur abimé dans vos larges prunelles,
Nous ornons votre autel de roses fraternelles !

Pauline, extasiée

.....
Ainsi que l'alouette, ailes au vent, frissonne,
Mon âme au souffle de vos vers tremble et s'étonne.
Vous cessez de parler, et cependant je crois
Toujours entendre, encore entendre votre voix
Comme un bruissement de choses qui sommeillent
Monter fluide et fine et franche à mon oreille !
Hymne de volupté morne et d'un tel essor
Qu'il vous roule comme un caillou dans son flot d'or!..

D'autres viennent dire, tour à tour, en l'honneur de Pauline
des triolets, des rondeaux, des madrigaux ou des ballades. Voici
la Ballade que lui dit un officier :

Dire une ballade à ta gloire,
O Déesse de la beauté,
J'y souscris ! Car il n'est déboire
Que n'affronte l'être exalté ! ...
Il faudrait pouvoir te chanter
En des vers-tels, que rien n'excède
Ou n'altère leur pureté !
Dieu veuille-me venir en aide !

Décidément, c'est à n'y croire !
Ta grâce en mon cœur tourmenté
Eveille un hymne de victoire
Qui n'ose en plein ciel éclater !
Prêtons une voix de clarté
A l'idéal qui nous obsède
Comme un songe de volupté !....
Dieu veuille me venir en aide!

Holà, fuyez, crainte illusoire!
Toute âme exquise doit vanter
D'une manière péremptoire
La Dame au regard de bonté
Et au corps doux comme l'été,
Pauline, devant qui tout cède,
Car son sceptre est incontesté !...
Dieu veuille me venir en aide !

Envoi

Princesse, daigne l'accepter,
La Ballade de cet aède,
Chantre d'amour et de gaieté !
Dieu veuille me venir en aide !

Pauline

Juste Dieu ! quel talent ! Ah ! quelle habileté !
Vos vers d'une si tendre virtuosité
Semblent s'échapper d'une invisible viole
Pleurant et sanglotant sous la main qui la frôle...
Merci pour ce morceau grave, si largement
Sensuel et mystique en tout son mouvement !

Pauline, (se tournant vers le général Boyer.)

Voyons, Boyer, ne vous ferez-vous plus entendre ?
Le cœur chez vous n'est point bavard...

Boyer

Mais il est tendre...

Je méditais un beau poème sans égal
Par sa féminité frôleuse, un Madrigal.....

Pauline

Ah ! régalez-nous de ce plat de friandise.....
Le désir d'y goûter m'investit et me grise.....

(Boyer déclame son poème)

MADRIGAL EN L'HONNEUR DE PAULINE

Tu t'en venais, ce clair Dimanche,
Bien prise en ta robe bien blanche

Dont le corsage en frais linon
Moulait à ravir ton sein rond....

Tes grands yeux d'impassible idole
Jetaient au loin des clartés folles...

Sur ton front lisse tes cheveux
Ruisselaient, sombres et nerveux !

Tu passas dans toute la grâce
De ta démarche quasi lasse,

Froissant avec tes doigts pliés
Un éventail de lataniers.

Tu m'apparus comme en un rêve....
Et mon cœur me cria sans trêve :

“Aime-la !” Et c'est de ce jour
Qu'en mon âme germa l'amour !...

Pauline

Aimable, exquis... On eût dit l'hymne au clair de lune
D'un blond violon qui s'attriste en un nocturne
C'est un soupir dolent de feuilles en allées
Vers le ciel bleu, parmi les choses étoilées....

(s'adressant à Fréron)

Fréron, à vous, la parole ! Vous savez mettre
Tant de grâce en un rien qu'on voit en vous un maître !
Fréron se lève et dit ce sonnet :

SONNET EN L'HONNEUR DÉ PAULINE

De ta voix à ton gré câline ou bien féline
Comme un baiser du vent sur la palme mutine;
De ta voix répandant mille colibris d'or
Sous ce ciel de soleil, de verdure et d'accords;

De ta voix, cliquetis harmonieux de choses
Dans la langueur des nuits pleines d'odeurs de roses,
Dans le vague roulis que font à l'horizon :
Bambous, roseaux, gayacs, maïs en floraison;

De ta voix, j'en rêve ! Elle est sage et pâle et grave !
On eût dit l'orgue d'une Eglise dont le chant
S'afflige vers l'azur en flamme du couchant !...

O voix aimable ! ô voix tentatrice où se grave
La fraîcheur blanche du cygne sous la froide eau
Qui jaillit en jets purs et clairs comme un joyau !

Pauline

Savez-vous qu'il me plaît fort, ce sonnet, ainsi
Plein de douceur câline et de noble souci !....
Qu'est-ce cette opulente ivresse qu'en mon âme
Vous jetez par vos mots de caprice et de flamme ?
Dans mon espoir aussi vaste que le bleu ciel

Je n'ai rêvé ce grand hommage officiel.
Ah ! fallait-il que je vinsse jusqu'en cette île
Pour connaître cette apothéose subtile ?
Pour Dieu, ne m'accablez sous tant d'aimables fleurs
De peur que mon regard ne se mouille de pleurs !

Il s'agit maintenant de décerner le prix à celui qui aura chanté avec plus de grâce et d'envol la beauté de Pauline. Celle-ci, s'adressant aux concurrents, leur dit :

Croyez qu'on ne saurait, même dans un grand calme,
Décerner à l'un ou l'autre de vous la palme !
Tous, vous parlez, avec le plus exquis talent,
De l'amour ! Vous peignez bien son sublime élan,
Son ivresse, sa flamme altière, sa torture.
Vous pénétrez au fond de l'humaine nature.
Rien ne vous semble étrange en l'âcre volupté
De la passion, gouffre au tumulte enchanté.
Pauvre petite fleur fragile de la Corse
Transplantée en ce sol de feu rouge où l'écorce
Grésille sous les coups flambants du lourd soleil,
Je me vois engloutie en un linceul vermeil !
De m'avoir procuré ce cher instant de joie,
Merci ! Vous ouvrez la porte de fer qui broie
Ce cœur immensément désabusé de tout.
Mais ce jeu singulier, neuf, m'a plu jusqu'au bout.
Vous ne pourriez, heureux chanteurs de fantaisie,
Berçer mon ennui noir qu'avec la poésie !
Mon furieux amour des jolis vers est tel
Qu'il m'advint d'en écrire, hélas ! l'âme en plein ciel !
Nul ne reste insensible à la rime enflammée.
Car sa musique endort la peine accoutumée.
L'esprit supplicié qui n'entend se guérir
Est contraint, à l'accent d'or du vers, de s'ouvrir !
Quand le poème large au rythme qu'on adore
S'élève toujours plus haut dans l'azur sonore
Emplissant l'infini royal d'un frisson vain,
On roule avec l'étoile au firmament divin !

Voilà l'*Apothéose* ! On n'en donne ici, par ces extraits, que le dessin de cette pièce où Pauline, malgré sa conduite peut-être répréhensible, est divinisée. Ah ! sait-on jamais si la beauté n'est pas une vertu, ta vertu, charmants monstres féminins, que tu t'appelles Cléopâtre, Agnès Sorel ou Pauline Bonaparte ? (1)

Isnardin Vieux. C'est en 1917 que Mr. Isnardin Vieux, le poète des *Chants d'automne*, donna son *Mackendal*, drame en trois actes

(1) Nous prions le lecteur de bien vouloir rétablir le vers huitième, page 442 :

L'enthousiasme éperdu qui mène aux grands desseins
au lieu de :

L'enthousiasme en feu etc. etc.

et en prose, qui eut l'honneur de plusieurs représentations. Il avait publié auparavant deux autres pièces : *Ogé et Chavannes* et la *Fille de Geffrard*. Ce dernier drame est comme une sorte de pendant à la *Fille de l'Empereur*, de Liautaud-Ethéart. Comment l'auteur a-t-il été amené à concevoir ces pièces ? A l'en croire, il voulut faire du " théâtre utile ". Notre pays, dit-il, est le jouet des histrions et des joueurs de flûtes. On exploite notre peuple, et pour lui désiller les yeux, on doit recourir au champ de l'histoire si fertile en enseignements. C'est là qu'il faut aller chercher tous les grands exemples d'héroïsme et de vertu. La vie de Mackendal parut à l'auteur le sujet idéal. Prince noir originaire de la Guinée, Mackendal était musulman de religion. Très intelligent, il était doué d'un certain don d'éloquence qui agissait fortement sur ses congénaires. Devenu prisonnier de guerre dans son pays et vendu comme esclave, il fut transporté à St.-Domingue, où l'acheta un colon, M. de Lenormand de Mézy, qui l'attacha à sa plantation du Limbé, dans le Nord de l'île. Cet esclave eut bientôt le bras emporté par le moulin de l'habitation au cours d'une roulaison de cannes à sucre. Manchot, on le relégua à l'élevage des bestiaux. Il ne tarda pas à gagner les bois et à se faire nègre marron. Il se rendit célèbre parmi les siens par son art d'empoisonner qui lui déplaisait. Foule d'esclaves maltraités par leurs maîtres allaient à lui pour avoir du poison à l'aide duquel ils se débarrassaient des colons méchants. Il conçut même l'idée d'indépendance de la colonie. Il avait ordonné aux nègres de plusieurs habitations du quartier du Limbé d'empoisonner les planteurs de ces endroits et, à un signal convenu, ils devaient se jeter sur les blancs et les égorger. Ce complot fut découvert, et depuis lors il fut honni par les Colons qui mirent tout en œuvre pour s'emparer de sa personne. Comme il entendit dans la nuit résonner le bruit cadencé du tambour, et qu'il aimait la danse à la folie, il vint se mêler à un *calenda* dans les environs du Limbé. On le reconnut. Il fut pris et condamné à être brûlé vif par un Arrêt du Conseil du Cap en date du 20 Janvier 1758. Pendant son emprisonnement, son portrait à l'huile fut fait par un peintre de Paris, du nom de Dupont, qui se trouvait alors à St.-Domingue. C'est ainsi que Moreau de St Méry put avoir le portrait authentique de ce Précurseur de notre Indépendance. Prendre Mackendal, ce rude héros, le camper devant le peuple dans toute sa rigidité de guerrier ivre de liberté et d'amour pour ses frères esclaves, le montrer semant la mort par l'empoisonne-

ment des colons perfides et cruels, tel fut l'objectif poursuivi dans le drame portant le nom du légendaire personnage.

Mr. Lenormand

“ Nous allons faire justice du criminel,

Montauban

De l'empoisonneur qui, pendant six années, a jeté l'épouvante dans toute la colonie!

Mackendal (fièrement)

Vous tous, blancs, regardez-moi bien en face, et dites-moi si c'est moi qui suis le criminel ou bien vous. Que suis-je ? Rien. Qu'êtes-vous ? Tout. Vous représentez la civilisation, et moi la barbarie. Vous êtes la lumière et moi les ténèbres. Vous êtes la raison et moi l'ignorance. Vous appartenez, dites-vous, à la race supérieure et moi à la race inférieure. Le soleil brille pour vous. La terre tourne pour vous. Vous êtes Dieu sur la terre. Vous avez des lois régissant le monde.

Nous nègres, nous n'avons rien et nos plus innocentes coutumes sont une tâche à la civilisation. Cependant, c'est vous qui avez jeté toute une race dans la honte et la dégradation. Vous avez rendu à l'état de brûte une notable portion de l'humanité. L'esclave est une chose. Vous asservissez l'homme. Vous broyez son cœur sous vos talons. Vous déformez son être, son esprit, son âme. Vous le rendez aussi laid au moral que vous êtes ignoble, aussi méchant que vous êtes cruel, aussi inhumain que vous êtes barbare.

Vous lui avez enseigné à faire à son semblable tout le mal possible. C'est vous qui lui avez appris à composer le poison. Vous avez armé son bras terrible : il ne vous reste qu'à trembler ! ”

Il manque un peu de “ ramassé ” dans ce style, mais non de verve et de chaleur. Mr. Isnardin Vieux nous indique le but élevé qu'il poursuit par cette phrase : “ Suivant toujours ma directive en fonction de la délivrance de mon pays, j'ai fait cet autre drame : “ *La Marche à l'Indépendance* ” où Dessalines, refusant d'obéir aux ordres de Leclerc, sauva la classe de couleur d'un massacre total

Là encore, c'est l'appel à la concorde, à l'union pour l'œuvre de l'Indépendance. ”

Mr. Isnardin a fait certainement œuvre méritoire en évoquant aux yeux de la Jeunesse haitienne les émouvantes pages de notre Histoire. Il convient lui-même qu'il aurait produit de plus belles choses, si son goût avait pu se développer sous l'influence éclairée d'une saine critique.

Dominique Hyppolite. Né à Port-au-Prince le 4 Août 1889. A publié un volume de vers : *La Route ensoleillée*. Débuta au Théâtre par un lever de rideau : *Quand elle aime* (1918) et donna en 1920 un drame en prose, en trois actes : *Le Baiser de l'Aieul*. Il y aborde le problème de l'hérédité et soutient que l'éducation ne saurait modifier un caractère inné. C'est la thèse contraire de *l'Evasion de Brioux*. Le héros de la pièce souffre de deux tares : la passion du jeu et celle de l'alcoolisme. Dire que le goût du jeu est héréditaire, c'est peut-être émettre un paradoxe. Il se peut (comme cela est arrivé) que l'André du drame devienne un joueur, comme son aieul, c'est là une coïncidence fortuite. L'éducation (et par ce mot il faut entendre le milieu où l'on vit) arrive d'ordinaire à vaincre un tel penchant. Le titre de la pièce est symbolique. Mais le cas mis en scène ne justifie pas tout-à-fait ce titre, à mon sens. Un grand père ayant appris que son petit-fils lui ressemble au physique vient le voir et lui donner un long baiser sur le front. Dans la suite, le rejeton accusera sa ressemblance morale avec l'Aieul. Il y a cependant lutte chez le petit-fils pour se débarrasser des tares ancestrales. La Discipline familiale et l'éducation assoupissent momentanément ses instincts héréditaires. Elles n'ont pu arrêter l'emprise du sang à l'âge critique. L'adolescent sage et réservé devint le débauché et l'ivrogne qu'on voit au 3ème acte du drame. Vive la vie ! vivent les plaisirs ! vive le jeu ! Tels sont les cris qui sortent des lèvres d'André. D'autant plus lourde fut la contrainte dans son jeune âge, d'autant plus ardents les appétits qui frémissent en lui. “ Les éléments exaspérés, déchainés de la cage où les tiennent enfermées les Lois qui assurent l'équilibre de l'esprit et l'existence des choses règnent informes et colossaux dans la nuit de la conscience. ”

Malèvre

Et croyez-moi, Monsieur Beauregard, si vous m'avez trouvé

jouant avec lui, c'est que le démon du jeu le dominait tellement, que c'était le seul moyen de le retenir ici.

Laurel

Nous ne savons ce qui pourrait arriver, si nous l'abandonnions avant le retour de sa femme.

Michel

Vous avez entendu, Jeannette, vous avez entendu. Tandis qu'inquiets, l'âme angoissée, nous parcourions les quartiers de la ville, les cliniques des médecins, faisant mille affreuses conjectures, tandis qu'exténuée de fatigues, mais, malgré tout, courageuse, tu nous dictais, Jeannette, les routes à faire, les endroits où nous pourrions être renseignés, sans souci de sa maison, de sa femme, de son enfant, ce garçon s'enivrait dans les cafés.... Oh ! quelle rechute ! Effondrement total de mes espérances, moi qui croyais que c'était fini.... hélas ! le sortilège féminin n'avait fait que l'endormir, l'Aïeul, car ce soir, il s'est réveillé aussi puissant qu'aux grands jours de débauche "....

L'œuvre est bien écrite... M. Dominique-Hyppolite donna, en 1930, *Le Forçat*, où l'on entend de vifs claquements de fouet.

VERGNIAUD LÉCONTE.— Parlons ici de M. Vergniaud Leconte, mort en Octobre 1932. Il édita en 1919 un volume où il réunit ses pièces de théâtre. C'est un enfant du Cap-Haitien, dont l'âme fut agrandie et parfumée par le souvenir de notre auguste Roi Henri Christophe. Il lui consacra une monographie bien documentée et bien faite. Il essaya dans un drame en 4 actes et en prose : *Le Roi Christophe*, représenté pour la première fois en 1901, de dessiner cette curieuse figure. C'est à la suite d'une visite à la *Citadelle-Henry*, qu'il lui vint à l'idée de composer cette pièce où il cherche à ressusciter un règne et à rendre vivants certains personnages du temps, dans une succession de scènes reliées par une intrigue romanesque. Il nous montre comment Christophe follement épris d'une dame de sa Cour, d'origine Castillane, inventa un soi-disant complot contre le mari de cette femme, pas assez noble pour être reine, mais trop noble pour s'abaisser. De cette persécution contre le comte de Varron, faussement accusé par le Roi du crime de haute trahison résulte une insurrection des Grands de son entourage, qui provoquèrent la déchéance et la

mort du monarque. La scène capitale que comporte le drame: la mise en présence de la comtesse de Varron et de Christophe, à l'heure psychologique, au 3ème acte, a été éludée par l'auteur. Cette explication était pourtant nécessaire; c'est cela qui aurait donné de l'allure au drame et déterminé son succès par les réparties des personnages où se révélerait leur physionomie morale au plein feu de la rampe. N'empêche que l'œuvre est intéressante, quoique trop chargée d'incidents mélodramatiques. Meilleur est l'aure drame de l'auteur intitulé: *Coulou*, joué au Cap en 1916. Le sujet est tiré de l'époque coloniale. "Il nous a semblé, dit l'auteur, que ses deux éléments principaux, le maître et l'esclave, pouvaient être mis en présence, sur la scène, afin de donner l'impression très agréable, d'ailleurs, de ce qu'ils furent en leur force ou leur faiblesse à la veille du jour où ces ancêtres allaient nous léguer leur mobilier moral." Telle est l'idée qui prédomine dans *Coulou*. Le vieil esclave Coulou, âgé de 80 ans, par l'énergie de la peinture qu'en fait l'auteur, se hausse à la valeur du type. C'est une figure vraie, d'une vérité non pas réelle, mais idéale. Coulou représente une époque et une race. Il est le symbole de la lutte instinctive de la liberté contre les entraves et de la justice étouffée, il démontre les nobles sentiments qui battent dans le cœur de l'esclave pour la plus grande confusion de leurs oppresseurs. C'est une histoire un peu compliquée que nous raconte le regretté écrivain. Il s'agit tout d'abord d'une jeune fille de riche colon (dont le père fut naguère assassiné par des inconnus), il s'agit de cette jeune personne qui est aimée passionnément par deux gentilshommes dont l'un, Arriol est soutenu dans son amour par le Gouverneur de la colonie. L'autre, le comte d'Arly, a dans son jeu le vieil esclave Coulou. Il faut dire aussi que Jeanne Brévil a juré de n'épouser que d'Arly, qu'elle aime.

Au second plan de l'intrigue, s'agite la question irritante de rechercher quel est l'assassin du père de Jeanne. Coulou est convoqué à cette fin chez le Procureur de St.-Domingue. Il dénonce Arriol comme le meurtrier du riche colon et apporte des preuves irrécusables de son assertion. Arriol est perdu, et le mariage de Jeanne avec le comte d'Arly s'effectuera par l'évincement de l'autre prétendant. Et comme Coulou s'était mis au service de d'Arly, il conquiert toute la sympathie de Jeanne Brévil. "Je rends grâce au ciel, lui dit Jeanne, que vous ayez pris

notre cause en main. Je vous promets un riche collier d'or, objet précieux dans ma famille, en témoignage de ma gratitude. Le jour de mes noces, je vous recevrai à me baiser la main. Soyez toujours fidèle au comte et vous serez aimé de Jeanne Brévil.

—Un collier d'or! Je n'en veux pas. Si vous devez m'accorder quelque chose, je vous demanderai ce qui peut sortir du plus pur de vous, je vous demanderai, jeune fille, une prière à l'intention de Coulou. — Une prière, c'est peu de chose, je vous la promets. —C'est peu de chose, dites-vous, une prière ?

C'est la tâche la plus difficile qui soit donnée à l'homme de remplir. Prier, c'est mettre toute sa foi, toute sa conscience en communication avec le Grand Esprit d'en Haut, pénétrer en son sanctuaire et lui parler. Ne lui demandez jamais le bien-être sur cette terre pour Coulou, car le Maître du monde ne donne pas le bien-être que vous connaissez, demandez-lui sa miséricorde. Seule une femme peut prier, car seule, elle est écoutée, comme étant de tout ce qui est créé la partie la plus subtile de la spiritualité divine. Le bonheur que Coulou puisse envier est de savoir qu'un ange a entr'ouvert les lèvres pour prononcer pieusement, son nom, savoir qu'une pensée énoncée de vous soit montée vers Dieu à l'intention du vieil esclave. " N'est-ce pas que c'est charmant?

L'auteur a trouvé dans cette pièce un des plus beaux coups de théâtre qui existent. Et je ne dis pas cela à la légère ! Coulou, le vieil esclave ne tient à la vie que pour accomplir une mission de reconnaissance envers son maître bien-aimé, mort depuis trente ans ! Son maître, en laissant ce monde, lui a confié des titres et des valeurs à remettre à un neveu qui, étant parti à l'âge dix ans pour la métropole, fut capturé en retournant à St. Domingue par des corsaires anglais. On n'a depuis aucune nouvelle de ce neveu. Voici le coup de théâtre. Cet Arriol que Coulou poursuit d'une haine si vigoureuse, cet Arriol qu'il a dénoncé comme l'assassin du père de Jeanne, cet Arriol qui est désormais perdu par la découverte de son crime, c'est bien le neveu que Coulou attend depuis trente ans, et à qui il doit remettre toute une fortune dont il avait la garde ! La reconnaissance se fait par hasard. Le dialogue entre Arriol, évoquant ses souvenirs d'enfance à Coulou, qui l'avait bercé sur les genoux dans son jeune âge, et Coulou, qui se rappelle toutes ces choses-là, est pathétique.

“ Je vous demande pardon, cher enfant... Un oracle vient de s'accomplir. Coulou n'a jamais aimé que vous sur la terre... Coulou eût donné sa vie pour vous voir un instant heureux... Coulou est défaillant, brisé, mourant à vos pieds, car le Mal vous a perdu et Coulou est complice innocent du Mal!... — Tout n'est pas perdu, lui dit Arriol... Vous pouvez renoncer à votre accusation devant le procureur... — Dieu vous a condamné, mon fils, tout est consommé!...” Coulou lui donne le conseil de fuir. — Non, répond Arriol, je me suis promis d'être l'époux de Jeanne de Brévil ou de mourir. Il se tue d'un coup de pistolet.

L'auteur a produit une autre pièce, en 4 actes, en vers: Une Princesse aborigène. Le sujet n'est pas bien défini. Ou plutôt il n'y en a pas, de sujet. Tout va à l'avenant. Au fond, de quoi parle ce drame? D'un simple malentendu entre les Espagnols et les premiers aborigènes. La princesse Zata “ l'honneur de la race indienne”, prétendante à la couronne de Guacanagaric (mort depuis peu) et Malabaca, l'amant de la princesse, guerrier redouté des Espagnols comme un fauteur de troubles, occupent le premier plan dans la pièce. L'intrigue consiste dans la rivalité entre Olano, guerrier Espagnol et Malabaca, chef indien, qui tous deux aiment Zata. Mais tout l'amour de la princesse indienne va vers Malabaca. Il semble que les Espagnols se montrent plus ou moins opposés à la réalisation de ce désir de Zata, de devenir la reine du Marien. Guacanagaric fut un allié fidèle. Mais Zata, pourrions-nous jamais compter sur elle? dit un des officiers de Colomb.

Ce drame, faiblement charpenté, et encore plus faiblement écrit, plaît moins que la *Fille du Cacik*, de Henri Chauvet. V. Leconte a voulu en choisissant ce sujet indien dire sa sympathie pour une race malheureuse qui nous précéda sur le sol que nous occupons. Il répand des larmes et des fleurs sur leurs tombes héroïques. Dans sa préface surtout, il rend un hommage ému à ces indigènes cruellement martyrisés par les Espagnols. Comme il a bien parlé de Guacanagaric, le cacique qui accueillit avec tant de confiance ces nouveaux venus, les croyant capables de bonté et de sincérité! Et quand éclate le premier choc entre sa race et les conquérants, il voulut rester neutre. Il assista sur une éminence, les bras croisés, à la défaite des siens. Guacanagaric fut plus abattu que ceux qui venaient de subir cette défaite. “ C'est que toute âme qui capitule

devant un devoir patriotique éminent accepte de boire une coupe empoisonnée, et qu'au contraire un homme n'est jamais plus grand que quand il a en main une arme brisée pour la défense de sa patrie." Cette phrase de l'auteur, que je reproduis à dessein, prouve qu'on n'a jamais tort de défendre sa patrie, dût on trouver la mort en accomplissant ce suprême devoir. On ne respecte sa vocation d'homme qu'en servant son pays. En se dévouant à sa patrie, on sert le bien, on sert l'idéal. Je n'ai pas connu Vergniaud Leconte, que la mort vient d'enlever, mais à le juger par ses écrits, il donne l'impression d'être une belle âme. Rien dans sa vie ne se trouve en contradiction avec son œuvre littéraire.

Je fais cette remarque, parce qu'en général l'Haitien exprime de très nobles pensées sans toujours les ressentir soi-même, sincèrement. Ce ne sont pas chez eux, le plus souvent, des sentiments NATURELS, qui font corps avec la personnalité, ce ne sont guère des vérités obtenues au contact douloureux de la vie ou émanées spontanément du cœur comme de soudains éclairs illuminant le champ d'action où l'homme se meut dans ce monde, ce ne sont la plupart du temps que des sentiments d'emprunt ! Si ce n'est pas cela, comment comprendre que tel ou tel de nos orateurs ou de nos écrivains qui ont eu à dire DE SI BONNES CHOSES, se sont révélés dans la suite, quand ils ont atteint leur but, des êtres opérés du sens moral ? L'émotion que donne un beau soleil après des jours de pluie et d'orage est moins agréable que celle qu'on éprouve à se trouver en face d'un écrivain sincère.(1)

Un homme ! un homme ! un homme ! et notre Destin change ! Laissons l'honorable Président Sténio Vincent achever dans la paix son mandat difficile. Dès qu'on a le Pouvoir, on se trouve aux prises avec les difficultés inhérentes aux hommes et aux choses. Un Chef d'Etat peut se tromper. Pas d'opposition systématique à son Gouvernement. Bien peu auraient mieux fait que M. S. Vincent et beaucoup auraient fait pis. Aidons-le plutôt que de l'abreuver d'injures. Mais 1936 arrive. Un homme ! un homme ! un homme ! et notre Destin change !

En 1936, Haitiens, il faudra penser à nous donner cet homme-héros qui implante dans ce pays l'esprit d'ordre et de discipline. Vivre, pour un petit peuple comme le nôtre, c'est s'organiser. Le

C'est à peu près vers 1919 aussi qu'on vit jouer *Les Cocos en Kaki*, d'Alphonse Henriquez, journaliste de talent et un des rédacteurs attitrés de la " Poste " d'Edouard Pouget. Dans cette revue locale, l'esprit jaillit à tout instant, tantôt gai, tantôt acide et amer. La création de cette charmante œuvrette a laissé un souvenir de réussite complète. Un peu plus tard eut lieu, à Parisiana Théâtre, la représentation du poème lyrique de Mr. Henry Durand : Cléopâtre, où l'auteur, en des vers exquis, peint la passion brûlante de la Reine d'Egypte. Il y a trois tableaux dans *Cléopâtre*. Dans le premier, elle pense à Antoine, qu'elle n'a pas revu depuis trois ans. Elle souffre de cette indifférence de l'Impérator romain et croit qu'il la trompe avec une autre. Elle prépare une grande fête en l'honneur de Chalcidas, un charmeur de serpents venu de Rome et dont la mission secrète est d'empoisonner Cléopâtre. Et comme Chalcidas, par sa stature rappelle Antoine, la belle Cléopâtre cherche à oublier dans ses bras le général triomphateur. Ce sera pour elle le moyen de surprendre le secret de cet homme taciurne. Dans le deuxième tableau, une joueuse de flûte: Mirlitza,

premier acte de l'homme que nous appelons de nos vœux, ce sera de concilier la liberté avec l'autorité, et ensuite de donner à la nation une *Charte administrative*.

Pour Dieu, qu'on finisse avec ces nominations et ces révocations intempestives, qui font de notre pays une République d'agitations stériles. Il faudrait écrire en lettres d'or dans notre Constitution (comme on vient de le faire en Espagne) ce principe : *l'irrévocabilité des fonctions publiques* ! Ainsi le mérite seul prévaudra dans le pays et non le scandaleux favoritisme. La loi seule conditionnant les nominations et les révocations des fonctions publiques, on n'aura plus à assaillir nos Chefs d'Etat de demandes d'emplois. Beaucoup de guerres civiles qui ont désolé ce pays n'ont eu d'autres causes que des actes arbitraires et des révocations imméritées. Chacun sera désormais obligé de travailler par l'esprit et de mériter par son effort la fonction qu'il convoite.

Vraiment, ce sera moins d'ennuis pour nos Chefs d'Etat.

Un homme ! un homme ! un homme ! et notre Destin change ! Un homme de *bonne foi*, , comme l'a dit le Président Salomon , un homme véritablement ambitieux et patriote, qui prend pour devise

qui aime Chalcidas a pu percer le mystère de la présence à Alexandrie de ce charmeur de serpents : l'empoisonnement de Cléopâtre. Si Mirlitza dénonce Chalcidas, celui-ci sera mis à mort. Si elle ne le dénonce pas, Cléopâtre sera empoisonnée.

Au troisième tableau, Cléopâtre parvient à découvrir elle même la cruelle vérité. Elle ordonne de décapiter Chalcidas. Mais survient inopinément un messenger qui apprend à la Reine l'arrivée prochaine d'Antoine. Si grande est la joie de Cléopâtre qu'elle signe, sur la demande de Mirlitza, la grâce de Chalcidas.

Cléopâtre (s'adressant à Chalcidas)

Si tu n'as point connu la douceur des caresses,
 Si nulle âme jamais n'hébergea ta détresse,
 Ne pensa ta blessure et calma tes douleurs ;
 Si tes yeux n'ont jamais versé de divins pleurs ;
 Si le front las, meurtri de doutes et de rêves,
 Tu n'as sur ton chemin trouvé la douce trêve,
 Un sein pour t'endormir, une voix pour bercer,
 Ainsi qu'un frêle enfant, ton pauvre cœur blessé,
 Si tu n'as su jamais implorer un sourire ;
 Si tes yeux au tréfonds d'une âme n'ont su lire,
 Si tu n'as point connu la beauté d'un pardon ;
 Si tu n'as murmuré, seul, à la brise un nom,
 Si de l'oubli mortel tu n'as connu l'angoisse,
 Le long baiser de vie et le baiser qui froisse,
 Si tu ne tremblas point au son cher d'une voix,
 Si tu n'as renié tes croyance, ta foi
 Et porté pour toi seul une idole en ton âme,
 Comment peux-tu juger de l'amour d'une femme ?
 Comment peux-tu jurer de ne jamais aimer ?

Chalcidas (fortement ébranlé et essayant de la repousser)

Ah ! Tais-toi !

devise des de Castellane : " Plus d'honneur que d'honneurs ".

Un homme simple et bien intentionné !

" Dès qu'un homme politique arrive aux affaires , en Haiti , dit Me. Moravia Morpeau, il se croit en possession de son héritage. Il se croit tout. Il est un Louis XIV, sans les qualités. Il s'entoure de sa camarilla et n'a plus besoin de conseils ni de l'expérience patriotique des autres. Si une pensée ou une idée vient pas de lui ou de son entourage, cette pensée, cette idée

En février 1927 eut lieu, aux Variétés, la représentation de la pièce lyrique en plusieurs tableaux de M. Burr-Raynaud et Dominique Hyppolite: *Anacaona*, qui fut très applaudie et redemandée par le public. Anacaona s'exprime ainsi dans un passage :

Les présents ! Les aras aux plumes opulentes ;
 Les pagnes de coton tissés d'or. Ah ! les plantes
 Qu'on ne saurait, hors de chez nous, trouver ailleurs,
 Les fruits les plus pulpeux, les plus doux, les meilleurs ;
 Les bijoux ciselés par Ratini l'orfèvre,
 Et si purs qu'on voudrait les boire avec la lèvre,
 Les beaux vases d'argile avec un bec d'oiseau,
 Et les souples hamacs, les nattes au roseau
 Dont la paille craquante est comme une caresse
 Où vient, avec douceur, s'alanguir la paresse....

Nous lisons dans la Presse, de Port-au-Prince, du 30 Mai 1931, cette réclame : La soirée de Mme Annie Desroy.

“Nous avons eu l'avantage d'assister à une répétition de “ *La Cendre du passé* ”. Cette pièce émouvante est appelée à un magnifique succès. Mme Annie Desroy peut être fière de son travail, qui ne le cède en rien à “ *Et l'amour vint* ” qui eut un si vif succès en 1922. ”

est d'un ennemi.... Aussi l'un de nos grands hommes d'Etat, le Président Salomon, a dévoilé cette vérité, *qu'en Haiti, le mal vient d'en haut*” (M. Morpeau : *La Question haitienne* page 9). Un homme ! un homme ! et il fera poser, par notre diplomatie, le principe d'une juste réparation des dommages que nous a valu l'Occupation américaine, et qui ne peuvent être évalués à moins de cinquante millions de dollars-or. “Nous estimons, dit M. Moravia Morpeau, qu'en raison de tant d'humiliations, de pertes de vies et de biens que nous a infligées sans droit ni qualité l'Occupation américaine en prenant possession de notre pays dans les conditions de brutalité et de duperie employées, alors que toutes nos Institutions ont été par elle sabotées, nos monuments historiques détruits, et alors qu'Haiti était en harmonie avec les Etats-Unis d'Amérique, selon le Traité de paix, d'amitié et de commerce signé en 1865 entre les deux nations, le Gouvernement américain, en retirant ses forces et son administration de notre République, a pour devoir de lui accorder une forte indemnité et de légitimes dédommagements. ”

(M. Morpeau : *La Question Haitienne* page 15, 19, 32.)

Le 6 Juin 1931 eut lieu en effet la représentation de la *Cendre du Passé*, qui fut précédée des *Petites marionnettes* de Mr Léon La-leau.

Enfin Mr Louis D. Théard, des Cayes a donné, en 1928 une pièce qui fut lue avec grand intérêt : *L'Adieu Suprême*, et en 1931 : *La Croix Marchaterre*, drame en trois actes et en prose où il parle de la marche des paysans de Torbeck sur les Cayes, au cours de laquelle ils ont été arrêtés par des mitrailleuses américaines, qui fauchèrent nombre d'entre eux. " La Croix Marchaterre qui retrace la douleur, le martyr et les résistances du Peuple Haitien, sous les exagérations impérialistes de l'emprise étrangère, est aussi le drame de la protestation héroïque que des Martyrs sacrifiés par des Marines américains ont faite au prix de leur sang contre des taxes trop onéreuses imposées au pays. "

Ce n'est pas que les Etats-Unis n'aient fait quelque bien à notre pays Ils nous ont empêché de nous entr'égorguer. La guerre civile semble être extirpée, et notre peuple exprime librement son opinion sur le gouvernement. Ce qu'on ne pouvait faire sans danger sous le temp^s haitien. Si, au lieu de nous envoyer des individualités de troisième plan, les Etats-Unis avaient délégué en notre pays un Taft, comme aux Philippines. — le souvenir de l'*Ocupation* eût été moins triste, car elle aurait contribué à changer plus ou moins la mentalité du pays et à y implanter la moralité publique. Elle part nous laissant, tels que nous étions avant son arrivée. Le travail n'est pas organisé, et elle ne nous a pas aidés à le faire! Le vrai problème haitien n'est pas solutionné. Le problème haitien est un problème économique et non politique. C'est le travail organisé qui doit nous donner la stabilité politique. C'est cela qui doit fermer chez nous la période de luttes intestines et de vicissitudes. Les Etats-Unis n'ont pas même contribué d'une façon efficace à l'organisation administrative de notre démocratie. Nous avons en ce moment moins d'aptitudes que par le passé à nous gouverner nous-mêmes. Nos véritables hommes capables et moraux sont relégués dans les fonctions subalternes; ils sont ridiculisés par la presse quand ils parlent de droit et de justice.

Si, au point de vue intellectuel, notre peuple a prouvé victorieusement qu'il peut être haussé au rang des nations civilisées, il lui manque encore les facteurs de caractère nécessaires pour régler selon la raison ses destinées; il lui manque un niveau de *moralité publique*, à défaut duquel aucun progrès sérieux n'est possible dans le pays.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME

LA LITTÉRATURE CRÉOLE

Il y aurait une étude intéressante à faire sur l'Esthétique créole. On pourrait chercher la filiation des mots, leur changement de forme et de prononciation, leurs rapports avec d'autres mots français, espagnols ou anglais dont ils sont la transposition populaire. Le fait caractéristique est que le patois créole ne se trouve pas dans un état de fixité : il vit, c'est-à-dire il se transforme, il se différencie ! Comment s'opère cette transformation ? Est-ce d'après les lois du mouvement et de la vie ? Considérez le patois créole à des moments distants d'un siècle à un autre. Presque pas de ressemblance entre l'idiome que parlaient nos pères, il y a cent ans, et l'idiome plus francisé et plus homogène que nous parlons aujourd'hui. Beaucoup de mots créoles ont pris à la longue, par la seule loi de l'usage, un sens nouveau, beaucoup d'autres mots, venant du langage industriel ou technique, s'incorporent dans le vocabulaire courant par l'assimilation et la déformation. Le tempérament de notre race, qui est la principale règle en matière de linguistique créole, continue à ordonner la vie des mots. C'est que si nous mangeons les R et escamotons telle syllabe qui paraît trop dure, il faut voir là une inclination de la nature. Celle-ci nous porte à mettre notre langage en harmonie avec nos organes. Il y aurait beaucoup d'autres remarques à signaler. Nous nous occupons ici de la littérature créole, et non de la langue créole, des œuvres, et non de l'instrument. Il nous suffit de constater que le patois créole, débarrassé de ses scories, purifié par le temps, possède une certaine beauté verbale qui l'autorise à tenter la fortune littéraire. Au regard du français classique, notre patois peut être comparé au latin vulgaire ^{qui} parlaient les soldats et le bas peuple du temps de Cicéron. Et l'on sait que c'est de ce langage dédaigné des lettrés d'alors ^{qui} est sorti, en ligne droite, le beau français sonore et harmonieux de Corneille et de Racine.

Dans les Indes Occidentales, plus de trois millions de personnes se servent (sans doute avec certaines variantes) du dialecte créole. Ce langage, avec ses onomatopées charmants, ses sons inarticulés, qui laissent deviner plus qu'ils ne disent, il faut l'entendre tomber des lèvres d'une jolie femme pour en sentir toute la câline beauté. Il semble même qu'avec ce parler scandé et naïf, nos sen-

timents de tendresse ou de désespoir prennent une accentuation plus puissante. On craint à tort, dans notre pays, d'écrire en créole, parce qu'on redoute les sarcasmes de l'Etranger. Il a fallu une certaine bravoure à des intellectuels comme Georges Sylvain et Massillon Coicou pour mettre au grand jour de la publicité quelques compositions en l'idiome maternel. C'est bien modestement de chercher à constituer une littérature créole. L'essentiel, pour un peuple, n'est-ce pas d'arriver à s'exprimer dans ses œuvres? Nous avons un grand intérêt à réhabiliter le créole! Fixons dans des œuvres de choix les ressources de ce langage d'un charme souverain et prenant. C'est ainsi que les félibres, par une propagande intelligente et par la production d'ouvrages de mérite sont parvenus à créer un courant de sympathie en faveur du dialecte provençal délaissé et quasi mort. Faisons comme les félibres! C'est l'âme de notre peuple qui doit s'incarner dans nos productions. Ce sont les forces obscures de l'inconscient qui créent l'œuvre d'art originale et non l'imitation des modèles. Du moment que nous aurons un bon contingent d'ouvrages en l'idiome maternel, on envisagera l'enseignement du français à l'aide du patois créole dans nos écoles primaires. " Et d'ailleurs, dit Paul Mariéton, celui là ne sait-il pas davantage qui parle deux langues avec intelligence, que cet autre qui n'en sait qu'une imparfaitement? Ici se poserait la question de l'enseignement du français par le provençal aux enfants des écoles primaires, système souvent nécessaire, et soutenu par des maîtres de l'Université, M. Michel Bréal à leur tête, en vertu de ce principe qu'une langue ne s'apprend bien que par comparaison avec une autre qui nous est plus *native*, plus spontanée."

Croit-on que l'intendant Marbois en traduisant, pour la première fois, les fables de La Fontaine en vers créoles, pensait se livrer à un jeu frivole? Oui, si c'en est un que d'ouvrir à des cerveaux primitifs la source éternelle du beau! Quand on cherche à moraliser ses semblables, même en leur parlant en leur idiome natif, on ne s'amuse pas, on ne se distrait pas, on accomplit un devoir de solidarité sociale. Je trouve plus naturel de s'adresser à des montagnards en leur propre dialecte, que de leur chanter des messes en latin, comme cela se pratique par tradition dans nos Eglises Catholiques. Au moins à Curaçao, les prêtres officient en " *papamiento* " qui est le langage du gros peuple. On aurait dû même avoir en Haiti des journaux rédigés en créole pour nos paysans.

Maman, mettez-moi dehors, poussez-moi, je partirai.
Pour en finir, tuez-moi, maman. Quand je ne serai
Plus, vous songerez à moi. Maman, mettez-moi dehors.

Vous me voyez en conversation, — Vous voyez-là mon amoureux —
Vous voyez que je brode et vous me dites
D'aller épilucher les bananes! — Maman, mettez-moi dehors etc.

Vous voyez ici Loulou, dont les sourcils se rejoignent,
Vous voyez près de moi mon petit brun, et vous me dites
de laver la marmite! Maman, etc.

Maman, vous n'avez pas de conscience, maman, ce n'est
pas ce que vous m'aviez dit : maman, quand vous étiez
jeune fille, est-ce que ma grand'mère vous traitait comme ça ?
Maman, mettez-moi dehors etc.

Oh ! malgré tout, maman, ne trouvez-vous pas malhonnête,
lorsque mon petit Tata est à mes pieds, ne trouvez-vous
pas malhonnête, de me dire d'allumer le feu. Maman etc.

C'est bien ! c'est bien ! maman. Un jour, s'il plaît à Dieu,
Loulou fera mon bonheur. Ce jour-là, vous serez contente
De nous recevoir avec toute satisfaction. — Maman, mettez-moi etc

“ Pourrez-vous jamais, écrit Edgard La Selve, à la froide lecture,
avoir une idée de l'effet produit par cette chanson, pourtant bien
simple, fredonnée par une voix câline, qui fait qu'on s'arrête,
émervéillé, devant la case d'où elle sort, et qu'on écoute longtemps,
longtemps ? ”

Voici une autre chanson populaire, dont le dernier quatrain ren-
ferme une vérité d'ordre général. C'est une jeune fille du peuple
sans ressources, qui est expulsée de chez ses parents. Quelqu'un
lui chante ce petit air :

Pas crié, tête gridape,
Marré rein ou
Prends paquet ou, sôti,
Bon Dié bon !

Ou jeine, ou belle, ou gras
Ou gangnin bel déguinde,
Pas pè la “ vie ”. pas pè,
Oua tombé, oua lévé !

(Justin Lhérisson)

Vraiment, on comprend que Jean Richepin ait trouvé de la grâce
dans les chansons créoles “ dont la musique berceuse a comme un
clapotis de vagues et dont les paroles se noient dans les R mouil-
lées. ”

Il y a encore les chansons politiques. Celles-là sont pleines de violence, mais non dénuées de malice. On chansonne nos Chefs d'Etat qui tombent du Pouvoir, et on dédie des couplets à ceux qui montent au fauteuil présidentiel. Quand on faisait, dans le bon temps " la campagne " électorale, on organisait des danses sous les tonnelles, où des sambas entonnaient un air en l'honneur de son Candidat à la députation nationale. Justin Lhérisson dans les *P'tit Caille* nous en donne un spécimen :

Ti Caille rivé
Vini ouè
Ça li poté,
Ouaille !

Nous vlé boèssons
Ti Caille,
Nous vlé bonbons,
Ouaille !

Ça ou poté
Ti Caille :
Ça li poté,
Ouaille !

Nous vlé l'agent,
Papa,
Ban nous l'agent,
—Ouaille !

Le mot : Ouaille, placé à la fin de chaque refrain est une onomatopée qui imite le bruit du tambour et qui semble même en être un écho prolongé ! Ça, ce sont les airs de la populace en liesse.

Mais ce bon peuple a inventé des contes créoles qui font contraste par leur bonhomie à ces couplets d'une lubricité frénétique. Ecoutez la donnée de l'Eléphant blanc. Un général, commandant d'un important département de l'île, avait un éléphant blanc qu'il adorait comme ses deux yeux. Il n'y a pas de soins, de marques d'attentions qu'il ne prodiguait à cet animal. Il semblait même le préférer aux courtisans qui jouissaient le plus de sa confiance. Voilà qu'un beau matin, ce Chef puissant trouve son éléphant mort ! Jugez de son désespoir ! Il convoque en son hôtel tous les sorciers les plus réputés pour que ceux-ci lui disent de quel l'animal est mort. Les papas-lois demandèrent un mois et un jour pour délibérer sur le cas. Après quoi, ils revinrent faire leur rapport au Chef. Le plus âgé des sorciers prit la parole : " Mon général, nous avons bien examiné le cas. L'éléphant blanc est

mort parce qu'il a cessé de vivre." De colère, ce Chef ordonna de bâtonner tous ces fumistes....

Il existe en Haiti toute une mine de légendes populaires, sorte de fabliaux, de "Roman du Renard" dont les protagonistes se nomment P'tit Malice, personnification de la ruse et de l'adresse, et Bouki, personnification de la force brutale et de la gloutonnerie. Sous prétexte de mettre en scène les animaux avec leurs instincts naturels et leurs allures, notre peuple a semé à pleines mains des traits empruntés à l'humanité et à la vie.

On ferait bien de recueillir ces histoires rustiques et de les relier entre elles. Qu'on n'oublie pas que l'*Odyssée*, d'Homère, n'est qu'une habile juxtaposition de contes populaires. Le peuple de nos campagnes croit aux puissances surnaturelles. Il les fait intervenir à tout-propos dans leurs récits. Si l'on va au fond de ce "merveilleux" qui orne les conceptions populaires, on y trouve un certain fond de morale pratique et d'observation directe. Les contes créoles gardent dans leur naïveté touchante le reflet de la vie populaire, de l'homme de la masse avec ses crédulités. Les transformations d'hommes en bêtes, et de bêtes en hommes, les maîtres des eaux (maîtres d'eau) jouissant d'un pouvoir sans rival, c'est une débauche d'imagination orientale (pareille à celle des "Mille et une nuits") qui peuple ainsi le cerveau de nos braves montagnards. Ils racontent dans leur patois que, quelque temps après la création, une "bête monstrueuse" dont on n'avait jamais vu d'analogue sur la terre, bondit sur le soleil paraissant à l'horizon et l'avalait d'un trait. Le monde resta plongé dans les ténèbres. Pendant des années, cette "bête surnaturelle" parcourut toutes les régions du globe, chantant un refrain où il disait "que le jour ne reluirait jamais plus sur la terre." Enfin Dieu, prenant en pitié le genre humain, commanda à un de ses anges d'aller, sur la terre, remettre à tel jeune homme qu'il désigne un glaive enchanté avec lequel ce dernier pourra trancher la tête du monstre. Le monstre passe et chante son éternel refrain. Le jeune homme lui répond par un autre refrain célébrant le réveil de la nature et la beauté de la lumière. La bête se précipite pour l'avaloir, et le jeune homme lui ouvre le ventre avec le glaive sacré ! Et l'humanité est délivrée ! Et le soleil reparait, inondant le monde de ses flots vermeils ! Voilà comment notre masse symbolise à sa façon la lutte entre le principe du bien et le principe du mal. C'est le tour d'imagination de notre peuple qu'il faut chercher à sentir dans cette histoire. Elle est enfantine, convenons-en. Mais si pleine de poésie

pure! C'est cette touchante simplicité qui fait le charme des cho-
imaginées par les peuples,— enfants égalant la nature à leur âge.
L'absurdité des contes populaires n'est pas le moindre de leurs
attraits. Prenez garde que ces choses absurdes, c'est-à-dire rêves
ne soient les plus belles choses, puisqu'elles jettent un voile
sur la réalité.

La nature d'esprit de notre peuple n'apparaît pas moins dans
fables. En voici une de Georges Sylvain, tirée de *Cric-Crac* (1900)
ouvrage destiné à monter haut dans l'estime publique. Ce mon-
gnard haïtien de si peu de morgue et de tant de jugement,
raconte, dans son langage maternel, les Fables de La Fontaine, a
trouvédans son exposition la verve malicieuse, l'entrain et l'ab-
dance naïve du conteur français.

BOURRIAC TI CHIEN.

Gnou jou, cay' gnou nnonm la plainn
Té gangnin gnou ti chien blanc,
—Gnou chien blanc bel sans manman!—
Pouèl li yo té douss con lainn,
Qué li douett con rétapé.
Atô, gnou bon gen jappé
—Sans hel — tan con défense.
Qui vlé fait jij la-vil ouè
Bè cé manteg; patt en lè,
Nain louvri, dé gé cléré
Chien ça-là, en vérité,
Té manqué
Anniq la parol selment.
Main tou! frè moin, cèt' à qui
Nan moun'yo, t'a fait foli
Pou Guianmant.
(Cé nom maitt li té ba li!
Toujou prop' toujou pingnin.
—Sans-gnou piç', toutt bon mangé
Té gangnin :
Bouillon poul, pintad', la j'lé,
Pas pè! Guianmant té la-dans!
Guianmant
Té mangnié vlé cabicha?
Matlas
Canmarad-là pas té loin :
Cété
Dodin' avec canapé,
Si li té pito couché
A la fraich? Paté besoin
Tann natt, rob' maitress téla
Pou ça !

.....
.....

oilà que le bourricot de la maison, jaloux du sort du petit chien, voulut avoir les mêmes privilèges... Le bourricot entre dans le salon. On le bat, on le maltraite.

Fouett, baton, rigouez, gaillé,
Jouq' bourriq mandé padon.
Moin pas dit non :
Li pas té mérité ça
Main, Jean chaché, Jean trouvé !
Frè bourriq té doué chongé :
Zandolitt pas mété
Cançon mabouya !

Les Fables créoles de M. L. Héry, de l'île Bourbon (1849) et celles de La Fontaine travesties en patois créole de M. de Marbois (1846) exploitent la même veine, ainsi que les Essais d'un Bobre cain de Mr. François Chrétien. Le poète haïtien Carl Wolf a donné aussi de jolies Fables créoles (1918), mais sans le texte complet, qui en eût doublé la valeur.

Mr. F. Doret est l'auteur d'un recueil de fables de La Fontaine traduites en patois créole (1924). Petit livre charmant, intéressant.

Autant qu'il est possible, puisons de préférence chez nous-mêmes, dans notre fond, la matière de nos productions créoles. C'est bien ce qu'a fait Frédéric Doret dans ses *CONTES CRÉOLES*, imprimés dans la *Petite Revue*. Il faut louer J. J. Audain d'avoir réuni dans un gros recueil nos proverbes en patois, si pleins de sel et de bon sens aiguisé.

Toute bois cé bois, main mapou pas cajou.

La fimée pas janmin lévée sans di fé.

Quand ravett fait danse, li pas janmain invité poule.

Mr. J. Thomas, de la Trinité, il y a un demi-siècle, a publié une grammaire créole. Il faudrait reprendre l'œuvre et la mettre au jour. Mr. F. Doret a donné, depuis : les *Eléments de Grammaire créole* (1925). Mr. J. Thomas a cité dans son ouvrage une très belle chanson en patois créole de Lhérisson, dont nous avons eu l'air de parler comme poète français : "Badinez bien avec Macaque." Il y a bien de la facilité et bien de l'esprit dans ce morceau. Lhérisson devient ironique, blagueur, intéressant, dès qu'il se débarrasse des oripeaux pseudo-classiques dont il s'était affublé dans ses *Épîtres* et autres imitations françaises, pour mettre au service de son observation les ressources de l'idiome maternel. Il s'agit pour nous, haïtiens, de marquer aussi fortement que possible notre

liaison à la vie de notre terre. Il s'agit moins de montrer nos facultés d'assimilation que d'imprimer notre originalité dans nos œuvres. Pour traduire notre individualité morale, il faut nous attacher à rendre notre ambiance dans une langue qui charrie notre émoi, nos sentiments et les nuances particulières de notre pensée. Et les nuances surtout ! les nuances ! Il n'y rien de tel pour montrer, comme les facettes d'un diamant, la valeur pure de l'idée. Mais c'est Oswald Durand qui nous a donné, avec Choucouné, le chef-d'œuvre de la littérature créole. C'est une histoire douce et mélancolique, celle d'un amoureux trahi en sa tendresse que nous conte le Samba haïtien. Oswald nous l'a narrée, cette histoire, avec une naïveté qui n'exclut pas l'art.

Dèrié gnou gros touff pingouin,
L'aut'jou, moin contré Choucouné ;
Li sourit l'heu'li ouè moin,
Moin dit : " Ciel ! à la bell' mouné ! "
Li dit : " Ou trouvé ça, cher ? "
P'tits zoézeaux ta pé couté nous lan l'air...
Quand moin songé ça, moin gangnin la peine,
Car dimpi jou-là dé pieds moin lan chaîne !
Choucoun', cé gnou marabout :
Z'yeux-li clairé com' chaudelle ;
Li gangnin tété doubout...
— Ah ! si Choucoun' té fidèle !
— Nous rété causer longtemps...
Jusqu'zoézeaux lan bois té paraitr' contents !
Pitôt blié ça, cé trop grand la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne...

I

P'tits dents Choucoun' blanch' com' laitt'
Bouch' li couleur caïmite :
Li pas gros femm', li grassett' :
— Femm' com' ça, plai moin tou' desu te...
— Temps passé pas temps jôdi !...
P'tits zoézeaux lan bois, té ouè nous souri :
Si yo songé ça, yo doué lan la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moins lan chaîne...

II

N'allé la caz' manman li :
— Gnou grand moun' qui bien hon ète !
Sitôt li ouè moin, li dit .
— " Ah ! moin content ci-là nette !

— Nous bouè chocolat aux noix . .
Est-ç' tout ça fini, p'tits zoézeaux lan bois ?
Pitôt blié ça, cé trop grand la peine,
Car dimpi jou-là, dé pieds moin lan chaîne...

III

Gnou p'tit blanc vini rivé,
P'tit barb' roug', bell' figur' rose,
Montr' sous côté, belle chivé...
— Malheur-moin, ii qui la cause !...
Li trouvé Choucoun' joli..
Li parlé francé, Choucoun' aimé-li..
Pitôt blié ça, cé trop grand la peine,
Choucoun' quitté moin, dé pieds moin lan chaîne...

C'est notre nature sentimentale, notre nature corporelle et sensuelle qu'Oswald Durand traduit dans ce morceau avec des expressions cueillies aux lèvres du peuple et avec un mol abandon créole. Nous n'écrivons pas assez dans notre idiome maternel. Lisez cette petite pièce intitulée : *Amour créole*. C'est un paysan qui exprime sa pensée. La simplicité donne son cachet à ce sonnet, écho d'une âme souffrante, trompée dans ses affections et qui pleure en secret sa mésaventure.

Amour créole n'a d'autre prétention que de traduire la réalité vivante.

A. Me Racster RACINE

Six z'heû' sonnin ! zoézeaux apé chanté lan coin.
L'air-là li plin, li plin odè menthe ac vèveine.
Gnoun vent frè, douss comm' sucre apé soufflé lan plaine:
Vini, Tida, vini, z'yeux ou cé soleil moin !

xxx

Pou moin bêcher tè-là sans fatigue et ac soin
Tancou gnoun bèf, faut moin gangnin di fé lan veine,
Vini, négress' ac toutt dents blanch' et toutt dégaine,
Et zott va ouè bel' plantations m' jissqu'au loin !

xxx

Mais ou pas vlé vini. Ou fêmin cô lan cayé !
Houm ! ça liyé, commè ? Ça qui gangnin atô ?
Toutt' d'bon ou quitté moin pou gnoun autt nhonm', chè sô ?

xxx

A là gnoun pein' pou moin qui connin ça ou baille !
Mézanmis, m'aprallé fouiller lan tè dé trous :
Gnoun pou cacher doulé, lautt pou cacher amou !

D. VAVAL

TRADUCTION PAR L'AUTEUR

Amour créole

C'est le matin. L'oiseau gazouille à chaque coin.
Dans l'air flotte un parfum de menthe et de verveine.
Dieu ! quelle brise douce enveloppe la plaine !
Viens, Tida, tes yeux, c'est le soleil d'or qui point.

xxx

Pour travailler comme un bœuf—et avec grand soin !—
Que me faut-il ? Rien qu'un feu qui flambe en mes veines !
Viens, négresse, avec tes dents blanches, ta dégaine,
Et mon champ resplendit de moissons jusqu'au loin !

xxx

Mais tu n'arrives pas ? Tu fuis ?..... Tu m'abandonnes ?...
Hum ! je comprends la chose et deviens obsesseur....
Tu me délaisses pour un autre, chère sœur ?

xxx

Quelle douleur pour moi, qui sais ce que tu donnes !
Amis, je vais creuser deux trous en ce détour :
L'un pour loger ma peine et l'autre mon amour.....

Un moyen d'obtenir un effet certain de notre patois, c'est de l'alterner avec du pur français, comme l'a fait Justin Lhérisson dans *Zoune chez sa Ninnaine*. Le Dr. Alfred Mercier, de la Louisiane, employa ce dosage dans son savoureux roman champêtre " L'habitation *Saint-Ybars*, où l'on trouve des pages en patois créole qui donnent la plus profonde émotion. André Chevallier a usé de ce procédé dans son morceau du *Petit Kodak* intitulé *Dans la nuit*.

" Les *assotors* ont trois fois résonné dans le bosquet, et trois fois les échos ont répété l'appel mystique.

Le bocor a entonné :

Ti reine, femme caye-moin,
Âdié, ti reine, femme caye-moin,
Tout ça ouai lan perron cé pou li,
Tout ça ouai lan hongfor piga palé (1)

Et toute l'assistance, hommes et femmes, de reprendre avec l'écho
Ti reine... femme caye-moin.

(1) Petite reine, mon épouse,
Prends garde, petite reine, mon épouse,
Tout ce que tu vois sur les marches de l'autel, c'est à lui,
Tout ce que tu vois dans le temple, n'en parle pas !

Les Reproches de Tiyette et *Chef Section*, de Massillon Coicou, sont à lire. Il faut parler ici des saynètes en patois de Vendénisse Ducasse, de *Macaque ac Chien*, de H. Chauvet; des pièces théâtrales de Polux Paul, dont les *Hommes nouveaux* eurent un franc succès; de celles du Dr Gustave Augustin, qui enleva des applaudissements avec *Cœur de femme* et les *Fils de Romulus*. Pourquoi toutes ces pièces en patois créole ne sont elles pas représentées dans nos campagnes les plus reculées ? Dans certaines provinces, en France, (dans les Vosges, par exemple) n'y a-t-il pas des " théâtres populaires " en plein air, où l'on joue des pièces en patois, avec des paysans pour acteurs ? Le poète Le Goffic, aidé d'Anatole Le Braz, a entrepris quelque chose de semblable à Ploujean (Côtes du Nord) où il fit donner une tragédie bretonne, écrite en breton, et dont les acteurs furent les cultivateurs mêmes de l'endroit. (*Voir La Grande Revue, de Paris, Nov. 1898.*) C'est à l'aide de son dialecte maternel qu'on peut éveiller en notre grande masse rurale le goût du beau. Du créole, notre peuple en comprend toutes les finesses, toutes les nuances, et du jour où notre patois aura droit de cité dans nos Ecoles rurales, le problème de l'éducation populaire sera résolu.

Nos écrivains, en cultivant le créole, ont tout à gagner et rien à perdre. Assurément Mistral, quand il composait *Mireille*, cet éternel chef-d'œuvre, n'avait pas de visées bien hautes. A peine pensait-il à bercer les heures d'ennui de quelques humbles villageois de la Provence. Et voilà que le livre s'en va et qu'avec lui, c'était l'âme même de la Provence qui s'en allait par toute la terre, franchissant le seuil des écoles et des Académies, propageant le nom et la gloire du poète, et conquérant à la petite patrie l'estime de toutes les nations. Peut-être c'est dans notre patois créole que sortira un jour le grand livre qui épandra définitivement notre âme à travers le monde !

CHAPITRE XVIII

VUES GÉNÉRALES SUR LA LITTÉRATURE HAITIENNE.

Le philosophe Izoulet a déclaré " que la race noire n'a pas de littérature, c'est-à-dire qu'elle n'a que peu ou point d'âme. " La nation haïtienne, pour sa part, s'inscrit contre ce jugement. Elle a réalisé une collection d'œuvres littéraires et scientifiques formant un tout organique, susceptible d'être étudié, analysé, classé. En somme, si l'âme, selon la définition qu'en donne ce philosophe c'est " ce surcroît d'aptitudes mentales conféré aux individus par l'association ", la race noire n'en manque pas, de l'âme ! Elle possède pleinement ce " surcroît " d'énergie intime, de liberté et de raison lumineuse. Elle a révélé ses aspirations idéales, sa puissance mentale dans un lot d'ouvrages que l'on peut ignorer, mais qui existe et crée un fait dont elle en réclame les bénéfices. Notre pays, à toutes les époques de sa jeune histoire, fut doté d'une corporation d'hommes plus ou moins spécialisés dans les fonctions de la pensée : poètes, publicistes, historiens, enfin une élite exprimant ses sentiments. La *Littérature haïtienne* est proprement l'âme de notre société. C'est là que dorment les richesses psychiques, le trésor spirituel de notre race. L'état d'esprit de notre groupement d'humanité s'y affirme (pas toujours assez fortement dans son caractère et sa vérité, il faut l'avouer). L'âme haïtienne est sentimentale et douce, elle est profondément religieuse, elle est héroïque et sensuelle. L'indolence créole avec cette insouciance que donne la vie facile sous notre climat, avec le mélange de la vigueur et d'ardeur vivace que nous avons dans le sang, le goût de plaisir, le jeu des intérêts et des problèmes sociaux qui surgissent dans notre milieu, tous ces éléments de notre nature et de notre société, l'on en perçoit l'écho et la vibration dans nos meilleures productions locales. Notre littérature est-elle une notation artistique de nos mœurs nationales et de nos idées ? Une littérature vraiment belle et raffinée ? On ne saurait le certifier. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elle est attrayante et vivante. Le trait essentiel qui la caractérise en ses multiples manifestations, c'est qu'elle constitue une littérature militante, une littérature d'action. Nos écrits divers sont plutôt des *actes d'hommes que des œuvres littéraires* à proprement parler. L'Art ne vient pour nos écrivains qu'en fon-

tion de la vie sociale. Notre littérature est une littérature d'affaires, si vous voulez. Ne lui demandez pas la perfection formelle, les qualités de mesure et d'équilibre, les justes ordonnances de lignes et l'architecture qui sont les marques des littératures d'art. L'Acte de notre Indépendance nationale, la *Proclamation* au Peuple Haitien lue le 1er. Janvier 1804, la non moins éloquente *Adresse* aux Habitants d'Haiti du 28 Avril 1804, les *Remontrances* du Sénat de 1807 au Chef de l'Etat, le *Manifeste* du Roi Henri Ier à l'Univers (1814) sont nos premiers textes littéraires. Le monde entier fut étonné que de tels écrits pussent émaner de notre peuple à une telle époque. Quoi ! se dit-on, ce sont ces anciens esclaves, qu'on ravalait au niveau des brutes, qui produisent ces prestigieux niveaux d'éloquence, d'un bon sens judicieux et d'une forme solide et élégante ? Les détracteurs naturels des Noirs restèrent confondus devant cette nouvelle preuve inattendue de l'égalité des races. On trouve encore quelque chose de cette surprise générale dans le *Rapport* d'un comité des *Etats-Unis d'Amérique* sur la situation morale et politique des noirs d'Haiti, publié par M. Rabau dans son *Résumé de l'Histoire* de Saint-Domingue. (Haiti, 1825) " La propriété de style, dit ce *Rapport*, la profondeur des pensées, la sagesse d'opinions qui distinguent les documents officiels et les papiers publics d'Haiti ont paru tels à beaucoup de gens qu'ils n'ont pas hésité à en faire honneur à des étrangers. Ils ne pouvaient croire qu'un Nègre ou un Mulâtre haitien fût arrivé au degré de culture intellectuelle, que ces écrits font supposer. Des doutes de cette espèce ont été élevés dans la *Gazette nationale* de Philadelphie, mais ces doutes ont été victorieusement refutés par l'un des journaux les plus estimés de Boston, qui s'est appuyé sur le témoignage d'un citoyen respectable de cette ville, qui a résidé longtemps en Haiti, et dont les assertions méritent la confiance la plus entière. Ce citoyen a déclaré que c'était à sa connaissance un fait certain et incontestable que les écrits en question étaient véritablement l'œuvre de ceux qui s'en déclaraient auteurs. Il est doux de penser que ces progrès des Haitiens sont tels, que chaque jour diminue le nombre de leurs ennemis et de leurs détracteurs et ajoute au nombre de ceux qui sont convaincus de la capacité morale et intellectuelle des Noirs." Nous n'aurons pas défini, mais nous en aurons donné une idée, si nous disons que notre littérature est une sorte d'efflorescence de notre esprit et la libre traduction de notre état d'âme. On y retrouve la trace brûlante de nos émotions, la nette conscience de nos droits et de nos devoirs de peuple. Qu'il

s'agisse de poésie, de théâtre, de roman ou de politique, nos œuvres s'animent des mêmes préoccupations patriotiques et sociales qui les disciplinent toutes vers un but identique. Les cerveaux haitiens ne s'orientent que vers des rêves semblables de liberté et d'ascension vers la lumière. En interrogeant les traditions oubliées et les poussières des archives, en dramatisant des faits ou en racontant des fictions, nos productions littéraires n'ont en vue que la marche de notre nation vers le progrès et le rachat de notre race malheureuse. Elles n'essaient point d'étudier l'homme moral en soi et dans son fond de nature. Elles ne visent souvent qu'à des fins utilitaires. La plupart de nos œuvres ont été écrites ou conçues au milieu des cris de sédition et de mort, au milieu des sifflements de balle et du bruit des étendards s'entrechoquant dans les mêlées. La littérature, dans nos mains, devient une arme de défense et de propagande. L'action politique et sociale forme le signe de ralliement, la similitude d'origine de nos auteurs. Les revendications de la race noire ne trouvent de protagonistes plus convaincus ni plus autorisés que parmi nous. Il ne s'agit pas tant pour les nôtres de ciseler, d'ajuster des phrases que de travailler à l'avancement de notre démocratie attardée et de créer, sur la route, des foyers de lumière indicateurs des obstacles. Nos œuvres, par ce même, sont des produits d'une civilisation autre que la française. Si notre pays a pu vivre plus d'un siècle sans la souillure de l'immixtion étrangère, c'est grâce à sa littérature, expression idéale de ses aspirations et de son âme. Quand on a fini de lire ou d'entendre *l'Alphabet* de Massillon Coicou, on reste convaincu de l'injustice de notre élite qui ne distribue aux masses la bienfaitante instruction qu'avec parcimonie. Le dramaturge a combiné à dessein les circonstances et mis en relief, par les moyens de théâtre, le vice de notre milieu. *L'Oracle et son drame : Liberté sont pleins de poésie et de patriotisme agissant*. Quant à sa pièce : *Saint Vincent Paul* il s'y manifeste tout ce qu'il y a de générosité dans *l'âme haitienne*. Pareillement nos romanciers n'empruntent le plus souvent le matériel de personnages fictifs que pour mieux nous clamer de dures vérités et rendre sensibles les défauts de notre organisation sociale. Ils dégagent le sens sérieux ou pratique que recèlent les mouvements généraux de notre vie. Le problème d'un changement dans nos conditions d'existence se pose avec ampleur dans d'autres œuvres de politique ou de morale. Vous voyez que notre littérature n'est pas, comme chez les anciens Athéniens, un divertissement plus relevé que les autres ; elle est une sorte d'initiation à

patriotisme et au gouvernement de la cité. L'intelligence développée par la recherche de l'ordre et de la proportion dans la nature, par l'étude de la logique et du beau idéal, l'intelligence qui œuvre le livre aimable dont l'écho se propage aux quatre coins de l'île, se trouve appelée par ce fait à la direction de notre politique.

La lutte des partis empoigne nos écrivains et ils cherchent, dans l'histoire, des faits et des arguments pour justifier leur action.

A ce point de vue, les *Théoriciens au Pouvoir*, de Delorme, sont *significatifs*. Delorme, au pouvoir, s'est montré inférieur à sa haute réputation littéraire.

Il ne parut point au regard de ses contemporains comme un homme de gouvernement. Les théories qu'il préconisait avec emphase, il ne put les mettre en pratique quand il parvint au Pouvoir. Il s'était élevé avec force, éloquence contre la dictature, et il se montra à la tête des d'affaires de son pays un pitoiable dictateur.

On le lui reprocha. Piqué au vif, il prend sa plume d'or, met ses ranchettes brodées, réplique aux critiques dont sa conduite est l'objet par la publication des *Théoriciens au Pouvoir*. L'originalité de l'ouvrage est très contestable, malgré le splendide vêtement du style. Serait-ce donc que la langue française constituerait un obstacle à notre autonomie littéraire? Nous ne possédons pas une langue à nous. Quand nous nous séparâmes de notre ancienne métropole, nous en avons conservé ses mœurs, ses lois, son langage. S'il nous avait été possible de nous défaire de son joug politique, comment parviendrions-nous à rejeter son joug littéraire? Toutes les jeunes Républiques Sud-Américaines, dont l'Espagne fut la mère-patrie, ont subi l'action littéraire de la France plus encore que celle de l'Espagne. N'est-ce pas aux idées françaises qu'elles devaient leur Indépendance politique? Elles leur demandèrent le secret de la conserver. Depuis la Colombie jusqu'à la Plata, dans cette immense contrée à laquelle l'Espagne imposa trois siècles d'oppression, on ne rechercha que dans les œuvres françaises les lumières vers la pleine vie idéale. Ces jeunes Républiques se donnèrent à la France intellectuelle avec la pureté et l'ingénuité de cœur des vierges amoureuses. Quant à nous, d'Haiti, parler le français, c'est s'éprendre de la clarté dans le discours, de la netteté et de la justesse dans le jugement. C'est ordonner nos idées et raisonner comme le Français le plus authentique.

Excellente discipline, n'est-il pas vrai ? pour notre jeune peuple qui a besoin de comprendre vite sans écouter longtemps !

Remarquez que le génie haïtien, de par cette intimité avec la langue française, se nourrit de latinité, il prend un je ne sais quel goût d'harmonie esthétique, rien qu'à boire à cette source sacrée,

Oyant le flot parler d'un gai rire léger !

La langue française est la clef d'or nous ouvrant à deux battants les portes d'une riche et ancienne civilisation qui nous permet de mieux nous connaître nous-même. Sachons nous plier de bon gré à la probité inaltérable attachée au génie de la langue française. En quoi cela peut-il entraver notre tour d'esprit original. Une langue, n'est-ce pas une matière mobile et ductile que modifie la pensée humaine ? Il suffit à notre peuple de posséder son individualité distincte de la française comme de l'allemande et de l'Espagnole pour dresser des créations nouvelles dans la galerie de formes idéales. Notre *différence* de tempérament avec les autres peuples exprime notre personnalité, qui nous incite à transformer la réalité selon notre esprit et nos tendances propres. Que sommes nous ? Une plante de la terre haïtienne. C'est la vie de notre terre qui circule en nous. Quand nous écrivons, nous, être éphémère nous cherchons à fixer dans un instant de la durée une part de cette mystérieuse activité qui engendre, détruit et renouvelle sans nos pas la vie avec la mort. Notre soleil nous crée notre âme comme il dore nos fruits. A la dérochée, nous notons l'écho du bouillonnement de la nature dans nos cœurs, puis notre existence va se confondre avec l'humus de notre coin de sol comme une petite chose qui s'évanouit et s'ignore ! De fait, c'est tout un monde nouveau que nous avons à révéler dans nos écrits, tout un monde formé d'un amalgame étrange de croyances, de passions et de sentiments. Nous portons en nous la double foi chrétienne et païenne dont nous avons à mettre en lumière les attirances et les angoisses. Notre patrie et notre race, voilà nos deux seules idoles à vénérer et à encenser. Je concède qu'il nous est loisible de reprendre certains sujets traités par les grands auteurs français. Tout de même, faut-il savoir donner à ce fonds déjà exploité l'empreinte de notre tempérament de peuple, le revivre, ce fonds, de telle sorte que nous retrouvions en nous—même la vérité découverte pour la reproduire à notre tour sous une forme neuve agréable et directe ? Ce n'est pas chose aisée...

N'avons-nous pas une histoire qui nous est propre ? une terre où tout est différent de l'ancien continent : les animaux, la flore et jusqu'aux météores ? Le spectacle de la mer, dans nos climats, ne ressemble point à celui des autres contrées. Chez nous, les flots, comme notre ciel même, ont une couleur, un caractère particulier, un aspect physique qui leur est propre. N'est-il pas rationnel qu'il se lève, dans notre milieu, des poètes pour chanter les merveilles tropicales et révéler la conception à nous de la nature, de l'amour et de l'infini ? Il nous faut à notre tour recréer la matière d'après cette loi d'universelle harmonie que nous avons en nous et qu'on retrouve dans les battements du grand cœur de l'Univers. De cette façon, nos écrivains prendront rang parmi les Ordonneurs des Fêtes sacrées de l'Art. Par leurs œuvres, temples élevés selon la loi des formes, du nombre et des sons, et où ils offrent des sacrifices en officiant d'après les rites religieux — se manifestera une métaphysique donnant notre vue intuitive du monde et comme l'explication mélodieuse de la *Vérité* et de la *Foi*, que porte notre âme multipliée en d'innombrables images qui se poussent incessamment pour peupler l'atmosphère de notre conscience ; tant qu'enfin, après avoir brillé ou vécu un peu plus les unes que les autres, elles s'embrassent toutes ensemble dans les vagues indéterminées au delà des espaces terrestres ! Telle l'idée de la personne divine se profile en notre esprit, telle nous devons la méditer, la sculpter et la glorifier dans nos créations fictives, avec l'enthousiasme d'une juste joie. *Mimola*, d'Antoine Innocent, où s'unit l'Art à la religion, est une large fresque poétique et sacerdotale où toute une humanité s'entraîne à vivre par le cœur et la foi. Cette production compte, parce qu'elle est remplie de signification nationale ou locale. Il y a d'autres raisons qui assignent à plusieurs de nos auteurs une figure d'écrivains haitiens. Notre verre à nous peut ne pas être grand ; mieux vaut y boire que d'emprunter le magnifique hanap constellé de pierres précieuses et ouvragé de bosselures appartenant à autrui. Pour la nationalisation de nos œuvres, il ne nous faut qu'imposer notre pensée, l'idée haitienne, au tour français qui l'enveloppe. Du moment qu'une société s'est formée dans notre île, il s'y établit des conditions de vie et des tendances morales se déduisant des entours et des éléments de la population. Sur cette terre où se meut un groupe déterminé d'humanité peut fleurir une littérature nationale.

Encore une fois, inclinons-nous sur notre âme profonde, afin de l'interpréter dans le sens réel de sa destinée. A partir

de 1814, dans ce *Manifeste* de notre prestigieux Roi Christophe à l'Univers, exposé lumineux, calme et sublime, d'une plénitude de pensée et de style sans égale, notre peuple affirme la notion précise et claire de son identité. Désormais, une conscience existe chez nous; donc nous sommes une nation. Qu'est-ce ce fluide vital qui circule dans ce document historique au point d'en soulever les pages, si ce n'est " ce surcroît " d'énergie morale dont parle Izoulet? L'âme haïtienne, née sur les champs de bataille de *Vertières*, se montre en mouvement dans ce *Manifeste* d'Henri 1er (1), juste à l'heure où elle se concrétise dans un vaste poème de pierre : La Citadelle-Henri, rappelant par ses dimensions gigantesques les travaux de l'Égypte et de la Rome antiques.

Dans les souffrances de la *Traite*, dans l'endurance de l'effort quotidien, dans l'ardeur des luttes décisives de la guerre de l'*Indépendance* se sont fusionnés (plus ou moins) les éléments formant la synthèse de nos qualités fondamentales. Mais l'âme haïtienne, après avoir fait entendre de si fiers battements d'ailes dans le *Manifeste*, se réfugie orgueilleusement sur la Montagne. Il faut qu'on aille l'y chercher en pèlerins soumis et fidèles. Le rang de nos écrivains est en raison directe des sentiments haïtiens qu'ils ont su exprimer. Nos rares auteurs qui montrent le mieux ce qu'il y a de mystérieux dans le génie de notre peuple, qui reproduisent avec relief nos décors auxquels se rattachent les racines de notre être, et qui, par surcroît, ont le souci de la beauté, la notion du vrai, le respect et l'amour de la race, s'imposent comme les représentants officiels de notre littérature et de notre société. N'est-ce pas eux qui travaillent, en somme, au développement progressif du cerveau haïtien en y imprimant l'esprit de moralité, l'émotion du bien et la joie noblement libératrice et purificatrice de l'Esthétique? Si nos Chefs d'Etat ont pour rôle d'administrer le pays, nos législateurs, de l'organiser, nos militaires, de le défendre par l'épée, la mission de nos véritables hommes de lettres est de beaucoup supérieure. Ils sont les CONSTRUCTEURS mêmes de la Patrie. Haïti est leur œuvre. Ils la façonnent selon l'idéal qu'ils portent en eux. A ce titre, ils dépassent de quelques coudées les autres autorités sociales. Ils sont les premières têtes de notre nation, qu'ils représentent devant l'Étranger et à laquelle ils assurent le prestige incomparable de l'IDÉE. Le geste de

(1) Lire dans le tome 2, des Recueils et Lois de L'Instant Pradines ce *Manifeste* du Roi.

Charles IX abaissant son sceptre et sa couronne devant la gloire du poète Ronsard est symbolique. Retenons-en l'enseignement !

A tout envisager, il semble que c'est surtout au *théâtre*, que nous avons donné le meilleur de notre bien. Là, nous comprenons mieux qu'ailleurs, d'un regard plus clair, la nécessité de nous enhardir à des explorations en nous-mêmes et en notre milieu. Le principe, n'est-il pas que l'écrivain haitien, par les procédés de l'art, fasse surgir des mystères de notre conscience, les vérités qui s'y meuvent, et qu'on ignorait qu'elles y fussent ? A ce compte, son devoir consiste à approfondir nos instincts héréditaires, à démonter pièce par pièce les rouages de notre *moi* en laissant passer dans le rythme de ses phrases la mélodie des aïeux qui chante dans nos veines.

Nous sortons par le sang d'Ancêtres très lointains. Il ne reste pas moins vrai que c'est dans le milieu où nous vivons, dans le ciel où se fixe notre regard, dans le sol qui nourrit notre corps et où sont ensevelis nos morts, dans les paysages qui nous enveloppent, c'est dans tout cela que se trouvent condensés nos gestes, et comme une part directe de notre âme sensible. Nous ne sommes qu'un anneau d'une chaîne plus longue dont nous ne connaissons pas le commencement et qui nous rive à la région antiléenne, et de là, jusqu'à l'Afrique. Ici nous nous rencontrons avec le remarquable auteur de la "*Littérature Antillaise*", M. Oruno Lara, de la Guadeloupe, qui formule le vœu que les œuvres nées en notre Archipel tendent au régionalisme. Plus notre littérature sera profondément *haitienne*, plus elle sera régionaliste. En exprimant notre âme faite des molécules de notre sol, dans le coloris merveilleux de son décor et dans le cadre de ses traditions, dans sa vie de sensations et de sentiments, toute l'âme des îles Antillaises si charmantes et si bleues flottera dans nos ressouvenirs ! Ne cherchons pas dans l'*intellectualisme* le principe de l'individualité littéraire ; abandonnons-nous plutôt à l'*émotivité*, la seule grande chose vraiment réelle et qui confond nos sentiments avec l'instinct même. Il importe que notre poésie soit moins logique, moins rationnelle, moins oratoire ; qu'elle s'oriente vers l'inconscient en suivant la voie ouverte par Mœterlinck et où l'idéalité reprend sa vraie place parmi les sensations positives. Même en nous adonnant à la description de nos panoramas, il nous faut les regarder avec des yeux naïfs, émerveillés, pour que chaque détail renferme un peu de notre conscience obscure. C'est faire acte de sentiment religieux que

d'admirer la nature. En elle vit toute religion. On cause avec nature d'âme à âme comme on s'entretient avec Dieu même.

Révèle-nous en toute humilité les secrets que te murmurent les choses, ô chers poètes ! Dis-nous les éblouissements qui ont illuminé, ravi ton âme ! N'avons-nous pas des paysages qui prient avec la ferveur d'une Sainte Thérèse ? Dépeins-les nous avec l'émotion de l'être nouveau ! Nos sites aux vêtements brochés d'or, emparchés de soleil, et ceux drapés d'une simple robe de tristesse, à pans noirs, reproduis-les tels que tu les vois, tels qu'ils vibrent en toi et tels que tu vibres en eux ! Il y a des coins de notre ciel tendus de gris, et qui pleurent mieux que ne saurait le faire aucun souffrance individuelle. La douleur humaine connaît une limite, la douleur de la nature est infinie. Des larmes tombent de certains lieux isolés, de vraies et pures larmes, des larmes lourdes et salées qui glissent comme de blancs colliers de perles sur les dalles funéraires. Trancris ces larmes, mais elles demandent une éloquution voilée, assoupie et attendrie, l'inédite ! Pareillement le grave silence de nos vastes savanes endormies sous le large ciel de lune suspendu à l'horizon comme un fanal rouge inspire nos sentiments de paix, de fraîcheur et d'émotion inconnus de l'ancien Continent. Il suffirait de traduire ces sensations pour que nos écrivains prennent quelque chose d'étrange dans leurs modalités d'expressions ! Nos œuvres qui s'inspirent de notre frémissement de terre locale, en s'engluant fortement dans la terre maternelle, chantent mieux que toutes autres notre idéal, parce qu'elles sont plus chargées de sens et contiennent davantage les parcelles d'or de la rareté divine. Ces œuvres-là s'harmonisent sans effort avec les œuvres littéraires des autres Patries. Il se trouve qu'en approfondissant notre propre nature, nous descendons dans le fond commun qui nous unit aux individus des nations étrangères, et que sous l'horizon local, nous rencontrons l'homme de tous les temps, de tous les pays et de toutes les races. Notre littérature vivifiée par les effluents de notre sol et les tendances de notre conscience réelle devient la voix pure, éternelle de notre peuple dans la vaste forêt des temps et comme l'éclatante fleur de son évolution sociale.

On est en droit de tout espérer de notre pays dans le domaine littéraire. Ce qui n'a été qu'ébauché par les nôtres sera repris, continué, achevé par les générations qui montent. Notre pays, pour la culture antique, notre commerce assidu avec les grands auteurs français nous donneront sans cesse l'éveil de la perfect

Nous ne saurions ne pas retirer à la longue quelque chose de l'accent et de la beauté secrète de leurs productions immortelles.

Nous finirons par conserver dans notre pensée et même dans notre style un rayon, si faible soit-il, de cette pure lumière de l'esprit classique qui ne sort plus de votre regard une fois qu'elle y pénètre. Il ne convient que d'affirmer, répétons-le encore, avec force notre individualité morale.

Le salut consiste à éloigner de notre âme les Barbares, c'est-à-dire tout ce qui ne constitue pas la vérité haitienne. Melchior de Vogüé, parlant de Pouchkine a dit dans son *Roman Russe* : " Pour pénétrer son génie, il ne faut pas perdre de vue sa double origine ; le fils des vieux boyars avait pour aieul maternel un nègre abyssin, Abraham Annibal, cet esclave volé au Séraï de Constantinople, jeté en Russie par un Corsaire, adopté par Pierre-le-Grand, qui le fit général et le maria à une Dame de la Cour. Un caprice d'atavisme reproduisit chez le poète les traits du général noir ; ils étonnent tout d'abord, quand on regarde ses portraits ; remarquez dans cette laideur spirituelle et charmante les grosses lèvres, les dents blanches, les cheveux crépus. La goutte de sang d'Afrique tombée dans la neige russe peut expliquer bien des contrastes, la fougue et la mélancolie mariées dans cette nature extrême.." C'est le symbole même de notre jeune littérature, où fusionne notre nature africaine avec le limon venu de la blanche Europe. Ce mélange des deux extrêmes donne la clef de notre moi sculpté par les réalités mystérieuses de notre terre et de notre double hérédité. L'ensemble de nos productions littéraires parviendra un jour à un plus haut degré de perfection formelle. La greffe latine clarifiera, améliorera la sève surabondante de l'arbre africain. D'heureux esprits puiseront dans nos créations spirituelles élaborées hâtivement comme une sorte de matière amorphe qu'ils plieront à nouveau sous leurs doigts d'artiste, afin de construire définitivement la grande œuvre d'idéale piété où l'émotivité sera en accord avec la vérité et la beauté. Oeuvre qui, par la majesté de ses proportions, l'ordonnance imposante de ses lignes, constituera la Cathédrale nouvelle devant laquelle les fronts s'inclineront bas, très bas, parce que le dieu de la race et l'âme noire— cette âme dont parle le philosophe Izoulet-y habiteront en maîtres et en protecteurs fidèles !

Appendice

LE PREJUGE DES RACES & M. JEAN FINOT.

A Port-au-Prince, le 24 Décembre 1913, Me Duraciné Vaval prononça, sous la présidence de M. C. LHÉRISSON, Sénateur, président de l'Association des membres du Corps Enseignant, la Conférence suivante :

Mesdames,
Messieurs,

M. Jean Finot, l'écrivain bien connu, a fait paraître en derniers temps un livre fameux sur le préjugé des Races.

Cet ouvrage, chef-d'œuvre d'exposition lucide et de raisonnement serré, est un de ces actes qui honorent un homme.

La question des races s'était tenue jusqu'alors dans le cercle restreint des Ecoles. On avait publié sur ce sujet de gros tomes indigestes que personne ne lisait. Avec Jean Finot, l'anthropologie entre dans la littérature. C'est la marque de l'esprit franc de clarifier les idées et de donner une tournure facile aux concepts abstraits. De telle sorte que les choses qui déplairaient dans un ouvrage allemand ou anglais deviennent comme un régal chez les auteurs qui se servent du "doux parler de France." Tel est le cas pour le "Préjugé des Races" de Mr Jean Finot. Je ne prétends pas que l'écrivain aurait pu mettre au frontispice de son œuvre la fière devise que Montesquieu a inscrite à la première page de "l'Esprit des Lois" : "prolem sine matre creatam" (enfant venu au monde sans mère). Pourtant on se surprend à trouver tout nouveau dans le livre de M. Finot rien qu'à la manière dont tout a été dit. La façon dont les faits sont groupés et éclairés suffirait pour rendre le volume instructif et original. Le titre : *Préjugé des Races*, semble en signifier la pensée maîtresse.

D'après Littré, quel est le sens de ce mot : *Préjugé* ? *Opinion croyance qu'on s'est faite sans examen.*

Je vous assure que ce n'est pas une mince besogne que de détruire les opinions irréfléchies des hommes. L'erreur a une force de résistance incalculable. Qu'importe ? L'honnête homme a pour devoir de substituer aux combinaisons mentales imposées par la tradition ou l'autorité, des conceptions véridiques dictées par la méthode scientifique, et dues à la libre recherche. L'honnête homme a pour devoir d'entreprendre la croisade contre les préjugés, d'où qu'ils viennent, et surtout quand ces derniers donnent lieu à des théories absurdes, armant peuples contre peuples et citoyens contre citoyens. N'a-t-on pas vu les adeptes du dogme de l'inégalité des humains demander à grands cris l'extermination des prétendues races inférieures ? La vraie science cependant n'autorise aucune distinction fondamentale entre les hommes. Certes la question de savoir s'il y a plusieurs espèces humaines et quelle est l'origine des espèces a été souvent agitée. On a émis là-dessus différents avis. Toutes les solutions proposées sont d'ordre spéculatif et partant elles ne devraient affecter en aucune manière les relations des hommes avec leurs semblables. Les physiologistes qui discutent sur l'origine des espèces n'avancent que des conjectures, qu'aucune expérience ne peut contrôler.

Leurs hypothèses sont de la même sorte que cette théorie générale de l'astronome Laplace, d'après laquelle les planètes proviendraient de la condensation de l'atmosphère solaire.

On nous objecte que c'est surtout sur les divergences d'organisation physique qu'on se base pour grouper les humains en catégories spéciales et nettement tranchées. Il est entendu qu'il existe des divergences organiques entre les hommes.

Mais si on réplique aux docteurs de l'inégalité que ces divergences sont passagères et sans intérêt, que répondront-ils à cela ? Les plus illustres philosophes de l'antiquité et des temps modernes n'ont jamais pensé autrement. Il n'ont guère attaché d'importance à ce fait. C'est à peine du reste s'ils effleurent le problème ethnologique. Le préjugé des races n'a pris d'extension qu'au XIX^e siècle. Les naturalistes du XIX^e siècle ayant observé que la forme de la tête varie avec la race et que le crâne de l'Européen présente un aspect différent de celui de l'Asiatique ou de l'Africain, vite ils établirent une série de divisions ethniques. Les blancs au front droit et à la mâchoire inférieure peu avancée ont été placés dans un compartiment tout autre que le nègre au front fuyant et aux pommettes saillantes. On inventa sans tarder des procédés de mensuration dont le plus connu est sans contredit l'angle facial de Camper. Tout ce qui différencie les nations, dit Camper, consiste dans une ligne menée depuis les conduits des oreilles jusqu'au fond du nez, et une autre ligne droite qui touche la saillie du coronal au-dessus du nez, et se prolonge jusqu'à la partie la plus saillante de l'os de la mâchoire, bien entendu qu'il faut regarder les têtes de profil.

“ C'est non seulement l'angle formé par ces deux lignes qui constitue la différence des animaux, mais encore des diverses nations. ” L'angle facial de Camper varie de 70 degrés à 80. Cet anatomiste prétend qu'il a trouvé 70 degrés dans la mesure de la tête des nègres, et 80 dans la mesure de celle des Européens. “ Cette différence de dix degrés, ajoute-t-il, fait la beauté des têtes Européennes, parce que c'est un angle de cent degrés qui constitue la plus grande perfection des têtes antiques. ”

S'imaginer que la ligne faciale puisse servir de base de classifications est une illusion par trop candide. En suivant la méthode Camper telle qu'il la formule, les différences individuelles s'accusent comme plus grandes que les différences entre blancs, jaunes et noirs. Mes pauvres anthropologistes, vous perdrez votre grec à vouloir diviser les humains par leur angle facial, et vous perdrez votre latin à vouloir les diviser par leur indice encéphalique. Vous savez que l'indice encéphalique consiste dans le rapport entre la plus grande longueur et la plus grande largeur du crâne. L'indice encéphalique idéal est au-dessous de 76 et caractérise, paraît-il, les peuples supérieurs. Ce signe des races élues ne se rencontrerait que chez les dolichocéphales blonds, qu'on oppose aux brachycéphales au crâne large ou rond. Toutefois des expériences ont été faites qui prouvent que l'indice encéphalique n'est pas toujours en rapport avec la forme du crâne. Tel crâne qui, d'après la mensuration de l'indice, devrait être dolichocéphale est plutôt brachycéphale et vice versa. Plusieurs savants qui ont abordé le problème des races sans opinion préconçue ont constaté que les variations de l'indice encéphalique sont des plus insignifiantes au point de vue physiologique, et que la conformation du crâne se transforme par l'influence de l'alimentation, de la constitution physique, et surtout du milieu. Les crânes se modifient même sous l'action de causes purement mécaniques. Les Huns employaient certains procédés pour donner à leur tête la forme conique. Et les peuples subjugués par ces barbares se plaisaient à déformer leurs crânes pour mieux ressembler à leurs vainqueurs. Dans certaines provinces de la France, il était de coutume de donner une forme allongée aux têtes des nouveau-nés en comprimant celles-ci dans des bonnets fortement serrés.

En somme, rien n'est plus ridicule que de considérer la valeur morale des races selon la forme ou la dimension de la tête, selon la capacité crânienne ou la situation du trou occipital.

L'étendue et les limites de nos facultés intellectuelles ne dépendent pas de la morphologie de la tête. Le pourquoi de l'intelligence échappera toujours aux investigations. Néanmoins on ne peut nier qu'il existe une concordance entre le volume de la tête et le travail habituel auquel on la soumet. Les têtes d'hommes adonnés à l'étude des lettres ou des sciences sont bien plus développées que celles des hommes voués aux travaux manuels. Broca, après de nombreuses recherches concluantes, a déclaré “ que l'éducation, non seule-

ent rend l'homme meilleur, mais elle le rend aussi supérieur à i-même, elle agrandit son cerveau et en perfectionne les rmes."

Répondre à l'instruction dans les couches profondes d'une nation, nder partout des bibliothèques pour permettre aux esprits de se ltitiver et de s'instruire, aider à la propagation des lumières et au vveloppement du goût par des conférences populaires, par des présentations théâtrales ou cinématographiques, par des expositions artistiques et scientifiques, c'est travailler au progrès des puples et à l'amélioration des races. Plus un pays possède des ééments de haute culture cérébrale, plus il a la chance de s'affirmer et d'imposer le respect pour "la couleur" de ses habitants. ai sait si les différences entre peuples ne se réduisent pas, au out du compte, à une affaire d'éducation? C'est pourquoi l'œu-e de l'Association des membres du Corps enseignant de Port(-Prince est recommandable à tous égards, et je félicite sincèment son honorable Président, M. le Sénateur Caius Lhérisson, : son zèle et de son dévouement pieux pour tout ce qui touche à nstruction publique. C'est une œuvre de civilisation et de patriotisme (*Applaudissements.*)

Bref, les systèmes craniologiques, loin de nous apprendre quoi e ce soit sur les aptitudes mentales des races, nous déconcertent itôt par des généralisations suspectes. La dolichocéphalie, dont nt tant de cas les disciples de Gobineau, (si on ajcute foi aux der-ères mensurations rigoureuses de la science) ne serait surtout quente que chez les Hottentots, les Achantis, chez les Papous de Nouvelle-Guinée et chez les Esquimaux.

Tandis que la brachycéphalie, que beaucoup considèrent à tort mme une tare indélébile, n'a pas empêché Kant, Laplace et ltaire (tous trois brachycéphales) de prendre place parmi les nducteurs intellectuels de l'humanité. Ecoutez Finot : " La dolio-céphalie et la brachycéphalie, toutes deux sont dues à une cause rangère au développement cérébral. En se basant sur l'état actuel la science, on peut affirmer avec M. Manouvrier " qu'il n'y a s, dans tout le corps humain, des variations morphologiques as insignifiantes physiologiquement.

A signaler maintenant " la question aryenne. "

ur certains philologues ou anthropologistes, la civilisation entière coulerait en ligne droite d'une famille unique : celle des aryens, ce privilégiée de qui descendent les diverses branches des peuples l'Europe et des Indes Je ne saurais vous donner une idée de ffusion lyrique avec laquelle les historiens, les poètes et les pu-cistes de ce temps ont chanté la gloire des aryens aux cheveux onds et aux yeux bleus.

C'est à qui apportera une pierre nouvelle sur la vie et les coutu-es de ce peuple légendaire. On a prédit le sceptre du monde à l'Al-nagne, parce qu'elle a su préserver plus que toute autre nation le

type et le passé aryens. Quant à Gobineau, ce savant superficiel et comique, personne n'égale son enthousiasme pour les Aryens. Ce peuple, d'après lui, serait des Germains venus de l'Extrême Nord de l'Europe, et dont les colons auraient civilisé la Grèce, l'Italie, la Perse, toutes les nations enfin où l'on trouve un certain progrès ou une trace quelconque d'évolution. Alors donc les Indo-Germains ont la veine de posséder les cerveaux les mieux organisés et le sang le plus pur. Du moins tout le monde se hâte de le croire, et cette idée de l'existence d'une race aryenne ou indo-germanique a déteint sur toute la pensée contemporaine. N'est-ce pas Renan qui a buriné cette phrase " que la race sémitique comparée à celle indo-européenne représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine."

Opposer ainsi les Aryens aux races sémitiques, quel préjugé ! Qui a donc jamais montré un aryen authentique ? Je veux bien convenir qu'on a tracé des Aryens d'innombrables portraits. Tous ces portraits-là sont fantaisistes et " faits de chic ". " Dans l'histoire des erreurs humaines, s'écrie M. Finot, cette doctrine prendra sans doute, un jour, une des places d'honneur et servira d'argument décisif en faveur de la crédulité égale avec laquelle se laissent tromper les savants professionnels et les profanes." Mais Dieu, les contradictions perpétuelles où tombent les professeurs de " l'école aryenne " auraient dû suffire pour éveiller des doutes sur la valeur de leur doctrine. Certains anthropologistes prétendent que les Aryens seraient partis d'Asie et auraient fait souche dans les différents pays d'Europe. Certains soutiennent que les Aryens seraient sortis du Sud-Ouest de la Sibérie ou du pays situé entre l'Oural et la mer du Nord.

Non, ce n'est pas ça, ripostent quelques philologues. Les Aryens sont bien des Européens. Et voici qu'on entend au loin une voix qui clame : " Les Aryens ? ils viennent de la Volga ou bien de la Baltique ". Enfin si l'on ne sait rien du lieu originnaire de ce peuple élu, au moins a-t-on des données positives sur leurs traits caractéristiques ? Leurs têtes étaient courtes, écrira l'un. " Pardon, répliquera un autre, les Aryens avaient la tête longue." Là-dessus, vives discussions entre les deux parties. Chacune tient ferme à son opinion. Elles discutent d'autant plus à l'aise qu'elles discutent dans le vide.

On dirait de grands diables de moulin à vent qui tournent leurs longs bras mélancoliques pour ne rien moudre du tout. Au lieu de tant de controverses, M. de Quatrefages accourut et concilia les deux thèses opposées en affirmant sentencieusement " que les Aryens présentaient deux types différents ; les uns avaient des têtes longues, et les autres, des têtes courtes."

Vous touchez du doigt la plaisanterie. Il n'y a pas plus de peuple aryen qu'il n'y a de civilisation aryenne.

Max Muller, témoin des débauches d'imagination auxquelles

donne lieu le mensonge aryen, laissera tomber ces paroles judicieuses : " L'ethnologiste, qui parle de la race aryenne, du sang aryen, des yeux ou cheveux aryens, commet une hérésie égale à celle dont se rendrait coupable un linguiste qui parlerait d'un dictionnaire dolichocéphale ou d'une grammaire brachycéphale. " Le mot *Aryen* n'exprime qu'un lien de parenté entre certaines langues ; voilà. Je dois dire que beaucoup de savants qui ont contribué à lancer dans la circulation le mensonge aryen ont obéi à un calcul ou à des considérations étrangères à la science. Par exemple Gobineau, qui a défendu d'une façon spéciale et chaleureuse la thèse aryenne, a eu surtout en vue de démontrer la nécessité bienfaisante des classes aristocratiques dans l'humanité, et par là de combattre les théories démocratiques qui commençaient à couler à pleins bords. Plusieurs autres publicistes ou ethnographes, éblouis par les progrès réalisés en notre temps par l'Allemagne et l'Angleterre, séduits par l'épanouissement grandiose de leur marine, ont consacré le fait de la prospérité de ces deux nations en les plaçant au sommet de l'humanité. Ce sont des généralisations inspirées par le moment, et par conséquent contingentes et non nécessaires (dans le sens philosophique du mot.)

Ce n'est ni le sang ni la race qui donnent l'hégémonie du monde. Ce sont plutôt les aspirations idéales et la volonté dans l'effort. L'Allemagne avant 1860 n'est pas l'Allemagne puissante et hautaine de nos jours, arborant pour devise : *La force prime le droit.*

L'anthropo-psychologie ou sociologie fondée sur l'histoire et l'évolution des sociétés ne peut arriver qu'à des approximations mouvantes ou erronées. Après le beau et substantiel chapitre du livre de M. Finot : LA FAILLITE DE LA PSYCHOLOGIE DES PEUPLES, les représentants de cette pseudo-science sont obligés de plier bagage et de reconnaître la fragilité de leurs orgueilleuses déductions. Impossible d'enfermer dans une formule le caractère collectif des peuples.

Les essais de ce genre ne sont que des romans accusant l'individualité de l'artiste et non la vérité scientifique. Comment déterminerait-on la psychologie des agglomérations humaines vivant en pleine voie d'évolution et de transformation quand on ne réussit même pas à définir l'âme des peuples disparus ?

Malgré les ouvrages accumulés sur la Grèce antique, on ne s'accorde pas encore sur ce qui constitue son individualité morale. Les Grecs étaient-ils religieux ou non ? On ne sait que répondre. Aucune psychologie des peuples de l'Europe : anglais, français, allemands, italiens, etc. ne pourra être entreprise qu'après qu'on aura établi — difficulté insurmontable ! — le bilan de l'héritage celtique. Il est vrai que l'auteur des Origines du Christianisme a déjà essayé d'analyser l'âme celtique.

Il lui attribua de nombreuses qualités : douceur, grâce, pudeur, éminence. Autant de dons qui faisaient le charme de cet aimable

écrivain. Depuis, des travaux consciencieux ont paru, qui indiquent assez que les Celtes furent plutôt un peuple guerrier et belliqueux. Leurs épopées et leurs chants ne respirent que le carnage et ne célèbrent que les exploits des héros téméraires.

Renan assurait que le peuple celtique professait un grand respect et une sorte d'amour idéal pour la femme. Blague que tout cela ! Aucun peuple n'eut à un pareil degré le mépris du beau sexe. " L'épouse y est réduite au rôle de simple outil pour la procréation des enfants mâles, nécessaires pour la guerre. La femme se vend et passe de mains en mains au prix habituel de trois bêtes à cornes". Mais passons au plus vite à M. A. Fouillée, qui a produit un gros livre qu'il a intitulé : "*Psychologie du peuple français*." Il n'y a pas de doute qu'il soit mieux renseigné que personne sur la matière. " Les Celtes, écrit-il, sont un peuple pacifique. " Très bien. Prenons-en bonne note. Voici que, un peu plus loin, le savant auteur opine " que les Celtes ont la passion indomptée du danger et de l'aventure". Que conclure, sinon que M. Fouillée ne semble pas plus avancé que le commun des mortels sur la nature et le génie de l'âme celtique. Je vous demande de sourire avec moi quand vous lisez ou entendez des maximes comme celle-ci : " que la volonté chez le peuple français a conservé le caractère explosif, centrifuge et rectiligne qu'elle avait déjà chez les Gaulois". On s'est rabattu en désespoir de cause sur les Bretons pour pénétrer le mystère celtique. Là encore on s'égare dans une forêt de contradictions.

Ce n'est pas ce qui empêchera d'intrépides écrivains d'entasser des volumes sur ce sujet, et cette immense littérature, loin d'éclairer les ténèbres où se tapit la race celtique ne fait que les épaissir. Mommsen parlera des Celtes comme s'il les avait connus et leur attribuera les qualités et les défauts qu'on reconnaît ordinairement aux Français d'aujourd'hui.

D'autres, comme Henri Driessman, expliqueront la philosophie de l'histoire de l'Europe par l'antagonisme des Celtes et des Germains. La Révolution anglaise, affirme l'un d'eux, " fut occasionnée par la révolte des Germains contre les Celtes".

On louera les Germains dans les mêmes termes employés par plusieurs pour exalter les Gaulois. C'est pourquoi Jean Finot dont l'esprit subtil et logique démêle si bien le faux du vrai, conclut sur ce point de cette façon : " Les tentatives de ce genre de psychologie se résolvent très souvent en un verbiage des plus insipides." On est dupe de lieux communs séculaires en prononçant de belles phrases sur la valeur respective des races latines et des races germaniques.

Historiquement parlant, les Gaulois se sont aussi bien implantés en Allemagne qu'en France. Ils ont fait souche dans le centre et dans le Sud de l'Allemagne. On retrouve partout dans les mœurs germaniques l'influence de la pénétration gauloise. " Lorsque l'on réfléchit à ces vastes ramifications que l'arbre gaulois poussa dans

toutes les directions de l'Europe, il devient impossible d'affirmer que la Gaule fut la France et que les Gaulois furent les Français." Vers le Ve siècle, les Germains envahirent la France, dévastèrent le pays et emmenèrent en captivité ses habitants valides. D'autres invasions de barbares dans la Gaule suivirent celle-ci. En sorte qu'on peut avancer, sans sourciller que ce sont les Français qui sont des Germains, et ce sont les Germains qui sont des Gaulois. En tout cas, il faut admettre que les Français et les Allemands ont de nombreux ancêtres en commun. Les deux peuples ont été comme transvasés l'un dans l'autre. C'est donc un préjugé de la part des historiens de présenter les Français comme les descendants directs des Gaulois, ou d'opposer les Celtes aux Germains et vice versa. Vous sentez maintenant la risible suffisance qu'il y a de s'écrier comme le philologue Reimer: "il faut détruire les races voisines de l'Allemagne afin d'assurer " le devenir," la vitalité du peuple german, peuple noble, le seul appelé à régénérer l'humanité par la pureté de son sang aryen. Voilà jusqu'où va la folie des races!

Sans doute ni le développement de la civilisation ni la culture intellectuelle ne sont les mêmes chez les nations diverses qui se partagent le globe. N'importe! elles ont toutes le DROIT DE VIVRE. (Approbation de l'auditoire.)

Chaque unité ethnique mérite le respect des autres; et les peuples qui paraissent les plus inférieurs ne sont tels que par suite des circonstances ambiantes qui leur sont défavorables. Aucune nation n'est condamnée à végéter sans cesse ou à rester éternellement vertueuse et supérieure. L'Afrique qui a tenu haut, à une époque, le flambeau de la civilisation, est plongée maintenant, en majeure partie, dans les ténèbres de la barbarie. Et là où nous voyons aujourd'hui, dans les villes célèbres de l'Europe, s'élever des monuments grandioses, ce sera peut être dans deux ou trois mille ans des glaciers bleuâtres ou de vastes champs incultes! Mais que reste-t-il du Parthénon? Que reste-t-il de la Rome ancienne? Quelques débris méconnaissables... quelques pierres... quelques souvenirs... La Grèce qui, autrefois, remplissait l'Univers de sa renommée, n'a-t-elle pas eu à subir le joug humiliant des Visigoths et des Turcs, et tout dernièrement encore, les ronces croissaient dans l'agora, où Démosthènes faisait entendre sa voix éloquente. (Applaudissements.)

Cette nation n'a recouvré de nos jours son Indépendance nationale qu'avec l'aide des nations européennes. Rappelez-vous Navarin, Missolonghi où tomba le noble poète Lord Byron, rappelez-vous le colonel français Fabvier et le comte italien de Santa-Rosa. . . Haiti elle-même, si faible et cependant si généreuse, si compatissante, a contribué de son obole à la délivrance de ces Grecs, dont les immortels ouvrages avaient séduit, ravi sa jeune imagination. Les destinées des peuples changent sans cesse, la nature elle-même n'est pas immuable. L'anthropo psychologie, qui a mistout en œuvre pour détruire la notion de l'égalité des races

n'a décrété que des lois incomplètes et inexactes. Son travail sur les peuples est une sorte de toile de Pénélope qui ne sera jamais achevée. (Applaudissements prolongés.)

Aussi bien les prophètes de l'inégalité des races ne font-ils pas fond sur une science si fantaisiste. Ils vont puiser surtout dans Darwin des arguments en faveur de leur doctrine anti-humaine

Ils cherchent à accommoder à leur convenance les données de la sélection naturelle, transportent dans le domaine vital de l'humanité les généralisations de Darwin concernant les plantes et les animaux. Notre compatriote Anténor Firmin, dans son vaste ouvrage : *l'Égalité des races humaines* (1885, F. Pichon, 24, rue Soufflot, éditeur Paris) anti-thèse du livre de Gobineau, a démontré que la doctrine darwinienne ne sanctionne nullement la théorie de l'inégalité des hommes. Dans l'ordre végétal comme dans l'ordre animal, chaque fois qu'il y a race nouvelle, il y a chaque fois variation profonde de *plasmas*. Or, dans les races humaines, cette condition essentielle de la formation des variétés n'existe pas. En d'autres termes, pas de variations dans la composition chimique du sang des hommes, que ceux-ci soient blancs, jaunes ou noirs. Quelle preuve plus évidente de la similitude des races ! Ce mot : *race* est impropre en tant qu'appliqué aux humains. Les anthropologistes se sont d'abord servis des classifications de race comme des catégories artificielles, comme des conceptions subjectives. Ce qui n'était qu'une sorte d'aide-mémoire et une méthode de travail est devenu dans la suite une barrière de délimitation entre les humains. La seule réalité objective est bien l'individu.

C'est avec raison que M. Finot émet le vœu qu'on emploie à l'avenir le terme de "variétés humaines" au lieu de celui de races qui inluit à de si regrettables erreurs. La moindre des conséquences qui découle de ce mot *race*, c'est d'altérer les relations des hommes et des peuples et de diviser les citoyens d'une même patrie. Il est temps que ce terme néfaste aille dormir tranquillement dans l'oubli, avec les autres superstitions " dont la place est marquée dans le cimetière moral et intellectuel du passé."

Jusqu'ici nous avons vu les partisans de l'inégalité des races s'appuyer soit sur les caractères craniologiques, soit sur la valeur intrinsèque de la race aryenne ou sur la doctrine darwinienne pour soutenir le bien-fondé de leurs prétentions.

Toutefois, ce qui a fait le plus pour la division des humains, c'est assurément la coloration de leur peau. Voltaire a dit : " Le premier blanc qui vit un nègre dut être bien étonné." Cela est possible, Il est permis de croire que le premier nègre qui vit un blanc dut être tout aussi étonné (Rires de l'auditoire.)

De bonne heure les naturalistes ont songé à séparer les hommes selon les nuances de leur épiderme. Il y a des hommes d'un rouge acajou et d'autres d'un teint café au lait. La peau est d'une cou-

eur jaune gris chez les Boschimans, jaune pain d'épice ou vert olive chez les Hottentots. D'ordinaire chaque tonalite de l'épiderme est accompagnée d'un système pileux différent.

Tantôt les cheveux sont lisses dans certaines races, tantôt courts et crépus chez certaines autres. La chevelure est noire, rousse ou blonde. On a vu au Congo des nègres à cheveux rouges. Enfin rien n'est plus variable que la coloration de la peau et de la chevelure. Ici encore les différences sont plus apparentes que réelles. Car il existe des blancs qui ont la couleur noire de l'ébène. Les Bicharis et les Maures du Sénégal, tous deux peuples de race blanche, sont noirs de peau. Des témoins oculaires rapportent que les descendants des Portugais établis au Congo, sur la côte de Sierra-Leone, et sur d'autres points de l'Afrique, sont devenus nègres. On a trouvé à Noukavia un matelot anglais de race blanche que plusieurs années de séjour dans cette île avaient rendu entièrement semblable à un Polynésien.

C'est un fait : les blancs noircissent ou jaunissent. Les nègres à leur tour peuvent pâlir ou blanchir, surtout à l'issue des maladies. Les noirs de sang pur qui prirent part, dans les troupes de Napoléon, à la *Campagne de Russie*, ont tellement éclairci de teint par le froid intense qui règne dans ces régions glacées, qu'il était impossible de les distinguer des hommes de couleur jaune. D'autre part, il y a des nègres blonds ou jaunes : témoins les Boschimans. On a eu recours à plusieurs théories pour expliquer cette diversité de couleur des hommes. On a prétendu que la couleur des nègres était due à la couleur foncée de leur cerveau.

Force fut d'abandonner cette hypothèse, quand on reconnut que la couleur du cerveau des noirs ne différait en rien de celle des blancs. On a même feuilleté les *Ecritures Saintes* pour y chercher la clef du phénomène de couleur.

Les anciens colons de Saint-Domingue, pour légitimer leurs droits de posséder des esclaves, se sont mis à invoquer la *Genèse* dans le but de démontrer que les nègres n'étaient pas de même espèce qu'eux. Le célèbre naturaliste Prichard affirme qu'Adam, le premier homme, fut un nègre d'Abyssinie, parce qu'à l'état de nature l'homme est noir. C'est la civilisation qui l'a rendu blanc.

La théorie la plus répandue dans l'antiquité et dans les temps modernes est celle de l'influence de l'imagination sur le fœtus. La couleur des noirs et celle des Peaux-Rouges proviendraient, a-t-on dit, de ce que les négresses et les femmes Caraïbes ont été fortement impressionnées de voir leurs maris peints en rouge ou en noir. Cette hypothèse, le croiriez-vous ? a été soutenue sérieusement par de sérieux auteurs (Sourires dans l'auditoire.)

Hippocrate raconte qu'une Ethiopienne, c'est-à-dire une noire (car c'est sous le nom d'Ethiopiens que Hérodote et les auteurs anciens désignent généralement les noirs) Hippocrate, dis-je, raconte qu'une Ethiopienne avait mis au jour un enfant d'une beauté extraordinaire. On l'accusa d'adultère. Pour se défendre, la pauvre femme deman-

da qu'on allât voir les peintures et les images qui étaient dans sa chambre, et autour de son lit. Comme on y trouva en effet des figures remarquables par leurs traits, cette simple constatation lava cette femme de tout soupçon. Au commencement du 19^e siècle, une dame de la plus haute noblesse de la Russie, et dont l'époux était d'une blancheur d'albâtre, accoucha d'un mulâtre. Horreur ! horreur ! horreur ! horreur ! s'écria-t-on. Grand scandale à la cour de Russie. Dans les salons mondains, on ne s'entretint que de l'événement. L'Académie de Moscou fut convoquée à la hâte, afin d'opiner sur la couleur trop foncée de l'enfant. Tout l'émoi suscitité par cette affaire s'évanouit comme un feu de paille quand la savante société décida que cette dame noble, ayant dans sa maison un domestique nègre, il fallait attribuer à la vue de ce nègre la couleur mulâtre du nouveau-né. Tout de même, avouez que ce nègre avait le regard bien... pénétrant. Je crois que l'hypothèse du climat, secondé par d'autres causes, telles que la chaleur, le régime de vie, suffit pour expliquer la diversité de couleurs des humains. L'indice le plus curieux est le cas du mélanisme chez les poules cité par Finot. Les poules nègres, qu'on voit à Bogota ou dans les îles du Cap-Vert, descendent de la volaille européenne et ne diffèrent d'elles en rien. Leur couleur noire se montre d'une façon accidentelle et se perpétue, sous l'action du milieu, par hérédité. "Chez les poules noires, toutes les muqueuses, tous les plans fibreux et aponévrotiques, jusqu'aux gaines musculaires, deviennent noirs. Et pourtant on ne s'est point avisé de voir dans les poules noires une race vouée d'une façon implacable à une sorte d'infériorité dans le monde des gallinacées" (Finot). La coloration des humains n'est peut-être qu'une sorte d'adaptation aux conditions du milieu. D'ailleurs que l'on soit jaune, blanc ou noir, la peau est la même dans sa composition.

"Ce qui varie, c'est la couleur des cellules du corps muqueux. Elles sont d'un brun noirâtre chez le nègre, d'un jaune pâle chez le blanc blond, d'un jaune plus ou moins brunâtre chez le blanc brun. Lorsqu'on examine de plus près l'origine de cette différence de coloration, il faut se rendre à l'évidence que le milieu, représenté dans ce cas surtout par l'intensité des rayons solaires, y exerce une influence prépondérante.

Autrement parler, les différences de couleur se résolvent en dernière analyse à la coloration du pigment du corps muqueux. Devant le microscope les diverses colorations des humains se réduisent à leur plus simple expression. "Là, dit le savant Virchow, il n'y a ni blond, ni noir, ni bleu, tout y est brun. La peau du nègre trahit sous le microscope des pigments foncés, de même que celle de l'Européen le plus blond. Le bleu de l'arc-en-ciel de l'œil nous montre également sous le microscope des pigments foncés. La coloration européenne n'est point faite de lait et de sang ou d'une autre substance incolore, non de *Ichor*, comme le sang des dieux de l'antiquité, mais de pigments foncés. Les différences de coloration se réduisent à des différences de quantité, non de qualité. Tantôt apparaissant sur la surface, tantôt gisant plus au fond, ces pigments

forment, en tout cas, l'élément essentiel de la différenciation" Mais d'où vient cette préférence marquée qu'on accorde à la couleur blanche chez les humains ?

La couleur noire est-elle donc moins esthétique? Sur quoi se base-t-on pour chérir l'une et maudire l'autre? Ma foi, aucune raison ne peut être présentée pour justifier la préférence d'une couleur sur l'autre. La raison pure, si nous voulions n'écouter qu'elle, nous eût conduit à une conclusion toute autre que celle que nous adoptons par irréflexion. Notre appréciation de la tonalité de l'épiderme et de la beauté ne relève en somme que de notre goût propre. C'est par conséquent chose individuelle et variable selon le pays, l'époque et le climat. Et cet accord tacite sur la supériorité de telle nuance de la peau n'a en soi ni spontanéité, ni liberté, ni valeur. C'est plutôt le résultat de l'esprit d'imitation que nous portons dans nos moindres actes, et qui domine à notre insu notre sens esthétique.

Nous admirons comme beau ce que tout le monde autour de nous trouve beau et ce qu'avant nous on a trouvé beau.

Les conceptions que nous nous faisons de la beauté étant purement subjectives, c'est nous-mêmes que nous aimons dans les choses que nous trouvons belles. N'est-il pas naturel que les blancs (ils sont dans la question juges et parties) ayant tiré d'eux-mêmes les éléments constitutifs du beau et établi les canons par quoi l'on juge le beau, n'est-il pas naturel qu'ils repoussent tout ce qui s'écarte des règles qu'ils ont arbitrairement tracées? D'où la tendance que l'on a de regarder comme laid tout type humain qui ne possède la régularité harmonieuse des traits du visage ou la plus grande différenciation des parties unie à la simplicité du plan.

Cependant il n'y a pas d'archétype de beauté, et le beau absolu n'existe pas même dans l'esprit à l'état de concept. Quand il s'agit d'apprécier la beauté dans les races humaines, aucun *critérium* fixe, immuable, ne saurait servir. Loin de juger les divers types humains sous le même angle, ce serait plutôt par ce qu'ils ont de *différent* qu'il faudrait les considérer.

Figurez-vous que vous visitez, à Paris, une Exposition de portraits de femmes. Ici ce sont des Latour; là, des Boucher et des Fragonard, plus loin des Nattier, des Vanloo. Tout ce monde du dix-huitième siècle si gentil revit à vos yeux dans des peintures charmantes et quelque peu licencieuses. Ces jolies têtes enveloppées dans un léger nuage de poudre vous parlent de la galanterie et de la frivolité aimable de cette époque où l'esprit tenait lieu de tout. On sent que c'est le siècle de Voltaire et des comédies de Marivaux. Supposez maintenant que vous parcourez une autre salle de l'Exposition où l'on voit aux murs des toiles de l'Ecole anglaise, des pastels de Reynolds et de Gainsborough. Comparez ces tableaux de l'Ecole anglaise à ceux de l'Ecole française. Qu'est-ce qui vous frappera le plus dans cette comparaison? Certainement, ce sera la diversité des deux races et le caractère particulier de la beauté de chacune d'elle. La femme anglaise a son genre de

beauté comme la française a le sien. Le sourire voltigeant de la marquise de Pompadour s'oppose au sourire profond et attirant de lady Cuthbert. Celle-ci possède la carnation éblouissante et le port de tête calme de la race britannique ; l'autre, la grâce pimpante et la souplesse aisée des attitudes.

Donc la finesse et la pureté idéale du profil, la variété des lignes du visage, la coloration blanche, si tout cela forme l'esthétique de la race caucasique, par contre la perfection sculpturale des formes et surtout la vie constituent les principes de beauté de la race noire. Selon notre goût, résultat de notre tempérament particulier on préférera ou non une négresse avec le souffle qui anima la statue de Pygmalion à une blanche belle, mais froide et fade.

Remarquez que la couleur blanche, que l'on regarde à tort comme la principale partie constitutive du beau dans les types humains on ne lui attribue aucune qualité de supériorité dans les autres objets de la nature. Nous trouvons qu'un cheval noir, rouge ou bai est tout aussi beau qu'un cheval blanc ou gris.

La livrée blanche de notre cocher ne nous paraît pas plus esthétique que la livrée noire du cocher de notre voisin. Une robe jaune ou bleue ou noire semble aussi belle qu'une robe blanche ou rouge. La coupe de la robe ou la femme qui la porte nous intéressent plus que la couleur du vêtement. (*Sourires dans l'auditoire.*)

Certes chacun a sa couleur préférée. Néanmoins il ne vient à l'esprit de quiconque de croire que sa couleur préférée soit supérieure aux autres couleurs. Alors pourquoi transportons-nous chez les races humaines une distinction qui n'existe pas dans les autres productions de la nature ? C'est un absurde préjugé. On dit qu'à la Cathédrale de Port-au-Prince, on pouvait voir, dans le temps, un Christ noir.

Sir Spencer St-John, qui rapporte le fait dans *The Black Republic*, blague le sculpteur d'avoir attribué à notre Sauveur la couleur noire. Je trouve, quant à moi, ce sculpteur logique et spirituel d'avoir transporté sa propre couleur à Dieu, dont beaucoup parlent, mais que peu ont vu.

Les peuplades noires d'Afrique qui peignent le diable *en blanc* sont tout aussi dans leurs droits que les artistes blancs superstitieux et bouffis de préjugés de couleur qui se plaisent à représenter Satan *en noir*, avec des lèvres rouges et une figure hideuse. (1) A

(1) Le célèbre explorateur anglais Livingstone, après avoir traversé le fleuve Congo, atteint Cassange et vit la mer à Saint-Paul de Loanda (31 Mai 1854). " Il en revint en passant plus à l'Est dans un pays où la vue d'un blanc épouvantait hommes et animaux, où à son approche les chiens s'arrêtaient court, puis se sauvaient la queue entre les jambes. . . "

(E. Maréchal, Précis d'Histoire contemporaine et de Géographie historique. (Delalain, Editeur, Paris.) M. E. Maréchal fut un de mes professeurs d'Histoire à Sainte-Barbe, de Paris. Son livre est admirable d'information précise et lumineuse.

ce propos avouons que cette convention tacite entre les Européens pour représenter les nègres sous une apparence bestiale, dans leurs livres, tableaux, estampes, musées, est une des plus grandes calamités qu'on ait encore constatées.

N'est-ce pas avilir la science que de fouler ainsi sous le pied l'auguste et sainte vérité ? Au rapport de certains voyageurs consciencieux, on rencontre des beautés noires (telles que les Européens définissent la beauté) jusque dans les confins mystérieux de l'Afrique. Les Noirs du Sénégal et de l'Abyssinie n'ont rien à envier à leurs frères blancs pour l'harmonie expressive de la physionomie ou pour la proportion élégante du corps.

Bosman, dans son *Voyage en Guinée*, s'est mis en frais pour louer la rare beauté des négresses de Juïda, et quelques autres écrivains explorateurs ne tarissent pas d'éloges sur la grâce captivante des mulâtresses et des négresses des îles du Cap-Vert. L'évolution des Noirs d'Haiti, tant au point de vue esthétique (on connaît la page célèbre de Michelet sur la femme noire d'Haiti) qu'intellectuel est un coup de massue au dogme de l'inégalité des races.

“Lorsqu'on compare, dit Finot, un nègre né dans l'Amérique du Nord à son congénère d'Afrique, on demeure étonné en présence des variations physiologiques qu'un siècle a pu opérer dans sa constitution et dans son aspect extérieur... La ressemblance des nègres avec les blancs aux Etats Unis, ajoute Finot, y déjoue souvent les ruses mises en œuvre pour les reconnaître.” Je confesse que M. Jean Finot entend par nègres, non seulement les noirs, mais encore les mulâtres, les quarterons et les octorons, bref tous ceux qui ont dans leurs veines une goutte de sang africain. Je crois que c'est aussi le sens qu'on attribue d'ordinaire aux Etats-Unis à cette épithète. La preuve, écoutez ces deux faits typiques :

Un ouvrier très blanc de peau avait été admis à travailler comme contremaître dans une imprimerie de Philadelphie. Quand on sut, à l'atelier, après deux ans, que cet ouvrier si habile n'était pas un blanc de sang pur, qu'arriva-t-il ? Une délégation composée de blancs demanda au patron de renvoyer sur le champ “le malheureux nègre”. Jules Huret, dans son ouvrage : *En Amérique*, parle de très jolies femmes au profil fin et au teint d'ambre, aux yeux ardents et mélancoliques, quarteronnes ou octoronnes, qui, en Europe, eussent été entourées des hommages des hommes, et qui, aux Etats-Unis, sont parquées, comme des lépreuses, dans des écoles spéciales, dans des wagons ou des hôtels spéciaux. Malgré la couleur d'albâtre de leur peau, elles ne sont pas moins considérées que comme des négresses. Il est constant que la race noire, chaque jour, s'affine esthétiquement et poursuit cette évolution graduelle par où a dû passer la race blanche avant d'atteindre à ce degré de beauté ethnique.

Tout revient à dire que c'est l'éducation, la liberté politique, les institutions, et surtout un milieu favorable, qui sont les prin-

cipaux agents de la transformation esthétique des races humaines

Arrêtons-nous sur la question du milieu, qui explique à lui seul les divergences organiques et toutes les variations que l'on remarque entre les hommes. Les climats, le genre de vie, la composition du sol, autant de circonstances locales qui ont amené les modifications successives que l'on constate dans le type humain originel. Les hommes semblables les uns aux autres dans les premiers temps ont pris peu à peu des physionomies différentes dans les régions diverses où le sort les a placés. Le milieu joue donc le rôle dominant dans l'évolution humaine. Le facteur "race" n'est que secondaire. On a observé qu'en Guinée, non seulement les hommes étaient noirs, mais aussi les chiens, les oiseaux, tandis qu'en allant vers les mers glaciales l'ours et tous les animaux avaient la peau blanche. Dans le Département de l'Aveyron, en France, les habitants, de même que les animaux présentent deux types tranchés correspondant aux deux grandes divisions géologiques de la région : les terrains silicieux et les terrains calcaires. A ces différences géologiques d'habitat proviennent des contrastes accusés dans la conformation des dents, dans le caractère moral de l'homme, et jusque dans la prononciation de l'idiome indigène. Dans les pays granitiques, où le phosphate fait défaut, animaux, plantes, hommes, ont des tailles moins élevées. D'où cette formule de Finot: " La composition du sol et surtout sa minéralisation influent sur la forme et sur la vitalité des êtres vivants. "

Sous l'action du milieu, l'homme se transforme, se diversifie comme les plantes et les animaux. Les Nègres Bongo ont la peau presque rouge, de la couleur du sol de leur pays imprégné de minerai de fer. Les Européens qui habitent l'Égypte deviennent plus foncés. Selon Livingstone, la chaleur humide renforce la coloration des populations nègres de l'Afrique, et de la même chose advient aux Juifs dont le teint varie du blanc des races caucasiennes jusqu'au noir des nègres. En Nubie, on rencontre des Arabes tou-à-fait noirs, quoiqu'ils ne se croisent point avec des Nègres de l'endroit. Les Arabes qui vivent sous un climat modéré possèdent un teint clair, et ces mêmes Arabes prennent à la Mecque un teint jaune foncé et y perdent leur nez aquilin et les traits essentiels, qui caractérisent les Bédouins. Quatrefages raconte que Jérôme d'Aguilar, l'interprète de Cortez, après huit années d'esclavage chez les Yukatèques, dont il avait adopté le costume et les mœurs ne pouvait plus être distingué des indigènes. Dans l'île de la Réunion, les particularités du climat font blondir au lieu de noircir. Aussi y trouve-t-on beaucoup de créoles blonds. La nourriture et les conditions d'habitat (choses du reste qui font partie du milieu) influent notablement sur les individus. Les Boschimans, par exemple, sont petits de taille et d'une maigreur extrême parce qu'ils souffrent de la faim. Transportez quelques-uns d'eux dans une contrée favorable et nourrissez-les comme il faut, ils changent aussitôt d'aspect. Bref, les hommes varient de taille, de couleur, de peau et même de forme craniologique selon le milieu et selon le régi-

me de vie. Oui, c'est un fait que le milieu modifie la conformation, du crâne. Et M. Durand (de Gros) a constaté que la brachycéphalie était ordinaire dans la population rurale des arrondissements de Rodez, d'Espalion et de Milhau. Tandis que la population urbaine offre de nombreux exemples de dolichocéphalie frontale prononcée. Les hommes identiques par le mécanisme des fonctions physiologiques, égaux devant les maladies et devant la mort, égaux par la durée de la vie et par tant d'autres caractères fondamentaux, subissent l'action du milieu comme un aérostat suspendu dans les airs obéit aux courants de l'atmosphère. L'aptitude à la génération de toutes les races entre elles, le phénomène du croisement restera un éternel point d'interrogation pour ceux qui ne veulent pas admettre l'unité de l'espèce humaine. Cet argument surpasse en force tous ceux qu'on pourrait avancer pour prouver l'égalité organique des humains.

Les Etats-Unis d'Amérique forment un vaste laboratoire où se fusionnent des peuples venus de tous les coins du globe. Une unité morale s'opère vite entre ces descendants de nations disparates, et ils évoluent après une ou deux générations vers un type ethnique nettement prononcé : le type américain. Eh bien ! les progrès merveilleux réalisés chaque jour par les Américains du Nord attestent la bienfaisance du croisement des races. D'ailleurs aucune nation de l'Europe, par suite des invasions et de la facilité des communications, ne saurait se vanter de la pureté de leur type ethnologique. La France, par exemple, n'est-elle pas le produit d'un mélange ethnique très complexe ? Toutes les races qui ont eu à jouer un rôle quelconque dans l'histoire ont ajouté leur sang au sang qui coule dans les veines des Français d'aujourd'hui. O. Reclus écrira " que nés de mélanges infinis, dix fois plus croisés qu'on ne l'imagine, ayant des ancêtres *blancs, noirs, jaunes*, les Français ne se ressemblent guère. Il en est peu qui aient le même visage, la même taille et la même allure. "

M. Finot ajoutera à son tour en manière de conclusion : " Cela n'a pas empêché la France de se placer parmi les premiers peuples de la terre et de devenir une des nations les plus brillantes, les plus admirées et les plus aimées. " Les métis des noirs avec les personnes de race blanche sont en général doués des plus brillantes qualités intellectuelles et d'un physique agréable. De fortes individualités sont nées du mélange des races. Citons Edison, l'inventeur bien connu, Edgard Poe et Longfellow, pour les Etats-Unis; Sainte Beuve, Taine, Victor-Hugo, pour la France; Kant, le philosophe général pour l'Allemagne; Tennyson, Browning, Disraeli, pour l'Angleterre. Nous n'oublierons pas, nous Haïtiens, que le poète national de la Russie et une des plus hautes personnalités du XIX^{ème} siècle, l'illustre Pouchkine, descend de la race noire; et que dans le sang d'Alexandre Dumas fils, l'écrivain créateur et original dont s'honore le théâtre français coule ce sang noir si méprisé par certains. A. Dumas fils s'est toujours glorifié de sa parenté avec la race négritique.

Dans sa préface du *Fils Naturel*, il s'cria en parlant de son père, l'auteur célèbre des *Trois Mousquetaires* : " C'est sous le soleil de l'Amérique, avec du sang africain, dans le flanc d'une vierge noire, que la nature a pétri celui dont tu devais naître."

(Applaudissements).

En un mot, il ne faut pas se préoccuper des différences physiques qui existent chez les hommes : elles ne sont pas permanentes et réelles. Ce qui importe plutôt, c'est l'étude des qualités morales et intellectuelles des humains. Tous les hommes, quels que soient leurs lieux d'origine, pensent à un Dieu et éprouvent " le besoin de croire." Les mêmes passions les poussent et les agitent. Ils aiment et haïssent de la même façon ; ils ressentent de la reconnaissance pour leurs bienfaiteurs et détestent leurs bourreaux. Nul être humain ne reste étranger au sentiment si doux de l'amitié. Partout des Institutions rudimentaires ou perfectionnées régissent les agrégats sociaux. Allez dans les déserts brûlants de l'Afrique ou parcourez les steppes glacées de la Sibérie, vous rencontrerez chez tous les hommes la même nature et une certaine intelligence, que des circonstances extérieures peuvent arrêter l'essor, mais qui n'existe pas moins en germe, et comme la manifestation la plus noble de leur espèce. Tant de ressemblances morales inhérentes aux hommes de toutes les couleurs et de toutes les nations prouvent assez leur identité substantielle. La conception théorique des races, qui a couvert l'humanité d'un linceul de deuil, tend de jour en jour à disparaître. Il faut souhaiter que cette doctrine néfaste soit remplacée au plus tôt par la doctrine bienfaisante de l'égalité et de l'union fraternelle des hommes. Nul n'aura travaillé, autant que M. Jean Finot, pour la réconciliation des peuples et des nations sous les bannières sacrées du travail, de la justice et de l'idéal ! (Vifs applaudissements.)

Les individus qui sont le plus entichés de la couleur blanche de leur peau et qui se tiennent droits dans l'orgueil de leur sang éprouveront un doute tenace sur la valeur de tels éléments, rien qu'en feuilletant le *Préjugé des Races*. Ils seront frappés par les conclusions véridiques de ce livre, où vibre une éloquence mâle, dépourvue de tout artifice verbal, une éloquence qui est l'âme généreuse et candide de l'auteur, confiante dans le bien et se déployant à larges coups d'ailes dans le ciel de l'esprit, une éloquence nourrie de faits et qui est la pensée elle-même rendue visible dans la forme qu'elle s'est créée à son image. (Applaudissements répétés.)

Vraiment, je comprends que l'ex-Président Roosevelt, après avoir pesé les arguments décisifs avancés par M. Finot dans son œuvre contre le mal fondé du préjugé des races, ait dit :

" Mes compatriotes devraient lire cet ouvrage et méditer sur ses données. " (Salves d'applaudissements.)

FIN.

COIN DES ERRATA

PAGE	98 ligne	9 lisez : et se présentant toujours
	99	25 (je ne dis pas le vers classique)
	99	30 sa tendresse ne va pas moins au vers libre, au lieu de : vers le vers libre
	102	5 stipes droits
	105	38 naïve
	112	18 surpris et charmé
	114	3 Et l'on n'entend tomber de ta lèvre, in- sensé!
	119	8 dans la mer
	121	lisez ainsi le vers de Lamartine. Il s'en lève sur l'onde autant qu'au ciel d'étoiles!
	134	16 l'ouvrage
	141	24 lisez montagne au lieu de montage
	145	oiseaux, au lieu ouseaux
	151	dans le verre de champagne
	151	41 la victime
	156	32 son affection
	157	13 sous un arbre
	166	responsable
	178	35 auxquelles obéissent les sociétés.
	199	16 saurions-nous y entendre
	215	8 Thémis est violée
	220	24 il est à vous, il trépigne
	220	29 Mettons-le à la première place
	226	24 le talent ne se révèle jamais
	227	F. Martineau si calme
	238	3 le genre adopté
	238	6 sa pensée
	243	18 le bon sens
	255	25 Le Monde de chez nous
	255	30 Vous, fils de mon feu frère et ce sale étranger
	259	16 conférencier
	264	21 d'Isaac et de Placide Louverture
	268	il s'y trouve
	277	27 et celle-ci, 29 au lieu de : 32 celui-ci
	287	38 qui divise
	324	38 et suivit
	328	24 n'est-ce pas un véritable régal ?

COIN DES ERRATA

PAGE	358	26	de croire en une réalité souveraine, en un Dieu etc.
	365	27	le relèvement de l'âme
	378	12	l'incarnation
	382	39	le respect des deniers publics
	385	20	Mamona se tue sur le corps de son amant, au lieu de : sous les coups de son amant.
	406	12	à mon bonheur intime
	407	17	des fonds ont été votés
	441		Sur son front où voltigeaient des boucles
	444		rétablissez ainsi le vers : Au ciel couleur d'encre aucune étoile ne brille.
	451	4	Comment l'auteur
	483		Transcris ces larmes
	495	28	adaptation, au lieu de : adaption.
	499	31	<i>et la même chose</i> advient.
	443		rétablissez ainsi le vers cinquième : S'élevant sur ma route en gerbes triomphales.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Dédicace à l'abbé Grégoire.	1
Avant Propos	3
Chapitre I. Notions historiques sur Haiti.	5
Chapitre II. L'Ecole pseudo-classique: Dupré, Milscent, J. Chanlatte, Romane etc.	7
Chapitre III. L'Ecole Romantique : C. Ardouin, I. Nau, Pierre Faubert, O. Longuefosse etc.	23
Chapitre IV. L'Ecole Romantique, (suite): S. Villevalaix, Abel Elie, Ducas Hyppolite, Alibée Féry.	31
Chapitre V. L'Ecole Romantique (suite) : O. Durand, T. Guimbaud, Massillon Coicou, P. Lochar, F. Battier, E. Vilaire, Ed. Laforest, Georges Sylvain, C. Mayard, Ch. Moravia, D. Vieux, Virginie Sampeur, etc.	38
Chapitre VI. L'Ecole Parnassienne.	94
L'Ecole Symboliste.	98
Chapitre VII. Ecrivains politiques et sociaux: Boisrond Tonnerre, Chanlatte, Vastey, Julien Prévost, Felix Darfour, Isaac Louverture, Hérard Dumesle.	123
Chapitre VIII. Conteurs et Romanciers (Première période): Ignace Nau, Bergeaud, Delorme, Janvier, Alibée Féry, A. Brun.	135
Chapitre IX. Conteurs et Romanciers. L'Ecole réaliste : Frédéric Marcelin, Fernand Hibbert, Justin Lhérisson, Antoine Innocent.	149
Chapitre X. Historiens, Annalistes, Biographes : Madiou, B. Ardouin, St. Remy, Emile Nau, Céligny Ardouin, B. Lespinasse, Bonnet, F. E. Dubois	172
Chapitre XI. Historiens, Chroniqueurs etc (suite) : Enélus Robin, J. B. Dorsainvil, W. Bellegarde, Pauléus Sannon, J. Léger, Abel Léger etc.	189
Chapitre XI. Critiques, Orateurs.	210
Chapitre XII. Le Journalisme en Haiti	231
Chapitre XIII. Le Théâtre en Haiti (Première partie) : Dupré, Milscent, Chanlatte, Liautaud Ethéart.	241
Chapitre XIV. Théâtre. L'Ecole réaliste : Massillon Coicou, V. Ducasse	257

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Chapitre XV. Ecrivains politiques et sociaux, publicistes: Delorme, A. Firmin, Frédéric Marcelin, Ls. Js. Janvier. A. Thoby, Solon Ménos, Légitime, Justin Dévot, Jérémie, Emmanuel Edouard, Benito Sylvain, Annibal Price, Justin, Châtelain, Georges Sylvain, Arthur Holly, Dantès Bellegarde, Price Mars, Dr. J. C. Dorsainville etc.	274
Chapitre XVI. Le Théâtre en Haiti: H. Chauvet, Ch. Moravia, Georges Léger et Laleau, A. Chevallier, Duraciné Vaval, Isnardin Vieux, Dominique —Hyppolite, Henry Durand etc.	385
Chapitre XVII. La littérature créole	463
Chapitre XVIII. Vuës sur la Litt. haitienne	475
Appendice: Le Préjugé des Races et Jean Finot	485
Errata	503

Obs. L'auteur prie instamment le lecteur de consulter souvent
coin des Errata, vu les nombreuses fautes de typographie que
tient l'ouvrage. Quant à la ponctuation, il sera facile au lecteur
la rétablir. Il est prié de mettre les trémas sur les mots qui en
anquent comme : Haitiens, laïques, naif, coïncident etc.



